

Isabelle Lucas

# UN IMPÉRIALISME ÉLECTRIQUE

UN SIÈCLE DE RELATIONS ÉCONOMIQUES  
HELVÉTIQUE-ARGENTINES (1890-1979)



Histoire et société contemporaines

Antipodes



## **UN IMPÉRIALISME ÉLECTRIQUE**

## HISTOIRE ET SOCIÉTÉS CONTEMPORAINES

La collection *Histoire et sociétés contemporaines* est dirigée par le professeur Sébastien Guex de l'Université de Lausanne.

### REMERCIEMENTS

L'édition de ce livre a bénéficié du soutien de la Section d'histoire de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne et de la Société académique vaudoise.

L'étape de la prépresse de cette publication a été soutenue par le Fonds national suisse de la recherche scientifique.



Les Éditions Antipodes bénéficient d'une prime d'encouragement de l'Office fédéral de la culture pour les années 2021-2024.

### MISE EN PAGE

LES BANDITS | [lesbandits.ch](http://lesbandits.ch)

### CORRECTION

Adeline Vanoverbeke

### COUVERTURE

Tango entre Eva Perón et Max Petitpierre: « Et Blanche neige, messagère du fasciste argentin protecteur des criminels nazis fit danser le tango péronelle à l'un des sept petits nains; celui-ci est inquiet: " Me donnera-t-elle son blé si cher? " »

Photo et commentaire tirés de *Voix ouvrière*, 9 août 1947.



Ce texte est sous licence Creative Commons: elle vous oblige, si vous utilisez cet écrit, à en citer l'auteur-e, la source et l'éditeur original, sans modification du texte ou de l'extrait et sans utilisation commerciale.

© 2021, Éditions Antipodes

École-de-Commerce 3, 1004 Lausanne, Suisse

[www.antipodes.ch](http://www.antipodes.ch) – [editions@antipodes.ch](mailto:editions@antipodes.ch)

DOI: 10.33056/ANTIPODES.11865

Papier, ISBN: 978-2-88901-186-5

PDF, ISBN: 978-2-88901-958-8

EPUB, ISBN: 978-2-88901-959-5

Isabelle Lucas

**UN IMPÉRIALISME ÉLECTRIQUE  
UN SIÈCLE DE RELATIONS  
HELVÉTIQUE-ARGENTINES (1890-1979)**

**Antipodes**

Collection Histoire et sociétés contemporaines

La tâche de la recherche scientifique, c'est de découvrir le manque de conscience dont souffre l'économie de la société, et ici nous touchons directement à la racine de l'économie politique.<sup>1</sup>

ROSA LUXEMBOURG, MILITANTE ET THÉORICIENNE  
DE LA GAUCHE RÉVOLUTIONNAIRE, 1913.

Plus, [...], un petit pays, à population dense et à sol et sous-sol pauvres, connaît de prospérité, et plus il devra cette prospérité à ses relations économiques avec le monde extérieur. [...]. Lorsque, d'une source à faible débit, paraît jaillir un fleuve à fort volume, on peut tenir pour certain qu'il s'alimente pour une part ailleurs. De même, le gros rendement que la Suisse paraît tirer de son maigre domaine ne peut s'expliquer que par la contribution de l'étranger.<sup>2</sup>

WILLIAM E. RAPPARD, ÉCONOMISTE SUISSE  
D'OBÉDIENCE LIBÉRALE, 1945.

1. Rosa Luxemburg, *Introduction à l'économie politique*, Œuvres complètes t. I, Marseille/Toulouse: Agone/Smolny, 2009 (1<sup>re</sup> édition allemande, 1925), p. 161. Rassemble les cours d'économie politique donnés par Rosa Luxemburg à l'école du parti social-démocrate allemande entre 1907 et 1913.

2. William E. Rappard, « La Suisse et le marché du monde », in *Die Schweiz als Kleinstaat in der Weltwirtschaft*, Saint-Gall: Schweizerischen Institut für Außenwirtschafts- und Marktforschung an der Handels-Hochschule St. Gallen, 1945, pp. 35 et 37.

C'est une conséquence des possibilités limitées de notre pays que nos capitaux suivent plutôt qu'ils ne précèdent les grands courants internationaux, préférant s'engager là où ils peuvent s'appuyer sur la puissance économique et politique d'autres pays mieux à même que la Suisse de défendre leurs intérêts et la position du capital étranger. À cet égard, on fera cas des liens étroits que les États-Unis et l'Argentine ont noués entre eux au cours des dernières années. [...]. Toute entreprise suisse qui envisage d'étendre son activité jusqu'en Argentine appréciera également de trouver sur place des milieux d'affaires helvétiques influents grâce aux positions qu'ils se sont acquises dans le pays depuis près d'un demi-siècle. Ces positions constituent elles-mêmes des pôles d'attraction et de développement importants pour l'industrie suisse.<sup>3</sup>

SAMUEL SCHWEIZER, MEMBRE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE  
DE LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE, 1960.

3. Samuel Schweizer, « Les possibilités d'investissement », *Gazette de Lausanne*, 25 mai 1960.

## **REMERCIEMENTS**

Le présent ouvrage étant issu d'une thèse de doctorat, je tiens tout d'abord à remercier mon directeur de thèse, Sébastien Guex, pour la stimulation intellectuelle et le soutien qu'il m'a offert. Tous mes remerciements s'adressent également à Noémi Brenta, Matthieu Leimgruber et Malik Mazbouri (membres du jury) pour leur lecture attentive et commentaires piquants.

En Argentine, je remercie les historiens Mario Rapoport et Andrés Regalsky pour leur accueil chaleureux et leurs conseils avisés.

Je remercie aussi toutes celles et ceux qui m'ont soutenu d'une façon ou d'une autre dans la réalisation de ce travail : Sandra Bott, Hadrien Buclin, Christian Emery, Thibaud Giddey, Mariano Iglesias, Antoinette Lucas, Jérôme Meizoz, Jean M'pélé, Liliana Mpyano, Jesús Emilio Monzón, Andrés Musacchio, Marc Perrenoud, Janick Marina Schaufelbuehl, Béatrice Schmid, Saffia Elisa Shaukat, Sacha Zala. Je remercie enfin le FNS, la Société académique vaudoise, la Fondation Erna Hamburger et la Fondation J.-J. van Walsem Pro Universitate pour leur soutien financier.



## INTRODUCTION

Entre 1880 et 1914, la Suisse participe, aux côtés des grandes puissances européennes, aux conquêtes coloniales et impérialistes caractéristiques de la période. Mais elle le fait à sa manière: sans moyen pour s'emparer de territoire, elle ne s'y engage qu'économiquement.

Commerçants et hommes d'affaires sont le moteur. Ils savent mesurer le potentiel qu'offre l'outre-mer: nouvelle aire de rentabilité pour les capitaux, débouché pour les marchandises et sources de matières premières. L'idée d'expansion les séduit bien évidemment. Pourquoi seraient-ils différents de leurs pairs européens? L'Amérique latine, l'Afrique et l'Asie n'obsèdent-ils pas les esprits des capitalistes du monde entier, comme les abeilles une corolle? Toute la question est de savoir comment en tirer, eux aussi, quelques profits. Comment, alors qu'ils n'ont ni la puissance politique, ni la force militaire, ni la flotte maritime pour les soutenir. Laisser faire les grands, puis se glisser, discrètement, par la porte restée entrouverte s'impose comme le moyen des «petits». C'est donc ainsi qu'entre 1880 et 1914 les hommes, les marchandises et les capitaux suisses gagnent les marchés lointains.

Mais le mouvement d'intégration de la Suisse à l'économie mondiale ne s'arrête pas avec la Grande Guerre. Au contraire. Il est stimulé par elle. Après 1918, en effet, la Suisse n'est plus cette «économie petite et ouverte». Elle devient un «centre financier et administratif international»<sup>1</sup>. Rien d'étonnant donc à ce que, parallèlement, la présence helvétique outre-mer s'intensifie. Il est plus surprenant, en revanche, d'en saisir l'ampleur: au XX<sup>e</sup> siècle, le montant des exportations et des investissements de la Suisse vers ces régions y dépasse, par tête d'habitant, ceux des principaux pays européens, même de ceux détenteurs de colonies<sup>2</sup>.

1. Bairoch Paul, «La Suisse dans le contexte international aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles», in Bairoch Paul et Körner Martin (éds), *La Suisse dans l'économie mondiale (15<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> s.)* Zurich: Chronos, 1990, p. 105.

2. Etemad Bouda, «Le commerce extérieur de la Suisse avec le Tiers Monde aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles», *Les Annuelles: La Suisse sur la ligne bleue de l'Outre mer*, Lausanne, 1994, pp. 24 et 27.

Ce livre porte sur l'expansion économique helvétique en Argentine. Pourquoi, par quels moyens et par qui fut-elle soutenue? L'analyse des échanges politiques, commerciaux, financiers et migratoires tissés entre les deux pays entre 1891 et 1979 apporte des réponses. Mais pourquoi l'Argentine?

Parmi les pays qui forment l'outre-mer, c'est bien elle, grande République de la Plata, qui aimante le plus les commerçants, industriels et financiers suisses dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. La relative précocité des échanges et leurs poids en attestent. Car c'est bien en Argentine que les principales multinationales suisses (Brown, Boveri & Cie, Bally, Sulzer, Nestlé, Hoffmann-La Roche et Ciba) choisissent d'implanter leurs premières filiales de production durant les années 1920<sup>3</sup>. Le poids de l'Argentine pour l'économie helvétique dépasse de loin celui des autres pays de l'hémisphère Sud. Entre 1920 et 1950, ce pays capte en moyenne 45 % de la totalité des échanges commerciaux de la Suisse avec l'Amérique latine<sup>4</sup>. Pour prendre une autre valeur comparative, son poids correspond, *grosso modo*, à celui de l'Afrique entière dans le commerce extérieur suisse. Et sur le plan financier? L'Argentine est le premier – ou le deuxième suivant les périodes – marché d'investissements pour les capitalistes suisses en Amérique latine. En 1963, les placements qui y sont effectués représentent 5 % de la totalité de leurs investissements à l'étranger<sup>5</sup>. Dans les années 1960-1970, la Suisse est le deuxième investisseur étranger en Argentine, derrière les États-Unis. Les firmes pharmaceutiques bâloises en particulier s'y sont fait une place confortable<sup>6</sup>.

Venons-en à la périodisation choisie. L'année 1891 correspond à la création de la légation de Suisse à Buenos Aires. C'est un acte diplomatique fort. Mais surtout une réponse politique donnée aux milieux d'affaires qui manifestent un vif intérêt pour le marché argentin. La création de la légation, c'est comme planter une rampe de lancement pour les biens industriels et les capitaux destinés à l'Argentine. À la même époque, les cercles privés se concertent. Et on assiste à un mariage de raison entre industriels

3. Morawitz Caroline, *Implantations d'entreprises suisses en Argentine pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle*, mémoire de licence, Université de Genève, 1974.

4. Ritzmann-Blickenstorfer Heiner (éd.), *Statistique historique de la Suisse*, Zurich: Chronos, 1996, pp. 700-701 et 707-708.

5. AFB, E 2001 (E) 1976/84 vol. 519, Lettre de W. Frei, ambassadeur de Suisse en Argentine, à la Division du commerce, 30 avril 1965.

6. *Ibid.*

et banquiers suisses. Cette union se forge autour du secteur électrique du Grand Buenos Aires. Des investissements d'importance y sont effectués. Voilà une problématique centrale des relations helvético-argentines. J'en ai fait le fil rouge, celui qui permet de cheminer au travers de rapports riches et variés sans jamais se perdre. Aussi, en toute cohérence, le point final donné à ce livre correspond au moment du retrait total de ces mêmes investissements électriques. L'année 1979 boucle la boucle.

1891-1979, presque un siècle. Une perspective de longue durée qui permet d'observer l'influence qu'exerce la place financière suisse sur un marché (semi-) périphérique au fur et à mesure de sa prise de poids. Progressivement, celle-ci se hisse en effet au rang d'un des principaux centres financiers de la planète. Et elle acquiert une position centrale de plaque tournante des capitaux internationaux<sup>7</sup>.

Au cœur des relations helvético-argentines, il y a quatre problématiques importantes. Premièrement, il y a le rôle que jouent les réseaux d'affaires suisses implantés à Buenos Aires. Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, l'Argentine, en fait surtout sa capitale, devient le lieu de destination privilégié pour des émigrants européens hautement qualifiés en quête d'opportunité de carrière. Buenos Aires offre la possibilité d'observer, sans doute plus aisément qu'ailleurs, la façon dont la communauté d'affaires d'origine suisse creuse les premiers sillons par lesquels s'engouffrent ensuite marchandises et capitaux. La longue durée permet de comprendre à quel point l'insertion de ces hommes dans les hautes sphères de la vie politique et économique de leur pays d'accueil génère, et cela de génération en génération, un pouvoir d'influence favorable aux intérêts suisses.

Le commerce, deuxième problématique, est au cœur des relations helvético-argentines dans la première moitié du siècle. Pour être exact, il faudrait plutôt dire dans les périodes de crise. Années 1930, Seconde Guerre mondiale et immédiate après-guerre. Dans ces moments difficiles, l'Argentine respendit sous le qualificatif de « grenier du monde ». Mais elle endosse aussi le rôle de marché de substitution pour les exportateurs suisses (et pour les investisseurs). Céréales contre biens industriels. Tels sont les échanges

7. Guex Sébastien, Lopez Rodrigo et Mazbouri Malik, « Finanzplatz Schweiz », in Patrick Halbeisen, Margrit Müller et Béatrice Veyrassat (dir.), *Wirtschaftsgeschichte der Schweiz im 20. Jahrhundert*, Bâle : Schwabe, 2012, pp. 467-518.

classiques entre un pays du centre et celui d'une (semi-) périphérie. Et le lecteur pourra constater à quel point une économie fondée sur la monoculture d'exportation reste fragile.

La troisième problématique est électrique. Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, les industriels et financiers suisses se sont imposés dans ce secteur d'activité à l'échelle internationale. L'Argentine, ici aussi, offre un poste d'observation privilégié. En effet, les deux compagnies d'électricité à forte participation suisse sises à Buenos Aires sont, tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, au centre de tensions politiques très vives en Argentine. Comprendre les tenants et les aboutissants de ces tensions politiques permet d'aller au-delà de considérations purement financières et techniques. Celles-ci focalisent généralement toute l'attention des études relatives aux activités électriques suisses. Ici, je mettrai en pleine lumière l'aspect politique, trop souvent négligé. Les tensions qui s'y propagent sont intrinsèques à un secteur aussi stratégique que l'électricité. Cet angle de vue donne à voir, et c'est là un apport majeur du livre, l'influence réelle des cercles dirigeants suisses sur la politique économique d'un pays de la (semi-) périphérie.

Enfin, la quatrième problématique saillante du cas argentin nous porte vers la place que tient le « petit » pays capitaliste dans le jeu de concurrence et/ou de solidarité entre les différents pays industrialisés dans leur course à l'expansion outre-mer. Les placements de capitaux suisses en Argentine sont souvent effectués en partenariat avec d'autres financiers européens. D'autre part, quand Buenos Aires négocie avec les pays du Vieux Continent, elle le fait dans un même mouvement. Ces deux aspects nous permettent de mieux situer la Suisse dans ce jeu de concurrence et/ou de solidarité. Force est alors de constater que le capital helvétique non seulement participe pleinement de cette course vers le marché argentin, mais que, surtout, il est capable de rivaliser avec les plus grands, et cela, comme on le verra, grâce à l'appui de l'administration fédérale. Dès 1939, cet appui ne fera que se renforcer, jusqu'à ce qu'il devienne difficile, en 1979, de cerner la frontière entre champ économique et politique.

Au terme de ce livre, j'espère que le lecteur aura trouvé de nombreuses clés de compréhension de la politique que les milieux dirigeants suisses ont définie et tenté d'appliquer à l'égard de l'un des plus importants pays de la (semi-) périphérie, l'Argentine, pendant près d'un siècle. J'espère qu'il sera en mesure d'évaluer

le poids commercial et financier de la Suisse en Argentine, qu'il aura saisi quels sont les moyens de l'expansion suisse vers un pays d'outre-mer et, enfin, qu'il aura matière à interroger la nature des interactions entre États et cercles privés.

### UNE HISTOIRE ENCORE MÉCONNUE

Dans le fond, ce livre va au-delà de l'analyse des seules relations helvético-argentine. Plus généralement, il cherche à mieux comprendre le poids et le rôle économique de la Suisse sur la scène internationale au XX<sup>e</sup> siècle au travers du cas argentin. Car, malgré la tendance lourde à l'internationalisation de l'économie helvétique, la littérature académique sur le sujet est encore bien limitée. Jusqu'à présent, les chercheurs ne se sont intéressés qu'à une portion restreinte du globe. Ils ont, en effet, privilégié l'étude des relations économiques de la Suisse avec ses principaux partenaires européens et étasuniens. Les travaux de la Commission Bergier, publiés en 2002, les quelques études qui les ont précédés et les thèses réalisées dans leur sillage forment le gros du corpus<sup>8</sup>. Ils ont comblé une grosse lacune. Leurs résultats battent en brèche l'image traditionnelle, portée par l'historiographie dominante d'alors, d'une Suisse toujours présentée comme un « petit État faible » et « neutre »<sup>9</sup>.

8. Castelmur Linus von, *Schweizerisch alliierte Finanzbeziehungen im Übergang vom Zweiten Weltkrieg zum Kalten Krieg: die deutschen Guthaben in der Schweiz zwischen Zwangsliquidierung und Freigabe (1945-1952)*, Zurich: Chronos, 1992; Guex Sébastien (dir.), *La Suisse et les grandes puissances 1914-1945*, Genève: Droz, 1999; Guex Sébastien, Cerutti Mauro, Huber Peter (éds), *La Suisse et l'Espagne de la République de Franco (1936-1946): relations officielles, solidarités de gauche, rapports économiques*, Lausanne: Antipodes, 2001; Commission indépendante d'experts Suisse-Seconde Guerre Mondiale, *La Suisse, le national-socialisme et la Seconde Guerre mondiale*, Zurich: PendoVerlag, 2002; Mazbouri Malik, *L'émergence de la place financière suisse (1890-1913): Itinéraire d'un grand banquier*, Lausanne: Antipodes, 2005; Mazbouri Malik et Perrenoud Marc, « Banques suisses et guerres mondiales », in *Économie de guerre et guerres économiques*, Zurich: Chronos Verlag, 2008, pp. 233-253. Paccaud Isabelle, *Les relations financières anglo-suisse durant la Deuxième Guerre mondiale (1939-1944)*, mémoire de licence, Université de Lausanne, 2011; Gerardi Dario, *La Suisse et l'Italie 1923-1950. Commerce, finance et réseaux*, Neuchâtel: Alphil, 2007; Schaufelbuel Janick Marina, *La France et la Suisse ou la force du petit: Évasion fiscale, relations commerciales et financières (1940-1954)*, Paris: Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2009; Perrenoud Marc, *Banquiers et diplomates suisses dans un monde en guerre (1938-1946)*, Lausanne: Antipodes, 2011; Martin Kuder, *Commercio, emigrazione, finanza e trasporti: i rapporti economici tra Italia e Svizzera dal 1945 al 1970*, thèse, Université de Genève, 2010.

9. Hans-Ulrich Jost, « Pour une histoire européenne de la Suisse », in *À tire d'ailes*, Lausanne: Antipodes, 2005, p. 512; Sébastien Guex, « De la Suisse comme petit État faible: jalons pour sortir d'une image en trompe-l'œil », in Guex (1999), pp. 8 et 17.

Sur le plan économique, il en va autrement durant le XX<sup>e</sup> siècle. Ce pays s'est affirmé – par le biais de ses sociétés industrielles, de ses banques et de ses compagnies d'assurances – comme une véritable puissance sur le plan international en matière commerciale et financière. La Suisse capitaliste est donc devenue, au fil du temps, un maillon difficilement remplaçable dans la division internationale du travail, maillon avec lequel les grands États ont dû de plus en plus compter<sup>10</sup>. Comment « la force du petit »<sup>11</sup>, pour reprendre une expression de l'historienne Janick Schaufelbuehl, se manifeste-t-elle sur les marchés de la (semi-) périphérie? Pour l'heure, il est encore difficile d'y répondre, faute de données. En effet, au-delà de l'Occident proche, les chercheurs ont fait preuve de peu de curiosité quant aux affaires commerciales et financières développées par les cercles dirigeants helvétiques. Le cas de l'Argentine, présenté ici, apporte du grain à moudre.

Les recherches historiques sur les relations politiques et économiques entre la Suisse et l'Argentine se comptent sur les doigts d'une main. Elles comprennent quelques très brefs articles et quatre travaux de fin d'études. Très succincts, ils permettent tout au plus de jeter les premiers repères concernant des sujets assez disparates<sup>12</sup>. L'historiographie argentine reste, quant à elle, totalement

10. Sébastien Guex, « De la Suisse comme petit État faible: jalons pour sortir d'une image en trompe-l'œil », in *La Suisse et les Grandes puissances 1914-1945*, Genève: Droz, 1999, pp. 7-9 et 17.

11. Schaufelbuehl (2009).

12. Voir respectivement: Morawitz (1974); Somavilla Antonio, « L'accord commercial et financier de 1934 entre la Suisse et l'Argentine », *Les Annuelles*, n° 5, Lausanne, 1994 pp. 95-103; Bayard Olivier, *Die Schweiz und das "Neue Argentinien" Juan Perón 1946-1951. Warenhandel, Finanzverkehr und Diplomatische Beziehungen, Lizentiatsarbeit*, Berne, sous la direction de Prof. Brigitte Studer, 2000; Commission indépendante d'experts Suisse-Seconde Guerre mondiale, *La place financière et les banques suisses à l'époque du national-socialisme: Les relations des grandes banques avec l'Allemagne (1931-1946)*, Zurich: Chronos Verlag, 2002, pp. 545-553; Rapoport Mario y Musacchio Andrés, « Transacciones del Banco Central de la República Argentina en oro y divisas con países del Eje y neutrales y su relación con el comercio internacional en la Argentina », in Comisión para el Esclarecimiento de las Actividades del Nazismo en Argentina, *Informe final*, 1998, en ligne: [<http://www.bnaibrith.org.ar/website/contenido.asp?sys=2&id=187>]; Glatz Markus, « Schweizer Waffen im « Handelskrieg » mit Argentinien (1946-1955) », in Walter L. Bernecker, Thomas Fischer (éds), *Unheimliche Geschäfte: Schweizer Rüstungs exporte nach Lateinamerika im 20. Jahrhundert*, Zurich: Chronos, 1991, pp. 227-274; Müller Philipp, « Les investissements électriques suisses en Argentine face à la nationalisation (1943-1961) », in Hans-Ulrich Jost, Monique Ceni, Matthieu Leimgruber (éds), *Relations internationales et affaires étrangères suisses après 1945*, Lausanne: Antipodes, 2006, pp. 113-128; Nussio Enzo, *Die Beziehungen der Schweiz zu Argentinien während der Militärdiktatur von 1976 bis 1983 – Norm und Praxis der schweizerischen Aussenpolitik. Unter besonderer Berücksichtigung der Menschenrechtspolitik*, Lizentiatsarbeit, Prof. Georg Kreis, Bâle, 2005; Mirelman Joseph, *Die wirtschaftlichen Beziehungen zwischen Argentinien und der Schweiz*, dissertation, Universität Zürich, 1926.

muette sur le sujet. L'écrasante majorité des travaux sur les relations extérieures de ce pays porte, en effet, sur ses rapports avec les États-Unis, la Grande-Bretagne, les autres pays d'Amérique latine et, dans une moindre mesure, l'Allemagne.

Ce livre représente donc une contribution importante à l'histoire des échanges qui se développent entre les deux pays. Il complète un corpus portant plus largement sur la Suisse et l'Amérique latine. L'auteure la plus prolifique à cet égard est Béatrice Veyrassat. Mais elle s'est penchée avant tout sur le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup>. Quant à Walter L. Bernecker, sa contribution vient du fait qu'il a dirigé toute une série de travaux (surtout des mémoires de licence) sur le sujet pour le XX<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup>.

13. Veyrassat Béatrice, *Réseaux d'affaires internationaux, émigrations et exportations en Amérique latine au XIX<sup>e</sup> siècle: le commerce suisse aux Amériques*, Genève: Droz, 1993; «La Suisse sur les marchés du monde. Exportations globales et répartition géographique au XIX<sup>e</sup> siècle. Essai de reconstitution», in Bairoch Paul et Körner M. (éds), *La Suisse dans l'économie mondiale (15<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> s.)*, Zurich: Chronos Verlag, 1990, pp. 287-316; «Les Suisses et la Suisse au Brésil (1817-1930): le renouvellement des communautés d'affaires ou le recul de l'influence économique de la Suisse française», *Études et sources*, 21(1995), pp. 11-44.

14. Les travaux existants sont présentés ici par pays et par ordre alphabétique des auteurs. Sur l'**Amérique latine** en général, voir Bernecker Walter L., Fleer P., Sommariva A., *Akten zu Lateinamerika Übersicht über den Bestand E 2001 1896-1965*, Archives fédérales suisses, Berne, 1991; Bernecker Walter L., Fischer Thomas (dir.), *Unheimliche Geschäfte: Schweizer Rüstungsexporte nach Lateinamerika im 20. Jahrhundert*, Zurich: Chronos, 1991; Bernecker Walter L., *Die Schweiz und Lateinamerika im 20. Jahrhundert. Aspekte ihrer Wirtschafts- und Finanzbeziehungen*, Francfort, 1997; Fleer Peter, «Die wirtschaftswissenschaftliche Forschung über Lateinamerika», in Bernecker Walter L. et al., *Die Lateinamerikanistik in der Schweiz*, Francfort, 1993; Santi Flavio, *Structure par produits du commerce entre la Suisse et le Tiers-Monde dans l'entre-deux-guerres*, mémoire de licence, Lausanne, Prof. Etemad, 1993. Sur le **Brésil**, voir Jegher Annina, *Die Handelspolitik der Schweiz gegenüber Brasilien in der Nachkriegszeit 1945-64*, mémoire de licence, Berne, Prof. Bernecker, 1995; Marbet Peter, *Die Handelspolitik der Schweiz gegenüber Brasilien in den dreissiger Jahren: Auf der Suche nach neuen Absatzmärkten*, mémoire de licence, Berne, Prof. Bernecker, 1995; Togni Carola, *Les intérêts économiques suisses au Brésil: de la Deuxième Guerre mondiale à la fin des années cinquante: la présence de Nestlé*, Lausanne, mémoire de licence, Prof. Jost, 2003. Sur le **Chili**, voir Kloter Martin, *Schweizerisch-chilenische Finanzbeziehungen 1888-1948. Chilenische Staatsverschuldung, Zahlungsfähigkeit und Schuldenmanagement*, mémoire de licence, Berne, Prof. Bernecker, 1995; López Rodrigo, *Relation Suisse-Chili Durant l'entre-deux-guerres*, mémoire de licence, Lausanne, Prof. Etemad, 1999. Sur la **Colombie**, voir Loaiza Arley, *Les relations Suisse - Colombie au XX<sup>e</sup> siècle*, mémoire de licence, Fribourg, Prof. Python, 1999. Sur **Cuba**, voir Theintz Gregory, *Du sucre pour Nestlé: négociations autour de la nationalisation des biens helvétiques à Cuba par le régime castriste, 1960-1967*, mémoire de licence, Lausanne, Prof. Mazbouri, 2010. Sur le **Mexique**, voir Betschart Pius, *Zum Einfluss privatschaftlicher Interessengruppen auf die schweizerische Aussenpolitik nach dem Ersten Weltkrieg: Die diplomatische Anerkennung des revolutionären Mexiko, 1919-1926*, mémoire de licence, Bâle, 1980 et «Kapitalschutz und schweizerische Aussenpolitik: Die diplomatische Anerkennung des revolutionären Mexiko, 1919-1926, *Studien und Quellen*, vol. 10, Berne, 1984, pp. 57-162; Curat Christian, *L'accord commercial entre le Mexique et la Suisse en 1950*, mémoire de licence, Lausanne, Prof. Etemad, 1991; Matthey-de-l'Endroit Nora, *Les relations économiques entre la Suisse et le Mexique, 1880-1914*, Lausanne, mémoire de master, Prof. Sébastien Guex, 2014; ●●

De façon générale, l'expansion économique suisse en Amérique latine aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles est mouvante. Les équilibres entre intérêts marchands, financiers et industriels sont changeants. Si le commerce domine le XIX<sup>e</sup> siècle, le XX<sup>e</sup> siècle est celui de l'industrie et de la finance. C'est seulement au début du XX<sup>e</sup> siècle que l'exportation de capitaux se développe de façon conséquente en direction de l'Amérique latine. Elle s'effectue sous forme de placements opérés par des sociétés financières dans des entreprises privées ou des services publics, mais aussi sous forme d'investissements directs d'entreprises suisses multinationales (qui atteindront un volume de grande échelle, surtout dans les années 1950-1960). Les marchés privilégiés par les capitalistes suisses sont eux aussi changeants. Ils suivent à la trace les zones de prospérité et de stabilité politique de la région. Ainsi, le Brésil est le marché le plus attractif au XIX<sup>e</sup> siècle, avec le Mexique. Ensuite, l'Argentine prend la relève dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Les échanges commerciaux et financiers avec cette région sont discontinus. Il y a des pics concomitants aux périodes de crise en Europe. L'Amérique latine prend donc une fonction de marché de substitution en cas de difficultés. Enfin, cette portion du globe apparaît, au fil du temps, toujours plus intéressante en tant que débouché que comme fournisseur. Ce livre approfondit ces constats.

Je disais plus haut que les historiens argentins ne s'étaient pas penchés sur les relations helvético-argentines. Cela est vrai. Toutefois, il faut relever que certains d'entre eux ont travaillé sur les compagnies d'électricité à forte participation suisse. Leurs travaux relèvent de l'histoire d'entreprise, ou axent leurs analyses sur les tensions politiques que provoquent ces entreprises en Argentine même<sup>15</sup>. Dans un cas comme dans l'autre, il y a deux

••• Scognamiglio Paolo, *Die schweizer-mexikanischen Handel Beziehungen in der Zwischenkriegszeit. Aspekte wirtschaftlicher, politischer und sozialer Entwicklungen Mexikos und deren Einflüsse auf den Handel*, mémoire de licence, Fribourg, Prof. Altermatt, 1996. Sur le Pérou, voir Bellota Carla, *Les relations économiques de la Suisse avec le Pérou (1945-1970)*, mémoire de licence, Lausanne, Prof. Sébastien Guex, 2002.

15. Voir, par exemple, Araujo Roberto, *Perón y la CADE: las enseñanzas de la historia son mandatos para el presente*, Buenos Aires: Punto de Encuentro, junio 2009; Barbero María Inés, Lanciotti Norma et Wirth María Cristina, «Capital extranjero y gestión local. La Compañía Ítalo Argentina de electricidad», *VII Coloquio de Historia de Empresas, Historia del sector eléctrico en la Argentina. Evolución, políticas y empresas*, Universidad de San Andrés, 1 de abril de 2009; Comisión Investigadora de los Servicios Públicos de Electricidad de la Ciudad de Buenos Aires, *El informe Rodríguez Conde: Informe de la comisión investigadora de los servicios públicos de electricidad de agosto de 1943*, •••



angles morts dans l'analyse. Tout d'abord, les chercheurs argentins restent aveugles au poids réel qu'y détiennent les capitalistes suisses, tant en termes quantitatifs que qualitatifs. Pour ne donner qu'un exemple, disons simplement que, dans le cas de la Compañía Argentina de Electricidad (CADE), les investisseurs helvétiques ne sont jamais mentionnés, ou presque. Pourtant, ils sont le groupe financier majoritaire au sein de la société financière qui contrôle la CADE. Le deuxième angle mort est celui des effets de l'intervention des cercles dirigeants suisses lors de négociations officielles avec Buenos Aires. Sans la prise en compte de ces interventions, l'explication de la success-story des entreprises en question n'est que partielle. Ce livre comble ces deux lacunes.

### PEUT-ON PARLER D'UN IMPÉRIALISME SUISSE EN ARGENTINE ?

Comme on le verra, les dirigeants politiques argentins n'hésitent pas à parler d'« une forme d'impérialisme et d'une terrible incurSION du capital étranger » lorsqu'ils se disputent sur les compagnies d'électricité à forte participation suisse. On peut légitimement se poser la question : existe-t-il une forme d'impérialisme suisse en Argentine ?

Les théories de l'impérialisme réfèrent, pour le dire simplement, à un rapport de dépendance entre le fort et le faible, les États riches et les États pauvres, les rapports et les échanges inégaux<sup>16</sup>. Le terme « impérialisme » est vague. Il a donné lieu à de multiples interprétations. Je me contente ici de le comprendre au sens large, soit comme une stratégie délibérée d'individus ou de groupes à des fins d'expansion et de domination et donc à la capacité de domination d'un État sur un autre État<sup>17</sup>.

Les moyens de l'État impérialiste pour faire valoir sa supériorité sur un autre État sont de quatre ordres : la force pure, c'est à dire militaire ; la richesse relative, soit la possibilité économique

••• Buenos Aires : Editorial Universitaria de Buenos Aires, 1974 ; Del Río Jorge, *Política argentina y monopolios eléctricos. Investigación Rodríguez Conde*, Buenos Aires : Cátedra Lisandro de la Torre, 1940 ; Lanciotti Norma S., « Foreign Investments in Electric Utilities : A Comparative Analysis of Belgian and American Companies in Argentina, 1890-1960 », in *Business History Review. Boston : Autumn 2008*, vol. 82, n° 3, Luna Félix, *Alvear. Las luchas populares en la década del 30*, Buenos Aires : Hyspamérica, 1986.

16. Pour une synthèse claire du terme impérialisme et ce qu'il recouvre, voir par exemple Girault René, « Les impérialismes de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle », *Relations internationales*, n° 7, 1976, pp. 193-209 ; Hobsbawm Eric, « L'ère des empires », in *L'Ère des Empires 1875-1914*, Paris : Fayard, 1989, pp. 79-114.

17. Sur ce qui suit, voir Girault René (1976), pp. 194-197.

et financière d'imposer à autrui ses intérêts propres; l'influence idéologique; et le poids politique qui incite un État plus faible à rejoindre un État impérialiste pour se protéger d'un autre. Nul doute que la Suisse a pour elle la richesse relative.

Ce pays n'a pas participé directement à la conquête territoriale de l'ère des Empires (1890-1914). Dans l'historiographie, la question d'un impérialisme à la Suisse est donc restée très marginale. Ce pays n'a eu ni colonie, ni débouché sur la mer, ni puissance militaire. Le sociologue Richard Behrendt s'empare de la question pour la première fois en 1932<sup>18</sup>. Il prend le cas de la Suisse en exemple pour réfuter les propos de théoriciens marxistes, tels que Lénine et Rosa Luxembourg, qui affirment que l'impérialisme est le stade suprême du capitalisme. Richard Behrendt dit en substance: « Mais non, voyez la Suisse! Ce pays hyperindustrialisé est au cœur du capitalisme international et pourtant, il n'y a de sa part aucune velléité de domination dans ses relations extérieures.» Pas de volonté propre, donc. Juste une participation à l'impérialisme des autres, dit-il. La Suisse se fauflerait dans le sillage des grandes puissances coloniales et en tirerait profit. Mais elle-même n'exercerait de pression ni politique, ni militaire. À partir de là, il semble que le débat (ou le non-débat) sur un impérialisme à la Suisse se soit centré sur cette frontière qui délimiterait, d'un côté, la « simple » participation indirecte aux impérialismes européens (souvent exprimée par les termes « expansion économique ») et, de l'autre, la participation directe d'un État suisse impérialiste.

Écoutons maintenant Wilhelm Röpke. Économiste allemand et fondateur de l'ordolibéralisme, il s'installera en Suisse pour longtemps. En 1934, il va dans le même sens que Richard Behrendt. Si un État ne fait pas pression sur un autre, il n'y a pas d'impérialisme, dit-il:

Il existe suffisamment d'États capitalistes qui n'ont aucun caractère impérialiste. Il suffit de citer la Suisse, la Suède, le Danemark, la Norvège et la Tchécoslovaquie. La Hollande doit aussi être incluse à ce groupe de pays capitalistes non impérialistes [...]. L'exemple de la Suisse poussera quand même un représentant opiniâtre de la théorie économique de l'impérialisme

18. Behrendt Richard, *Die Schweiz un der Imperialismus. Die Volkswirtschaft des hochkapitalistischen Kleinstaates im Zeitalter des politischen und ökonomischen Imperialismus*, Zurich: Rascher & Cie, 1932.

à se demander si l'impérialisme doit nécessairement se servir de moyens politiques pour atteindre son but, qui est l'obtention d'une position dominante. « La Suisse » n'a-t-elle pas « soumise » le nord de l'Italie avec ses banques et ses usines électriques ? Nous acceptons le présupposé que la possession de banques, d'usines électriques, de chemin de fer et de compagnies de gaz confère de l'influence et du pouvoir. Mais il est impossible de démontrer ici la présence d'« impérialisme ». Si cette expression souhaite garder un sens raisonnable, il est nécessaire que le sujet de la politique impérialiste soit un État étranger. Ce sujet manque dans notre exemple, car ce n'est pas « la Suisse » qui s'étend dans le nord de l'Italie, mais des Suisses – des personnes physiques ou juridiques – qui y font des affaires et espèrent trouver leur compte. [...]. Il est donc absolument faux de parler d'impérialisme lorsqu'une entreprise étrangère s'installe dans un pays, pour autant que derrière cette installation ne se cachent pas des pressions ou des rapports de force engagés par l'État étranger.<sup>19</sup>

Ce livre devrait permettre au lecteur d'interroger les propos de Wilhelm Röpke. La frontière est-elle si claire entre « des Suisses » et « la Suisse », soit entre ces entrepreneurs qui font des affaires en Argentine et les dirigeants politiques helvétiques ? D'ailleurs, ces entrepreneurs ne sont-ils, dans leur lieu d'accueil, que des affairistes ? Nous verrons que rien n'est moins vrai. Dans le cas argentin, non seulement la Confédération est constamment aux côtés des hommes d'affaires suisses pour exercer des pressions sur l'État argentin, mais aussi les entrepreneurs d'origine suisse en viennent parfois à faire partie de l'État argentin lui-même et donc à y exercer une influence de l'intérieur.

Béatrice Veyrassat s'est aussi saisie de la question. Dans son importante thèse de 1993, elle s'interroge sur la question d'un impérialisme *Swiss made*<sup>20</sup>. Elle le qualifie d'informel. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les milieux d'affaires helvétiques ont effectivement eu de l'influence sur l'économie du Brésil et du Mexique. Mais elle s'est exercée en déconnexion d'avec l'État, dit-elle. Elle penche vers l'idée de *business imperialism*. Empruntée à

19. Wilhelm Röpke, « Kapitalismus und Imperialismus », in *Zeitschrift für schweizerische Statistik und Volkswirtschaft*, 1934, pp. 370-386. Citation traduite par Michaël Girod.

20. Veyrassat (1993), pp. 19-40.

D. C. M. Platt<sup>21</sup>, cette notion réfère à un impérialisme des intérêts privés. Le contrôle s'exerce par le capital, mais uniquement dans certains secteurs d'activité. C'est une approche micro-économique qui analyse les pratiques des acteurs privés.

Bien que très intéressante, son analyse se focalise sur le XIX<sup>e</sup> siècle. Or, à cette époque, l'État suisse n'est présent outre-mer qu'au travers d'un réseau consulaire. Ses prérogatives sont encore très limitées. Pour le XX<sup>e</sup> siècle, en Argentine, cette analyse ne tient plus. Car, dans ce contexte, la présence diplomatique et politique suisse se renforce. Elle entre bel et bien dans les jeux d'influence. À quoi il faut aussi ajouter l'entrée en scène tonitruante du capital financier. Il aborde l'Amérique latine dans des proportions d'une ampleur inégalée par rapport au XIX<sup>e</sup> siècle.

Certains historiens se sont inspirés de Richard Behrendt pour caractériser l'impérialisme à la suisse. Empoignant leur plume, ces auteurs ont fait fleurir les qualificatifs : impérialisme secondaire, feutré, oblique, masqué, occulte ou encore invisible<sup>22</sup>. Jacques Pous, Hans Ulrich Jost ou encore Sébastien Guex amènent un élément nouveau qu'il serait pertinent de creuser. Pour eux, l'absence de démarche guerrière et de pression directe ne permet pas d'affirmer que les dirigeants suisses n'ont pas de visée délibérée de domination vis-à-vis des marchés d'outre-mer. L'absence de colonie offre il est vrai l'image d'un pays pacifique. Et celle-ci se renforce encore lorsqu'on y ajoute la neutralité, les bons offices et les activités du CICR, autant d'instruments de la politique extérieure suisse. Mais loin d'être contradictoire avec l'impérialisme, cette belle image, au contraire, le favorise. Et ce n'est pas un pis-aller,

21. Platt Desmond Christopher Martin, *Business Imperialism, 1840–1930: An Inquiry Based on British Experience in Latin America*, D. C. M. Platt (éd.), Oxford: Clarendon Press, 1977.

22. David Thomas et Etemad Bouda, «Un impérialisme suisse? Introduction», in *Traverse*, vol. 2, 1998, pp. 7-16; Guex Sébastien, «L'impérialisme suisse ou les secrets d'une puissance invisible», in *CADTM*, janvier 2008, pp. 1-8, Jost Hans-Ulrich, «La Suisse dans le sillage de l'impérialisme américain», in *À tire d'ailes*, Lausanne: Antipodes, 2005 (1<sup>re</sup> édition: 1988), pp. 537-547; Pous Jacques, *Henri Dunant l'Algérien ou le mirage colonial*, Genève: Grounauer, 1979; Stucki Lorenz, *L'empire occulte: les secrets de la puissance helvétique*, R. Laffont, 1970; Udry Charles André, «L'impérialisme suisse au Brésil. Aider à exploiter», in *Critiques de l'économie politique*, octobre-décembre, 1973, pp. 263-281; Witschi Beat, *Schweizer auf imperialistischen Pfaden. Die schweizerischen Handelbeziehungen mit der Levante 1848-1914*, Stuttgart, 1987; Wirz Albert, «Die humanitäre Schweiz im Spannungsfeld zwischen Philanthropie und Kolonialismus: Gustave Moynier, Afrika und das IKRK», *Traverse*, n°2, 1998, pp. 95-111; Zichichi Lorenzo, *Il colonialismo felpato. Gli svizzeri alla conquista del Regno delle due Sicilie (1800-1848)*, Palermo: Sellerio, 1988; Ziegler Jean, *Une Suisse au-dessus de tout soupçon*, Paris: Seuil, 1976, pp. 11-45.

nous disent les historiens, mais un choix politique et stratégique. Les outils de politique extérieure que je viens de citer seraient le bouclier cachant l'épée qui sert les intérêts privés, si l'on file la métaphore de Jost.

Ces dernières années, l'intérêt des chercheurs pour les relations Suisse/ outre-mer s'est approfondi. Mais la question de l'existence d'un impérialisme suisse et de ses formes n'a pas vraiment avancé. Se rattachant à l'histoire globale ou aux études postcoloniales, ces travaux contribuent à établir une évidence qui aura mis longtemps à s'imposer : entre le XVII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle, toute une série d'acteurs suisses (émigrants, militaires, marchands, missionnaires, administrateurs, investisseurs, entreprises, etc.) participent aux expériences colonialistes et impérialistes<sup>23</sup>.

Ces études permettent, dans tous les cas, de mettre en lumière quatre caractéristiques récurrentes de l'expansion suisse vers outre-mer. À la question centrale qui traverse les théories de l'impérialisme de savoir si le moteur du phénomène est d'abord politique ou économique, la réponse ne laisse aucun doute dans le cas helvétique. Les industriels et financiers sont le turbo diesel du mouvement d'expansion. La richesse relative de la Suisse permet à certains secteurs de sa bourgeoisie de participer à la course aux marchés extérieurs et d'imposer à autrui leurs intérêts propres. La deuxième caractéristique touche à la discrétion. Agir dans le sillage des grandes puissances masque les activités des capitalistes helvétiques. La troisième caractéristique concerne le rôle décisif de

23. Pour un état de la situation de la recherche à cet égard, voir Etemad Bouda et Humbert Mathieu, « La Suisse est-elle soluble dans sa "postcolonialité" », *Revue suisse d'histoire*, n° 2, 2014, pp. 279-291. Parmi ces études, voir, par exemple, Bott Sandra, *La Suisse et l'Afrique du Sud, 1945-1990 : commerce, finance et achats d'or durant l'apartheid*, thèse, Lausanne, 2008 ; David Thomas, Etemad Bouda, Schaufelbuehl Janick Marina, *La Suisse et l'esclavage des Noirs*, Lausanne : Antipodes, 2005 ; Dejung Christophe et Zangger Andrea, « British Wartime Protectionism and Swiss Trading Companies in Asia During The First World War », *Past and Present*, n° 207, mai 2010, pp. 181-213 ; Guex Sébastien, « Le négoce suisse en Afrique subsaharienne. Le cas de la société Union Trading Company (1859-1918) », in Bonin Hubert et Cahen Michel, *Négoce blanc en Afrique noire. L'évolution du commerce à longue distance en Afrique noire du 18<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècles*, Paris : Société française d'histoire d'outre-mer, 2001, pp. 225-253 ; Lützelshwab Claude, *La Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif (1853-1956) : un cas de colonisation privée en Algérie*, Berne : Peter Lang, 2006 ; Perrenoud Marc, « Guerres, indépendances, neutralité et opportunités : quelques jalons historiques pour l'analyse des relations économiques de la Suisse avec l'Afrique (des années 1920 aux années 1960) », in *Suisse-Afrique (18<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles) : de la traite des Noirs à la fin du régime de l'apartheid*, Münster : LIT, 2005 ; Pous (1979) ; Rossinelli Fabio, *La Société de géographie de Genève et l'impérialisme suisse (1858-1914)*, Mémoire de licence, dir. Sébastien Guex, Université de Lausanne, 2013 ; Hauser-Dora Angela M., *Die Wirtschaftlichen und handelspolitischen Beziehungen der Schweiz zu überseeischen Gebieten ( 1873-1913)*, Berne : Lang, 1986.

l'émigration marchande. En amont de l'expansion économique, ces hommes creusent les sillons pour les marchandises et les capitaux. Ils sont aussi capables d'actionner les leviers d'influence dans leur pays d'accueil. Enfin, quatrième caractéristique, c'est l'image de marque de la Suisse. Pacifique, neutre et humanitaire, elle suscite un préjugé favorable à l'égard du « petit » pays européen. Dans ce livre, j'interrogerai ces quatre caractéristiques dans le cadre des relations helvético-argentes.

### MÉTHODES ET FONDS D'ARCHIVES

La méthode utilisée pour aborder les relations économiques helvético-argentes articule deux approches, celle de l'histoire « froide » (volet quantitatif) et celle de l'histoire « chaude » (volet qualitatif).

L'histoire « froide » reconstitue les flux commerciaux et financiers entre les deux pays de 1891 à 1979. Les statistiques du commerce ont permis d'établir les montants et la structure par produits des échanges de biens<sup>24</sup>. Pour les échanges financiers, j'ai utilisé des sources primaires et publiées. J'ai ainsi pu mettre en évidence les montants, la nature, les secteurs d'activité et les partenaires des investissements suisses en Argentine. Cette analyse de type macroéconomique, dont les résultats n'ont pas pu être placés dans cet ouvrage, sert de socle pour l'analyse qualitative. Le lecteur intéressé trouvera toutes les données statistiques sur le site internet des Éditions Antipode ou dans le manuscrit original déposé à la Bibliothèque universitaire de Lausanne<sup>25</sup>. Ces séries chiffrées permettent de mesurer la marge de manœuvre dont disposent les dirigeants des deux pays, de mettre en perspective leurs choix, leurs atouts et/ou leurs handicaps dans l'arène des négociations.

L'histoire « chaude » se construit avec des sources issues d'archives publiques et privées. Cette documentation a été consultée principalement en Suisse et, secondairement, en Argentine, en Belgique et en France. Les archives publiques offrent une large documentation

24. Administration fédérale des douanes, *Statistiques du commerce extérieur de la Suisse*, Berne : Direction générale des douanes, 1936-1978 et Dirección general estatística de la nación Argentina, *Anuario del comercio exterior de la República Argentina*, Buenos Aires, 1936-1978.

25. Voir les annexes en ligne sur [[www.antipodes.ch](http://www.antipodes.ch)] à la page du présent ouvrage.

sur les négociations officielles. Celles-ci portent généralement sur des accords de commerce et/ou de paiement.

La colonne vertébrale de mon corpus de sources, ce sont les fonds d'archives des principaux départements et divisions chargés des relations extérieures de la Suisse au sein de l'administration fédérale : le Département fédéral de l'économie publique et sa Division du commerce ; le Département politique fédéral et sa Division des affaires étrangères ; le Département des finances et des douanes ; le fonds regroupant les informations personnelles de certains protagonistes. J'ai aussi dépouillé les fonds de la Banque nationale suisse, acteur clé de la régulation des rapports économiques entre les deux pays.

En Argentine, les recherches en archives ont été compliquées. Les sources publiées sont nombreuses, mais très dispersées. Quant aux sources primaires, elles sont rares. Les inventaires ne sont pas à jour pour un marché secondaire tel que la Suisse. Les documents accessibles aux archives du Ministère des relations extérieures étaient surtout ceux de la Seconde Guerre mondiale. À la Banque centrale d'Argentine (BCRA), j'ai pu obtenir quelques contrats signés entre les grandes banques suisses et le gouvernement argentin. Les deux bibliothèques de la BCRA renferment de nombreuses revues économiques d'époque très utiles. Enfin, à la Bibliothèque nationale argentine, j'ai pu me pencher sur les fonds d'archives de la présidence d'Arturo Frondizi. Mais il ne couvre que les années 1958-1962. La bibliothèque du Ministère de l'économie dispose des procès-verbaux des séances du Parlement argentin. Ils ont été importants pour mettre au jour les débats politiques tendus qui accompagnent les compagnies d'électricité à fortes participations suisses. Les Archives générales de la Nation ne m'ont rien offert.

En France, les archives financières du Ministère de l'économie et des finances possèdent la documentation nécessaire pour les années 1956-1965. Dès 1957, l'Argentine signe un accord multilatéral de commerce et de paiement avec onze pays européens, dont la Suisse. Ces pays forment alors le groupe de créanciers publics connu, encore aujourd'hui, sous le nom du Club de Paris. Dès ce moment, les relations économiques helvético-argentines transitent en partie par cette institution financière internationale. Les archives du Club sont inaccessibles. Mais des fonds existent aux archives susmentionnées. Car, dès sa création, l'institution établit

son siège au département du Trésor français. La documentation est très riche, même passionnante. Elle offre une vue d'ensemble des positions de chacun des pays en négociation avec l'Argentine. L'approche bilatérale s'efface pour mettre en pleine lumière la constellation européenne à laquelle appartient la Suisse. Il devient possible de mieux comprendre la place qu'elle y tient.

Les archives privées de Suisse et de Belgique sont aussi très riches, même si elles ont subi un certain écrémage. Au vu de la forte influence des grandes associations faitières de l'économie sur les négociations helvético-argentes, la consultation des archives de l'Association suisse des banquiers (ASB) à Bâle était incontournable. J'ai surtout dépouillé les procès-verbaux de son Comité Amérique latine. On peut y lire les motivations des milieux financiers. Lors des séances, ces hommes parlent vrai, parlent brut. Les stratégies de défense de leurs intérêts en Argentine sont exposées sans aucune circonvolution. Les relations qu'ils entretiennent avec les cercles politiques sont à nu. Et autant dire qu'elles sont étroites.

La documentation du Vorort, cette importante association faitière des patrons de l'industrie, a été consultée aux archives de l'administration fédérale. Ses liens ténus et constants avec la Division du commerce expliquent la présence d'une documentation abondante aux archives publiques.

Enfin, les archives des sociétés financières pour l'électricité sont du même acabit que celles de l'ASB. J'ai consulté celles de la Motor-Columbus à Baden et celles de la Sofina (Société financière de transports et d'entreprises industrielles) à Bruxelles. Ces deux sociétés contrôlent les deux compagnies d'électricité à forte participation helvétique du Grand Buenos Aires. Les procès-verbaux des conseils d'administration et des comités de direction offrent des informations de première main. Ils mettent en lumière les stratégies de défense de leurs intérêts en Argentine. Ils font aussi apparaître leur réseau d'affaires. À Baden, les procès-verbaux des années 1976-1979 manquent. Il s'agit de la période durant laquelle la dictature argentine rachète l'une des entreprises d'électricité en mains suisses dans des conditions douteuses. À Bruxelles, se sont les procès-verbaux de l'année 1936 qui ont été retirés des fonds. C'est un moment où les négociations entre le gouvernement argentin et la société financière sont entachées par la corruption.

Ma recherche présente un biais important : les relations helvético-argentes sont décrites et analysées au travers de la documentation



disponible. Le point de vue suisse prend sans doute trop de place en raison du peu de sources primaires trouvées à Buenos Aires. Le lecteur pourrait parfois avoir l'impression que les autorités argentines sont un peu passives. Ce serait sans doute plus un reflet des sources consultées que de la réalité.

### **STRUCTURE DE L'OUVRAGE**

Ce livre se compose de cinq chapitres. À cela s'ajoutent des annexes statistiques présentant les résultats à froid de l'évolution des flux commerciaux et financiers, ainsi que des fiches biographiques sur les principaux acteurs engagés dans les relations helvético-argentines. Les cinq chapitres décrivent et analysent les principales étapes de ces relations. Faites de continuité et de ruptures, elles sont traversées par différentes thématiques: relations politiques, commerciales et financières, mais aussi jeu des divers acteurs impliqués. Ces thèmes sont abordés sous le prisme du rapport de force dans le couple helvético-argentin.

Le chapitre 1 s'étend de 1891 à 1936. C'est la première phase de l'expansion helvétique en Argentine. Les Suisses jettent l'ancre au pays de la Plata. Une légation est créée en 1891. Des émigrants qualifiés s'y installent confortablement. Les bases au développement de flux commerciaux et financiers conséquents sont posées. Céréales contre biens industriels et investissements électriques forment le cœur d'une entente de longue durée.

Le chapitre 2 entre dans la Seconde Guerre mondiale. C'est une phase de consolidation des positions acquises par les industriels et financiers suisses sur le marché argentin. Le conflit prépare en quelque sorte le terrain pour la suite: une explosion des échanges dans l'immédiat après-guerre. L'entente est au beau fixe entre les deux gouvernements. Une seule ombre ternit le tableau: les velléités de nationalisation des compagnies d'électricité. Comment y échapperont-elles?

Dans le chapitre 3, les capitalistes suisses découvrent ce qu'est un gouvernement de nationalisme économique. Ils ne reconnaissent plus l'Argentine. La période Perón, 1946-1955, fragilise leurs assises. Toutefois, en 1947, un important accord de commerce est signé entre les deux pays. Les céréales argentines sont devenues de l'or dans un monde en proie à la famine. Et le seul pays en mesure de produire des biens industriels en Europe a de quoi les marchander. C'est un moment exceptionnel des relations

helvético-argentines. Le leitmotiv du *business as usual* ne fonctionne plus.

Le chapitre 4 va de 1956 à 1961. Les relations bilatérales helvético-argentines s'effacent derrière le multilatéralisme. Les institutions financières internationales (Club de Paris, Fonds monétaire international, Banque mondiale) entrent en scène. Elles influencent fortement les relations entre les deux partenaires. Compte tenu du développement fulgurant de la place financière suisse, il n'est pas difficile de deviner en faveur de qui. Les investissements électriques sont le centre de toutes les attentions. Et l'arme du crédit en mains suisses se révèle être un atout redoutable pour les protéger.

Le dernier chapitre nous plonge dans la période trouble des dictatures d'Argentine. De 1966 à 1979, la problématique des investissements électriques domine tout. Les dirigeants suisses et les militaires argentins ont des poignées de main franches et amicales. L'exportation de capitaux suisses prend la tangente. L'État argentin rachète la dernière compagnie d'électricité en mains suisses à des conditions délicieuses pour les actionnaires.

Quelques remarques sont nécessaires avant d'entrer dans le vif du sujet. Les personnalités dont les noms sont suivis d'un astérisque (\*) trouvent leur notice biographique en fin d'ouvrage. Toutes les citations allemandes, espagnoles et anglaises ont été traduites en français dans le texte. Dans mon manuscrit de thèse, en note de bas de page, on pourra néanmoins les lire dans leur langue originale. Enfin, j'utilise le terme « capitalistes » pour désigner les acteurs financiers, commerciaux et industriels. Si ce terme réfère, dans le langage courant, à un champ lexical marxiste, j'aimerais souligner qu'il est employé par les dirigeants de l'économie suisse eux-mêmes. Ainsi parlent-ils dans leurs correspondances de la nécessité de défendre « les capitalistes suisses ».

# 1. JETER L'ANCRE EN ARGENTINE, 1891-1937

Colonie financière de l'Europe, l'Amérique latine a été irriguée par les capitaux venus des grandes puissances industrielles, l'Angleterre, surtout, la France, l'Allemagne, mais non sans contrepartie... Débarrassée de la domination coloniale ibérique, l'Amérique latine passe, en quelque sorte, sous la domination collective de l'Europe.<sup>1</sup>

L'historien Pierre Chaunu omet les petites puissances industrielles dans ce constat portant sur la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Or, certaines d'entre elles, comme la Suisse, la Belgique et la Hollande, vont aussi, grâce à leurs capitaux, participer à cette domination collective de l'Europe en Amérique latine. L'exemple des relations entre la Suisse et l'Argentine l'illustre parfaitement.

Entre les deux pays, les liens se nouent dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque les dirigeants argentins cherchent à mettre en valeur leur vaste territoire. Ils ont besoin de main-d'œuvre, de biens industriels et de capitaux. Le Vieux Continent en regorge.

Au même moment, les milieux privés suisses sont en quête de débouchés pour leurs industries et d'espaces de rentabilité pour leurs capitaux. La montée en puissance de l'Argentine sur la scène globale ne manque donc pas d'attirer leur attention : entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et la Seconde Guerre mondiale, le pays se hisse, en termes de revenu par habitant, dans la cour des dix pays les plus riches du monde<sup>2</sup>. Cette croissance économique fulgurante n'a que peu de parallèles dans l'histoire. Et, en Europe, l'expression « riche comme un Argentin »<sup>3</sup> fleurit dans toutes les bouches.

À l'intérêt économique que suscite l'Argentine s'ajoute le politique. Les dirigeants européens et suisses apprécient beaucoup,

1. Chaunu Pierre, *Histoire de l'Amérique latine*, Paris: Presses universitaires de France, (1<sup>re</sup> édition, 1949) 2012, p. 91.

2. Araoz Maria Florencia, «La calidad institucional en Argentina en el largo plazo», *Working Papers in Economic History*, Universidad Carlos III de Madrid, décembre 2011, p. 1.

3. Rouquié Alain, *Pouvoir militaire et société politique en République d'Argentine*, Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1978, p. 18.

en effet, leurs homologues du pays de la Plata. Ces derniers, libre-échangistes et conservateurs, sont convaincus d'appartenir à l'extrême sud de l'Europe, à une « colonie informelle » de la Grande-Bretagne<sup>4</sup>. En conséquence, ils adoptent une politique d'ouverture inconditionnelle au capital étranger, paient leurs dettes rubis sur l'ongle et ne négligent aucun effort pour maintenir une certaine stabilité politique. En résumé, ils font tout ce qui est en leur pouvoir pour éliminer les obstacles qui, traditionnellement, hantent l'esprit des classes dominantes européennes lorsqu'elles envisagent l'Amérique latine.

Enfin, des aspects démographiques et idéologiques renforcent encore les penchants pour l'Argentine. Une population composée d'immigrants européens blancs suscite, à l'heure où l'idéologie coloniale obsède les esprits, un degré de confiance plus élevé qu'ailleurs outre-mer. Le noyau dur de la bourgeoisie suisse tournée vers l'extérieur pense, en effet, que seuls les Blancs sont aptes à apporter progrès, prospérité et culture. En 1905, par exemple, on peut lire dans le journal *Le Globe* (organe de la Société de géographie de Genève) :

Le paysan argentin, le Gaucho, est impuissant à contribuer au progrès. Malgré ses quelques bonnes qualités, sa nature indolente le conduit à la ruine, sans espoir de salut. Seule l'immigration européenne en masse pourra apporter un développement intellectuel plus complet et favoriser l'utilisation des ressources si abondantes de ce pays.<sup>5</sup>

Mais l'essentiel est ailleurs. Ces immigrants sont des consommateurs aux revenus relativement élevés. Ils achètent volontiers des produits suisses. La population d'Argentine, comme le dit un diplomate en 1912, « consomme beaucoup et développe une forte demande lorsque la récolte a été bonne. L'argent coule alors facilement »<sup>6</sup>. On ne peut pas en dire autant des autres marchés d'Amérique latine à cette époque. Ainsi, pour toutes les raisons

4. Rapoport Mario, *Las políticas económicas de la Argentina. Una breve historia*, Buenos Aires : Grupo Editorial Planeta, 2010, pp. 17-22.

5. « République argentine. Résumé géographique, historique et commercial et récentes explorations dans la Patagonie », *Le Globe: organe de la société de géographie de Genève*, t. 44, Bulletin n° 2, Genève : Librairie R. Burkhardt, février 1905, p. 113

6. AFB, E 2400 1000/717 vol. 62 – Rapport de gestion de la légation de suisse à Buenos Aires (ci-après LSBA) pour l'année 1912, p. 8.

évoquées – économiques, politiques, démographiques et idéologiques –, l'Argentine est vue par les milieux d'affaires comme un « pays aux possibilités illimitées »<sup>7</sup>.

Dans ce chapitre, quatre aspects importants des relations helvético-argentesines sont examinés: la création de la légation de Suisse à Buenos Aires (1891); l'insertion des milieux d'affaires helvétiques installés à Buenos Aires; l'implantation et le développement des investissements placés dans le secteur électrique portorien; et, enfin, l'accord de commerce et de paiement signé, en janvier 1934, entre la Confédération et la République. Avant de traiter ces quatre aspects, un rapide aperçu du développement des relations commerciales et financières helvético-argentesines permet de poser le décor. Entre 1890 et 1937, diplomates, immigrants, commerçants et financiers suisses ont abordé en terre d'Argentine. Ils y jettent leur ancre.

### LES ÉCHANGES COMMERCIAUX ET FINANCIERS EN BREF

Les chiffres globaux laissent penser que les deux pays sont des partenaires commerciaux mineurs l'un pour l'autre. En 1933, l'Argentine représente 2,3% du commerce extérieur total de la Suisse. Inversement, cette proportion est de 3%<sup>8</sup>. Par tête d'habitant, les chiffres sont plus impressionnants. La Suisse est, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, le deuxième client de l'Argentine derrière la Grande-Bretagne. Mais l'intérêt commercial réciproque est encore plus évident si l'on considère certains produits.

Depuis le début du siècle, l'Argentine fournit des céréales à la Suisse dans des proportions considérables. De 1914 à 1930, par exemple, 87% de la totalité du maïs qui passe la frontière suisse est argentin<sup>9</sup>. En ce qui concerne le froment, le pays de la Plata s'impose comme l'un des trois principaux fournisseurs du

7. Formule employée par Moritz Alemann, issu d'une famille d'origine suisse influente en Argentine, lorsqu'il vient vanter en termes économiques les atouts des pays d'Amérique latine devant la Société commerciale de Bâle en 1908. Voir: Alemann Moritz, *Argentinien Bedeutung für Handel, Kapitalanlagen und Niederlassung: Vortrag gehalten in der Kaufmännischen Gesellschaft zu Basel*, 28. März 1908, Bâle: A. Geering, 1908, p. 5.

8. Archiv für Zeitgeschichte, Zürich (AFZ). Fond: NZZ-Archiv. Cote: 3.2. Brochure de la Privatbank & Verwaltungsgesellschaft Zürich, «Argentinien», mai 1933, p. 20.

9. Administration fédérale des douanes, *Statistiques du commerce extérieur de la Suisse*, Berne: Direction générale des douanes, 1914-1930. Voir Annexe. Commerce. Graphique 4b: Évolution de la structure des principaux produits en provenance d'Argentine importés en Suisse, 1892-1990.

marché helvétique à côté des États-Unis et du Canada. Il remplace, en partie, le marché russe après la révolution bolchévique de 1917. Outre les céréales, la Suisse achète à l'Argentine du cuir et des peaux, des laines brutes, du crin, des fruits oléagineux, de l'oléomargarine, mais aussi de la viande de façon croissante depuis 1918.

Dans le sens inverse, la Suisse vend à l'Argentine, jusqu'en 1914, essentiellement des produits des secteurs traditionnels de son économie, soit des produits alimentaires (fromage, chocolat, lait condensé), des montres, du textile et des articles de bijouterie<sup>10</sup>. Ensuite, la création d'une industrie légère dans le pays de la Plata va favoriser l'exportation de produits des secteurs en plein développement de son industrie: machines pour l'industrie textile, moteurs, appareils électrotechniques et produits de la chimie-pharmacie.

Entre 1891 et 1937, la balance commerciale est constamment défavorable à la Suisse. Mais le déficit est compensé par les transferts financiers liés aux nombreux investissements placés en Argentine. Il ne s'agit pas d'une tendance spécifique aux relations helvético-argentines. Jorge Del Rio, un influent ingénieur argentin, voit dans ces transferts financiers un des mécanismes de la domination collective de l'Europe:

Car nous devons savoir que, malgré que l'on vende beaucoup plus que l'on achète, notre balance commerciale nous est complètement défavorable depuis de nombreuses années parce qu'il faut transférer chaque année des centaines de millions de pesos en termes de dividendes et d'intérêts.<sup>11</sup>

Dividendes et intérêts sont donc les revenus des placements financiers. Les capitalistes suisses ont surtout investi dans le secteur électrique argentin – on y reviendra en détail –, mais pas seulement. En 1926, l'économiste Joseph Mirelman considère qu'«il n'existe pas en Suisse de fabriques ayant acquis une certaine importance qui n'ait pas, en Argentine, une filiale ou un représentant

10. Administration fédérale des douanes. Voir Annexe. Commerce. Graphique 4a: Évolution de la structure des principaux produits exportés par la Suisse vers l'Argentine (en pourcentage), 1914-1976.

11. Del Rio Jorge, *Como se forma el capital extranjero*, Buenos Aires, 1937, p. 8.

spécial»<sup>12</sup>. L'auteur évalue alors à 100 millions de francs la totalité des placements effectués sous forme d'investissements de portefeuille et directs<sup>13</sup>. Ce montant représenterait 3% du capital helvétique total investi à l'étranger.

Dix ans plus tard, les placements sont quasiment cinq fois supérieurs. En 1937, en effet, la légation de Suisse à Buenos Aires les évalue à 450-500 millions de francs, ce qui correspondrait à 5-6% de la totalité des capitaux suisses placés à l'étranger<sup>14</sup>. Avec ce montant, l'Argentine est le deuxième marché d'investissement pour les Suisses en Amérique latine, derrière le Mexique (700-800 millions de francs) et devant le Brésil (300-400 millions de francs). Ces centaines de millions s'écoulent vers 112 banques, 35 entreprises commerciales et industrielles, 22 particuliers, 10 sociétés financières et d'assurance<sup>15</sup>. Parmi les plus importants placements, hors secteur électrique, on trouve avant tout la Banque hypothécaire suisse-argentine, filiale du Crédit suisse, dont le siège est à Zurich. Elle est fondée le 11 avril 1910 avec un capital de 10 millions de francs afin d'exercer tout type d'affaire bancaire (mais de préférence des affaires hypothécaires) depuis Buenos Aires<sup>16</sup>. Il y a aussi des investissements dans l'entreprise pétrolière Astra.

C'est dans les années 1920 que l'exportation de capitaux suisses vers l'Argentine prend une réelle envergure. Plusieurs entreprises suisses, après avoir installé des maisons de ventes à Buenos Aires, commencent à y ouvrir des filiales de production. C'est le cas, pour ne citer que les plus grandes, de Brown, Boveri & Cie (1922), Bally & Co (1925), Sulzer (1925), Nestlé (1929), Hoffmann-La Roche (1930) et Ciba (1931), auxquels il faut ajouter la création d'une succursale de la maison de négoce de céréales André & Cie (Lausanne), dont le nom argentin est La Plata Cereal (1928)<sup>17</sup>. Ces investissements directs sont un moyen de contrer le processus

12. Mirelman Joseph, *Die wirtschaftlichen Beziehungen zwischen Argentinien und der Schweiz*, dissertation, Universität Zürich, 1926, p. 144.

13. *Ibid.*, p. 127.

14. AFB, E 2400 1000/717 vol. 63 – Rapport de gestion de la LSBA pour l'année 1937; Chambre de commerce suisse en Argentine, « Les intérêts économiques de la Suisse en Argentine », *Étude et problème*, n° 1, Buenos Aires, 1937, p. 8.

15. Somavilla Antonio (1994), pp. 100-101 et AFB, E7110 1/32. Rapport du Directoire de la Banque nationale suisse (ci-après BNS) à Giuseppe Motta, chef du Département politique, 27 août 1934, in *Documents diplomatiques suisses*, vol. 11, n° 58, pp. 186-197.

16. Mirelman (1926), p. 117.

17. Voir Annexe – Investissements. Tableau 3: Filiales d'entreprises suisses sises en Argentine, 1913-1990.

de substitution des importations par lequel les dirigeants argentins cherchent à développer le secteur industriel. Cette vague de nouveaux investissements s'insère dans un phénomène plus large, puisque la plupart des pays européens y ont recours. Pour l'économiste argentin Jorge Schvarzer, on est face à une stratégie des métropoles (substitution des exportations) visant à conserver ou conquérir les marchés extérieurs<sup>18</sup>. Les maisons mères s'assurent ainsi de nouvelles commandes d'équipement au travers de leurs filiales de production.

L'exportation de capitaux suisses vers l'Argentine s'effectue également sous forme d'emprunts. Entre 1880 et 1913, environ vingt emprunts argentins sont partiellement placés en Suisse<sup>19</sup>. Le plus important concerne, en 1910, la province de Buenos Aires, avec un montant de 30 millions de francs. Placé à 4,5 % d'intérêt, il est destiné aux chemins de fer argentins<sup>20</sup>. Entre 1924 et 1938, selon les données de l'économiste William E. Rappard, les émissions argentines en Suisse se seraient montées à 57 millions de francs (en valeur nominale)<sup>21</sup>. Les transferts financiers liés à ces importants placements compensent donc le déficit de la balance commerciale que la Suisse a avec l'Argentine.

Pour terminer ce bref panorama, un mot encore sur le poids de l'Argentine pour les cercles économiques suisses par rapport au reste de l'Amérique latine. Dès 1898, l'Argentine prend la place du Brésil en tant que principal partenaire commercial dans la région.

18. Schvarzer Jorge, « Los avatares de la industria argentina », *Todo es historia*, 1971, pp. 8-9. En ligne : [<http://www.jorgeschvarzer.com.ar/>] consulté le 15 juin 2015.

19. Les montants ne sont pas connus. Les emprunts placés en Suisse sont recensés par la BNS dans son *Manuel statistique du Marché financier suisse* (Zurich: Schulthess & Co A.-G., 1944). Ainsi, les emprunts émis sur d'autres places mais avec participation helvétique n'y apparaissent pas. Alfredo F. Orelli (représentant du Crédit suisse à Buenos Aires de 1971-1976), dans « Argentina y la banca suiza », (in *150 años de relaciones suizo-argentinas 1834-1984*, Buenos Aires: Federación de Asociaciones Suizas de la Republica Argentina, 1984, pp. 52-54) présente des données plus amples que celles de la BNS. Il parle effectivement de 20 emprunts argentins auxquels participent les investisseurs helvétiques: quatorze sont des emprunts d'États ou de provinces, trois sont dédiés aux chemins de fer et trois autres encore sont des emprunts d'entreprises industrielles ou autres. Sur ces emprunts, voir également: Hauser-Dora (1986), p. 173.

20. L'émission de l'emprunt 1910 se fait au travers d'un consortium bancaire international dont le chef de file est la Dresdner Bank d'Allemagne et auquel participe la banque Speyr & Co de Bâle. Cette dernière met cet emprunt en souscription en Suisse. Elle est le domicile d'encaissement en francs des coupons de l'emprunt dans le pays. Ce rôle passe ensuite en mains de la Société de banque suisse (ci-après SBS), puisqu'elle rachète Speyr & Co en 1912. Pour une présentation de l'emprunt de 1910 et de son évolution jusqu'en 1956, voir: AASB. Fonds: Comité Amérique du Sud de l'ASB, Classeur 1959 e. Petit dossier: Emprunt Buenos Aires.

21. Rappard (1945), p. 71.



Jusqu'en 1937, le marché argentin capte, en moyenne, près de 47 % de toutes les marchandises échangées entre la Suisse et l'Amérique latine<sup>22</sup>. Son poids, pour prendre une autre valeur comparative, correspond, *grosso modo*, à celui de l'Afrique entière dans le commerce extérieur suisse. Viennent ensuite, par ordre d'importance, le Brésil, le Mexique et le Chili. Des échanges, plus marginaux, se développent également avec l'Uruguay, la Colombie, le Pérou, le Venezuela, la Bolivie, l'Équateur et le Paraguay. L'Amérique centrale représente quant à elle une part encore très négligeable dans ces échanges. Cependant, par rapport au XIX<sup>e</sup> siècle, on assiste à une diversification des débouchés et, surtout, à une montée en force des intérêts financiers et industriels, par opposition à ceux du commerce, qui avaient dominé le siècle précédent. C'est bien sur le marché argentin qu'intérêts financiers et industriels, main dans la main, se déploient mieux que partout ailleurs. Remontons maintenant aux origines de ces échanges économiques.

#### **UNE LÉGATION DE SUISSE À BUENOS AIRES, 1891**

En juillet 1883, Louis-Ulysse Jaccard, vice-consul de Suisse à Buenos Aires et commerçant d'horlogerie, renseigne le Conseil fédéral sur les transformations qui travaillent l'Argentine :

Grâce à la sagesse du Gouvernement national dont l'autorité est maintenant reconnue par toutes les provinces de la Confédération Argentine, l'époque des luttes civiles est passée, et le peuple argentin, laissant de côté la politique, est enfin franchement entré dans la voie du progrès. La confiance et le crédit aidant, toutes les forces vives du pays, toutes les sources de richesse se développent rapidement. Les capitaux étrangers affluents et les grandes entreprises telles que chemins de fer, canaux, colonisation, entreprises agricoles et industrielles, sont à l'ordre du jour. [...]. De toutes les nations du monde, la République argentine est celle dont le commerce a progressé le plus rapidement dans ces dernières années. [...]. La relation élevée du progrès commercial dans la République argentine prouve avec évidence que ses ressources naturelles sont

22. Voir Annexe. Commerce. Graphique 2: Part de l'Argentine, du Brésil et du Mexique dans les échanges commerciaux totaux de la Suisse avec l'Amérique latine, 1890-1990.

nombreuses et d'une exploitation qui devient de plus en plus en facile par l'extension des voies ferrées [...].<sup>23</sup>

Dix ans plus tard, ce constat étant toujours et encore plus enthousiasmant, le Conseil fédéral décide de remplacer le consulat par une légation. Celle-ci voit le jour à Buenos Aires le 20 février 1891<sup>24</sup>. On a là un indicateur éclatant de l'intérêt porté par les cercles dirigeants suisses à l'Argentine: le XIX<sup>e</sup> siècle n'est pas encore terminé que Buenos Aires entre dans le groupe restreint des sept capitales dans le monde où une présence diplomatique conséquente est considérée comme indispensable. En dehors du continent européen, il n'existe de légation suisse qu'à Washington. Les autres se trouvent à Paris, Vienne, Rome, Berlin et, enfin, Londres, où la légation helvétique, autre signe de l'importance de l'Argentine, est ouverte dans le même mouvement que celle de Buenos Aires.

Pourtant, à peine quelques années plus tôt, l'ouverture d'une légation en Argentine était encore loin d'être acquise. Ce pays n'était que très négligeable pour l'économie suisse, comparativement au Brésil ou même au Mexique<sup>25</sup>. L'absence de métaux précieux ou d'importants gisements miniers, par exemple, ne suscitait que dédain de la part des milieux économiques appartenant à un pays situé au centre du capitalisme mondial comme l'était la Suisse<sup>26</sup>. Ceux-ci ne regardaient l'Argentine qu'en tant que territoire sous-peuplé – hormis par les peuples indiens en lutte pour se maintenir sur les terres fertiles – et donc dépourvu de main-d'œuvre et de marché intérieur. Mais les grands changements politiques, économiques et démographiques qui bouleversent la réalité argentine entre 1860 et 1880 changent la donne<sup>27</sup>.

Les luttes pour le pouvoir auxquelles se livraient, sans fin, deux secteurs de la bourgeoisie créole argentine (les fédéralistes

23. AFB, E 2400 1000/717 vol. 62. Rapport pour l'année 1882 de Louis-Ulysse Jaccard, consul de Suisse à Buenos Aires, au Haut Conseil fédéral suisse, 25 juillet 1883.

24. Altermatt Claude, *1798-1998: Deux siècles de représentations extérieures de la Suisse*, Berne: DPF, 1998, pp. 13-19.

25. Béatrice Veyrassat montre qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, le Mexique mais surtout le Brésil dominent les échanges de la Suisse avec l'Amérique latine. Ils servent de marché de substitution dans les moments où les barrières douanières ferment les portes de l'Europe. En 1845, par exemple, point culminant d'une expansion commerciale qui a commencé autour de 1815, ce sont essentiellement ces deux marchés qui en arrivent à absorber 15 à 20% des exportations totales de la Suisse. Voir Veyrassat (1993), pp. 93-107.

26. Rouquié (1978), pp. 18-19.

27. Sur ces changements, voir Rapoport (2010), p. 27.

et les unitaires) depuis l'indépendance de 1810 prennent fin, tout comme les conflits incessants avec les populations indiennes, exterminées à la suite de nombreuses campagnes militaires achevées par celle, impitoyable, du général Roca en 1879. Ce fait d'armes est remarqué, même glorifié, par le noyau de la bourgeoisie suisse qui s'intéresse aux territoires d'outre-mer. La Société de géographie de Genève, par exemple, la qualifie de «brillante campagne», qui a «complètement anéanti l'hostilité des tribus indiennes ennemies» et qui «rétablit complètement la sécurité sur toute l'étendue du territoire argentin», permettant ainsi l'exploitation de «ces contrées riches et fertiles» par les immigrants européens<sup>28</sup>. Effectivement, le gouvernement national d'Argentine peut, à la suite de cette tuerie, consolider ses assises. Il mise dès lors, pour le développement économique du pays, sur une politique de peuplement blanc, ainsi que sur l'attraction de capitaux et de biens industriels en provenance des pays économiquement développés, parmi lesquels la Suisse figure en bonne place.

Afin de trouver des bras pour exploiter les immenses territoires qu'elles dominent désormais, les autorités argentines ouvrent des consulats à Bâle et à Berne dans la seconde moitié des années 1850. Elles renforcent ensuite ce réseau de représentation et de recrutement dans les années 1880, avec l'ouverture d'autres consulats à Genève, Saint-Gall, Zurich et Lugano<sup>29</sup>. Cette politique porte ses fruits. Dès le début des années 1880, l'Argentine revêt les atours d'une «terre promise»<sup>30</sup>. Poussés par la misère et attirés par les campagnes de propagande du gouvernement argentin, élaborées en collaboration avec des agences de colonisation privées helvétiques, beaucoup de Suisses issus de la paysannerie pauvre partent s'installer dans les provinces de Santa Fé, d'Entre Rios, de Córdoba ou de Baradero<sup>31</sup>. Au début des années 1890, à Santa Fé, leur poids économique et démographique est tel que le ministre de Suisse à Buenos Aires considère que les Suisses y

28. Procès-verbal de la Société de géographie de Genève du 27 novembre 1885, «République argentine. Résumé géographique, historique et commercial et récentes explorations dans la Patagonie», *Le Globe: organe de la société de géographie de Genève*, t. V, Bulletin n° 1, novembre 1885-Janvier 1886, Genève: Librairie R. Burkhardt, février 1886, pp. 27 et 32.

29. Mirelman (1926), p. 148.

30. Arlettaz Gérard, «Émigration et colonisation suisses en Amérique 1815-1918», *Études et Sources*, vol. 5, 1979, p. 102.

31. *Ibid.*, pp. 102-106.

forment alors un « État dans l'État »<sup>32</sup>. Mais ces émigrants d'origine modeste ne sont pas seuls à partir.

L'Argentine attire aussi des couches beaucoup plus aisées et formées. C'est notamment le cas de négociants, d'abord tessinois, qui affluent vers Buenos Aires. Ils décrivent la capitale comme tout européenne. Une ville où, comme le dit une personnalité influente de la communauté suisse à Buenos Aires, Juan Alemann, « il y a des banques, des magasins – certains aussi beaux qu'à Paris – des hôtels, des théâtres, des bibliothèques, des brasseries, des jardins publics, des pompiers, une police [...] »<sup>33</sup>. À la veille de la création de la légation, ils seraient 1000 à 1500 à Buenos Aires favorisant le développement des relations commerciales avec leur pays d'origine.

Durant les années 1880, un mouvement d'appel vers le marché argentin saisit également quelques-unes des plus grandes entreprises helvétiques. Sulzer, Nestlé et Bally y implantent leurs premières maisons de ventes<sup>34</sup>. En 1888, 92 des 5028 établissements industriels existants dans la province de Buenos Aires sont tenus par des Suisses. Ceux-ci détiendraient aussi 113 maisons de commerce, ce qui les placerait, en ce domaine, au septième rang devant les Belges et les Américains du Nord<sup>35</sup>.

Les échanges commerciaux avec la Suisse se développent rapidement après l'afflux de ses émigrants à Buenos Aires. Les exportations helvétiques vers l'Argentine, par exemple, passent de 1,8 million de francs courants en 1878 à 4,7 millions de francs en 1892<sup>36</sup>. Le poids du commerce semble donc s'alourdir suffisamment pour constituer une pression à la création d'une représentation diplomatique plus conséquente que celle adossée, jusque-là, sur des consuls non professionnels<sup>37</sup>. Cela est d'autant plus urgent

32. Cité in Mauron Christophe, *La réincarnation d'Helvetia: histoire et mémoire des émigrés suisses à Baradero/Argentine (1856-1956)*, Fribourg: Association Baradero-Fribourg, 2006, p. 70.

33. Juan Alemann, « Ultimas Informaciones sobre la República Argentina », 1882. Texte reproduit sous le titre de « 1882: El país según Juan Alemann », *Todo es historia*, n° 182 (juillet 1982), p. 82.

34. Hauser-Dora (1986), pp. 270-275 et Morawitz (1974), pp. 103-110 et 116-122.

35. Gfeller Jules, « Étude économique sur la République argentine au point de vue spécial des intérêts suisses », *Journal de statistique suisse*, 1888, pp. 73-75.

36. Hauser-Dora (1986), p. 109, et Ritzmann-Blickenstorfer (1996), p. 697.

37. Le premier consulat de Suisse a été ouvert à Buenos Aires en 1834 (exequatur en 1858). Il s'occupe surtout de questions commerciales. Cependant, en raison des conflits militaires et politiques du pays, ses activités demeurent fortement entravées. Avec l'arrivée d'immigrants suisses en Argentine, ce consulat est élevé au rang de consulat général en 1876, mais c'est surtout dans les années 1880 que le réseau consulaire s'étoffe avec l'ouverture •••

que les principales puissances européennes jouent des coudes pour se faire une place sur ce marché<sup>38</sup>. Pour supplanter leurs concurrents, certaines utilisent, justement, l'appui de consuls de carrière chargés de coordonner les informations commerciales recueillies en Argentine afin de défendre au mieux les intérêts économiques de leur pays d'origine.

Aux raisons bilatérales qui viennent d'être mentionnées et qui constituent le soubassement à la création de la légation de Suisse à Buenos Aires, il faut ajouter l'impulsion donnée par les États-Unis. Celle-ci crée l'urgence. Les politiques protectionnistes de ce pays poussent les dirigeants suisses à trouver rapidement des débouchés de remplacement. Lorsqu'en 1890 le Conseil fédéral demande l'ouverture de crédits pour la création de légations à Londres, Yokohama et Buenos Aires, il souligne que c'est pour cette troisième capitale que le temps presse :

La création la plus urgente est celle du poste de Buenos Aires. Depuis que les États-Unis, sous l'influence d'un esprit de protectionnisme de plus en plus intense, tendent à se fermer non seulement à l'importation de produits européens, mais à l'immigration des ouvriers d'autres pays, le courant de l'émigration européenne se porte toujours davantage vers l'Amérique du Sud, spécialement vers la République Argentine, où d'immenses espaces sont encore incultes [...]. Les intérêts de nos émigrants et de notre commerce qui doit chercher à remplacer au sud du continent américain les débouchés qu'il risque de perdre au Nord exigent impérieusement que la Suisse y soit autrement représentée que jusqu'ici.<sup>39</sup>

La grave crise économique et financière que traverse l'Argentine à partir de 1890 n'est pas vue comme un obstacle. Les milieux dirigeants suisses sont suffisamment convaincus de la valeur comme débouché et comme marché d'approvisionnement d'un pays sept fois plus étendu que la France. Avec une surface

••• de consulats suisses dans les villes de Rosario, Mendoza et Santa Fé. Il faut cependant souligner que les consuls helvétiques exercent leur fonction de manière non professionnelle: il s'agit souvent de commerçants. Voir Veyrassat (1993), p. 306; Mirelman (1926), p. 149.

38. Gfeller (1888), p. 74.

39. « Message du Conseil fédéral à l'assemblée fédérale sur le budget pour l'année 1891 (du 6 novembre 1890) », *Feuille fédérale suisse*, vol. 4, cahier 48, 22 novembre 1890, p. 782.

cultivable de 100 millions d'hectares, l'Argentine deviendra avec le temps, pensent-ils, un des «greniers du monde»<sup>40</sup>.

En février 1891, la légation de Suisse à Buenos Aires voit donc le jour. Elle est accréditée également pour le Paraguay et l'Uruguay. Il y fallait un homme entendu aux affaires, ayant la main ferme et l'esprit juridique, un homme rompu aux questions diplomatiques et consulaires et ayant la capacité d'embrasser l'ensemble des intérêts que la légation a pour but de protéger<sup>41</sup>. Emil Rodé\* (1854-1898) devient le premier ministre résident en Argentine. Il sera suivi de six autres diplomates jusqu'en 1937. Quasi tous sont docteurs en droit et ont déjà une expérience diplomatique à l'étranger, généralement aux légations de Paris, Berlin ou Rome. Grâce aux informations économiques de premier plan qu'ils se procurent sur le marché argentin et aux contacts serrés noués avec les milieux d'affaires suisses de la capitale, ils deviennent une pièce centrale du dispositif visant à favoriser l'expansion économique suisse en Argentine<sup>42</sup>. L'une des premières tâches du nouveau ministre sera de conclure, en 1896, un traité d'amitié, d'établissement et de commerce avec l'Argentine. L'objectif, relativement modeste, vise à parer à la concurrence que se livrent les puissances européennes sur ce marché en obtenant la clause de la nation la plus favorisée, clause que les deux pays s'assurent réciproquement pour leurs ressortissants et leurs produits.

Mais à côté de la légation et de ses représentants officiels, d'autres acteurs jouent un rôle très important pour l'expansion suisse en Argentine.

### **LE RÉSEAU D'AFFAIRES HELVÉTIQUES DE LA GRANDE CAPITALE SUD-AMÉRICAINE**

Le commerce avec les pays d'outre-mer est toujours objet d'une certaine prévention, à cause de la distance, du manque de contact personnel, des termes de paiement généralement plus longs, et souvent aussi du fait de la langue. Les conditions et les usages se différencient de ceux de la Suisse beaucoup plus que ce

40. AFB, E 2300 1000/716 vol. 96. *Rapport commercial de la légation de Suisse dans la République Argentine sur l'année 1892*, Bern: Imprimerie Jent & Co, 1893, p. 16.

41. Proposition de Numa Droz, chef du Département des affaires étrangères (Division politique), au Conseil fédéral, 10 janvier 1891, in *Documents Diplomatiques Suisses*, vol. 4, document n° 40, p. 81.

42. Mirelman (1926), p. 149.

n'est le cas dans les pays limitrophes. Pour connaître ces débouchés, il faut une expérience de longues années acquises sur place, des connaissances du marché des marchandises, autant que du marché financier et de bonnes relations. Il nous semble que personne ne peut rendre ce service mieux que les Suisses résidant depuis de longues années dans un pays donné. L'apport des colonies suisses au développement du commerce d'exportation est trop connu pour y revenir en cette place.<sup>43</sup>

Ce commentaire rédigé en 1943 par Ernesto Boltshauser, secrétaire de la Chambre de commerce de Suisse à Buenos Aires, met l'accent sur le rôle fondamental des colonies suisses d'Argentine pour l'exportation de produits helvétiques. Au début du siècle déjà, l'articulation entre migration et commerce était bien connue. En 1902, par exemple, le vice-consul d'Argentine à Soleure écrivait, selon un raisonnement logique somme toute assez trivial :

Plus il y aura de Suisses qui s'établiront en Argentine, particulièrement comme commerçants, plus les États de La Plata gagneront en importance pour les exportations de notre pays, car le Suisse à l'étranger achète de préférence des produits de son ancienne patrie.<sup>44</sup>

L'articulation entre émigration marchande et expansion économique est particulièrement prononcée dans les relations helvético-argentines. Pourtant la littérature historique existante reste quasi muette sur le sujet. L'écrasante majorité des travaux portant sur l'émigration suisse vers le pays de la Plata s'attache, en effet, essentiellement aux flux, collectifs et organisés, de population paysanne fuyant la misère pour aller travailler les terres des provinces de Santa Fé, d'Entre Rios, de Buenos Aires et de Córdoba entre 1860 et 1939<sup>45</sup>. Les problématiques traitées tournent autour des

43. Archives cantonales vaudoises (ci-après ACV), Fons : Office suisse d'expansion commerciale (ci-après OSEC). Lettre d'Ernesto Boltshauser, secrétaire de la Chambre de commerce de Suisse à Buenos Aires, à René Bühler, président de l'Union des chambres de commerce suisses à l'étranger, 8 juillet 1943.

44. Baer Heinrich, *Argentinien. Eine Reise nach und durch Argentinien. Land, Leute und wirtschaftliche Verhältnisse*, Separatdruck aus dem Schweiz. Kaufmännischen Zentralblatt, Zurich, 1901, p. 15.

45. Les principales études portant sur l'émigration agricole de Suisses en Argentine, entre 1860 et 1939, sont les suivantes : Arlettaz, « Émigration et colonisation... » (1979), pp. 5-236 ; Arlettaz Gérard, « Une nouvelle Suisse à La Plata ? (1857-1914) », ●●

conditions de départ, de celles de l'arrivée ainsi que de celles du mode d'existence et d'organisation de ces immigrants dans leur pays d'accueil. Le flux migratoire composé d'hommes seuls, en col blanc (ingénieurs, techniciens, chimistes, hôteliers, gérants et directeurs d'entreprise, enseignants, architectes, etc.), décidés à partir temporairement vers la capitale, Buenos Aires, afin d'augmenter leur chance de faire carrière, n'a fait l'objet que de quelques remarques dispersées dans diverses études. Or, cette catégorie d'émigrants, cardinale pour le développement des affaires entre deux espaces séparés par l'Atlantique, prend de l'ampleur à partir de 1890, soit au moment où Buenos Aires s'impose comme le pôle d'attraction privilégié en Amérique latine pour les commerçants et les financiers internationaux.

Les commentaires d'Ernesto Boltshauser et du vice-consul d'Argentine à Soleure ont trouvé leur développement chez certaines historiennes helvétiques telles que Béatrice Veyrassat et Angela-Maria Hauser Dora. Leurs travaux ont démontré que les opportunités d'affaires outre-mer ne peuvent pas être saisies sans une connaissance approfondie de ces marchés, ainsi que la création d'un réseau de relations avec des personnalités locales<sup>46</sup>. Seuls les émigrants hautement qualifiés établis sur place peuvent fournir cela. La première l'a démontré au travers du cas des commerçants helvétiques installés dans les villes marchandes du Brésil et du Mexique au XIX<sup>e</sup> siècle. La seconde l'a fait par une approche plus générale, mais aussi plus superficielle, englobant tous les marchés

••• *Revue suisse d'histoire*, 29, 1979, pp. 330-355; Bassi M.A, *Contribution à l'étude de l'émigration des Valaisans 1850-1880*, Université de Genève, mémoire de licence, 1975; Bollor Boris, *Misiones hin und zurück. Die Geschichte einer gescheiterten Wanderung aus der Sicht von Remigrierten Schweizern aus Misiones in Argentinien*, Université de Fribourg, mémoire de licence, 1990; Glatz Markus, *Schweizerische Einwanderer in Misiones: Ein Beispiel ausländischer Siedlungskolonisation in Argentinien im 20. Jahrhundert*, Francfort, Berne: Peter Lang, 1997; Magat Yves, « Les citrons étaient amers ». *Émigration suisse à Misiones (Argentine) dans l'entre-deux-guerres*, Université de Genève, mémoire de licence, 1982; Marti Nicole, « Carne suiza, pero corte argentino. Ya algo es algo! » *Stellenwert der Schweiz und Argentinien im Leben argentinisch-schweizerischer Migrantinnen. Eine Oral-History-Studie*, Zurich, mémoire de licence, Prof. B. Ziegler, 2007; Mauron (2006); Schneider Lukas, *Die Politik des Bundes gegenüber projektierten Kolonisationsunternehmen in Argentinien und Brasilien: ein Beitrag zur organisierten Auswanderung aus der Schweiz (1880-1939)*, Berne: Peter Lang, 1998.; Schneider Lukas M., « Les temps ne sont point roses pour les colons... Schweizer Präsenz im Argentinien der Zwischenkriegszeit », *Études et sources*, n° 28, 2002, pp. 249-275; Schobinger Juan, *Inmigración y colonización suizas en la República argentina en el siglo XIX*, Buenos Aires: Instituto de cultura suizo-argentino, 1957; Zago Manrique, *Los Suizos en la Argentina*, Buenos Aires: M. Zago ediciones, 1995; Zbinden Karl, *Die schweizerische Auswanderung nach Argentinien, Uruguay, Chile und Paraguay*, Affoltern am Albis: J. Weiss, 1931.

46. Veyrassat (1993) et Hauser-Dora (1986).



périphériques. Elle établit qu'entre 1880 et 1914, les dirigeants de l'économie helvétique cherchent à intensifier leurs relations avec les Suisses de l'étranger, dans des visées expansionnistes :

Dans un pays sans colonies, l'importance accordée alors aux citoyens à l'étranger fut particulièrement grande, ce qui se traduisit par différents efforts pour intensifier les liens économiques avec les Suisses de l'étranger et leur endettement spécifique. On peut donc décrire les Suisses de l'étranger comme des promoteurs individuels du commerce helvétique.<sup>47</sup>

Du côté de l'historiographie argentine, les choses sont très différentes. Cette problématique est, au contraire, un champ d'investigation bien connu et fort développé depuis plusieurs décennies<sup>48</sup>. L'Argentine ayant été peuplée d'immigrants européens, cela explique l'attachement à cette question. Ces travaux ne laissent aucun doute sur le rôle des émigrants qualifiés pour l'expansion économique européenne sur le marché argentin. Mais jamais un historien ne s'est penché sur les immigrants provenant de Suisse.

La période d'implantation des migrants suisses qualifiés s'étend de 1890 à 1937. Combien sont actifs à Buenos Aires et dans quels secteurs économiques s'insèrent-ils ? Par quels moyens favorisent-ils les intérêts de leur pays d'origine ? Quelles sont les figures marquantes de la communauté d'affaires suisse de la capitale ? En

47. Hauser-Dora (1986), pp. 214-215.

48. Sans être exhaustives, les références suivantes sont représentatives de la recherche dans le domaine : Barbero María Inés, « Grupos empresarios, intercambio comercial e inversiones italianas en la Argentina. El caso Pirelli (1910-1920) », *Estudios Migratorios Latinoamericanos*, vol. 5, 1990, pp. 267-340 et « Estrategias de empresarios italianos en Argentina. El grupo Devoto », in Centro de Estudios Económicos de la Empresa y el Desarrollo (CEED), *Anuario*, n° 1, année I, 2009, pp. 9-42 ; Blinn Reberm Vera, *British Mercantile Houses in Buenos Aires, 1810-1880*, Cambridge : Harvard University Press, 1979 ; Cornblit Oscar, « Inmigrantes y empresarios en la política argentina », *Desarrollo Económico*, vol. 6, n° 24, 1967, pp. 641-691 ; Frid Carina y Lanciotti Norma (dir.), « Empresarios inmigrantes, redes sociales y la formación de comunidades de negocios en Argentina, siglos XIX y XX », *Estudios Migratorios Latinoamericanos*, n° 65, 2009, pp. 3-121 ; Marichal Carlos, « La Gran Burguesía Comercial y Financiera de Buenos Aires, 1860-1914 : Anatomía de Cinco Grupos » Paper présenté au XIV Economic History Congress de l'Asociación Argentina de Historia Económica, Quilmes, Septembre, 1998 ; Regalsky Andrés, « Exportation des capitaux et groupes investisseurs : les investissements français en Argentine, 1880-1914 », *Histoire, économie et société*, 2001, 20<sup>e</sup> année, n° 4, pp. 499-524 et  *Mercados, inversores y elites : Las inversiones francesas en la Argentina, 1880-1914*, Buenos Aires : Eduntref, 2002 ; Moutoukias Z. et Vignal-Ramos A., « Réseaux personnels et autorité coloniale : les négociants de Buenos Aires au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 47, n° 4, mai 1992, pp. 889-915 ; Zago Manrique, *Deutsche Präsenz in Argentinien*, Buenos Aires : Manrique Zago Ediciones, 1992.

déhors de la littérature secondaire éparse<sup>49</sup>, certains documents d'époque permettent de répondre à ces questions<sup>50</sup>.

### **BUENOS AIRES, UN CŒUR BATTANT QUI AIMATE LES EUROPÉENS**

Entre 1890 et 1938, 12 % des Suisses qui émigrent outre-mer choisissent l'Argentine<sup>51</sup>. Ce pays est, après les États-Unis, le deuxième pôle d'attraction hors d'Europe. Ce phénomène, loin d'être circonscrit aux relations helvético-argentine, s'inscrit en plein dans la dynamique européenne de l'époque. Ces deux pays sont, en effet, dans les mêmes proportions, les lieux de destination privilégiés des émigrants du Vieux Continent fuyant la grande dépression (1873-1896) à la recherche d'opportunités nouvelles<sup>52</sup>. Les contingents migratoires poussés vers l'Argentine sont dominés par les Italiens et les Espagnols – 45 % du solde global pour les premiers et 35 % pour les seconds. Les Français, les Allemands, les Belges et les Suisses sont infiniment moins nombreux à poser pied sur la terre de la Plata, mais leur rôle économique est très marquant.

Dès 1890, ce flot de migrants européens s'oriente toujours plus vers les villes d'Argentine que vers les campagnes, plus vers le commerce et l'industrie que vers l'agriculture et l'élevage. Pourquoi cette inflexion ? C'est parce que les autorités argentines mettent fin à la colonisation des terres agricoles. La remise de parcelles gratuites, ou à crédits très favorables, se trouve soudainement limitée par les intérêts des grands propriétaires des latifundia, soit des classes dirigeantes locales qui s'accaparent les fruits de la production agricole. Hors de leurs *estancias*, celles-ci se consacrent au champ politique ou au droit et, dans une division du travail

49. Les éléments d'information sur la communauté d'affaires suisse de Buenos Aires sont tirés de Alemann Norma et Dumas Pierre (dir.), *El legado suizo en el Bicentenario argentino*, Buenos Aires: Cámara de Comercio suizo argentina, 2010; Gut Caterina, *Schweizer und Schweizerinnen in Buenos Aires. 1919-1939*, Université de Zurich, Mémoire de licence, prof. Béatrice Ziegler-Witschi, 2005; Hauser-Dora (1986); Zago (1995); Mirelman (1926); Studer Elena (éd.), *150 años de relaciones suizo-argentinas 1834-1984*, Buenos Aires: Federación de Asociaciones Suizas de la Republica Argentina, 1984.

50. Bibliothèque de la BCRA, *Monitor de Sociedades Anónimas, 1933-1948 et Guía de sociedades anónimas*, Buenos Aires, 1924; 1939-1940; *Quien es quien en la Argentina: biografías contemporáneas*, Buenos Aires: Editorial Guillermo Kraft, sexta edición, 1955.

51. Schneider (1998), p. 13.

52. Sur l'émigration européenne en Argentine et ce qui suit voir Bourdè Guy, *Urbanisation et immigration en Amérique latine: Buenos Aires (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris: Aubier, 1974, pp. 150-169; Celton Dora Estela, « Plus d'un siècle d'immigration internationale en Argentine », *Revue européenne de migrations internationales*, vol. 11, n° 2, 1995, pp. 145-165; Cornblit (1967), pp. 641-69; Rapoport (2010), pp. 26-29.

particulière, laissent aux émigrants qualifiés étrangers les secteurs du commerce et de l'industrie.

Jusque dans les années 1930, l'idée que le pays ait besoin d'immigrants blancs fait consensus chez les dirigeants argentins<sup>53</sup>. Un préjugé idéologique et raciste forge ce présupposé. Les hommes forts de la Maison Rose n'ont d'yeux que pour l'Europe. Ils y voient une source de bras et de cerveaux susceptibles de fournir le travail, les connaissances et les aptitudes à un développement économique soutenu. Dans ces conditions, l'obtention de la nationalité argentine est hautement facilitée. Celle-ci est régie par le droit du sol.

Avec l'afflux des émigrants européens, l'Argentine s'équipe, se peuple et s'enrichit rapidement, mais ne s'industrialise que très peu. La capitale, Buenos Aires, est le cœur battant du phénomène. Elle est la ville la plus prisée, après New York, pour l'émigration marchande<sup>54</sup>. L'historien Guy Bourdé résume bien la situation du tournant du siècle : « Les milieux d'affaires européens et l'oligarchie foncière argentine prennent les décisions et se partagent les bénéfices de la prospérité. Buenos Aires, au cœur du dispositif, au point de contact entre l'Argentine et l'Europe, devient l'une des grandes métropoles mondiales, la première ville d'Amérique latine. »<sup>55</sup>

La capitale prospère devient, en effet, le lieu principal du débarquement des marchandises, le centre du commerce et celui du marché du travail<sup>56</sup>. Buenos Aires fixe un tiers des étrangers qui posent le pied dans le pays. La croissance démographique y est intense : la moitié de la population de la ville est formée d'immigrés en 1914. S'équipant comme une ville européenne de l'ère industrielle, Buenos Aires entre dans la catégorie des plus grandes agglomérations mondiales. Les descriptions de la ville fourmillent dans les correspondances de la légation de Suisse à Buenos Aires, dans les récits de voyage des bourlingueurs ou dans les commentaires des cercles économiques helvétiques qui y sont installés. À titre illustratif, écoutons ce qu'en dit le ministre de Suisse, Emil Rodé, en 1896 :

53. Sur ce qui suit, voir Baily Samuel L., *Immigrants in the lands of promise: Italians in Buenos Aires and New York City, 1870-1914*, Ithaca: Cornell University Press, 2003, pp. 73-76.

54. Hauser-Dora (1986), p. 199.

55. Bourdé (1974), p. 33.

56. *Ibid.*, p. 10.

Buenos-Ayres, sa grande capitale, qui atteindra bientôt le million, un des premiers ports du monde, est en voie de devenir le centre commercial, non seulement de ce pays, mais d'une étendue immense du continent sud-américain et son rayon d'action s'élargira encore, le jour prochain où le chemin de fer traversera les Andes. Ce pays est appelé, cela ne peut faire de doute, à un grand avenir et c'est avec une juste vision des choses que les premières puissances économiques du globe ne négligent aucun effort pour entretenir avec lui des relations commerciales toujours plus étroites. Représentants diplomatiques et consulaires, chambres de commerce, établissements financiers des colonies étrangères, tous travaillent dans ce but<sup>57</sup> [dans la capitale, Buenos Aires].

### QUI SONT LES SUISSES DE BUENOS AIRES ?

Avec une présence démographique relativement faible et des noms facilement assimilables à l'Italie, à la France ou à l'Allemagne, force est de constater que les immigrants suisses à Buenos Aires passent inaperçus aux yeux des historiens argentins. Il en est d'ailleurs de même pour leurs marchandises et leurs capitaux. Les Suisses ne dépasseront jamais 1 % de la totalité des immigrants européens présents dans la capitale. Mais ils jouent un rôle économique loin de se mesurer à cette faiblesse numérique. Disposant souvent d'une qualification professionnelle, d'un haut degré d'instruction et parfois d'un capital, ils forment à Buenos Aires, avec les immigrants allemands, français, belges et scandinaves, les « cadres »<sup>58</sup> du mouvement migratoire. C'est une caractéristique que l'on retrouve chez les communautés helvétiques de villes telles que Gênes ou Alexandrie à peu près à la même époque, où, en très petit nombre, ils disposent des postes les plus élevés dans les secteurs économiques clés du transport maritime pour la première des villes et du négoce du coton pour la seconde<sup>59</sup>. Il en est de même, un peu plus tôt, dans l'Empire ottoman, où la présence helvétique dans le secteur du textile est très marquée, ainsi que

57. AFB, E 2300 1000/716 vol. 96 – *Rapport commercial de la légation de Suisse dans la République argentine sur l'année 1895*, Berne: Imprimerie Jent & C<sup>o</sup>, 1896, p. 14.

58. Bourdè (1974), p. 168 et Studer (1984), p. 17.

59. Müller Anita, *Schweizer in Alexandrien 1914-1963: zur ausländischen Präsenz in Ägypten*, Stuttgart: F. Steiner, 1992, pp. 65-68 et Codignola Luca et Tonizzi, M. Elisabetta, « The Swiss community in Genoa from the Old Regime to the late nineteenth century », *Journal of Modern Italian Studies*, 13(2), 2008, p. 161.

dans le Royaume des Deux-Siciles, où les marchands-banquiers suisses forment, dès les années 1830, la moitié de l'oligarchie négociante et entrepreneuriale napolitaine<sup>60</sup>.

À Buenos Aires, ils seraient 1380 à s'être installés dans les années 1880<sup>61</sup>, 3316 en 1914 (soit 23 % des 14 345 Suisses vivant en Argentine) et 5000 en 1934 (33 %)<sup>62</sup>. À la grande majorité de Tessinois arrivés autour de 1880 succèdent des Suisses francophones et germanophones<sup>63</sup>. En terme d'appartenance sociale, ils forment un groupe hétérogène. Les individualités qui nous intéressent ici, celles qui agissent au bénéfice de l'expansion économique, peuvent être estimées, très prudemment pour la période étudiée, entre 12 % et 20 % de la totalité des Suisses vivant à Buenos Aires<sup>64</sup>. Ce groupe dispose de positions économiques et sociales élevées. Ceux qui le composent travaillent en tant qu'entrepreneurs ou cadres supérieurs pour des entreprises helvétiques, argentines ou internationales. Négociants, banquiers, ingénieurs, techniciens, employés de commerce, ouvriers qualifiés et artisans s'insèrent dans les secteurs de l'hypothécaire et des sociétés d'assurances, de l'horlogerie, de la chaussure, de la chimie-pharmacie, de la banque, du négoce de céréales et du tourisme (quelques-uns des plus grands hôtels de Buenos Aires ont été érigés par des Suisses).

Il y a aussi quelques gros propriétaires terriens d'origine suisse en Argentine<sup>65</sup>. Si l'on cherche à suivre leurs traces, on s'éloigne de la capitale, sans pour autant la perdre de vue. En effet, la majeure partie de ces hommes est liée aux réseaux commerciaux et financiers de la ville de Buenos Aires. Ils sont actifs dans l'élevage, les plantations de maté, les exploitations forestières et les installations vinicoles de Mendoza. D'autres possèdent des plantations de sucre à Tucuman ou des fabriques d'extraits de quebracho et de bière. Mentionnons, par exemple, qu'une part relativement importante de capitaux helvétiques est investie dans les plantations de Yerba à Misiones, notamment dans la Plantadora de Yerba mate

60. Voir respectivement: Witschi (1986) et Zichichi (1988).

61. Le Conte René, « Les débuts de l'immigration allemande en Argentine », *Journal de la Société des Américanistes*, vol. 14, n° 14-15, 1922, p. 239.

62. Gut (2005), pp. 12, 13, 29.

63. Studer (1984), p. 15.

64. Gut (2005), pp. 44-50.

65. Mirelman (1926), p. 144.

Suizo-Argentina SA, créée en 1927 et dont le siège est à Zurich<sup>66</sup>. Elle est érigée par Jacques de Chambrier\* et Eugène Lagier, deux colons suisses fortement dotés en capital. Le premier s'installe à Buenos Aires dans la deuxième moitié des années 1930. En plus d'appartenir au conseil d'administration de plusieurs filiales d'entreprises helvétiques, il deviendra en Argentine l'homme de confiance des cercles financiers notamment de Zurich et de Bâle.

En 1939, 500 fabriques suisses travaillent avec l'Argentine. Elles peuvent, comme déjà évoqué, compter sur leurs compatriotes d'outre-mer : 50 % des Suisses qui font du commerce depuis Buenos Aires sont, en effet, engagés dans le trafic helvético-argentin. Les grandes entreprises suisses trouvent auprès des émigrants du Vieux Continent (suisse, belge, italien et allemand) fortement intégrés à l'environnement économique local les intermédiaires dont elles ont besoin pour ouvrir leurs succursales de ventes et de production. Elles ne font confiance qu'aux Européens et aux Américains du Nord.

Dès l'installation de leurs premières maisons de ventes en Argentine, les multinationales suisses offrent donc les postes clés à des Suisses et autres Européens. Gérants, chefs techniques et membres des conseils d'administration des filiales ne sont argentins créoles que très minoritairement<sup>67</sup>. S'il en est, il s'agit de personnalités haut placées dans les milieux économiques du pays. En outre, l'envoi d'assistants techniques (ingénieurs-techniciens) est régulier. C'est dans ce but que les industriels helvétiques impulsent la création du Service technique suisse de placement à Zurich. Il permet de placer, en Argentine notamment, les diplômés de l'EPF, des écoles d'ingénieurs ou des écoles professionnelles suisses<sup>68</sup>.

En 1925, lorsque l'entreprise Bally reprend une tannerie appartenant à un industriel belge, la Curtiembres La Federal, c'est à Otto Bühler, commerçant helvétique, qu'est remise la gestion de la firme<sup>69</sup>. En 1939, trois membres sur huit du conseil d'administration de la filiale appartiennent à la famille Bally. Trois autres

66. Hauser-Dora (1986), pp. 204-205.

67. La composition des conseils d'administration des filiales de firmes suisses installées est détaillée dans *Monitor de Sociedades Anónimas*, 1933-1948 ; *Guía de sociedades anónimas*, Buenos Aires, 1924 ; 1939-1940.

68. Chambre de Commerce Suisse de Buenos Aires, « Les intérêts économiques de la Suisse en Argentine », *Étude et problème*, n° 1, 1937, pp. 12-13. La date de création du Service technique suisse de Placement n'est pas mentionnée dans le document.

69. Morawitz (1974), pp. 107 et 136-138.

sont des Suisses de Buenos Aires (Otto Bühler, Carlos Roth et Pierre Müller), un est Britannique et le huitième est Argentin<sup>70</sup>. Prenons encore l'exemple de Sulzer. Pour écouler leurs produits en Argentine dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les dirigeants de la maison mère font appel à une entreprise allemande (Munich), la société Geiger, Züblin & Co Ltd, qui a déjà une représentation à Buenos Aires<sup>71</sup>. Lorsqu'en 1925, l'entreprise implante une filiale de production à Buenos Aires, qui prend le nom de Sulzer-Hermanos, Sociedad Importadora Lta, tout le personnel qualifié nécessaire est envoyé de Suisse vers l'Argentine. En 1931, huit membres sur neuf du conseil d'administration sont des Suisses (dont trois de la famille Sulzer elle-même)<sup>72</sup>. Un seul est Argentin. Sur la base des membres des conseils d'administration des filiales de firmes helvétiques basées en Argentine jusqu'en 1939, il est possible d'esquisser les noms des principales familles d'origine suisse actives à Buenos Aires, ainsi que leurs secteurs d'activité<sup>73</sup> : pour la chimie-pharmacie, on trouve les familles Soldati, Demarchi et Mezger ; dans le secteur financier, les principaux noms sont ceux de Boltshausen, Züberbuhler, Gsell, Roth et Kilcher ; pour ce qui est des matières premières (pétrole et céréales), on trouve les familles Grüneisen, Tissot, De Chambrier et Keller ; en ce qui concerne les machines, les noms de Bühler, Bosshardt, Roulet et Sulzer reviennent ; enfin, dans le secteur de l'assurance, on relèvera le nom de Bodmer. Les différents secteurs ne sont pas étanches entre eux. Les personnalités importantes peuvent facilement naviguer de l'un à l'autre.

Dans la sphère politique, on trouve des députés, des sénateurs et des ministres d'origine helvétique<sup>74</sup>. Dans celui des médias, le plus grand journal de langue allemande, l'*Argentinisches Tageblatt*, est en mains suisses. Il semble enfin que les médecins et les juristes disposent d'une très bonne réputation<sup>75</sup>. Nous parlons ici d'une minorité. Tous les Suisses de Buenos Aires ne disposent pas d'une position aussi enviable. Beaucoup sont insérés professionnellement à des postes moins élevés en tant qu'électriciens, employés de

70. *Monitor de Sociedades Anónimas*, 1939.

71. Morawitz (1974), p. 137.

72. *Monitor de Sociedades Anónimas*, 1931.

73. *Ibid.*, 1933-1948 et *Guía de sociedades anónimas*, 1924 ; 1939-1940.

74. Mirelman (1926), p. 146.

75. *Ibid.*, p. 145.

commerce, fromagers, mécaniciens, employés de maison (c'est là qu'on trouve essentiellement les femmes), etc.<sup>76</sup>

L'étroitesse des liens personnels tissés entre les Suisses de Buenos Aires et leur pays d'origine est renforcée par la création d'associations<sup>77</sup>. En 1939, il existe à Buenos Aires quatorze associations créées par des Suisses. Elles ont différentes fonctions. Leur dimension économique mériterait d'être étudiée plus en profondeur, ce que la littérature secondaire existante ne fait qu'en surface. Parmi celles qui servent expressément le développement des échanges commerciaux et financiers, signalons ici les deux plus importantes.

Une section de la Nouvelle Société helvétique (NSH) est fondée à Buenos Aires en 1920. La NSH voit le jour, en Suisse, en 1914 à l'instigation de Gonzague de Reynold (1880-1970), homme de lettres qui incarne l'helvétisme et ses valeurs: conservatrices, autoritaires et fédéralistes. Son but? «Concilier les perspectives culturelles idéales d'un patriotisme pur avec les intérêts économiques du pays et de ses ressortissants à l'étranger.»<sup>78</sup> Sa mission? «Maintenir vivant en eux [les Suisses de l'étranger] l'esprit national. D'empêcher que, faute de renseignement et de relations, ils se détachent de la patrie et soient finalement perdus pour elle; de les associer même de loin, à la vie publique du pays; de les faire contribuer à l'expansion intellectuelle et économique de la Suisse dans le monde.»<sup>79</sup> Pour répondre à cette mission, la section argentine de la NSH met rapidement sur pied un bureau de placement visant à soutenir les immigrants helvétiques dans leur recherche d'emploi. Ce bureau est subventionné par la Confédération. À quoi s'ajoutent un département de commerce et une section propagande. L'objectif est de promouvoir la Suisse comme destination touristique.

La deuxième association d'importance est le Club suisse de Buenos Aires. Il est créé en 1913 avec 181 membres. Il regroupe le personnel de la légation, les industriels et les commerçants de

76. Gut (2005), p. 52.

77. Sur ce qui suit, voir en particulier Gut (2005), pp. 40-43 et Arlettaz Gérard, «La Nouvelle Société Helvétique et les Suisses à l'étranger (1914-1924). Aspects de la construction d'un nationalisme de type ethnique», *Études et Sources*, vol. 28, 2002, pp. 37-64.

78. Arlettaz (2002), p. 44. Sur Gonzague de Reynold, voir la biographie de Mattioli Aram, *Gonzague de Reynold: idéologue d'une Suisse autoritaire*, Fribourg: Éditions universitaires, 1997.

79. Rapport d'activité de la NSH, 1919. Cité in Gut (2005), p. 40.



la capitale. Les activités qu'il soutient sont d'ordre économique, social et sportif. Les femmes en sont exclues, à moins d'être l'épouse d'un des membres. Lieu fondamental de sociabilité, le Club permet de créer un réseau d'affaires<sup>80</sup>. Il sert également à cultiver la suissitude et le patriotisme.

En dehors de ces deux associations, il faut encore mentionner la Société philanthropique suisse, fondée en 1861 par le premier consul de Suisse en Argentine, Antonio Demarchi (700 membres en 1926); l'Association de la Croix-Rouge, créée par des médecins helvétiques en 1880; la Maison suisse de Buenos Aires, érigée en 1900; l'Union des techniciens suisses, qui regroupe les anciens élèves de l'EPF installés à Buenos Aires; ou encore, dans le domaine des sciences, la Schweizerische Wissenschaft, association dont des représentants ont des postes importants à l'Université nationale de La Plata. D'autres associations liées à l'exercice du tir, du chant et du sport sont également présentes. En 1937, la Fédération des sociétés suisses dans la République argentine regroupe toutes ces associations et agit, selon les termes de la légation, comme «élément utile à la sauvegarde de nos intérêts en Argentine»<sup>81</sup>.

Les liens des Suisses de Buenos Aires avec leur pays d'origine se nouent enfin autour de la presse. On a déjà évoqué l'important journal de langue allemande *Argentinisches Tageblatt* sur lequel on reviendra, mais il faut aussi rappeler l'existence de l'*Argentinischen Wochenblatt*, fondé également par la famille Alemann en 1878, ainsi que *Le Courrier suisse du Rio de la Plata*, créé en 1894 par le Valaisan Jules Emonet (remplacé plus tard à la tête de la rédaction par Emmanuel Imsand)<sup>82</sup>. Il s'agit d'un hebdomadaire d'inspiration radicale comme les deux autres journaux. Il accorde une très large place aux nouvelles de Suisse.

### LES RICHES FAMILLES SUISSES D'ARGENTINE

Certaines familles helvétiques, dont l'immigration en Argentine remonte à la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, parviennent à atteindre de hautes positions sur leur terre d'accueil. Plusieurs d'entre elles maintiennent des liens étroits avec la Suisse durant

80. Gut (2005), p. 114.

81. AFB, E 2400 1000/717 – Buenos Aires, vol. 63. Rapport annuel de la LSBA pour l'année 1937, 15 février 1938.

82. Arlettaz (1979), pp. 342-343.

tout le XX<sup>e</sup> siècle. Généralement, elles gardent la double nationalité et envoient leurs enfants faire des études dans les universités européennes ou suisses. L'esquisse du parcours de quelques-unes d'entre elles permet de saisir, plus concrètement, le rôle appréciable qu'elles jouent en faveur de l'expansion économique suisse. En réalité, c'est moins leur parcours individuel que les groupes d'investissement auxquels elles appartiennent qui nous intéresse.

Les groupes d'investissement ou groupes économiques se développent en Argentine à partir des années 1850<sup>83</sup>. Ils sont à l'origine de la création d'entreprises commerciales importatrices et exportatrices qui, peu à peu, se transforment en firmes de grande dimension. Celles-ci intègrent en effet, au fil des ans, des activités financières dans les secteurs de l'immobilier, de l'agriculture et de l'élevage ou encore dans des opérations agro-industrielles et de l'industrie manufacturière. Ces groupes sont fondés par des immigrants européens restés en contact étroit avec les investisseurs du Vieux Continent pour qui ils servent généralement d'intermédiaires sur le marché argentin. Ils se fondent souvent sur une base familiale et nationale forte (sans cependant être exclusive), ce qui crée des liens de long terme et de confiance entre les membres. Ils se caractérisent aussi par une forte diversification de leurs activités destinées à réduire les risques. Concernant les personnalités importantes de la communauté d'affaires des Suisses de Buenos Aires, quelques exemples suffiront.

Alfredo Demarchi\* (1857-1937), né à Buenos Aires, mais d'origine tessinoise, est le fils d'Antonio, fondateur de la Société philanthropique suisse d'Argentine (1861) et de la colossale chaîne de distribution de produits pharmaceutiques la Droguería de la Estrella. Sa mère est Mercedes Quiroga, fille du *caudillo federal* Juan Facundo Quiroga. Alfredo effectue presque toute sa scolarité en Suisse, où il obtient, en 1878, le titre d'ingénieur civil de l'EPF de Zurich. En 1883, il rentre en Argentine. Il y fait une carrière politique en tant que député national, puis comme ministre de l'Agriculture dans les rangs des radicaux argentins. En 1913, il est nommé membre du directoire local de la Compañía Ítalo

83. Sur ce qui suit et sur la notion théorique de groupe d'investissements ou groupes économiques, voir Casson Mark, « Entrepreneurial networks in international business », *Business and Economic History*, 26 (2), 1997, pp. 3-17. Sur le contexte particulier voir: Barbero María Inés, « Stratégies des entrepreneurs italiens en Argentine: le groupe Devoto », *Migrations Société: Pratiques migratoires et cultures d'entreprise dans la longue durée*, vol. 18, n° 108, 2006, pp. 125-131 et Regalsky (2001), pp. 499-524.

Argentina de Electricidad, entreprise d'électricité de poids en mains de la société financière de Baden, la Colombus.

Carl Zuberbühler\* (1839-1888) quitte le canton d'Appenzell Rhodes-Extérieure, pour s'installer à Buenos Aires en 1859. Il devient une personnalité prééminente de la Bourse de commerce. Il y meurt d'une crise cardiaque lors d'une séance du directoire. Son fils, Luis Eusebio Zuberbühler\* (1860-1930), fonde l'une des premières fabriques de textile en Argentine, ainsi qu'une compagnie d'assurances. Il est membre du directoire de la Banque espagnole du Rio de la Plata dès 1897 et membre de la commission consultative de Correos y Telégrafos. Enfin, il préside à deux reprises la Bourse de commerce de Buenos Aires. Il fait un mariage prestigieux. Il épouse María Zulema Saavedra Lamas, sœur de Carlos Saavedra Lamas\*, un acteur majeur de la vie politique d'Argentine qu'on aura largement l'occasion de rencontrer par la suite tant il appuie les intérêts helvétiques placés dans le pays. Le petit-fils de Carl, Ignacio J. Zuberbühler (1910-?), devient quant à lui, en 1954, vice-président de l'influente Société rurale argentine et de la Bourse des céréales. Deux ans plus tard, il entre dans le gouvernement du général Aramburu en tant que ministre des Affaires agricoles de la province de Buenos Aires.

Carlos Otto Grüneisen\* (1876-1949) est sans doute l'homme le plus influent de la colonie suisse de Buenos Aires. Originaire du canton de Berne, il s'installe en Argentine en 1907. Il y fonde l'Estancia suiza, dédiée à la culture de maté dans la province du Chaco, puis l'entreprise La Chaqueña SA, qui vise l'industrialisation d'extraits de quebracho (tanin). En 1910, il se marie avec Maria Teresa Comble, fille d'un ingénieur français d'une compagnie de chemin de fer française de Santa Fé. Ils ont quatre enfants. Entre 1920 et 1949, C. O. Grüneisen s'impose à la vice-présidence de la plus importante entreprise de pétrole d'Argentine, Astra. En 1935, 60% du capital de cette firme se retrouve en mains d'investisseurs helvétiques<sup>84</sup>. Son fils, Ricardo Eduardo\* (1917-1992), reprend les affaires de son père. Il n'est donc pas étonnant de le rencontrer à la tête de la grande entreprise La Chaqueña SA,

84. AFB, E2001 (C) 1000/1534 vol. 162. Lettre de C. O. Grüneisen, Vice-président d'Astra, à la LSBA, 14 mars 1935; Gaggero Alejandro, «La desaparición de los grupos económicos nacionales de la cúpula empresarial argentina durante la década de 1990. Los casos de Gatic, Astra y Soldati», *H-industri@*, année 7, n° 12, premier semestre de 2013, p. 22.

mais aussi de le voir diriger le comité de direction d'Astra (1938-1949). Il en devient ensuite président (1949 à 1988). Suite à son départ, il cède la direction du groupe à un conseil de direction dont font partie ses deux fils, Ricardo et Eduardo. La presse parle de lui comme d'un virtuel ministre du pétrole. Il entre dans le conseil d'administration de nombreuses entreprises tout comme dans le Conseil de la Bourse de Buenos Aires. En 1971, durant la dictature, il est nommé président de la Banque centrale de la République d'Argentine (BCRA) alors qu'il est l'ami et le conseiller du président argentin, Alejandro Agustín Lanusse. La *NZZ* le considère à sa mort comme ayant été l'une des personnalités les plus connues et appréciées tant dans le monde de l'industrie, du commerce et des banques que dans celui de la culture et de la politique.

On pourrait encore continuer à citer d'autres familles, telles que les Boltshauser\*, les Bernasconi, les Chiesa ou encore quelques individus tels qu'Onorio Stoppani, Roberto Guyer\*(1923-?), José O. Studer\*(1914-?), Jacques de Chambrier\*(1892-1962), Paul Kilcher\* (1889-1962) ou Carlos Roth\*. Mais nous laissons les lecteurs se référer à l'annexe biographique pour plus d'informations. Les familles de Buenos Aires qui nous intéressent en premier lieu, dans le sens où elles restent liées aux intérêts helvétiques et à leur défense jusqu'en 1983, sont les familles Alemann et Soldati. Il vaut donc la peine de s'y arrêter un peu plus longuement, car on retrouvera leurs traces dans notre travail, essentiellement à partir de 1956.

En 1874, Johann Jakob Alemann, alors âgé de 48 ans, décide de quitter Berne pour l'Argentine<sup>85</sup>. Il est alors l'éditeur de la *Berner Blatt* et rédacteur dans un journal nommé le *Grütliener*. En outre, l'homme est président d'une société d'émigration. Après quarante jours de voyage, il s'installe à Santa Fé avec son épouse et ses cinq enfants. Il reprend son activité et fonde, en 1878, le journal *Argentinisches Wochenblattes* (qui, jusqu'en 1958, paraît dans toute l'Amérique latine). Dix ans plus tard, en 1889, il fonde un deuxième journal, cette fois à Buenos Aires: l'*Argentinisches Tageblatt*. Ce quotidien devient le principal journal de langue allemande d'Argentine. Germanophile, radical et nationaliste, il a pour but

85. « Presse-Pioniere in Argentinien: Die Berner «Dynastie Alemann» in Buenos Aires », *Der Freie Oberlander*, 1<sup>er</sup> septembre 1961 et « Schweizer als Zeitungsründer in Argentinien », *NZZ*, 18 juillet 1974.

de renforcer l'influence allemande en Argentine<sup>86</sup>. Il devient le porte-parole des colons suisses et allemands. L'*Argentinisches Tageblatt*, bien que lié aux colonies allemandes, manifesterà son opposition au III<sup>e</sup> Reich<sup>87</sup>. Son camp est celui de la République de Weimar, qu'il défend sans concession. De quelle manière la famille Alemann, et en particulier son journal, soutient-elle les cercles économiques suisses ?

Premièrement, elle offre une large publicité aux produits d'origine helvétique dans les pages du journal. Deuxièmement, l'*Argentinisches Tageblatt* défend les intérêts financiers suisses placés en Argentine. C'est particulièrement le cas des investissements effectués dans le secteur de l'électricité, investissements qui demeureront sur le devant de la scène politique du pays jusqu'en 1983. Troisièmement, un soutien important est donné par les informations extrêmement précises que les Alemann compilent sur le marché argentin, plus particulièrement en matière de données chiffrées. Comme le dira lui-même en 2009 Roberto Alemann, arrière-petit-fils de Johann Jakob, jusqu'à la fin des années 1940, début 1950, il n'y avait que très peu de statistiques économiques disponibles en Argentine, à l'exception des statistiques de la population<sup>88</sup>. Aucune donnée macroéconomique sur le revenu national, par exemple, n'existait. Pour comprendre l'état de la conjoncture, il fallait donc se fier à d'autres indicateurs. Son père, Ernesto Fernando, docteur en économie, reconstruisait les données sur la base d'une grande quantité de sources issues des chiffres de la bourse, du commerce de détail ou encore de quelques données fiscales et monétaires. Ces données sont une source d'information de premier choix pour la *NZZ*. On peut enfin ajouter, entre parenthèses, que le journal soutient l'industrie helvétique dans la mesure où les presses rotatives utilisées pour l'impression proviennent de la firme bernoise Winkler, Fallert & Co et que la livraison du courant électrique est assurée par l'entreprise

86. Arlettaz (1979), p. 342.

87. Pour cette prise de position, une bombe sera placée dans les locaux de la rédaction, en 1934, par les groupes nazis allemands de Buenos Aires. Ces derniers taxent le journal de « judéo-communiste », agent de Londres, de Washington et de Moscou. L'*Argentinisches Tageblatt* souffrira d'ailleurs d'un boycott publicitaire après avoir accusé le parti nazi d'avoir incendié le Reichstag. Les attaques contre Hitler, Goebbels et Göring furent constantes. Voir Newton Ronald C., *El Cuarto lado del Triángulo: La « amenaza nazi » en la Argentina (1931-1947)*, Buenos Aires: Sudamericana, 1995, pp. 31 et 74.

88. Roberto T. Alemann « Erinnerungen: Seit 60 Jahren in der Redaktion des *Argentinisches Tageblatt* », *Argentinisches Tageblatt 120 Jahre*, 29 janvier 2009.

Brown Boveri & Co, qui dispose de filiales à Buenos Aires<sup>89</sup>. Mais le soutien le plus précieux provient du réseau d'affaires et politique que la famille Alemann peut procurer aux commerçants et financiers helvétiques.

Les descendants de Johann Jakob, en effet, en dehors de leurs activités journalistiques qu'ils maintiennent jusqu'à aujourd'hui, s'insèrent plus que confortablement dans cette Argentine, qui devient la leur. C'est le cas d'abord de ces deux petits-fils, Ernesto Fernando et Maximo Juan. Le premier, né en 1893, effectue son parcours universitaire à Berlin (1912-1913), à Munich (1913-1914) et à Heidelberg (1914-1915). Puis il revient à Buenos Aires en qualité de docteur en sciences économiques<sup>90</sup>. Ses activités professionnelles le portent aux fonctions de directeur du *Argentinisches Tageblatt* et de correspondant du *Berliner Tageblatt* (1927-1932), de président de l'entreprise Alemann y Cia SA Grafica et de l'Inmobiliaria y Financiera (à partir de 1930), mais encore de membre du directoire de la Hispano Argentina Curtiembre y Charoleria SA (depuis 1943). Enfin, selon la tradition helvétique qui veut que, souvent, affaires rime avec philanthropie, il est membre en 1955 de l'Association culturelle suisse Pestalozzi, ainsi que d'autres institutions de bonnes œuvres. Le second, Maximo Juan, né en 1901, ouvre le champ d'activité de la famille à la politique. Après des études à la Faculté de sciences économiques de Buenos Aires (1921-1926), il est engagé d'abord au bureau d'investigation économique de la Banque nationale d'Argentine (1928-1932). Il continue ensuite sa carrière en tant que directeur du budget et des mouvements de fonds du Ministère de l'économie pendant la grave crise des années 1930 avant de devenir le directeur général du Ministère de l'économie de la Nation de 1936 à 1943.

À ce stade, en ce qui concerne la famille Alemann, on s'arrêtera ici. Il s'agissait simplement de poser les éléments de continuité avec la suite de ce livre. Les personnalités qui nous intéresseront le plus sont les deux fils d'Ernesto Fernando. Le premier, Roberto Teodoro, participera en effet à de nombreuses négociations helvético-argentines entre 1957 et 1961 (notamment en tant que ministre de l'Économie entre avril 1961 et janvier 1962). C'est lui, par exemple, qui négociera les nouveaux contrats de concession

89. « Presse-Pioniere in Argentinien... », *op. cit.*, 1<sup>er</sup> septembre 1961.

90. Sur les deux frères, voir « Ernesto Fernando Alemann » et « Maximo Juan Alemann », in *Quien es quien en la Argentina* (1955) p. 28.

favorables à deux entreprises électriques dominées par le capital suisse. Mais, plus largement, en tant que personnage d'influence de la vie politique d'Argentine, il est constamment présent dans les sources jusqu'en 1982 tout comme son frère, Juan Ernesto, bien que plus marginalement. Afin de donner une idée du rôle que jouera Roberto Teodoro pour les intérêts suisses dans les années 1960-1970, mentionnons ici ce que dira de lui Hans Schaffner, chef du DFEP, à la suite d'une visite à la dictature militaire d'Argentine en 1969: «Argentin de quatrième génération, il est, comme les autres membres de sa famille, resté très lié avec son ancienne patrie suisse. Nous avons en lui un ami sur qui compter. Bien qu'il n'occupe plus de fonction officielle – il est actuellement, entre autres, représentant et homme de confiance de l'Union de banques suisses à Buenos Aires –, il a toutefois conservé une influence de premier plan et soutient le camp économique libéral.»<sup>91</sup> Enfin, durant les années 2000, la fille de Roberto, Norma Alemann occupe un poste de direction à la Chambre de commerce suisse à Buenos Aires.

Passons à la deuxième famille qui, tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, maintient des contacts serrés avec les milieux économiques de leur pays d'origine. Giuseppe (appelé José en Argentine), Silvio et Pio Soldati\* font partie, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des nombreux immigrants suisses provenant du canton du Tessin qui prennent la route de l'Argentine à la recherche d'un avenir meilleur<sup>92</sup>. Ils s'installent à Buenos Aires. La première trace que l'on trouve d'eux se manifeste par la présence de Silvio, médecin très proche d'Antonio Demarchi\*, dans les procès-verbaux de la Société philanthropique suisse de Buenos Aires en 1889. Les trois hommes, tous liés à la Société philanthropique, deviennent rapidement des hommes d'affaires éminents de la capitale d'Argentine.

Les frères Soldati commencent à travailler pour les Demarchi. Peu à peu, ils parviennent à lever suffisamment de capital pour créer plusieurs entreprises, dont la société Soldati, Craveri, Tagliabue et Parodi & Cie. Ils rachètent aussi la pharmacie Demarchi à leur concitoyen et ami d'affaires. José Soldati (1864-1913) est nommé

91. AFB, E 2005 (A) 1980/82 vol. 88. Rapport confidentiel de Raymond Probst, chef de la DC du DFEP, aux Ambassades de Suisse sur le continent américain, 14 juillet 1969. DoDis – 33267.

92. Zago (1995), pp. 63-65 et Pedrazzini Augusto O., *L'emigrazione ticinese nell'America del Sud*, Locarno: Pedrazzini, vol. 1, 1962, pp. 275-278.

par ses frères à la tête de cette entreprise, alors l'une des plus importantes d'Amérique latine dans le domaine de la pharmacie. En Argentine, l'ouverture de nombreuses filiales la transforme en une chaîne de pharmacies connue sous le nom de Droguería de la Estrella. En outre, José crée, de son côté, la fabrique de galettes Bagley ainsi que la Nouvelle Banque d'Italie et du Rio de la Plata. Le plus jeune des frères, Pio (1871-1934), en dehors des activités liées à la Droguería de la Estrella, s'occupe de diverses charges administratives dans des sociétés financières, commerciales et industrielles. En 1924, on le retrouve directeur de la SA Industria y Comercial Bolsalona. En 1927, il est président de la Droguería Suizo-Argentina SA Comercial Industrial y Financiera, qui vient d'être créée.

Pour l'heure, il n'est pas nécessaire d'en dire plus sur la famille Soldati. Laissons grandir Francisco A.\* (1908-1979), le fils de Pio, et laissons-le donner naissance à ses propres fils. À partir de 1956, à l'égal de ce que l'on a dit pour la famille Alemann, Francisco et ses deux fils, Francisco et Santiago, apparaîtront à de nombreuses reprises dans ce livre tant ils sont liés aux intérêts helvétiques placés dans le pays, mais également parce qu'ils sont des hommes d'influence dans la vie économique et politique d'Argentine. Mentionnons simplement, histoire d'anticiper un peu, que Francisco (fils) deviendra le directeur des finances du Ministère de l'économie en 1969, sous la dictature d'Onganía puis directeur de la Banque centrale argentine durant la dictature de Videla en 1976. Alors que son père sera président du comité directeur de l'une des compagnies d'électricité en mains suisses, le gouvernement argentin négociera son rachat dans des conditions plus que favorables aux investisseurs helvétiques (Chapitre V).

Pour résumer ce qu'on a vu jusqu'ici, disons simplement que, dans le sillage des émigrants suisses et pauvres partis pour l'Argentine, avec toujours plus d'intensité dès les années 1880, les marchandises suivirent. Puis, afin de défendre les intérêts économiques helvétiques croissants sur ce marché, mais aussi dans le but d'ouvrir au sud du continent américain des débouchés qui risquaient de se perdre au nord, la légation de Suisse à Buenos Aires fut érigée en 1891. Enfin, l'émigration marchande se mit en branle de façon significative et, à Buenos Aires, les Suisses qualifiés parvinrent à créer un réseau d'affaires dense pour soutenir les affaires favorables à leur pays d'origine. À partir de 1898, les



capitiaux prennent à leur tour la route de l'Argentine. Ils partent s'implanter en particulier dans le secteur électrique de la ville, devenue la capitale économique de l'Amérique latine.

### **SAGA ÉLECTRIQUE, SAISON 1: L'ANCRAGE À BUENOS AIRES**

De 1880 à 1930, la ville de Buenos Aires draine les capitaux étrangers comme des aimants. L'argent afflue de Grande-Bretagne, de France, d'Allemagne, des États-Unis, d'Italie, mais aussi de « petits » pays tels que la Belgique, la Hollande et la Suisse, afin de réaliser ce qui peut être comparé aux grands travaux de Paris et de Londres au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>93</sup>. L'épargne nationale est insuffisante pour construire l'équipement urbain. Les investissements qui s'ancrent dans le secteur électrique sont choyés par les autorités politiques porteniennes. Elles sont prêtes à offrir des contreparties conséquentes au financement d'un champ d'activité si gourmand en capitaux. Elles délèguent donc les compétences de gestion de ce service aux entités privées étrangères selon le système de concession. Contrairement à d'autres secteurs (par exemple, l'adduction d'eau, les égouts ou le pavement), celui de l'électricité échappe ainsi au contrôle public.

C'est dans ce cadre général que sont effectués les premiers investissements suisses dans le secteur électrique de Buenos Aires. Avant de développer la question du pourquoi et du comment, un bref rappel de la situation économique helvétique entre 1890-1913 ne paraît pas inutile. Il permet de mieux situer la place de la Suisse dans le capitalisme international et de voir quels sont ses atouts relativement aux grandes puissances européennes sur le marché argentin, notamment pour le secteur de niche qu'est l'électricité.

### **LA SUISSE ÉCONOMIQUE AU DÉBUT DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE**

Au tournant du siècle, l'économie helvétique est fortement extravertie<sup>94</sup> : « La Suisse était parvenue à ses fins et occupait une forte position économique en Europe, tout en s'assurant une place de choix dans les réseaux importants du commerce d'outre-mer dominés par les grandes puissances impérialistes. Elle se faufila notamment dans le sillage de l'Empire allemand et profita largement de

93. Bourdé (1974), pp. 145-146.

94. Sur l'extraversion de l'économie suisse au début du XX<sup>e</sup> siècle, voir Patrick Halbeisen, Margrit Müller et Béatrice Veyrassat (dir.), *Wirtschaftsgeschichte der Schweiz im 20. Jahrhundert*, Bâle : Schwabe, 2012.

sa collaboration avec ce partenaire dynamique»<sup>95</sup>, écrit l'historien Hans Ulrich Jost.

Vers 1900-1914, la Suisse compte en effet parmi les rares pays qui, aux côtés de la Grande-Bretagne, de la France, des États-Unis et de l'Allemagne, est parvenue, non seulement à une industrialisation soutenue, mais aussi à disposer de capitaux supplémentaires exportables vers les régions les moins riches<sup>96</sup>. Quelques chiffres permettent de saisir l'ancrage de la Suisse dans ce groupe de pays situés au centre du capitalisme mondial. Ils mettent en lumière «la force du petit»<sup>97</sup>, un petit hautement capitaliste et incontestablement extraverti.

Paul Bairoch esquisse le profil hypertrophié d'une économie qui déborde largement son marché national (d'une superficie de 41 285 km<sup>2</sup> et d'une population de 2,9 millions en 1888, de 3,7 millions en 1910 et de 4,3 millions en 1941)<sup>98</sup>. En 1910, le volume des exportations helvétiques est 2,4 fois supérieur par tête d'habitant à celui de l'Europe. Il le sera de 2,8 fois en 1938. Sur le plan financier, dès 1913, la Suisse devient, en termes relatifs toujours, et probablement devant la Grande-Bretagne elle-même, le plus gros exportateur mondial de capitaux. En termes réels, ce sont quelque 5 à 7 % de la valeur brute du stock des capitaux européens à l'étranger qui sont en mains helvétiques. Cette proportion, bien qu'elle diminue à 4-5 % en 1938, reste très importante pour un pays qui représente moins de 1 % de la population des pays développés. Enfin, si l'on tient compte du transfert à l'étranger d'unités de production industrielle, là encore, les capitalistes suisses n'ont rien à envier à leurs homologues européens, puisque, vers 1913 déjà, 13 à 18 % des multinationales existantes battent pavillon suisse.

Entre les années 1890 et 1914, la croissance économique est forte<sup>99</sup>. Le produit intérieur brut suisse augmente de plus de 45 % en francs constants. Le volume global des importations et des exportations double. La Suisse, l'un des premiers pays à s'industrialiser au début du XIX<sup>e</sup> siècle, est désormais un État dont

95. Jost Hans-Ulrich, *Le salaire des neutres*, Zurich: Chronos Verlag, 1998, p. 9.

96. Girault (2004), p. 64.

97. Schaufelbuehl (2009).

98. Sur ce qui suit, voir Bairoch (1990), pp. 105-116.

99. Pour ce qui suit, voir Mazbouri (2005), pp. 172-173 et 185-197.

l'économie repose sur la production de marchandises à haute valeur ajoutée.

Pour ce qui nous préoccupe, deux transformations majeures retiennent l'attention. Tout d'abord, la production industrielle évolue de façon remarquable. Voilà que s'affirment des secteurs liés aux grappes d'innovations que sont, notamment, les machines, l'électricité et l'électrotechnique. Ces branches consomment beaucoup de capitaux et, fait décisif, les banques suisses sont en mesure de les fournir. Ce qui nous amène à la deuxième transformation économique majeure. Entre 1900 et 1913, le rythme de croissance du secteur financier est « inouï », selon le qualificatif utilisé par l'historien Malik Mazbouri. Il dépasse de loin celui de tous les autres pays avancés. Ce sont avant tout les grandes banques du pays<sup>100</sup>, dont le bilan croît de 200 % et dont les activités évoluent vers le principe de banque à tout faire, dite universelle, qui poussent cette progression en avant. Sur le plan extérieur, cette croissance se manifeste par l'augmentation des émissions étrangères sur le marché des capitaux suisses. Le gros des placements se fait, justement, par l'intermédiaire des grandes banques.<sup>101</sup> L'Amérique du Sud est d'ailleurs la principale région d'outre-mer à placer des emprunts en Suisse: 118 entre 1880 et 1914<sup>102</sup>.

Mais le plus intéressant est l'émergence d'une communauté d'intérêts entre finance et industrie. Des liaisons intimes se nouent entre les deux secteurs. Elles donnent naissance à des sociétés financières dont le but est de répondre aux besoins d'investissements de long terme générés par les énormes dépenses d'infrastructure de la deuxième révolution industrielle<sup>103</sup>. C'est dans ce type de société que l'on trouve la meilleure illustration de l'articulation entre exportation du capital et conquête de marchés extérieurs qui se manifeste tout particulièrement sur les marchés latino-américains.

100. Par opposition aux Banquiers privés ou aux Banques cantonales, les Grandes banques sont au nombre de huit à la veille de la Première Guerre mondiale. Il s'agit par ordre d'importance de: la Société de banque suisse (SBS, Bâle), du Crédit suisse (CS, Zurich), de la Banque populaire suisse (BPS, Berne), de la Bank Leu (Zurich), de la Banque fédérale (BF, Zurich), de l'Union de banque suisse (UBS, Winterthur), de la Banque commerciale de Bâle (BCB, Bâle) et du Comptoir d'Escompte de Genève (CEG, Genève).

101. Mazbouri (2005), pp. 172-173 et 184-185.

102. Hauser-Dora (1986), pp. 169-176.

103. Sur les sociétés financières suisses pour l'électricité voir Paquier (1998). L'auteur ne traite pas de l'expansion sur les marchés d'outre-mer.

Plusieurs sociétés financières fleurissent à cette époque. Parmi celles qui ont des intérêts placés en Amérique latine<sup>104</sup>, on peut citer la Société pour l'industrie au Mexique (Mexifinanz, Genève, 1900), qui finance des investissements industriels et les secteurs de l'électrotechnique<sup>105</sup>; la Banque pour les entreprises électriques (Zurich, 1895), qui détient des participations au Chili; la Société suisse pour l'industrie électrique (Bâle, 1896), active au Mexique par l'intermédiaire d'actions et d'obligations placées dans deux autres sociétés que sont la Mexican Electric Works Ltd (Londres) et la Mexican Light & Power Co (Montréal); la Société financière franco-suisse (Genève, 1898), qui investit dans l'électricité à Buenos Aires et à La Havane; la Columbus (Glaris, 1913), créée expressément par Brown Boveri & Cie pour des placements électriques à Buenos Aires; enfin, on trouve des intérêts suisses dans une société allemande du nom de Deutsche-Überseeische Elektrizitätsgesellschaft (Berlin, 1898), destinée à gérer les investissements allemands en Argentine. On reviendra largement sur ces deux dernières sociétés.

En cette époque des impérialismes, les industriels, commerçants et financiers suisses sont en quête de nouveaux débouchés. Mais lorsqu'ils portent leur regard au-delà des frontières pour observer les potentialités du vaste monde et ce qu'ils pourraient en retirer, ils ne peuvent manquer de constater les désavantages d'appartenir à cette « petite » puissance européenne. Ne disposant, en effet, ni de la puissance militaire, ni de débouchés sur la mer, ni moins encore de colonies, ils doivent, pour pouvoir intervenir sur ces marchés lointains, trouver la parade en s'efforçant d'obtenir un « patronage » efficace auprès d'un des « grands », comme le dit l'historien René Girault<sup>106</sup>. Les historiens suisses parlent d'un « colonialisme oblique » ou « feutré », d'un « empire occulte », d'un « impérialisme secondaire » ou encore d'un « opportunisme mercantile » et d'un « expansionnisme économique au profil bas »<sup>107</sup>. Les investissements suisses placés dans le secteur électrique

104. Pour ce qui suit, voir Hafner Kurt, *Die schweizerischen Finanzierungsgesellschaften für elektrische Unternehmungen*, Zurich: Institut Orell Füssli, 1913, pp. 32-33, 39, 57-58, 62, 67, 90-91, 94.

105. Sur la Mexifinanz, voir Matthey-de-l'Endroit (2014), pp. 30-65; Betschart (1984), pp. 60-65.

106. Girault (2004), p. 15.

107. Pour ces différentes expressions, voir respectivement Ruffieux (1983), Zichichi (1988); Stucki (1970); Ziegler (1976); David et Etemad (1998).

d'Argentine offrent une bonne illustration de la mise en pratique de ce que ces expressions sous-tendent.

### LES PREMIERS PAS SUISSES DANS LE SECTEUR ÉLECTRIQUE D'ARGENTINE

Les investissements suisses placés dans le secteur électrique argentin entre 1898 et 1913 sont réalisés par l'intermédiaire de sociétés financières créées au tournant du siècle par l'Allemagne et la Suisse. Ces deux pays sont alors les poids lourds du secteur de l'électrotechnique. Deux de ces sociétés financières, la Deutsch-Überseeische Elektrizitätsgesellschaft (DÜEG) de Berlin (1898) et la Columbus à Glaris (1913), sont à l'origine de la création respectivement, de la Compañía Argentina de Electricidad (CADE) et de la Compañía Ítalo Argentina de Electricidad (CIAE). En 1936, ces deux entreprises jouissent d'un duopole sur la diffusion et la production du courant électrique dans la région du Grand Buenos Aires (45 % de la population totale du pays). Elles sont responsables de plus de 60 % de la production nationale d'électricité<sup>108</sup>. Elles fournissent du courant aux foyers et aux commerces (21 % de la totalité de la production), à l'éclairage public (9 %), aux activités de tractions (28 %) et enfin aux industries (41 %)<sup>109</sup>.

En 1936, les deux sociétés financières captent la majeure partie des 450-500 millions de francs placés en Argentine. Le capital de la CIAE est de 130 millions de francs. Plus des deux tiers de ce montant sont en mains helvétiques. Le capital-actions de la CADE, quant à lui, se monte à 260 millions de pesetas (370 millions de francs) et l'on peut estimer la part helvétique à un strict minimum de 25 %. Malgré cet engagement très important, le rôle des capitalistes suisses dans le contrôle financier et décisionnel des deux entreprises est, comme on le disait dans la partie historiographique, très mal connu. Il vaut donc la peine de revenir sur les méandres complexes de l'histoire de ces investissements. Comment les capitalistes suisses en sont-ils arrivés à s'accaparer

108. Voir Annexe. Commerce. Graphique 3 : Évolution des échanges commerciaux et balance commerciale de la Suisse avec l'Argentine, 1892-1990 (en francs constants, 1950=100).

109. Davis Pablo Julian, *La cuestión eléctrica de Buenos Aires en la década de 1930: aspectos económicos y sociales de un escándalo político*, Documento de Trabajo, n° 2, Centro de investigaciones de historia económica y social, Facultad de ciencias económicas, Universidad de Buenos Aires, 1989, pp. 2 et 8.

une part si conséquente du capital-actions des sociétés financières européennes qui contrôlent les entreprises électriques du Grand Buenos Aires? Quel est leur poids dans les instances décisionnelles? Quelles sont les conséquences politiques, à Buenos Aires, d'un tel duopole?

#### DÜEG ET CHADE: DANS LE SILLAGE DU CAPITALISME ALLEMAND

C'est d'abord dans le sillage des capitalistes allemands que les Suisses parviennent à jeter l'ancre en Argentine<sup>110</sup>. Tout commence en janvier 1898. L'Allgemeine Elektrizitäts-Gesellschaft (AEG), l'un des plus grands producteurs allemands d'équipements électriques, crée à Berlin la société financière pour l'électricité Deutsche-Überseeische Elektrizitätsgesellschaft (DÜEG). Grâce à elle, les Allemands espèrent développer leurs affaires en Amérique du Sud par la construction et l'exploitation de centrales électriques. Aussitôt sur pied, la DÜEG reprend la concession d'une entreprise sise à Buenos Aires du nom de Compañía Alemana Transatlántica de Electricidad (CATE). La base est solide. De là, la société va développer fantastiquement ses activités. Elle acquiert d'abord les installations des compagnies anglaises et françaises de la capitale, puis, par l'extension de ses propres possessions, elle déploie ses activités jusque dans la province de Buenos Aires.

Revenons à Berlin. En 1898, la société financière DÜEG est montée avec un capital de 10 millions de marks (12,4 millions de francs suisses ou 2,3 millions de dollars). La quasi-totalité est en mains de l'AEG et de son consortium bancaire<sup>111</sup>. Une seule banque non allemande, le Crédit suisse de Zurich, participe à l'affaire dès l'origine, avec une part de 6,66%. La grande banque est, à ce moment, déjà fortement liée à l'AEG. Trois ans plus tôt, en 1895, les deux partenaires avaient constitué à Zurich une société du même

110. Sur ce qui suit, voir Archive générale du Royaume (AGR, Bruxelles), Archives du Groupe Sofina. Dossier 703 – *Mémoire concernant la Chade*, 11 juillet 1947.

111. L'AEG détient 16% du capital de la DÜEG; la Deutsche Bank, 16%; la Berliner Handels-Gesellschaft, 12,8%; Delbrück, 11,2%; la Nationalbank für Deutschland, Jakob Landau et les Gebrüder Sulzbach in Frankfurt, 8% chacun; la Bank für elektrische Unternehmungen (Elektrobank), 3,3%. Concernant la part de 6,66% du CS dans la DÜEG, l'historien Javier Loscertales ne précise pas si cette part comprend les 3,3% placés dans l'Elektrobank. Plus tard, le syndicat est rejoint par la Elektrische Licht- und Kraftanlagen AG (Groupe Siemens), la Allgemeine Lokal- und Strassenbahngesellschaft (Groupe AEG). Voir Loscertales Javier, *Deutsche Investitionen in Spanien 1870-1920*, Stuttgart: F. Steiner, 2002, p. 242.

type: la Bank für Elektrische Unternehmungen (Elektrobank), dédiée à des placements en Allemagne et en l'Italie<sup>112</sup>.

Un peu plus tard, un autre institut non allemand vient se joindre au syndicat contrôlant la DÜEG. Il s'agit de la Société financière de transports et d'entreprises industrielles SA (Sofina) de Bruxelles, une société de droit belge. Celle-ci est, en réalité, une créature de l'AEG datant de 1898 également. La DÜEG offre donc aux capitalistes suisses, puis aux Belges, l'opportunité de mettre un premier pied dans la porte que leur entrouvrent leurs puissants partenaires allemands sur le marché argentin. La Première Guerre mondiale leur donne l'occasion de s'y engouffrer pleinement.

Après le conflit, en effet, la chute du mark est telle que le capital allemand ne peut plus se maintenir dans la DÜEG<sup>113</sup>. Les actionnaires suisses, au contraire, disposent d'un franc fort, monnaie la plus solide du monde après la devise américaine à ce moment<sup>114</sup>. Ils peuvent donc racheter les parts allemandes et consolider leur assise dans la société financière. En 1919, alors que le capital de la DÜEG s'élève à 250 millions de marks (84,5 millions de francs ou 16 millions de dollars), les investisseurs helvétiques détiennent 40 % des parts<sup>115</sup>. Cet accaparement s'inscrit dans un contexte plus large. Après guerre, lorsque les Allemands prennent conscience de la menace qui plane sur leurs avoirs à cause des réparations de guerre, ils tentent de sauver ce qu'ils peuvent en vendant leurs participations à des neutres<sup>116</sup>. Des sociétés financières domiciliées en Espagne, en Suisse et en Suède achètent ainsi les actions allemandes d'entreprises d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine avant d'en changer le nom et la nationalité. Elles se chargent ensuite de les exploiter ou de les revendre

112. Sur la création de l'Elektrobank, voir Hertner Peter, «Les sociétés financières suisses et le développement de l'industrie électrique jusqu'à la Première Guerre Mondiale», in Fabienne Cardot (éd.), *1880-1980. Un siècle d'électricité dans le monde*, Paris: PUF, 1987, pp. 344-349.

113. Moreau Jean-Louis, «Grupos belgas y servicios públicos en Argentina», in Bart De Groof *et al.* (éds), *En los deltas de la memoria: Bélgica y Argentina en los siglos XIX y XX*, Louvain: Leuven University Press, 1998, pp. 126-127.

114. Sur la force du franc à cette époque, voir Guex Sébastien, *La politique monétaire et financière de la Confédération suisse 1900-1920*, Lausanne: Payot, 1993, pp. 319 et 199 (Graphique 11).

115. Loscertales (2002), p. 244.

116. Dalla-Corte Caballero Gabriella, «Empresas, instituciones y red social: La Compañía Hispanoamericana de Electricidad (CHADE) entre Barcelona y Buenos Aires», *Revista de Indias*, 2006, vol. LXVI, n°237, p. 526.

avec profits à des tiers. C'est exactement ce qui se passe dans le cas qui nous préoccupe.

Les Alliés menacent en effet de se saisir des actifs de la DÜEG afin de financer une partie des réparations de guerre, selon une suggestion du célèbre économiste anglais John Maynard Keynes<sup>117</sup>. Le groupe helvétique tente alors de tirer parti de cette fragilité. Il propose un rachat de la société en francs suisses<sup>118</sup>. Cette offre est balayée par les dirigeants de l'AEG. Ils préfèrent chercher une solution du côté belge. C'est qu'ils font confiance à Dannie Heineman\* (1872-1962), président de la Sofina, société basée à Bruxelles. Celle-ci avait intégré la DÜEG juste après le Crédit suisse. Heineman, homme d'affaires germano-américain et figure marquante de l'histoire des trusts électriques au XX<sup>e</sup> siècle, est en fait l'un des leurs, c'est-à-dire qu'il est aussi un des dirigeants de l'AEG.

La proposition de D. Heineman est de transférer la Société financière de Berlin à Madrid<sup>119</sup>. Pourquoi? La neutralité de l'Espagne durant la guerre, ses avantages fiscaux ainsi que sa monnaie stable – la peseta était alors au pair du franc or et librement négociable. Avec le transfert en Espagne, l'origine allemande de la société est gommée. Ainsi naît la Compañía Hispano Americana de Electricidad (CHADE), de droit espagnol. Elle reprend les affaires électriques sud-américaines de l'ex-DÜEG. En Argentine, le nom de l'entreprise d'électricité qu'elle contrôle est lui aussi modifié: la Compañía Alemana Transatlántica de Electricidad devient la CADE, Compañía Argentina de Electricidad.

La société financière CHADE voit donc le jour à Madrid le 22 juin 1920. Elle est dotée d'un capital-actions de 120 millions de pesetas (112 millions de francs ou 18,9 millions de dollars)<sup>120</sup>. La Sofina belge, à la tête de l'opération de transfert, obtient 25 % du capital-actions. De plus, elle se réserve la gestion administrative et technique de la nouvelle société. Une part de 50 % est répartie entre différents actionnaires, essentiellement suisses, américains, anglais et français. Enfin, sans apporter de mise de fonds,

117. Keynes John Maynard, *The economic consequences of the peace*, Londres: Macmillan, 1920, p. 72.

118. Sur ce qui suit, voir AGR, Bruxelles. Archives du Groupe Sofina. Dossier 354, *Assemblée d'Actionnaires tenue à Luxembourg le 18 novembre 1947: Rétablissement de la Société d'Électricité (SODEC)*, p. 12.

119. *Ibid.*

120. Pour la répartition du capital-actions, voir Moreau (1998), p. 127.



un groupe espagnol, représenté par les plus puissantes banques du pays<sup>121</sup>, obtient aussi 25 %. Le groupe d'actionnaires suisses est ulcéré. Il parle de « *Geldverwässerung* »<sup>122</sup>, d'une dilution de l'argent, d'une stratégie visant à faire des Espagnols un paravent pour les Allemands de l'AEG. Les capitalistes helvétiques ont sans doute perdu leur position prépondérante dans l'opération de transfert. Mais leur part reste élevée.

En 1936, en effet, alors que le capital-actions de la CHADE a grimpé à 260 millions de pesetas, le groupe belge et le groupe suisse en sont les principaux actionnaires<sup>123</sup>. Le Crédit suisse, porte-parole du groupe helvétique, se taille, à lui seul, 12 % du capital. D'autres banques suisses sont investies<sup>124</sup> : la Banque fédérale (Zurich), Johann Wehrli & Co (Zurich), Adler & Cie (Zurich), SA Leu & Cie (Zurich), la Société de banque suisse (Bâle), la Banque commerciale de Bâle, Lüscher & Co (Bâle), Oswald & Cie (Bâle), la Banque cantonale de Schaffhouse, Lombard Odier & Cie (Genève), Weck Aeby & Cie (Fribourg). Ainsi cumulées, les parts en mains suisses atteignent un minimum de 25 % du capital-actions<sup>125</sup>.

Penchons-nous sur le conseil d'administration de la CHADE. Au 31 mai 1921, on compte quatre administrateurs suisses sur un total de 36 (espagnols, belges, allemands et, plus marginalement, américains, britanniques et français)<sup>126</sup>. Quinze ans plus

121. Les banques espagnoles sont : Banco de Barcelona, Banco Vizcaya, Banco Central, Banco Urquijo y Banco Hispano-Colonial.

122. Loscertales (2002), p. 244.

123. AGR, Bruxelles. Archives du Groupe Sofina. Dossier 704 – Junta General Extraordinaria de accionistas de la « Compañía Hispano Americana de electricidad », 9 novembre 1936.

124. Tiré de Rodriguez Mari Carmen, 1936-1939 : *La Suisse face aux « deux Espagnes », un cas d'étude des relations internationales de la Suisse au XX<sup>e</sup> siècle*. Mémoire de licence, Prof. H-U. Jost, Université de Lausanne, 2001, annexe 3, pp. 164a.-164f.

125. Si l'on considère que le groupe helvétique détenait 40 % du capital-actions de la DÜEG en 1919, qu'il détient environ 37 % du capital-actions en 1943 et que les groupes suisses et belges sont les deux principaux actionnaires de la CHADE en 1936, l'estimation de 25 %, qui correspond aux parts respectives que se sont partagés le groupe belge et le groupe espagnol en 1921, paraît plus que plausible en tant que strict minimum.

126. Pour le détail de la composition du Conseil d'administration de la CHADE en 1921 et en 1936. Voir les annexes en lignes sur [www.antipodes.ch] : Composition des conseils d'administrations des sociétés électriques. Les quatre représentants suisses, en 1921, sont : Rudolf G. Bindschedler (1883-1947) de Zurich, alors directeur du Crédit suisse ; Frédéric Dominicé (1868-1938) de l'Union Financière de Genève et de la Banque de Dépôts et de Crédits (Genève) ; Julius Frey (1855-1925) de Zurich, président du conseil d'administration de l'Elektrobank et de celui du Crédit suisse, membre des conseils d'administration de la société financière Motor et de Brown, Boveri & Cie ; Rudolf Lüscher, ingénieur, directeur de l'Elektrobank et membre du Conseil d'administration de la Compañía Sevillana de Electricidad.

tard, leur nombre n'a pas bougé. Mais ils ont acquis un pouvoir décisionnel plus marqué. Rudolf G. Bindschedler\* (1883-1947), déjà administrateur en 1921, est désormais l'un des vice-présidents de la société. Cet homme a su s'imposer, au fil du temps, comme l'une des personnalités parmi les plus influentes de la finance et de l'électricité suisses et internationales<sup>127</sup>. En 1936, il cumule les mandats : vice-président du Crédit suisse, président de la Banque hypothécaire suisse-argentine (filiale du Crédit suisse à Buenos Aires), président de l'Elektrobank et administrateur de la Sofina comme de plusieurs de leurs filiales, telles que la Compañía Sevillana de Electricidad. Les trois autres administrateurs suisses sont : Edmond Barth\* (1892-1969), président de la direction de l'Elektrobank ; Albert Lombard\* (1880-1960), de la Banque Lombard Odier & Cie de Genève et membre du conseil d'administration de l'Elektrobank ; et Joseph Straessle\*(1886-1972), directeur général du Crédit suisse. Ils côtoient les 32 autres administrateurs de la CHADE, tous issus du monde de la haute finance internationale<sup>128</sup>. À Buenos Aires, la CHADE dispose d'un comité de direction local. Ses membres sont des personnalités en vue des sphères économiques d'Argentine. Ils entretiennent des rapports étroits avec le pouvoir politique.

Lorsque la guerre civile espagnole éclate le 17 juillet 1936, la CHADE subit de nouveaux bouleversements. Les conflits politiques qui secouent l'Espagne font courir des risques à la société, par exemple ceux d'une nationalisation ou expropriation. Ainsi, tous les biens et concessions de la CHADE sont à nouveau transférés par mesure de protection. Ils sont expédiés de l'autre côté de l'Atlantique, au siège social de la filiale CADE, à Buenos Aires<sup>129</sup>. La société financière CHADE n'est plus qu'une coquille vide.

Pendant que décisions financières et stratégiques se prennent sur le Vieux Continent, qu'en est-il des activités sud-américaines de la CHADE dans l'entre-deux-guerres ? Depuis 1920, toutes les entreprises détenues par la société en dehors de l'Argentine ont été vendues. L'activité se concentre dès lors à Buenos Aires et sa province en raison du développement économique et démographique

127. « D<sup>r</sup> R. G. Bindschedler », *Neuen Zürcher Zeitung*, 13 septembre 1947.

128. Voir les annexes en lignes sur [www.antipodes.ch] : Composition du conseil d'administration de la CHADE, 1936-1945.

129. AGR, Bruxelles. Fond : Archives du Groupe Sofina, vol. 704 – Junta General Extraordinaria de accionistas de la « Compañía Hispano Americana de electricidad », 9 novembre 1936.

de cette zone<sup>130</sup>. La grande entreprise CADE continue son processus d'acquisition par la prise de contrôle d'entreprises argentines, britanniques et américaines actives dans les secteurs gaziers, des chemins de fer et de l'électricité<sup>131</sup>. Ainsi, la zone couverte par les activités de la CHADE et de ses filiales dans la capitale et la province de Buenos Aires, qui avait une superficie de 1762 km<sup>2</sup> en 1920, avec une population de 1 950 000 habitants, s'est transformée, fin 1935, en une zone d'une superficie de 12 695 km<sup>2</sup> avec une population de 3 583 000 habitants<sup>132</sup>.

À la veille de la guerre, la société financière CHADE contrôle, en plus de la CADE, trois de ses filiales: la Compañía de Electricidad de la Provincia de Buenos Aires SA (CEP); la Compañía de Gas de la Plata et la Compañía Explotadora de Usinas de Gas, Bernal. À quoi s'ajoute une société auxiliaire exploitante: la Compañía General de Industrias y Transportes (CITRA)<sup>133</sup>. Enfin, la CHADE détient des participations dans d'autres entreprises argentines et européennes<sup>134</sup>.

130. AGR, Bruxelles. Fond: Archives du Groupe Sofina, vol. 703. Mémoire concernant la CHADE, 11 juillet 1947, p. 42.

131. La CADE rachète, en 1927 et 1928, les entreprises gazières argentines Gaz de la Plata et Gaz de Bernal; en 1928, elle rachète l'entreprise locale de Production et de distribution d'énergie électrique de Magdalena (adjoind au district de la Plata); en 1929, la CHADE rachète au groupe américain Electric Bond and Share (EBASCO), qui a acquis en Argentine les biens et installations de la Compañía Anglo-Argentina de Electricidad, les concessions, biens et installations qu'il possède dans plusieurs districts de la province de Buenos Aires; en 1929, également, la CHADE acquiert le contrôle de la Province de Buenos Aires Electrical Cy, active dans plusieurs districts de la province, en 1930, la CHADE acquiert des compagnies anglaises de Chemins de fer, Buenos Aires Western Railway Ltd., et Buenos Aires Southern Railway Ltd., leur usine de production d'électricité à Avellaneda et conclut avec elles, un contrat de fourniture d'énergie électrique d'une durée de vingt-cinq ans. Voir AGR, Bruxelles. Fond: Archives du Groupe Sofina. vol. 703 – *Memorandum Concernant la Chade*, 11 juillet 1947, p. 15.

132. AGR, Bruxelles. Archives du Groupe Sofina. Dossier 703 – *Memorandum Concernant la Chade*, 11 juillet 1947, p. 15.

133. La CITRA est constituée en 1925. Lors de sa constitution, elle reprend de la Chade certains actifs sans relations directe avec la production et la distribution de l'énergie électrique, tels les tramway du Dock-Sud, plusieurs ateliers et une fonderie. La CITRA est également propriétaire de quelques bâtiments dont celui où sont installés les bureaux de la CADE à Buenos Aires. Voir «Pour ou contre la CHADE», *Journal de Genève*, 27 novembre 1947.

134. Primitiva Gas Company of Buenos Aires Ltd. et Province of Buenos Aires Gas Company Ltd; 5% de la Société Financière de transports et d'Entreprises industrielles (Sofina, Bruxelles); Société Internationale d'Énergie Hydro-Électrique (Sidro, Bruxelles); Centrales Électriques de l'Entre-Sambre et Meuse et de la Région de Malmédy (Auvélais); Société des Forces Motrices de la Truyère (Paris); Gesellschaft für Elektrische Unternehmungen Ludw. Loewe & Co – AG (Berlin); Berliner Kraft-und Licht (Bewag) AG (Berlin). Voir le schéma Investissements de la CHADE en Argentine, 1943 dans le chapitre 2.

Des travaux d'agrandissement considérables sont entrepris à Buenos Aires. La capacité des centrales de la CADE passe de 125 000 kWh à 566 000 kWh entre 1920 et 1936<sup>135</sup>. Grâce à l'implication du Crédit suisse, l'industrie helvétique peut profiter de ces immenses travaux d'infrastructure pour y écouler son matériel. C'est notamment le cas de l'entreprise SA Escher Wyss & Cie. Par exemple, sur les commandes faites par la CHADE entre 1920 et 1925 pour sept grands turbo-alternateurs de 25 000 kilowatts chacun, Escher Wyss & Cie en fournit six<sup>136</sup>. À partir de 1913, la seule entreprise qui sera capable de mener ses activités à côté de la CADE dans le Grand Buenos Aires est la Compañía Ítalo Argentina de Electricidad (CIAE).

### MOTOR-COLUMBUS: ALLIANCE AVEC LES CAPITALISTES ITALIENS ET ARGENTINS

Contrairement aux capitaux suisses qui s'implantent dans la CADE en 1898, ceux qui viennent financer la Compañía Ítalo Argentina de Electricidad (CIAE) dès 1913 n'ont pas besoin du patronage d'une grande puissance pour amorcer leur démarrage. Seule leur suffit l'impulsion donnée par des partenaires particulièrement bien au fait de la réalité argentine. Les partenaires en question appartiennent au réseau d'affaires italien de la grande entreprise suisse d'électrotechnique Brown Boveri & Cie (BBC). Dès la création de la CIAE, les capitalistes suisses dominent son financement. Ils ne peuvent pas, certes, se passer de la collaboration des Italiens, des Argentins puis, plus sporadiquement, des Américains, mais il est clair que ce sont eux qui contrôlent l'affaire du début à la fin.

La CIAE est créée à Buenos Aires en 1911, avec un capital-actions de 5 millions de pesos, sous l'impulsion de deux firmes italiennes du secteur de l'électrotechnique: la Pirelli et la Franco Tosi<sup>137</sup>. Mais la véritable cheville ouvrière de toute l'affaire est l'ingénieur italo-argentin diplômé de l'EPFZ Juan Carosio\* (1876-1959).

135. AGR, Bruxelles. Archives du Groupe Sofina. Dossier 354 – Brochure: *Assemblée d'Actionnaires tenue à Luxembourg le 18 novembre 1947: Rétablissement de la Société d'Électricité (SODEC)*, p. 14.

136. «Bourses de Bâle et de Zurich», *Journal de Genève*, 30 octobre 1925.

137. Sur la création de la CIAE, voir Bezza Bruno, «Il capitale italiano nell'industria elettrica argentina (1910-1920)», in Bezza B. (éd.), *Energia e sviluppo. L'industria elettrica italiana e la Società Edison*, Turin: Giulio Einaudi, 1986, pp. 278-280 et Barbero *et al.* (2009).

À Buenos Aires, cet homme est au cœur d'un réseau d'affaires large comprenant des personnalités suisses, argentines, italiennes et allemandes.

Sous l'impulsion de Carosio, la Pirelli et la Franco Tosi, déjà présentes sur le marché électrique argentin, souhaitent concurrencer les industriels allemands actifs dans la DÜEG. Mais le financement massif nécessaire au développement d'une telle entreprise manque. C'est là que les capitalistes suisses entrent en scène. Les entreprises italiennes font appel à Walter Boveri, directeur de l'entreprise BBC. C'est un allié de choix et de poids. La BBC, en effet, est déjà à la tête d'une des principales sociétés financières pour l'électricité d'Europe, la Motor für angewandte Elektrizität (Motor). Celle-ci avait été fondée à Baden en 1895, pour des investissements destinés essentiellement à la Suisse et à l'Italie. La proposition des deux firmes industrielles italiennes tombe à point pour BBC et ses partenaires financiers, car ils souhaitent justement diversifier leurs affaires vers cette Amérique latine aux possibilités « illimitées ».

Pour financer la CIAE, la Société financière Aktiengesellschaft Columbus für elektrische Unternehmungen (Columbus) est créée en 1913, à Glaris. Le capital initial se monte à 16 millions de francs suisses<sup>138</sup>. Le choix du nom de la société n'est pas anodin<sup>139</sup>. La référence à Christophe Colomb est explicite. Symboliquement lourde de sens, elle fait directement référence à la conquête de l'Amérique. Quant à Compañía Ítalo Argentina de Electricidad, le choix du nom a, là aussi, son importance. Mettre en avant l'origine italienne de l'entreprise génère une image plus amicale dans un pays où la colonie italienne est la plus importante numériquement<sup>140</sup>. Ne pas faire résonner l'origine suisse relève sans doute d'une volonté de discrétion, caractéristique cardinale du capitalisme helvétique.

Trois groupes d'investisseurs participent au financement de la société Columbus dès le départ. Le groupe suisse, avec 47% des participations, comprend la BBC et un consortium de banques helvétiques déjà présentes dans la Motor: S. À Leu & Co de Zurich, la Banque suisse des chemins de fer, contrôlée elle-même par la SBS et, dès 1914, l'Union de banques suisses (UBS) de

138. Bezza (1986), pp. 282-283.

139. Haag Erich, *Motor-Columbus, 1895-1995*, Baden: Motor-Columbus AG, 1995, p. 28.

140. Barbero *et al.* (2009), p. 16.

Zurich. Le groupe italien, avec 33 % des participations, est formé de la Pirelli, de la Franco Tosi ainsi que du Credito Italiano de Milan. Enfin, le groupe argentin, avec 19 %, est composé de huit investisseurs. Ils sont les poids lourds de la communauté d'affaires italienne d'Argentine<sup>141</sup>. Liés organiquement à la Banque d'Italie et du Rio de la Plata<sup>142</sup>, ils sont des intimes du pouvoir politique. Certains, comme Alfredo Demarchi\*, Antonio Devoto et Onorio Stoppani, ont des liens étroits avec le capital suisse. Ces huit investisseurs argentins forment le comité directeur de la CIAE à Buenos Aires.

La Première Guerre mondiale entraîne, une fois encore, des changements favorables pour le groupe d'investisseurs suisses de la société financière Columbus. Le conflit leur permet d'évincer ceux qui avaient impulsé la conquête d'une partie du marché électrique argentin : les Italiens. La chute de la lire les a beaucoup fragilisés et ils sont peu à peu marginalisés<sup>143</sup>.

Après guerre, en Suisse, une restructuration financière des sociétés pour l'électricité s'avère nécessaire. Les grandes banques s'en chargent. La Columbus, qui tire sa réussite d'Argentine, va servir à soutenir la Motor, confrontée à la perspective d'une réduction draconienne (entre 40 et 50 %) de son capital. Les administrateurs helvétiques qui dominent les deux sociétés optent pour une fusion. Le 23 novembre 1923, la Motor-Columbus voit le

141. En dehors de Juan Carosio\* et d'Alfredo Demarchi\*, les investisseurs du groupe argentin sont le Groupe Devoto (Antonio Devoto est, au tournant du siècle, un des hommes les plus riches d'Argentine. Il fait partie, avec ses frères, Bartolomé y Tomás, des personnalités centrales de la communauté d'affaire italienne, notamment de par leur rôle prépondérant au sein de la BIRP); Narciso Ocampo (propriétaire terrien de poids), Ezio Belelli (charge exécutive dans la BIRP), Julio Poli (charge exécutive dans la BIRP), Vittorio Valdani (Ingénieur italo-argentin et directeur de la BIRP entre 1919-1920 puis entre 1926-194). Il est aussi gérant de la Compañía General de Fósforos, également financée par la BIRP, membres du directoire de plusieurs entreprises des Devoto et manager de Pirelli Platense), Ricardo Fernandez (devient vice-président de la CIAE, lien particulièrement serré avec les cercles politiques de Buenos Aires).

142. La Banque d'Italie et du Rio de la Plata (BIRP) est fondée en août 1872 sous l'impulsion d'Antonio Devoto, d'Alfredo Demarchi et d'autres commerçants de la communauté génoise de Buenos Aires ainsi que de trois banques d'Italie. Elle est créée au moment où le système bancaire commence à se développer en Argentine. Ses fonctions principales sont les suivantes : promotion des affaires liées à l'import-export ; l'octroi de crédits pour financer l'installation d'entreprises ; capter l'épargne des immigrants italiens et effectuer les transferts de fonds de ces derniers vers l'Italie. En 1910, elle s'impose comme l'une des principales institutions financières du pays en mesure de capter l'épargne des immigrants. En dehors de la CIAE, la BIRP finance, entre autres, la Compañía General de Fósforos qui deviendra l'un des groupes économiques les plus importants d'Argentine entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et 1970 (elle est connue sous le nom de Groupe Fabril dès les années 1920) ainsi que la Inmobiliaria assurances. Voir Barbero (2006), pp. 135-139.

143. Sur ce qui suit, voir Segreto (1992), p. 349.

jour. Son capital est de 60 millions de francs (40 millions proviennent de la Columbus, 18 millions de la Motor et le reste résulte de nouvelles émissions). Cette nouvelle société s'impose dès lors comme le plus grand trust électrique de Suisse. Les affaires sud-américaines y pèsent lourd<sup>144</sup>. En 1939, 45 % de ses investissements sont implantés en Suisse, 42 % en Amérique du Sud et 13 % dans différents pays européens, essentiellement en Italie<sup>145</sup>.

Le conseil d'administration de la Motor-Columbus est relativement stable jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale<sup>146</sup>. En 1936, sur vingt administrateurs, quatorze sont des investisseurs helvétiques. Le conseil est dominé par les principales banques de Zurich (Leu & Cie, Crédit suisse, Union de banque suisse, Banque C. J. Brupbacher & Cie)<sup>147</sup> et de Bâle (Société de banques suisses, Banque A. Sarasin & Cie, Banque suisse des chemins de fer) ainsi que par la BBC de Baden, qui a sept représentants. Le groupe italien de l'ancienne Columbus disparaît progressivement. La Franco Tosi et le Credito Italiano sortent, en effet, du conseil en 1935. Mais Alberto Pirelli\* (1882-1971) reste cependant vice-président de la Motor-Columbus. Enfin, Juan Carosio\* (1876-1959), l'ingénieur italien formé à l'EPFZ et président de la CIAE, est le seul représentant du groupe d'investisseurs de Buenos Aires à siéger dans les organes de décision de la société mère. Le comité directeur à Buenos Aires a été, quant à lui, augmenté à douze membres<sup>148</sup>.

Durant l'entre-deux-guerres, la stratégie de Motor-Columbus vise à consolider les niches déjà occupées sur le marché sud-américain. Aussi accroît-elle ses affaires en Argentine, mais également au Paraguay, en Uruguay et au Pérou<sup>149</sup>. Le capital-actions de la CIAE est augmenté à 34 millions de pesos (64 millions de francs ou 11,6 millions de dollars) en 1923. Le développement

144. *Ibid.*, p. 356.

145. Kupper Patrick and Wildi Tobias, *Motor-Columbus from 1895 to 2006*, Baden : Motor-Columbus, 2006, p. 20.

146. Voir les annexes en lignes sur [www.antipodes.ch].

147. Il faut noter que le Crédit suisse, qui finance massivement l'entreprise concurrente CADE, détient des participations également dans la CIAE. Cependant, il ne participe pas aux opérations de financement de la CIAE par égard pour celle où il est le plus intéressé. Mentionnons également qu'en 1936, le siège de l'UBS est encore à Winterthur. Le siège se déplace à Zurich en 1945.

148. Voir les annexes en lignes sur [www.antipodes.ch] : Composition du Directoire locale de la CIAE, Buenos Aires, 1913-1939.

149. Sur ce qui suit, voir AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Notice de Jean-Pierre Jéquier, Attaché de légation du DPF, juin 1943.

important de la CIAE dans les années qui suivent demande une capitalisation toujours plus importante. La consommation d'énergie croît, en effet, de 10 % par an à Buenos Aires. Afin de suivre le rythme, une nouvelle usine est construite dans la zone de Puerto Nuevo, les immeubles sont agrandis et les activités d'entreprises électriques situées en province, à Pergamino, Corrientes et Bahia Blanca, sont étendues.

Afin d'amener le capital nécessaire à ces activités tout en déchargeant la maison mère, les actions de la CIAE sont d'abord introduites sur le marché suisse à l'automne 1925<sup>150</sup>. L'opération est un succès. Elle permet d'augmenter le capital de l'entreprise, qui atteint 50 millions de pesos (110 millions de francs ou 22 millions de dollars) en 1927<sup>151</sup>. Ensuite, comme on ne change pas une recette qui gagne et que les besoins de financement augmentent en même temps que les activités de l'entreprise, deux nouvelles sociétés financières pour l'Amérique du Sud sont créées à Zurich afin de financer les affaires électriques argentines.

La première, la Schweizerische Südamerikanische Elektrizitätsgesellschaft (Südelektra) voit le jour en 1926, avec un capital de 30 millions de francs<sup>152</sup>. Le groupe suisse, formé par les investisseurs de la Motor-Columbus et de la banque privée genevoise,

150. Notons qu'il y a des hésitations à introduire les actions CIAE sur le marché de Londres. Finalement la Suisse est choisie, car le fisc fédéral s'y montre « très conciliant » : Motor-Columbus paiera l'impôt sur les coupons « sous la forme d'un forfait équivalent à l'impôt pour une durée de trente ans, calculé sur la base d'un dividende de 10 % et escompté à l'époque actuelle, pour le montant à introduire de Pesos m.n 2 000 000 et pour le 16.6 % du solde, soit Pesos m.n. 24 000 000 environ, que nous aurons alors en portefeuille. Au change d'aujourd'hui ce forfait serait de 465 000 fr. environ. Le droit de timbre sur les titres, de 1.5 % au prix d'émission, serait payé sous la forme d'un forfait de Pesos m.n. 42 000, soit au change d'aujourd'hui environ 86 000 fr. ». Si la loi ne prévoit pas que le droit de timbre puisse être remplacé par un arrangement forfaitaire, cette opération est réalisable, car l'ASB était intervenue en son temps et avait « fait accepter cette solution au fisc ». La CIAE paiera au moins la moitié des frais fiscaux. Voir Archive de Motor-Columbus (ci-après, AMC) à Baden, Cote : U.05.3.02.4 – Procès-verbal du Comité de direction de la Motor-Columbus, 11 mars 1925. Sur les raisons et le succès de l'entrée en bourse voir les procès-verbaux du 13 janvier 1925 et du 16 septembre 1925.

151. AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Notice de Jean-Pierre Jéquier, Attaché de légation du DPF, juin 1943.

152. Le capital se répartit comme suit : CIAE et les « amis de Buenos Aires » (10 millions de francs) ; Motor-Columbus (5 millions) ; Banque suisse de placement (4 millions) ; Banque Brupbacher et Société Générale Financière (4 millions) ; Banque Pictet et Hentsch à Genève (3 millions) ; Banque Sarasin (1 million) ; BBC et Pirelli (chacune 1 million) ; Maison Hoffmann de Zurich et P. Vaccari de Milan (1 million). Sur la création de la Südelektra, la répartition de son capital et de son conseil d'administration voir AMC, Baden, Cote : U.05.3.02.4 – Procès-verbal du Comité de direction de la Motor-Columbus, 3 novembre 1936.



détient environ 60 % des participations, les Argentins environ 30 % et les Italiens environ 7 %.

La seconde, la Schweizerische Amerikanische Elektrizitätsgesellschaft (SAEG), est constituée le 4 avril 1928 avec un capital de 131,8 millions de francs (60 millions de pesos ou 25,4 millions de dollars)<sup>153</sup>. Avec ce montant, la SAEG détrône la Motor-Columbus et s'impose comme la plus importante société financière pour l'électricité de Suisse. Pour comparaison, à la même époque, l'Union de banques suisses a un capital propre de 115,5 millions de francs et la Société de banque suisse de 182 millions de francs<sup>154</sup>. Sa fondation répond à la crainte de voir le marché financier suisse, déjà tendu, trop sollicité par les capitaux nécessaires aux entreprises d'Amérique du Sud<sup>155</sup>. De l'argent frais est trouvé du côté des États-Unis. Son conseil d'administration se compose non seulement des actionnaires de la Motor-Columbus et de la Südelektra<sup>156</sup>, mais aussi de trois banques new-yorkaises: Brown Brothers & Co, A. Iselin & Co et J. Henry Schröder Corp. Le capital se répartit en 80 millions de francs pour Motor-Columbus/Südelektra et 51,8 millions pour le groupe new-yorkais (10 millions de dollars)<sup>157</sup>.

Après hésitation à propos de l'État du Delaware aux États-Unis, Zurich est finalement choisie comme siège de la SAEG, pour des raisons fiscales. L'impôt cantonal sur les holdings y est modéré et des arrangements à l'amiable avec le fisc zurichois sont possibles<sup>158</sup>.

Les capitalistes suisses de la Motor-Columbus travaillent, comme on l'a vu, avec des groupes argentins, italiens et plus tardivement étasuniens. Cependant, ils mettent un point d'honneur

153. Sur la création de la SAEG et la répartition de son capital voir AMC, Cote: U.05.3.02.4 – Procès-verbal du Comité de direction de la Motor-Columbus, 23 novembre 1927 et 7 mars 1928.

154. AMC, Baden. Cote: U.05.5.20.2 – Broschüre: E. Laubacher, *Die Geschichte der Schweizerisch-Amerikanischen Elektrizitätsgesellschaft Zug: Rückblick auf die Entwicklung anlässlich des fünfzigjährigen Bestehens der Gesellschaft*, 1978, p. 2.

155. Sur les débats virulents ayant lieu en Suisse entre 1925 et 1927 sur l'exportation de capitaux pratiquée par les milieux bancaires (et aboutissant à la conclusion d'un Gentlemen's agreement en 1927) ainsi que sur la façon de rendre cette exportation de capitaux plus discrète, après la conclusion de l'accord, par la création de sociétés financières remplaçant en partie la traditionnelle émission d'emprunts étrangers, voir Sancey Yves, *Quand les banquiers font la loi*, Lausanne: Antipodes, 2015, pp. 159-196 et 241-249.

156. Voir le schéma Investissements du Groupe Motor-Columbus en Argentine, 1943 au chapitre 2.

157. AMC, Baden. Cote: U.05.5.20.2 – Broschüre: Laubacher (1978), p. 2.

158. AMC, Baden. Cote: U.05.3.02.4 – Procès-verbal du Comité de direction de la Motor-Columbus, 7 mars 1928 et 14 février 1930.

à en garder le contrôle absolu. Pour déjouer d'éventuelles menaces d'accaparement de la majorité du capital-actions de la SAEG par les investisseurs américains, des actions avec privilège de contrôle sont créées en 1929. Elles sont réservées au membre du conseil d'administration de Motor-Columbus, de Südelektra, de BBC et de la CIAE<sup>159</sup>.

En ce qui concerne les « amis argentins », selon l'expression consacrée, c'est-à-dire ces « notabilités dont l'influence peut [...] rendre d'éminents services »<sup>160</sup>, comme le dit en 1925 le président de la Motor-Columbus, Agostino Nizzola\* (1869-1961), et qui forment le comité directeur de la CIAE, le contrôle s'exerce plus directement. Un seul d'entre eux, l'ingénieur Juan Carosio, est admis dans les instances décisionnelles des holdings de Baden et de Zurich. La direction de Buenos Aires ne peut pas prendre de décision importante sans obtenir l'aval des investisseurs suisses<sup>161</sup>.

À la fin de 1936, le capital-actions de la CIAE, qui était de 16 millions de pesos en 1913, se monte à 100 millions de pesos (124 millions de francs ou 28,5 millions de dollars)<sup>162</sup>. Plus des deux tiers de ce montant sont en mains de sociétés financières suisses, soit de la Motor-Columbus et de la SAEG. Entre 1922 et 1930, un dividende annuel de 10 % est distribué par la CIAE à ses actionnaires, puis de 7 % entre 1933 et 1936<sup>163</sup>. L'affaire est donc hautement rentable, même lors de la grave crise économique des années 1930.

La Motor-Columbus a étendu ses activités en Argentine durant les années 1920. À la veille de la guerre, outre la CIAE, elle contrôle cinq plus petites entreprises d'électricité : la Compañía de Electricidad de Dolores (Province de Buenos Aires), la Compañía

159. AMC, Baden. Cote : U.05.3.02.4 – Procès-verbal du Comité de direction de la Motor-Columbus, 22 janvier 1929.

160. AMC, Baden. Cote : U.05.3.02.4 – Procès-verbal du Comité de direction de la Motor-Columbus, 13 janvier 1925.

161. Ayant, à deux reprises, fait des opérations sans en avertir Motor-Columbus, le groupe argentin se voit obligé, à partir de 1934, d'envoyer à Baden la documentation suivante concernant la CIAE : les bilans mensuels avec annexes sur les rentrées et sorties de fonds, l'état des recouvrements, les bulletins mensuels techniques et économiques, les procès-verbaux des séances de son conseil, les rapports de la Direction à ces séances sur les travaux et l'exploitation et les rapports de la Société de révision. En outre, la CIAE fournit, le cas échéant, les éclaircissements complémentaires. Enfin, le Comité directeur de Motor-Columbus délègue une fois par année un délégué de la Motor-Columbus à Buenos Aires. Voir AMC, Cote : U.05.3.02.4 – Procès-verbal du Comité de direction de la Motor-Columbus, 24 février 1931, du 16 février 1932 et du 18 janvier 1934.

162. AMC, Baden. Cote : U.05.3.01.2 – *Rapport du conseil d'administration de la « Motor-Columbus » à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 18 décembre 1936.*

163. AMC, Baden. Cote : U.05.3.02.4 – Procès-verbal du Comité de direction de la Motor-Columbus, 1923-1936.

de Electricidad de Corrientes, la Compañía de Electricidad de Pergamino et la Compañía Americana de Luz y Traccion (Buenos Aires) et les Empresas Eléctricas de Bahía Blanca. En dehors du secteur de l'électricité, la Motor-Columbus contrôle, en Argentine, la société immobilière, la Sociedad Comercial del Plata (CADELPLATA), l'entreprise pétrolière, la Compañía General de Combustibles (CGC) et la Compañía Industrial Sud-Americana<sup>164</sup>.

Par rapport à la société financière CHADE, on a pu voir ici tous les avantages pour la Motor-Columbus, et les sociétés financières qu'elle crée, d'avoir un siège en Suisse. Outre les avantages fiscaux, la neutralité et la stabilité politique de la Suisse lui permettent de rester à l'écart des grands conflits et soubresauts qui touchent la CHADE. Ni la Première Guerre mondiale ni la guerre civile espagnole ne l'obligent à prendre des mesures de protection d'urgence contre d'éventuelles attaques.

Les deux sociétés financières, CHADE et Motor-Columbus, doivent faire face aux mêmes problèmes politiques que ne manque pas de provoquer leur quasi-hégémonie sur la production et la diffusion du courant dans le Grand Buenos Aires. Déplaçons-nous vers le conseil municipal de la capitale argentine pour mieux saisir les implications politiques et sociales qu'entraîne un tel contrôle de la part des sociétés européennes à fortes participations suisses.

### **LES SCANDALES ÉLECTRIQUES SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE POLITIQUE**

Dès la fin des années 1920, les esprits s'échauffent au conseil municipal de la ville de Buenos Aires concernant les activités des deux compagnies d'électricité<sup>165</sup>. Celles-ci, en réalité surtout la CADE, doivent faire face à des attaques provenant de tous les fronts : mouvements sociaux, associations de consommateurs, partis politiques, presse, etc. leur reprochent de ne pas respecter les clauses des contrats de concession « extrêmement lucratifs »<sup>166</sup> d'une durée de cinquante ans obtenus pour la CADE en 1907 et pour la CIAE en 1912. Elles sont accusées notamment de profits

164. Voir le schéma Investissements du Groupe Motor-Columbus en Argentine, 1943 dans le chapitre 2.

165. Rapoport Mario y Seoane María, *Buenos Aires. Historia de una ciudad*, t. 1, Buenos Aires : Planeta, 2007, pp. 540-542.

166. Kupper et Wildi (2006), p. 10.

illicites, de tarifs abusifs, de suspensions exagérées de leurs services ou encore de financer leurs nouvelles installations en chargeant lourdement les consommateurs.

La colère populaire contre les entreprises finit par se cristalliser dans les débats du conseil municipal de 1932 à 1936. La remise en cause des concessions figure fréquemment à l'ordre du jour. Le conseil municipal est contrôlé par les partis de la Concordance (alliance large formée par les conservateurs, les socialistes indépendants et une branche des radicaux dits antipersonnalistes). L'Union civique radicale (UCR), favorable aux entreprises, se trouve dans l'opposition. En février 1932, une courte majorité se dégage pour demander l'ouverture des livres de compte des deux firmes et pour la mise sur pied d'une commission devant réviser les tarifs. Rien de tout cela n'aboutit, ou plutôt si, mais dans le sens contraire. La capacité de résistance des compagnies est telle, qu'elles finissent par obtenir une révision des contrats de concession dans un sens encore plus favorable que les contrats initiaux déjà extraordinairement avantageux.

Il n'est pas nécessaire de revenir sur les conflits qui agitent la scène politique portenienne à propos des deux sociétés d'électricité entre 1932 et 1936. Ils ont laissé une trace durable dans l'histoire argentine<sup>167</sup>. En effet, l'attitude de ces compagnies a marqué la conscience populaire portenienne à un point tel que le terme *chadista* ou *cadista* s'est imposé dans le langage courant pour signifier : vendu, corrompu, opportuniste, mercenaire de la fonction publique ou encore politicien vénal et sans scrupule<sup>168</sup>. De cet épisode, il suffit d'expliquer rapidement pourquoi de nouveaux contrats de concession, encore plus favorables aux sociétés et élaborés par la CHADE elle-même, sont finalement acceptés, à l'hiver 1936, par le conseil municipal.

Ce sont les élections législatives de mars 1936 qui permettent un retournement de situation en faveur des entreprises. Les représentants de la droite liés à l'UCR gagnent la majorité du conseil municipal<sup>169</sup>. Le moment est donc venu pour que le projet de nouveaux contrats de concession, préparés à Bruxelles par les dirigeants de

167. Parmi les ouvrages de référence mentionnons Comisión Investigadora de los Servicios Públicos de Electricidad de la Ciudad de Buenos Aires (1974); Del Río (1960); Luna (1986), pp. 196-222. Rapoport y Seoane (2007), pp. 540-542.

168. Comisión Investigadora de los Servicios Públicos de Electricidad de la Ciudad de Buenos Aires (1974), p. VI.

169. Sur ce qui suit, voir *Ibid.*, pp. 65-126.

la CHADE eux-mêmes, soit présenté aux parlementaires. Ceux-ci en prennent connaissance le 8 octobre pour une votation prévue le 23 décembre. Un vote positif est encore loin d'être acquis. L'UCR est encore trop divisée. Afin d'unir les rangs des radicaux derrière son projet, la CHADE utilise la corruption. La méthode est efficace: le projet passe la rampe.

Seize conseillers municipaux, sur les trente qui composent le Conseil, disent oui au projet<sup>170</sup>. Parmi eux: douze représentants de l'UCR, deux radicaux antipersonnalistes, un conservateur et un socialiste indépendant. Les treize socialistes qui s'y opposent ne peuvent rien. Chacun de ceux qui ont approuvé est récompensé par la société financière à raison d'un montant de 100 000 pesos (123 660 fr.) par tête<sup>171</sup>, montant plus élevé que le salaire du président de la République de l'époque. Pourquoi tant d'argent? Qu'en est-il des nouveaux contrats de concession (identiques pour les deux compagnies d'électricité)?

Il est important d'en rappeler les cinq dispositions principales<sup>172</sup>, encore plus avantageuses pour les entreprises que celles du précédent contrat, car la remise en cause de ces nouvelles concessions reviendra à plusieurs reprises sur le devant de la scène politique argentine jusqu'en 1978, causant des sueurs froides aux principaux intéressés helvétiques.

Premièrement, la durée des concessions augmente de quinze ans. Ainsi, les échéances prévues en 1957 pour la CADE et en 1962 pour la CIAE dans le contrat originel sont prolongées respectivement à 1972 et 1977. Il est aussi prévu, par la suite, de transformer les entreprises en sociétés mixtes pour une durée d'encre vingt-cinq ans. Ainsi, c'est en 1997 que la concession accordée à la CADE sous cette forme se terminera, et en 2002 pour la CIAE.

170. Pour les noms des Conseillers municipaux achetés, voir *ibid.*, pp. 344-346.

171. Pour l'estimation des 100 000 pesos et les indices forts qui l'appuient, voir *ibid.*, pp. 343, 353 et 355.

172. Sur ce qui suit, voir AGR, Bruxelles. Fond: Archives du Groupe Sofina. Dossier 704 – Memorandum concernant la CHADE, Annexe 25, 1<sup>er</sup> mars 1937; Pour les textes des contrats, voir Bibliothèque du Ministère de l'économie et des finances de la République argentine (Buenos Aires), Concesion otorgada por la Municipalidad de la Ciudad de Buenos Aires a la Compañía Argentina de Electricidad. Contrato de concesion de 1907, de 1928, de 1936. Concernant les enjeux et les débats qui ont lieu à Buenos Aires sur les principales clauses des nouveaux contrats de concession ainsi que leur impact jusqu'en 1943, voir Comisión Investigadora de los Servicios Públicos de Electricidad de la Ciudad de Buenos Aires (1974), pp. 126-280.

Deuxièmement, les modalités de reprise des installations par la municipalité à l'échéance des concessions favorisent les entreprises. Dans les accords originaux, il était prévu que les autorités argentines reprendraient gratuitement les installations. En outre, celles-ci devaient être dans un parfait état. À cet effet, les entreprises étaient obligées de verser une somme annuelle à un fonds de rénovation. Ces deux dispositions – la cession gratuite et la constitution d'un fonds de rénovation – sont expurgées des contrats. C'est à une commission d'experts qu'il reviendra de fixer le prix de rachat au terme des concessions.

Troisièmement, les tarifs : ils sont la seule contrepartie offerte par les entreprises pour tous les avantages qui leur sont concédés. Jusque-là, un tarif maximal était appliqué suivant les groupes de clients. Pour les commerces et les industries, l'application de ce tarif restait encore sujette à interprétation, ce qui était d'ailleurs le principal objet des conflits de 1932-1936. Les nouveaux contrats aboutissent à une réduction de plus de 10 points de pourcent des tarifs maximaux (au nombre de huit). Toutefois, les sociétés à participations suisses gagnent sur le gros morceau, puisque le plafond n'est pas applicable pour les commerces et industries consommant plus de 50 000 kWh par an, soit le groupe de consommateurs prépondérants. En outre, une clause dite économique s'applique désormais à tous les tarifs. Elle prévoit leur ajustement automatique en fonction de l'évolution des prix du combustible et du coût des salaires. Ces deux facteurs constituent 40 % du coût de production de l'électricité. Une clause dite monétaire s'applique également. Les tarifs pourront être ajustés si le taux de change du peso diminue.

Quatrièmement, la clause dite du progrès technique devient beaucoup plus douce pour les entreprises. Dans les anciens contrats, les tarifs devaient être abaissés en fonction des innovations technologiques. Par exemple, dans le cas où ces dernières auraient permis une diminution de 20 % du coût de l'énergie électrique, les tarifs en vigueur à ce moment auraient dû être réduits de la moitié de l'économie réalisée, soit de 10 %. Cette clause est annulée et remplacée par une autre disposition beaucoup plus clémente : celle-ci prévoit trois diminutions de tarifs, de 5 %, 4 % et 3 %, lorsque la vente d'énergie dans la capitale atteindra le double, puis le triple et le quadruple du volume correspondant à l'année 1936 (625 millions de kilowattheures).

La cinquième disposition d'intérêt concerne la vente de courant électrique en dehors de la capitale fédérale par l'interconnexion à d'autres entreprises déjà existantes. Cet aspect ne concerne que la CADE, qui n'était, jusque-là, pas autorisée à le faire. Le nouveau contrat change la donne et légalise ainsi une pratique déjà en vigueur.

Enfin, les faveurs portent sur les questions fiscales. À l'origine, les entreprises ne devaient payer annuellement qu'un seul impôt à la municipalité, soit un impôt de 6 % sur les entrées brutes qu'elles percevaient sur la vente de courant sur le territoire municipal. Dans le nouveau contrat, cet impôt reste en vigueur. Toutefois, il est précisé qu'aucun autre type de prélèvement, de quelque sorte que ce soit, ne pourra être effectué. Cerise sur le gâteau, la compagnie sera exemptée des 6 % en ce qui concerne les revenus provenant de la vente de courant hors de l'espace municipal et de la vente effectuée à d'autres entreprises d'électricité<sup>173</sup>.

Il n'est donc pas étonnant que Dannie Heinemann, lorsqu'il présente le nouvel accord à l'Assemblée générale des actionnaires de la CHADE, en mars 1937, le qualifie de « très satisfaisant »<sup>174</sup>. Il précise que c'est grâce aux efforts des membres du directoire local de Buenos Aires qu'il a pu voir le jour. Du côté de Motor-Columbus, l'absence de commentaires dans les procès-verbaux des instances décisionnelles de la société contraste avec les polémiques que les nouvelles concessions ont suscitées à Buenos Aires. Une seule remarque concerne la diminution du tarif maximal sur les habitations, soit sur ce qui est publiquement présenté comme une concession faite par l'entreprise. Cette diminution est considérée à l'interne comme un avantage, puisque la forme même du tarif, dégressif et basé sur le nombre de pièces, est, comme le dit l'un des directeurs du comité de direction de Motor-Columbus, Henri Niesz, « de nature à encourager le développement de la consommation »<sup>175</sup>.

173. *Concesión otorgada por la Municipalidad de la Ciudad de Buenos Aires a la Compañía Argentina de Electricidad. Contrato de concesión de 1907, de 1928, de 1936*, article 17 du contrat de 1907 et article XV.7 du contrat de 1936.

174. AGR, Bruxelles. Fond: Archives du Groupe Sofina. Dossier 704 – Acta de reunión del consejo de administración de la «Compañía Hispano Americana de Electricidad, SA» celebrada en Bruselas, 1<sup>er</sup> mars 1937.

175. AMC, Baden. Cote: U.05.3.02.4 – Procès-verbal du Comité de direction de la Motor-Columbus, 5 mars 1937.

Résumons: les capitaux suisses en quête de rentabilité sont exportés vers le secteur électrique argentin au tournant du siècle. Dans un cas, celui de la CHADE-CADE, les capitaux sont expédiés sous le haut patronage d'une grande puissance, l'Allemagne. Dans un autre, celui de la Columbus-CIAE, une alliance avec un groupe d'investisseurs italiens est suffisante; ici, pas besoin de se faufiler dans le sillage d'un Grand. Mais, que l'on regarde d'un côté ou de l'autre, trois constats s'imposent.

On est d'abord frappé par l'extraordinaire réseau de relations d'affaires que les capitalistes suisses du secteur de l'électricité ont su tisser très rapidement dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans plusieurs pays. Ces relations permettent la création de groupes d'investissement qui agissent par l'intermédiaire de sociétés financières au travers desquelles est scellé le mariage entre industriels et banquiers. C'est bien ce réseau d'affaires qui, à l'origine, ouvre aux capitalistes suisses les opportunités électriques d'Argentine.

Ensuite, on constate que poser l'ancre de l'autre côté de l'Atlantique nécessite un arrimage lourd qui, en l'occurrence, s'incarne dans les directoires locaux des entreprises d'électricité formés de personnalités très influentes tant du champ économique que politique de Buenos Aires. Qu'il s'agisse, par exemple dans le cas de la CIAE, de l'homme d'affaires Alfredo Demarchi, originaire du Tessin, ou de l'ingénieur Juan Carosio, ayant fait ses études à l'EPF de Zurich et ayant pour bon ami le grand industriel suisse Walter Boveri, on voit apparaître le rôle majeur joué par les immigrés dans la création des entreprises électriques et dans l'obtention de concessions qui leur sont extrêmement favorables. Concernant les personnalités du réseau argentin, il semble que leur capital social et symbolique soit hautement plus important que leur capital économique (bien qu'une chose n'aille pas sans l'autre) pour créer les conditions propices à la maximisation des profits.

Troisièmement, la césure de la Première Guerre mondiale est une aubaine pour les investisseurs helvétiques. En effet, le développement soutenu de la place financière suisse qui lui succède trouve une résonance pleine et entière dans l'accaparement, par les capitalistes du «petit» pays neutre européen, des actions de leurs homologues allemands et italiens affaiblis par le conflit. Pour le dire de façon métaphorique, on observe que, après avoir passé un premier pied dans la porte ouverte sur le marché argentin



par les Allemands et les Italiens, la Grande Guerre donne aux Helvètes l'opportunité de leur claquer la porte au nez ou, tout au moins, d'amoindrir leur présence à leurs côtés et donc de limiter le partage des profits. Dans le cas de la CHADE-CADE, il leur faut toutefois composer avec un autre « petit », la Belgique. Dans celui de la Motor-Columbus-CIAE, ils tendent la main à un autre grand, les États-Unis, afin de lever suffisamment de capitaux pour étendre encore plus leurs affaires dans le secteur électrique.

Les entreprises d'électricité dégagent des profits confortables. Comment sont-ils rapatriés auprès des investisseurs suisses ? Un important contrat signé en mai 1934 entre Berne et Buenos Aires régule ces transferts financiers, tout comme les échanges commerciaux. Il restera en vigueur jusqu'en 1942. Dans quelles circonstances est signé cet accord et quelles en sont ses principales dispositions ?

#### **L'ACCORD DE DEVICES HELVÉTIQUE-ARGENTIN DE 1934**

Le 18 mai 1934, un accord de devises entre la Suisse et l'Argentine est conclu à Buenos Aires<sup>176</sup>. Il régleme l'emploi que Buenos Aires peut faire des francs à disposition. Dans le contexte mouvementé de la crise économique internationale, cet accord est avantageux pour les industriels et les investisseurs suisses sur deux points essentiels. Non seulement, le gouvernement argentin leur garantit le paiement de leurs créances commerciales et le rapatriement de leurs profits ; mais aussi, il s'engage à ce que ces transferts soient effectués au cours « officiel », plus profitable que le cours libre. Avec cet accord, la Suisse entre dans le groupe des quatre pays les plus avantagés par Buenos Aires en ce qui concerne la répartition des devises dont disposent les autorités. Les trois autres pays choyés sont la Grande-Bretagne, la Belgique et les Pays-Bas. Alors que sur la scène internationale de nombreux pays exportateurs se livrent une lutte acharnée pour les débouchés, les

176. Pour le texte de l'accord de devises entre la Suisse et l'Argentine du 18 mai 1934 voir « IX<sup>e</sup> Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur les mesures prises en application de l'arrêté fédéral du 14 octobre 1933 concernant les mesures de défense économique contre l'étranger. (Du 31 août 1934.) », *Feuille fédérale*, vol. 3, cahier 36, 1934, Annexe 16, pp. 250-252. Pour une discussion sur cet accord voir Bader Ernst, *Die argentinische Devisenbewirtschaftung*, Dissertation, Berne, 1937-1938, pp. 132-141 ; Karmin Doris, *La politique commerciale de la Suisse de 1932 à 1939. Contingents et accords de clearing*, Genève, 1943, pp. 254-259 ; et Somavilla (1994), pp. 95-103.

intéressés suisses trouvent sur le marché argentin des conditions facilitées pour leurs affaires.

Ils ne peuvent que s'en réjouir, car la crise économique a déjà entraîné une forte contraction des marchés d'exportation traditionnels de la Suisse. Entre 1929 et 1932, les exportations à destination de l'Allemagne, de la France, de l'Italie et de la Grande-Bretagne – quatre pays qui cumulent 49 % de la totalité des ventes suisses à l'étranger – chutent de 40 %, passant de 881 millions de francs à 530 millions (en francs constants 100=1930)<sup>177</sup>. Quant aux cercles financiers fortement impliqués dans les activités à l'étranger, ils sont aussi durement touchés. Plusieurs pays, mais surtout l'Allemagne, suspendent, par exemple, le remboursement de dettes (et des intérêts) dues aux banques suisses<sup>178</sup>. Dans ces conditions, l'Argentine, qui ne met que peu d'obstacles aux transferts, apparaît soudainement comme un partenaire de confiance<sup>179</sup>. Mais pourquoi les dirigeants de la Maison Rose privilégient-ils ce petit pays européen ?

L'Argentine subit aussi, durement, les retombées de la crise internationale. Sans entrer dans les détails, on retiendra simplement que ses deux principaux partenaires, la Grande-Bretagne et les États-Unis, adoptent des mesures monétaires et commerciales qui entravent la vente de ses marchandises. Ainsi, Buenos Aires n'a plus d'autre choix que d'abandonner l'ancienne tradition libre-échangiste et d'opter pour une stratégie de diversification des débouchés, notamment vers des marchés secondaires, tels la Suisse, la Belgique et les Pays-Bas, avec lesquels l'Argentine a une balance commerciale positive<sup>180</sup>. Le gouvernement argentin cherche dès lors à bilatéraliser ses échanges suivant un principe phare simple : « Acheter à ceux qui nous achètent ». Deux instruments allant dans ce sens sont utilisés.

177. Ritzmann-Blickenstorfer Heiner (1996), Tableau L.22.

178. Müller (2010), p. 71

179. Archiv für Zeitgeschichte, Zürich (ci-après AFZ). Fond : NZZ-Archiv. Cote : 3.2. Brochure de la Privatbank & Verwaltungsgesellschaft Zürich, « Argentiniens », mai 1933, p. 22.

180. Sur ce qui suit, soit le contexte de crise en Argentine et les nouvelles mesures de politique extérieure, voir Musacchio Andrés, « La Alemania nazi y la Argentina en los años 30, crisis económica, bilateralismo y grupos de interés », *Ciclos en la historia, la economía y la sociedad*, n° 2, primer semestre de 1992, pp. 39-67 ; Rapoport (2010), pp. 95-125 ; Rapoport y Musacchio (1999), voir « El comercio argentino-alemán y los efectos de la crisis », non numéroté.

Le premier consiste à conclure un maximum d'accords bilatéraux. Durant la seule année 1934, des accords sont signés avec pas moins de sept pays : Belgique, Pays-Bas, Suisse, Allemagne, Espagne, Brésil et Chili. D'autres encore suivront dans la deuxième moitié des années 1930<sup>181</sup>. L'accord Rocca Runciman, conclu avec la Grande-Bretagne en mai 1933, inaugure cette salve de nouvelles conventions bilatérales<sup>182</sup>. C'est le plus crucial pour le gouvernement argentin, envahi par une peur panique à l'idée que l'Angleterre puisse stopper ses achats de viande. Il est donc prêt à offrir toute sorte de traitements préférentiels à la Grande-Bretagne – traitements d'ailleurs considérés comme disproportionnés par les historiens argentins d'aujourd'hui –, dont le rapatriement des profits à Londres à des conditions très avantageuses. Ce qu'il nous faut retenir, c'est que les négociateurs helvétiques obtiennent des conditions proches.

Le deuxième instrument utilisé par Buenos Aires est la Commission de contrôle des changes, créée le 10 octobre 1931. Celle-ci exerce une supervision stricte sur l'assignation des devises en sa possession. Le but est d'orienter les importateurs argentins vers les marchés qu'elle souhaite favoriser, toujours selon le leitmotiv : « Acheter à ceux qui nous achètent ». La Commission détient un quasi-monopole sur le marché officiel des changes. Elle exerce donc une surveillance scrupuleuse sur les transferts commerciaux et financiers. Les devises offertes sur le marché officiel, à un cours avantageux, sont réservées aux pays dont on vient de parler, soit la Suisse, la Belgique, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne, son grand partenaire de toujours. Les États-Unis, le Japon et l'Allemagne sont, en revanche, désavantagés sur le plan du change, car ils n'achètent pas suffisamment de denrées. En bref, tout dans la nouvelle politique extérieure de l'Argentine vise à préserver l'équilibre de la balance commerciale et de la balance des paiements du pays tout en continuant à payer la dette extérieure.

L'accord helvético-argentin est signé le 18 mai 1934. Les négociations et la conclusion de l'accord sont menées, d'un côté, par Emil Traversini, ministre de Suisse en Argentine et, de

181. D'autres accords bilatéraux sont conclus ensuite avec la Finlande (1935), la Roumanie (1936), l'Italie, la Tchécoslovaquie, la Hongrie (1937), la France, la Pologne, la Grèce et la Lituanie (1938). Ils sont tous fondés sur la mise en place d'un ordre de priorité pour les transferts financiers résultant des devises acquises par l'Argentine au travers de son exportation vers ces pays.

182. Rapoport (2010), pp. 106-110.

l'autre, par le ministre des Relations extérieures, Carlos Saavedra Lamas\* (1878-1959). Ce dernier est une des personnalités les plus influentes de la vie politique du pays. Issu d'une famille aristocratique, beau-fils d'un ancien président et docteur en droit, l'homme connaît bien Genève. En 1919, il participait à la création de l'Organisation internationale du travail. Ses liens d'intérêts avec les cercles économiques suisses sont récurrents. Le mariage de sa sœur lui a donné pour beau-frère Luis Eusebio Zuberbühler\*, président de la Bourse de commerce de Buenos Aires (l'un des hommes les plus influents de la communauté d'affaires suisse de la capitale). En 1907, c'est lui qui paraphait l'accord de concession extrêmement avantageux accordé à la compagnie d'électricité CATE (ex-CADE). Il appuiera bientôt celui encore plus lucratif de 1936, alors que le groupe suisse compte parmi les principaux investisseurs et que lui-même est directeur de la CITRA, une filiale de l'entreprise.

Penchons-nous sur le contenu de l'accord, en commençant par une remarque générale. Il s'agit bien d'un accord de change<sup>183</sup> et non pas d'un accord de clearing, même si cela y ressemble. L'Argentine n'est tenue, effectivement, d'utiliser que les devises provenant de ses exportations vers la Suisse pour payer ses obligations liées aux créances commerciales et financières helvétiques. Mais, contrairement à un accord de clearing, les paiements ne sont pas centralisés auprès des banques centrales. L'Argentine n'a d'ailleurs pas encore de banque centrale. Celle-ci sera créée en mai 1935. En outre, le système de compensation en vigueur n'est pas aussi strict que dans un système de clearing. Le Bureau du contrôle des changes se contente d'acheter des pesos aux importateurs argentins contre des francs suisses afin que ceux-ci puissent payer leurs factures en Suisse. Tout l'enjeu pour les importateurs, c'est d'obtenir des francs au cours officiel, un cours plus avantageux d'environ 15 à 25 % que le cours libre<sup>184</sup>. Ils peuvent ainsi payer les marchandises à moindre coût. On comprend mieux pourquoi ils préfèrent se fournir en Suisse plutôt que dans un pays non favorisé par le Bureau de contrôle. Toutefois, si ce dernier ne

183. Ce type de convention joue un rôle secondaire dans la politique commerciale de la Suisse durant cette période. En effet, seules deux autres sont conclues avec le Brésil (1936) et l'Uruguay (1938).

184. AFB, E7110-02 1000/1065 vol. 132. Lettre d'E. Traversini, ministre de Suisse en Argentine, à la DC (DFEP), 22 juin 1934.

dispose plus de suffisamment de francs, ils n'ont pas d'autre choix que de passer par le marché libre. Le même procédé joue pour les transferts d'ordre financier.

Comment les caisses de Buenos Aires peuvent-elles parfois être en manque de francs alors que la balance commerciale est, d'année en année, toujours favorable à l'Argentine? Revenons à l'ingénieur Jorge del Rio, cité plus haut. Il exposait les rouages par lesquels l'Argentine se trouve sous domination collective de l'Europe:

Car nous devons savoir que, malgré que l'on vende beaucoup plus que l'on achète, notre balance commerciale nous est complètement défavorable depuis de nombreuses années parce qu'il faut transférer chaque année des centaines de millions de pesos en termes de dividendes et d'intérêts.<sup>185</sup>

C'est exactement ce qui se joue dans les rapports helvético-argentins. Les transferts de profits tirés des investissements suisses placés en Argentine ont vite fait de rattraper, voire de dépasser, le solde excédentaire de la balance commerciale favorable à l'Argentine. Et dans ce cas, il faut procéder à une sélection des entreprises qui pourront bénéficier des transferts au cour de faveur. L'accord détermine aussi les critères de sélection.

L'accord contient huit articles. Les principales dispositions peuvent être résumées en trois points<sup>186</sup>. Premièrement (art. 1 et 2), Buenos Aires garantit que le montant total des devises provenant de la vente de produits argentins en Suisse sera destiné aux transferts des créances commerciales (selon les chiffres de la statistique des douanes suisses) et financières (c'est-à-dire les intérêts, les bénéfiques et les dividendes qui proviennent de l'activité exercée par des entreprises établies en Argentine et de nationalité suisse) au cours de faveur accordé par le Bureau du contrôle des changes. En pratique, pour pouvoir fonctionner, les achats de la Suisse à l'Argentine doivent dépasser le double de ses ventes. Voyons l'avantage que tirent les milieux économiques suisses à recevoir

185. Del Rio (1937), p. 8.

186. AFB, E 1004 1/346. Procès-verbal du Conseil fédéral, 4 juin 1934 in *Documents diplomatiques suisses*, volume 11, document n° 41, pp. 124-126. Pour le texte de l'accord, voir *Feuille fédérale*, vol. 3, cahier 36, 1934, Annexe 16, pp. 250-252.

leurs profits par le marché officiel (cours de faveur) plutôt que par le marché libre.

En juin 1934, 100 pesos valent 90 francs au cours officiel et 74,6 francs au cours libre<sup>187</sup>. Imaginons que la filiale d'une entreprise suisse basée en Argentine, Productos Roche SA par exemple, veuille transférer à sa maison mère 100 000 pesos de bénéfices. Si elle a droit aux transferts au cours officiel, le Bureau du contrôle des changes lui fournira 90 000 francs contre ses 100 000 pesos, montant qu'elle pourra envoyer à Bâle. Si elle n'y a pas droit, elle devra passer par le marché libre pour virer ses bénéfices, qui ne se monteront dès lors plus qu'à 74 600 francs. On comprend bien l'avantage.

Deuxièmement (art. 3), l'accord établit un ordre de priorité entre les différentes catégories de créances. Le montant total des devises disponibles sera destiné aux transferts qu'on vient de mentionner, mais déduction faite des sommes nécessaires au paiement: 1. du service des intérêts et des amortissements aux porteurs suisses d'un emprunt international émis en 1933; 2. de toute autre dette publique argentine payable en Suisse; 3. d'une «somme raisonnable» annuelle qui restera à la disposition du gouvernement argentin pour assurer le service de la dette publique argentine (nationale, provinciale et municipale) à l'égard de tous les créanciers étrangers.

Troisièmement (art. 7 et 8), les deux pays s'accordent réciproquement le traitement inconditionnel et illimité de la nation la plus favorisée pour tout ce qui a trait à la remise de devises. Cette clause assure aux créanciers helvétiques que les transferts pour les créances commerciales et financières pourront être réalisés au cours officiel, beaucoup plus avantageux que le cours pratiqué sur le marché libre, mais aussi, elle met la Suisse à l'abri de toute surprise d'ordre douanier et tarifaire.

L'accord de devises entre en vigueur le jour de sa signature, le 18 mai 1934. Sa durée est de dix mois, mais il est prorogé par reconduction tacite aussi longtemps qu'aucune des parties ne décide d'y mettre fin. Si l'accord entre bel et bien en vigueur et qu'il est respecté, il ne sera toutefois jamais ratifié par le parlement argentin, comme la plupart des autres accords signés par l'Argentine à la même époque.

187. Pour ces taux de changes, voir *ibid.*, p. 14.

Ces négociations n'attirent quasiment pas l'attention de la presse helvétique, sans qu'on puisse l'expliquer. Le ministre Emil Traversini juge l'accord satisfaisant, dans la mesure où il devrait permettre le maintien des positions acquises sur le marché argentin. Enthousiaste pour les exportateurs helvétiques, il est plus sceptique en ce qui concerne les bénéfices que pourraient en tirer les cercles financiers: «La clause de la nation la plus favorisée nous met enfin à l'abri de toutes les surprises d'ordre douanier et tarifaire que nous avons toujours à craindre de la part de l'Argentine.»<sup>188</sup> Et il ajoute, près d'un mois plus tard:

Je garde l'espoir que cet arrangement nous aidera beaucoup à sauvegarder au moins nos positions sur le marché argentin. Notre accord représente sans doute le maximum de concessions qu'il était possible d'obtenir en ce moment de l'Argentine. Les concessions obtenues ne sont pas énormes, mais, dans les circonstances actuelles de désarroi, d'incertitude, d'une politique financière vague et même douteuse, en Argentine, lesdites concessions représentent un réel effort fait par Buenos Aires afin de nous donner sa satisfaction dans une certaine mesure. [...]. Si notre accord fournit une base très appréciable à notre exportation vers l'Argentine, ce n'est pas sûr qu'il apportera une aide tout aussi appréciable à nos banquiers et aux porteurs suisses de valeurs argentines. Le contraire est plutôt à craindre. Le bénéfice que ceux-ci pourront tirer de notre arrangement dépend entièrement des achats que la Suisse effectuera dans ce pays.<sup>189</sup>

En quoi l'accord est-il moins favorable pour les cercles financiers? Deux aspects posent problème dans son exécution<sup>190</sup>. Premièrement, les établissements appelés à bénéficier des privilèges des transferts au cours de faveur doivent être juridiquement de nationalité suisse (art. 2). Dans les conditions présentes, seules les créances de la Banque hypothécaire suisse-argentine et celles de la société La Bâloise Assurances pourraient en profiter.

188. AFB, E7110-02 1000/1065 vol. 132. Lettre d'E. Traversini, ministre de Suisse en Argentine, à la DC (DFEP), 19 mai 1934.

189. AFB, E7110-02 1000/1065 vol. 132. Rapport d'E. Traversini, ministre de Suisse en Argentine, à la DC (DFEP), 11 juin 1934, pp. 31-32.

190. AFB, E2001 (C) 1000/1534 vol. 162. Procès-verbal du Comité Amérique du Sud de l'ASB, 14 juin 1934.

L'ASB s'en chagrine, car cela exclut la catégorie de créances la plus importante, notamment les remises de la CIAE et de la CADE<sup>191</sup>.

Le deuxième problème pour les banquiers porte sur la répartition des devises aux créanciers financiers. Ils regrettent que les calculs de cette répartition soient laissés au gouvernement argentin. Ils n'ont pas confiance dans sa connaissance des montants qui entrent en jeu. On les comprend, puisque personne ne connaît réellement ces montants, en raison de leur propre réticence, viscérale, à fournir des chiffres. Mais, cette fois, l'enjeu étant important pour eux, ils demandent à pouvoir communiquer à la BNS les montants exacts à transférer afin de satisfaire le service des intérêts des créances qu'ils détiennent. Ils souhaitent que ce soit la légation de Suisse à Buenos Aires qui canalise les demandes faites pour des créanciers suisses auprès du Bureau du contrôle des changes.

Sur ces deux aspects, ils obtiennent partiellement gain de cause auprès des autorités argentine<sup>192</sup>. Finalement, par un échange de notes, leurs revendications sont intégrées à l'accord. Concernant le premier point, ce qui prévaut pour le transfert des créances financières au cours de faveur n'est plus que l'entreprise soit de nationalité suisse, mais que 51 % au moins de l'actif de la société concernée soit en mains helvétiques. Ainsi, la CIAE entre dans cette catégorie, mais pas la CADE, dont un minimum de 25 % appartient à des investisseurs suisses.

En bref, l'accord de devises entre la Suisse et l'Argentine du 18 mai 1934 semble relativement avantageux pour les commerçants et financiers suisses dans cette période de crise des années 1930. Il permet aux premiers de garder le débouché argentin et aux seconds de rapatrier leurs profits dans des conditions de change avantageuses. En outre, sans que cet accord soit fondé sur un système de clearing strict, Buenos Aires s'engage à utiliser les francs dont dispose la Commission des changes, à l'exception de quelques concessions pour le paiement de la dette extérieure argentine à d'autres créanciers étrangers, uniquement aux profits des cercles économiques suisses. Ce qui n'est pas le cas, à la même époque, de l'accord de clearing signé entre la Suisse et l'Allemagne par exemple.

191. *Ibid.*

192. AFB, E2001 (C) 1000/1534 vol. 162. Lettre du Bureau du Contentieux (DAE du DPF) à la BNS, 19 mars 1935. Voir également le Procès-verbal du Comité Amérique du Sud de l'ASB, 22 février 1935.



## CONCLUSION

La période 1891-1937 constitue la phase d'expansion économique de la Suisse en Argentine, un pays qui devient le plus important marché d'Amérique latine pour les commerçants et financiers helvétiques. À lui seul, il pèse plus que la totalité des échanges commerciaux effectués entre la Suisse et le continent africain tout entier. La croissance économique fulgurante de l'Argentine, des milieux dirigeants bercés au libéralisme et au conservatisme, ainsi qu'une immigration massive de Blancs européens explique l'attrait qu'exerce le grand pays agro-exportateur sur les classes dirigeantes du petit pays européen. Celles-ci y voient un marché aux possibilités illimitées.

Durant ces années se met en place tout le dispositif nécessaire à l'expansion. La diplomatie d'abord. La légation de Suisse à Buenos Aires est créée en 1891. Cette institution est une pièce centrale de la défense des intérêts helvétiques. Les ministres qui la dirigent sont des hommes dotés d'une haute formation académique, généralement en droit ou en économie. Ils sont désormais payés pour consacrer tout leur temps à leur mission (ce qui n'était pas le cas auparavant avec les consuls-commerçants). Ils possèdent une vision large des enjeux, ils ont des connaissances approfondies du marché d'accueil et des liens serrés avec la communauté d'affaires des Suisses de la capitale.

Une autre pièce du dispositif est justement l'ancrage à Buenos Aires d'une colonie suisse d'affaires. Plusieurs de ses membres ont de hautes positions dans les champs économiques et politiques d'Argentine. Ils créent aussi un réseau très développé avec d'autres hommes d'affaires argentins et européens ainsi qu'avec certains dirigeants politiques. Cet ancrage leur permet de sentir les opportunités, mais surtout de les saisir. Dans leurs traces arrivent les capitaux et les marchandises en provenance de Suisse.

Enfin, troisième pièce, cette période consacre la signature d'un premier accord bilatéral d'importance. Celui-ci montre que la Suisse figure parmi les quatre pays les mieux traités par Buenos Aires en matière commerciale et financière aux côtés de la Grande-Bretagne, de la Belgique et de la Hollande. C'est un signe fort envoyé en pleine crise des années 1930 quant à l'intérêt que représente ce « petit » pays industrialisé. Cet intérêt est double. Se tourner vers la Suisse permet d'abord à l'Argentine de diversifier ses partenaires afin de contrebalancer, tant que faire se peut,

l'influence des États-Unis. Ensuite, il s'agit d'obtenir une devise solide, le franc suisse, grâce aux achats de céréales qu'effectue la Suisse. Ceux-ci doivent dépasser du double les ventes de produits industriels helvétiques à l'Argentine. Ce double intérêt continuera de se manifester, dans tous les cas jusqu'en 1955.

Chaque aspect des relations helvético-argentines exposé dans ce chapitre dépasse la relation bilatérale officielle. Premièrement, parce que ce qui sous-tend ces échanges repose plus largement sur les liens que l'Argentine entretient avec l'Europe. Deuxièmement, parce que les acteurs transnationaux non officiels (capitaux, entreprises, hommes d'affaires, groupes d'intérêts, etc.) sont au cœur de ces relations. Ils collaborent en partie avec les représentants officiels et inversement. Que l'on s'attache à la mise en place d'une représentation diplomatique, à l'émigration, à l'exportation de marchandises et de capitaux ou encore à la conclusion d'un accord, la Suisse est toujours ancrée dans le collectif européen. Elle se meut dans une course acharnée pour le grand marché sud-américain, même si la concurrence avec la Belgique, la France, l'Allemagne, l'Angleterre ou l'Italie peut aussi donner lieu à certaines collaborations.

Les investissements suisses dans le secteur de l'électricité illustrent bien la façon dont les trois pièces du dispositif s'entremêlent. Il n'aurait pas été possible de saisir cette opportunité sans le flair du réseau d'affaires de Buenos Aires. Ensuite, la défense des intérêts des investisseurs et industriels impliqués repose sur le soutien de la légation et d'un accord de devises qui leur garantit, notamment, le rapatriement des profits à des conditions avantageuses.

Ces investissements sont tout à fait représentatifs de la place de premier plan que détient un petit pays comme la Suisse dans l'industrie de l'électrotechnique sur le plan international au tournant du siècle. À la question de savoir si, grâce à ses capitaux, la Suisse participe au collectif européen qui domine l'Argentine selon les termes de Pierre Chaunu, cité en exergue, on répond par un oui, mais avec deux grandes limites: d'une part, l'influence se joue dans un unique secteur de niche et non sur toute l'économie. Mais n'oublions pas que l'électricité est un domaine stratégique clé tant pour le développement industriel de la région du Grand Buenos Aires que pour celui des transports. L'autre limite porte sur le fait que les capitalistes suisses ne peuvent pas agir seuls.

Dans un premier temps, les capitaux suisses sont exportés dans le sillage des Allemands, mais aussi en collaboration avec les Italiens. Suite à la Première Guerre mondiale, qui leur permet d'évincer ces deux partenaires, les Suisses doivent composer avec les alliés belges et argentins pour pouvoir exercer une influence sur la politique économique en matière d'électricité. Toutefois, la réponse est quand même «oui», même s'il n'est prononcé encore qu'à demi-voix. En effet, les capitalistes suisses dominent, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, les avoirs des deux plus importantes compagnies d'électricité du pays, celles qui forment un duopole en matière de production et de diffusion du courant dans le Grand Buenos Aires. Or, c'est bien de cette région que partent toutes les pulsations du développement économique d'Argentine, pays appartenant alors à la cour des dix plus grandes puissances mondiales. L'électricité étant un secteur stratégique dans une économie, on voit les potentialités de l'influence : illuminer les rues et les foyers, faire fonctionner l'industrie et les transports, contribuer ou non à l'apport d'une large part de l'assiette fiscale, réinvestir ou non les profits dans l'économie locale, etc. Comme on l'a vu, tout cela est régulé par contrat entre la municipalité et les deux entreprises. Or, force est de constater que, grâce à l'influence des différents groupes d'investisseurs, où les Suisses occupent une place prépondérante, ces contrats sont défavorables à l'exercice d'une politique énergétique indépendante de la part de la municipalité de Buenos Aires.



## 2. CONSOLIDER LES POSITIONS ACQUISES, 1937-1946

C'est ainsi que j'en arrivais à penser que la légende de Guillaume Tell décrivait fidèlement l'âme suisse: quand l'archer toucha la pomme de sa flèche, probablement le *cœur* même de la pomme, les Suisses perdirent leur seule chance historique de connaître une grande tragédie nationale.<sup>1</sup>

ERNESTO SABATO, ÉCRIVAIN ARGENTIN, 1961

**E**ntre les déchirements de la Seconde Guerre mondiale, les industriels et financiers d'une Suisse neutre ne perdent pas de vue leur objectif essentiel: le profit. En terre argentine, ils parviennent à consolider leurs positions. Seuls, ils n'y seraient sans doute pas parvenus. L'appui sans faille que leur offrent les cercles politiques et diplomatiques joue un rôle considérable. La Seconde Guerre mondiale est une phase charnière des relations bilatérales helvético-argentines. Elle l'est pour l'économie suisse dans son entier en raison, notamment, du développement fulgurant de sa place financière. Sur ce point, le constat général que fait l'historien Marc Perrenoud pourrait être transposé avec pertinence au cas particulier de la relation bilatérale qui nous occupe:

La Seconde Guerre mondiale constitue une charnière entre les deux phases (l'émergence de la place financière suisse et son essor comme grande puissance). Les expériences affrontées et les épreuves surmontées de 1938 à 1946 ne permettent guère aux grands établissements financiers d'engranger des bénéfices mirobolants, mais elles constituent les conditions de possibilité de l'expansion au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Au cours de cette phase de transition compliquée et risquée, les banquiers

1. Ernesto Sabato, *Héros et tombes*, Paris: Seuil, 1996 (1<sup>re</sup> édition: 1961), p. 251.

et les diplomates ont été amenés à collaborer, à échanger des informations, à s'épauler et parfois à s'opposer.<sup>2</sup>

Ce chapitre éclaire tout d'abord les relations politiques entre les deux pays: les raisons de l'excellente entente de Berne et de Buenos Aires, ainsi que les avantages de la neutralité, des bons offices et du CICR pour les cercles privés suisses. Ensuite, il aborde les questions commerciales et financières selon une périodisation en deux temps, scandée par l'entrée en guerre des États-Unis. Entre 1937 et 1941, la guerre demeure en toile de fond. Pour les cercles privés suisses, l'Argentine représente un marché de substitution utile à une Europe bien trop instable. Toute une série de mesures est donc mise en œuvre pour y exporter capitaux et marchandises. L'entrée en guerre des États-Unis en décembre 1941 provoque un tremblement sur l'épine dorsale des Amériques. Les relations helvético-argentines en sont toutes secouées. La période 1942-1946 se caractérise, sur le plan commercial par la faculté helvétique à gagner des parts du marché argentin pour certains produits industriels. Sur le volet financier, les États-Unis entrent en scène. Ils suspectent Berne et Buenos Aires de mener des transactions favorables aux nazis. Ils surveillent. Berne et Buenos Aires se mettent à jouer au chat et à la souris avec Big Brother. Enfin, le chapitre présente la deuxième saison de la saga électrique. La CADE et la CIAE parviendront-elles à maintenir leur production et leurs profits? Comment réagiront-elles face aux sérieuses menaces de nationalisations?

## **L'ÉVOLUTION DES RELATIONS POLITIQUES ENTRE BERNE ET BUENOS AIRES**

### ***BUSINESS AS USUAL ET IMPÉRIALISME***

Aussitôt que la guerre éclate, la Suisse et l'Argentine adoptent une position de neutralité. Ces deux pays renouent ainsi avec une attitude qui leur avait été économiquement et politiquement profitable lors de la Première Guerre mondiale. Mais quel est le sens de leur neutralité?

Pour les deux États, il s'agit avant tout de pouvoir maintenir des relations économiques avec leurs plus importants partenaires

2. Perrenoud (2011), p. 26.

traditionnels : les États voisins, en particulier l'Allemagne pour la Suisse, et la Grande-Bretagne pour l'Argentine. Mais être ancré dans le centre du capitalisme international ou à sa périphérie donne aussi lieu à des divergences de signification de cette neutralité. En effet, celle-ci se module en fonction des facultés de résistance aux pressions des Alliés.

En Suisse, la neutralité forme le cœur du discours officiel de la politique extérieure. Elle est entourée d'une aura de vertu : «La neutralité suisse est "sui generis" et ne saurait être comparée à l'attitude somme toute opportuniste adoptée actuellement par l'Argentine»<sup>3</sup>, écrit le ministre de Suisse à Buenos Aires en 1943. Il faut attendre près de soixante ans pour que les 25 volumes de la Commission indépendante d'experts Suisse-Deuxième Guerre mondiale (CIE), parue en 2002, affaiblissent l'aura de vertu pour mettre en pleine lumière le pragmatisme de la défense des intérêts matériels qui a prévalu durant la guerre. La Confédération, en effet, a violé les obligations que lui faisait la neutralité en exportant du matériel de guerre, en négligeant le contrôle du trafic de transit ou encore en octroyant des crédits à l'Allemagne et à l'Italie pour leurs acquisitions d'armes et de matériel de guerre<sup>4</sup>. En outre, entre 1940 et 1944, la majeure partie du commerce extérieur de la Suisse, 55 %, est tourné vers l'axe (Allemagne, Italie, Hongrie, Roumanie, Bulgarie), ses alliés et les pays occupés (Belgique, Pays-Bas, Grèce, Danemark, Norvège, Finlande, Tchécoslovaquie et Yougoslavie). Seuls 15 % vont vers les Alliés (Grande-Bretagne, États-Unis, France). Un solde de 14 % s'oriente vers les neutres européens (Suède, Espagne, Portugal et Turquie). Enfin, 7,2 % vont à l'Amérique latine (dont la moitié vers l'Argentine)<sup>5</sup>. En bref, les travaux de la Commission montrent que le *business as usual*, c'est-à-dire le maintien à tout prix de la production, des profits et des revenus, est une notion bien mieux à même d'éclairer la ligne directrice suivie par la Suisse en matière de politique extérieure que celle de neutralité.

3. AFB, E 2300 1000/716 vol. 99. Rapport politique de Conrad Caspar Jenny, Ministre de Suisse en Argentine, au DPF, 17 novembre 1943.

4. Sur les prestations commerciales, financières et de transports apportées à l'Allemagne nazie par la Suisse, voir Rapport final de la Commission Indépendante d'Experts Suisse-Deuxième Guerre mondiale (2002), pp. 165-371.

5. Ritzmann-Blickenstorfer Heiner, (1996), pp. 698-701 et 706-709. Sur le commerce extérieur de la Suisse durant la guerre voir également Martin Meier et al., *Schweizerische Aussenwirtschaftspolitik 1930-1948*, Commission Indépendante d'Experts Suisse - Deuxième Guerre mondiale, vol. 10, Zurich : Chronos Verlag, pp. 58-72.

Durant le conflit lui-même, les pressions des Alliés sur Berne pour limiter son appui à l'Axe n'ont jamais été aussi dures que l'auraient voulu les ministères de l'Économie de guerre de Londres et Washington<sup>6</sup>. C'est que la Suisse dispose d'atouts permettant d'affaiblir ces pressions. Le plus important d'entre eux est le franc suisse. C'est une monnaie convertible dont Londres, par exemple, a un besoin crucial, notamment pour acheter du matériel militaire, pour payer les intérêts des capitaux ainsi que les frais des bons offices et de la Croix-Rouge. La clémence des Alliés face au soutien helvétique à l'Axe est, comme on va le voir, beaucoup plus grande que vis-à-vis de l'Argentine, ayant moins à offrir.

C'est non sans quelque ironie que, du côté argentin, on fait l'éloge de la neutralité suisse. En janvier 1944, la légation d'Argentine à Berne la qualifie de « miracle ». Plus exactement, le ministre affirme : « Jacob Burkhardt dit un jour que "l'œuvre majeure de la Suisse est son organisation politique". Nous ajouterons que si son organisation politique est une œuvre majeure, sa neutralité est un miracle. »<sup>7</sup> Vu de la Maison Rose, le « miracle », c'est d'échapper aux pressions de Washington. Pour les Argentins, la neutralité sert de moyen de résistance à l'impérialisme yankee<sup>8</sup>.

Depuis 1933, l'administration Roosevelt tente, par une politique de bon voisinage, d'asseoir son hégémonie en Amérique latine. La Seconde Guerre mondiale lui offre l'opportunité d'y parvenir en supplantant l'influence de la Grande-Bretagne. La création d'un système panaméricain visant une collaboration plus étroite sur le plan politique, économique et militaire entre les nations du continent soutient les objectifs hégémoniques de

6. Sur l'importance du franc suisse pour la Grande-Bretagne durant la guerre, voir Wylie Neville, « The Swiss Franc and British Policy towards Switzerland 1939-1945 », in Sébastien Guex (éd.), *La Suisse et les grandes puissances : 1914-1945*, Genève : Droz, 1999, pp. 461-480. Sur les pressions de Londres et de Washington sur Berne tout au long du conflit, pressions faites d'avancées puis de reculs, voir Paccaud (2003), pp. 147-240.

7. AGC, Buenos Aires. Caisse n° 18. Rapport: Los principales acontecimientos bélicos y políticos ocurridos durante el año 1943 à Don Alberto Gilbert, Ministre des Relations extérieures d'Argentine, 15 janvier 1944.

8. Sur ce qui suit, soit sur la neutralité argentine et les réactions des États-Unis et de la Grande-Bretagne face à ce positionnement, voir Newton Ronald C., « The United States, the German-Argentines, and the Myth of the Fourth Reich, 1943-1947 », *Hispanic American Historical Review*, 64 (1), 1984, pp. 81-103; Rapoport Mario, *El Laberinto Argentino: Política Internacional en un mundo conflictivo*, Buenos Aires: Editorial Universitaria de Buenos Aires, 1997, pp. 194-264; Rapoport Mario, « Argentina y la Segunda Guerra Mundial: mitos y realidades », *Estudios Interdisciplinarios de América Latina y el Caribe*, vol. VI, n° 1, enero-junio de 1995, pp. 5-21; Vásquez Presedo Vicente, *Consecuencias económicas de la guerra para un país neutral - Argentina 1939-1945*, Buenos Aires: Academia nacional de ciencias económicas, 1992.



Washington. Seule l'Argentine refuse la collaboration panaméricaine et tout engagement aux côtés des États-Unis. À Buenos Aires, mais aussi dans l'arène des conférences panaméricaines, les dirigeants argentins affichent une attitude de défiance systématique face aux injonctions de leur partenaire d'influence à abandonner la neutralité pour rejoindre le camp des Alliés. S'ils campent aussi fermement sur cette position, c'est parce qu'ils tiennent farouchement à la Grande-Bretagne. Celle-ci leur achète énormément de viande. La neutralité est essentielle à la préservation de ce débouché de premier ordre. Pourquoi ? Elle protège leurs navires de la guerre implacable menée par la marine allemande dans l'Atlantique. À cette raison, il faut en ajouter une autre. Les dirigeants argentins sont à la tête du pays le plus puissant d'Amérique latine. Ils sont jaloux de leur propre hégémonie dans la région. La neutralité freine les vellités nord-américaines d'accaparement des affaires perdues par l'Allemagne dans certains secteurs clés de l'économie argentine.

Contrairement à ce qu'a prétendu après guerre – et jusque dans les années 1970 – une abondante littérature<sup>9</sup>, la neutralité argentine ne vise donc pas le maintien des relations économiques et politiques avec l'Allemagne. Le blocus maritime britannique et les listes noires alliées contre les entreprises allemandes d'Argentine ne le permettent de toute façon pas. La Commission pour l'éclaircissement des activités du nazisme en Argentine<sup>10</sup> (CEANA) a montré, en 1999, que les transactions sur l'or, les investissements de capitaux ou des échanges commerciaux entre l'Argentine et l'Allemagne avaient été quasiment nuls durant la guerre<sup>11</sup>, même si une frange des gouvernements conservateurs et

9. Cette littérature porte essentiellement sur les vellités de Hitler de construire une cinquième colonne en Argentine en s'appuyant sur les capitaux et les entreprises allemandes, mais aussi sur des gouvernements militaires amis dès 1943. Sur le sujet voir, par exemple Santander Silvano, *El nazismo en la Argentina: La conquista del ejército*, Montevideo: Ediciones Pueblos Unidos, 1945 et *Técnica de una traición: Juan D. Perón y Eva Duarte agentes del nazismo en la Argentina*, Buenos Aires: Antyguá, 1955; Sommi Luis V., *Los Capataces alemanes en la Argentina: Historia de su expansión*, Buenos Aires: Editorial Claridad, 1945; Klaus Kannapin, «Sobre la política de los nazis en Argentina de 1933 a 1943», in *Hitler sobre América Latina*, Mexico: Editorial Fondo de Cultura Popular, 1968; Reiner Pommerein, *Das Dritte Reich und Lateinamerika: die deutsche Politik gegenüber Süd- und Mittelamerika 1939-1942*, Düsseldorf: Droste, 1977.

10. Comisión para el Esclarecimiento de las actividades del Nazismo en Argentina, *Informe final*, 1999. En ligne: [<http://www.bnaibrith.org.ar/website/contenido.asp?sys=2&id=187>].

11. Sur ces trois aspects des relations germano-argentines, voir les analyses détaillées de Rapoport y Musacchio (1999), pp. 1-78.

militaires s'affichait comme de francs admirateurs du III<sup>e</sup> Reich. Entre 1939 et 1944, le commerce extérieur argentin se tourne pour plus de 50 % vers la Grande-Bretagne et les États-Unis, pour la grande majorité de la part restante vers ses voisins sud-américains, pour moins de 0,1 % vers l'Allemagne<sup>12</sup> et pour 2,1 % vers le partenaire helvétique<sup>13</sup>.

Buenos Aires, tributaire du commerce triangulaire avec ses deux principaux partenaires (c'est-à-dire que les devises obtenues grâce aux ventes de céréales et de viande à la Grande-Bretagne servent à payer les biens industriels achetés aux États-Unis) n'a que peu à offrir au grand voisin du nord. Ses capacités de résistance face aux pressions de celui-ci finissent donc par lâcher. Le 26 janvier 1944, les dirigeants argentins finissent effectivement par rompre les relations diplomatiques avec l'Axe.

Attachons-nous maintenant aux relations helvético-argentines. La neutralité des deux pays, comme on va le voir au long de ce chapitre, apporte des avantages très concrets aux milieux financiers et commerciaux helvétiques. Premièrement, ce « petit » pays neutre se présente sans velléités de puissance et, comme le rapporte la légation de Suisse à Buenos Aires en 1938, « cela prend une valeur particulière dans une période d'insécurité politique et d'impérialisme »<sup>14</sup>. Elle ajoute qu'à côté de la Belgique et de la Hollande, la Suisse est le seul pays dont les relations politiques ne comportent pas de désavantages aux yeux de Buenos Aires, qui souhaite se défaire des liens de dépendance économique. Deuxièmement, la neutralité helvétique ouvre les voies maritimes transatlantiques aux navires de commerce battant pavillon suisse. Ils peuvent ainsi se glisser entre blocus et contre-blocus, afin de maintenir un courant d'échange avec l'Amérique latine. Dans le même sens, elle donne aux banquiers qui se rendent en Argentine pour mener leurs affaires des visas devant lesquels les contrôles alliés sont plus souples. Il en va de même pour le courrier diplomatique qu'utilisent les cercles financiers pour envoyer leurs colis. Enfin, cette neutralité permet à la Suisse de déployer ses bons offices et de défendre les intérêts des puissances de l'Axe en Argentine dès février 1944, ce qui ne manque pas de lui créer

12. *Ibid.*, pp. 38 et 46.

13. Dirección general estadística de la nación Argentina, *Anuario del comercio exterior de la República Argentina*, Buenos Aires, 1939-1944.

14. AFB, E 2300 1000/716 vol. 99. Rapport politique de la LSBA, 9 novembre 1938.

du *goodwill*. La neutralité argentine comporte, quant à elle, également des avantages pour les cercles économiques suisses. La légation, par exemple, résume bien l'enjeu en 1943 : « La Suisse a, économiquement, tout avantage à ce que l'Argentine demeure neutre, car la tension avec les États-Unis a pour effet de libérer, dans une certaine mesure, au profit de la Suisse une partie du marché argentin. »<sup>15</sup> Comment s'organisent les relations politiques et économiques entre les deux neutres entre 1939 et 1945 ?

### LA BELLE ENTENTE

Durant la guerre, la Suisse est dirigée par la droite nationaliste et conservatrice. En économie, le libéralisme prévaut<sup>16</sup>. Parallèlement, le régime des pleins pouvoirs, adopté par l'exécutif dès le début des hostilités, renforce l'influence des associations faitières de l'économie sur les instances dirigeantes helvétiques. Le centre de décision concernant les relations avec l'Argentine, d'une stabilité de roc, est formé d'une poignée de personnalités : chefs du Département politique fédéral (DPF) et, plus particulièrement, de la Section du contentieux et des intérêts privés à l'étranger (SCIPE), créée en novembre 1941 sous l'influence de l'ASB avec l'argument que les intérêts financiers helvétiques « doivent être considérés comme notre propriété coloniale »<sup>17</sup> ; chefs du Département fédéral de l'économie publique (DFEP) et de sa division du commerce (DC) ; et directeurs de la Banque nationale suisse (BNS).

Les acteurs privés interviennent en permanence auprès de cette poignée d'hommes pour faire valoir leurs desiderata vis-à-vis de Buenos Aires. Parmi les plus actifs d'entre eux se trouvent les représentants de la société financière Motor-Columbus, l'ASB et ceux du comité central de l'Union suisse du commerce et de l'industrie (Vorort).

15. AFB, E 2400 1000/717 vol. 63. Rapport de gestion de la LSBA pour l'année 1942, mars 1943.

16. Sur l'orientation politique des dirigeants suisses durant la guerre et le régime des pleins pouvoirs voir Rapport final de la Commission Indépendante d'Experts Suisse-Seconde Guerre mondiale (2002), pp. 71-74.

17. Selon les termes employés dans une requête adressée par sept conseillers nationaux au Conseil fédéral en juin 1941 concernant la nécessité de la défense des intérêts privés à l'étranger. Cité in Guex Sébastien et Mazbouri Malik, « Une grande association patronale dans la sphère publique : l'exemple de l'Association suisse des banquiers (de 1912 à nos jours) », in Fraboulet Danièle et al. (dir.), *Les organisations patronales et la sphère publique : Europe XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 226.

L'organisation et la stabilité politique suisses durant la Seconde Guerre mondiale contrastent avec les remous que connaît la Maison Rose : quatre présidents ; sept ministres des relations extérieures et cinq ministres de l'économie s'y succèdent. Mais cette instabilité ne semble pas inquiéter outre mesure les principaux intéressés suisses. La vision qui domine leur esprit à propos de l'Argentine est celle d'un pays où le maintien des affaires reste toujours debout en dépit de toutes les rafales qui touchent sa vie politique. À ce propos, écoutons le chargé d'affaires de la légation en octobre 1944 :

Il est un fait argentin dont le caractère est spécifiquement américain : c'est que l'ordre économique y est en quelque sorte dissocié de l'ordre politique. Cette espèce de débrayage fit déjà dire à Clémenceau que les gouvernements argentins ont beau faire : ils ne parviendront pas à ruiner l'Argentine. Pour des pays comme le nôtre, cela signifie que les vastes possibilités du pays nous demeurent ouvertes sans que nous devions nous soucier de ces alternances chroniques entre les régimes parlementaires et dictatoriaux.<sup>18</sup>

La hiérarchisation des différents aspects qui forment les relations helvético-argentines est ainsi définie de façon on ne peut plus claire : les questions économiques dominent les affaires politiques relativement marginales. Pour traiter des relations bilatérales, jamais de toute leur histoire commune deux délégations gouvernementales ne se sont encore rencontrées. Ce n'est qu'en 1946 qu'un premier contact officiel de cette nature sera établi. Dans un tel contexte, la légation de Suisse à Buenos Aires joue un rôle autrement plus important que les légations du Vieux Continent dans la défense des intérêts helvétiques sur son marché d'accueil.

Durant la guerre, deux hommes endossent la fonction de ministre de Suisse en Argentine. Conrad Caspar Jenny\* (1884-1944), fils d'un commerçant glaronnais et docteur en droit, est passé par une étude d'avocat de la Bahnhofstrasse de Zurich avant d'embrasser la carrière diplomatique aux légations de

18. AFB, E 2200.60-/9001 vol.1516. Rapport politique de Jacques-Albert Cuttat, Chargé d'affaires de la LSBA, à la DAE (DPF), 20 octobre 1944.

Washington, Berlin, Athènes et Bruxelles. Il prend ses fonctions à Buenos Aires en 1938. Il s'y maintient jusqu'à ce que la mort l'emporte à l'automne 1944. Edouard Feer\* (1894-1983) lui succède dès mars 1945. Ce Bâlois, docteur en économie publique, a commencé sa vie professionnelle par un stage au Comptoir d'es-compte de Genève. Il est conseiller de la légation à Washington lorsqu'il est appelé, au plus profond regret de son supérieur, le ministre Bruggman<sup>19</sup>, vers le sud du continent. Cet homme passe pour être l'un des meilleurs économistes du corps diplomatique suisse<sup>20</sup>. Son assignation à Buenos Aires est donc un indicateur de l'importance que revêt le marché argentin aux yeux des dirigeants suisses à la fin de la guerre.

La légation reçoit ses instructions de Berne et, pour les mettre en œuvre, elle dispose d'un appui précieux au sein de la communauté d'affaires suisse de Buenos Aires. Trois hommes en particulier, surnommés nos «hommes de confiance»<sup>21</sup> par l'administration fédérale et les financiers suisses, mettent leur réseau d'affaires et leur connaissance pointue du marché argentin au service de la défense des intérêts économiques de leur terre d'origine. Jacques de Chambrier\* (1892-1967), originaire de Neuchâtel, est avocat, agent financier, économiste et propriétaire terrien. Il a fondé l'entreprise Plantadora de Yerba mate Suizo-Argentina SA dans la province de Misiones en 1924. En 1930, il entre dans le comité de direction de l'entreprise pétrolière Astra aux côtés de son influent compatriote, Carlos Otto Grüneisen\* (1876-1949). En 1938, il est accueilli au comité de direction de la Compagnie italo-argentine d'électricité (CIAE). Le deuxième homme de confiance, Paul Kilcher\* (1889-1962), est un banquier originaire de Zurich. Il a gagné l'Argentine en 1927. Cinq ans plus tard, il est appelé par le ministre des Finances d'alors, Federico Pinedo\* (1895-1971), également conseiller de la CHADE, afin d'organiser, malgré sa nationalité étrangère, le contrôle des devises de la République, dont il devient le chef. En 1938, il cumule de nombreux engagements dans la vie des affaires de sa société

19. AFB, E 2500 1968/87 vol. 20. Rapport confidentiel de la DAE (DPF, sans sig.) au Conseil fédéral, novembre 1944.

20. AFB, E 2800 1967/59 vol. 86. Lettre de Rodolphe Rubattel, chef du DFEP, à Max Petitpierre, chef du DPF, 6 septembre 1949.

21. Voir par exemple: AFB, E 2001 (D) 1000/1551 vol. 229. Procès-verbal de la 20e séance du Comité Amérique du Sud de ASB, 16 décembre 1938; E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Notice de Jean-Pierre Jéquier, Attaché de légation du DPF, 13 août 1943.

d'accueil: président de Nestlé Argentina, directeur adjoint de la Banque française et italienne pour l'Amérique du Sud (principale banque correspondante de la SBS en Argentine), administrateur de la filiale de Ciba, président de la Société Nebiolo SA, membre du comité directeur de la CIAE et, enfin, conseiller financier de la légation. En 1940, il est nommé directeur de la nouvelle succursale de la banque française Société Générale. Le troisième homme de confiance, Carlos Roth\*, est, en 1939, le directeur de la Banque hypothécaire suisse-argentine (filiale du Crédit suisse) et appartient au directoire des filiales de Bally et de Sulzer en Argentine. En dehors de ces personnalités de premier ordre, la légation peut compter sur l'appui de la Chambre de commerce suisse à Buenos Aires et sur l'Institut de culture argentino-suisse, sur lesquels on reviendra.

En Argentine, les ministres des Relations extérieures sont compétents pour traiter des relations avec la Suisse. Selon les appréciations portées sur eux du côté helvétique, ces diplomates présentent quasiment tous des dispositions excellentes à l'égard de la Suisse. En effet, les contacts qu'ils ont développés soit à Genève dans les arènes de la SDN, soit à Berne à la légation d'Argentine, soit encore par leurs liens de filiation, les invitent à la bienveillance. Entre 1938 et 1943, sous les gouvernements conservateurs, deux ministres des Relations extérieures sont particulièrement appréciés des dirigeants helvétiques. José María Cantilo\* (1877-1953) a été ministre d'Argentine à Berne de 1927 à 1931, en même temps qu'il participait à la Commission d'arbitrage et de sécurité de la Société des Nations (SDN). En septembre 1938, la légation écrit au Conseil fédéral: «Comme vous le savez, Monsieur Castillo est un chaleureux ami de la Suisse, qui conserve un souvenir agréable de son séjour dans notre pays lors de sa mission à Berne.»<sup>22</sup> Enrique Ruiz Guiñazú\* (1884-1967), anti-Yankee et hispanophile profranquiste, occupe la même fonction à Berne de 1931 à 1938, en même temps qu'il fréquente les enceintes de la SDN. Le *Journal de Genève*, proche des milieux d'affaires de cette ville, garde un souvenir savoureux de cet «homme d'État à qui, au cours de quelques années, Genève s'est beaucoup attachée»<sup>23</sup>.

22. AFB, E 2500 1000/719 vol. 26. Lettre de C.C Jenny, ministre de Suisse en Argentine, à Giuseppe Motta, chef du DPF, 20 septembre 1938.

23. «Que fera l'Amérique du Sud?», *Journal de Genève*, 24 mai 1941.

De 1943 à 1945, sous les gouvernements militaires, les ministres des Affaires étrangères semblent toujours aussi accommodants vis-à-vis des intérêts helvétiques. Le vice-amiral Segundo R. Storni\* (1876-1954), dont le père est originaire de Lugano, donne à plusieurs reprises à la légation « la preuve d'une particulière bienveillance »<sup>24</sup>. Il est remplacé par le fervent germanophile Orlando L. Peluffo (1893-1975), qui « nourrissait une réelle sympathie pour la Suisse et nous rendit d'ailleurs quelques précieux services »<sup>25</sup>, rapporte Jenny. En janvier 1945, lui succède, pour quelques jours seulement, celui qui a été ministre de l'Économie de 1943 à 1945, César Ameghino, et qui se révèle être « un grand ami de la Suisse »<sup>26</sup>. Laissons ici la proximité des hommes pour les relations politiques proprement dites.

### PRIMAT DES AFFAIRES ET ANTICOMMUNISME PARTAGÉS

La correspondance diplomatique fait apparaître des appréciations très positives de l'une et de l'autre économie, appréciations qui inclinent à rechercher l'entente. Il importe d'insister sur le fait que les milieux dirigeants des deux États se retrouvent sur le primat qu'ils accordent aux intérêts économiques sur toute autre considération. Du côté helvétique, l'Argentine est décrite dans les courriers comme un « riche et beau pays »<sup>27</sup> doté d'une « économie si riche et si souple »<sup>28</sup>, ou encore comme un « pays de commerçants et d'affaires »<sup>29</sup>. Les diplomates argentins, quant à eux, voient dans la Suisse un « petit-grand pays européen »<sup>30</sup> doté d'une « population de techniciens, de chimistes et de spécialistes »<sup>31</sup>, autant d'appréciations élogieuses aux yeux des uns et des autres.

24. AFB, E 2400 1000/717 vol. 64. Rapport de la LSBA sur sa gestion durant l'année 1943, p. 18.

25. AFB, E 2300 1000/716 vol. 99. Lettre de J. A. Cuttat, Chargé d'affaires de la LSBA, au DPF, 24 janvier 1945.

26. AFB, E 2300 1000/716 vol. 99. Télégramme de la LSBA au DPF, 18 janvier 1945.

27. AFB, E 2200.60-/9001 vol. 1516. Rapport politique n° 1 de Philippe Zutter, Chargé d'affaires de la LSBA, au DPF, 27 janvier 1942.

28. AFB, E 2300 1000/716 vol. 99. Rapport politique de J. A. Cuttat, Chargé d'affaires de la LSBA, au DPF, 11 avril 1945.

29. AFB, E 2200.60-/9001 vol. 1516. Rapport politique de la LSBA à Ernst Wetter, chef du DFFD, 9 août 1941.

30. « Suiza », *Economía*, Buenos Aires, Año I, n° 9, 15 mai 1945. (Publication mensuelle de l'institut argentin de recherche et d'études économiques).

31. AGC, Buenos Aires. Fond : Serie 44-Segunda Guerra Mundial. Caisse AH/0015. Lettre d'Alberto Palacios Costa, ministre d'Argentine à Berne, à Enrique Ruiz Guíñazú, ministre des Relations extérieures d'Argentine, 2 juillet 1941.

Mais comment se traduisent ces appréciations positives sur le plan des relations politiques?

En fin d'année 1937, Roberto M. Ortiz est élu président de la République<sup>32</sup>. Il représente les radicaux dits antipersonnalistes (centre-droit) de la coalition de la Concordance. Celle-ci s'était opposée aux contrats de concession des compagnies d'électricité en 1936. Il a pour compagnon de campagne Ramon S. Castillo, du Parti démocrate national (droite conservatrice, proche des militaires). Les deux hommes dirigent le pays à tour de rôle entre 1938 et 1943. La politique extérieure probritannique et neutraliste qu'ils mettent en œuvre se confond avec les intérêts des grands propriétaires terriens de la Pampa humide. Du côté de Berne et des associations faïtières du patronat intéressées au marché argentin, la position de Buenos Aires dans le conflit importe peu tant que son orientation reste libérale et qu'elle répond à leurs intérêts commerciaux et financiers, intérêts sur lesquels on reviendra.

Un anticommunisme virulent unit les deux gouvernements, ce qui constitue un autre objet de satisfaction helvétique pour leur partenaire. En 1937, la légation est préoccupée par l'ombre rouge qui, potentiellement, pourrait naître du développement industriel de l'économie argentine<sup>33</sup>. Au même moment, les dirigeants argentins, habités par la même préoccupation, s'enthousiasment des initiatives anticommunistes qui ont cours en Suisse<sup>34</sup>. Ils apprécient en particulier les activités du Bureau permanent de l'Entente internationale contre la III<sup>e</sup> internationale, dirigée par le conseiller national helvétique Théodore Aubert<sup>35</sup>.

Durant l'été 1943, il est vrai, un mouvement ouvrier puissant se manifeste en Argentine. Les militaires craignent les sursauts révolutionnaires qui avaient marqué l'après-Première Guerre mondiale. L'industrialisation du pays se fait à marche forcée. Les paysans désertent les campagnes pour les faubourgs de Buenos Aires.

32. Sur l'orientation politique des gouvernements de R. M. Ortiz puis de R. S. Castillo et les conflits de pouvoir interne, voir Rapoport Mario, *Historia económica, política y social de la Argentina (1880-2003)*, Buenos Aires: Ariel, 2006, pp. 280-283 et Rouquié (1978), pp. 275-317.

33. AFB, E 2300 1000/716, vol. 99. Rapport politique de la LSBA à Giuseppe Motta, chef du DPF, 15 mars 1937.

34. AGC, Buenos Aires. Fond: División Política. Caisse 336. Lettre de Don Ricardo Videla, Consul général de la République argentine à Genève, à Don Carlos Saavedra Lamas, ministre des Relations extérieures et du Culte, 4 décembre 1936.

35. *Idem* et AGC, Buenos Aires. Fond: Serie 50-Europa Occidental, caisse AH/0013. Lettre de R. Videla, Consul général de la République argentine à Genève, à E. R. Guinazú, ministre des Relations extérieures de la République d'Argentine, 5 juin 1942.



En 1935, il y a 534 000 ouvriers en Argentine; en 1943, ils sont 800 000. Face aux revendications ouvrières se trouve un président isolé et passif. Les militaires prennent donc les armes. Le 4 juin 1943, ils détrônent Ramon S. Castillo et le remplacent par le général Pedro Pablo Ramirez<sup>36</sup>. Derrière ce coup d'État se tient le Groupe des officiers unis (GOU), fondé en début d'année 1943. Il regroupe les officiers les plus prestigieux de l'armée argentine. Son leader porte le nom de Juan Domingo Perón\* (1895-1974). Entre 1938 et 1941, il a fait ses armes chez les fascistes italiens, chez les nationalistes espagnols, mais aussi en Allemagne nazie où, en tant qu'observateur argentin dans un régiment de chasseurs alpins, il a participé à l'entrée des troupes allemandes à Bordeaux.

Le nouveau cabinet est entièrement composé de militaires. Si le gouvernement de facto obtient le soutien de l'extrême droite et de l'Église catholique, il lui manque encore une assise populaire. Nationalistes, industrialistes et autoritaires sur le plan intérieur, les militaires cherchent à maintenir, à l'extérieur, une neutralité militante entre les puissances de l'Axe et les Alliés, tout en développant une attitude agressivement anti-yankee. Mais, bientôt, cette position n'est plus tenable. En effet, les défaites allemandes et japonaises sur les champs de bataille européens et asiatiques se multiplient alors que la puissance des États-Unis s'affirme. Buenos Aires cède donc partiellement aux pressions américaines et rompt ses relations diplomatiques avec l'Allemagne, le Japon et la France de Vichy le 26 janvier 1944<sup>37</sup>.

Ce tournant dans la politique étrangère, ajouté à d'autres questions internes, déclenche des luttes de pouvoir au sein du groupe des colonels. Un nouveau coup de théâtre a lieu le 11 mars 1944: le général Ramirez est poussé à la démission et est remplacé par le général Edelmiro J. Farrell. Encore un nouveau cabinet. Toutefois, ses orientations idéologiques et celles de la politique extérieure changent peu. La conséquence majeure de cet événement est l'ascension fulgurante du colonel Juan Domingo Perón, qui est de fait le grand gagnant de cette révolution de palais.

Le brillant officier est propulsé au poste le plus important du gouvernement, celui de ministre de la Guerre. Dans le même temps, il endosse la responsabilité de la vice-présidence ainsi que

36. Rouquié (1978), pp. 311-331.

37. *Ibid.*, pp. 352-365.

celle de secrétaire d'État au Travail. Il donne au gouvernement militaire l'assise populaire qui lui manquait. Il met en œuvre en effet un projet d'action politique fondé sur l'idée de justice sociale, de contrôle de la classe ouvrière et de dépolitisation des organisations syndicales. Il sème ainsi les germes de ce qui va devenir, trois ans plus tard, le mouvement le plus important de l'histoire politique de l'Argentine moderne: le péronisme.

Dans ce contexte de bouleversements politiques des années 1943-1945, trois questions préoccupent les autorités helvétiques: la reconnaissance de gouvernements issus de coups d'État; la politique sociale généreuse de Juan Domingo Perón, ainsi que sa rhétorique véhémement contre les capitalistes étrangers; et, enfin, la puissance de Washington dans la région.

Lors des deux putschs militaires (juin 1943 et mars 1944), la réaction de Berne est identique: miser sur la tactique dilatoire. C'est-à-dire que le DPF attend que d'autres puissances belligérantes se prononcent et que les États-Unis, surtout, marchandent leur reconnaissance, avant d'approuver les nouveaux dirigeants et de reprendre les relations comme si les coups d'État n'y changeaient rien<sup>38</sup>, sauf à tenir compte de Juan Domingo Perón. Car avec l'influent colonel, ministre de la Guerre, Berne ne sait plus très bien sur quel pied danser.

La façade fascisante de la dictature militaire comporte, en effet, des aspects originaux dont les modèles européens ne parviennent pas à rendre compte et qui désorientent les milieux dirigeants helvétiques. Ils comprennent très rapidement, après le putsch de juin 1943, que le risque communiste n'existe pas en Argentine, malgré le rapprochement du gouvernement avec les syndicats. Toutefois, la politique sociale et la forte personnalité de Perón les irritent. L'ascendance du colonel dans la vie politique argentine croît au même rythme que l'instauration d'un régime de retraite, de caisses de sécurité sociale, de tribunaux du travail, du repos dominical, de congés payés et d'un statut officiel pour les ouvriers agricoles. L'irritation helvétique est à son comble en janvier 1945, lorsque les tenants de la droite dure se mettent à démissionner en

38. AFB, E 2001(D) 1000/1553 vol. 64. Notice de Pierre Bonna, chef de la DAE du DPF, 10 juin 1943; Télégramme du DPF à la LSBA, 11 juin 1943; Procès-verbal du Conseil fédéral (mündlich), 11 juin 1943 et AFB, E 2400 1000/717 Buenos Aires vol. 64. Rapport de la LSBA sur sa gestion durant l'année 1944, janvier 1945, p. 17.

raison des tensions internes. La légation y voit, avec regret, le triomphe des tendances de gauche représentées par Perón :

La sincérité et le désintéressement des nationalistes [...] contrastent avec le « personnalisme » du colonel Perón, qui a plus d'éclat que de bon sens et affuble le pays de décrets et de mesures innombrables qui désorganisent plutôt qu'autre chose et qui auraient déjà bouleversé l'économie nationale, n'était la prodigieuse prospérité de l'Argentine. Les puristes de la droite, dont les démissions se multiplient [...] avaient une fâcheuse brutalité, mais leur tempérament militaire garantissait du moins un minimum d'ordre.<sup>39</sup>

Edouard Feer, nommé à la tête de la légation de Buenos Aires à la fin de la guerre, regrette encore, le 8 mai 1945, que le président Farrell, pâle figure à côté du puissant colonel, n'ait pas réellement en main les rênes du pouvoir :

Le président de ce pays prospère n'a pas besoin d'être un homme transcendant. Au contraire, mieux vaut qu'il ne soit qu'un homme modéré n'entravant point l'évolution naturelle de la nation par cette pluie de décrets anarchiques dont M. Perón affuble le pays dans l'unique souci de se mettre en valeur.<sup>40</sup>

Mais la question autrement plus inquiétante que les mesures sociales mises en œuvre par Perón est celle de la rhétorique véhémentement qu'il emploie contre le capital étranger et qui se traduit en actes. Les militaires qui, pour justifier leur coup d'État de juin 1943, ont dénoncé sans relâche la corruption rampante qui sévissait chez les personnalités proches des milieux gouvernementaux ont entrepris de mener une vaste enquête sur les conditions par lesquelles les deux plus grandes compagnies d'électricité du pays à forte participation suisse ont obtenu des contrats de concession extrêmement avantageux en 1936 (voir au chapitre 1, la partie « Saga électrique, saison 1 »).

39. AFB, E 2300 1000/716 vol. 99. Lettre de J-A Cuttat, Chargé d'affaires de la LSBA, au DPF, 24 janvier 1945.

40. AFB, E 2300 1000/716 vol. 99. Rapport politique d'Edouard Feer, ministre de Suisse en Argentine, au DPF, 8 mai 1945.

Dès l'arrivée au pouvoir des militaires, les rumeurs de nationalisation commencent à se répandre. L'importance politique de la question électrique est centrale pour un gouvernement qui cherche une assise populaire. Provoquant des sueurs froides chez les capitalistes helvétiques et au sein de l'administration fédérale, les menaces de nationalisation planent jusqu'en mars 1945. On y reviendra. À ce stade, il suffit de dire que c'est la seule question qui fait l'objet de tensions entre Berne et Buenos Aires durant la guerre. De façon générale, les dirigeants politiques argentins se montrent complaisants pour les intérêts économiques suisses.

La troisième préoccupation de Berne vis-à-vis de Buenos Aires est l'hégémonie de Washington dans la région. Les pressions qu'elle exerce sur le gouvernement des militaires en raison de leur refus de rompre les relations diplomatiques avec l'Allemagne sont observées, côté suisse, au prisme d'une lutte impérialiste pour le marché argentin. La légation qualifie la politique américaine de « *brutale politik* »<sup>41</sup> et elle ajoute :

C'est presque en usant quelquefois de violence que des groupes financiers nord-américains ont essayé de pénétrer l'industrie locale. De plus, la liste noire a été visiblement utilisée comme une arme pour neutraliser la concurrence et permettre la conquête du marché par les États-Unis.<sup>42</sup>

L'isolement de Buenos Aires, qui découle des pressions américaines, est favorable aux intérêts helvétiques. Le capital sympathie de la Suisse grossit. Et c'est un acquis de poids lorsqu'en mars 1945, à la suite de la déclaration de guerre de Buenos Aires à l'Axe agonisant, la Maison Rose voit refluer vers elle les diplomates du nord. Une nouvelle étape commence. Le nouveau locataire de la légation, Edouard Feer, la présente ainsi :

Les États-Unis « multiplieront maintenant leurs efforts pour rattraper le temps perdu dans la conquête du marché argentin qu'ils convoitent depuis longtemps. C'est donc le moment pour

41. AFB, E 2300 1000/716 vol. 99. Lettre de C.C Jenny, ministre de Suisse en Argentine, au DPF, 8 février 1944.

42. *Ibid.*

la Suisse de maintenir et de développer aussi rapidement que possible ses positions acquises.<sup>43</sup>

### BONS OFFICES ET CICR

Revenons un peu sur nos pas et arrêtons-nous au 26 janvier 1944. L'Argentine rompt ses relations diplomatiques avec les puissances de l'Axe. L'occasion est donnée à la Suisse de déployer ses bons offices au service de l'Allemagne, du Japon et de la France de Vichy en Argentine. Ces mandats font partie des 219 que la Confédération prend en charge de par le monde en guerre en 1943-1944. Ils augmentent sa renommée internationale<sup>44</sup>. Ici, on ne s'intéresse qu'aux activités déployées par la diplomatie suisse au service du III<sup>e</sup> Reich, car c'est autour d'elles que se nouent les luttes interimpérialistes que l'on évoquait plus haut.

À l'égal des représentants étasuniens et britanniques, les Suisses ont pour ambition de prendre part au partage du gâteau allemand chancelant sur le terrain argentin<sup>45</sup>. Mais, appartenant à une « petite » puissance, ils n'ont pas les moyens de leurs homologues. Rendre service, se créer du *goodwill*, est une méthode plus à leur hauteur. La politique des bons offices, instrument de politique extérieure économique traditionnel de la Suisse, compense, en effet, les faiblesses politico-militaires du « petit » pays<sup>46</sup>. Elle construit son capital symbolique, c'est-à-dire sa légitimité, qui se répercute ensuite positivement sur le plan des affaires. Il en est d'ailleurs de même en ce qui concerne les interventions du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Quelle est la nature des intérêts allemands placés en Argentine? Le montant des investissements a fait l'objet de multiples controverses. L'Allemagne est à l'orée de la guerre, selon des estimations prudentes, probablement le troisième ou quatrième investisseur étranger en Argentine. Loin derrière les États-Unis et la Grande-Bretagne, qui représentent une part de 70 % de la totalité des investissements étrangers, l'Allemagne composerait une part proche de celle de la France. À titre tout à fait représentatif

43. AFB, E 2300 1000/716 vol. 99. Rapport politique de la LSBA au DPF, 11 avril 1945.

44. Rapport final de la Commission Indépendante d'Experts Suisse-Deuxième Guerre Mondiale (2002), pp. 62-63.

45. AFB, E 2200.60-/900 vol. 1516. Lettre de J-A Cuttat, Chargé d'affaires à la LSBA, à la DAE (DPF), 20 octobre 1944.

46. Guex (1999), pp. 36-37.

du flou qui entoure les montants des investissements allemands, mentionnons que les évaluations articulent des chiffres se situant entre 8,9 millions de dollars et 563 millions de dollars pour l'année 1938<sup>47</sup>. Ce grand écart est dû à l'inconnue des investissements allemands dans la CHADE. Or, comme on l'a vu au chapitre précédent, après la Première Guerre mondiale, ceux-ci sont quasiment nuls. Les capitaux sont placés dans des secteurs peu concentrés (métallurgie, chimie ou matériel électrique, etc.) ou dans des secteurs oligopolistiques (téléphone et électricité). Au début des années 1940, 200 à 250 firmes allemandes opèrent en Argentine. Washington les soupçonne de soutenir ou de développer les activités nazies dans le pays. C'est le cas, en particulier, pour les deux principales banques germaniques présentes à Buenos Aires : le Banco Germánico de la América del Sur et le Banco Alemán Transatlántico (respectivement filiales de la Dresdner Bank et de la Deutsche Bank). Courroies de transmission pour les industriels et financiers d'Allemagne, elles gèrent tous les revenus des entreprises allemandes d'Argentine, ainsi que ceux des membres de la communauté d'affaires germano-argentine.

En rompant les relations diplomatiques avec l'Allemagne, Buenos Aires courbe légèrement l'échine devant trois exigences de Washington : empêcher que les avoirs allemands (or, titres, devises) ne se réfugient en Argentine ; stopper les activités de l'ambassade d'Allemagne, ainsi que celles des succursales d'entreprises soupçonnées de financer des activités de propagande du III<sup>e</sup> Reich ; et mettre un terme à l'espionnage nazi. Si Buenos Aires s'engage dans la voie des compromis, c'est à reculons. Son attitude est traditionnellement plutôt favorable au capital allemand<sup>48</sup>.

La nouvelle Division des intérêts étrangers de la légation de Suisse à Buenos Aires se place donc au service des intérêts allemands. Mais son cadre de travail n'est pas du tout propice au contrôle des activités allemandes que réclament les autorités

47. Pour une discussion détaillée concernant ces controverses, les chiffres et le rôle relativement faible que les entreprises allemandes ont joué dans le financement des activités nazies en Argentine, voir Musacchio Andrés, « Los capitales alemanes en la Argentina en la década del 30 », in *Jahrbuch für Geschichte Lateinamerikas*, Colonia : Boehlau, 2000, pp. 246-270 ; Rapoport Mario, Musacchio Andrés et Converse Christel, « La inversiones alemanas en Argentina entre 1933 y 1945 », *Iberoamericana*, VI, 21, 2006, pp. 45-69. Sur les investissements allemands voir également Rippey J. Fred, « German Investments in Argentina », *The Journal of Business of the University of Chicago*, vol. 21, n°1, janvier 1948, pp. 50-54.

48. Newton et Converse (1999), p. 5.

américaines. On a déjà mentionné la complaisance de Buenos Aires pour le capital germanique, mais il faut y ajouter celle des représentants suisses<sup>49</sup>. La nouvelle Division suisse effectue son travail dans les anciens bureaux de l'ambassade d'Allemagne, soit au sixième étage du Banco Germánico<sup>50</sup>. Pour l'aider dans ses tâches, elle fait appel à sept ex-fonctionnaires de l'ambassade. Ceux-ci continuent donc leurs activités malgré la rupture des relations diplomatiques<sup>51</sup>. Les Français de Buenos Aires appellent la nouvelle division suisse «la légation allemande». Certains retraités militaires français refusent même d'aller y toucher leur pension<sup>52</sup>.

La Division des intérêts étrangers a quatre mandats. Elle se charge d'abord des questions financières. Selon les instructions de Buenos Aires, des transferts provenant du III<sup>e</sup> Reich peuvent être exécutés, mais à la condition qu'ils soient réalisés par l'intermédiaire de la légation de Suisse, qu'ils ne comprennent que le paiement des bons offices et qu'ils s'effectuent avec des fonds non bloqués<sup>53</sup>. En bref, cette instance devient la pièce centrale de toutes les transactions argentine-allemandes. Ce qu'il faut retenir, c'est que les transferts de fonds entre l'Allemagne et l'Argentine ne se limitent pas aux seuls paiements des frais des bons offices (100 000 francs suisses par mois<sup>54</sup>), comme l'exigeait officiellement Buenos Aires. Entre mars et décembre 1944, par exemple, la Division transfère l'équivalent d'un peu plus de 1 million de francs suisses pour des avances à des entreprises allemandes et à des personnalités individuelles<sup>55</sup>. Entre janvier et mars 1945, ce montant s'élève à 457 281 pesos (445 346 francs suisses). Il est possible que des transferts beaucoup plus importants aient été

49. AFB, E 2001-02 1000/116 vol. 46. Lettre de M. Köcher, Ministre d'Allemagne en Argentine, à Marcel Pilet-Golaz, chef du DPF, février 1944.

50. AFB, E 2001-02 1000/116 vol. 46. Rapport de la Division des intérêts étrangers (ci-après DIE) de la LSBA au DPF, 19 avril 1944.

51. AGC, Buenos Aires. Fond : Serie 44-Segunda Guerra Mundial. Caisse AH/0099. Lettre de la DIE de la LSBA au Ministère des relations extérieures d'Argentine, 25 février 1944.

52. AFB, J.2.230 1966/431 vol. 401. Lettre de Pierre de Mestral, directeur du *Courrier suisse du Rio de la Plata*, au Secrétariat des Suisses de l'Étranger à Berne, 24 août 1944.

53. AGC (Buenos Aires), fonds : Serie 44-Segunda Guerra Mundial. Caisse AH/0099. Note n° 95 de César Ameghino, ministère de l'Économie d'Argentine, au Ministère des relations extérieures d'Argentine, 11 mars 1944.

54. AFB, E 2001-02 1000/110 vol. 15. Lettre de la BNS à un destinataire dont le nom n'apparaît pas, 9 janvier 1945.

55. AFB, E 2001-02 1000/110 vol. 15. Lettre de J-A Cuttat, chef de la DIE de la LSBA, à la DIE de Berne (DPF), 10 mars 1945. Annexe 3: Überweisung, Deutsche Abteilung.

effectués au vu de la souplesse avec laquelle s'opèrent ces transactions. On sait que la Division rend également service à des particuliers et diplomates allemands qui lui confient leur argent ainsi que leurs bijoux<sup>56</sup>.

Deuxièmement, la Division des intérêts étrangers doit soutenir les entreprises allemandes d'Argentine. Les représentants helvétiques se voient donc confier les intérêts de ceux qu'ils cherchent à supplanter. En octobre 1944, Buenos Aires offre une concession tangible à Washington : de graves sanctions contre les firmes allemandes qui n'auraient pas déclaré leur dépôt à la BCRA selon les prescriptions d'un décret datant du 15 juin 1942 jamais appliqué<sup>57</sup>. Ces sanctions portent sur un contrôle des décisions des entreprises par un gérant argentin, l'annulation de contrats de concession ou encore l'expropriation. La Division des intérêts étrangers aide les chefs de maisons allemandes qui lui demandent des conseils, rassemble les informations destinées aux autorités argentines et influe, par des visites officieuses, sur le sort des entreprises allemandes. Grâce à ces efforts, elle parvient à éviter que des sanctions sévères ne soient adoptées contre ces firmes<sup>58</sup>.

La troisième tâche confiée à la Division des intérêts étrangers concerne les prisonniers allemands<sup>59</sup>. En 1944, ils sont 50 à la prison de la Villa Devoto, auxquels s'ajoute le groupe encore plus important de ressortissants allemands naturalisés. Les efforts de la Division pour obtenir leur libération se soldent par un succès pour plus de 50 % des prisonniers. Elle parvient à faire transférer les autres dans une prison, loin des « délinquants » ordinaires, où les conditions sont de loin meilleures.

Un quatrième mandat confié à la Division des intérêts étrangers consiste en la reprise des archives et inventaires de l'ancienne ambassade d'Allemagne. Cette tâche est hautement facilitée par le fait qu'elle effectue sa mission justement dans les anciens locaux

56. AFB, E 2001-02 1000/116 vol. 46. Télégramme de la DIE de la LSBA au DPF, 12 mai 1945.

57. AFB, E 2200.60-/900 vol. 1516. Lettre de J.-A. Cuttat, chef de la DIE de la LSBA, à la DAE (DPF), 20 octobre 1944. Sur le décret du 15 juin 1942 voir : E 2001 (D) 1000/1552 vol. 260. Lettre de C.C Jenny, ministre de Suisse en Argentine, à la DAE (DPF), 22 juin 1942.

58. AFB, E 2400 1000/717 vol. 64. Rapport de la DIE de la LSBA sur sa gestion durant l'année 1944, 18 janvier 1945, pp. 14-15.

59. AFB, E 2400 1000/717 vol. 64. Rapport de la DIE de la LSBA sur sa gestion durant l'année 1944, 18 janvier 1945, p. 11 ; AGC, Buenos Aires. Fond : Serie 44-Segunda Guerra Mundial. Caisse AH/0099. Dossier : Intereses de Alemania en la *República* confiados a Suiza, 1944.



de l'ambassade. Mais, le 11 mai 1945, la Suisse ne reconnaît plus le gouvernement allemand, puisqu'il a capitulé. Elle met donc un terme à son mandat<sup>60</sup>. En fin de compte, ce sont donc les autorités argentines qui prennent possession des archives, biens meubles et immeubles des représentations diplomatiques allemandes d'Argentine.

S'il est difficile de mesurer la portée des services rendus par la Suisse à l'Allemagne nazie dans le cadre des bons offices, on peut soutenir qu'ils ont créé du *goodwill* pour le pays neutre. Le fait que les sociétés d'assurances suisses, par exemple, récupèrent une part des affaires allemandes du secteur n'y est sans doute pas étranger<sup>61</sup>. Le 23 juin 1945, les compagnies d'assurances allemandes sont dissoutes et leurs affaires sont réparties entre différentes compagnies argentines, britanniques et suisses, dont la Schweizerische Rückversicherungs-Gesellschaft de Zurich. Ainsi, après guerre, les intérêts des compagnies d'assurances helvétiques deviennent importants en Argentine, où l'on compte trois compagnies qui y pratiquent l'assurance et treize la réassurance. Les investissements suisses dans ce secteur peuvent être estimés, selon Plinio Pessina, de l'Association suisse des compagnies d'assurance suisses concessionnées, à 40 millions de francs<sup>62</sup> à la fin de la guerre.

Un autre aspect traditionnel de la diplomatie suisse qui contribue à élargir ses réseaux diplomatiques internationaux, discrètement, hors des cercles habituels, et à façonner son capital symbolique se construit à travers les interventions du CICR. Jacques de Chambrier\*, l'homme de confiance des milieux d'affaires helvétiques, est, depuis 1940, le délégué principal et permanent du CICR pour l'Amérique latine. Il est aussi membre, depuis fin 1938, du comité directeur local de la compagnie d'électricité CIAE, dont les locaux sont d'ailleurs attenants à ceux de la Croix-Rouge Amérique latine<sup>63</sup>. Le délégué adjoint est

60. AGC, Buenos Aires. Fond : Serie 44-Segunda Guerra Mundial. Caisse AH/0099. Lettre de J-A Cuttat, chef de la DIE de la LSBA, à D<sup>r</sup> C. Ameghino, ministre des Relations extérieures d'Argentine, 11 mai 1945 et Lettre de E. Feer, ministre de Suisse en Argentine, à C. Ameghino, ministre des Relations extérieures d'Argentine, 31 mai 1945.

61. AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Note sur la conférence qui a eu lieu le 20 décembre 1945 à 9.30 dans le bureau de Monsieur le Conseiller de légation Kappeler (DAE du DPF), 20 décembre 1945.

62. *Ibid.*

63. AMC, Baden. Cote : U.05.3.02.4. Procès-verbal du Comité de direction de la Motor-Columbus, 9 juin 1938 et AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Télégramme n° 184 •••

Jean-Pierre Roulet, ingénieur et représentant de l'entreprise Sulzer en Argentine<sup>64</sup>. Il est difficile de saisir exactement en quoi consiste leur mission, si ce n'est qu'ils doivent jouer, en matière de renseignements, le rôle d'intermédiaires entre le CICR de Genève et les différentes sociétés latino-américaines de la Croix-Rouge<sup>65</sup>. Compte tenu de leur implication professionnelle dans la vie économique de Buenos Aires, il est difficile de croire qu'ils aient du temps à consacrer aux tâches humanitaires surtout qu'ils offrent gratuitement leurs services à l'institution. En Amérique latine, les sociétés de la Croix-Rouge des différents pays organisent des cours d'instruction de premiers secours, installent des services sanitaires, sociaux, d'hygiène et d'eugénisme « pour maintenir la pureté de la race »<sup>66</sup>, mais surtout interviennent lors des catastrophes naturelles telles que tremblements de terre, séismes et inondations.

L'hypothèse la plus probable est que les deux hommes utilisent le CICR comme paravent pour mener leurs affaires. En novembre 1942, ils demandent, par l'intermédiaire du CICR de Genève, des passeports de service helvétiques émanant de la Division des affaires étrangères<sup>67</sup>. Ce type de document est délivré à des personnes n'ayant pas droit au passeport diplomatique, mais effectuant des missions pour le compte du gouvernement. Ils les reçoivent rapidement, pour une durée de six mois chacun. Ces passeports ouvrent une voie rapide vers les visas nécessaires à leurs déplacements dans toute l'Amérique latine. Les deux hommes conditionnent la poursuite de leurs activités pour le CICR à la possession de ces documents. La DAE à Berne les leur renouvelle effectivement chaque six mois, jusqu'en 1949. Que Jacques de Chambrier et Jean-Pierre Roulet utilisent le CICR pour mener

\*\*\* de la LSBA au DPF, 14 août 1943. Mentionnons que la société financière Motor-Columbus, qui contrôle la CIAE, soutient les activités humanitaires helvétiques puisqu'elle a versé 10 000 fr. au CICR et au Don national suisse (fondation dont le but est d'améliorer le bien-être matériel et moral des militaires suisses et de leurs familles) au printemps 1940. Voir AMC (Baden). Cote: U.05.3.02.4. Procès-verbal du Comité de direction de la Motor-Columbus, 8 avril 1940.

64. E 2001 (E) 1967/113 vol. 802. Lettre du CICR (Genève) à Éd. de Haller, Délégué du Conseil fédéral aux Œuvres d'entraide internationale, 16 novembre 1942.

65. Archive du CICR (Genève). Cote: BG 003 34-01 vol.171. Rapport (strictement confidentiel) du Lieutenant-colonel Édouard Chapuisat, membre du CICR, sur sa mission aux États-Unis d'Amérique, en Amérique latine et au Canada., 8 mars 1941, p. 8.

66. *Ibid.*, pp. 4 et 6.

67. AFB, E 2001 (E) 1967/113 vol. 802. Lettre de Claude Pilloud, CICR de Genève, à Éd. de Haller, Délégué du Conseil fédéral aux œuvres d'entraide internationale, 16 novembre 1942; Lettre du chef de la DAE à Éd. de Haller, 25 novembre 1942; Note de à Éd. de Haller à Monsieur Pasteur, 15 mars 1946.

leurs affaires, par exemple transférer des titres et des devises d'un pays à l'autre, est une hypothèse d'autant plus crédible que c'est en novembre 1942 que les deux hommes demandent les passeports de service. À cette date, les États-Unis adoptent des mesures de contrôle serrées sur les transferts financiers entre l'Amérique latine et l'Europe.

Durant le conflit, les relations politiques entre les deux neutres sont donc de basse intensité. Mais l'entente est excellente. Aux yeux des intéressés suisses, seules deux ombres ternissent un peu le tableau. L'influent Perón, imprévisible à ce stade, et les velléités de puissance, donc de contrôle, des États-Unis. Rentrons maintenant dans ce qui unit avant tout les deux neutres, ce qui fait battre leur cœur : le commerce et la finance.

### **L'ARGENTINE: MARCHÉ DE SUBSTITUTION PAR EXCELLENCE, 1937-1941**

En 1914, les dirigeants suisses ne s'étaient pas préparés à une longue guerre. En 1937, en revanche, ils anticipent. Cette année ne laisse que peu de doute concernant les bouleversements à venir : les bottes militaires nazies battent le pavé, les fascistes ont attaqué l'Éthiopie, les républicains et les nationalistes espagnols s'affrontent en des combats meurtriers et l'armée impériale japonaise envahit la Chine. Une nouvelle guerre mondiale est dans toutes les têtes. Ainsi germe une idée pressante, celle d'une porte de secours pour les marchandises et les capitaux helvétiques. L'Argentine est toute désignée dans cette lettre qu'Emil Traversini, ministre de Suisse à Buenos Aires, envoie à sa hiérarchie en mars 1937 :

Comparée aux États européens, que les problèmes les plus graves occupent ou inquiètent [l'Argentine] donne l'impression de vivre en pleine euphorie[...] aucun souci d'argent, d'autre part, n'assombrit les méditations du Gouvernement. Le budget est en équilibre [...]. L'exportation marche à souhait, les prix étant rémunérateurs et les acquéreurs suffisamment nombreux. L'industrie indigène se développe, grâce dans une large mesure, à l'initiative étrangère et à l'afflux de capitaux

européens, inquiets du sort qui pourrait leur être fait sur le vieux continent.<sup>68</sup>

Durant les quatre années qui suivent, toute une série de mesures visant à faire de l'Argentine un refuge est mise en œuvre.

#### CHAMBRE DE COMMERCE

##### ET INSTITUT DE CULTURE ARGENTINO-SUISSE

À la veille du conflit, les milieux industriels suisses soutiennent la création de deux institutions à Buenos Aires : la Chambre de commerce de Suisse ainsi que l'Institut culturel argentino-suisse. Toutes deux doivent servir l'exportation de marchandises outre-Atlantique, alors que les possibilités se ferment en Europe. Elles sont dressées sur les épaules des membres de la colonie suisse de Buenos Aires.

Le 22 mars 1938, dix jours après l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne, plusieurs industriels suisses ainsi que des représentants de l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC) convergent vers Zurich<sup>69</sup>. Ils se réunissent pour discuter des statuts de la future Chambre de commerce suisse de Buenos Aires. Parmi eux se trouvent les représentants du patronat des machines et de l'électrotechnique (BBC, Sulzer, Saurer, Oerlikon et l'Association suisse des constructeurs de machines), de l'horlogerie (Omega et la Chambre suisse de l'Horlogerie) et de la chaussure (Bally). Ils ont enfin entendu la requête de Suisses vivant à Buenos Aires qui les imploraient, depuis près de vingt ans, d'ouvrir une chambre de commerce. Beaucoup de ces expatriés avaient fondé leur existence exclusivement sur la représentation de firmes suisses. L'expérience de la Première Guerre mondiale leur avait fait prendre conscience de la nécessité de créer une telle entité pour mieux préserver leur gagne-pain<sup>70</sup>.

68. AFB, E 2300 1000/716 vol. 99, Lettre d'E. Traversini, ministre de Suisse en Argentine, à G. Motta, chef du DPF, 15 mars 1937.

69. ACV, Lausanne. Fonds : OSEC. Cote : PP 778.6/7. Dossier : Chambre de Commerce suisse en Argentine. Protokoll de 2. Sitzung betreffend Zusammenarbeit mit der Schweizer Handelskammer in Buenos Aires und Erweiterung der Industriepropaganda in Südamerika im allgemeinen, 28 avril 1938.

70. OSEC, *Südamerika: Gegenwartsfragen des schweizerischen Exportes (Eindrücke von einer Studienreise nach Brasilien, Argentinien und Uruguay, Ende 1941)*, Spezialbericht n° 36, Serie A, Januar 1942, p. 8.

La nouvelle Chambre de commerce voit le jour deux mois plus tard, le 16 mai<sup>71</sup>. C'est la première institution de ce type à exister outre-mer<sup>72</sup>. Selon ses statuts, elle doit «développer par tous les moyens licites les relations économiques entre la Suisse et l'Argentine et protéger les intérêts communs de ses membres en excluant toute question personnelle»<sup>73</sup>. Concrètement, cela signifie: mener une propagande permanente en faveur des produits suisses, informer systématiquement ses membres des politiques économiques et financières poursuivies par le gouvernement argentin (questions de change, de tarifs douaniers, de tarifs de transports, etc.), effectuer des études de marché, intervenir auprès des autorités de tout ordre pour défendre les intérêts de ses membres, élargir les activités du commerce suisse aux pays limitrophes et garantir une meilleure coordination entre les investissements et les exportations suisses.

Son financement provient pour les trois quarts des cotisations des membres. Ceux-ci sont les représentants des plus importantes firmes suisses présentes en Argentine<sup>74</sup>. On compte 184 membres en 1938 (162 en Argentine même et 20 en Suisse) et 332 en 1945 (250 en Argentine, 82 en Suisse)<sup>75</sup>. Son président honoraire n'est autre que le ministre de Suisse en Argentine, Conrad C. Jenny. Quant à son avocat-conseil, on l'a déjà rencontré, c'est Carlos Saavedra Lamas\*,

71. Aleman y Dumas (2010), p. 72-73; Cámara de comercio Suiza en la Republica Argentina, *Bodas de plata, 1938-1963*, Buenos Aires, 1964, (brochure sans pagination); Archives cantonales vaudoises (ACV), fonds: Office suisse d'expansion commerciale, PP778.6/7 – Feuillet de présentation: *Chambre de commerce Suisse en Argentine*, 1964.

72. ACV, Lausanne. Fonds: OSEC. Cote: PP 778.6/7. Lettre d'Ernesto Boltshauser et Godolfredo Keller, respectivement Secrétaire et président de la CCS à Buenos Aires, à René Bühler, président de l'Union des Chambres de Commerce Suisses à l'Étranger, 8 juillet 1943.

73. Pour les statuts de la CCS de Buenos Aires, voir: ACV, Lausanne. Fonds: OSEC. Cote: PP 778.6/7. Rapport de l'OSEC (Lausanne), 13 avril 1938. Voir aussi Chambre de Commerce Suisse de Buenos Aires, *Intérêts suisses en Argentine*, Étude et problème, n° 1, 1937, p. 17.

74. Parmi les plus importantes firmes suisses représentées, on trouve: Brown Boveri Cía. Sudamericana de Electricidad SA; Bühler Hermanos SA; Cía. Ítalo Argentina de Electricidad SA (contrôlée par Motor-Columbus et la SAEG); Curtiembres La Federal SA (filiale de SA Bally); La Bâloise, Cía de Seguros; La Plata Cereal Co SA (filiale de André & Co); SA Nestlé de Productos Alimenticios; Productos Químicos Ciba SA; Productos Roche SA; Sulzer Hnos; Banco Hipotecario Suizo Argentino (filiale du Crédit suisse); Los Establecimientos Industriales Febo (qui représente en Argentine: Ateliers de construction Bucher-Guyer, Zurich); Sociedad Anonima de los Engranajes (filiale de MAAG, Zurich); L. von Roll SA; Ateliers de Construction Mécaniques Ruegger et cie, SA de Bâle; Ateliers de Constructions de la SIHL, SA Zurich. Voir Revue *Argentina Fabril*, novembre 1939 et Cámara de comercio Suiza en la Republica Argentina (1964), non numéroté.

75. Cámara de comercio Suiza en la Republica Argentina (1964), tableau: Evolución del numero de socios.

ex-ministre des Relations extérieures d'Argentine, qui est encore l'une des personnalités les plus influentes de la vie politique et économique du pays. Le comité directeur se compose de neuf personnalités suisses de la colonie. Il est appuyé par seize conseillers, parmi lesquels l'homme de confiance Jacques de Chambrier<sup>76</sup>.

Quelles sont les réalisations de l'institution durant la période étudiée? À la mi-novembre 1939, malgré les difficultés résultant de l'état de guerre en Europe, est organisée une exposition de produits suisses à Buenos Aires<sup>77</sup>. L'horlogerie, qui représente alors un tiers des exportations suisses en Argentine, y tient une place d'honneur. À côté sont présentés machines textiles, moteurs, appareils électriques, postes de radio, gramophones, produits de l'industrie aluminium, etc. Cette exposition qui, selon le *Journal de Genève*, génère un résultat considérable, se tient un mois après l'interruption du trafic entre le III<sup>e</sup> Reich et l'Amérique du Sud. La volonté de supplanter l'industrie allemande dans certains secteurs est plus que manifeste. Une année après, en janvier 1941, la Chambre de commerce encourage les grandes banques suisses à octroyer un crédit de 50 millions de francs au gouvernement argentin pour favoriser l'exportation de biens industriels helvétiques<sup>78</sup>. Les banques considèrent que le moment n'est pas encore idéal, mais que ce n'est que chose remise. Enfin, il est incontestable que la Chambre de commerce soutient inlassablement la légation dans ses interventions auprès des autorités argentines. Pour toutes ces raisons, la *NZZ* juge son travail de façon très positive en mai 1941<sup>79</sup>.

La création de l'Institut de culture argentino-suisse le 13 décembre 1939 constitue la deuxième initiative des secteurs industriels. Ne nous trompons pas, derrière le mot « culture » se cache bel et bien un objectif économique: favoriser l'achat de produits suisses en usant de la propagande intellectuelle et culturelle<sup>80</sup>. L'échange de professeurs, d'étudiants, d'artistes, de livres et

76. BCRA, bibliothèque Tornquist, Buenos Aires. Cámara de comercio Suiza, *Memoria y balance*, 1941.

77. «L'exposition de produits suisses à Buenos Aires», *Journal de Genève*, 19 novembre 1939.

78. GHA UBS AG, fond: SBS. Minutes de la Direction Générale de la SBS, 21 janvier 1941.

79. *NZZ*, «Schweizerische Handelskammer in Buenos Aires», 26 mai 1941.

80. E 2001 (D) 1000/1552 vol. 109. Lettre de C.C Jenny, ministre de Suisse en Argentine, au DPF (DAE), 23 février 1940.

l'organisation d'expositions culturelles sont autant de manières utilisées pour intensifier les réseaux de sociabilité avec la haute bourgeoisie porténienne. Ce type d'initiative fait florès en Argentine. Plusieurs pays européens disposent de leur propre institut de culture. C'est le cas de la France, de la Belgique, de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne. Du côté helvétique, on n'en est pas non plus au premier coup d'essai. L'association culturelle et économique Suisse-Italie, créée deux ans auparavant à Zurich, regroupe des intellectuels, industriels et financiers ayant placé d'importants capitaux en Italie du Nord<sup>81</sup>. Elle favorise les contacts avec les hautes sphères politiques et économiques de la région afin d'obtenir des privilèges et des concessions.

La particularité de l'Institut de culture argentino-suisse est d'être ancré dans le secteur médical argentin. Sur les 16 membres que compte son comité directeur<sup>82</sup>, 9 sont d'éminents médecins. Deux d'entre eux ont impulsé la création de l'Institut avec l'appui, une fois encore, de Carlos Saavedra Lamas. Il s'agit de Carlos Mainini\* (1879-1943), président de l'Institut, et de Mariano Castex\* (1886-1968), vice-président. Les autres médecins argentins appartiennent tous à la haute bourgeoisie du pays<sup>83</sup>. Ils occupent de hauts postes au sein de l'Asociación Médica Argentina. D'ailleurs les activités de l'Institut s'effectuent dans ses locaux<sup>84</sup>. Ces médecins ont, en général, été formés à Berlin et/ou à Paris. Ils sont membres de nombreuses institutions nationales et étrangères. L'Institut est un moyen de renforcer leurs liens avec l'industrie pharmaceutique bâloise. Ciba, implantée en Argentine depuis 1931, et Roche SA, en sont toutes deux membres. Ces médecins sont un vecteur idéal de la promotion des produits de l'industrie pharmaceutique suisse. Leur poids au sein des universités, des principaux hôpitaux, des associations médicales et de leurs revues a probablement servi la poussée de l'importation de médicaments helvétiques en Argentine. Ceux-ci passent de

81. Gerardi (2002), pp. 81-95.

82. E 2001 (D) 1000/1552 vol. 109. Lettre de C.C Jenny, ministre de Suisse en Argentine, à la DAE (DPF), 6 avril 1940. Voir également AFB, J.2.230 1966/431 vol. 401. Memoria del Instituto de Cultura Suizo-Argentina, 1940-1941.

83. *Quien es quien en la Argentina* (1955). Il s'agit d'Augustin Alvarez; Carlos Bonorino Udaondo; Alberto Peralta Ramos; Gregorio Araoz Alfaro; Alejandro A. Raimondi; Alfredo V. Cio; Nicolas Romano.

84. AFB, J.2.230 1966/431 vol. 401. Memoria del Instituto de Cultura Suizo-Argentina, 1940-1941.

10,2% de la totalité importée en Argentine en 1939 à 14,5% moins de deux ans plus tard, en 1941<sup>85</sup>.

Les sept autres membres du comité de direction de l'Institut sont des hommes de la colonie suisse qui ont davantage partie liée avec le commerce et l'industrie qu'avec la culture. Ils sont aussi tous membres de la Chambre de commerce, dont on vient de parler. On retrouve, une fois encore, les hommes de confiance que l'on a déjà évoqués, à savoir Jacques de Chambrier\* et Jean-Pierre Roulet\*, Paul Kilcher\* et Carlos Roth\*, mais aussi F. Bauer, gérant de l'entreprise *Productos Quimicos Ciba* (filiale de la firme bâloise Ciba). Enfin, les membres dits protecteurs de l'Institut comprennent les plus grandes multinationales helvétiques implantées en Argentine: Ciba SA, Motor-Columbus SA, Sandoz, Roche, mais aussi la Compagnie italo-argentine d'électricité ainsi que la Société suisse-américaine d'électricité. En Argentine, l'Institut peut compter sur le soutien de la légation de Suisse à Buenos Aires et sur la Fédération des sociétés suisses. En outre, des liens étroits s'établissent avec la Nouvelle Société helvétique et l'Association suisse des amis d'Espagne, du Portugal et d'Amérique latine, dont l'objectif vise à renforcer les liens économiques et culturels avec le gouvernement de Franco<sup>86</sup>.

Sur le volet proprement culturel, l'institut doit servir, comme on le disait, à promouvoir l'image de la Suisse auprès des classes dirigeantes argentines. Parmi les personnalités helvétiques invitées à donner des conférences en Argentine<sup>87</sup>, il y a des représentants de la droite du Parti radical, aux vues profondément anticommunistes et autoritaires tels, qu'Henry Vallotton ou encore Adrien Lachenal<sup>88</sup>. D'autres sont issus de la Société de géographie de Genève, de la Société des anciens Africains et de la Croix-Rouge suisse, trois institutions qui promeuvent un discours légitimant

85. Dirección general estadística de la nación Argentina, *Anuario del comercio exterior de la República Argentina*, Buenos Aires, 1939-1941. La Catégorie «Médicament» comprend les numéros de douanes 830-864.

86. AFB, J.2.230 1966/431 vol. 401. Memoria del Instituto de Cultura Suizo-Argentina, 1940-1941. Sur l'Association suisse des amis d'Espagne, du Portugal et d'Amérique latine, voir pp. 217-218 de ce livre.

87. Pour les conférenciers qu'il est prévu d'inviter, voir E 2001 (D) 1000/1552 vol. 109. Lettre de C.C Jenny, ministre de Suisse en Argentine, à la Auslandschweizerwerk der NHG, 23 février 1940 et lettre de Ph. Zutter, Chargé d'affaires de la LSBA, à la DAE (DPF), 9 octobre 1940.

88. Marc Perrenoud «Vallotton Henry», in *DHS*, En ligne: [<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F4904.php>]; Martine Pigué, «Lachenal Adrien», in *DHS*, n° 7, 2008, p. 475. En ligne: [<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F6445.php>].



l'expansion européenne dans les territoires de la périphérie<sup>89</sup>. À ces personnalités s'ajoutent certains intellectuels influents en Suisse à cette époque, tels que William Emmanuel Rappard, économiste libéral qui a fréquenté les mêmes assemblées de la Société des Nations que Carlos Saavedra Lamas, Denis de Rougemont ou Gonzague de Reynold<sup>90</sup>. Des hommes de sciences, enfin, sont appelés par l'institut. Le géologue Arnold Heim, expert en pétrole, qui obtiendra en 1944 un poste à la direction argentine des Mines<sup>91</sup>, et Léon-William Collet, professeur de géographie physique à l'Université de la Plata à Buenos Aires (1911), puis à l'Université de Genève (1918-1944), et directeur de l'Hydrographie fédérale de 1912-1918<sup>92</sup>. En dehors de l'organisation de conférences à Buenos Aires, des collections de livres suisses, notamment de médecine, vont grossir les étagères de la Bibliothèque nationale de Buenos Aires ainsi que celles de l'Asociación Médica Argentina<sup>93</sup>. Il est aussi prévu de compter sur l'appui des amis argentins pour faire de la propagande en faveur des Universités suisses au travers de l'important quotidien *La Prensa*.

À l'orée de la Seconde Guerre mondiale, c'est donc en prenant appui sur la colonie suisse de Buenos Aires et en cultivant les liens de sociabilité avec la haute bourgeoisie du pays que les milieux dirigeants helvétiques comptent resserrer les liens avec ce marché

89. Sur les liens de ces institutions avec le colonialisme et la philanthropie, voir pour la Société de géographie de Genève: Pous (1979), pp. 184-185; Rossinelli (2013). Il n'existe pas, à ma connaissance, de littérature sur la Société des Anciens Africains. Elle regroupe des Suisses qui ont vécu en Afrique tropicale. Ils sont regroupés en cercles à Genève, Lausanne, Zurich, Berne et Bâle. En 1938, ils sont 700 membres, voir: «Les "Anciens Africains" de Suisse à Genève», *Journal de Genève*, 4 septembre 1938. Concernant le CICR, voir Guex Sébastien (1999), pp. 35-45; Wirz (1998), pp. 95-111.

90. Rédaction des *DHS*, «Rappard, William Emmanuel», in *DHS*, n° 10, 2011, p. 210. En ligne: [<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F6538.php>]; League of Nations Photo Archive, *Seventeenth Ordinary Session of the Assembly Geneva*, Septembre 21-octobre 10, 1936, en ligne: [<http://www.indiana.edu/~league/17thordinaryassemb.htm>] (consulté en novembre 2014). Bruno Ackermann «Rougemont, Denis de», in *DHS*, n° 10, 2011, p. 634, en ligne: [<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F16205.php>]. Marius Michaud, «Reynold, Gonzague de», in *DHS*, n° 10, 2011, p. 406, En ligne: [<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F16570.php>]. Pour plus d'information sur cette personnalité, voir Mattioli Aram, *Gonzague de Reynold: idéologue d'une Suisse autoritaire*, Fribourg: Éditions universitaires, 1997.

91. AFB, J.2.230 1966/431 vol. 401. Lettre de P. de Mestral, directeur du Courrier suisse du Rio de la Plata, au Secrétaire des Suisses de l'Étranger à Berne, 24 août 1944.

92. Sibylle Franks «Heim, Arnold», in *DHS*, n° 6, 2007, p. 327, En ligne: [<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F28852.php>] et Therese Steffen «Collet, Léon-William», in *DHS*, n° 3, 2004, p. 376, En ligne: [<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F27573.php>].

93. Sur les activités de l'Institut voir: E 2200.60 1000/653. *Memoria y Balance del Instituto suizo-argentino, 1942-1945*.

d'outre-mer. Passons maintenant à la question très importante des capitaux.

### ÉVACUATION DE TITRES ET POUSSÉE DES INVESTISSEMENTS

Dès 1938, l'incertitude du continent européen déclenche un vent de panique. De nombreux clients des banques suisses, mais aussi les banques et sociétés financières elles-mêmes, cherchent à abriter leurs avoirs outre-Atlantique<sup>94</sup>. À ce moment, les institutions financières helvétiques regorgent d'argent. Quelques années plus tôt, un torrent de capitaux provenant de l'étranger s'était déversé dans le pays, capitaux français effrayés par la victoire du Front populaire, capitaux espagnols fuyant la guerre civile et capitaux allemands menacés par la proclamation des lois raciales<sup>95</sup>. Ils sont en quête de sécurité. Ne voulant pas perdre ces avoirs, les grandes banques suisses déplacent donc des fonds vers les États-Unis, le Canada, mais aussi, au grand étonnement de la Banque nationale suisse, qui l'apprend en août 1939<sup>96</sup>, vers l'Argentine.

Les trois grandes banques suisses (SBS, CS et UBS), la petite banque Wehrli de Zurich, mais aussi la Motor-Columbus réactivent vigoureusement les relations de confiance tissées avec leurs homologues argentins depuis le début du siècle<sup>97</sup>. L'expédition des dépôts de leur clientèle vers l'Argentine intervient essentiellement entre l'automne 1938 et le printemps 1940, mais elle se prolonge jusqu'en 1941-1942. Les sommes transférées – un chiffre minimum peut être établi à 35 millions de francs – apparaissent relativement modestes en comparaison de l'ampleur des transferts opérés par les grandes banques vers d'autres lieux de refuge, tels que les États-Unis<sup>98</sup>. Ce qui est intéressant, c'est de saisir les vecteurs nécessaires à une telle évacuation. Quel est donc le réseau bancaire existant entre la Suisse et l'Argentine à la veille de la Seconde Guerre mondiale ?

En août 1938, la direction de la SBS apprend qu'un nombre croissant de banques étrangères loue des compartiments dans les banques de Buenos Aires pour leur clientèle<sup>99</sup>. Elle s'aperçoit

94. Perrenoud Marc *et al.* (2002), pp. 487-496.

95. Sancey (2015), pp. 393-394.

96. E 2001 (D) 1000/1551 vol. 226. Lettre de la BNS au DPF, 15 août 1939.

97. Perrenoud Marc *et al.* (2002), pp. 545-553.

98. Perrenoud Marc *et al.* (2002), pp. 487-490.

99. GHA UBS AG. Fond: SBS. Minutes de la Direction Générale de la SBS, 16 août 1938.

aussi que le gouvernement argentin y est tout à fait favorable. Le Ministère des relations extérieures d'Argentine, par exemple, considère que ce type d'opération « peut signifier l'incorporation au pays d'importants capitaux et, peut-être, être le point de départ de l'afflux d'autres, encore plus importants »<sup>100</sup>. Misant sur une politique d'industrialisation, Buenos Aires a besoin de capitaux frais. Ainsi, lorsqu'en mai 1939 la SBS prend contact avec la Banque de la Nation argentine (BNA)<sup>101</sup> – après avoir misé pendant une année sur sa filiale de Londres pour rassurer sa clientèle – celle-ci accepte de prendre certains titres en dépôt, sans autre formalité<sup>102</sup>. Le vice-président de la BNA, M. César M. Vela, a déjà des liens avec certains capitalistes suisses. Il est membre du directoire local de la CADE. Les comptes et dépôts que la SBS détient auprès de la BNA se montent à 1,3 million de pesos (1,3 million de francs suisses) en décembre 1941. Une année plus tard, en 1942, la somme a grimpé à 4,3 millions de pesos (4,1 millions de francs suisses)<sup>103</sup>.

La SBS se tourne également vers la Banque française et italienne pour l'Amérique latine (Sudameris), sa principale banque correspondante dans la région. Elle est dirigée par l'homme de confiance de la colonie suisse de Buenos Aires, Paul Kilcher. Une part importante des titres ou fonds appartenant à des ressortissants allemands y est transférée. Le volume d'affaires réalisé avec la Sudameris de Buenos Aires atteint 4,3 millions de pesos en 1937 (5,6 millions de francs suisses), puis 4,8 millions en 1941 (4,7 millions de francs suisses). Dès 1942, le volume fléchit radicalement, la Sudameris étant placée sur liste noire américaine<sup>104</sup>. Les autres banques pratiquent le même type d'opérations.

L'UBS craint de voir sa clientèle se tourner vers une petite banque zurichoise spécialisée dans le transfert d'avoirs privés vers

100. AGC, Buenos Aires. Fond: Serie 44-Segunda Guerra Mundial. Caja AH/0101. Lettre de M. Moreno, Conseiller légal du Ministère des relations extérieures d'Argentine, à [illisible], 1<sup>er</sup> août 1939.

101. Il ne faut pas confondre la Banque centrale de la République argentine (BCRA) et la Banque de la Nation argentine (BNA). Cette dernière est la plus grande banque commerciale du pays. Fondée en 1891 avec le concours de l'État argentin, en raison de la crise financière qui frappe l'Argentine, elle joue le rôle de banque centrale jusqu'à la création de la BCRA en 1935.

102. AGC, Buenos Aires. Fond: Serie 44-Segunda Guerra Mundial. Caja AH/0101. Mémoire du correspondant de la SBS de Genève à César M. Vela, Vice-président du Banco de la Nación Argentina, 25 mai 1939.

103. Perrenoud Marc *et al.* (2002), p. 551.

104. *Ibid.*, pp. 550-551.

l'Argentine<sup>105</sup>. Elle évalue à 16,5 millions de francs les pertes que pourrait engendrer un tel retournement de ses clients. Pour éviter un tel scénario, elle fonde, en 1940, une société à Montevideo, en Uruguay (à quelques heures de bateau de Buenos Aires), avec l'aide du puissant groupe Bemberg. Celui-ci appartient à une famille argentine d'origine allemande qui a forgé un empire industriel et financier en Allemagne et en Argentine. Quant au Crédit suisse, il utilise sa filiale hypothécaire de Buenos Aires : la Banque hypothécaire suisse-argentine. Il y dépose les papiers-valeurs d'une clientèle formée notamment de Juifs étrangers. Enfin, la petite banque zurichoise Johann Wehrli & Cie, qui s'était spécialisée, depuis sa fondation en 1920, dans les transferts d'avoirs d'une clientèle germano-argentine d'Europe à l'Amérique latine, créée, en 1938-1939, trois entreprises subsidiaires à Buenos Aires<sup>106</sup> : la Securitas SA, la San Juan SA et la Stella SA. Connues sous le nom « entreprises des trois S », elles seront mises sur liste noire américaine. Entre 1939 et 1941, la Banque Wehrli y transfère 52 comptes numérotés, pour une valeur totale de 6 millions de dollars (26 millions de francs suisses)<sup>107</sup>.

Les membres de la direction de la société financière Motor-Columbus s'inquiètent, quant à eux, d'une invasion de la Suisse par la Wehrmacht. À Baden, ils craignent non seulement pour les titres sud-américains, mais aussi pour les sociétés financières qui les gèrent. Durant neuf mois, ils élaborent une stratégie de protection<sup>108</sup>. Finalement, la solution est trouvée. La Motor-Columbus achète un immeuble au Pays-d'Enhaut, situé dans les Préalpes vaudoises à environ 1000 mètres d'altitude. Dans les caves de l'immeuble sont installés deux trésors destinés à recevoir les titres de la Motor-Columbus, de la Südelektra, de la SAEG et de la Brown Boveri & Cie. La problématique perd toutefois vite de l'importance. Les mesures prises par les autorités fédérales en octobre 1939, prévoyant que le siège de la Motor-Columbus pourrait suivre automatiquement le siège du gouvernement fédéral en cas d'invasion,

105. Sur ce qui suit, soit les pratiques de l'UBS et du CS voir Perrenoud Marc *et al.* (2002), pp. 548-551.

106. Newton et Converse (1999), pp. 15 et 20.

107. *Ibid.*, p. 20.

108. Sur ce qui suit, voir AMC, Baden, Cote : U.05.3.02.4 : Procès-verbal du Comité de direction de la Motor-Columbus, 4 avril 1939, pp. 5-6 ; 28 juin 1939, pp. 1-4 ; 13 octobre 1939, pp. 5-8 ; 22 janvier 1940, pp. 2-3. AMC, Baden, Cote : U.05.3.02.1 : Procès-verbal du conseil d'administration de la Motor-Columbus, 19 mai 1939 (voir le procès-verbal spécial), pp. 69-70 ; 14 octobre 1939, pp. 84-87 ; 22 janvier 1940, pp. 92-95.

et donc toujours se trouver hors des régions occupées, semblent leur donner des garanties suffisantes pour la protection des titres<sup>109</sup>. Mais, surtout, le danger d'une invasion allemande s'estompe dès l'été 1940 en raison de l'intérêt que trouve le III<sup>e</sup> Reich dans les multiples prestations économiques que lui offre la Suisse.

Au-delà de l'évacuation des titres et dépôts de leur clientèle, les grandes banques suisses ainsi que les milieux industriels cherchent encore autre chose en Argentine : une terre de sécurité pour de nouveaux investissements de capitaux. Dans son bulletin de mai 1937, la Basler Handelsbank présente ce marché comme une valeur sûre pour les futurs investissements : « La situation de l'Argentine s'est ainsi largement consolidée sous l'angle économique et financier et les perspectives pourront continuer à être favorablement évaluées », écrit-elle<sup>110</sup>. Quatre ans plus tard, force est de constater qu'aux yeux des milieux bancaires, l'Argentine a encore gagné de la valeur. Une brochure du Crédit suisse de novembre 1941 en témoigne :

Il convient de ne pas perdre de vue que l'Argentine est un pays riche et l'État le plus évolué économiquement de l'Amérique du Sud, qu'elle dispose d'un stock considérable d'or et de devises, et que, durant la dernière guerre et même pendant la crise économique de 1930 à 1936, elle a toujours rempli ponctuellement ses engagements vis-à-vis de l'étranger. Soulignons encore que ce pays demeurera vraisemblablement en dehors du conflit et pourra conserver tous les avantages de sa neutralité, ce qui lui permettra, une fois la guerre terminée, de reprendre le rôle important qui lui revient, au sein de l'économie mondiale, du fait de sa remarquable capacité de production.<sup>111</sup>

À la veille de la guerre, l'Argentine est le seul pays d'Amérique latine à obtenir encore la confiance des investisseurs étrangers. Son économie est prospère, le peso stable et le contrôle de l'État

109. AMC, Baden, Cote: U.05.3.02.4. Procès-verbal du comité de direction de la Motor-Columbus, 22 janvier 1940, pp. 2-3 ; AMC, Baden, Cote: U.05.3.02.1. Procès-verbal du conseil d'administration de la Motor-Columbus, 22 janvier 1940, pp. 92-95 ; « I<sup>er</sup> Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur les mesures prises par lui en vertu de ses pouvoirs extraordinaires. (Du 21 novembre 1939) », in *Feuille fédérale*, vol. 2, cahier 47, 22 novembre 1939, p. 620.

110. Tiré de « Argentinien », *Basler Handelsbank*, n° 390, mai 1937.

111. Crédit suisse, *L'Argentine*, novembre 1941, p. 4.

sur le secteur bancaire faible. Les investisseurs savent d'expérience que l'Argentine restera neutre en cas de guerre, que c'est le seul État d'Amérique latine à n'avoir jamais cessé de rembourser sa dette extérieure tant ses dirigeants montrent une complaisance étendue à l'égard du capital étranger<sup>112</sup>. À ces caractéristiques déjà fort attrayantes pour le placement de capitaux, s'en ajoute encore une de taille: la Maison Rose n'hésite pas à réprimer les communistes. Cette attitude est considérée par la *Neue Zürcher Zeitung* comme un gage de confiance<sup>113</sup>.

Les dirigeants argentins, de leur côté, accueillent l'afflux d'investissements d'origines diverses dans leur pays avec grand enthousiasme, car ils cherchent des contrepoids à l'hégémonie britannique et américaine dans leur secteur financier. L'arrivée de capitaux en provenance de Suisse est donc perçue d'un bon œil. Écoutons la légation de Suisse en mai 1938:

L'Argentine accorda de fait, pour des raisons politiques, une importance décisive à démontrer à l'Angleterre et aux États-Unis qu'elle pouvait aussi recevoir de l'argent d'ailleurs que de Londres ou New York, et elle aurait été très vraisemblablement prête à certains sacrifices pour cela.<sup>114</sup>

Dans son rapport annuel pour l'année 1937, la légation évalue les intérêts helvétiques placés en Argentine à 450-500 millions de francs<sup>115</sup>. Rapporté au nombre d'habitants de la Suisse, ce montant est plus élevé que les capitaux placés par la Grande-Bretagne et les États-Unis. Entre 1937 et 1939, certaines initiatives permettent d'augmenter encore ce montant. Comme on va le voir, en l'espace d'à peine deux ans, 80 millions de francs (au minimum) de nouveaux investissements suisses sous forme d'émission d'emprunts, de crédits et d'investissements de portefeuille s'exportent vers une Argentine promise à la neutralité.

En matière d'émission d'emprunts, publics et privés, la stratégie centrale des cercles financiers suisses consiste, d'une part, à ne laisser passer aucune occasion, aussi petite soit-elle, et, d'autre

112. Rouquie (1978), p. 241.

113. *NZZ*, 28 avril 1938.

114. AFB, E 2001 (D) 1000/1552 vol. 267. Lettre du chargé d'affaires de la LSBA au DAE (DPF), 13 mai 1938.

115. AFB, E 2400 1000/717 Buenos Aires vol. 63. Rapport de gestion de la LSBA pour l'année 1937, 15 février 1938.

part, à entrer en concertation avec l'administration fédérale et la BNS afin de mettre ces investissements au service de l'exportation.

En juillet 1937 est émis l'emprunt le plus conséquent. Neuf banques suisses<sup>116</sup> se regroupent, sous la houlette du Crédit suisse, pour une émission à 5 % d'un montant de 40,5 millions de francs en faveur de la United River Plate Telephone Company Ltd. (Buenos Aires) pour une durée de vingt-cinq ans<sup>117</sup>. Cette somme doit servir à consolider la dette flottante de la compagnie et à convertir, ou à rembourser, un emprunt à 4,5 % libellé en livres sterling en 1907. Sur les 40,5 millions, 10 millions de francs sont placés fermes à l'étranger et les 30,5 millions restants font l'objet d'une émission publique en Suisse.

D'autres emprunts, plus petits, sont placés sur le marché des capitaux suisses dans le cadre d'émissions internationales. En novembre 1938, par exemple, la SBS participe pour 400 000 dollars (1,7 million de francs suisses) à un emprunt total de 25 millions de dollars émis par le gouvernement argentin auprès de la Banque Morgan Stanley dans le but de financer le percement de l'immense avenue du 9-Juillet et d'enrayer la chute du peso<sup>118</sup>. La SBS cherche aussi à capter une part des emprunts gouvernementaux argentins. À cette fin, elle crée, avec ses partenaires argentins, allemands, américains, suédois et britanniques, la banque Shaw, Strupp & Cia au printemps 1937 à Buenos Aires<sup>119</sup>.

116. Crédit suisse, Union de banques suisses, Banque commerciale de Bâle, Banque populaire suisse, Société de banque suisse, Banque fédérale SA, Société anonyme Leu & Cie, Lombard, Odier & Cie, A. Sarasin & Cie.

117. AFB, E 2001 (D) 1000/1552 vol. 267. Prospectus Emprunt 1937 de la United River Plate Telephone Company Ltd, 20 juillet 1937. La United River Plate Telephone Company Ltd (Buenos Aires) a été constituée en 1886 à Buenos Aires, mais avec domicile juridique à Londres. Elle est rachetée le 1<sup>er</sup> janvier 1929 par l'International Telephone and Telegraph Corporation de New York. En Argentine, la compagnie possède et exploite un réseau téléphonique qui dessert la capitale fédérale, ses faubourgs et les villes avoisinantes. Il s'étend, en outre, vers les principales localités des provinces de Santa Fe, Cordoba, San Luis, Mendoza et quelques villes du territoire de la Pampa. Le territoire desservi par la compagnie comprend les régions les plus peuplées et, dans l'ensemble, les plus prospères de l'Argentine. La compagnie dessert 8.7 millions d'habitants environ, soit 70 % de la population du pays. Le nombre de téléphones détenus et exploités par la compagnie représente approximativement 90 % du chiffre total des téléphones de l'Argentine.

118. AFB, E 2001 (D) 7 1000/1552 vol. 267. Lettre de C.C Jenny, ministre de Suisse en Argentine, à la DC (DFEP), 5 novembre 1938 et lettre de Gottlieb Bachmann, président du Directoire de la BNS, au DPF, 26 novembre 1938.

119. GHA UBS AG. Fond: SBS. Minutes de la Direction Générale de la SBS, 10 novembre 1936; 17 novembre 1936; 6 avril 1937. Le champ d'activité de la nouvelle firme consiste en opérations de devises, d'affaires de titres et de financement. Elle doit jouer le rôle d'agent pour le Gouvernement, les communes, les corporations et les personnes privées. Les partenaires sont l'Argentin Alejandro Shaw, l'allemand naturalisé argentin, •••

La nouvelle institution financière est créée avec un montant de 2 millions de pesos (2,6 millions de francs suisses). La SBS y participe avec 400 000 pesos (524 000 francs suisses). Grâce à cette banque, la SBS a l'opportunité de participer à plusieurs émissions publiques<sup>120</sup>. Le Département du Trésor des États-Unis, dans un rapport datant de 1942, considère que cette banque, « *in addition to any domestic business it may do, is really the Argentine branch of the Swiss Bank Corporation* »<sup>121</sup>. L'une des chevilles ouvrières de la création de Shaw, Strupp & Cia est Félix Haase, l'ex-directeur juif du Banco Germánico de la America del Sud (filiale de la Dresdner Bank), licencié en 1935 à la suite de l'aryanisation de la banque. Les émissions d'emprunts que l'on vient de mentionner sont loin d'être exhaustives tant les informations provenant des milieux financiers restent opaques. La légation se plaint s'ailleurs systématiquement de ce manque de transparence.

L'opération financière la plus importante date de mars 1938. Il s'agit d'un crédit de 40 millions de francs proposé au gouvernement argentin, à l'initiative du Crédit suisse et de la SBS. La démarche montre bien tout l'intérêt et, surtout, la confiance que prêtent à l'Argentine les milieux d'affaires. En effet, la somme est conséquente. En plus, il s'agit d'un crédit bancaire et non d'une émission d'obligations offertes à souscription publique. Ceci montre que les grandes banques sont prêtes à endosser des risques importants. Buenos Aires accepte l'offre. Les francs suisses sont bienvenus. Ils permettent de renforcer la marge de manœuvre de la BCRA pour la réalisation de grands travaux et pour défendre le cours du peso sur le marché libre<sup>122</sup>. Les grands travaux sont une opportunité pour l'industrie suisse d'exportation. Un cours du peso plus fort sur le marché libre constitue un avantage pour le transfert des dividendes au profit de la catégorie des petits actionnaires du public détenant des parts dans les deux grandes

••• Felix Haase, l'allemand naturalisé américain, M. Strupp, la Standard Bank (Pays-Bas), Helbert Wagg & Co (Londres) et G. Hersent.

120. Emprunt 4,5% de la Municipalité de Buenos Aires, avec une tranche de 420 000 pesos, en mars 1937, voir GHA UBS AG. Fond: SBS. Minutes de la Direction Générale de la SBS, 9 mars 1937; et un emprunt 4% du gouvernement argentin, avec une tranche de 2,2 millions de pesos, en mai 1937, voir GHA UBS AG. Fond: SBS: Minutes de la Direction Générale de la SBS, 25 mai 1937.

121. Cité in Lussy Hanspeter *et al.*, *Schweizerische Wertpapiergeschäfte mit dem «Dritten Reich»*, Publication de la CIE, vol. 14, Zurich: Chronos Verlag, 2001, p. 117.

122. AFB, E 2400 1000/717 vol. 63 Buenos Aires. Rapport de gestion de la LSBA pour l'année 1940, p. 33 et « Travaux publics en Argentine », *Journal de Genève*, 22 avril 1938.



compagnies d'électricité et donc un soutien au cours des actions de ces entreprises à participation suisse.

Le crédit est négocié, à la mi-mai 1938, par les amis d'affaires du Crédit suisse de Buenos Aires: M. Martin, directeur du Crédit industriel et commercial Argentin SA, appartenant au puissant groupe Bemberg, et M. Bracht, de la Maison Bracht & Cie. Sur le montant de 40 millions de francs, 30 sont le fait du Crédit suisse et 10 millions de la SBS<sup>123</sup>. Un montant supplémentaire de 12,5 millions est assumé par un groupe hollandais. Le taux d'intérêt est de 3,5 % et la durée maximum de deux ans, avec possibilité de renouvellement chaque six mois. Ce taux, relativement bas, est satisfaisant, car les milieux financiers sont convaincus que l'Argentine remplira ses obligations vis-à-vis des créanciers étrangers<sup>124</sup>. À la demande du CS, la Banque nationale suisse (BNS) accepte d'octroyer sa garantie pour un montant de 20 millions de francs<sup>125</sup>. Si elle le fait, c'est parce que les banques consentent, de leur côté, à soumettre au gouvernement argentin les desiderata des milieux industriels et exportateurs helvétiques, c'est-à-dire la levée des barrières à l'importation de marchandises suisses en Argentine.

Le crédit est accordé pour une durée de deux ans. Ainsi, en 1940, 1942 et 1944, des négociations sur son renouvellement ont lieu entre les autorités argentines et les représentants des banques à Buenos Aires. Le crédit est toujours reconduit selon les mêmes conditions de départ. Ces négociations offrent, comme on le verra, à chaque fois l'occasion d'obtenir des avantages soit pour l'exportation suisse, soit pour les créanciers helvétiques.

Pour terminer ce panorama concernant les nouveaux investissements suisses placés en Argentine entre 1937 et 1939, il faut encore mentionner que plusieurs hommes d'affaires n'hésitent pas à traverser l'Atlantique afin de prospecter pour de nouveaux placements dans les secteurs des œuvres hydrauliques et hydroélectriques, du ciment, de l'hôtellerie et de l'horlogerie<sup>126</sup>.

Les pages qui précèdent montrent que l'intérêt pour le marché argentin est vif à l'orée de la guerre. Reste à savoir comment

123. GHA UBS AG. Fonds: SBS. Minutes de la Direction générale de la SBS, 26 avril 1938.

124. *NZZ*, 28 avril 1938. Les documents d'archives ne nous disent rien d'une éventuelle commission bancaire.

125. ABNS, Zurich. Procès-verbal du directoire de la BNS, n° 385, 4 mai 1938.

126. AFB, E 2400 1000/717 Buenos Aires vol. 63. Rapport de gestion de la LSBA pour l'année 1937, p. 70.

évoluent concrètement les relations financières et commerciales entre les deux pays dans les premières années du conflit.

#### **LA GUERRE EN TOILE DE FOND:**

##### **L'INDUSTRIE SUISSE AVANCE SES PIONS, 1938-1941**

Jusqu'à la fin de 1941, la guerre n'affecte que relativement peu les relations financières et commerciales helvético-argentine. Les États-Unis ne sont pas encore entrés dans le conflit. Durant cette période, les milieux dirigeants helvétiques ont deux objectifs en ligne de mire: assurer les transferts de profits en Suisse à un cours aussi favorable que possible, selon les dispositions de l'accord de 1934, et permettre aux produits industriels helvétiques de prendre racine dans cette terre extra-européenne dans l'espoir de les voir s'y loger profondément ensuite. Plus marginalement, il s'agit aussi pour eux d'approvisionner la Suisse en céréales. Examinons brièvement les deux questions principales.

##### **LA RÉVISION DE L'ACCORD DE 1934**

On se rappelle que les relations financières entre la Suisse et l'Argentine sont réglées par l'accord de devises de 1934. Selon ses dispositions, les entreprises argentines dont le capital est pour plus de 50 % en mains suisses, et qui sont donc assimilées à des succursales de sociétés helvétiques travaillant en Argentine, peuvent bénéficier du cours officiel, plus avantageux (1 peso = 1,34 francs) que le cours libre, pour les transferts de leurs profits, mais à une condition: les achats de marchandises de la Suisse à l'Argentine doivent dépasser le double de ses ventes.

À partir de novembre 1938, l'application de l'accord commence à susciter un vif mécontentement des milieux financiers suisses. En effet, le Bureau du contrôle des changes argentin, déplorant son manque de francs, refuse de procéder aux transferts financiers au cours officiel de faveur<sup>127</sup>. Ainsi, dans le cas où une filiale d'une société suisse en Argentine fait, par exemple, 100 000 pesos de bénéfices en novembre 1938, ce sont 134 000 francs qui pourraient, avec le cours officiel, être transférés en Suisse. Le refus argentin, et donc l'utilisation du cours libre, ne permet le transfert

127. AFB, E 2001 (D) 1000/1551 vol. 229. Lettre de C. C. Jenny, ministre de Suisse en Argentine, à la DAE (DPF), 23 novembre 1938.

que d'un montant de 100 000 francs<sup>128</sup>. La contrariété des cercles financiers est d'autant plus forte que, selon les statistiques suisses, la condition de deux fois plus d'achats par rapport aux ventes est dépassée. Mais, selon la statistique argentine, ce n'est pas le cas. Cette divergence réside dans le mode d'inclusion des frais de transport dans le calcul de la balance commerciale entre les deux pays.

Il n'est pas nécessaire d'entrer dans le détail de ces calculs compliqués, mais simplement de retenir qu'en novembre 1938, Buenos Aires, se basant sur sa propre statistique des douanes, refuse d'accorder le taux de change de faveur pour les transferts de revenus aux entreprises suisses domiciliées en Argentine. Anticipons un peu pour signaler que le gouvernement argentin maintiendra cette position jusqu'en 1945. Ainsi, durant toute la durée du conflit, les transferts financiers, qui peuvent être évalués à 20-25 millions de francs par an<sup>129</sup>, seront bel et bien effectués vers la Suisse, mais au cours libre, nettement moins avantageux<sup>130</sup>. De toute façon, dès 1942, les achats suisses par rapport aux ventes ne sont plus suffisants pour soutenir la revendication des transferts au cours de faveur. Finalement, comme l'écrit C. C. Jenny dans son rapport pour l'année 1942 à propos de l'accord de devises, «cet arrangement a de moins en moins d'importance pratique et, en fait, les autorités argentines n'en tiennent pas compte»<sup>131</sup>.

Bien que l'accord de 1934 tombe en désuétude, il est intéressant de revenir brièvement sur les discussions qui ont lieu entre les principaux représentants de l'économie suisse au sujet des transferts financiers entre novembre 1938 et mai 1940. Elles sont intéressantes pour deux raisons. Tout d'abord, elles mettent en évidence les liens étroits entre les milieux financiers et les autorités politiques suisses pour la défense des intérêts privés. Ensuite, elles démontrent que l'Argentine, à la faveur de la guerre, devient un

128. Pour les variations du cours libre entre le peso et le franc suisse de 1934 à 1943, voir Banque Nationale Suisse, *Manuel statistique du Marché financier suisse*, Zurich: Schulthess & Co A.-G., 1944, p. 55. Pour plus de précisions sur le fonctionnement de l'accord de 1934 et l'avantage que procure le cours officiel, voir au chapitre 1 de cet ouvrage, la partie «L'accord de devises suisse-argentin de 1934».

129. AFB, E2001 (D) 1000/1551 vol. 229. Lettre de C.C Jenny, ministre de Suisse en Argentine, à la DAE (DPF), 29 novembre 1938 et AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Note sur la conférence qui a eu lieu le 20 décembre 1945 dans le bureau de Monsieur le Conseiller de légation Franz Kappeler de la DAE (DPF), 20 décembre 1945.

130. AFB, E 2400 1000/717 Buenos Aires vol. 64. Rapport de la LSBA sur sa gestion durant l'année 1944, janvier 1945.

131. AFB, E 2400 1000/717 Buenos Aires vol. 63. Rapport de gestion de la LSBA pour l'année 1942, mars 1943.

partenaire qu'il s'agit de ménager, ce pays de la périphérie gagnant en force dans ses relations avec les centres.

Revenons donc à novembre 1938 et au Bureau du contrôle des changes argentin. Celui-ci refuse donc de transférer les 3 millions de francs suisses au cours de faveur que certaines sociétés helvétiques, essentiellement la Motor-Columbus et la SAEG, attendent depuis fin septembre (on se rappelle qu'elles détiennent plus de 60 % du capital-actions de la Compagnie italo-argentine d'électricité, CIAE). Les représentants des deux sociétés vont frapper à la porte du Palais fédéral pour obtenir son soutien. Pour faire plier Buenos Aires, plusieurs réunions et de nombreux échanges de correspondance ont lieu de novembre 1938 à janvier 1939, entre les deux sociétés financières, le Comité Amérique latine de l'Association suisse des banquiers, l'administration fédérale (DAE et DC), la BNS et la légation de Suisse à Buenos Aires, soutenue par les trois hommes de confiance de la colonie helvétique<sup>132</sup>. Diverses solutions sont envisagées avant de n'en retenir qu'une seule : augmenter les achats de céréales à l'Argentine<sup>133</sup>.

Mais en ces temps très agités, les perspectives se modifient rapidement et les vellétés de faire pression sur Buenos Aires sont rapidement mises en sourdine. Pourquoi? L'invasion par les troupes nazies, le 15 mars 1939, de ce qui restait de la Tchécoslovaquie fait apparaître comme imminent le déclenchement de la guerre en Europe. Et il « est clair, en effet, qu'en cas de conflit, tous les pays importateurs se tourneraient vers les producteurs d'outre-mer »<sup>134</sup>, avertit la légation à la veille de l'invasion nazie. Dans cette perspective, l'Argentine, gros producteur de denrées alimentaires, est un partenaire qu'il s'agit de ne surtout pas se mettre à dos.

Avec l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale, le 1<sup>er</sup> septembre 1939, les achats de céréales suisses à l'Argentine explosent véritablement. En début d'année 1940, ceux-ci quintuplent par rapport à la même période en 1939, alors que les exportations

132. E 2001 (D) 1000/1551 vol. 229. Aide-mémoire pour la conférence réunie à la légation le 28 novembre 1938; Lettre de Conrad Caspar Jenny, ministre de Suisse en Argentine, à la DAE (DPF), 29 novembre 1938 et 14 janvier 1938; Procès-verbal de la 20<sup>e</sup> séance du Comité Amérique du Sud de l'ASB, 16 décembre 1938; AMC (Baden), Cote: U.05.3.02.4. Procès-verbal du Comité de direction de la Motor-Columbus, 9 décembre 1938.

133. AFB, E 2001 (D) 1000/1551 vol. 229. Lettre de G. Bachmann, président du Directoire de la BNS, à la DAE (DPF), 13 décembre 1938.

134. AFB, E 2001 (D) 1000/1551 vol. 229. Lettre de C.C Jenny, ministre de Suisse en Argentine, à la DC (DFEP) et à la DAE (DPF), 14 mars 1939.

restent stables. La balance commerciale se creuse de près de trois fois en faveur de l'Argentine. Pour les milieux financiers, la perspective de reprendre la revendication sur les transferts semble soudainement à portée de main. Mais les autorités fédérales restent de marbre et rien n'est fait pour obtenir les transferts financiers au cours de faveur. Cette passivité déclenche l'ire de Walter E. Boveri (1894-1972)\*, président de la société financière SAEG et membre du conseil d'administration de l'entreprise industrielle Brown Boveri. En novembre 1939, il s'emporte contre l'administration fédérale des blés, qui « ne semble pas avoir notion de ce que c'est qu'une compensation »<sup>135</sup>, lance-t-il à l'adresse du DPF.

Si les autorités fédérales ne mettent pas les achats massifs de céréales au service de l'exportation et des transferts financiers, c'est loin d'être par négligence. Au contraire, disposant d'une vision plus large des enjeux et des rapports de force entre les deux pays, elles savent que ce calcul serait malheureux à moyen terme. Premièrement, l'Argentine a de bien meilleurs clients et n'a donc aucune peine à écouler sa récolte de céréales. Deuxièmement, la Suisse est presque totalement dépendante du maïs et du blé argentins. Il est donc illusoire de vouloir utiliser l'achat de céréales comme moyen de pression.

Ce que Buenos Aires attend du partenaire helvétique, c'est de pouvoir disposer du montant le plus élevé possible de francs suisses, notamment dans l'objectif d'acheter des biens industriels en Suisse. Dans quelle mesure, pourquoi et comment ceux-ci vont-ils gagner l'Argentine?

#### **PRENDRE RACINE EN TERRE DE LA PLATA**

Aux premiers soubresauts de la guerre, les cercles industriels et commerçants suisses visent à faire de l'Argentine un marché de substitution pour une série de produits qui, auparavant, étaient l'apanage de la concurrence. La création de la Chambre de commerce et celle de l'Institut de culture suisse-argentin soutiennent ce but. Mais d'autres moyens plus marginaux sont aussi utilisés.

Entre 1939 et 1941, le volume des exportations helvétiques vers le pays de la Plata chute de 52 % (de 64 millions à 31 millions de francs constants entre 1939 et 1941)<sup>136</sup>. Cela peut paraître

135. E 2001 (D) 1000/1551 vol. 230. Lettre de W. E. Boveri à R. Kohli (DPF), 2 novembre 1939.

136. Ritzmann-Blickenstorfer (1996), p. 708.

beaucoup mais, compte tenu de la perte des principaux fournisseurs européens de l'Argentine, les produits suisses gagnent, en réalité, en parts de marché. En effet, la part de la Suisse dans les importations totales de l'Argentine passe de 1,2 % en 1938 à 1,9 % en 1941. L'amélioration est sensible. Ce n'est qu'un début. En 1945, en effet, la part de la Suisse dans les importations totales d'Argentine atteint 6,6 %<sup>137</sup>. Comment comprendre ces avancées ?

Elles s'expliquent de façon générale par les achats massifs de céréales effectués par la Confédération de 1939 à 1941, céréales qui composent environ 80 % de la totalité des produits importés d'Argentine. La Suisse est passée officiellement à l'heure de l'économie de guerre le 4 septembre 1939. Le ravitaillement du pays en est une mesure clé<sup>138</sup>. En temps de paix, la production suisse assure 50 % des besoins alimentaires de ses quelque 4 millions d'habitants<sup>139</sup>. Le reste vient d'ailleurs. En 1940-1941, en moyenne, 41 % des importations totales de céréales de la Suisse proviennent d'Argentine. Cette proportion est de 38 % pour le blé, 62 % pour l'avoine et l'orge et 85 % pour le maïs<sup>140</sup>. Ces denrées sont cruciales pour la production de pain, mais aussi pour nourrir le bétail. Durant deux ans, les achats de la Suisse à l'Argentine dépassent ses ventes dans un rapport de presque quatre à un. Les devises qu'obtient la BCRA grâce à ces achats favorisent donc l'exportation de produits suisses.

La disparition ou l'affaiblissement de très nombreux partenaires européens de l'Argentine est aussi une aubaine pour les exportations helvétiques. En septembre 1940, la guerre a éliminé, commercialement parlant, 17 d'entre eux. Entre 1936 et 1938,

137. Dirección General Estadística de la Nación Argentina, *Anuario del comercio exterior de la República Argentina*, Buenos Aires, volumes 1938 à 1941 et 1945.

138. En fait, jusqu'à la fin 1940, l'importation de céréales est restée libre. Ensuite les importateurs font face à de telles difficultés que c'est à l'État qu'il revient de surmonter les obstacles qui paralysent peu à peu l'approvisionnement de la Suisse. En se fondant sur l'arrêt du Conseil fédéral du 15 novembre 1940, le DFEP décide par une ordonnance du 20 janvier 1941 de rétablir le monopole du blé qui avait prévalu de 1915 à 1929. L'importation du froment et du seigle est confiée à l'administration fédérale des blés. La Société coopérative suisse des céréales et matières fourragères est, quant à elle, chargée d'importer l'avoine, l'orge, le maïs et les denrées fourragères. Voir sur cette question Tapernoux Marc, chef de la section à l'administration fédérale des blés, « Le régime du blé après la guerre », *Revue économique et sociale*, Lausanne: 2<sup>e</sup> année, avril 1944, pp. 87-105.

139. Rapport annuel de la statistique du commerce suisse, 1939, II<sup>e</sup> partie, pp. 191-193.

140. Administration fédérale des douanes, *Statistiques du commerce extérieur de la Suisse*, Berne: Direction générale des douanes, 1940 et 1941.

ils couvraient 40 % du commerce extérieur de l'Argentine<sup>141</sup>. Ils lui livraient des filés, des tissus, des machines, des moteurs et des produits pharmaceutiques. Ils lui achetaient 54 % de son stock de céréales<sup>142</sup>. À la fin de l'année 1940, parmi les clients et fournisseurs d'Europe, il ne reste à l'Argentine que l'Angleterre, les pays de la péninsule Ibérique et la Suisse. Pour celle-ci, la disparition la plus avantageuse est celle de l'Allemagne, sa plus dangereuse concurrente en matière de machines, d'équipements électriques, de moteurs et d'appareils de précision<sup>143</sup>. En novembre 1938 déjà, le ministre de Suisse en Argentine se réjouissait de l'animosité des maisons de commerce juives et étasuniennes pour le III<sup>e</sup> Reich :

Sur le plan commercial, la Suisse peut suppléer de nombreux fournisseurs allemands, aujourd'hui proscrits. Les commerçants qui, pour une raison ou pour une autre, ne veulent plus travailler avec la Grande Allemagne sont assez nombreux – il s'agit surtout de Juifs et d'entreprises dirigées depuis les États-Unis – et ils se tournent volontiers vers le secteur suisse d'exportation, qui ressemble sous de nombreux aspects à l'allemand.<sup>144</sup>

Entre 1939 et 1941, la part de la Suisse dans les importations totales de machines et moteurs en Argentine passe de 3,9 % à 5,2 %. Pour ce qui relève du matériel électrique, elle s'élève de 4 à 6 %<sup>145</sup>. Ces augmentations sensibles ne sont que les premiers jalons d'une percée en profondeur. En 1945, la part de la Suisse dans l'importation totale de ces deux types de produits atteint respectivement 37,7 % et 16,5 %.

Le troisième atout pour les exportations helvétiques vers l'Argentine est l'arme financière. Elle aide surtout les textiles. Ce sont eux qui ont le plus de peine à se faire une place sur le marché argentin. Ils donnent du fil à retordre à la légation et à la Chambre

141. Vásquez-Preedo Vicente (1992), pp. 11 et 22 et «Argentinien Schwierigkeiten», *NZZ*, 8 juillet 1940.

142. AFB, E 2001(D) 1000/1552 vol. 313. Rapport économique de C. C. Jenny, ministre de Suisse en Argentine, à la DC (DFEP), 11 juillet 1940.

143. AFB, E 2001 (D) 1000/1551 vol. 229. Lettre de C. C. Jenny, ministre de Suisse en Argentine, à la DAE (DPF), 25 mars 1939.

144. AFB, E 2300 1000/716 vol. 99. Rapport politique de la LSBA, 9 novembre 1938.

145. Dirección general estadística de la nación Argentina, *Anuario del comercio exterior de la República Argentina*, Buenos Aires, 1939-1941 ; 1945. Numéros de la statistique des douanes pour les machines et moteurs : 1288-1322. Pour le matériel électrique : 1723-1759.

de commerce<sup>146</sup>. Les autorités argentines, voulant protéger leur propre industrie textile naissante, imposent les plus sévères restrictions à l'importation dans ce secteur. Elles n'entendent donc rien aux interventions répétées des représentants suisses. Leur ouïe se fait soudain plus claire lorsqu'arrive le terme du crédit de 40 millions de francs en mai 1940. Le désir de francs de Buenos Aires est une aubaine pour les textiles suisses. En échange de la reconduction du crédit dans les mêmes termes qu'en 1938, les barrières douanières se lèvent pour ces produits. En 1941, les ventes suisses à l'Argentine augmentent d'environ 45 % par rapport à l'année 1939. En 1941, par exemple, la soierie en provenance de Suisse compose 6,1 % (1,4 million de pesos) de la totalité de la soierie importée en Argentine, contre 5,6 % l'année précédente. Certes, la progression est timide, mais elle n'est que l'amorce d'une tendance fulgurante. Cette part atteindra, en effet, près de 40 % (9 millions de pesos) en 1945<sup>147</sup>.

Enfin, le quatrième élément favorable aux produits suisses relève de la capacité des autorités fédérales à surmonter les problèmes de transport. Pour une puissance sans accès à la mer, la réussite est superbe. La neutralité et le franc sont ici des atouts déterminants. Deux problèmes sont surmontés : l'accès aux ports et l'accès aux cales de navires de haute mer traversant l'Atlantique.

La guerre ferme les ports du nord de l'Europe (notamment Anvers et Rotterdam). Ils étaient utilisés jusque-là pour les importations en provenance d'Argentine. La Confédération se mobilise pour compenser ces pertes. Grâce à certains arrangements, elle ouvre le sésame que sont les ports italiens et ibériques. À la mi-septembre 1939, elle mène des négociations avec Rome. Un accord de transit en ressort le 4 novembre<sup>148</sup>. Berne offre à Rome des disponibilités sur son compte de clearing par l'intermédiaire du trafic suisse d'outre-mer. Mais, plus encore, les banques suisses lui octroient des crédits. En contrepartie, Rome accorde aux produits suisses un libre passage à travers les ports italiens, mais aussi par les voies ferrées et les routes. Cet accord fait du port de Gênes,

146. Lucas Isabelle, «Un tango de neutres sur fond de guerre: les relations économiques entre la Suisse et l'Argentine (1938-1945)», *Relations internationales*, n° 150, été (avril-juin) 2012, pp. 44-46.

147. Dirección general estadística de la nación Argentina, *Anuario del comercio exterior de la República Argentina*, Buenos Aires, 1939-1941 ; 1945. Numéros de la statistique des douanes pour la soie : 193-238.

148. Gerardi (2007), pp. 370-373.



qui se situe à moins de 200 kilomètres de la frontière italo-suisse, le véritable poumon du commerce helvétique. Entre 1940 et 1942, près de 85 % du trafic suisse d'outre-mer transitent par les ports italiens, dont 70 % par celui de Gênes.

En dehors des havres italiens, la Confédération réussit aussi à maintenir un accès au port de Lisbonne et à ceux de la côte atlantique de l'Espagne. Latout financier, une fois encore, est une arme de négociation sans équivalent. Le 27 mars 1941, un accord de transit est signé avec l'Espagne<sup>149</sup>. La BNS ouvre des crédits au régime franquiste, crédits les plus élevés que celui-ci a négociés depuis la fin de la guerre civile espagnole: 8 millions de dollars en 1941 (34 millions de francs suisses), puis encore 10 millions de dollars en 1942 (43 millions de francs suisses). En échange, l'Espagne autorise la Suisse à utiliser son infrastructure pour les transports maritimes. Une fois l'accès aux ports assuré, comment garantir l'affrètement des navires de haute mer en droit de circuler?

Pour les mêmes raisons que celles évoquées plus haut, les cales des grands transatlantiques italiens sont mises à la disposition du transport de marchandises suisses vers l'Argentine. Mais ce n'est pas tout. Grâce à une convention, signée le 15 septembre 1939 à Londres, entre l'Office fédéral de guerre pour les transports et une compagnie d'armement grecque, la Rethymnis & Kulukundis Ltd, la Suisse peut disposer de quinze bateaux supplémentaires, d'un tonnage total de 115 000 tonnes<sup>150</sup>. Enfin, par des négociations menées avec les grandes puissances avant même que le conflit éclate, la Confédération obtient des garanties portant sur la liberté de circulation des bateaux affrétés par la Suisse neutre, à deux conditions<sup>151</sup>: les navires ne doivent être utilisés que pour le trafic de marchandises helvétiques et il doit être peint, sur leurs flancs, le mot «Switzerland» en lettres blanches assez grandes pour que l'on puisse les voir de loin.

149. Ruckstuhl Jörg, *Les relations financières entre la Suisse et l'Espagne (1945-1966): De la fin de la Deuxième Guerre mondiale à la convention de double imposition hispano-suisse*, Mémoire de licence, Prof S. Guex, Université de Lausanne, 2005, p. 33.

150. Tapernoux Marc, chef de la section à l'administration fédérale des blés, «Notre marine marchande et son sort après la guerre», *Revue économique et sociale*, Lausanne, 3<sup>e</sup> année, janvier 1945, pp. 52-53 et Procès-verbal du Conseil fédéral de la séance du 24 octobre 1939, in *Documents diplomatiques suisses*, vol. 13, document n° 187, pp. 433-438.

151. Tapernoux Marc (1945), pp. 52-53.

Jusqu'en juin 1940, le trafic de marchandises entre la Suisse et l'Argentine passe essentiellement par les grands transatlantiques italiens<sup>152</sup>. Mais avec l'entrée en guerre de l'Italie, ceux-ci cessent de relier l'Europe à Buenos Aires. Dès lors, le transport des marchandises se tourne vers les bateaux grecs. Pour très peu de temps, car en octobre, la Grèce est attaquée par l'Italie fasciste et ses vaisseaux ne peuvent plus naviguer. L'Office fédéral de guerre pour les transports trouve alors des vapeurs disponibles auprès de l'Espagne et du Portugal<sup>153</sup>. Toutefois, les difficultés et incertitudes croissantes du contexte ont montré qu'une solution plus stable est indispensable.

Le 9 avril 1941, les autorités fédérales créent donc une flotte marchande battant pavillon suisse. Celle-ci rassemble différents navires : cinq bateaux d'origine panaméenne et cinq autres d'origines hondurienne, grecque, finlandaise, belge et italienne<sup>154</sup>. Ils sont achetés conjointement par l'Office fédéral, la Schweizerische Reederei SA de Bâle, la société Suisse-Atlantique SA de Lausanne, la SA Nautilus de Glaris et la Fondation pour l'organisation des transports de la Croix-Rouge de Bâle. Les trajets sont désormais garantis. Durant l'année 1941, il n'y a aucune interruption dans le transport de marchandises entre la Suisse et l'Argentine<sup>155</sup>. Les envois sont effectués en moins d'un mois.

Résumons. Durant cette première phase du conflit, les relations économiques helvético-argentines ne subissent que peu les effets de la guerre. La Suisse s'est clairement alignée sur l'Axe. L'Argentine se défait peu à peu de ses liens de dépendance vis-à-vis de la Grande-Bretagne. Ce pays s'impose comme un fournisseur incontournable de céréales. Buenos Aires voit des capitaux affluer d'Europe. Mais elle perd ses principaux partenaires commerciaux du Vieux Continent. C'est là qu'une brèche s'ouvre pour les cercles industriels helvétiques désireux de s'ancre plus profondément sur le marché argentin. L'entrée en guerre des États-Unis,

152. AFB, E 2400 100/717 Buenos Aires vol. 63, Rapport de gestion de la LSBA pour l'année 1940, février 1941, p. 39.

153. *Ibid.*, et Rapport du Conseil fédéral sur sa gestion en 1941, in *Rapport de gestion du Conseil fédéral*, vol. 86, 1941, p. 98.

154. Sur ce qui suit, voir AGC, Buenos Aires. Fond : F35/235. Dossier : Informe sobre la creación del pabellón marítimo suizo y condiciones que reglan el otorgamiento por el Consejo Federal. Notes verbales du 10 avril 1941 au 22 juin 1942.

155. Sur ce qui suit, voir BCRA, bibliothèque Tornquist, Buenos Aires, Cámara de Comercio Suiza en Buenos Aires, *Memoria y balance*, 1941.

le 12 décembre 1941, change la relative tranquillité avec laquelle les relations économiques helvético-argentines se sont déroulées jusque-là. Le ministre suisse Conrad Caspar Jenny, de Buenos Aires, décrit ainsi le changement :

Le public, semblable au bourgeois qui observe de sa fenêtre une dispute dans le jardin du voisin, marquait d'un œil ensommeillé les coups de la guerre de Russie. L'agression japonaise vient de le réveiller en sursaut, car un frisson véritable s'est propagé le long de l'épine dorsale des Amériques. L'esprit de solidarité interaméricaine malaisé à discerner jusqu'ici se manifeste avec netteté. L'opinion publique et la presse en présence d'un danger continental font bloc autour des États-Unis [...], seul le gouvernement [argentin] n'est pas à l'unisson.<sup>156</sup>

#### **LA GUERRE TOUCHE LES AMÉRIQUES : L'AVANTAGE DU FRANC SUISSE, 1942-1946**

De 1942 à 1945, les relations commerciales helvético-argentines souffrent du manque de francs suisses de Buenos Aires. C'est que les achats helvétiques diminuent, alors que ses ventes augmentent<sup>157</sup>. La balance commerciale, qui jusqu'alors avait été très favorable à l'Argentine, l'est de moins en moins. Buenos Aires peine à s'acquitter de ses créances à l'égard de la Suisse. Mais cela n'empêche pas les produits suisses de continuer leur progression au pays de la Plata grâce à la nouvelle flotte suisse, à la reconduction du crédit de 40 millions de francs et à un arrangement signé entre la BNS et la BCRA sur l'échange de francs suisses contre de l'or.

Sur le front financier, l'entrée en guerre des États-Unis complique tout. Comment les milieux bancaires suisses vont-ils effectuer leurs transactions financières avec l'Argentine alors que l'œil soupçonneux de Washington veille ? Au cœur de cette problématique se trouvent les affidavits nécessaires aux transferts des profits et le mariage scellé entre banquiers et diplomates pour soutenir les affaires privées des premiers en Argentine.

Avant de traiter ces questions, dressons un rapide bilan de l'état des relations commerciales helvético-argentines entre 1942 et 1945.

156. AFB, E 2300 1000/716 vol. 99. Rapport politique de la LSBA, 12 décembre 1941.

157. Annexe. Commerce. Graphique 3 : Évolution des échanges commerciaux et balance commerciale de la Suisse avec l'Argentine, 1892-1990 (en francs constants, 1950=100).

### AVANCÉES SUISSES DANS LE COMMERCE EXTÉRIEUR ARGENTIN, 1942-1945

Durant trois ans, la Suisse affermit sa présence en tant que client et fournisseur de l'Argentine. Cette tendance, amorcée dès le début du conflit, connaît un coup d'accélérateur avec l'entrée en guerre des États-Unis. En début d'année 1942, l'Argentine a perdu nombre de ces partenaires européens. Et c'est tant mieux pour la Suisse, dit en substance le ministre de Suisse à Buenos Aires :

À l'heure actuelle donc, à part la Grande-Bretagne, seuls quelques pays neutres, dont la Suisse, continuent à commercer avec l'Argentine et, soit dit en passant, le moment serait particulièrement favorable à nos industries pour plonger leurs racines dans le pays.<sup>158</sup>

Les tensions croissantes que connaissent Buenos Aires et Washington soutiennent ce dessein. Les États-Unis veulent limiter leurs échanges avec le « mauvais voisin »<sup>159</sup> argentin qui refuse obstinément de participer à leur politique pro-Alliés. Les tensions culminent en 1944. Washington adopte alors un programme de coercition maximale contre Buenos Aires<sup>160</sup> : interdiction d'exporter certains produits industriels américains vers l'Argentine, notamment ceux du secteur des machines ; blocage des dépôts d'or argentin aux États-Unis ; et réduction de la délivrance de navicerts, c'est-à-dire d'autorisations pour les transports maritimes argentins. Résultats ? L'exportation de produits américains en Argentine, qui représentait 450 millions de pesos en fin 1941 (soit 35,2 % des importations argentines totales), chute à 152 millions de pesos à fin 1944 (soit à 15,1 % des importations totales)<sup>161</sup>. Ainsi, après ceux de l'Allemagne, les produits industriels helvétiques se substituent, en partie, à ceux provenant des États-Unis.

En 1939, la Suisse est le 15<sup>e</sup> fournisseur de l'Argentine (elle vend 1,5 % de la totalité des achats argentins). En 1942, elle est le 7<sup>e</sup> (2,7 %) et, en 1945, le 5<sup>e</sup> fournisseur – derrière le Brésil, les États-Unis, le Royaume-Uni et la Suède –

158. AFB, E 2300 1000/716 vol. 99. Rapport politique de la LSBA au DPF, 5 juin 1942.

159. Un « *mal vecino* », voir Rapoport *et al.* (2000), pp. 290-291.

160. *Ibid.*, p. 296 ; Rapoport et Spiguel (2009), pp. 44-46 ; Vázquez-presedo (1992), pp. 11-22.

161. Rapoport et Musacchio, CEANA, (1999), p. 29.

avec 6,6 % des achats argentins totaux<sup>162</sup>. Certains produits font ainsi leur niche sur le marché argentin : machines et moteurs, matériel électrique, soierie, produits chimiques et pharmaceutiques, essentiellement les colorants<sup>163</sup>. Il faut encore ajouter l'horlogerie : 84 % de la totalité des montres importées en Argentine proviennent de Suisse. Mais beaucoup ne font qu'y transiter avant d'être réexportées vers les États-Unis et d'autres pays d'Amérique latine<sup>164</sup>.

En tant que cliente de l'Argentine, la Suisse gagne une importance plus modeste, mais non négligeable. Elle passe de la 23<sup>e</sup> place en 1939 à la 8<sup>e</sup> en 1945, par l'achat de 2,2 % de la totalité des exportations d'Argentine. Mais là n'est pas le plus important. Ce qui mérite l'attention, c'est le changement dans la structure des produits importés d'Argentine. Entre 1939 et 1941, les céréales représentaient 80 % des cargaisons. En 1942, elles ne pèsent plus que 54 % et, en 1944, 38 %<sup>165</sup>. L'Argentine, qui était le premier, voire le second fournisseur du marché helvétique en céréales, est remplacée par les États-Unis et le Canada. D'autres produits non traditionnels dans les exportations de l'Argentine remplissent désormais les cales des bateaux : sucre, œufs en poudre, miel, tabac, riz, légumes secs, manioc, extrait de tomates, graines et fruits oléagineux, graisses et huiles comestibles ainsi qu'à usage industriel. De 1942 à 1945, l'Argentine devient le premier fournisseur d'huile comestible et d'arachide (76 % de la totalité importée de ce produit), mais aussi de saindoux et d'oléomargarine (92 %).

162. Dirección general estadística de la nación Argentina, *Anuario del comercio exterior de la República Argentina*, Buenos Aires, 1946.

163. Pour rappel, comme mentionné en page 135, la part de la Suisse dans la totalité des machines et moteurs en Argentine passe de 5.2 % en 1941 à 37.7 % en 1945 ; pour le matériel électrique on passe de 6 % à 16.5 % ; pour la soierie de 6.1 % à 40 %. En ce qui concerne les produits chimiques et pharmaceutiques, la part suisse dans les importations totales de ces produits en Argentine passe de 3.1 % en 1941 à 11 % en 1945. Plus spécifiquement, si l'on s'attache aux colorants, peinture et teintures (position de douanes dans Dirección general estadística de la nación Argentina, *Anuario del comercio exterior de la República Argentina* : 556-592), la part helvétique passe de 5.1 % à 41.5 % durant la même période.

164. Dès décembre 1943, l'Argentine est le seul pays du continent à s'acquitter de ses paiements en francs suisses et non en dollars. Ainsi, beaucoup d'exportateurs helvétiques cherchent à utiliser ce pays comme lieu de transit afin d'éviter d'être payés en dollars. Les intermédiaires de Buenos Aires, quant à eux, trouvent là quelques activités lucratives dans les opérations de changes dollars-francs suisses qui peuvent être effectuées sur le marché libre de la capitale. Sur la question du transit des produits horlogers par l'Argentine, voir AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Lettre de J.-A. Cuttat, Chargé d'affaires de Suisse en Argentine, à la DC (du DFEP), 20 décembre 1943 et lettre de la BNS à la SCIPE (DPF), 8 février 1945. Voir aussi : ACV, fonds : OSEC. Rapport de la Chambre de commerce de Suisse à Buenos Aires pour l'année 1944.

165. Administration fédérale des douanes, *Statistiques du commerce extérieur de la Suisse, 1939-1942*.

Elle livre aussi d'importantes quantités d'huiles pour usages industriels (32,3%). Notons enfin que 21% de tout le sucre importé en Suisse en 1943 et 20% de la viande en 1944 proviennent d'Argentine<sup>166</sup>.

## TRANSPORTS, CRÉDIT ET OR

### La réussite des transports maritimes

« Si la Suisse a pu s'assurer également une place fort respectable sur le marché argentin, c'est aussi à ses bateaux qu'elle le doit en tout premier lieu »<sup>167</sup>, écrit la légation en mars 1943. Revenons donc à la flotte commerciale suisse créée en avril 1941 par l'Office fédéral de guerre pour les transports. En 1942, 11 vaisseaux la composent. Les industriels helvétiques disposent d'un espace de plus de 100 000 tonnes pour leurs produits dans les cales des bateaux voguant vers l'Argentine: 27 372 tonnes sur la flotte commerciale suisse, 30 136 tonnes sur des navires en mains de compagnies privées et encore plusieurs dizaines de milliers de tonnes disponibles dans les cales de bateaux loués par la Suisse à des armateurs grecs et italiens<sup>168</sup>. En sens inverse, les pénuries de cales affectent les expéditions de produits argentins vers la Suisse. Ces marchandises sont plus lourdes et d'un volume supérieur. Buenos Aires dispose aussi d'un espace d'environ 100 000 tonnes sur les 22 bateaux achetés à l'Italie et au Danemark<sup>169</sup>. La comparaison est saisissante: avec un territoire près de 70 fois plus petit que l'Argentine, la Suisse dispose d'un tonnage égal, voire supérieur à celui de son partenaire sud-américain.

Jusqu'au second semestre de 1944, le trafic de marchandises entre la Suisse et l'Argentine se déroule de manière satisfaisante<sup>170</sup>. Mais quels sont les ports utilisés? Depuis le début des

166. *Ibid.*, 1942-1945.

167. AFB, E 2400 1000/717 – Buenos Aires, vol. 63. Rapport de la LSBA sur sa gestion durant l'année 1942 au DPF, mars 1943, p. 46. Voir également pp. 59-60.

168. Tapernoux Marc (1945), p. 52.

169. AFB, E 2001 (D) 1000/1552 vol. 319. Rapport économique de Ph. Zutter, Chargé d'affaires de Suisse à Buenos Aires, à la DC (DFEP), 19 mai 1942; sur la flotte argentine: « Un entretien avec M.E. Ruiz Guinazu », *Journal de Genève*, 6 mai 1942.

170. AFB, E 2400 1000/717 – Buenos Aires, vol. 64. Rapport de la LSBA sur sa gestion durant l'année 1943 au DPF, p. 35; AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 651. Communiqué de presse du correspondant de l'ATS à Buenos Aires au DPF, 29 avril 1944; ACV, fonds: OSEC. Cote: PP 778.6/7. Rapport de la Chambre de commerce suisse en Argentine pour l'année 1944. ACV, fonds: OSEC. Cote: PP 778.6/7. Rapport de la Chambre de commerce suisse en Argentine pour l'année 1944.

hostilités, celui de Gênes s'est imposé comme le véritable poumon du commerce suisse. Mais à la suite de la capitulation italienne de septembre 1943, son souffle s'éteint<sup>171</sup>. La Wehrmacht prend possession des ports du nord de l'Italie. Pour des raisons stratégiques, Berlin s'oppose au transbordement de marchandises helvétiques par ceux-ci, mais consent à ce qu'il se fasse par Marseille. Les vapeurs suisses effectuent donc les trajets Marseille-Buenos Aires. Parallèlement, les bateaux grecs affrétés par le gouvernement suisse sont dirigés sur les ports ibériques<sup>172</sup>.

Au deuxième semestre de l'année 1944, la situation chavire. En juillet, les Alliés bombardent le port de Marseille. Ne restent donc plus que les ports ibériques. Puis trois bateaux de la flotte suisse sont coulés. Enfin, les Alliés se montrent très réticents dans l'octroi de navicerts pour la livraison de matières premières à la Suisse. Les échanges commerciaux helvético-argentins se réduisent à peu de chagrin en 1944. Il faut attendre les importantes négociations entre la Suisse et les Alliés de février-mars 1945 pour que la situation se débloque<sup>173</sup>. La France autorisera l'accès au port de Toulon et, en fin d'année, l'Italie à celui de Gênes. La libération des voies maritimes va donner lieu à une explosion des échanges commerciaux helvético-argentins dans l'immédiat après-guerre. En dehors de l'organisation des transports, l'atout financier favorise aussi l'exportation de produits industriels suisses en Argentine.

#### **Le renouvellement du crédit de 40 millions de francs**

En mai 1940, les négociations sur le renouvellement du crédit de 40 millions de francs (octroyé par le Crédit suisse et la SBS en 1938) avaient fortement contribué à lever les obstacles à l'importation de textile suisses en Argentine. Le 2 mai 1942, le crédit est renouvelé une deuxième fois. C'est encore une aide pour des industriels suisses<sup>174</sup>.

En contrepartie du renouvellement du crédit pour deux ans, les autorités argentines acceptent de lever les restrictions à l'importation qui avaient été imposées en juin 1941 sur plusieurs produits

171. Gerardi (2007), pp. 373-374.

172. ACV, fonds: OSÉC. Cote: PP 778.6/7. Rapport de la Chambre de commerce suisse en Argentine pour l'année 1944.

173. Schaufelbuehl (2009), pp. 95-99 et 119-120. Pour l'Italie voir, Gerardi (2007), pp. 374-381.

174. Sur le crédit de 40 millions de 1938 et ses renouvellement successifs jusqu'en 1944, voir Lucas (2012), pp. 42-52.

suisses<sup>175</sup>. Seuls 10 % des ventes suisses à l'Argentine, dont les montres et les machines à écrire et à calculer, restent frappées de restrictions. Une deuxième contrepartie est obtenue en échange du renouvellement du crédit: 26700 tonnes de sucre cristallisé, soit environ 50 % des besoins totaux de la Suisse<sup>176</sup>. Alors que l'industrie chocolatière helvétique doit restreindre sa production par manque de sucre et que la population est soumise à des mesures de rationnement<sup>177</sup>, cette grosse livraison est un appui conjoncturel non négligeable.

Deux ans plus tard, en mai 1944, arrive la nouvelle échéance du crédit. L'Argentine est alors clairement en position de force. Sa situation économique est très bonne. Entre 1940 et 1943, le solde positif de la balance commerciale de l'Argentine s'est accumulé de façon spectaculaire. Dans le même temps, les capitaux sont venus chercher refuge dans le pays<sup>178</sup>. Durant les seuls quatre premiers mois de 1943, par exemple, les réserves d'or et de devises (dollars, livres sterling bloquées et autres monnaies d'Amérique latine) ont augmenté de 25 %, passant de 2 à 2,5 milliards de pesos. Dans une telle conjoncture, le gouvernement veut liquider ses dettes. Il ne demande donc plus un renouvellement du crédit, mais son remboursement. En manque de francs, il veut payer en or. Le Crédit suisse et la BNS acceptent, chacun, de recevoir la contre-valeur de 10 millions de francs en or<sup>179</sup>. Le remboursement des 20 millions restants est repoussé pour six mois, mais à un taux d'intérêt plus bas, de 2,5 %. Le 3 mai 1945, le crédit est totalement remboursé par le gouvernement argentin. Il s'acquitte de sa dette en or, qu'il dépose sur le compte de la BNS à Buenos Aires<sup>180</sup>.

175. AFB, E 2001 (D) 1000/1552 vol. 319. Rapport de Ph. Zutter, Chargé d'affaires de la LSBA, à la DC (DFEP), 19 mai 1942 et *NZZ*, 28 mai 1942.

176. AFB, E 2400 1000/717 – Buenos Aires vol. 63. Rapport de gestion de la LSBA pour l'année 1942, pp. 51-57 et AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 653. Aide-mémoire du DPF, 26 janvier 1943; Lettre de Ph. Zutter, Chargé d'affaires de la LSBA, à l'Office de guerre pour l'alimentation, 27 avril 1943; Lettre Ph. Zutter à la Centrale pour la surveillance des importations et des exportations, 25 janvier 1945.

177. Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, *Rapport sur le commerce et l'industrie de la Suisse en 1942*, pp. 143-144 et 146.

178. ABNS, Procès-verbal du directoire, n° 417, 29 avril 1943.

179. ABNS, Procès-verbal du directoire: n° 119 du 27 janvier 1944, n° 148 du 3 février 1944 et n° 440 du 27 avril 1944; GHA UBS AG, fonds SBS. Minutes de la Direction Générale de la SBS, 2 mai 1944. Pour plus de détails sur les enjeux de cette opération, voir CIE, *Die Schweiz und die Goldtransaktionen im Zweiten Weltkrieg*, vol. 16, Zurich: Chronos Verlag, 2002, pp. 250-253.

180. GHA UBS AG, fond SBS. Minutes de la Direction Générale de la SBS, 7 mai 1945.



**L'accord du 2 mai 1942 entre les deux banques centrales sur l'échange d'or contre francs suisses et son évolution**

Un troisième atout en mains helvétiques vient soutenir l'exportation de produits industriels suisses. Il s'agit d'un arrangement conclu le 2 mai 1942 entre la BCRA, en manque de francs, et la BNS, fort décidée à soutenir les milieux exportateurs<sup>181</sup>.

Les services des paiements commerciaux se sont déroulés sans difficulté majeure dans les premières années de guerre. Des perturbations apparaissent lorsque les importations suisses en provenance d'Argentine ne parviennent plus à compenser les exportations. Dès 1942, puis en crescendo jusqu'en 1944, Buenos Aires manque de francs suisses. L'arrangement conclu entre les deux banques centrales le 2 mai 1942 vise à renflouer les caisses de Buenos Aires par l'échange de francs contre de l'or. Au total, un montant de 32,7 millions de francs suisses fait l'objet de transactions entre les deux instituts<sup>182</sup>.

Les opérations monétaires entre la BNS et la BCRA ont attiré, en leur temps, l'attention des autorités américaines et, au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle, celle des chercheurs des commissions suisses et argentines ayant travaillé sur les relations économiques de leur pays respectif avec le III<sup>e</sup> Reich<sup>183</sup>. Nourrie de soupçons, cette attention portait sur de possibles ventes d'or pillé par l'Allemagne nazie à l'Argentine par l'intermédiaire des deux instituts d'émission. Les preuves n'ont toutefois jamais pu être apportées. Les conclusions des chercheurs des deux commissions convergent pour affirmer qu'il n'y a pas eu de ventes d'or de la BNS à BCRA. Il n'y eut que des achats. En conséquence, des opérations triangulaires en faveur du Reich allemand n'ont pas eu lieu. Rien, dans les archives de la BNS, ne permet de contredire ces conclusions. Elles permettent simplement, par rapport à la maigre littérature existante, de mieux comprendre l'origine de cet arrangement, son contenu et les raisons qui poussent la BNS à y mettre un terme en mai 1944, contre l'avis de presque tous les représentants de l'économie suisse.

Pourquoi cet arrangement est-il conclu? Il faut remonter au 14 juin 1941. Ce jour-là, les avoirs suisses aux États-Unis (or et

181. ABNS, Procès-verbal du directoire de la BNS, 10 juin 1943.

182. CIE, vol. 16 (2002), 324.

183. CEANA, Rapoport y Musacchio (1999), non numéroté, voir «Capítulo 1»; CIE, vol. 16 (2002), pp. 249-254 et p. 324.

devises) sont bloqués par Washington<sup>184</sup>. Cette mesure a un impact jusqu'au sud du continent : la cotation du franc suisse sur le marché argentin est limitée. Pourquoi ? En temps de paix, la BCRA obtient, à travers des opérations d'arbitrage réalisées principalement sur les places de Londres et de New York, les francs nécessaires aux règlements des paiements restés en souffrance faute de devises suffisantes qui, normalement, s'obtiennent grâce aux exportations vers la Suisse<sup>185</sup>. Avec le freezing américain, ce mécanisme devient caduc. Et sur le marché officiel de Buenos Aires, le franc se fait plus rare. L'or se met alors à jouer un rôle de substitution pour les paiements commerciaux entre les deux pays<sup>186</sup>. Le 2 mai 1942, ce rôle est en quelque sorte officialisé par l'arrangement conclu entre les deux instituts d'émission. Il n'est réglé que par des échanges de télégrammes. La BNS accepte donc d'acheter de l'or à l'Argentine alors qu'au même moment, invoquant des risques pour la stabilité du franc, elle est très réticente à effectuer cette opération en faveur de la Grande-Bretagne<sup>187</sup>.

Quel est le contenu de l'arrangement<sup>188</sup> ? Il établit un ordre de priorité pour l'utilisation des francs suisses. Ceux-ci, échangés contre de l'or (au prix de 4869,89 francs le kilo), doivent servir, en premier lieu, aux paiements de marchandises et au service de la dette et d'autres obligations d'État<sup>189</sup>. En second lieu, les francs suisses doivent servir à payer les frais officiels de tous les diplomates argentins basés en Europe. Ils ne sauraient être utilisés pour des paiements financiers et autres transferts d'Argentine en Suisse. Ceux-ci passent par le marché libre. Les francs ne doivent pas, enfin, être vendus à d'autres banques d'émission d'Amérique du

184. Sur le freezing, voir Cerutti Mauro, « Le blocage des avoirs suisses aux États-Unis en 1941 et ses conséquences », in Guex Sébastien (éd.), *La Suisse et les Grandes puissances 1914-1945*, Genève : Droz, 1999, pp. 185-237.

185. Banco Central de la Republica Argentina, *Memoria anual*, 1942, p. 46

186. ABNS, Procès-verbaux du directoire de la BNS : n° 100 du 30 janvier 1941 et n° 376 du 15 mai 1941 et ABNS, Procès-verbal du directoire de la BNS n° 454 du 12 juin 1941.

187. CIE (1998), pp. 139-153.

188. Pour les clauses de l'arrangement du 2 mai 1942, voir ABNS, Procès-verbal du directoire de la BNS, n° 568 du 10 juin 1943.

189. Les remises de la dette publique dues à la Suisse se montent annuellement à plus de 10 millions de francs suisses. Elles comprennent, notamment : le paiement des intérêts et des amortissements de l'emprunt du Banco de la Provincia de Buenos Aires 4.5 % de 1910 (en 1939, 15 millions de francs sont encore en mains suisses) ; ceux de l'emprunt Rocca 4 % de 1933 (en 1939, 25 millions de francs sont de propriété suisse) ; ceux des bons du Trésor ; et ceux du crédit de 40 millions de 1938 (renouvelé en mai 1942 avec un taux de 3.25 %). Voir AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Lettre de J. A. Cattat, Chargé d'affaires de la LSBA, à la DAE (DPF), 6 mars 1945.

Sud. L'or acheté par la BNS contre des francs est, quant à lui, mis en dépôt à Buenos Aires sans prise de commission. Ce n'est pas de l'or bloqué comme c'est le cas avec l'Angleterre et les États-Unis. Son utilisation est libre. Ces opérations sur or sont effectuées sans difficulté jusqu'en mai 1944, pour un montant, comme on l'a dit, de 32,7 millions de francs.

Le 30 mai 1944, la BNS décide de mettre un terme à l'arrangement. Il manque alors à la BCRA 21 millions de francs pour faire face au service de la dette publique argentine en Suisse et pour payer les frais officiels de ses diplomates d'outre-mer. Mais la BNS maintient cette position jusqu'en mars 1946. Quels sont ses arguments<sup>190</sup> ?

Premièrement, la BNS invoque une question de principe, celle qui guide sa politique monétaire : l'augmentation excessive de ses réserves d'or en Amérique favoriserait une prospérité artificielle qui pourrait être génératrice d'inflation. Deuxièmement, elle met en avant le problème du trafic triangulaire. Elle refuse que les francs suisses dont dispose la BCRA soient utilisés à d'autres fins que le règlement des échanges helvético-argentinais. Troisièmement, la BNS, dont l'objectif principal dans cette affaire est de privilégier les milieux industriels, soupçonne que les francs suisses qu'elle fournit à la BCRA soient utilisés pour les services financiers.

La décision de la BNS du 30 mai 1944 donne lieu à de fortes tensions avec Buenos Aires, ainsi qu'à une levée de boucliers de la quasi-totalité des représentants de l'économie suisse intéressés au marché argentin. Le 9 février 1945, la BCRA prend des mesures de rétorsion contre la BNS, qui refuse toujours de lui acheter de l'or en échange de francs suisses<sup>191</sup>. Elle limite les possibilités de transférer les profits et de payer les marchandises helvétiques. Les cercles financiers et industriels suisses montent au créneau contre la BNS.

Face à l'incapacité de la BNS de trouver une solution crédible, le Crédit suisse et la Société de banque suisse interviennent. Fin

190. Sur la décision d'arrêter les achats d'or contre francs suisses à la BCRA et les arguments mis en avant par la BNS, voir AFB, E2400 1000/717 – Buenos Aires, vol. 64. Rapport de la LSBA sur sa gestion durant l'année 1944, pp. 52-53. AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Lettre de la BNS à la Scipe (DPF), 24 avril 1944; Lettre de la BNS à la DC (DFEP), 28 juillet 1944; Lettre de J-À Cuttat, Chargé d'affaires de la LSBA, à la DAE (DPF), 24 octobre 1944; lettre de la BNS à la DAE (DPF), 16 juillet 1945; lettre de la BNS à la DAE (DPF), 26 juillet 1945.

191. AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Décret n° 2922 de la BCRA, 9 février 1945.

janvier 1945, les deux banques proposent un nouveau crédit de 50 millions de francs suisses (51 millions de pesos ou 12 millions de dollars) au gouvernement argentin<sup>192</sup>. Portant intérêt de 4 % et une unique commission de 1 %, le crédit serait remboursé dans les cinq ans. Pour les banquiers, cet argent frais doit servir à rembourser la dernière tranche de 20 millions de francs du crédit de 1938 (dont l'échéance est fixée à mai 1945) et à exécuter les transferts financiers en souffrance. La BNS salue cette proposition de crédit qui la décharge. L'administration fédérale respire<sup>193</sup>. Mais voilà que le gouvernement argentin balaie la proposition. Il estime, à juste titre, qu'une charge d'intérêt ne saurait lui être imputée pour assurer les transferts d'Argentine en Suisse<sup>194</sup>.

Aucune solution alternative n'est donc trouvée. La BNS campe sur son refus, malgré son isolement. L'été 1945 est marqué par une marée de critiques à son encontre. Mais ces réprimandes mettent surtout en exergue l'intérêt croissant porté au marché argentin. À l'exception du Département des finances, presque tous les représentants de l'économie suisse intéressés (Crédit suisse, ASB, Vorort, SCIPE, DPF, DC, LSBA) se rassemblent autour des mêmes arguments, car, comme le dit la SCIPE (du DPF) à la BNS :

Non seulement les créanciers financiers font les frais de l'interruption d'achats d'or à Buenos Aires, mais aussi notre industrie d'exportation se voit imposer des charges supplémentaires à un moment où elle doit redoubler ses efforts pour se maintenir sur le marché argentin.<sup>195</sup>

Les principaux griefs adressés à la BNS sont au nombre de quatre. Tous les acteurs admettent que l'Argentine est le seul pays d'Amérique du Sud à se montrer irréprochable. Depuis 1942, elle répond à ses engagements commerciaux et financiers malgré son manque de francs<sup>196</sup>. L'obstination de la BNS semble d'autant

192. GHA UBS AG, fonds SBS. Minutes de la Direction Générale de la SBS, 30 janvier 1945.

193. ABNS, Procès-verbaux du directoire de la BNS du 8 mars 1945 et du 15 mars 1945.

194. ABNS, Procès-verbal du directoire de la BNS du 3-4 mai 1945 et AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Mémoire du Crédit suisse sur les difficultés actuelles du trafic des paiements entre l'Argentine et la Suisse, 20 juin 1945.

195. AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Lettre de la Scipe (DPF) à la Direction générale de la BNS, 4 juillet 1945.

196. AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Lettre de la Scipe (DPF) à la BNS, 27 août 1945.

plus incompréhensible que les risques d'inflation, son principal argument contre le rachat d'or, paraissent infimes. Aucun des acteurs économiques n'y croit. L'or est libre en Argentine et il pourrait être transféré en Suisse<sup>197</sup>. La troisième critique se situe sur le plan commercial. «La Suisse risque en effet de perdre le marché argentin pour de simples raisons de technique de paiements»<sup>198</sup>, fustige l'ASB, et cela à un moment où, selon l'influent industriel Walter Boveri, l'Argentine est «l'un des marchés sur lesquels il importerait absolument que nous accrussions notre influence»<sup>199</sup>. Le nouveau ministre de Suisse en Argentine, Edouard Feer, anticipe quant à lui la fin du conflit. La Suisse aura un grand besoin en céréales. Or, des commandes copieuses, provenant de toutes parts, s'adresseront à Buenos Aires. Comment la Suisse obtiendra-t-elle sa part si elle néglige cet important fournisseur<sup>200</sup>?

Enfin, le quatrième argument pour contrer la position obstinée de la BNS a trait à la signature de l'accord entre la Suisse et les Alliés, dit Accord Currie, de mars 1945. Il autorise un relâchement du blocus consécutif à la capitulation de l'Allemagne; les exportations argentines vers la Suisse vont pouvoir reprendre dans un proche avenir et donc regonfler les réserves de francs suisses de Buenos Aires. Les signes de reprise sont effectivement déjà visibles à l'été 1945<sup>201</sup>.

L'arrangement du 2 mai 1942 sur l'échange d'or contre francs suisses illustre bien la volonté des deux pays de maintenir, autant que possible, des relations commerciales et financières soutenues. Durant deux ans, en tout cas, il permet aux industriels suisses de gagner des parts du marché argentin pour certains produits de niche.

197. AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Mémoire du Crédit suisse sur les difficultés actuelles du trafic des paiements entre l'Argentine et la Suisse annexé à la Lettre du Crédit suisse à Max Petitpierre, chef du DPF, 20 juin 1945; AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Lettre de Heinrich Homberger, directeur du Vorort, à la Scipe (DPF), 30 juillet 1945.

198. ABNS, Cote: 2092/2.9. Note de l'ASB sur le problème du transfert d'Argentine en Suisse des revenus et amortissements afférents à des créances suisses sur des débiteurs argentins de droit privé, (non daté), probablement juin 1945.

199. «Informations financières», *Tribune de Genève*, 3 août 1945.

200. AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Lettre d'E. Feer, ministre de Suisse en Argentine, au DPF, 10 septembre 1945.

201. ABNS, Cote: 2092/2.9. Note de l'ASB sur le problème du transfert d'Argentine en Suisse des revenus et amortissements afférents à des créances suisses sur des débiteurs argentins de droit privé, (non daté), probablement juin 1945.

L'argument principal de la BNS pour stopper la reprise de l'or argentin contre des francs suisses, soit l'argument inflationniste, est peu convaincant. Les poids lourds de l'économie suisse n'y croient pas. Il est difficile de croire (au regard des 1,2 milliard de francs d'or achetés à l'Allemagne nazie par la BNS durant la guerre, ajoutés au 3 milliards achetés aux Alliés<sup>202</sup>) que les quantités d'or minimales reprises à l'Argentine – qui représentent, on se le rappelle, 32,7 millions sur deux ans – puissent avoir un réel impact inflationniste. Alors pourquoi la BNS s'obstine-t-elle dans son refus ?

L'hypothèse la plus probable est à chercher du côté des orages qui grondent à proximité de la BNS en raison de ses achats d'or à la Reichsbank. Depuis le début de 1943, en effet, la Suisse subit des pressions croissantes de la part des Alliés concernant ces transactions. Or, l'un des arguments avancés par la BNS pour les justifier se fonde sur la politique anti-inflationniste de stabilité. Brandir l'argument inflationniste dans le cas de l'Argentine permet à l'institut d'émission de gagner en crédibilité face aux Alliés.

#### **DES AFFIDAVITS DE PACOTILLE: CONTOURNER L'ŒIL DE BIG BROTHER**

Les transferts financiers provenant des placements suisses en Argentine sont effectués durant toute la guerre au travers du marché libre. Toutefois, tout se complique après l'entrée en guerre des États-Unis. Washington veille sur ces transactions. Le gouvernement américain craint qu'un pays comme la Suisse, dont la monnaie a encore un marché libre en Argentine, serve de pont pour des transferts de fonds vers les pays de l'Axe. Il exerce donc des pressions croissantes pour forcer Buenos Aires à contrôler ces transferts de fonds. Pour les dirigeants argentins, la Suisse est un pays à part, un pays où s'est réfugiée l'ancienne liberté monétaire du marché international<sup>203</sup>. Ils tiennent à cette espèce de liberté.

La Maison Rose se met donc à jouer au chat et à la souris avec Washington. Elle émet des prescriptions de façade afin de calmer son puissant voisin du nord. Mais, en sous-main, elle garde une attitude très souple sur les transactions helvético-argentines. Les créanciers financiers suisses apprécient. Ils mesurent d'ailleurs tous les bienfaits de la résistance des militaires argentins lorsqu'ils

202. CIE, Rapport final (2002), pp. 224-238.

203. AFB, E 2001 (D) 1000/1552 vol. 319. Lettre de C.C Jenny, Ministre de Suisse à Buenos Aires, à la DC (DFEP), 27 juillet 1942.

comparent la situation à celle du Pérou ou du Brésil<sup>204</sup>. L'influence des États-Unis ne permet pas à Lima de prendre les initiatives qu'elle voudrait. La Surintendance péruvienne des banques est sous le contrôle de l'ambassade des États-Unis. Les paiements des dividendes et intérêts des investissements électriques suisses placés dans la Lima Light & Power en souffrent. L'ASB se lamente aussi de l'influence américaine au Brésil: « Tout est plus difficile à Rio de Janeiro »<sup>205</sup>, dit-elle, lorsqu'il s'agit de faire des démarches pour le paiement de la dette extérieure brésilienne payable en Suisse. Comment se joue le double jeu de l'Argentine face à Washington en matière de contrôle des transactions financières avec la Suisse ?

Six mois après l'entrée en guerre des États-Unis, le gouvernement argentin montre qu'il essaie d'œuvrer à la solidarité panaméricaine que Washington appelle de ses vœux. Buenos Aires adopte trois décrets le 15 juin 1942, soit quinze jours avant l'ouverture de la Conférence interaméricaine sur les systèmes de contrôle économique et financier qui doit se tenir du 30 juin au 10 juillet 1942 à Washington. Ils illustrent parfaitement ce double jeu. La conférence vise à convaincre les 21 nations du continent de rompre leurs transactions commerciales et financières avec les pays de l'Axe. L'objectif est aussi d'élaborer les moyens d'une étroite surveillance sur celles qui s'effectuent avec les pays neutres, afin d'empêcher toute triangulation en faveur du III<sup>e</sup> Reich<sup>206</sup>. Les trois décrets du 15 juin 1942 collent à ces objectifs. Ils établissent un système de contrôle des avoirs de tous les pays non américains<sup>207</sup>. Avec les nouvelles dispositions, les transferts de fonds vers la Suisse ne peuvent s'effectuer que si le bénéficiaire est suisse et qu'il est domicilié en Suisse. S'il s'agit d'une personne juridique, il faut que plus de 50 % de son capital soit en mains suisses. Quinze jours avant l'ouverture de la Conférence, ces décrets permettent aux délégués argentins de montrer patte blanche, d'afficher leur bonne volonté et d'obtenir, tant que faire se peut, une plus grande marge de manœuvre pour s'opposer aux mesures de surveillance

204. AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Notice sur la séance du Comité Amérique du Sud de l'ASB, le 18 avril 1944.

205. *Ibid.*

206. E 2001 (D) 1000/1552 vol. 260. Lettre du DPF à la BNS, à la DC, au Vorort et à l'ASB, 21 août 1942.

207. E 2001 (D) 1000/1552 vol. 260. Lettre de C.C Jenny, ministre de Suisse à Buenos Aires, à la DAE (DPF), 22 juin 1942. E 2001 (D) 1000/1552 vol. 282. Circulaire du Comité Amérique latine de l'ASB aux banques affiliées, 2 septembre 1942; « Die Anmeldepflicht für Ausländerkonten in Argentinien », *NZZ*, 25 octobre 1942.

exigées par Washington. Du côté suisse, personne n'est dupe de la stratégie adoptée par Buenos Aires. Les décrets sont une façade qui ne change pas le statu quo. Dans son rapport pour l'année 1942, le ministre Jenny écrit :

Les autorités argentines ne cherchaient nullement à bloquer le franc suisse. Leur intention était semble-t-il de se conformer extérieurement aux engagements qu'elles avaient pris « nolens volens » à la Conférence de Washington. La Banque centrale est la première à reconnaître l'intérêt qu'elle a au maintien d'un des derniers marchés relativement libres en Europe, et elle l'a prouvé en hâtant la conclusion d'arrangements avec la Banque nationale suisse qui assurent la disponibilité de devises. Seulement, elle devait montrer aux Américains qu'elle exerçait un contrôle strict sur tous les fonds quittant l'Argentine.<sup>208</sup>

En novembre 1942, un *Gentleman's agreement* est négocié entre la BCRA et la légation de Suisse à Buenos Aires. Il doit permettre d'appliquer la volonté de Washington en matière de contrôle des transactions entre les deux neutres, volonté visant à empêcher toute triangulation avec des ressortissants de l'Axe. Au cœur de l'accord se trouvent les affidavits nécessaires aux transferts d'intérêts et de dividendes d'Argentine en Suisse<sup>209</sup>. L'accord entre provisoirement en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1943. Le but est d'empêcher que les services financiers ne profitent à des porteurs étrangers à la Suisse et à l'Argentine. Les créanciers ayant droit aux affidavits doivent en effet être des ressortissants suisses ou argentins domiciliés en Suisse ou des personnes morales pouvant prouver qu'au moins 50 % de leur capital est propriété des créanciers ayants droit.

Le *Gentleman's agreement* laisse, de fait, une large marge de manœuvre à ses signataires<sup>210</sup>. D'abord, c'est l'ASB elle-même qui élabore le système des affidavits approuvé sans demande de modifications par la BCRA. Ensuite, le *Gentleman's agreement* n'est consacré par aucun échange de notes. Ses dispositions ne

208. AFB, E 2400 1000/717 – Buenos Aires, vol. 63. Rapport de Gestion de la LSBA pour l'année 1942, mars 1943, p. 48.

209. AFB, E 2400 1000/717 – Buenos Aires, vol. 64. Rapport de la LSBA sur sa gestion durant l'année 1943 et AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Télégramme de la LSBA au DPF, 26 novembre 1942.

210. Sur ce qui suit: AASB, Classeur «Circulaires Comité Amérique du Sud». Circulaire n° 59, 31 décembre 1942.



sont consignées que dans un document non signé. La souplesse est donc de mise. Enfin, ce sont les banques suisses elles-mêmes, celles désignées par l'ASB, qui sont autorisées à établir les affidavits. Il n'y est aucunement question de transmettre le nom du propriétaire d'un titre. Dans ces conditions, peu d'obstacles sont élevés contre les opérations que craignent les États-Unis, par exemple, un Suisse qui encaisse des intérêts pour le compte d'un Allemand, d'un Italien ou encore d'un neutre figurant sur leur liste noire.

À quel type d'action pourrait donner lieu l'élaboration laxiste de l'arrangement? Revenons à Jacques de Chambrier et à Jean-Pierre Roulet, soit à l'homme d'affaires et à l'ingénieur qui, à Buenos Aires, forment la petite délégation CICR pour l'Amérique latine. C'est en novembre 1942, c'est-à-dire au moment de la conclusion de ce *Gentleman's agreement*, que les deux hommes demandent à la DAE des passeports de service helvétique (leur permettant de se mouvoir dans toute l'Amérique latine sans difficulté), en contrepartie de leur engagement pour la Croix-Rouge. Sans disposer de preuves, ce genre d'information ne laissant généralement pas de traces écrites, il est possible qu'ils se livrent à une spéculation illicite sur les obligations donnant droit aux affidavits. En d'autres termes, ils partent acheter à un prix très bas des obligations appartenant à des ressortissants qui n'entrent pas dans la catégorie des créanciers d'ayants droit aux affidavits, que ceux-ci soient des ressortissants de l'Axe ou d'autres nationalités, pour les revendre à un prix plus élevé en Suisse, munis d'un affidavit. Cette hypothèse se fonde sur une pratique connue et utilisée par les banques suisses durant la guerre<sup>211</sup>. Les dispositions du *Gentleman's agreement* en laissent la possibilité, et la coïncidence de novembre 1942 est troublante.

Le *Gentleman's agreement* entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1943 selon un système provisoire. Certaines questions restent donc en suspens telles que, par exemple, la non-uniformité du système affidavit qui régit, d'une part les titres de bourses et, de l'autre celui de l'encaissement des coupons. Afin de régler ces questions de détail avec le gouvernement argentin et selon les desiderata de l'ASB, il est fait appel à un banquier de haut rang : Ricco Bezzola (1899-?),

211. *Ibid.*, p. 183.

directeur du Crédit suisse et membre de l'ASB. Mais, en temps de guerre, circuler d'un continent à l'autre n'est pas chose aisée. L'appui de l'État fédéral est indispensable. Robert Kohli, du DPF, chef de la SCIPE, lui offre un appui inconditionnel. Outre sa mission officielle, le banquier part régler certaines affaires privées, voire illicites, au profit de sa banque en Amérique latine, comme l'indiquent certains documents d'archives sans toutefois offrir de détails.

Ricco Bezzola quitte la Suisse en février 1943. Durant neuf mois, il parcourt le Brésil, l'Argentine, le Chili, le Pérou, la Bolivie, le Mexique et les États-Unis. Sa mission officielle en Argentine consiste à obtenir un assouplissement des conditions pour les affidavits d'encaissement<sup>212</sup>. Pour faciliter son voyage, le DPF lui fournit un passeport diplomatique. Il pourra ainsi justifier ses déplacements dans le cas d'un interrogatoire des autorités américaines<sup>213</sup>. Avant son départ, le banquier s'entretient avec le diplomate Robert Kohli. Entre les murs du Palais fédéral, ce dernier promulgue de judicieux conseils: «Faites attention, car les contrôles alliés seront stricts. N'emportez surtout pas avec vous de documents délicats ou compromettants. Mieux vaut que vous utilisiez les télégrammes chiffrés de l'administration fédérale pour la transmission de vos messages», recommande-t-il en substance.

À Buenos Aires, Ricco Bezzola rencontre le ministre des Finances, M. Jorge Santamarina, le directeur général du même ministère, Max Alemann, appartenant à l'une des familles d'origine suisse les plus influentes d'Argentine, et le directeur général de la BCRA, Raul Prebisch. L'accueil est bon<sup>214</sup>. En matière d'affidavits, le banquier, soutenu par la légation de Buenos Aires, obtient tout ce que désirait l'ASB<sup>215</sup>. Le gouvernement argentin accepte de mettre les ressortissants liechtensteinois sur un pied d'égalité avec les citoyens suisses<sup>216</sup>. Mais, surtout, il autorise les

212. AFB, E 2001 (E) 1000/1572. vol. 652. Lettre de R. Dunant, Secrétaire de l'ASB, à R. Kohli, chef de la Scipe (DPF), 11 février 1943; AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Notice sur la séance tenue le 10 février 1943 dans le bureau de M. Kohli, à l'occasion de la visite de M. Bezzola, 11 février 1943

213. AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Lettre de R. Dunant, Secrétaire de l'ASB, à R. Kohli, chef de la Scipe (DPF), 29 janvier 1943. Il est écrit à la main sur la lettre que le passeport est accordé le 3 février 1943.

214. AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Notice de la séance du Comité Amérique du Sud de l'ASB, 18 avril 1944.

215. AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 98. Procès-verbal de la 23<sup>e</sup> séance du Comité Amérique du Sud de l'ASB, 18 avril 1944.

216. AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Lettre de l'ASB au DPF, 12 janvier 1944.

versements financiers en faveur d'usufruitiers de valeurs argentines<sup>217</sup>. En d'autres termes, il accepte qu'un Suisse ou un Argentin domicilié dans l'un ou l'autre pays puisse encaisser les coupons dont il est l'usufruitier, même si les propriétaires n'ont pas droit à l'affidavit. Dans un tel cas de figure, c'est à l'ASB d'établir l'autorisation spéciale. Ainsi, l'encaissement d'intérêts pour le compte d'un Allemand, d'un ressortissant d'un pays occupé ou d'un neutre sur liste noire – exactement ce que les États-Unis veulent empêcher – devient possible. Si la BCRA donne son accord sur ces deux points, c'est à condition qu'il n'y ait pas de consécration écrite de ces dispositions<sup>218</sup>. Le ministre Jenny salue cette façon de faire qui donne de l'élasticité dans l'interprétation des conditions stipulées. Enfin, le banquier obtient une uniformisation du régime entre les affidavits de titres et les affidavits d'encaissement.

Les membres de l'ASB sont satisfaits de ces résultats. Et son président salue l'aide que leur a apportée l'État. En avril 1944, il remercie « le Département politique pour l'aide très efficace qu'il a toujours accordée au Comité, en chargeant nos représentants à l'étranger d'intervenir auprès des autorités compétentes et en facilitant toutes les communications, devenues quasi impossibles par la voie normale »<sup>219</sup>.

Un mois plus tôt, un autre banquier, Samuel Schweizer, représentant de la direction générale de la SBS de Bâle, s'est envolé pour l'Amérique latine dans un contexte où les contrôles alliés sont encore plus durs. Berne apporte à nouveau son aide. Le banquier reçoit lui aussi un passeport diplomatique. Les colis et les lettres dont il a besoin sont envoyés par le courrier diplomatique et les télégraphes de l'administration fédérale<sup>220</sup>. En novembre 1944, les frais dus à Berne pour les frais de télégrammes de Schweizer se montent à près de 1000 francs<sup>221</sup>. Mais pourquoi est-il dépêché en Amérique latine ?

Samuel Schweizer est chargé par l'ASB de régler certaines questions en suspens dans les principaux pays d'Amérique latine, dont

217. AASB. Classeur « Circulaires Comité Amérique du Sud ». Circulaire n° 67, 7 décembre 1943.

218. AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Lettre du DPF à l'ASB, 10 septembre 1943.

219. AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Notice de la séance du Comité Amérique du Sud de l'ASB, 18 avril 1944.

220. GHA UBS AF, fond SBS, Minutes de la Direction générale de la SBS, 2 mai 1945.

221. AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Lettre de la DAE (DPF) à la SBS (Bâle), 29 novembre 1944.

l'Argentine. Il n'est pas nécessaire d'entrer dans les détails. Ce qui est intéressant est de voir à quel point les Alliés sont méfiants vis-à-vis des banquiers suisses. Cet épisode permet aussi de prendre la mesure du soutien indéfectible de l'administration fédérale aux cercles privés.

Les autorités alliées ne croient pas au passeport diplomatique de Samuel Schweizer. Elles le soupçonnent de voyager au service des intérêts allemands. Elles savent que les banques suisses s'adonnent, entre les deux continents, à des transactions sur les titres munis de faux affidavits. Entre 1940 et 1942, Londres bloquait aux îles Bermudes et à la Trinité plus de 1300 plis helvétiques contenant des devises et des titres étrangers d'une valeur de plusieurs millions de francs suisses<sup>222</sup>. Les Alliés sont donc très soupçonneux à l'égard des banquiers suisses.

Lors de son voyage aller, en mars 1944, les services d'informations économiques alliés font subir à Schweizer un interrogatoire de six heures lors d'une escale à la Trinité<sup>223</sup>. Ils cherchent des renseignements sur toute une série de questions: les relations financières de la Suisse avec l'Amérique du Sud; les activités de la SBS sur le continent; les affaires liées à l'entreprise Schering Corporation et avec la I. G. Chemie et Iselin; les rapports franco-suisse, etc. Lors de son voyage de retour, en novembre 1944, le bateau sur lequel voyage Schweizer est contraint de s'arrêter à Gibraltar. Ce détour est dû à sa présence sur le navire. Il est fouillé par les autorités britanniques. Lors de son retour en Suisse, il dira à Kohli avoir eu l'impression que toute une équipe d'enquêteurs s'était lancée à ses trousses<sup>224</sup>.

Les autorités fédérales sont loin d'être dupes des activités privées auxquelles s'adonne le banquier. Comment le pourraient-elles compte tenu des avertissements donnés par Robert Kohli au banquier avant son départ, de ses télégraphes et ses plis transitant par l'administration fédérale? Entre février et mars 1944, quatre plis, dont certains volumineux, sont envoyés au banquier par le DPF, soit directement à la légation de Buenos Aires, soit

222. Paccaud (2003), p. 183.

223. Sur ce qui suit, voir AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Notice d'Étienne Junod, Attaché de légation à la Scipe (DPF), sur le voyage de M. Schweizer en Amérique du Sud, 1<sup>er</sup> février 1945.

224. *Ibid.*

via Lisbonne<sup>225</sup>. La légation de Lisbonne fait une erreur et re-expédie l'un des plis à la légation de Washington. Là, le ministre Charles Bruggmann, qui, d'expérience, connaît la sévérité de la censure américaine, jette un œil au contenu<sup>226</sup>. Il y découvre un mémorandum concernant un trafic indirect entre un pays européen occupé et l'Amérique du Sud. Un autre groupe de correspondances est composé d'extraits de comptes et de coupons expédiés par la SBS de Genève à une société argentine. Les archives ne donnent pas plus d'informations. Quoi qu'il en soit, Charles Bruggmann considère qu'il est trop dangereux d'expédier ces colis à son destinataire. Ne voulant pas en prendre la responsabilité, il renvoie le tout à Berne.

La grande souplesse du système affidavits mis en place entre la Suisse et l'Argentine durant la Seconde Guerre mondiale permet non seulement aux investisseurs suisses de rapatrier leur profit, mais aussi, selon toute probabilité, de s'adonner à des opérations illicites et profitables de rachats et reventes de titres. Le soutien sans faille que l'administration fédérale offre aux banquiers facilite leurs prises de contact en Amérique latine et donc le développement de leurs liens d'affaires. Ceux-ci reposent en partie, selon toute vraisemblance, sur le transfert de titres, de coupons ou de devises appartenant à des pays de l'Axe ou à des pays occupés. L'ampleur de ces transactions, ayant fait l'objet de forts soupçons de la part des autorités alliées, n'est pas mesurable. Mais il est indéniable que la possibilité de s'y adonner était ouverte. Durant la guerre, les milieux bancaires ont donc pu renforcer leurs réseaux d'affaires avec l'Amérique du Sud, alors que la majorité des belligérants en perdaient le fil. Passons maintenant à la deuxième saison de la saga électrique.

### **SAGA ÉLECTRIQUE, SAISON 2 : ÉCHAPPER AUX NATIONALISATIONS**

Les investissements placés dans le secteur électrique du Grand Buenos Aires, zone industrielle la plus conséquente du pays et expression de la macrocéphalie de l'Argentine, sont fort rentables

225. AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Notice de Jean-Pierre Jéquier, Attaché de légation du DPF, Transmissions effectuées par notre entremise pour M. le D<sup>r</sup> Schweizer, 12 juin 1944.

226. AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Lettre de Charles Bruggmann, ministre de Suisse à Washington, à la DAE (DPF), 12 mai 1944 et lettre de Charles Humbert, Fonctionnaire de la SCIPE, à la Direction générale de la SBS, 24 juillet 1944.

pour les capitalistes suisses. Rappelons-nous: les deux sociétés financières pour l'électricité dans lesquelles ils ont placé des capitaux, la Motor-Columbus et la CHADE, contrôlent financièrement, administrativement et techniquement les entreprises CIAE et CADE qui, à elles deux, couvrent près de 60 % de la production d'électricité totale de la République argentine<sup>227</sup>. Pour bien prendre la mesure de leur poids sur le marché argentin, ajoutons qu'en 1943 elles comptent parmi les sept groupes financiers les plus puissants du pays, aux côtés du groupe Bemberg (groupe franco-allemand qui détient notamment le monopole sur les brasseries), de Bunge y Born (maison belge de négoce de céréales), de la Standard Oil (société pétrolière américaine), de la Royal Dutch (société pétrolière et gazière anglo-hollandaise) et du groupe américain d'électricité (dit groupe Herlitzka)<sup>228</sup>.

En pleine conflagration, ces entreprises engendrent des bénéfices et transfèrent des dividendes conséquents à leurs actionnaires. Pour y parvenir, les dirigeants des deux sociétés financières ont vaincu trois difficultés: protéger le siège de leurs sociétés européennes – et donc les titres sud-américains en leur possession – rendues vulnérables devant les avancées de la Wehrmacht; augmenter la production des filiales argentines malgré la rareté du combustible et les difficultés à importer du matériel électrique; et enfin, problème de taille, contrer les menaces de nationalisation des compagnies d'électricité brandies par les militaires argentins en 1943-1944.

#### LES PARTS SUISSES DANS LA CADE ET LA CIAE DURANT LA GUERRE

Disons-le d'emblée: les actionnaires helvétiques dominent le capital des deux sociétés financières qui nous occupent. La CHADE détient la totalité des capitaux placés dans l'entreprise d'électricité CADE. Celle-ci déploie ses activités non seulement dans la capitale fédérale, mais aussi, par ses filiales, dans de nombreux arrondissements de la province de Buenos Aires. En 1943, 37 % du capital de la CHADE est en mains suisses<sup>229</sup>, soit une somme de 137 millions de francs suisses (96 millions de pesetas)

227. Voir Annexe. Électricité. Tableau 1: Évolution de la production d'électricité en kWh des filiales de la CIAE et de la CADE, 1936-1978.

228. Comisión Investigadora de los Servicios Públicos de Electricidad de la Ciudad de Buenos Aires (1974), p. 499.

229. AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Notice de J.-P. Jéquier, Attaché de légation du DPF, Visite de M. Grandjean, Membre de la Direction générale du Crédit suisse •••

du capital-actions total de 370 millions de francs (260 millions de pesetas)<sup>230</sup>. Les capitalistes suisses détiennent près de 40 % du droit de vote lors des assemblées générales des actionnaires. Ils représentent le groupe d'investisseurs le plus important, à la tête duquel on trouve le Crédit suisse de Zurich. Parmi les autres actionnaires de poids se trouve la financière belge Sofina. Cette société tentaculaire ne détient que 15 % du capital-actions de la CHADE<sup>231</sup>. Alors, pourquoi les observateurs de l'époque et les historiens d'aujourd'hui lui attribuent-ils généralement la propriété de la société? Étant donné qu'on n'a jamais pu mettre la main sur les chiffres réels, leur évaluation a été biaisée tout d'abord par le fait que la Sofina détient, effectivement, le contrôle administratif et technique de la société depuis 1920<sup>232</sup> et ensuite par l'influence prépondérante qu'y exerce Dannie Heineman, son président. Il le dit lui-même en juin 1941, écrivant à son grand ami George S. Messersmith, ambassadeur des États-Unis à Cuba :

Comme je l'explique fréquemment à Washington, la Sofina ne contrôle par la CHADE, puisque notre holding ne détient que 15 % du capital-actions. Mais si notre influence est grande, c'est dû principalement à mon influence personnelle.<sup>233</sup>

••• à Zurich, à M. Kohli, le 11 août 1943 et Notice de R. Kohli, chef de la Section du Contentieux et des Intérêts privés à l'Étranger (SCIFE), 19 août 1943.

230. En 1943, le taux de change entre la peseta espagnole et le franc suisse est de 1.43 fr. pour une peseta, voir Banque Nationale Suisse (1944), p. 45.

231. Archive en ligne de la Central Intelligence Agency [<http://www.foia.cia.gov>], Mémoire de l'Ambassade des États unis en Argentine au Département d'Etat et du Trésor des États unis, 23 septembre 1943, p. 2.

232. Dès la constitution de la CHADE en 1920, la Sofina obtient le contrôle administratif et technique sur cette société financière. En 1936, les contrats liant la Sofina à la CHADE font de la première l'avocat-conseil et l'ingénieur-conseil de la seconde. Ainsi, par exemple, ce n'est pas la CADE qui prépare les projets de balance des comptes de profits et pertes, mais bien la Sofina. Premièrement, ces contrats visent à assurer à la Sofina une rétribution semestrielle fixe pour couvrir ses frais généraux. À la charge de la filiale CADE, cette rétribution, payable en monnaie nationale argentine, se monte à 250 000 pesos. Elle est soustraite aux fluctuations du peso par rapport à l'or. Deuxièmement, ces contrats garantissent à la Sofina un paiement d'un montant minimum de commission sur l'achat de matériel, sur les travaux de renouvellement et de premier établissement. Cette commission est de 5 % sur les coûts de matériaux par exemple. Voir AGR, Archives du Groupe Sofina. Dossier 707. Note au sujet des contrats d'administration passés entre le Groupe Sofina et le Groupe Chade, 23 juillet 1947. Cette dépendance technique et administrative de la CADE-CHADE à Sofina est l'une des accusations les plus sévères portées par les représentants de la Commission d'enquête des services publics d'électricité lors de ses conclusions du 12 février 1945. Voir *El Informe Rodriguez Condé, 1943* (1974), pp. 645-646.

233. University of Delaware Library. Collection : MSS 109 – George S. Messersmith papers. Lettre de D. Heineman, Vice-président de la CHADE et directeur de la Sofina, à George S. Messersmith, Ambassadeur des États unis à Cuba, 11 juin 1941. En ligne : [<http://udspace.udel.edu/handle/19716/5973>], (consulté en juillet 2014).

Les Espagnols enfin, représentent le troisième groupe dominant la société, avec 33 % du capital de la CHADE<sup>234</sup>. Reste donc un 15 % que se partagent d'autres actionnaires belges, britanniques, américains, français et allemands. À la question de savoir qui dirige la CADE/CHADE, Andrés Bausili, directeur de la CADE, répond lors d'un interrogatoire en 1943 :

C'est comme les commandements de la Loi des Dieux : tous se résument en un. Toute la CHADE se résume en deux ou trois personnes qui représentent un maximum d'actionnaires, et tous sont naturellement dépendants de ce que disent Monsieur Heinemann, Monsieur Ventosa et Monsieur Bindschedler.<sup>235</sup>

Le schéma 1 ci-dessous résume ces données. Du côté de la Motor-Columbus, sise à Baden, petite commune du canton d'Argovie, les données sont bien plus simples : dominée par les industriels de la Brown Boveri & Cie et les financiers des principales banques de Zurich et de Bâle, elle est en quasi-totalité en mains helvétiques. Les actionnaires italiens qui, à l'origine, avaient joué un rôle décisif dans ses placements sud-américains ne détiennent plus que 2,5 % du capital-actions de la société<sup>236</sup>. En 1944, le marché argentin pèse 36,4 % de la totalité de ses investissements, soit 85 % de tous ses placements à l'étranger<sup>237</sup>. La CIAE s'y taille la part du lion. C'est avec sa sous-société financière zurichoise,

234. AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Rapport : Investigation de la CADE, 26 septembre 1944. Durant la Guerre civile, les porteurs espagnols ont dû livrer leurs actions au Gouvernement de Franco contre indemnisation. Ces avoirs lui permettent de cautionner un emprunt qu'il contracte en Suisse. Au cours des premiers mois de 1944, il restitue à leurs porteurs primitifs les actions CHADE séquestrées. Le Gouvernement espagnol a donc, pendant quelques années, également un intérêt direct dans la CHADE et, dans plusieurs assemblées générales, l'Institut espagnol de Monnaie Étrangère de Madrid apparaît comme actionnaire. Cependant, il faut souligner que ses représentants ne s'autorisent aucune intervention sur les décisions prises par les dirigeants et les actionnaires de la CHADE. Sur ce point, voir E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Notice de J.-P. Jéquier, Attaché de légation du DPF, pour R. Kohli, Conseiller de légation, 20 janvier 1945 et AGR (Bruxelles). Fonds : Archives du Groupe Sofina. Dossier 703 – Mémoire concernant la Chade, 11 juillet 1947, p. 67.

235. *El Informe Rodriguez Condé, 1943* (1974), p. 506.

236. AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Rapport de Motor-Columbus et de la SAEG à R. Kohli, Conseiller de légation, 17 août 1943.

237. Il semble que, par rapport au chiffre que l'on donnait plus haut pour 1939, la Motor-Columbus ait recentré ses activités en Suisse durant la guerre. En effet, 57 % de la totalité de ses investissements sont placés en Suisse (45 % en 1939), 6,6 % en Italie et autres pays (13 % en 1939) et 36,4 % en Argentine (42 % pour l'Amérique du Sud en 1939). Voir Pollux (Georges Bähler), *Die schweizerische Elektrizitätswirtschaft*, Zurich : Verein für wirtschaftliche Studien, 1945, p. 47.



la SAEG, que la Motor-Columbus contrôle la CIAE. La SAEG, qui avait été créée en 1928 par la Motor-Columbus dans le but de lever de l'argent frais aux États-Unis pour ses investissements en Amérique du Sud, a été, depuis lors, quasiment totalement expurgée de ses actionnaires américains<sup>238</sup>. À elles deux, auxquelles il faut ajouter les actionnaires issus du public suisse, elles détiennent 73 % du capital-actions de l'entreprise électrique CIAE<sup>239</sup>. Ce pourcentage représente 95 millions de francs (73 millions de pesos) d'un capital-actions total de 130 millions de francs (100 millions de pesos) en 1943. La Motor-Columbus et ses sous-sociétés contrôlent encore cinq autres plus petites entreprises situées dans les provinces de Buenos Aires. Celles-ci représentent un avoir total en mains suisses de 21,3 millions de francs (16,4 millions de pesos). Si l'on ajoute, enfin, les participations du groupe Motor-Columbus dans les valeurs immobilières et pétrolières d'Argentine pour un montant de 33,8 millions de francs (26 millions de pesos), la totalité des investissements du groupe en Argentine s'élève à près de 150 millions de francs. Le schéma 2 (Investissements du groupe Motor-Columbus en Argentine) résume ces données.

238. Entre 1928 et 1943, non seulement le capital-actions de la SAEG a fortement diminué, passant de 131.8 millions de francs à 92 millions de francs, mais surtout les Américains ont quasiment disparu de son financement. En 1943, 48.2 % de la SAEG est en main de Motor-Columbus, 19.2 % en main de la zurichoise Südelektra, 32.5 % en mains de la Banque Pictet & Cie de Genève et de la Genossenschaftlichen Zentralbank (Bâle). Enfin, seul 0.05 % en mains de banques américaines (en 1928 celles-ci possédaient 39 % du capital-actions). Voir : AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Rapport de Motor-Columbus et de la SAEG à R. Kohli, Conseiller de légation, 17 août 1943.

239. AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Notice de J.-P. Jéquier, Attaché de légation du DPF, juin 1943.

Schéma 1 : Investissements de la CHADE en Argentine, 1943

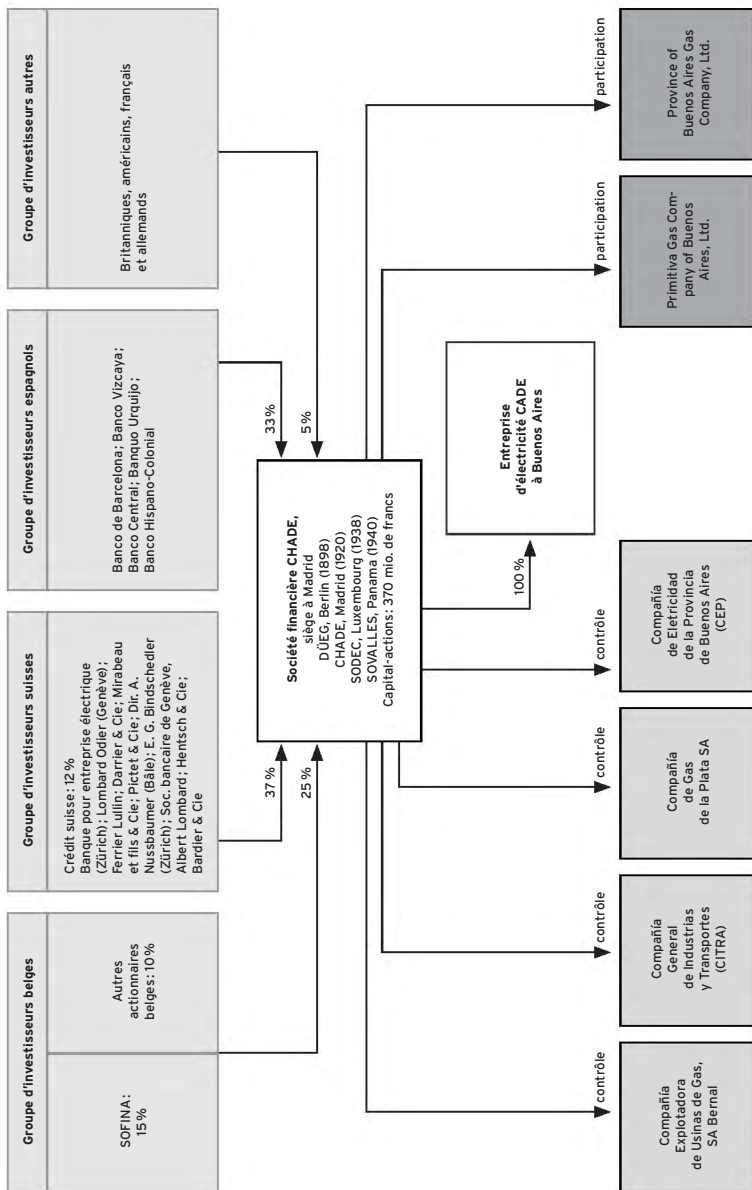
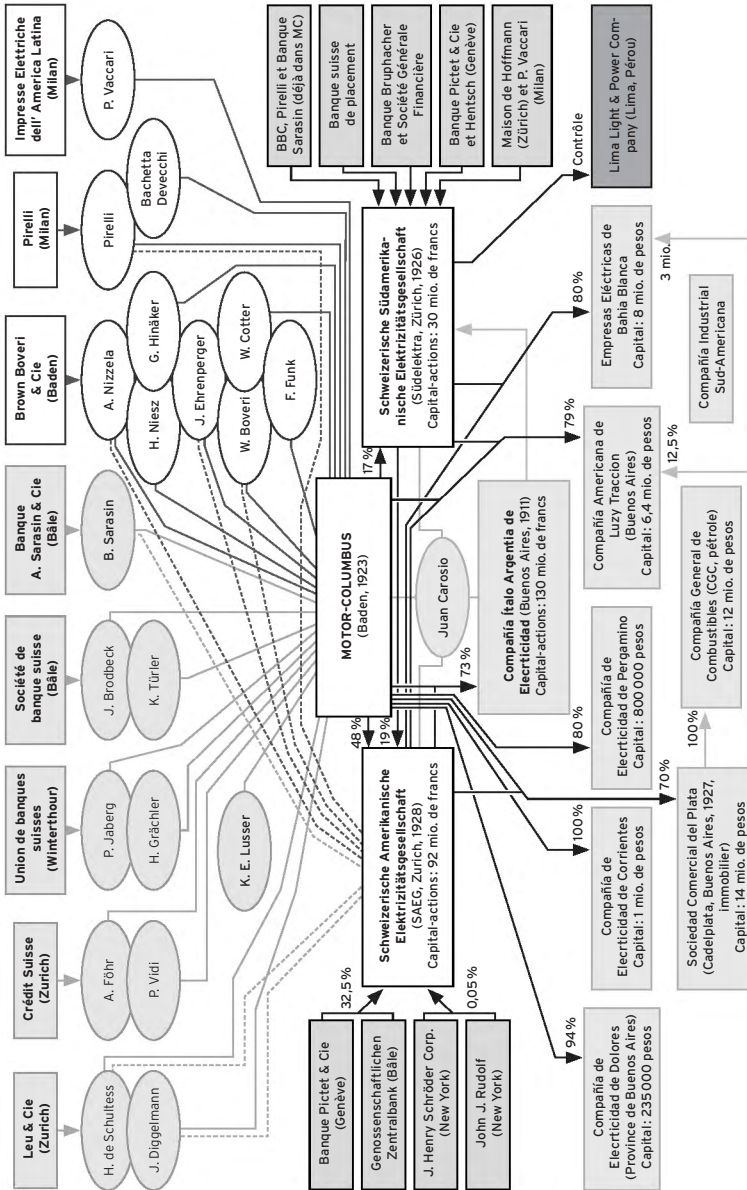


Schéma 2 : Investissements du groupe Motor-Columbus en Argentine, 1943



Comment évolue la composition des conseils d'administration des deux sociétés financières durant la guerre? Quelle place y tiennent les capitalistes suisses? Concernant la CHADE, la présence helvétique est discrète. Elle ne correspond pas à son poids financier. Entre 1939 et 1945, le conseil d'administration de la CHADE passe de 42 à 50 membres<sup>240</sup>. Les administrateurs suisses, avant tout liés au Crédit suisse, passent quant à eux de quatre à six membres. Rudolf G. Bindschedler\* (membre des conseils d'administration du Crédit suisse de Zurich, de la Sofina à Bruxelles et de l'Elektrobank à Berlin) est toujours, depuis 1936, le vice-président. À ses côtés, administrateurs depuis 1936, se tiennent Edmond Barth\* (Elektrobank, Zurich), Albert Lombard\* (Banque Lombard Odier & Cie, Genève) et Joseph Straessle\* (Crédit suisse, Zurich). Les nouveaux entrants sont Henri Grandjean\* (1885-1966), directeur général du Crédit suisse et vice-président du conseil d'administration de la Banque hypothécaire suisse-argentine; Edmond Schulthess\* (1868-1944), conseiller fédéral de 1912 à 1935 et premier président de la Commission fédérale des banques de 1936 à 1943 (il ne fait qu'un bref passage dans le conseil d'administration de la CHADE, probablement de 1938 à 1942); et, enfin, Adolf Jöhr\* (1878-1953), président du conseil d'administration du Crédit suisse et membre des conseils d'administration de nombreuses sociétés financières pour l'électricité, dont celui de l'Elektrobank et celui de la Motor-Columbus, concurrente de la CHADE en Argentine.

À côté de Rudolf G. Bindschedler, se tiennent deux autres vice-présidents: Dannie Heinemann\* (ingénieur, homme d'affaires belgo-américain et directeur de la Sofina) et Juan Ventosa y Calvell (1879-1959)<sup>241</sup>. Cet ancien ministre de l'économie espagnol, militant de la très conservatrice Ligue régionaliste de Catalogne, est une personnalité de tout premier plan dans les milieux financiers économiques et politiques de son pays. Étroitement lié au général Franco et au roi d'Espagne, il est tenu en haute estime par les représentants du Crédit suisse<sup>242</sup>. Aucune décision ne peut être prise

240. Voir les annexes en ligne sur [www.antipodes.ch]: Composition du conseil d'administration de la CHADE, 1936-1945.

241. Rull Sabater Alberto, *Diccionario sucinto de Ministros de Hacienda (s. XIX-XX)*, Madrid: Instituto de Estudios Fiscales. Documento, 16, 1991, p. 168. En ligne: [http://www.xtec.cat/~jrovira6/bio/ventosa.htm], consulté en septembre 2012.

242. AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Lettre du Crédit suisse (Zurich) à R.Kohli, Conseiller de légation, 8 août 1944.

sans le consentement de ces trois hommes<sup>243</sup>. Le président de la CHADE est Francisco A. Cambo y Batlle (1876-1947)<sup>244</sup>. Avocat de formation, il fut ministre de l'économie en Espagne ainsi que le principal dirigeant de la Ligue régionaliste de Catalogne. Plus largement, les administrateurs de la CHADE sont les principaux représentants des banques les plus importantes d'Europe occidentale (Midland Bank et Barclay's Bank de Londres, Deutsche Bank de Berlin, Banque internationale du Luxembourg, Banque de Bruxelles, Mendelssohn & Co d'Amsterdam, Crédit suisse de Zurich, etc.).

Le conseil d'administration de la CHADE peut s'appuyer sur le directoire de la CADE de Buenos Aires pour mener ses activités. Celui-ci est composé de quatorze personnalités parmi les plus influentes de la vie économique d'Argentine<sup>245</sup>. Certaines d'entre elles sont, à Buenos Aires, en relation d'affaires avec des industriels et/ou des financiers suisses. Enrique Garcia Mérou, par exemple, fait partie, en 1943, de vingt-six conseils d'administration d'entreprises sises en Argentine, dont celui de la Compañía Suizo Argentina de Electricidad. On peut citer encore Carlos M. Mayer (membre de dix-neuf conseils d'administration), directeur de la filiale suisse Productos Quimicos Ciba; Alejandro E. Shaw (membre de quatorze conseils d'administration), qui a créé, avec la SBS, la Banque Shaw, Strupp & Cia. au printemps 1937; et César M. Vela, directeur de la Banque de la nation d'Argentine, qui a accueilli les titres fugitifs de la SBS entre 1939 et 1942.

La CHADE semble entretenir de très bonnes relations avec le gouvernement espagnol de Franco<sup>246</sup>. Elle a, en revanche, fortement

243. E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Notice de J-P. Jéquier, Attaché de légation du DPF, pour R. Kohli, Conseiller de légation, 20 janvier 1945.

244. Borja de Riquer i Permanyer, «Francesc Cambó: una biografía necesaria y compleja», *Cahiers de civilisation espagnole contemporaine*, n° 8, 2012, pp. 1-13. En ligne: [<http://ceec.revues.org/3769>], consulté en septembre 2012; Rull Sabater Alberto, *Diccionario sucinto de Ministros de Hacienda (s.XIX-XX)*, Madrid: Instituto de Estudios Fiscales, Documento, 16, 1991, p. 168; Ucelay-Da Cal Enric, «La dimensión desconocida: Cambó en Buenos Aires, entre Franco y Perón, 1941-1946», *Historia Social*, n° 48, 2004, pp. 87-109.

245. Voir les annexes en lignes sur [[www.antipodes.ch](http://www.antipodes.ch)]: Composition du directoire de la CADE, 1939-1945.

246. La CHADE obtient un régime fiscal très favorable en Espagne. Un décret datant du 11 juin 1939, issu de négociations entre la financière et le Gouvernement de Franco, modifie le régime fiscal applicable aux sociétés espagnoles dont toutes les affaires sont à l'étranger. Il permet à la société financière une économie annuelle approximative de 900 000 pesetas-or. Voir AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Notice de J-P. Jéquier, Attaché de légation du DPF, pour R. Kohli, Conseiller de légation, 20 janvier 1945; AGR, Bruxelles. Archives du Groupe Sofina. Dossier 703 – Memorandum Concernant la Chade, 11 juillet 1947, pp. 55 et 67.

limité ses liens avec les capitalistes de l'Allemagne nazie. Plusieurs employés proches de l'Axis ont été renvoyés à la suite des discussions que l'Ambassade des États-Unis à Buenos Aires a menées avec des représentants de la CADE<sup>247</sup>.

Tournons-nous à présent du côté de Baden. La composition du conseil d'administration de la Motor-Columbus reste relativement stable durant la période de guerre<sup>248</sup>. Celui-ci est composé de dix-huit citoyens suisses (dont neuf industriels liés à la BBC et neuf banquiers œuvrant pour Leu & Co, UBS, SBS, Crédit suisse et Sarasin & Cie), de trois Italiens (deux industriels vivants en Italie et un en Amérique du Sud) et d'un ingénieur italo-argentin. Suite au retrait de l'ingénieur Agostino Nizzola (BBC & Cie) de la présidence de la société, en 1941, Hans von Schulthess\* (1885-1951) est désigné pour le remplacer. Ingénieur de formation, cet homme est, à ce moment, président du conseil d'administration de la banque zurichoise Leu & Co. Il est également membre du conseil d'administration de la CIAE, ainsi que de ceux de nombreuses autres entreprises d'électricité européennes. Les vice-présidents sont Alberto Pirelli\* (1882-1971), un des plus puissants industriels fascistes italiens, et Hermann Gruebler (1866-1956), directeur général de l'UBS, président du comité Amérique du Sud de l'ASB et membre du Conseil d'administration de plusieurs sociétés d'électricité telles que la Foreign Light & Power Co et la Société d'électricité du Littoral de la Méditerranée. Au sein du conseil d'administration de la sous-société financière SAEG, on retrouve les principaux dirigeants de la Motor-Columbus.

Selon la même organisation que la CHADE, la société de Baden peut s'appuyer sur le répertoire local de la CIAE, composé de hautes personnalités du champ économique et politique d'Argentine<sup>249</sup>. Il apporte un appui considérable à la maison mère. La personnalité qui a su se rendre indispensable au fil des années, la véritable courroie de transmission entre les deux côtés de l'Atlantique, c'est l'ingénieur Juan Carosio\* (1876-1959). Walter E. Boveri le considère comme une perle rare: grâce à lui, « il n'y a pas de cas, ces dernières

247. Archive en ligne de la Central Intelligence Agency [<http://www.foia.cia.gov>], Mémoire de l'Ambassade des États-Unis en Argentine au Département d'État et du Trésor des États-Unis, 23 septembre 1943, p. 15.

248. Voir les annexes en lignes sur [[www.antipodes.ch](http://www.antipodes.ch)]: Composition du conseil d'administration de la Motor-Columbus, 1936 et 1944.

249. Voir les annexes en lignes sur [[www.antipodes.ch](http://www.antipodes.ch)]: Composition du conseil d'administration de la CIAE, Buenos Aires, 1938-1962.

années, où des intérêts outre-mer ont été pris en charge avec autant de succès»<sup>250</sup>, s'enthousiasme-t-il.

Les deux compagnies d'électricité ont mis en place des structures de décision relativement semblables, dont la caractéristique principale est de s'appuyer sur de hautes personnalités argentines dont l'influence sur la vie politique et économique du pays n'est plus à démontrer. Si ces personnalités ont les moyens d'influer sur l'aménagement de conditions favorables à l'activité des entreprises électriques dans leur pays, elles ne s'adonnent qu'à une simple gérance des entreprises. En d'autres termes, elles n'ont aucun pouvoir sur les décisions internes<sup>251</sup>. C'est là l'un des principaux arguments sur lequel s'appuieront certains dirigeants argentins pour en appeler à l'expropriation des entreprises en 1943-1944.

### ÉVOLUTION DES ACTIVITÉS ÉLECTRIQUES

Aussitôt que la guerre éclate, une première difficulté se pose aux dirigeants des deux sociétés financières européennes : protéger les titres sud-américains en leur possession. À Baden, entre avril 1939 et janvier 1940, on a vu que les dirigeants de la Motor-Columbus étaient très inquiets à l'idée d'une invasion de la Suisse par la Wehrmacht. Ils envisageaient donc de planquer les titres en haut d'une montagne. Pour les raisons déjà exposées, ils n'eurent pas à le faire, grâce à l'aide du gouvernement helvétique. Le siège de la Motor-Columbus, comme ses titres, reste donc solidement ancré dans la terre de cette petite commune durant la guerre.

La CHADE vit une situation autrement plus romanesque<sup>252</sup>. Revenons à la situation de novembre 1936. En raison de la guerre civile espagnole, les dirigeants de la CHADE décidaient de transformer le siège madrilène de la société en une coquille vide. D'une part, les biens meubles et immeubles ainsi que les concessions de la société étaient transférés en Argentine. D'autre part, ses créances et son portefeuille migraient vers une société financière hollandaise, filiale de la Sofina. Cette situation perdure jusqu'en décembre 1938, soit le temps nécessaire aux dirigeants de la CHADE de débusquer le régime fiscal européen le mieux à même

250. AMC, Baden. Cote : U.05.3.02.1. Procès-verbal du Conseil d'administration de la Motor-Columbus, 24 janvier 1944, p. 7.

251. *El Informe Rodríguez Condé, 1943* (1974), pp. 502-518 (voir en particulier les extraits éloquentes de l'interrogatoire d'Andrés Bausili à ce sujet, pp. 506-509). Concernant la CIAE, voir pp. 525-531.

252. « Bulletin du 19 novembre C.H.A.D.E », *Journal de Genève*, 20 novembre 1941.

d'héberger les avoirs de la société. C'est au Grand Duché du Luxembourg qu'ils trouvent le havre tant désiré, un havre modelé selon leurs propres esquisses. Le gouvernement luxembourgeois consent en effet à élaborer sa loi fiscale sur les sociétés holdings, connue sous le nom des arrêtés grand-ducaux du 17 décembre 1938, avec l'assistance de la CHADE et expressément pour elle<sup>253</sup>.

C'est ainsi que, le 20 décembre 1938, est fondée au Luxembourg une nouvelle société anonyme du nom de Société d'électricité (SODEC). Tout le capital-actions de la CHADE y est expédié. Lors de l'élaboration de la loi fiscale, la situation européenne troublée incite ses concepteurs à la prudence. Deux dangers les hantent : une attaque des républicains espagnols sur leurs avoirs et une invasion du Luxembourg par l'Allemagne nazie. En 1940, Dannie Heineman, confie ses craintes à son ami américain, George S. Messersmith :

La situation concernant la CHADE est au centre de nos préoccupations, car nous sommes très anxieux à l'idée de perdre notre influence. Comme vous le savez sans doute, la Chade était une compagnie allemande jusqu'à la fin de la Guerre Mondiale [la première], et les Allemands sont maintenant très impatients de la reprendre sous leur contrôle.<sup>254</sup>

Pour se prémunir contre de tels dangers, les concepteurs font inscrire dans la nouvelle loi fiscale une clause permettant la cession immédiate des avoirs de la SODEC à une nouvelle société. Celle-ci se nomme Sovalles. Elle est créée, par anticipation, au Panama, en avril 1940<sup>255</sup>. Le coup est bien joué. Le 5 mai 1940, cinq jours avant l'invasion du Grand Duché du Luxembourg par les armées allemandes, tous les avoirs de la SODEC peuvent être transférés

253. AGR, Bruxelles. Archives du Groupe Sofina. Dossier 703 – Memorandum Concernant la Chade, 11 juillet 1947, pp. 54 et 58 ; voir également : Delvaux et E. Reiffers, *Les sociétés « holding » au Grand-Duché de Luxembourg : étude théorique et pratique de la loi du 31 juillet 1929*, Paris : Librairie du Recueil Sirey/Luxembourg : V. Buck, 1948., pp. 196-199.

254. University of Delaware Library. Collection : MSS 109 – George S. Messersmith papers. Lettre de D. Heineman, Vice-président de la CHADE et directeur de la Sofina, à George S. Messersmith, Ambassadeur des États unis à Cuba, 19 août 1940. En ligne : [http://udspace.udel.edu/handle/19716/5973], consulté en juillet 2014.

255. AGR, Bruxelles. Archives du Groupe Sofina. Dossier 703 – Memorandum Concernant la Chade, 11 juillet 1947, pp. 59 et 61.



immédiatement à la Sovalles, de l'autre côté de l'Atlantique. La SODEC est alors dissoute de plein droit.

Marquons une pause pour résumer la situation compliquée qui prévaut durant la guerre: le siège social de la CHADE, bien qu'ayant été déserté par ses avoirs, reste à Madrid<sup>256</sup>. Ces derniers sont exilés au Panama, où ils reçoivent une protection hautement plus efficace qu'en Europe. La CHADE (la société financière) et la CADE (l'entreprise d'électricité sise à Buenos Aires) sont en réalité la même entreprise. La première exerce directement jusqu'en 1936, et indirectement à partir de 1938, la direction et l'administration de la seconde. La SODEC puis la Sovalles ne sont que des organismes transitoires de protection créés pour parer aux risques d'une conflagration mondiale. La Sovalles panaméenne fournit à la CHADE les fonds nécessaires pour payer ses services financiers en Espagne<sup>257</sup>. Entre 1940 et 1945, les sièges et les avoirs des deux sociétés financières se retrouvent donc à l'abri des risques du conflit et peuvent maintenir la haute main sur leurs affaires sud-américaines.

Mais la CHADE et la Motor-Columbus ne sont pas au bout de leur peine. Une fois les titres en sûreté, comment maintenir les activités industrielles des filiales CADE et CIAE alors que la guerre freine les importations de combustible et de biens industriels nécessaires à leur fonctionnement? Dannie Heinemann nous offre la réponse:

256. L'Espagne est un lieu privilégié pour maintenir le siège social de la CHADE de par sa neutralité, la stabilité de sa monnaie et de ses lois fiscales favorables aux holdings. Dans le préambule à sa loi fiscale du 11 juin 1939, notamment, le Gouvernement espagnol affirme qu'il convient d'accentuer le traitement de faveur accordé aux sociétés opérant à l'étranger sans activité productrice en Espagne, mais y ayant fixé leur siège social « sous la sauvegarde du pavillon espagnol universellement respecté comme une garantie constante d'hospitalité et de justice ». Cité in « L'Espagne et les capitaux étrangers », *Journal de Genève*, 26 août 1947.

257. À l'image de l'écartèlement de la société en plusieurs lieux, les capitaux qui circulent à l'intérieur du groupe CHADE subissent plusieurs transformations. Le *Journal de Genève* fait un bon résumé de la complexité qui en découle: « Les recettes sont encaissées en pesos papier, mais elles produisent pour la CADE des bénéfices comptabilisés en pesos or, qui, sous forme de dividendes répartis dans la même monnaie se transforment dans les livres de la Sovales Inc, à Panama, en franc or. À leur tour, les bénéfices de la Sovalles sont virés sur la CHADE à Madrid, où ils apparaissent dans les comptes en pesetas or, une monnaie qui, pratiquement, n'existe plus. Ils terminent alors leur course comme dividendes de la CHADE en... pesos papier, c'est-à-dire qu'ils retrouvent la forme monétaire qu'ils avaient au début du circuit ». Voir « Bulletin du 19 novembre C.H.A.D.E », *Journal de Genève*, 20 novembre 1941.

Nous avons dû recourir à des produits de substitution et brûler d'énormes quantités de combustibles nationaux; de la graine de lin, du charbon de bois et malheureusement aussi du maïs et du blé qui pourrissaient faute de possibilités d'exportation. Des moulins spéciaux envoyés des États-Unis permirent de broyer ces céréales pour les souffler dans les chaudières comme du pétrole ou du charbon pulvérisé. J'ai fait un séjour à Buenos-Ayres, en octobre et novembre 1942. À l'usine de Puerto Nuevo, les turbines avaient marché pendant 8000 heures par an durant quatorze ans. La nécessité d'obtenir des pièces de rechange pour les turbines était manifeste; Amitas à New York [une succursale indirecte de la Sofina qui s'adonne au contrôle technique de la CHADE durant la guerre] sut les procurer et les expédier par avion à Buenos-Ayres. Des ingénieurs spécialistes américains se rendirent sur place pour surveiller la remise en état. Nous sommes ainsi parvenus, au prix de grands efforts, à passer la guerre sans que les fournitures d'énergie électrique à Buenos-Ayres dussent être soumises à des restrictions notables.<sup>258</sup>

Grâce à ces mesures, la production d'électricité des deux entreprises, au lieu de décroître comme on aurait pu le parier, augmente. Elle croît de 57% pour la CADE et ses filiales (1141 millions de kilowattheures en 1939 à 1791 millions de kilowattheures en 1944) et de 29% pour la CIAE (347 millions de kilowattheures en 1939 à 448 millions de kilowattheures en 1944)<sup>259</sup>. L'expansion industrielle de la région du Grand-Buenos Aires dope la consommation d'énergie. En 1939, cette zone concentre 40% des établissements industriels du pays, 60% des ouvriers du secteur et 63% de la totalité de la production des biens industriels<sup>260</sup>. La CADE, avant tout, est indispensable à ce dynamisme. Si les deux entreprises fournissent, comme on l'a dit, 60% de la production totale d'électricité de l'Argentine, la CADE, à elle seule, satisfait à plus de 70% de la consommation industrielle totale du Grand Buenos Aires<sup>261</sup>. Les

258. AGR, Bruxelles. Fonds: Archives du Groupe Sofina, vol. 354. Allocution de D. Heineman lors de l'Assemblée d'Actionnaires tenue à Luxembourg le 18 novembre 1947: *Rétablissement de la Société d'Électricité (SODEC)*, p. 19.

259. Voir Annexe. Électricité. Tableau 1: Évolution de la production d'électricité en kWh des filiales de la CIAE et de la CADE, 1936-1978.

260. Juan Sabato, *Planificación nacional de la energía: conferencia pronunciada en el Instituto popular de conferencias*, el 6 de agosto de 1943, Buenos Aires, 1944, p. 11.

261. AGR, Bruxelles. Fonds: Archives du Groupe Sofina, vol. 731. Asamblea General de la Compañía Argentina de Electricidad, Acta n° 620, 25 avril 1946.

industries, en particulier textiles, manufacturières, alimentaires (incluant les frigorifiques), chimiques et céramiques, tournent à plein régime. Cet extraordinaire développement de la production d'énergie est donc bel et bien possible, en dépit du manque de combustible fossile.

La soumission traditionnelle de l'Argentine aux intérêts anglais, notamment dans le secteur du charbon, a repoussé de plusieurs décennies l'exploration et l'exploitation d'autres sources alternatives d'énergie<sup>262</sup>. Et, durant la guerre, les effets néfastes d'une telle politique sont patents. Les possibilités d'importation de charbon britannique et nord-américain, ainsi que de pétrole d'Amérique centrale, se réduisent énormément. Dans de telles conditions, comment maintenir la CADE et la CIAE en vie? Elles se tournent alors vers le combustible végétal de substitution (maïs, lin, blé, charbon végétal, etc.), dont le rendement énergétique est pourtant si faible. Entre 1940 et 1944, près de 54 % de l'énergie générée par les usines de la CADE, par exemple, sont formés de vapeur produite par 3,2 millions de tonnes de céréales<sup>263</sup>. Par comparaison, ces 3,2 millions de tonnes correspondent, grosso modo, à la totalité du blé et du maïs argentins importés, entre 1939 et 1945, en Espagne, un pays en prise à la famine<sup>264</sup>. En janvier 1945, la part du combustible végétal dans l'énergie totale générée par la CADE monte à 75 %. La CIAE suit la même voie. L'entreprise investit un million de pesos dans la construction d'installation, pour la combustion de céréales et, en 1944-1945, 60 % du courant est produit grâce à du combustible végétal de substitution<sup>265</sup>.

En pleine guerre, donc, non seulement la production d'électricité augmente, mais aussi de nouveaux travaux sont effectués. La CHADE, par exemple, entreprend d'agrandir l'usine de Puerto Nuevo et de nouvelles installations sont mises en service dans le Dock Sud de Buenos Aires<sup>266</sup>. Jusqu'en 1943, l'importation de

262. Schwarzer (1971), p. 14.

263. AGR, Bruxelles. Fonds: Archives du Groupe Sofina, vol. 731. Asamblea General de la Compañía Argentina de Electricidad, Acta n° 598, 14 avril 1945, pp. 30-38.

264. Le 5 septembre 1942, l'Espagne et l'Argentine signent un accord commercial par lequel l'Argentine s'engage, notamment, à livrer à l'Espagne pour près de 666 000 tonnes de blé et de maïs par année, chiffre approximatif nécessaire pour éviter la famine. Durant les années 1942 à 1944, ces livraisons sont, en moyennes de 450 000 tonnes. Voir Raanan Rein, *Entre el abismo y la salvación: El pacto Franco-Perón*, Buenos Aires: Ediciones Lumiere SA, 2003, pp. 72-79.

265. Barbero *et al.* (2009), p. 25.

266. Sur ce qui suit voir AGR, Bruxelles. Fonds: Archives du Groupe Sofina, vol. 731. Asamblea General de la Compañía Argentina de Electricidad, Acta n° 598, 14 avril 1945 ●●

machines, transformateurs, câbles et autres matériels nécessaires à ces réfections est circonscrite aux États-Unis. Mais avec la crise diplomatique sévère qui crispe Buenos Aires et Washington, il n'est plus possible d'acheminer ces fournitures. Non seulement il manque de cales sur les vapeurs effectuant le service avec les États-Unis, mais en plus il devient très difficile pour les industriels d'Argentine d'obtenir les licences auxquelles sont soumises les exportations américaines.

En 1943, le ministre de Suisse à Buenos Aires se réjouissait des tensions entre la Maison Rose et la Maison-Blanche, car, disait-il, elles libéraient au profit de la Suisse une partie du marché argentin. On en trouve ici une illustration saisissante. En effet, les pertes de matériel électrique en provenance des États-Unis sont, en grande partie, compensées par des achats à l'industrie suisse (notamment pour les compteurs et les tableaux électriques). Le matériel helvétique est embarqué de Lisbonne par des navires suisses et transportés jusqu'au port de Buenos Aires via Gênes ou la France et l'Espagne. Les statistiques des douanes sont parlantes : la part de la Suisse dans l'importation totale de matériel électrique en Argentine passe de 2,3% en 1938 à 6% en 1941 et à 22,8% en 1943<sup>267</sup>. Il y a ensuite un léger fléchissement à 16,5% en 1945, puis un retour à la norme d'avant-guerre dès 1946.

Grâce à l'augmentation de la production, les sociétés financières continuent donc à engranger des profits. Durant la guerre, la CHADE tire en effet chaque année des bénéfices de ses filiales argentines. Les bénéfices nets de la CADE représentent environ 40 millions de pesos annuellement (39 millions de francs suisses) entre 1939 et 1944<sup>268</sup>. Cette entreprise transfère des dividendes qui varient entre 5,5% et 7% durant la même période. Les actionnaires sont rémunérés en partie en espèces et en partie sous la forme de nouvelles actions.

La plus grande des compagnies du groupe Motor-Columbus, la CIAE, engrange aussi des profits. Les bénéfices nets de l'entreprise se montent à 8,5 millions de pesos en 1939 et à 9,6 millions

••• et Asamblea General de la Compañía Argentina de Electricidad, Acta n° 620, 25 avril 1946, p. 34.

267. Dirección general estadística de la nación Argentina, *Anuario del comercio exterior de la República Argentina*, Buenos Aires, 1938-1946. Numéros de la statistique des douanes pour le Matériel pour électricité : 1723-1759.

268. Voir *NZZ*, octobre 1943 et AGR (Bruxelles). Fonds : Groupe Sofina. Asamblea General de la Compañía Argentina de Electricidad, Acta n° 620, 25 avril 1946.

en 1944<sup>269</sup>. Les dividendes transférés sont de plus de 7%<sup>270</sup>. Les actionnaires suisses peuvent les récolter chaque année en avril et en octobre sur les places de Zurich, Bâle, Genève et Lugano. Dans un contexte de raréfaction des occasions de placements, les valeurs argentines d'électricité, dont les dividendes sont encore transférables lorsque le propriétaire est de nationalité suisse, sont vraiment très attractives, disent les chroniques des bourses<sup>271</sup>.

La quatrième difficulté, la plus préoccupante pour les dirigeants des deux sociétés financières, concerne les menaces de nationalisation qui planent sur la CADE et sur la CIAE à partir d'août 1943.

### LA COMMISSION CONDÉ : ENQUÊTE SUR LES CONCESSIONS DE 1936

Les activités les mieux rémunérées, spécialement les services publics, sont en main des entreprises étrangères; on évalue à 5800 millions de pesos les capitaux investis dans les chemins de fer, les ports, les tramways, l'électricité, le gaz, l'eau courante, la téléphonie et la radiotéléphonie. Les énormes dividendes qui ont été envoyés à l'étranger constituent une véritable saignée pour notre économie, non seulement parce que c'est de la richesse créée dans le pays qui en sort, mais aussi parce qu'ils représentent des sommes très supérieures à celles qui correspondent à un intérêt raisonnable du capital investi. [...]: Notre économie semi-coloniale a été soutenue et ralentie non seulement par les intérêts locaux agropastoraux, qui directement ou indirectement ont gouverné le pays, mais aussi par les pays intéressés à placer chez nous leurs produits manufacturés et leurs capitaux, en emprunts et concessions de services publics, sources permanentes de corruption morale et de profits usuraires.<sup>272</sup>

Ces mots, prononcés le 6 août 1943 à l'Institut populaire des conférences à Buenos Aires, sont ceux de Juan Sabato (1904-1988), ingénieur et professeur à l'Université nationale de la Plata et à l'École supérieure technique de l'armée. Son intervention

269. Voir Annexe. Électricité. Tableau 2: Développement de la CIAE, 1911-1978 (dividendes, capital, production d'énergie, abonnés, personnel, bénéfice).

270. *Ibid.*

271. Voir dans le *Journal de Genève*: «La semaine boursière», 15 juin 1941; «La vie économique et financière», 23 novembre 1941 et 7 février 1942; «Chronique des Bourses», 3 décembre 1943, 5 janvier 1944, 15 novembre 1944.

272. Sabato (1944), p. 8.

visé expressément les entreprises d'électricité à forte participation suisse active en Argentine. Il vient juste d'intégrer la Commission d'enquête des services publics d'électricité créée par le gouvernement de Pedro Pablo Ramirez, issu du coup d'État du 4 juin 1943. À ses côtés, deux autres ingénieurs forment la matière grise de la Commission : le colonel Matias Rodriguez Condé (nommé président) et le Dr Juan Pablo Oliver.

Dans leurs discours, les militaires mettent un point d'honneur à lutter contre la corruption rampante qui a marqué la période précédente, celle de la « décennie infâme ». En quête d'appui populaire, ils s'engagent à faire la lumière sur les conditions par lesquelles les concessions accordées à la CIAE et à la CADE ont été prolongées prématurément en 1936 pour une durée de quarante ans (voir au chapitre 1, la partie « Saga électrique, saison 1 »). À cette fin, et sous la houlette du Ministère de l'intérieur, est formée ce qui est communément appelé la Commission Condé, du nom de son président. Quels sont les résultats de cette enquête minutieuse ?

Un rapport de près de 650 pages, portant sur les activités des entreprises, leur fonctionnement et leur influence économique et politique en Argentine<sup>273</sup>, est publié en février 1945. Il documente les graves irrégularités et les délits commis lors de la procédure qui, en 1936, donnent lieu aux nouveaux contrats de concession. Sont mentionnés, en particulier, les actes de corruption des dirigeants des sociétés financières qui contrôlent les deux entreprises. Les conclusions de la Commission Condé consistent en une attaque frontale contre le duopole qui s'exerce sur le secteur électrique du Grand Buenos Aires. En bref, elles en appellent à la nationalisation de la CADE et de la CIAE. Étouffé dans les tiroirs clos de la Maison Rose en 1945, l'accablant rapport ne sera dépoussiéré qu'après la chute du gouvernement péroniste, en 1957. La grande question qui traverse l'historiographie sur le sujet cherche à comprendre pourquoi les militaires ont asphyxié le rapport Condé.

Deux grandes hypothèses, il faut le dire très rarement étayées par des sources primaires, sous-tendent les débats. La première, portée à l'origine par des acteurs ayant participé à la Commission Condé, met l'accent sur la complicité d'une frange

273. Comisión Investigadora de los Servicios Públicos de Electricidad de la Ciudad de Buenos Aires (1974).

du gouvernement, et particulièrement de Juan Domingo Perón, avec les trusts étrangers<sup>274</sup>. Elle explique donc la non-expropriation, par exemple, par le fait que la campagne électorale de Perón pour les présidentielles de 1946 aurait été, en partie, financée par la CADE. Mais les preuves manquent. La seconde hypothèse, plus récente et attachée à l'histoire d'entreprises, explique la non-expropriation par le mode d'organisation et de financement des deux entreprises. Par opposition aux compagnies d'électricité en mains américaines, effectivement expropriées, l'historienne Norma Lanciotti considère que l'implantation précoce (soit à un moment où l'Argentine ne bénéficie que d'une faible régulation ainsi que des connaissances techniques, administratives et financières ténues dans le domaine électrique), l'association étroite avec des hommes d'influence du champ économique et politique argentin et, enfin, la stratégie de l'*Unternehmensgeschäft* (c'est-à-dire l'association entre industriels et banquiers dans le financement des entreprises) sont autant de facteurs qui expliquent la position de force acquise par les entreprises en mains européennes, et qui leur permettent de défendre leurs intérêts favorablement<sup>275</sup>. Ce postulat est très éclairant, mais donne une explication générale de long terme. Il ne permet pas de comprendre les raisons conjoncturelles des années 1943-1944.

L'hypothèse défendue ici se rattache à l'économie politique. Elle postule que la non-expropriation s'explique avant tout par le manque de moyens financiers et techniques du gouvernement argentin qui, prévoyant de développer le secteur hydroélectrique dans l'après-guerre, a besoin des ressources des trusts européens. Cette hypothèse a été esquissée par deux auteurs argentins<sup>276</sup>. La consultation des Archives fédérales de Berne permet de la soutenir. Ces archives fournissent trois apports majeurs à l'historiographie : premièrement, elles mettent en lumière le rôle joué par les hommes d'affaires helvétiques et par le Département politique fédéral dans la défense de la CADE et de la CIAE. Bien que hautement significatif, ce rôle n'a encore jamais été traité. Deuxièmement, elles montrent que l'isolement diplomatique de

274. Voir, par exemple, Del Rio (1957) ; Scenna Miguel Ángel, « CHADE : el escándalo del siglo », *Todo es Historia*, n° 52, août 1971 ; La Escaleia Luis Rodrigo, « Origen y desarrollo del servicio público eléctrico en Buenos Aires (1880-1945) », *Historia de la ciudad*. Una revista de Buenos Aires, n° 50, mai 2009, p. 67.

275. Lanciotti (2008), pp. 503-528.

276. Araujo (2009) et Davis (1989).

l'Argentine durant l'année 1944 est hautement favorable aux interventions des légations de Suisse et d'Espagne pour la défense des intérêts électriques européens. Troisièmement, elles soulignent l'intérêt de Buenos Aires pour le marché des capitaux suisses et, plus largement, pour l'expertise technique des trusts européens. Mais attachons-nous d'abord au fil de l'enquête de l'équipe de Rodriguez Condé.

Au début d'août 1943, la légation de Suisse à Buenos Aires informe Berne des menaces qui planent sur les investissements placés dans le secteur de l'électricité en Argentine<sup>277</sup>. La Commission Condé vient de lancer ses enquêteurs à la recherche de preuves visant à établir les conditions exactes dans lesquelles les concessions accordées à la CIAE et à la CADE furent prolongées prématurément en 1936. Durant le mois d'août, plusieurs brigades de perquisition investissent les domiciles de certains ex-conseillers municipaux de l'Union civique radicale (UCR) qui avaient vendu leur vote en faveur de la prolongation des concessions en 1936<sup>278</sup>. Plusieurs d'entre eux sont interpellés et mis en détention. En outre, la Maison Radical (siège de l'UCR), mais aussi les bureaux des deux entreprises CIAE et CADE sont perquisitionnés. Leurs livres de comptabilité, leurs correspondances et leurs archives sont séquestrés. Plusieurs des hauts cadres des entreprises sont arrêtés et interrogés<sup>279</sup>. Les enquêteurs sont méticuleux. L'homme d'affaires suisse Jacques de Chambrier étant à la fois membre du directoire de la CIAE et délégué principal du CICR pour l'Amérique latine, l'institution philanthropique est aussi passée au crible durant dix jours<sup>280</sup>. Les recherches ne se limitent pas à la capitale fédérale.

Les enquêteurs courent les provinces. À Bahia Blanca, Corrientes et Pergamino, ils investissent les usines des cinq autres compagnies d'électricité du groupe Motor-Columbus<sup>281</sup>. Le 19 août, les hauts dirigeants des compagnies sont arrêtés et interrogés. Le président

277. AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Télégramme de la LSBA au DPF, 4 août 1943.

278. « Investigase Como se Prorrogaron Las Concesiones de Electricidad », *La Prensa*, août 1943.

279. AFB, E 2300 1000/716 vol. 99. Télégramme de la LSBA au DPF, 6 août 1943.

280. AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Télégramme de Jacques de Chambrier, représentant de la Motor-Columbus à Buenos Aires, au CICR de Genève, transmis par la LSBA au DPF, 14 août 1943.

281. AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Télégramme de la LSBA au DPF, 10 août 1943.



de la CIAE, Juan Carosio, puis celui de la CADE, René Brosens, sont sommés de donner le nom des personnalités politiques ou administratives argentines qui reçurent des gratifications en échange de leur soutien aux contrats de concession de 1936. Ils sont menacés, en cas de réponse insatisfaisante, de déportation vers les prisons des territoires du sud du pays. La véracité des actes de corruption imputés aux entreprises par la Commission effleure. Après cinq jours d'enfermement, en effet, Juan Carosio lâche quelques informations aux ingénieurs de la Commission Condé. Il avoue que la CIAE a utilisé les services de personnes « utiles » et que des montants « parfois importants » ont été confiés, pendant les élections, à des partis politiques par l'entremise des vice-présidents de la compagnie (Federico Devoto, Narciso M. Ocampo et Joaquín Samuel de Anchorena) afin d'obtenir la prolongation des concessions<sup>282</sup>.

Dès réception, le 4 août, du premier télégramme de la légation concernant les activités de la Commission Condé, Robert Kohli\*, chef de la SCIPE (DPF), informe immédiatement les principaux intéressés de la mauvaise nouvelle. Les administrateurs suisses de la CHADE, Henri Grandjean et Rudolf G. Bindshedler, ainsi que ceux de la Motor-Columbus et de la SAEG, Walter E. Boveri et Hans de Schulthess, s'empressent de rejoindre Robert Kohli dans ses bureaux du Palais fédéral. De là, commence une étroite collaboration entre les banques helvétiques – et leurs partenaires d'affaires belges, espagnols et argentins – et le DPF pour défendre les intérêts financiers placés de l'autre côté de l'Atlantique.

Ils ont en main un atout essentiel : la dépendance relative de l'Argentine vis-à-vis du marché financier suisse. Aussi, la menace de couper le robinet d'argent s'impose comme l'argument qui, répété avec force et constance, devra faire fléchir les militaires. Mais comment agir concrètement ? Les cercles financiers et politiques sont convaincus que les démarches diplomatiques doivent primer sur tout autre type d'action, qu'elles doivent se déployer de façon coordonnée pour la CIAE et la CADE et, enfin, qu'un rassemblement des forces de tous les groupes d'investisseurs est indispensable<sup>283</sup>. Ces derniers sont donc appelés à mobiliser leur

282. AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Télégramme de la LSBA au DPF, 24 août 1943.

283. E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Notice de J.-P. Jéquier, Attaché de légation du DPF, *Visite de M. Grandjean, Membre de la Direction générale du Crédit suisse à Zurich, à M. Kohli, le 11 août 1943*; Télégramme n° 256 de Maurice Bock, directeur de la Sofina

gouvernement respectif afin que les légations de Suisse, d'Espagne et de Belgique à Buenos Aires puissent y créer un front de défense commun. Pour communiquer rapidement avec les partenaires d'affaires, les télégraphes de l'administration fédérale sont mis, une fois de plus, à la libre disposition des cercles privés.

Les trois légations interviennent effectivement ensemble par des notes de protestation et des visites au ministre des Affaires étrangères. Les démarches sont vaines. Aucun frein n'est mis à l'enquête en cours. Parallèlement, en novembre, les partenaires d'affaires argentins interviennent auprès du président de la République et de son nouveau ministre de l'Intérieur, Luis César Perlinger. Ils tentent d'influer sur la composition des membres de la commission d'enquête<sup>284</sup>. C'est, sur ce front, aussi un échec.

Le changement de gouvernement du 11 mars 1944, qui place à la tête du pays le général Edelmiro J. Farrell, n'affaiblit pas la détermination de M. Rodriguez Condé et de ses enquêteurs. Mais au sein du nouveau cabinet, des fissures se dessinent. Deux fractions commencent à s'opposer sérieusement quant à l'attitude à adopter face aux deux compagnies d'électricité. D'un côté, le Ministère de l'intérieur – dont dépend la commission d'enquête et dirigé par le général Luis César Perlinger, un nationaliste de la droite dure – adopte une position sans appel vis-à-vis du capital étranger. Appuyé, notamment, par le Ministère de l'agriculture, ce groupe demande l'expropriation. D'un autre côté, le président fraîchement au pouvoir, Edelmiro J. Farrell, le ministre des Affaires étrangères, Orlando Peluffo, ainsi que l'influent vice-président et ministre de la Guerre, Juan Domingo Perón, veulent empêcher les expropriations. Selon le ministre de Suisse à Buenos Aires, cette divergence serait due à la rivalité entre Perón et Perlinger, tous deux aspirants à la présidence de la République<sup>285</sup>.

Les mêmes investigations sont menées sur les entreprises électriques anglo-saxonnes. Elles débouchent sur l'expropriation de

(Lisbonne), à Rudolf G. Bindschedler, président d'Elektrobank et du Crédit suisse de Zurich, transmis par la légation de Suisse à Lisbonne au DPF, 6 août 1943; Notice de R. Kohli, chef de la Scipe, 19 août 1943.

284. AGR, Bruxelles. Fonds: Archive du Groupe Sofina, vol. 731. Sesión del Directorio de la Compañía Argentina de Electricidad, Acta n° 571, 9 novembre 1943. Ils font pression, notamment, au travers d'une dette que la Corporación de Transportes de la Ciudad de Buenos Aires (créée par le gouvernement en 1936 afin de coordonner et monopoliser le transport de passagers dans la capitale) détient auprès de la CADE.

285. AFB, E.2001(D) 1000/1553 vol. 64. Télégrammes de la LSBA au DPF, 10 mai 1944 et 11 mai 1944.

plusieurs filiales électriques du consortium étasunien, American & Foreign Power<sup>286</sup>. Avec l'accaparement de 140 concessions, ce groupe domine le secteur électrique de nombreuses provinces du pays. Les expropriations commencent à Alta Gracia, Tucuman et Entre Rios. Elles se font sans compensation, et les recours déposés d'abord auprès des tribunaux provinciaux puis au niveau fédéral sont rejetés. Le processus d'expropriation des filiales américaines se terminera en 1948. Le Ministère de l'intérieur choisit le bon moment, soit la fin de juin, pour procéder à ce déploiement de forces. En effet, à la suite d'un discours du colonel Perón déclarant que l'Argentine était indifférente au fait de savoir si la victoire serait remportée par l'Axe ou les Alliés, les États-Unis ont rappelé leurs diplomates établis en Argentine<sup>287</sup>. Les Britanniques, bien qu'à reculons, font de même. Il n'y a donc plus d'ambassadeurs anglo-saxons à même de protester. Quoi qu'il en soit, l'expropriation des entreprises électriques en mains britanniques et américaines a bel et bien lieu. Il n'est plus possible de douter de la détermination du Ministère de l'intérieur.

Les événements allant de juin à septembre 1944 sont décisifs pour comprendre la décision de non-expropriation de la CADE et de la CIAE, par opposition au sort qui est fait aux entreprises en mains américaines et britanniques<sup>288</sup>. L'isolement diplomatique, mais aussi économique, dans lequel est plongé Buenos Aires est un facteur important, mais non suffisant. La guerre a fait perdre

286. Parallèlement à la Commission Condé, le gouvernement militaire a également mis en place une Commission d'enquête portant sur les compagnies d'électricité de l'intérieur des terres, essentiellement en mains de capitaux étasuniens. Cette investigation est menée sous la direction du colonel Alfredo Intzaugarat. L'American & Foreign Power est une sous-holding du consortium américain Electric Bond & Share Cie, un organisme qui dépend financièrement du groupe Morgan & General Electric. Pour les résultats de cette enquête voir Fondo Centro de Estudios Nacionales (CEN, Buenos Aires), subfondo: Presidencia Arturo Frondizi (Biblioteca Nacional de la República Argentina). Fondo: Política Económica, 02.11 – caja 56. Alfredo Intzaugarat *et al.*, *Comisión investigadora de las concesiones eléctricas*, Tercer Informe, Buenos Aires: imprenta de la cámara de diputados, 1945; Jorge del Rio, *Recuperación del servicio público de electricidad*, Conferencia pronunciada el 18 de junio de 1946, Buenos Aires, 1946, pp. 16-17. Pour la littérature secondaire, voir Lanciotti S. Norma, (2008), pp. 519-520. Sur le développement des compagnies d'électricités américaines et britanniques en Argentine, voir Lanciotti S. Norma, «Ciclos de vida en empresas de servicios públicos. Las compañías norteamericanas y británicas de electricidad en Argentina, 1887-1950», *Revista de Historia Económica / Journal of Iberian and Latin American Economic History*, 2008/3 (26), pp. 403-438.

287. AFB, E 2400 1000/717 – Buenos Aires vol. 64. Rapport de la LSBA sur sa gestion durant l'année 1944, p. 20.

288. AFB, E 2300 1000/716, vol. 99. Rapport politique de la LSBA au DPF, 27 juillet 1944.

à l'Argentine bon nombre de ses partenaires européens. La rupture des relations diplomatiques avec l'Axe prononcée le 26 janvier 1944 lui en fait perdre encore d'autres, dont la Belgique et, enfin, la crise diplomatique de l'été met Buenos Aires dans une position très délicate vis-à-vis des Alliés britanniques, étasuniens et de certains pays d'Amérique latine. La Suisse et l'Espagne, rares partenaires de l'Argentine, sont ménagées. Les autorités argentines prêtent donc une oreille plus attentive à leurs demandes. La destitution, le 6 juin 1944, du ministre de l'Intérieur Perlinger, à la tête de la faction hostile aux entreprises, est un deuxième facteur explicatif. Mais, sans les financiers et industriels puissants suisses et internationaux qui se tiennent derrière les compagnies, rien, sans doute, n'aurait pu les protéger de la Commission Condé.

Le gouvernement argentin est attaché au marché des capitaux helvétiques. Le 20 juillet 1944, le ministre Jenny s'entretient avec Juan Domingo Perón, qui lui assure que «les capitaux suisses n'ont rien à craindre du gouvernement actuel»<sup>289</sup>. Pourquoi dit-il cela? Perón prévoit, dans l'après-guerre, de grosses commandes de machines en Suisse. Le montant avancé est énorme: 200 millions de pesos (194 millions de francs)<sup>290</sup>. Ce chiffre correspond, grosso modo, à la totalité des marchandises suisses vendues à l'Argentine entre 1939 et 1944.

La presse suisse entre aussi dans la stratégie de défense des avoirs des investisseurs nationaux, suivant une suggestion faite par le ministre Jenny à fin juin 1944: «Efficacité intervention serait accrue si presse suisse entreprenait campagne à laquelle gouvernement argentin, conscient du moral de notre opinion publique, serait particulièrement sensible»<sup>291</sup>, télégraphie-t-il. Un mois plus tard, la *NZZ* n'hésite pas à lancer un avertissement:

Finalement, même un gouvernement disposant de pouvoirs dictatoriaux doit tenir compte du fait que le temps reviendra où il aura besoin de la collaboration de l'étranger en matière

289. E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Lettre de la SCIPÉ à H. Grandjean, membre de la Direction Générale du Crédit suisse et du Conseil d'administration de la CHADE, 24 juillet 1944.

290. E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Télégramme de S. Schweizer, Membre du Conseil d'administration de la SBS, (transmis depuis la LSBA) à Maurice Golay, président de la Direction générale de la SBS, (reçu au DPF), 4 août 1944 et 24 août 1944.

291. E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Télégramme de C.C Jenny, ministre de Suisse en Argentine, au DPF, 28 juin 1944.

technique et financière [...] Si l'État argentin devait s'en prendre de cette manière aux intérêts suisses, alors de ce côté-ci, toute confiance à l'égard de ce pays disparaîtrait [...] Jusqu'alors, l'Argentine avait toujours été placée en tête des États sud-américains en matière de droiture. La Suisse était un bon acheteur des produits argentins; depuis des années, des moyens financiers ont été avancés à ce pays. Avec les méthodes du nouveau gouvernement, l'Argentine se prive de cet avantage.<sup>292</sup>

Deux mois plus tard, le même argument est brandi par la *Schweizerische Handelszeitung*, journal du commerce et de l'industrie :

Ce serait en vain que l'on tenterait, dans une phase ultérieure, de mobiliser à nouveau le capital suisse pour des investissements en Argentine, après que les intérêts des investisseurs suisses ont été foulés aux pieds.<sup>293</sup>

L'intérêt du gouvernement argentin pour le marché suisse des capitaux n'est pas la seule raison qui pousse Perón à se montrer complaisant pour les investissements européens placés dans le secteur électrique. Pensant à l'après-guerre, et aux plans de développement industriel, il sait à quel point les ressources techniques européennes pourront être utiles. Ainsi, en début d'année 1944, alors que la Commission Condé mène ses enquêtes avec fermeté, Perón s'entretient officieusement avec les représentants de la CADE. Ces derniers lui offrent leur collaboration pour réaliser les projets hydroélectriques visant l'aménagement des chutes du Salto Grande, ainsi que pour le maintien de l'industrie charbonnière nationale, aspects basiques du développement industriel du pays<sup>294</sup>. Les représentants des trusts européens ne cachent nullement ces discussions officieuses, puisque l'information est lâchée dans le rapport annuel de la CADE pour l'année 1943 :

292. «Schweizerisch-Amerikanische Elektrizitäts-Gesellschaft Zürich», *NZZ*, 6 juillet 1944.

293. «Argentinien und die Schweiz: Die Frage der Expropriation ausländischer Beteiligungen», *Schweizerische Handelszeitung*, 31 août 1944.

294. E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Note au président de la République au début de mars dernier. Note transmise par le Crédit suisse (Zurich) à Robert Kohli, Conseiller de légation, 10 juin 1944.

Récemment, ce fut un honneur pour la CADE d'offrir au gouvernement supérieur de la nation – plus exactement au Ministère de la guerre du resplendissant gouvernement de la révolution – son ample collaboration dans l'élaboration d'études et la réalisation de projets relatifs à des améliorations hydroélectriques auxquelles un rôle si important est réservé pour le futur industriel du pays.<sup>295</sup>

Le colonel Perón salue les propositions de la CADE. Aux dirigeants de la société mère dépêchés sur place – Juan Ventosa Calvell, vice-président de la CHADE, Robert Wilmers, représentant de la Sofina, et René Brosens, directeur général de la CADE –, il offre des garanties contre les nationalisations<sup>296</sup>. Début août 1944, il informe le ministre Jenny qu'il a pris la décision d'interdire la publication du rapport de la commission d'enquête<sup>297</sup>.

Lorsque, le 12 février 1945, la commission d'investigation présente, officiellement, ses conclusions au président de la République, celui-ci sait pertinemment qu'elles ne seront pas publiées. Les deux projets de décrets de la Commission Condé visent l'expropriation immédiate de la CADE et de la CIAE<sup>298</sup>. Les accusations à leur encontre sont graves<sup>299</sup>.

La Commission documente minutieusement le fait que les contrats de concession de 1936, qui permettent aux entreprises de dégager des bénéfices confortables sans offrir de contrepartie ni à l'État ni aux consommateurs, furent rédigés par la Sofina, la CHADE et la CADE elles-mêmes. Plusieurs membres du conseil municipal de l'époque et plusieurs personnalités de la CADE sont accusés d'associations illicites, de subornation et de fraude à l'occasion de la conclusion des avenants de 1936 aux concessions d'électricité. La Commission dénonce encore l'exemption des

295. Cité in « El Salto Grande Del Rio Uruguay Debe Liberarse de la Sofina », *Tribuna*, 2 août 1946.

296. E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Télégramme de la LSBA au DPF, 9 août 1944.

297. E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Télégramme de la LSBA au DPF, 10 août 1944.

298. Pour les conclusions et les projets de décrets, voir Comisión Investigadora de los Servicios Públicos de Electricidad de la Ciudad de Buenos Aires (1974), pp. 641-663. Pour un bon résumé des principales conclusions de la Commission Condé et de celle de la Commission d'enquête visant le groupe ANSEC, voir Jorge del Rio (1946), pp. 9-14.

299. Voir le résumé qu'en fait l'homme de confiance des milieux financiers suisses en Argentine, Jacques de Chambrier: E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Résumé de rapport de M. de Chambrier, Buenos Aires, à la Société Motor-Columbus SA Baden et Résumé du Rapport de Monsieur de Chambrier, à Buenos Aires: « Investigation des Compagnies d'Électricité », 13 avril 1945.

droits de timbre dont a bénéficié la CHADE lorsque ses avoirs furent transférés de l'Espagne à l'Argentine en 1936. Enfin, elle motive l'illégalité du contrôle exercé par une société étrangère, en passant par l'intermédiaire de mandataires (ou hommes de paille), d'une société argentine de services publics. En bref, les contrats de 1936 sont considérés comme contraires aux intérêts légitimes du peuple et de l'État argentin, ainsi qu'aux principes légaux qui fondent ce dernier. Lisons un extrait pour bien prendre la mesure des accusations :

Dans sa soif de lucre et de pouvoir, le grand consortium financier international Sofina, par sa puissance reconnue et, par l'intermédiaire de la CHADE d'abord, et de la CADE ensuite, a perverti la conscience de professionnels renommés, à qui le peuple a accordé et/ou accorde un respect et un rang immérités; a prostitué à son profit une grande partie de la presse de cette capitale; a contribué à la corruption de certains partis politiques; a fraudé l'État impunément; a souillé les estrades de la justice, paralysant des procédures ou faisant prononcer des jugements injustes, au profit de son nom, de ses intérêts et de sa situation; a mis à son service le pouvoir de l'État et ses fonctionnaires; a attenté, enfin, au plein exercice de la souveraineté argentine. La CADE est donc un foyer d'exploitation publique, de corruption sociale, politique et administrative, qu'il est nécessaire d'extirper, à la racine et dans les délais les plus brefs, pour le bien du pays. [...]. La CIAE également a contribué à prostituer à son profit des partis politiques et le pouvoir de l'État, elle est de ce fait, non pas seulement un foyer d'exploitation publique, mais aussi de corruption politique et administrative.<sup>300</sup>

Suite à la présentation des résultats de la commission d'enquête, et dans l'attente que les tribunaux se saisissent de l'affaire, le colonel Rodriguez Condé fait imprimer le rapport d'investigation de 650 pages environ. Juan Domingo Perón étouffe l'affaire. Il ordonne la suspension de l'impression et la suppression des volumes déjà sortis de presse. Seuls quelques-uns sont sauvegardés.

300. Comisión Investigadora de los Servicios Públicos de Electricidad de la Ciudad de Buenos Aires (1974), pp. 647 et 658.

Les tribunaux ne feront rien. Le rapport Condé et ses projets de décrets sont archivés.

Quelque trente ans après la création des deux entreprises, les trusts électriques européens à forte participation helvétique sont parvenus, comme le souligne l'historien argentin Pedro Pirez, à accumuler un pouvoir leur permettant d'obtenir des conditions économiques optimales pour mener leurs activités et pour déterminer les normes qui régulent ce service public<sup>301</sup>. La précocité de leur implantation a permis le développement d'un monopole technologique qui induit une dépendance du gouvernement argentin vis-à-vis non seulement de leurs capitaux, mais aussi de leur savoir-faire pour l'élaboration de futurs projets hydroélectriques. Le 18 décembre 1945, le nouveau ministre de Suisse en Argentine, Edouard Feer, annonce que ce chapitre est désormais clos :

La menace de mesures arbitraires de la part du gouvernement semble être définitivement écartée. La situation des deux compagnies, à mon avis, ne s'aggraverait même pas, au cas où un gouvernement de tendance nationaliste sortirait vainqueur des élections du 24 février prochain, car le colonel Perón a donné en d'autres circonstances l'ordre à ses collaborateurs d'éviter toute mesure qui serait de nature à indisposer la Suisse.<sup>302</sup>

## CONCLUSION

La Seconde Guerre mondiale est une phase charnière pour les deux pays. Elle donne à la Suisse, un « petit-grand pays européen » – disent les diplomates argentins –, les conditions de possibilité de son essor ultérieur comme grande puissance financière. Elle défait les liens de dépendance de l'Argentine vis-à-vis de la Grande-Bretagne. S'il est vrai que les États-Unis prennent le relais, il n'en reste pas moins que la guerre favorise économiquement ce pays d'Amérique latine et donc sa capacité, pour un temps, à résister aux influences externes.

À l'arrière-scène des drames qui secouent la planète, les deux neutres se rapprochent et entament un tango feutré, un tango

301. Pirez Pedro, « Relaciones de poder y modelos de gestión: la energía eléctrica en la ciudad de Buenos Aires. 1900-1960 », *Desarrollo Económico y Social*, vol. 40, n° 157, Avril-juin 2000, p. 105.

302. E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Lettre d'E. Feer, ministre de Suisse en Argentine, à la DAE (DPF), 18 décembre 1945.



d'affaires exempt de grandes tragédies qui, comme le dit l'écrivain Ernesto Sabato, définit l'âme suisse depuis que Guillaume Tell toucha la pomme de sa flèche au lieu de son fils. Dans une période d'insécurité et d'impérialisme, selon les mots du ministre Jenny, la Suisse, qui se présente sans velléités de puissance, obtient les faveurs du gouvernement argentin, qui cherche à se défaire des liens de dépendance économique. Ce dernier fait tout pour montrer aux États-Unis qu'il est possible d'obtenir de l'argent ailleurs que chez ce voisin «brutal». Et cet ailleurs, c'est ce pays neutre, portant le label du CICR, offrant ses bons offices et s'accordant sur le fait que les questions économiques doivent primer sur toute considération politique.

Ainsi, la bienveillance de Buenos Aires est de mise lorsqu'arrivent, en provenance de Suisse, des capitaux en fuite, de nouveaux investissements ou encore un crédit de 40 millions de francs proposés par les grandes banques. Le franc suisse, les dirigeants argentins y tiennent. Ils considèrent la Suisse comme un pays à part, un pays où s'est réfugiée l'ancienne liberté monétaire du marché international. La bienveillance vis-à-vis du neutre européen est toujours au rendez-vous lorsqu'il s'agit de remplacer les fournitures des Allemands ne pouvant plus livrer ou les produits du partenaire américain ne voulant plus vendre à un pays qui lui résiste. Même l'influent Perón, qui fait pourtant la hantise des capitalistes helvétiques, prévoit de se fournir en machines suisses pour soutenir le développement industriel de son pays.

Le résultat est là : l'Argentine s'impose comme un marché de substitution pour le commerce et la finance helvétiques en cette période troublée. Certains produits de l'industrie, en effet, y font leur niche. La part de la Suisse dans l'importation totale de machines et moteurs dans le pays de la Plata, pour ne reprendre que les données les plus éclairantes, passe de 3,9% en 1939 à 37,7% en 1945. Ces chiffres sont respectivement de 4% et 16% pour le matériel électrique et de 5,6% et 40% pour la soierie. Ces avancées ne sont pas seulement dues aux changements de partenaires de l'Argentine déterminés par le conflit. Elles sont aussi le fruit de mesures volontaires décidées à Berne : acheter des céréales afin de remplir les caisses de Buenos Aires en francs, signer un arrangement visant à racheter de l'or à l'Argentine dans le même but, utiliser le crédit de 40 millions octroyé par les milieux privés en faveur de l'exportation de marchandises et, enfin, créer une

flotte maritime propre et neutre pouvant se glisser entre blocus et contre-blocus.

Sur le plan financier, ce n'est pas tant l'ampleur des échanges qui interpelle, mais leur qualité, c'est-à-dire l'extraordinaire faculté des milieux privés à renforcer leur réseau d'affaires transatlantique. Que l'on pense à la réactivation du réseau bancaire helvético-argentin, établi depuis le début du siècle, qui permet de mettre dépôts et titres en sécurité à Buenos Aires, à l'implantation de nouveaux investissements ou encore aux voyages des banquiers du Crédit suisse et de la Société de banque suisse, les prises de contact vont bon train et favorisent l'entente. Celle-ci est patente dans les mesures prises par les deux pays pour contrer la surveillance de Big Brother en matière de transferts financiers au profit, sans doute, de ressortissants de l'Axe.

Dans le secteur électrique du Grand Buenos Aires, les difficultés de la guerre sont surmontées avec succès par les intéressés helvétiques et leurs homologues internationaux. La production et les profits augmentent. Des dividendes annuels de 5,5 % à 7 % sont encaissés par les actionnaires durant toute la durée du conflit, dividendes qui, selon l'ingénieur Juan Sabato, constituent une véritable saignée pour l'économie argentine, car c'est de la richesse créée dans le pays qui en sort, mais aussi parce qu'ils représentent des sommes très supérieures à celles qui correspondent à un intérêt raisonnable du capital investi. Mais le grand succès porte surtout sur le fait d'empêcher les nationalisations de la CIAE et la CADE. Ce n'était pourtant pas gagné d'avance tant les enquêteurs de la Commission Condé étaient déterminés à aller jusqu'au bout, qualifiant les entreprises de « foyer d'exploitation publique, de corruption sociale, politique et administrative, qu'il est nécessaire d'extirper à la racine et dans les délais les plus brefs, pour le bien du pays ». Les entreprises américaines et britanniques sont effectivement nationalisées. Ce succès est tout d'abord dû à la position de force acquise par ces entreprises en raison de leur implantation précoce en Argentine, à l'association étroite entre capitalistes étrangers et hommes d'influence de la capitale et enfin à leur expertise technique et leur poids financier. Mais il est dû aussi à l'appui de la Confédération dans la défense des intérêts helvétiques.

C'est là un autre élément charnière de la guerre dans la politique suisse, élément mis en évidence par l'historien Marc Perrenoud. Banquiers et diplomates se mettent à collaborer de

façon beaucoup plus étroite. Même s'il existe quelques tensions entre l'État et le privé, le soutien de la Confédération aux industriels et aux hommes d'affaires est sans faille : discussions communes et permanentes pour élaborer des stratégies d'expansion, mise à disposition des cercles privés des télégraphes et du service postal de l'administration, octroi de passeports diplomatiques aux hommes d'affaires et pression exercée par la légation à Buenos Aires sur le gouvernement argentin, notamment en matière électrique, alors que le DPF est pleinement conscient des affaires de corruption qui entache les activités des entreprises.

Il faut enfin relever l'atout que représente la colonie d'affaires de Buenos Aires dans le soutien à l'expansion économique suisse. Ses membres, notamment ceux désignés sous l'appellation de « nos hommes de confiance », promulguent de nombreux conseils à la légation. La Chambre de commerce et l'Institut de culture sont érigés sur leurs épaules. Dans ce réseau d'affaires, certains ont de hautes fonctions politiques et les mettent au service des intérêts helvétiques. Une petite synthèse, non exhaustive, vaut la peine d'être faite. D'origine zurichoise, Paul Kilcher devient le chef du bureau des devises d'Argentine dans les années 1930. Segundo R. Storni, d'origine tessinoise, embrasse la fonction de ministre des Relations extérieures. Max Alemann, appartenant à une famille d'origine bernoise bien connue, est directeur de la BCRA. Côté soutien argentin, on trouve Federico Pinedo, ministre des Finances et conseiller de la CHADE ; César M. Vela, directeur de la BNA, fait partie du comité directeur de la CADE ; et, enfin, Carlos Saavedra Lamas, personnalité politique parmi les plus influentes d'Argentine à cette époque, est aussi l'avocat-conseil de la Chambre de commerce de Suisse et membre fondateur de l'Institut culturel. Mais cette belle entente helvético-argentine créée durant la guerre va-t-elle survivre au péronisme ?



### 3. L'ÉPREUVE DU PÉRONISME, 1946-1955

Ce qui peut arriver de plus terrible à un pays, c'est l'asservissement du peuple au service des intérêts étrangers. C'est précisément cela qui est à la base de la réforme constitutionnelle. Il s'agit de préserver à tout jamais notre peuple contre la menace d'être soumis à l'esclavage pour servir des intérêts étrangers; de faire de notre pays un modèle de justice sociale pour assurer, dès maintenant, la félicité de son peuple. [...]. Le capital a pour principal objet le bien-être social. Il devra par conséquent être au service de l'économie, et ses diverses formes d'exploitation ne pourront affecter les objectifs d'utilité publique ou d'intérêt général du peuple argentin.<sup>1</sup>

**T**el est le discours prononcé par Juan Domingo Perón le 11 janvier 1949 lors de la réforme de la Constitution de l'Argentine. Trois ans plus tôt, le 24 janvier 1946, il était élu président, provoquant un séisme dans la vie politique du pays. Justice sociale, dénonciation de l'égoïsme des privilégiés et développement de l'industrie nationale sont les mots d'ordre du nouveau gouvernement. La doctrine justicialiste voit le jour avec, en son cœur, une volonté d'indépendance économique. Le système capitaliste livré à lui-même, disent les péronistes, génère de la richesse, mais aussi une redistribution inégalitaire, sources d'innombrables conflits, qui justifient l'intervention de l'État. Dans la guerre froide, les péronistes adoptent la troisième position entre les États-Unis et l'URSS.

Les discours et les actes du gouvernement argentin vont désormais à contre-courant des conceptions qui ont prévalu jusque-là, conceptions que les dirigeants suisses appréciaient beaucoup. Comment se positionnent-ils dès lors face à Buenos Aires? Comment conçoivent-ils l'influence d'Eva Perón en politique,

1. Perón Juan Domingo, « Exposé [et discours] sur la réforme de la Constitution fait devant les membres péronistes de l'Assemblée constituante à la réunion préliminaire, convoquée par le parti. » Buenos Aires, 11 janvier 1949, Berne, 1949, pp. 9 et 27.

vingt-cinq ans avant l'introduction du suffrage féminin en Suisse? Et quelles concessions sont-ils prêts à faire pour préserver le débouché argentin?

Jusqu'en 1948, le commerce, soit l'échange de céréales contre des biens industriels, est au centre des relations helvético-argentines. Dans le dernier mois de l'année 1946, Buenos Aires voit affluer vers la Maison Rose dix-neuf délégations étrangères en quête de céréales. Dans le monde dévasté et affamé de l'immédiat après-guerre, ces denrées, et plus particulièrement le blé, sont aussi rares que vitales. La demande mondiale dépasse largement l'offre disponible sur le marché international. Dans ce contexte, l'Argentine, aux côtés des États-Unis, du Canada et de l'Australie, s'impose comme l'un des quatre principaux exportateurs de céréales. Parmi les dix-neuf délégations étrangères se trouve une délégation suisse. Elle est la première à signer un accord de commerce, le 20 janvier 1947, un accord qui crée « un émoi qui peut presque être qualifié de sensation »<sup>2</sup> auprès des autres clients. Toutefois, rapidement, plusieurs conflits émergent entre les deux pays. Ils sont résolus au travers d'un avenant à cet accord en 1950. Le contexte économique argentin allant en se dégradant, les échanges helvético-argentins finissent de toute manière par s'essouffler. En 1955, lorsque survient un coup d'État contre le gouvernement Perón, ils sont au plus bas. Parallèlement, comment se portent la CADE et la CIAE? Plutôt bien, même si les velléités de nationalisation reviennent sur le devant de la scène. Celles-ci marquent la troisième saison de la saga électrique.

## LES RELATIONS POLITIQUES À GRANDS TRAITES

### LE NATIONALISME ÉCONOMIQUE HONNI DE BERNE

Les militaires du coup d'État de juin 1943 honorent leur promesse de rétablir la souveraineté populaire en Argentine. Ils fixent donc les futures élections présidentielles au 24 février 1946. Deux coalitions se présentent<sup>3</sup>. D'un côté, les partis de l'opposition, de droite

2. AFB, E2300 1000/716 vol. 99, Lettre de E. Feer, ministre de Suisse en Argentine, à la DAE (DPF), 24 janvier 1947.

3. Sur les acteurs en présence dans la campagne électorale et les résultats voir Rapoport Mario *et al.* (2006), pp. 299-314; Romero Luis Alberto, *A history of Argentina in the twentieth century*, Pennsylvania: The Pennsylvania State University Press, 2002, pp. 92-99; Potash Robert A., *The Army & Politics in Argentina, 1945-1962. Perón to Frondizi*, Stanford: Stanford University Press, 1980, pp. 15-46; Rouquié (1978), pp. 366-384. •••

comme de gauche, se rassemblent sous la bannière de l'Union démocratique, condensé de tous les partis politiques traditionnels: parti de l'union civique radicale, parti socialiste, parti communiste et parti démocrate progressiste. Le ciment qui tient cette coalition hétérogène se solidifie autour de la volonté commune de faire tomber les militaires. La stratégie de campagne consiste à associer le gouvernement Farrell-Perón au « nazifascisme ». Cette opposition est soutenue, d'une part, par les grandes associations patronales et économiques et, d'autre part, par les États-Unis qui souhaitent la chute d'un régime opposé à leur influence en Amérique latine. Une homme, Spruille Braden, secrétaire d'État adjoint aux Affaires américaines, s'immisce dans la campagne et fait beaucoup de bruit autour de la diffusion de son pamphlet intitulé le *Livre bleu*<sup>4</sup>, qui dénonce la collusion du régime avec les puissances de l'Axe.

Face à eux se tient le colonel Perón. Il s'appuie sur la Confédération générale du travail (CGT), la plus puissante centrale syndicale du pays. Ses autres soutiens se rencontrent chez les conservateurs de l'Argentine rurale, dans une fraction dissidente de l'UCR et chez une frange des militaires. L'immixtion du bruyant Spruille Braden est du pain bénit pour sa campagne. Il peut facilement faire passer ses adversaires pour des valets de l'impérialisme yankee. Voteriez-vous Braden ou Perón? demande-t-il. Il connaît par avance la réponse de sa base électorale, composée de celles et ceux qu'on appelle alors les *descamisados*, les sans-chemise, une population dédaignée depuis toujours par les cercles dirigeants traditionnels. Ce sont des migrants de l'intérieur venus grossir la périphérie industrielle de Buenos Aires durant la guerre. Ces nouveaux ouvriers urbains, pauvres et nombreux, font soudainement irruption dans la vie politique argentine. Perón leur promet la justice sociale, soit un salaire minimum et le treizième mois. Ces promesses font l'effet d'« une bombe à retardement dans le camp de ses adversaires »<sup>5</sup>.

••• Plus particulièrement sur l'immixtion des États-Unis dans la campagne, voir Rapoport Mario et Spiguel Claudio, *Relaciones tumultuosas. Estados Unidos y el primer Peronismo*, Buenos Aires: Emecé Editores, 2009, pp. 136-160.

4. Spruille Braden, *Blue Book on Argentina: Consultation among the American Republics with respect to the Argentine Situation*, Memorandum of the United States Government, Washington D.C., February 1946. En ligne: [<http://www.generalperon.com/blue%20book%20on%20argentina.pdf>], consulté en avril 2014.

5. Rouquié Alain (1978), p. 378.

Que pensent les dirigeants suisses de ces présidentielles? Durant la guerre, ils s'étaient accommodés des militaires. Ceux-ci avaient eu beau s'attaquer au capital étranger, ce ne fut, pour les intérêts suisses, rien de plus que des discours. Et c'est ce qui compte. S'ils n'aiment par Perón, ils le cachent bien. Leurs critiques restent confinées dans leurs correspondances internes, où les diplomates comparent volontiers le colonel à Mussolini. Pour les intérêts économiques, une victoire de l'un « des deux derniers régimes fascistes d'Occident à côté de celui de Franco »<sup>6</sup>, comme le dit le *Journal de Genève*, n'a que peu d'importance. À la rigueur, une telle victoire pourrait même comporter des avantages, puisque les tensions avec Washington sont favorables aux intérêts helvétiques. C'est là le point de vue de la légation de Suisse à Buenos Aires pendant la campagne :

Nous pouvons du point de vue suisse attendre avec sérénité le résultat des élections, aucune des deux solutions possibles ne pouvant affecter sérieusement nos intérêts dans ce pays. Si le retour de l'Argentine à la démocratie est plus en conformité avec nos aspirations et notre idéal, il convient par ailleurs de se rappeler que le colonel Perón s'est toujours montré particulièrement bien disposé à l'égard de la Suisse et que dans le domaine commercial nous n'aurions rien à gagner d'une réconciliation entre une Argentine démocratisée et les États-Unis.<sup>7</sup>

Le 24 février, Juan Domingo Perón l'emporte avec 55 % des voix. La Chambre des députés et le Sénat sont aussi dominés par les péronistes. Dressons, à grands traits, la façon dont vont évoluer les perceptions de Berne vis-à-vis de l'Argentine entre 1946 et 1955 en tenant compte de l'implication des États-Unis dans la vie de ce pays.

L'arrivée au pouvoir des péronistes représente un moment tout à fait exceptionnel de l'histoire de l'Argentine<sup>8</sup>. La politique de

6. « Le cas de l'Argentine », *Journal de Genève*, 4 mars 1946.

7. AFB, E 2300 1000/716 vol. 99. Rapport Politique de Kurt Forcart, Secrétaire de la LSBA, à M. Petitpierre, chef du DPF, 8 février 1946.

8. Sur les changements fort marqués qu'entraînent le péronisme en Argentine et sur les mesures les plus significatives évoquées ici, voir Rapoport (2010), pp. 142-165 ; Ferrer Aldo (con la colaboración de Marcelo Rougier), *La Economía argentina: desde sus orígenes hasta principios del Siglo XXI*, Buenos Aires: Fondo de cultura económica, 2008, pp. 288-297 ; Peralta Ramos Mónica, *La economía política argentina: poder y clases sociales (1930-2006)*, Buenos Aires: Fondo de Cultura Económica de Argentina, 2007, pp. 95-108 ; ●●



nationalisme économique, industrialiste et social mise en œuvre dès 1946 est un tournant. La redistribution des revenus en faveur des travailleurs du secteur de l'industrie constitue le changement le plus radical. Il pourrait faire croire à quelques avancées communistes. Or, ce n'est absolument pas le cas. Berne n'en doute pas. Ce changement, fondé sur une alliance entre les plus importantes centrales syndicales et le patronat national, est au contraire un rempart contre le communisme. Pour mieux comprendre, donnons voix à José G. Espejo, secrétaire général de la CGT :

La doctrine sociale péroniste exclut la lutte entre le Capital et le Travail et impose, pour la mettre en valeur, l'harmonie de la collaboration entre patrons et ouvriers. L'origine de la conception péroniste se retrouve dans la sociologie très humaine de l'encyclique « Rerum Novarum », qui, en définissant la théorie nouvelle de la collaboration, revendique pour la classe ouvrière les droits naturels que le libéralisme lui discutait. C'est ainsi que le général Perón en parlant de la collaboration dit qu'à l'aube de notre siècle elle a remplacé la vieille pensée marxiste de la lutte des classes.<sup>9</sup>

Quoi qu'il en soit, trois mesures inquiètent beaucoup plus les représentants helvétiques<sup>10</sup>. La nationalisation de la Banque centrale argentine et des dépôts réalisés dans les banques privées pour commencer. Le gouvernement cherche à placer toutes les sources de création monétaire du système financier sous le contrôle de l'État. Ensuite, autre mesure inquiétante, il crée l'Institut argentin de promotion des échanges (IAPI). Celui-ci monopolise les transactions commerciales avec l'étranger et transfère les revenus de l'exportation agricole au secteur industriel. Enfin, la mise en place du plan quinquennal, qui définit les grandes orientations de la politique économique pour la période 1947-1951, comprend une série de mesures de rupture : favoriser l'industrialisation ; rembourser la dette extérieure publique et privée ; nationaliser

••• Galasso Norberto, *La larga lucha de los Argentinos: y como la cuentan las diversas corrientes historiográficas*, Buenos Aires: Ed. Del Pensamiento Nacional, 1995 ; Béarn George, *La décennie péroniste*, Paris: Gallimard (collection archives), 1975, pp. 131-146 ; Numéro de la revue *Latin American Perspectives* consacrée au péronisme, « Argentina. Peronism and crisis », vol. 1, n° 3, automne 1974.

9. Espejo José G., « Perón et l'humanisation du capital », *Informations Ouvrières Argentines*, n° 3, janvier 1950.

10. AFB, E 2400 1000/717 vol. 64. Jahresbericht der Schweizerischen Gesandtschaft in Buenos Aires, 1946, mai 1947.

les services publics ; élever le niveau de vie moyen de la population par une redistribution des revenus et une politique sociale ambitieuse sur le plan de la santé, de l'éducation et du logement ; maintenir une politique nationaliste face aux organismes internationaux de l'après-guerre, en refusant par exemple de participer au FMI.

Avec ces différentes mesures, tous les éléments sont réunis pour que la belle entente helvético-argentine, développée depuis 1890, ne passe pas le cap péroniste. Mais pas tout de suite, car, entre 1945 et 1948, la situation économique de l'Argentine est tellement exceptionnelle qu'elle balaye ce qui pourrait faire dissension : le PIB croît de 16 % entre 1946 et 1948, la production augmente de presque 30 % et les réserves de devises (1,6 milliard de dollars en 1946) et de céréales du pays sont impressionnantes<sup>11</sup>. C'est ainsi que, pour la première fois dans l'histoire de la politique extérieure suisse, une délégation gouvernementale foule le sol de l'Amérique latine, celui de Buenos Aires, pour signer un important accord de commerce, sur lequel on reviendra. Mais, aussitôt que la situation économique se dégrade, les dissensions reviennent vite au galop. Dès 1949, elles ont raison des échanges commerciaux et financiers entre les deux pays, échanges qui s'éteignent peu à peu pour se réduire à presque rien entre 1951 et 1955.

L'obstacle majeur à la réalisation des desiderata suisses dans ses négociations avec l'Argentine est Miguel Miranda, président de la Banque centrale et directeur de l'IAPI. Il est dur en ce qui concerne les transferts financiers et, « tant que Miranda sera en poste, il faudra s'attendre à ce qu'il nous crée des difficultés »<sup>12</sup>, lance le ministre Edouard Feer à l'automne 1948. Mais que peut une petite puissance politique contre le « dictateur de l'économie »<sup>13</sup> ? Elle n'a les moyens d'influer ni sur la composition du gouvernement argentin ni sur le choix de ses orientations politiques. Seuls les États-Unis en sont capables, comme le dit Conrad Hentsch, de la banque genevoise Hentsch & Cie, lors d'une séance du Comité Amérique du Sud de l'ASB, le 5 juillet 1948 :

11. Rapoport (2010), p. 142 ; Ferrer (2008), pp. 290-291.

12. AFB, E 2300 1000/716 vol. 99. Rapport politique d'E. Feer, Ministre de Suisse en Argentine, à M. Petitpierre, chef du DPF, 28 septembre 1948.

13. Surnom que lui donne plusieurs acteurs suisses. Voir *NZZ*, 5 octobre 1948 et Malabard Jean, « Perspectives économiques de l'Amérique latine », *Revue économique et sociale*, Lausanne, 9<sup>e</sup> année, avril 1951, p. 78.

Tout en restant un pays très riche de par les possibilités qu'elle offre actuellement, [l'Argentine] va à la faillite vu la politique poursuivie en matière économique et financière par le gouvernement Perón et son ministre M. Miranda. À son avis, cette situation déplorable dépasse les problèmes en discussion entre les deux pays et il estime qu'il faut garder le contact avec les États-Unis qui, seuls, sont assez forts pour provoquer tôt ou tard un revirement de la politique en Argentine.<sup>14</sup>

Dès 1947, Washington adopte une attitude plus conciliante vis-à-vis de l'Argentine par rapport à ce qui avait prévalu durant le conflit mondial. La guerre froide les invite à la prudence. Ils opèrent des pressions ciblées, mais non coercitives, afin de pousser Buenos Aires à délaissier la troisième position, à limiter le rôle de l'IAPI et à améliorer les conditions économiques pour les milieux d'affaires américains<sup>15</sup>. Grâce à l'arme du crédit, les États-Unis parviennent à des résultats salués par les diplomates suisses. Ils parviennent tout d'abord à évincer les dirigeants argentins de l'aile la plus radicale du gouvernement, dont Miguel Miranda, le 19 janvier 1949. «Miranda, comme Guillaume Tell, a fait l'expérience qu'à force de tirer sur la corde, l'arc se brise»<sup>16</sup>, s'enthousiasme Edouard Feer dès le lendemain. Ils réussissent aussi, dès 1949, à limiter le pouvoir d'intervention de l'IAPI dans le contrôle du commerce extérieur et à diminuer les pressions qui s'exerçaient sur les milieux d'affaires<sup>17</sup>. Ces réussites sont le résultat de la promesse d'un crédit de l'Eximbank, la banque d'import-export, à un moment où l'Argentine commence à cruellement manquer de devises. Celui-ci se monte à 125 millions de dollars (soit 540 millions de francs suisses), avec un taux d'intérêt à 3,5%. Il est effectivement octroyé en mai 1950<sup>18</sup>. Les cercles économiques suisses intéressés au marché argentin profitent donc de l'influence considérable de Big Brother.

14. AASB, Classeur 153-154. Procès-verbal de la 26<sup>e</sup> séance du Comité Amérique du sud de l'ASB, 5 juillet 1948.

15. Mac Donald Callum, «The US, the Cold War and Perón, 1946-1950», in Abel Christopher and Lewis Colin M., *Latin America, Economic Imperialism and the State*, Londres: Athlone Press, 1985, pp. 405-414.

16. AFB, E 2001 (E) 1970/217 vol. 75. Lettre confidentielle d'E. Feer, Ministre de Suisse en Argentine, à Jean Hotz, directeur de la DC, 20 janvier 1949.

17. University of Delaware Library. Collection: MSS 109 – George S. Messersmith papers (mss0109\_dh0606-00.pdf). Lettre personnelle et strictement confidentielle de George Messersmith, directeur de la Mexican Light and Power Company, à Dannie Heinemann, directeur de la Sofina, 12 juillet 1949.

18. Rapoport et Spiegel (2009), pp. 316-327.

À partir de 1949, les relations helvético-argentines se dégradent sérieusement en raison de conditions économiques structurelles, comme on le verra. En 1951, elles se réduisent comme peau de chagrin. Jusqu'à la fin 1955, la position des milieux dirigeants helvétiques à l'égard du péronisme se résume à attendre tout en espérant des changements grâce à des interventions de Washington contre la politique argentine de nationalisme économique.

Dans cette attente, et dans le sillage des États-Unis, l'attention de la politique extérieure suisse vis-à-vis de l'Amérique latine se déplace vers le Brésil. Dès 1954, les pressions de Washington sur Buenos Aires portent leurs fruits : les péronistes ouvrent leurs portes aux compagnies et aux investisseurs américains, même dans le sacro-saint secteur du pétrole. En septembre 1955, un coup d'État renverse le gouvernement de Perón. C'en est fini de « douze ans d'esclavage »<sup>19</sup>, écrit le ministre de Suisse à Buenos Aires, Mario Fumasoli.

La guerre froide ne se laisse pas sentir dans les rapports politiques de la Suisse avec l'Argentine durant cette période. Les péronistes affaiblissent le risque communiste et c'est ce qui compte aux yeux des dirigeants helvétiques. Quant à leur troisième position, elle est considérée comme de la poudre jetée aux yeux des États-Unis afin de démontrer une certaine résistance<sup>20</sup>. Nous disions que la perception des dirigeants suisses à l'égard de Perón et de son gouvernement ne se laisse saisir que dans les correspondances internes. Les rapports politiques de Mario Fumasoli sont une source très éclairante à cet égard.

#### **VISION MÉPRISANTE DES PÉRONISTES, DES FEMMES ET DES DESCAMISADOS**

Comme déjà constaté durant la guerre, les ministres en place à Buenos Aires jouent un rôle central sur un marché situé outre-Atlantique. S'ils représentent l'État, leur tâche consiste avant tout à œuvrer à l'expansion économique de leur pays d'origine.

19. AFB, E 2300 1000/716 vol. 100. Rapport politique de M. Fumasoli, Ministre de Suisse en Argentine, à M. Petitpierre, chef du DPF, 28 septembre 1955.

20. Sur les commentaires des Ministres de Suisse en Argentine concernant la troisième position des péronistes et le risque communiste inexistant en Argentine, voir AFB, E 2300 1000/716 vol. 99. Rapport politique d'E. Feer au DPF, 27 janvier 1947 ; AFB, E 2001(E) 1967/113 vol. 6. Lettre confidentielle de M. Fumasoli à Alfred Zehnder, directeur de la DAE (DPF), 27 mars 1951 ; Rapport politique de M. Fumasoli au DPF, 16 janvier 1952 (DoDiS-9036), et celui du 21 avril 1953.

Ils doivent, comme le suggère l'Office suisse d'expansion commerciale, « revêtir la toge de la puissance étatique pour avoir accès à tous les pays importateurs »<sup>21</sup>. On a déjà parlé du ministre Edouard Feer. Il dirige la légation de Buenos Aires depuis mars 1945. Considéré comme le meilleur économiste du corps diplomatique suisse, il est muté au Brésil en mai 1950, soit au moment où ce pays dépasse l'Argentine dans le commerce extérieur suisse. Il est remplacé par Mario Fumasoli (1901-1989)\*. Celui-ci, né au Tessin, a effectué ses études supérieures à Fribourg et en Allemagne, où il a obtenu le titre de docteur en droit. Dès 1925, il embrasse la carrière diplomatique. La Confédération l'envoie à Istanbul, à Rome, à Madrid et au Mexique, avant de l'appeler à Buenos Aires en 1950. Il y reste jusqu'en 1959. Lorsque ses supérieurs lui annoncent sa mutation en Argentine, Mario Fumasoli rechigne quelque peu. Dans ce pays, dit-il, les ministres de Suisse n'atteignent même pas la position que peut y avoir celle d'un directeur de l'agence des entreprises Nestlé ou Ciba<sup>22</sup>. En dehors des questions commerciales et financières qui les occupent, les ministres envoient, chaque mois, leurs observations sur l'évolution de la vie politique de leur pays d'accueil. Ces rapports sont une des sources principales d'information pour l'administration fédérale. Ils l'aiguillent sur l'attitude à adopter vis-à-vis du gouvernement en place.

Penchons-nous sur les rapports politiques de Mario Fumasoli, sur le corpus de quelque 350 pages rédigées entre 1950 et 1955. Ils tranchent avec le verbe diplomatique habituel. Le diplomate y engage toute sa subjectivité, ce qui est assez rare dans ce type d'écrit. Sa sincérité et son absence de distance permettent de saisir, plus qu'ailleurs, tout le mépris pour le président Perón et sa femme, Eva, mais plus largement pour les dirigeants péronistes et les *descamisados*. Racisme, misogynie et haine de classe se dégagent de l'élégance de sa plume<sup>23</sup>. Est-ce une vision partagée par la classe dirigeante helvétique ? Tout le laisse penser. Le ministre

21. OSEC, « La reconstruction de notre organisation de vente à l'étranger », in *Le commerce extérieur suisse et l'économie mondiale*, Rapport présenté lors de la 17<sup>e</sup> assemblée générale de l'OSEC, septembre 1944, p. 74.

22. AFB, E 2500 1982/120 vol. 28. Lettre personnelle et confidentielle de M. Fumasoli, Ministre de Suisse au Mexique, à M. Petitpierre, chef du DPF, 15 septembre 1949.

23. Tout ce qui a trait à la politique interne et extérieure du Gouvernement (doctrine justicialiste, troisième position, communisme, plan quinquennal ou position des États-Unis dans la région, etc.) a été laissé de côté car cela nous entrainerait au cœur de questions politiques complexes de l'histoire argentine qui ne sont pas notre objet.

est très apprécié par ses supérieurs qui, jamais, ne le remettent à l'ordre. La presse helvétique, notamment le *Journal de Genève* et la *NZZ*, s'inspire de ses écrits, même si elle use d'une forme plus policée. Enfin, les propos de M. Fumasoli se confondent avec ceux d'autres membres de la bourgeoisie suisse et étrangère. Les extraits représentatifs qui suivent dépassent donc la seule perception du ministre.

Sous la plume du diplomate, le président Perón prend le visage d'un mégalomane. Sa volonté de sortir l'Argentine du modèle agro-exportateur pour entrer dans celui de l'industrialisation sonne comme un affront. Toutes les difficultés économiques du pays ne sont que le résultat de la psychologie de l'homme, interprétation qui forme, par ailleurs, une tendance lourde de l'historiographie argentine sur le péronisme<sup>24</sup>. L'extrait suivant, du 23 décembre 1952, est représentatif de ce qu'on peut lire dans les nombreux rapports politiques :

Il a la psychologie typique des dictateurs : il se croit un envoyé de Dieu, un messie, une nécessité pour son pays et même pour son continent, et il croit tout cela surtout parce que, même s'il ne se l'avoue pas, le pouvoir l'enivre. Il s'y accroche donc de toutes ses forces. [...] Il n'entend rien à l'économie ainsi que cela est prouvé par l'impulsion qu'il a donnée à une industrie mort-née contre l'agriculture qui est l'épine dorsale du pays ; [...] par la façon éhontée dont il a profité d'un moment de disette dans le monde, sans penser que le jour viendrait où on lui ferait expier son âpreté ; par la façon dont il a ruiné une situation monétaire des plus florissantes sur l'autel de son véritable culte pour l'inflation qu'il considère bêtement au moins sans danger. [...] toute sa soi-disant politique économique, avec comme principales bases le IAPI (monopole des ventes) et les permis à l'importation distribués principalement d'après des critères politiques n'est qu'une retentissante faillite de l'homme. Dans son déjà fameux plan quinquennal, il annonce après le monopole des exportations, aussi le monopole des importations essentielles, ce qui, surtout

24. Pour une discussion historiographique sur le sujet, voir Fodor Jorge, «La política de exportación agrícola de Perón, 1946-1948: dogmatismo o sentido común?», in Rock David, *Argentina en el siglo veinte: Economía y desarrollo político desde la élite conservadora a Perón-Perón*, Buenos Aires: Letra gamma, 2009, pp. 168-173.

à cause de l'incapacité congénitale de l'administration, ne peut que ruiner l'interchange [...]. Au lieu de chercher à résoudre les vrais problèmes du pays, dont la solution ne serait pas si difficile à trouver, Perón se perd dans des rêves de surhomme, il pense à la grande industrie, à la sidérurgie, aux autos, aux croiseurs même, à donner une législation sociale au monde, à être l'arbitre entre Washington et Moscou, à sonner le glas de Wall Street. C'est un ridicule « homunculus » qui prétend penser à l'échelle du monde et laisse entre-temps périr un médiocre pays de seize millions d'habitants qui serait florissant s'il se bornait à le laisser vivre, son économie étant des plus simples.<sup>25</sup>

Une dictature « *hermaphrodite* »<sup>26</sup>? C'est bien ainsi que Mario Fumasoli caractérise le gouvernement argentin en raison de l'influence d'Eva Perón aux côtés de son époux. Il voue à cette femme une véritable haine. N'a-t-elle pas, sans complexe, rompu un tabou? Les femmes n'obtiendront le droit de vote en Suisse qu'en 1971. L'ordre et la tradition font de la sphère politique un pré carré réservé aux hommes. Or, la jeune femme y a sauté de plain-pied, bruyamment, le micro à la main, refusant de se cantonner aux prérogatives philanthropiques. N'a-t-elle pas, malgré elle, rompu un second tabou? Comment une femme d'origine modeste, actrice de seconds rôles, voix d'émissions radiophoniques populaires peut-elle prétendre au rang de première dame? À l'image du diplomate suisse, toute la classe bourgeoise d'Argentine et de l'étranger peine à l'admettre<sup>27</sup>.

Pour George S. Messersmith, ambassadeur des États-Unis en Argentine en 1946-1947, elle est « le génie diabolique »<sup>28</sup> de Perón, une femme de grande et de mauvaise influence, dit-il en 1955: « L'influence de Mme Perón sur le gouvernement a peut-être été pour le pire, mais c'était une influence forte et décisive. »<sup>29</sup>

25. AFB, E 2300 1000/716 vol. 99. Rapport politique de M. Fumasoli, Ministre de Suisse en Argentine, à M. Petitpierre, chef du DPF, 23 décembre 1952 (DoDiS-9039).

26. AFB, E 2300 1000/716 vol. 99. Rapport politique de M. Fumasoli, Ministre de Suisse en Argentine, à M. Petitpierre, chef du DPF, 27 juin 1951.

27. Voir les exemples cités dans Ortiz Dujovne Alicia, *Eva Perón*, Paris: Grasset & Fasquelle, 1995, pp. 173-177.

28. Cité in Mac Donald (1985), pp. 408.

29. University of Delaware Library. Collection: MSS 109 – George S. Messersmith papers [mss0109\_2010-00.pdf]. Mémoire de George Messersmith, ex-ambassadeur des États-Unis en Argentine – Trip to the Argentine in 1950, 1955. p. 49. En outre, il voit en elle une manipulatrice qui instrumentalise tant le Ministre des Finances, Ramón Antonio Cereijo, ●●

Quant à Fumasoli, il qualifie l'influence d'Evita de « désastre »<sup>30</sup> après avoir cité les réformes sociales qu'elle a initiées : amélioration de la situation matérielle des soldats, des sous-officiers et des travailleurs en général ; œuvre d'aide sociale pour les plus pauvres ; mise en place de villages ouvriers, de colonies de vacances, d'hôpitaux, d'asiles et d'écoles qui portent presque tous son nom ; invention des magasins populaires où l'on peut acheter les articles d'alimentation à prix réduit si on a le carnet du parti ; réception par Eva Perón elle-même, de 6 heures du matin à 2 heures du matin, des pauvres (du parti) qui ont besoin d'aide. Si cette femme peut réaliser toutes ces tâches, affirme le diplomate, c'est parce qu'elle domine son mari, mais aussi parce qu'elle trouve un moteur dans son désir de vengeance à l'égard de la bourgeoisie :

Elle le [Perón] domine pour des raisons que j'appellerais sentimentales pour ne pas employer un adjectif plus cru. [...] Il s'agit d'une femme extraordinaire, dont la santé physique que l'on dit ébranlée, est soutenue par une ambition qui n'a pas de limites, par un désir de vengeance qui ne connaît pas de frontières, par un feu intérieur allumé tour à tour par les anges du paradis et par ceux de l'enfer.<sup>31</sup>

La puissance d'Evita et son esprit vengeur inquiètent certains membres de la colonie suisse d'Argentine. À un article très agressif contre cette femme, paru en mars 1949 en Suisse dans le *Schweizer Illustrierte Zeitung*<sup>32</sup>, article aux propos égaux à ceux de Mario Fumasoli, Pablo E. Walter, directeur d'une grosse firme d'exportation de blé, réagit au nom de la Fédération des associations suisses d'Argentine. La direction du journal n'a-t-elle pas conscience de l'esprit de vengeance aiguë de Madame Perón ? demande-t-il. Ne comprend-elle pas que la majorité des Suisses immigrés dépendent de façon directe ou indirecte des exportations suisses en Argentine et du droit d'hospitalité du gouvernement ? Ne voit-elle pas à quel point il serait facile pour l'épouse

\*\*\* que le directeur de la BCRA, Miguel Miranda. Voir, p. 29 du même Mémorandum. En ligne : [<http://udspace.udel.edu/handle/19716/5973>], consulté en juillet 2014.

30. AFB, E 2300 1000/716 vol. 99. Rapport politique de M. Fumasoli, Ministre de Suisse en Argentine, à M. Petitpierre, chef du DPÉ, 7 août 1951.

31. *Ibid.*

32. Townshend William, « Warum schwankt der goldene Thron Eva Perons », *Schweizer Illustrierte Zeitung*, 9 mars 1949.



du président de prendre des mesures de rétorsion contre eux pour assouvir sa haine?<sup>33</sup> Mais, au-delà de la première dame, c'est plus généralement l'entrée des femmes dans la sphère du politique qui heurte toutes les sensibilités.

Evita, vingt ans avant la Suisse, octroie des droits politiques aux femmes. Celles-ci peuvent, dès 1951, accéder à toutes les charges politiques. Et pour la première fois, elles exercent des fonctions législatives au Sénat et à la Chambre des députés. Lors de l'inauguration du Congrès en mai 1952, le diplomate suisse se rit de ces nouvelles représentantes :

Les six «dames» qui en font partie se proposent de faire trembler les nobles murs de la chambre haute par de vives interventions en faveur des droits politiques et autres de la femme, selon les ordres qu'elles recevront de Mme Perón. [...] L'inauguration du nouveau Congrès a donc eu lieu jeudi matin à 8h. Mme Perón arriva dans la salle [...] Avant de se laisser choir dans son fauteuil, elle jeta lentement des baisers vers les trois secteurs de la grande salle, en s'inclinant profondément avec la grâce d'une danseuse. Les nombreuses femmes qui garnissaient cette espèce de cirque qu'est désormais devenu le Congrès argentin, ont dû frémir de jalousie en admirant les bijoux et l'hermine qui couvraient la maigreur de cette femme que l'on persiste à croire mourante, mais qui fait encore preuve d'une activité débordante et d'une incontinence de langage qui ne désarme pas. [...] Et néanmoins elle est certainement très gravement atteinte et il n'est pas impossible qu'elle songe à se rendre aux États-Unis (on parle aussi beaucoup de la Suisse) pour se faire soigner.<sup>34</sup>

Trois mois plus tard, la première dame est emportée par un cancer de l'utérus. Elle n'a que 33 ans. Le diplomate salue son décès : «L'intervention d'Eva Perón dans les affaires politiques et économiques a été néfaste, [...] sa mort a réellement et fortement allégé l'atmosphère.»<sup>35</sup> En dehors du couple présidentiel, tout l'en-

33. Propos rapporté dans : AFB, E 2001 1967/113 vol. 33. Lettre d'E. Feer, Ministre de Suisse en Argentine, à la Division de l'Information et de la Presse (DPF), 11 avril 1949.

34. AFB, E 2300 1000/716 vol. 99. Rapport politique de M. Fumasoli, Ministre de Suisse en Argentine, à M. Petitpierre, chef du DPF, 3 mai 1952. (DoDiS-9037)

35. AFB, E 2300 1000/716 vol. 99. Rapport politique de M. Fumasoli, ministre de Suisse en Argentine, à Max Petitpierre, chef du DPF, 23 décembre 1952 (DoDiS - 9039).

tourage du colonel Perón passe sous la plume acérée du ministre, à l'exception toutefois des chefs des ministères militaires :

Il est hors de doute qu'aucun des ministres de Perón ne brille par son intelligence, ses capacités, son zèle pour la cause du pays, sa tenue morale. Comme ils dépendent tous des mouvements d'humeur d'Eva Perón, qui les fait et défait absolument comme on articule ou on désarticule un robot, ils sont à peu près tous des laquais et du laquais ils ont le caractère vil et flatteur, l'âpreté au gain et la soif de pourboires, mais, ce qui est pire, la lâcheté vis-à-vis du maître : aucun n'a une opinion, ou une volonté à lui. Je voudrais cependant exclure de ce groupe de courtisans, les chefs des ministères militaires, qui sont moins connus, vivent retirés et ne font pas la noce au cabaret comme leurs collègues des ministères civils.<sup>36</sup>

Mario Fumasoli évoque très souvent « la qualité très moyenne »<sup>37</sup> du peuple argentin, « une masse à l'esprit rouillé par la solitude écrasante des pampas »<sup>38</sup>. Il y voit une population passive et aliénée. En 1951, des tensions sociales secouent son pays d'accueil. Une révolte est-elle en vue ?

Connaissant la mollesse de l'Argentin, son esprit plat, son adoration du confort (on dit qu'une révolution en Argentine est perdue si elle dure plus de 48 heures, parce que l'Argentin ne peut pas renoncer à manquer le cinéma plus de deux jours de suite !) et son horreur du sang, même lorsqu'il est versé pour une bonne cause, je doute que des choses graves se passent.<sup>39</sup>

Si l'entrée des femmes dans la vie politique est un désastre, il est loin d'être le seul. La classe sociale inférieure des travailleurs, les *descamisados*, ne dispose pas non plus, selon lui, de la

36. AFB, E 2300 1000/716 vol. 99. Rapport politique de M. Fumasoli, ministre de Suisse en Argentine, à M. Petitpierre, chef du DPF, 22 février 1951.

37. AFB, E 2300 1000/716 vol. 100. Rapport politique de M. Fumasoli, ministre de Suisse en Argentine, à M. Petitpierre, chef du DPF, 16 septembre 1955 (DoDiS-11135).

38. AFB, E 2300 1000/716 vol. 99. Rapport politique de M. Fumasoli, ministre de Suisse en Argentine, à M. Petitpierre, chef du DPF, 25 août 1951.

39. AFB, E 2300 1000/716 vol. 99. Rapport politique de M. Fumasoli, ministre de Suisse en Argentine, à M. Petitpierre, chef du DPF, 27 juin 1951.

maturité politique suffisante pour se prononcer sur les affaires qui les concernent. Une vision élitiste de la démocratie se dessine :

Une masse prise de folie collective, ou en proie à l'ignorance (comme c'est le cas ici) ne peut pas, en dépit du nombre, être créatrice de démocratie. [...] On ne parle depuis longtemps dans toutes les réunions internationales et dans la presse mondiale que du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, de la loi sacrée de la majorité, etc. [...] Nous voyons maintenant non seulement en Argentine, mais peut être aussi en Afrique et en Orient, à quel point ces principes sont dangereux lorsque, proclamés sans leur base essentielle [la maturité politique du peuple], ils deviennent l'arme d'aventuriers politiques d'envergure.<sup>40</sup>

Sur ce point encore, nous ne sommes pas en présence des propos esseulés d'un seul homme. Du Pérou, d'Afrique du Sud ou d'Algérie, paternalisme, racisme et complexe de supériorité s'expriment tout autant dans les rapports diplomatiques de l'après-guerre<sup>41</sup>. C'est que les représentants de la Suisse à l'étranger partagent l'idéologie coloniale de leur continent et de leur temps. L'historien français Denis Rolland détaille leur habitus. Les diplomates du XIX<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, dit-il, de par leur formation et leur ancrage social limité aux cercles réservés des milieux dirigeants de leur société d'accueil, sont dominés par l'esprit de la hiérarchie des races, des cultures et des « civilisations »<sup>42</sup>. Les géographies universelles constituent un élément courant de leur documentation et de leurs références. La plupart des bibliothèques particulières ou des postes diplomatiques comportent ces volumes encyclopédiques. Or, jusque dans les années 1960, ces ouvrages renferment une connaissance encore très limitée de l'Amérique latine sur le plan culturel et social.

Cette connaissance fort limitée, de type évolutionniste, est partagée par des personnalités qui dominent le champ intellectuel

40. AFB, E 2300 1000/716 vol. 99. Rapport politique de M. Fumasoli, ministre de Suisse en Argentine, à M. Petitpierre, chef du DPF, 14 novembre 1951 (DoDiS-8689).

41. AFB, E 2001(E)1972/33 vol. C221. Lettre de Silvio Masnata, ministre de Suisse à Lima, à Hans Schaffner, chef de la DC du DFEP, 1<sup>er</sup> juillet 1955 (DoDis-12936); Perrenoud Marc, « Aperçu sur les Suisses de l'étranger et la décolonisation en Afrique », *Études et Sources*, vol. 28, 2002, pp. 328-329; Bott Sandra (2013), p. 81.

42. Rolland Denis, *L'Amérique latine et la France: Acteurs et réseaux d'une relation culturelle*, Rennes: Presse universitaire de Rennes, 2011, pp. 261-273.

suisse durant plusieurs décennies. Gonzague de Reynold écrit, en 1950, que l'Amérique équatoriale est « une de nos réserves »<sup>43</sup>. Il décrit comment, dans une estancia de la pampa argentine, un « Européen civilisé, raffiné même », en retrouvant « la sauvagerie et la primitivité, était ainsi contraint de parcourir en sens inverse, très rapidement, les étapes sociales qu'avaient déjà parcourues, très lentement, ses ancêtres. Il pouvait les parcourir jusqu'à redevenir lui-même un primitif. »<sup>44</sup> En 1964, Wilhelm Röpke, économiste de renommée en Suisse et cheville ouvrière de la Société du Mont-Pèlerin à Vevey, dénie aux Noirs d'Afrique du Sud toute capacité d'autodétermination. Il justifie ainsi l'exploitation des travailleurs qui extraient l'or, les diamants, le cuivre, le magnésium et l'argent des mines :

Il faut partir du fait indiscutable que les Blancs de l'Afrique du Sud n'ont pas un droit douteux sur le pays colonisé et rendu au plus haut point prospère par eux, mais qu'ils en sont les légitimes propriétaires et maîtres. [...] On doit se rendre compte que les Noirs de l'Afrique du Sud ne sont pas seulement des hommes d'une toute autre race, mais encore qu'ils appartiennent à un genre et à un degré de civilisation entièrement différents. N'est-ce pas un signe effarant d'aberration mentale de notre temps que l'on ne se pose même pas la question de savoir s'il est possible de former avec des groupes si complètement différents au point de vue ethnique et culturel une nation digne de ce nom, susceptible de s'organiser politiquement en une démocratie telle que les Occidentaux la conçoivent ?<sup>45</sup>

L'« impensé colonial », conceptualisé par Edward W. Saïd dans *Culture et impérialisme*<sup>46</sup>, imprègne les intellectuels suisses de l'époque, même les supposés représentants de l'humanisme. Saïd voit dans les grandes œuvres culturelles un lieu d'investissement

43. Reynold Gonzague de, *Impressions d'Amérique*, Lausanne: Marguerat, 1950, p. 41.

44. *Ibid.*, pp. 29-30.

45. Röpke Wilhelm, « L'Afrique du Sud: Essai de jugement objectif », *Schweizer Monatshefte*, Zurich, 44 (1964), cahier 2, p. 8. Sur les positions de W. Röpke face à l'apartheid, son racisme et son influence au sein des réseaux néolibéraux internationaux, voir Solchany Jean, *Wilhelm Röpke, l'autre Hayek: Aux origines du néolibéralisme*, Paris: Publications de la Sorbonne, 2015, pp. 390-404; Slobodian Quinn, « The world economy and the color line: Wilhelm Röpke, Apartheid, and the white Atlantic », *Bulletin of the German Historical Institute/Supplement*, 10(2014), pp. 61-62 et 82-86.

46. Saïd Edward W., *Culture et impérialisme*, Paris: Fayard, 2000.

intellectuel et esthétique dans la domination outre-mer<sup>47</sup>. Ne serait-ce pas le cas chez Max Frisch qui, dans *Homo faber* (1957), présente les Indiens d'Amérique du Sud sur le mode classique du « bon sauvage » ?<sup>48</sup> Ou chez Annemarie Schwarzenbach, qui ne cesse de dénoncer les crimes du nazisme, mais reste aveugle à ceux perpétrés au Congo en 1941-1942 ? Dans ce pays, elle ne fréquente que la classe coloniale blanche, dont elle fait l'éloge par opposition aux « indigènes », décrits comme des êtres quasi animaux<sup>49</sup>.

Mais revenons à l'Argentine et aux rapports du ministre suisse. Le coup d'État des militaires contre le gouvernement Perón a lieu en septembre 1955. Mario Fumasoli rapporte que l'armée aurait abattu, dans la nuit du 19 au 20 septembre, 380 membres de l'Alianza Libertadora formée de militants péronistes : « Leçon tragique, inhumaine, mais probablement nécessaire »<sup>50</sup>, dit-il. Dans les derniers rapports qu'il consacre à Juan Domingo Perón, soit à l'homme qui a marqué le plus profondément l'histoire politique d'Argentine jusqu'à aujourd'hui, il synthétise ce qu'il y eut de commun à l'investiture du président et à sa chute :

Il est parti comme il était venu, dans une atmosphère de bas-fonds : une femme aux mœurs plus que douteuses avait été l'instrument d'un groupe de travailleurs trompés par le petit colonel demi-indien et l'avait hissé de la forteresse au pouvoir. Une petite morveuse de basse extraction qu'il a séduite il y a deux ans, lorsqu'elle avait quatorze ans [...] a été la destinataire des derniers deux messages qu'il a signés sur terre argentine. [...]. Le peu qu'il a réalisé n'a eu comme moteur que son immense mégalomanie, son orgueil, son désir de vengeance (poussé en cela par Evita), son égolâtrie.<sup>51</sup>

La première des femmes est Eva Perón. La seconde, très jeune, est Nelly Rivas, qu'il surnomme aussi la « jeune ingénue libertine ». Dans ce même rapport, Fumasoli s'insurge de la richesse accumulée

47. *Ibid.*, p. 24.

48. Frisch Max, *Homo faber*, Paris : Gallimard, 2002, p. 46.

49. Schwarzenbach Annemarie, *La quête du réel*, La Quinzaine Littéraire/Louis Vuitton, 2011, pp. 261-286.

50. AFB, E 2300 1000/716 vol. 100. Rapport politique de M. Fumasoli, ministre de Suisse en Argentine, à M. Petitpierre, chef du DPF, 22 septembre 1955 (DoDiS-11135).

51. AFB, E 2300 1000/716 vol. 100. Rapport politique de M. Fumasoli, ministre de Suisse en Argentine, au DPF, 5 octobre 1955.

par le président déchu qui se disait si proche du peuple. Dans les divers appartements qu'il a laissés se sont accumulés vaisselle d'or, paquets de billets de banque nationaux et étrangers, objets d'art, bustes en or, nombreux bijoux et... montres suisses de grande valeur. Autant d'objets, écrit-il, qui « illustrent la vie d'un homme qui a corrompu tout ce qu'il a touché »<sup>52</sup>. Mais, au fait, ces joyaux de l'horlogerie helvétique, comment sont-ils arrivés dans les appartements de Perón ?

#### La visite de la « Jeune dame »

En juin 1947, Eva Perón, alors âgée de 28 ans, s'envole pour un grand voyage en Europe<sup>53</sup>. L'invitation est venue du général Franco. Isolé sur la scène internationale, celui-ci souhaite renforcer les relations de l'Espagne avec l'Argentine péroniste qui l'a déjà soutenu. En octobre 1946, en effet, Buenos Aires octroyait à Madrid de gros crédits et prêts ainsi que des centaines de milliers de tonnes de céréales<sup>54</sup>. Le président Perón décline l'invitation et y envoie son épouse. L'Argentine sort juste de l'isolement dont elle a souffert pendant et après la guerre. Ses relations avec les États-Unis commencent à peine à s'améliorer. Dans cette conjoncture, une visite du président de l'Argentine au régime franquiste aurait pu élever des obstacles au processus d'intégration du grand pays céréalier dans le nouvel ordre international. Afin d'atténuer encore d'éventuels griefs à l'égard d'une visite à Franco, d'autres pays européens sont ajoutés au voyage : l'Italie, la France, l'Angleterre (mais cette destination restera lettre morte) et le Portugal. Eva Perón, au milieu de son voyage, choisit d'y ajouter la Suisse. Pour quelles raisons ? Qu'espèrent les dirigeants helvétiques de cette visite, et inversement ?

De façon générale, ce voyage en Europe est une opportunité à saisir pour un régime qui, dans le cadre de sa politique

52. *Ibid.*

53. Sur les motifs du voyage d'Eva Perón en Europe, ainsi que le voyage lui-même voir Galasso Norberto, *La compañera Evita*, Buenos Aires : Colihue, 2012, pp. 87-100 ; Zanatta Loris, *Eva Perón : una biografía política*, Soveria Mannelli : Rubbettino, 2009 ; Raanan (2003), pp. 49-62 ; Ortiz Dujovne (1995), pp. 179-221 ; Navarro Marysa, *Evita*, Buenos Aires : Planeta, 1994, pp. 131-147.

54. L'accord signé entre l'Espagne et l'Argentine le 30 octobre 1946 prévoit l'octroi par Buenos Aires arégime franquiste d'un crédit de 350 millions de pesos (soit 368 millions de francs ou 86 millions de dollars), avec intérêt de 2.75 %, ajouté à un prêt de 400 millions de pesos (421 millions de francs ou 98 millions de dollars) à des conditions très favorables. En outre, il prévoit la fourniture de 700 000 tonnes de blé pour 1947 et 1948. Voir Raanan (2003), p. 84.

extérieure, souhaite renforcer les échanges diplomatiques et économiques avec l'Europe afin de contrebalancer l'influence que Washington cherche à gagner en Argentine<sup>55</sup>. Pour les pays européens concernés, la motivation à recevoir la première dame est simple : Eva Perón représente les bateaux chargés de céréales dont ils ont faim, mais aussi les crédits nécessaires à leur achat. Mais quel rôle joue, plus précisément, Eva Perón dans la vie politique argentine à ce moment ?

Il est double<sup>56</sup>. Premièrement, elle est la courroie de transmission entre le mouvement ouvrier qu'elle tente de contrôler et Perón. Plus encore, endossant l'habit d'une sainte, elle a pour fonction de christianiser les *descamisados* afin de les écarter du communisme. Deuxièmement, en tant que femme de radio, elle manie le verbe avec aisance et s'exprime publiquement avec conviction. Ainsi est-elle une arme de propagande efficace pour le régime. Bien que la littérature secondaire portant sur le voyage d'Eva Perón en Europe ait accordé une place d'honneur à ses splendides toilettes et à son charmant sourire, il n'en reste pas moins qu'elle est, à ce moment, le personnage le plus puissant d'Argentine après son époux<sup>57</sup>. La visite de la « jeune dame » en Europe est un signe fort de la prospérité de l'Argentine de l'immédiat après-guerre et des efforts faits par les dirigeants du Vieux Monde, détruit par la guerre, pour s'attirer ses bonnes grâces.

Le 8 juin, Evita arrive à Madrid accompagnée de sa suite<sup>58</sup>. Tout le gratin politique franquiste, dont Franco lui-même et son épouse, l'attend de pied ferme. Elle y reste quinze jours, soit le temps de recevoir la Grande Croix de l'ordre d'Isabelle la Catholique et de nombreux cadeaux (châle ancien, éventail d'or et d'ivoire, parfums, etc.) ; d'assister à diverses réceptions et visites touristiques ; mais encore de parcourir les quartiers pauvres pour y distribuer des billets de 100 pesetas aux mains tendues, afin de montrer la richesse et la bonté des péronistes envers tous les *descamisados* du monde. Neuf mois après la visite d'Evita, l'Espagne et l'Argentine signent le protocole additionnel à l'accord de 1946. Il garantit à

55. Rapoport Mario, Spiguel Claudio, *Les États-Unis et l'Argentine de Perón*, Paris : L'Harmattan, 1998, p. 51

56. Zanatta (2009), p. 23 ; Navarro Marysa, « The Case of Eva Perón », *Women and National Development: The Complexities of Change*, vol. 3, n° 1, automne 1977, pp. 236-240.

57. Zanatta (2009).

58. Raanan (2003), pp. 55-56 ; Ortiz Dujovne Alicia (1995), pp. 189-197.

l'Espagne 1750 millions de pesos de crédits (soit 1841 millions de francs ou 430 millions de dollars)<sup>59</sup>.

La visite de la « jeune dame » se poursuit ensuite en Italie. Elle y rencontre le pape Pie XII. Celui-ci lui fait grâce d'un chapelet d'or ainsi que de la Grande Croix de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand<sup>60</sup>. Mais, surtout, il lui offre la légitimité dont elle a besoin en matière religieuse, dans un moment où les tensions entre les péronistes et l'Église catholique sont fortes. Quatre mois plus tard, un accord est signé entre Buenos Aires et Rome : la première garantit à la seconde la fourniture de contingents de céréales, d'huile, de graisse et de viande, ainsi qu'un crédit de 350 millions de pesos (soit 362 millions de francs ou 85 millions de dollars)<sup>61</sup>.

En France, Evita s'assoit devant des repas raffinés et y reçoit la Légion d'honneur pendant que, dans un salon feutré, les ministres argentins et français concluent, le 23 juillet, un accord par lequel Buenos Aires octroie un crédit de 600 millions de pesos (soit 621 millions de francs ou 145 millions de dollars) pour l'achat de viande et de céréales<sup>62</sup>. Evita ne peut quitter la France sans une pensée pour ses *descamisados*. Elle offre donc 500 000 francs français pour les victimes d'un gros accident à Brest et 200 000 francs français pour les « pauvres de Paris »<sup>63</sup>. Après la France vient la Suisse, où elle se rend le 4 août 1947.

La visite en Suisse n'a pas été prévue longtemps à l'avance. C'est à la mi-juin que le désir d'Evita pour ce pays se manifeste. Quelle mouche l'a piquée ? L'abondance de l'argent et la culture germanique attirent sa fiévreuse attention. Quelques mois plus tôt, Benito P. Llambi, ministre d'Argentine à Berne, semblait être galvanisé par la Suisse : « Le premier pays capitaliste du monde, la capitale authentique de la finance européenne, la banque continentale, la pointe insubmersible de l'argent »<sup>64</sup>, écrivait-il au

59. *Ibid.*, pp. 91-92.

60. Navarro (1994), pp. 137-139.

61. Vital Sourrouille Juan, *La posición de activos y pasivos externos de la Republica Argentina entre 1946 y 1948*, Oficina de la CEPAL en Buenos Aires, Buenos Aires : Naciones Unidas, 2005, p. 22-23.

62. SAEF (Paris). Cote : B 43736. Accord commercial et financier franco argentin signé à Paris le 23 juillet 1947.

63. Ortiz Dujovne (1995), p. 215.

64. AGC (Buenos Aires), F35/297 Caja 19. Lettre confidentielle de Benito P. Llambi, ministre d'Argentine à Berne, à Juan Atilio Bramuglia, ministre des Relations extérieures et du Culte, 30 janvier 1947.



Ministère des relations extérieures, avant d'ajouter, « la Suisse est la véritable dépositaire de la culture germanique. Les hommes de science, professeurs, techniciens, artistes, etc., qui se sont réfugiés dans ce pays sont très nombreux. »<sup>65</sup>

La première réaction des dirigeants helvétiques à la demande de visite est relativement dédaigneuse. Lors d'une séance du Conseil fédéral du 16 juillet 1947, Max Petitpierre, chef du DPF, dit : « Si M<sup>me</sup> Perón vient en Suisse, nous devons la recevoir. Pas de réception officielle, mais réception par quelques femmes de conseillers fédéraux [...]. Faire le minimum. »<sup>66</sup> Il ne semble donc pas encore avoir bien compris la stature politique dont dispose Eva Perón. Celle-ci et le ministre des Relations extérieures, Juan A. Bramugila, ne sauraient se contenter de si peu. Ils veulent une invitation officielle et plus que le minimum. Les sept conseillers fédéraux s'y plient finalement. Pour quelles raisons ? L'Argentine joue un rôle de premier plan dans le ravitaillement de la Suisse en céréales. Or, de grandes difficultés ont surgi dans les relations économiques entre les deux pays<sup>67</sup> et, comme la légation est familière du régime, elle peut expliquer par télégramme le 28 juillet 1947 : « Visite Madame Perón dont influence sur président est notoire serait de nature à faciliter nos interventions ordonnées par commerce. »<sup>68</sup> À la question « L'Argentine nous vendra-t-elle son blé ? », la réponse semble dépendre, en partie, d'une visite de la « jeune dame », comme l'insinue le ministre de Belgique à Buenos Aires en juillet 1947 :

J'ai déjà eu l'occasion de souligner dans de multiples rapports l'importance des efforts réalisés par les Suisses en Argentine. Il n'est pas douteux que le voyage de la présidente portera ses fruits. Je suis convaincu d'autre part que l'accueil qu'elle a trouvé à Paris consolidera singulièrement la position de la France [...]. Il me paraît évident aussi que si la Belgique désire obtenir des

65. *Idem.*

66. AFB, E 2800 1967/60 vol. 7. Notes de Charles Oser, Vice-chancelier de la Confédération, prises en séance du Conseil fédéral au sujet d'une visite de Mme Perón en Suisse, 16 juin 1947.

67. Sur l'état des relations économiques helvético-argentines au moment de la visite d'Eva Perón et des litiges en cours, voir : AFB, E 2800 1967/60 vol. 7. Notice de Jakob Vollenweider, vice-directeur de la DC (DFEP) à M. Petitpierre, chef du DPF, 30 juillet 1947.

68. AFB, E 2001 (E) 1969/121 vol. 67. Télégramme de la LSBA au DPF, 28 juillet 1947.

facilités pour l'achat de blé, de maïs, etc. dans l'avenir, il eût été opportun de se concilier la bonne volonté de la présidente.<sup>69</sup>

Eva Perón doit arriver en Suisse le 4 août. Dans l'attente de sa venue, les industriels se pressent au Palais fédéral pour faire valoir leurs desiderata. La Fédération des associations de fabricants d'horlogerie demande à Max Petitpierre d'inviter Evita à ouvrir plus largement le marché argentin aux montres suisses, à un moment où plusieurs pays d'Amérique latine ferment leurs portes à ces produits considérés comme non essentiels<sup>70</sup>. M. Boveri, président de la BBC, demande que la question des grosses difficultés qui ont surgi dans les transferts financiers avec l'Argentine soit discutée avec la première dame<sup>71</sup>. Ces deux objets sont mis à l'ordre du jour des discussions avec l'hôte à côté d'un troisième point : les prix jugés trop élevés du froment, de l'orge et du seigle argentins, qui affectent le prix du pain en Suisse<sup>72</sup>. L'argument en leur faveur à mettre sur la table est le suivant : l'Argentine ne doit pas dédaigner la Suisse, car ce pays paie en devises et il ne demande pas le financement de ses achats à Buenos Aires par l'octroi de crédits, contrairement aux autres pays européens<sup>73</sup>.

Evita et sa suite (une vingtaine de personnes) arrivent à la gare Cornavin le lundi 4 août à 11h30<sup>74</sup>. Ils sont reçus par le gratin politique de la ville de Genève et par Jacques Albert Cuttat, chef du protocole au DPF qui, trois ans plus tôt, était à la tête de la Division des intérêts étrangers à Buenos Aires et s'occupait principalement de la défense des intérêts allemands en Argentine. Deux membres de la légation d'Argentine à Berne, le ministre Benito P. Llambi et le conseiller de légation Enrique Moss, sont également

69. AGR (Bruxelles), 1226 – Inventaire des papiers de Marcel-Henri Jaspar. Lettre de Marcel-Henri Jaspar, ministre de Belgique à Buenos Aires, P.H. Spaak, ministre des Affaires étrangères à Bruxelles, 31 juillet 1947.

70. AFB, E 2001 (E) 1969/121 vol. 67. Lettre de la Fédération suisse des associations de fabricants d'horlogerie à M. Petitpierre, chef du DPF, 28 juillet 1947.

71. AFB, E 2001 (E) 1969/121 vol. 67. Notice urgente à Reinhard Hohl, Conseiller de légation (DPF), 29 juillet 1947.

72. Sur un résumé des questions à discuter avec Eva Perón, voir AFB, E 2001 (E) 1969/121 vol. 67. Télégramme de la LSBA au DPF, 31 juillet 1947 ; Notice de R. Hohl, Conseiller de légation (DPF), à l'intention de M. Petitpierre, chef du DPF, 31 juillet 1947 ; Pro Memoria du DPF remis au ministre Benito P. Llambi à l'intention d'Eva Perón (non daté).

73. AFB, E 2800 1967/60 vol. 7. Notice de J. Vollenweider, Vice-directeur de la DC (DFEP) à M. Petitpierre, chef du DPF, 30 juillet 1947.

74. Sur le programme détaillé de la visite d'Eva Perón et sa suite en Suisse voir : AFB, E 2800 1967/60 vol. 7. Programme de la visite de Mme Eva Perón à Berne, 1<sup>er</sup> août 1947.

présents. Ces trois hommes accompagneront Evita durant tout son séjour en Suisse. À Genève, la visite se limite à une promenade en automobile et à un déjeuner à l'Hôtel des Bergues. La délégation file ensuite à Berne en fin d'après-midi. Dans la capitale helvétique, la première dame est reçue par plusieurs conseillers fédéraux et leurs épouses. Une visite de la ville en automobile aux côtés de Max Petitpierre est organisée. Trois tomates lancées contre la voiture viennent perturber la promenade<sup>75</sup>. Le chef du DPF est atteint, Evita salie. La police criminelle de la ville de Berne enquête toute la nuit et réussit finalement à identifier les coupables: trois membres connus du Parti du travail qui souhaitaient manifester leur opposition à la visite de la première dame d'un gouvernement considéré comme fasciste. Le soir, le fâcheux incident passé, un dîner est offert par le président de la Confédération, Philipp Etter, à la Maison de Watteville.

La première discussion politique, tant attendue par les représentants suisses, peut enfin avoir lieu lors du repas<sup>76</sup>. Le président Etter attaque le sujet du problème du blé: l'Argentine baissera ses prix si la Suisse en fait autant avec le prix des machines, lui rétorque Eva Perón. Philipp Etter ne se laisse pas ébranler par la comparaison, car le blé n'a pas besoin d'être élaboré, contrairement aux machines de précision, affirme-t-il. Mais Evita n'y entend rien. Son époux est résolu à augmenter le standard de vie des paysans argentins de 2 à 8 pesos par jour et donc, forcément, le prix du blé en est renchéri. C'est à cela, en substance, que se résume la discussion sur les objets qui avaient entraîné l'échange de plusieurs notices entre les principaux intéressés. Evita finit cependant par porter un toast à l'occasion duquel elle promet qu'elle sera la fidèle ambassadrice des préoccupations du gouvernement suisse.

Le lendemain, le 5 août, accompagnée de Max Petitpierre et de Philipp Etter, Evita se rend à Lucerne. Elle y rencontre tous les hauts membres du gouvernement cantonal et municipal. Un nouvel incident a lieu: deux pierres sont lancées sur la voiture occupée par les mêmes personnes. C'est l'acte d'un homme diagnostiqué

75. Sur l'événement, les auteurs et l'enquête de la police voir AFB E 4320 (B), 1984/29 vol. 39. Rapport du Département de Justice et Police au Conseil fédéral, 12 août 1947.

76. AFB, E 2001 (E) 1969/121 vol. 67. Notice du Protocole relative aux démarches effectuées auprès de Mme Perón, concernant nos réclamations d'ordre économique (DPF), 11 août 1947.

comme schizophrène, Fritz Freitag, qui désirait protester contre le traitement qui lui fut infligé quand il était interné dans un hôpital psychiatrique en Argentine<sup>77</sup>. De retour à Berne, le fâcheux incident passé, c'est au tour de Madame Perón d'offrir un repas aux autorités suisses à l'hôtel Bellevue Palace. Elle réitère sa promesse d'être la fidèle ambassadrice des desiderata helvétiques.

Le jour suivant, la visite de la « jeune dame » se poursuit dans le Jura bernois. Elle part y visiter la fabrique d'horlogerie Movado à La Chaux-de-Fonds. Jacques-Albert Cuttat lui offre une superbe montre en or de la part de la Chambre suisse d'horlogerie<sup>78</sup>. Le chargé d'affaires suisse au Portugal parlera, quelques jours plus tard, après avoir passé l'après-midi avec Evita, de plus gros cadeaux : « Un grand nombre de montres, quelques-unes agrémentées de pierres précieuses, hommage auquel elle aurait été très sensible »<sup>79</sup>, écrit-il. La question que l'on posait plus haut de savoir comment des bijoux de l'horlogerie suisse étaient parvenus jusque dans les appartements de Perón est en partie résolue.

Enfin, on en arrive à la soirée du 7 août, qui a donné naissance à ce qu'on appelle communément « le secret d'Evita ». Ce soir-là, hors du programme officiel, la Société suisse pour le développement des relations culturelles et économiques avec l'Argentine, sur laquelle on reviendra, offre un énorme banquet à Evita à l'hôtel Baur au Lac à Zurich<sup>80</sup>. Sont présents, outre des personnalités politiques de la ville, de nombreux industriels et banquiers. Pourquoi se sont-ils pressés à cette soirée ?

On y reviendra, mais mentionnons d'abord la dernière escale en Suisse d'Eva Perón : les Grisons, et plus précisément la célèbre station touristique de St Moritz. Elle part se reposer jusqu'au 10 août dans l'un des hôtels les plus luxueux de l'époque, le Suvretta House. Deux lettres, qu'elle ne lira jamais, lui sont adressées. Elles sont en effet interceptées par le secrétaire de la légation d'Argentine, M. Sorondo. La première est signée par René Fonjallaz, fils d'Arthur (1874-1944). Il souhaite simplement lui rappeler la mémoire de son père, lui dire qu'il était un « ancien

77. Sur l'événement, son auteur et l'enquête de police voir AFB E 4320 (B), 1984/29 vol. 39. Rapport du Gouvernement de la ville de Lucerne au Département de justice et Police, 7 août 1947.

78. « Mme Perón à la Chaux-de-Fonds », *La Suisse Libérale*, 7 août 1947.

79. AFB E 4320 (B), 1984/29 vol. 39. Lettre d'Agostino Soldati, Chargé d'affaires à la légation de Suisse au Portugal, au DPF, 19 août 1947.

80. « Mme Eva Perón à Zurich », *Journal de Genève*, 8 août 1947.

chef nationaliste suisse»<sup>81</sup>. En effet, cet homme fonda à Rome en 1933 la Fédération fasciste suisse et fut condamné en février 1941 pour espionnage au bénéfice de l'Allemagne<sup>82</sup>. La deuxième lettre est signée de deux Allemands qui ont été emprisonnés alors qu'ils cherchaient à gagner Bâle illégalement<sup>83</sup>. Ils disent être d'anciens soldats du sous-marin allemand le Graf Spee. Ils prient Evita de les aider à gagner la Suisse pour pouvoir ensuite se rendre en Argentine. La visite de la «jeune dame» en Suisse se termine par ce séjour dans les Grisons et, de là, elle repart pour le Portugal.

Arrêtons-nous quelques instants sur la façon dont la presse couvre le voyage. Les commentaires des journaux helvétiques sont intéressants, car ils mettent en évidence l'importance que joue la presse dans la sauvegarde de l'image de la Suisse à l'étranger. Ils tranchent ainsi avec les rapports politiques de Fumasoli, qui ne circulent qu'à l'interne. Les colonnes des journaux se focalisent essentiellement sur les lancers de tomates et de pierre (mais aussi sur le charmant sourire d'Evita et ses splendides toilettes, commentaires qu'on épargnera ici au lecteur). À l'exception des journaux d'extrême gauche, qui saisissent l'occasion de dénoncer les pratiques considérées comme fascistes du gouvernement péroniste, tous les journaux, des sociaux-démocrates à ceux de la droite la plus conservatrice, condamnent les incidents et surtout l'extrême gauche qui salirait l'image d'une Suisse accueillante, atout non négligeable dans ses relations économiques extérieures et pour le secteur touristique.

Voici une petite revue de presse des 6 et 7 août : le *Journal de Genève* (libéral) écrit que cette «hospitalité, dont nous sommes à la fois si fiers et si jaloux, vient d'être salie, chez nous, par des individus, dont l'un est un aliéné, les trois autres des adhérents du Parti du travail. Ceux-ci devront répondre devant la justice de leur lâche attitude. Nul doute qu'ils ne reçoivent le châtiment que mérite leur inqualifiable provocation»<sup>84</sup> ; La *Tribune de Genève* (libérale également) avertit que «si ces incidents avaient quelque fâcheuse répercussion sur notre situation alimentaire l'hiver

81. AFB E 4320 (B), 1984/29 vol. 39. Notice de la Schweiz. Bundesanwaltschaft Polizeidienst, 13 août 1947.

82. Pierre Jeanneret, «Fonjallaz, Arthur», *Dictionnaire historique de la Suisse*. En ligne : [<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F15239.php>].

83. AFB E 4320 (B), 1984/29 vol. 39. Notice de la Schweiz. Bundesanwaltschaft Polizeidienst, 13 août 1947.

84. «La journée de Mme Perón à Lucerne et à Berne», *Journal de Genève*, 6 août 1947.

prochain, le peuple suisse saurait où sont les responsables»<sup>85</sup>; *La Sentinelle* (socialiste) cherche à se distancier au maximum des actes de militants d'extrême gauche: «Il est des arguments que les démocrates qui se respectent n'utilisent pas. Mais encore faut-il être démocrate et se respecter»<sup>86</sup>; *La Nouvelle Revue de Lausanne* (radical vaudois) est consternée: «Ces deux incidents sont plus que regrettables. [...] Ils ternissent le renom de la Suisse accueillante et souillent notre prestige à l'étranger. [...] Nous sommes redevables à la presse d'extrême gauche, et à ceux qui l'inspirent de cette atteinte à la plus connue des vertus helvétiques»<sup>87</sup>; *La Neue Berner Zeitung* (paysans, artisans et bourgeois) est pour une condamnation stricte, à la hauteur d'un lancer de tomates: «Dans les "démocraties" que le PdT vénère, il y aurait eu dans un cas semblable un bref procès. Aujourd'hui ce sont des tomates, demain des grenades à main qui seront lancées. Il faut parler à ces gens un langage qu'ils comprennent. Cet acte infâme à l'encontre d'une visite d'État étrangère salit l'image de la Suisse, si elle n'est pas suivie d'une punition exemplaire»<sup>88</sup>; enfin la *NZZ* (radical) craint qu'à l'étranger on ne puisse conclure à un déséquilibre mental du peuple suisse en général ou alors à l'idée de l'existence de mouvements communistes bien organisés: «Il semble donc indiqué de constater en toute clarté que ces incidents n'ont aucune signification symptomatique, qu'ils doivent être compris comme des actions complètement isolées et qu'ils ont été unanimement condamnés.»<sup>89</sup> Finalement, aucune plainte pénale n'est déposée par le gouvernement argentin contre les auteurs des lancers de tomates et de pierre. L'affaire est close<sup>90</sup>.

La presse helvétique n'accorde que peu d'importance politique ou économique à cette visite. Si l'on a vu assez clairement les raisons qui motivaient les dirigeants suisses à accueillir officiellement Eva Perón (espoir de faire baisser le prix du blé ainsi que les barrières douanières pour l'horlogerie, mais aussi de voir une reprise des transferts financiers bloqués), côté argentin, en revanche, les motivations sont beaucoup moins claires. Pour

85. *Tribune de Genève*, 7 août 1947.

86. «À coup de tomates!», *La Sentinelle*, 6 août 1947.

87. «Le voyage de Mme Perón et les incidents de Berne et de Lucerne», *La Nouvelle Revue de Lausanne*, 6 août 1947.

88. *Neue Berner Zeitung*, 6 août, 1947.

89. *NZZ*, 6 août 1947.

90. «L'affaire des lanceurs de tomates», *La Suisse*, 28 novembre 1947.

quelle raison Evita a-t-elle souhaité faire un crochet en Suisse alors que, manifestement, elle n'a pas cherché à discuter des relations économiques entre les deux pays, qu'elle n'en avait ni les compétences, ni le mandat?

Cette question a donné naissance à des spéculations connues sous le nom du «secret d'Evita». L'hypothèse d'abord développée par un historien américain, Glenn I. Infield, puis reprise par un journaliste suisse indépendant, Frank Garbely, suivi du fils d'un diplomate américain ayant travaillé en Argentine, Uki Goni, lie le voyage d'Evita en Suisse aux relations étroites supposées entretenues par le gouvernement Perón avec des anciens nazis<sup>91</sup>. Selon leurs hypothèses, qui font écho à la manière dont le ministre argentin Benito Llambi présentait les atouts helvétiques à son gouvernement (abondance d'argent et de réfugiés allemands qualifiés), Eva Perón aurait eu deux missions: placer dans les banques suisses la fortune que de hauts dignitaires nazis auraient fait parvenir à Buenos Aires durant la guerre (le grand banquet zurichois du jeudi 7 août, en particulier, a nourri ces soupçons) et créer les contacts nécessaires pour l'émigration vers l'Argentine de techniciens allemands.

Les auteurs ouvrent des pistes de recherche fort intéressantes, mais qui ne demeurent que des présomptions. Les imprécisions factuelles et le manque de références de ces recherches menées sur le mode journalistique ne permettent pas de changer les hypothèses en preuves. Le secret d'Evita reste entouré d'opacité. Rien dans les archives consultées ne permet d'appuyer la première hypothèse. La seconde est, en revanche, beaucoup plus convaincante, tant sur le plan des recherches que l'on vient de citer que par les quelques éléments supplémentaires qu'on peut y ajouter. L'idée que l'on défend ici, c'est que la Société pour le développement des relations économiques et culturelles avec l'Argentine (n'ayant pas encore fait l'objet d'étude) organisatrice du grand banquet zurichois du 7 août en l'honneur de la visite de la «jeune dame» est, à côté d'une officine créée à Berne en mai 1948, un vecteur privilégié de soutien à l'émigration des cerveaux allemands recherchés par le gouvernement Perón. Tous deux sont des

91. Voir respectivement Infield Glenn I., *Skorzeny, chef des commandos de Hitler*, Paris: Pygmalion/Gérard Watelet, 1984. Voir également Ortiz Dujovne (1995), p. 217-218; Garbely Frank, *Evitas Geheimnis: Die Schweizer Reise*, documentaire, co-production SF DRS et Arte avec Triluna Film AG, 52 min, 1998 et *Evitas Geheimnis: die Europareise der Evita Perón*, Zurich: Rotpunktverlag, 2003; Goni Uki, *The real Odessa: how Perón brought the Nazi war criminals to Argentina*, Londres: Granta Books, 2002, pp. 136-162.

instruments, situés en zone grise, permettant de créer du *goodwill* pour la Suisse auprès du pays prospère qu'est l'Argentine en 1947-1948. Tout cela est bon pour les affaires.

#### **SOCIÉTÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS ÉCONOMIQUES ET CULTURELLES AVEC L'ARGENTINE**

Le nouveau ministre d'Argentine à Berne, Benito Llambi, prend ses fonctions le 26 décembre 1946. Âgé de 38 ans, ce militaire a joué un rôle actif dans le coup d'État de juin 1943 qui a amené le général Farrell au pouvoir<sup>92</sup>. Il a ensuite embrassé la cause de Juan Domingo Perón, qui le nomma, après les élections présidentielles, chef du protocole aux Affaires étrangères. Au moment où il arrive à Berne, il est l'un des hommes de confiance du régime. Benito Llambi, qui partage les tendances nationalistes, est jugé très favorablement par le ministre Feer, qui l'a connu en Argentine et qui le décrit comme un homme instruit, actif et vif d'esprit.

Deux jours après sa prise de fonction, l'homme se rend à l'UBS de Zurich. Il souhaite y discuter d'un projet, celui de la création de la Société pour le développement des relations économiques et culturelles avec l'Argentine<sup>93</sup>. Il y parle d'échange de professeurs et d'étudiants, mais surtout de la mise en place d'une commission d'étude tripartite composée d'un financier, d'un ingénieur industriel et d'un architecte urbaniste chargés d'étudier les conditions de réalisation du plan quinquennal péroniste. Le président de l'UBS est intéressé. Il promet de s'occuper du projet et il le fait rapidement, puisque le 6 février 1947 est constituée la nouvelle société à l'occasion d'un déjeuner réunissant une large assistance de 200 personnes composée de banquiers, d'industriels et de commerçants, mais aussi de représentants de l'École polytechnique fédérale et de l'Université<sup>94</sup>.

Le président de la Société est William Dunkel (1893-1980), professeur d'architecture à l'École polytechnique fédérale de

92. AFB, E 2800 1967/61 vol. 94. Renseignements biographiques relatifs à Monsieur Benito Llambi, 12 décembre 1946.

93. AGC (Buenos Aires), F35/297 Caisse 19. Lettre de B.P Llambi, ministre d'Argentine à Berne, à J.A Bramuglia, ministre des Relations extérieures et du culte, 5 février 1947.

94. AGC (Buenos Aires), F35/297 Caisse 19. Lettre de B.P Llambi, ministre d'Argentine à Berne, à J.A Bramuglia, ministre des Relations extérieures et du culte, 7 février 1947; AFB, E 2001 (E) 1000/1571 vol. 86. Lettre d'H. Grandjean, directeur général du Crédit suisse, au Conseil fédéral, 6 janvier 1948.



Zurich<sup>95</sup>. L'homme était, durant la guerre, un national-socialiste notoire et un admirateur du général Franco<sup>96</sup>. À l'époque, il se vantait d'avoir été mis dans le secret de la ligne Siegfried, ligne de défense planifiée par Hitler s'étendant sur plus de 630 kilomètres le long de la frontière ouest de l'Allemagne. En 1947, il est déjà président de la Société des amis d'Espagne, du Portugal et d'Amérique latine. Celle-ci œuvre à la création de liens avec le régime espagnol de Franco. Encore inconnue des historiens, elle mérite une parenthèse, car son fonctionnement peut nous éclairer sur la société dédiée à l'Argentine qui nous occupe, au vu des similitudes entre les deux entités.

La Société des amis d'Espagne, du Portugal et d'Amérique latine est créée en 1928 à Zurich à l'initiative de la société d'assurance Unfall Zurich de Barcelone<sup>97</sup>. Selon la loi espagnole, presque toutes les entreprises du pays doivent être assurées contre les accidents auprès d'Unfall Zurich. Celle-ci dispose donc d'un carnet d'adresses entrepreneurial énorme. Le nombre de membres de la Société des amis d'Espagne, du Portugal et d'Amérique latine ne cesse de croître au fil des ans : 75 en 1928, 350 en 1949 et 500 en 1954. Ce sont des diplomates, des représentants de grosses firmes comme Sulzer et BBC, mais aussi des journalistes (de la *NZZ* par exemple) ou des ingénieurs. Les membres se rencontrent une fois par mois à la Maison des congrès de Zurich. Culture, politique et économie égayent leurs causeries tandis que la propagande en faveur du régime franquiste est un des buts de la société. Chaque 12 octobre, ils célèbrent le « Jour de la race », qui rend hommage à la découverte de l'Amérique par l'Espagne et le Portugal. La Société des amis d'Espagne, du Portugal et d'Amérique latine aurait-elle pu jouer un rôle dans la fuite de nazis allemands vers l'Espagne ? Grâce aux travaux de l'historien Luc Van Dongen, on sait que la Suisse a été un lieu de transit

95. Maurer Bruno, « Dunkel, William », in *Dictionnaire historique de la Suisse*. En ligne : [<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F27331.php>].

96. Une grande photo de Franco est affichée dans son bureau. Le rapport de police conclut que W. Dunkel « *ein guter Schweizer sei und absolut schweizerisch denke und fühle* ». Voir AFB, E 2001 (E) 1968/78 vol. 167. Rapport de police du canton de Zurich du 30 décembre 1941, transmis par le Département fédéral de l'intérieur à la DAE (DPF), 8 janvier 1941.

97. AFB, E 4320 (B) 1990/266 vol. 356. Rapport de la police cantonale de Zurich au directeur du service d'information, 19 juin 1945 et E 2200.123 (-) 1971/50 vol. 3 ainsi que le Rapport du Comité directeur de la Société des amis d'Espagne, du Portugal et d'Amérique latine, février 1954.

vers l'Espagne et l'Argentine pour des nazis en fuite. Plusieurs Allemands, dont des officiers de la Wehrmacht et des criminels de guerre, sont venus y chercher, auprès des représentations espagnoles, notamment le consulat de Zurich, des visas pour « légionnaires » volontaires. Mais le rôle des autorités espagnoles n'ayant pas pu être établi, il est probable, dit l'historien, que des relais privés aient fonctionné<sup>98</sup>.

La nouvelle Société pour le développement des relations économiques et culturelles avec l'Argentine vise les mêmes objectifs : créer un réseau de sociabilité favorable à des liens d'affaires avec un pays prospère<sup>99</sup>. Parmi les membres du comité directeur, on trouve les firmes les plus influentes de l'industrie et de la finance de Zurich, de Bâle et de Baden. Le comité est formé de vingt-deux personnalités. Douze d'entre elles proviennent de l'industrie, quatre du secteur des banques et assurances, quatre de l'École polytechnique fédérale, une de l'hôtellerie ; une dernière nous reste inconnue. Donnons quelques noms<sup>100</sup> : Henri Grandjean, directeur général du Crédit suisse de Zurich (président) ; Plinio Pessina, directeur de la Compagnie suisse de réassurance de Zurich (vice-président) ; Peter Schmidheiny, directeur d'Escher Wyss de Zurich ; Georg A. Fischer, directeur de la Société anonyme des engrenages MAAG de Zurich ; P. Müller, directeur de Bally SA de Zurich ; Jean Reverdin, vice-directeur de la Motor-Columbus SA de Baden ; W. Walty, directeur de la SA BBC de Baden ; Samuel Schweizer, directeur de la SBS de Bâle ; G. Kuhn, directeur de l'entreprise Ciba de Bâle ; Werner Stauffacher, directeur de la Sandoz SA de Bâle ; Ad. Vallat, de la SA Louis Brandt et Frère, Omega Watch & Co de Bienne ; Primus Bon, de la famille Bon, qui détient l'hôtel Suvretta House de Saint Moritz, où Evita ira se reposer quelques jours en août 1947, etc.

Entre le 2 février 1947, date de la constitution de la société, et mars 1948, où ses objectifs sont définis plus clairement, la seule et unique activité de la société est l'organisation, le 7 août 1947,

98. Van Dongen Luc, *Un purgatoire très discret. La transition « helvétique » d'une cohorte d'anciens nazis, fascistes, collaborateurs et autres vaincus de la Libération, 1943-1945 (env.)*, Thèse de doctorat, Université de Genève, 2006, pp. 140-141.

99. Voir le projet de statuts de la Société pour le développement des relations économiques et culturelles avec l'Argentine : AFB, E 2001 1000/1571 vol. 86. Transmis en Annexe à la Lettre d' H. Grandjean, Direction générale du Crédit suisse, à M. Petitpierre, chef du DPF, 8 mars 1948.

100. *Ibid.*

du grand banquet de Zurich à l'hôtel Baur au Lac en l'honneur d'Evita. Contrairement au lancer de tomates, cette soirée privée ne fit l'objet de presque aucun commentaire dans la presse, si bien qu'il est difficile de savoir ce qui y fut discuté<sup>101</sup>. Mais certains arguments de logique permettent de poser quelques hypothèses. Du côté suisse, ce type de société doit servir l'expansion économique à l'étranger. La création de liens de sociabilité, qui passe par l'organisation de manifestations culturelles et l'échange de personnalités, s'inscrit au cœur de différents réseaux de communication. Ceux-ci peuvent devenir un vecteur efficace pour des échanges commerciaux et des accords politiques<sup>102</sup>. Tous les pays ayant des intérêts en Argentine utilisent d'ailleurs les vecteurs de propagande et de création de réseaux que sont, notamment, les instituts culturels, les bourses d'études, les revues, etc. Et la propagande culturelle, pour tous les pays, poursuit en fin de compte des buts économiques<sup>103</sup>. La Société pour le développement des relations économiques et culturelles avec l'Argentine, la Société des amis d'Espagne, du Portugal et d'Amérique latine, l'Institut de culture argentino-suisse créé le 13 décembre 1939 et l'Association culturelle et économique Suisse-Italie créée le 9 juin 1937 à Zurich, dont on a parlé plus haut, poursuivent toutes ce même but. On y retrouve d'ailleurs, en partie, les mêmes entreprises industrielles et financières.

On se rappelle que c'est à l'initiative de l'ambassadeur d'Argentine à Berne Benito Llambi que la nouvelle société voit le jour. Alors, que veut le gouvernement argentin en 1947-1948? L'une de ses priorités consiste à recruter des scientifiques, ingénieurs, techniciens, professionnels fortement qualifiés en Europe afin de soutenir l'industrialisation de l'Argentine, mesure phare du plan quinquennal. Or, nombreux sont les scientifiques allemands en fuite. Et Buenos Aires souhaite les accueillir<sup>104</sup>. Leurs antécédents, tels que la participation aux crimes du III<sup>e</sup> Reich, n'ont aucune sorte d'importance. Qu'Eva Perón soit venue en Suisse pour les

101. «Frau Perón in Zürich», *NZZ*, 8 août 1947 et «Mme Eva Perón à Zurich», *Journal de Genève*, 8 août 1947.

102. Jost Hans Ulrich et Prezioso Stéphanie, *Relations internationales, échanges culturels et réseaux intellectuels*, Lausanne: Antipodes, 2002, p. 7.

103. E 7110 (-) 1967/32 vol. 665. Rapport économique d'E. Feer, ministre de Suisse en Argentine, à la DC (DFEP) et à l'OSEC, avril 1948.

104. Sur ce qui suit, voir Potash Robert A. et Rodríguez Celso, «El empleo en el ejercito argentino de nazis y otros técnicos extranjeros, 1943-1955», in CEANA, *Informe final*, Buenos Aires, 1999, pp. 7-18; Van Dongen (2006), pp. 131-147.

engager est tout à fait plausible. Lors de son voyage dans ce pays, elle est accompagnée en permanence de Jacques Albert Cuttat (qui était à la tête de la division s'occupant des intérêts allemands en Argentine durant la guerre), de Benito P. Llambi (qui, on se le rappelle, vantait la Suisse pour sa culture germanique ainsi que pour les hommes de sciences, professeurs et techniciens qui s'y étaient réfugiés) ainsi que d'Enrique Moss (qui, en Suisse, est chargé, comme on va le voir, de recruter des techniciens allemands). L'idée que la Société pour le développement des relations économiques et culturelles avec l'Argentine, dont le président est un national-socialiste notoire, ait pu servir de relais privé à leur recrutement est tout aussi plausible. Dans le projet élaboré par le banquier Henri Grandjean et qui pose les buts de la société, on peut lire, au point 4 :

Nous avons encore songé à fonder, au sein de notre Société, un office chargé des questions d'émigration. En particulier, nous pourrions, sur la demande de maisons de commerce ou de sociétés argentines, leur procurer en Suisse des spécialistes capables et, par ailleurs, donner d'utiles conseils aux émigrants désireux de se rendre en Argentine.<sup>105</sup>

Cet « office chargé des questions d'émigration » dont parle Grandjean est très probablement le bureau bernois d'aide à l'émigration de techniciens nazis vers l'Argentine. Dans les archives, les traces de la société s'effacent au moment où apparaissent celles de l'officine bernoise. De mai 1948 à février 1949, la *Misión argentina para la inmigración* s'active dans une officine de Berne, située au numéro 49 de la rue Marktgasse. Elle est un tremplin vers l'outremer pour des nazis en fuite<sup>106</sup>. Elle leur délivre des certificats d'identité. C'est ainsi que des dizaines, voire des centaines d'Allemands, mais aussi d'Autrichiens gagnent l'Argentine par bateaux via l'Italie ou par avion depuis Genève. Loin de se limiter à des activités en Suisse, l'officine exerce aussi un rôle de coordination

105. AFB, E 2001 1000/1571 vol. 86. Transmis en Annexe à la Lettre d' H. Grandjean, Direction générale du Crédit suisse, à M. Petitpierre, chef du DPF, 8 mars 1948.

106. Les informations qui suivent, les plus récentes et les plus fiables concernant la création du bureau bernois, sont tirées de Van Dongen (2006), pp. 143-144 et de Bayard (2001), pp 105-114; Potash et Rodriguez (1999), p. 10. Voir également, pour des informations plus détaillées, mais à considérer avec prudence étant donné le manque de références, Garbely (2003), pp. 182-195 et Goñi (2002), pp. 136-162.

et de prospection à l'échelle européenne. Comme le dit l'historien Luc Van Dongen: «Les connaissances actuelles font entrevoir une sorte de centre névralgique situé au cœur d'un ensemble de ramifications s'étendant en Allemagne, en Autriche, en Italie, en Espagne, dans les Pays-Bas, etc.»<sup>107</sup>. Les chevilles ouvrières du recrutement sont Enrique Moss, conseiller de la légation d'Argentine à Berne, et trois autres individus du nom de Carlos Fuldner, Herbert Helferich et Georg Weiss, qui connaissent bien les milieux économiques, financiers et militaires allemands. Le diplomate suisse Edouard Feer les qualifie d'«intrigants, d'aventuriers et de nazis à 110 %»<sup>108</sup>.

La création de l'officine bernoise se fait avec la complicité du Département fédéral de justice et police (DFJP), plus particulièrement avec son chef, Heinrich Rothmund, ainsi qu'avec le colonel Paul Schaufelberger, du Service des renseignements de l'armée suisse. Pour le DFJP, l'intérêt d'une telle agence d'émigration est, en premier lieu, de favoriser le départ des réfugiés de guerre de l'Europe de l'Est dont il a la charge. En début d'année 1948, il s'agit de 900 personnes. Un deuxième avantage est d'obtenir des renseignements sur le matériel de guerre étranger auprès des experts allemands de passage en Suisse<sup>109</sup>. Un troisième avantage pour le DFJP est de favoriser l'exportation d'armement suisse vers l'Argentine. Alors que les tensions sont encore fortes entre Buenos Aires et Washington, la Suisse devient, dans l'immédiat après-guerre, le principal fournisseur d'un régime qui consacre près de 37 % du budget de l'État à l'armée<sup>110</sup>. En mai 1948, soit au moment où l'officine bernoise est créée, une très grosse commande d'un montant de 26 millions de francs (soit 27 millions de pesos ou 6 millions de dollars) est passée par le gouvernement argentin pour l'achat de matériel de guerre à la firme Hispano-Suiza.

La condition posée par le DFJP pour sa coopération dans la création du bureau bernois est la discrétion. Aussi l'officine se trouve-t-elle dans une zone grise d'un point de vue juridique. C'est-à-dire qu'elle ne fait pas partie de l'appareil diplomatique

107. Van Dongen Luc (2006), p. 143.

108. Selon les termes d'E. Feer, ministre de Suisse à Buenos Aires, 15 novembre 1948. Cité in Bayard (2001), p. 109.

109. Van Dongen (2006), pp. 143-144; Bayard (2001), pp. 107-108.

110. Sur la place privilégiée de la Suisse comme fournisseur de matériel d'armement à l'Argentine entre 1946 et 1950, voir Glatz (1991), pp. 227-253. Pour la commande de mai 1948, voir p. 238.

argentin, sans avoir non plus le consentement officiel du Conseil fédéral. La complaisance de celui-ci repose vraisemblablement sur l'article 18 de l'accord suisse-argentin signé un an plus tôt (comme nous le verrons plus loin dans la partie « Le grenier du monde... » dans ce chapitre), article qui stipule que la Confédération ne s'opposera pas à la sortie de techniciens nécessaires à l'entretien des machines, moteurs, chaudières, matériel d'électricité, produits chimiques et pharmaceutiques livrés par la Suisse à l'Argentine. La nationalité des techniciens en question n'est pas mentionnée. Toutefois, comme on l'a vu au chapitre précédent, on sait que les Allemands sont spécialistes de ces mêmes produits. Au printemps 1949, les autorités fédérales mettent finalement un terme aux activités du bureau de la Marktgasse 49.

Pour être complet, mentionnons encore que certains des plus hauts dignitaires nazis gagnent l'Amérique latine, le plus souvent l'Argentine, avec des titres de voyage délivrés par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), dont le siège est à Genève. La fuite, par ce moyen, c'est-à-dire grâce aux titres de voyages *10.100 bis*, d'au moins treize nazis de haut rang est avérée : Josef Mengele, Adolf Eichmann, Klaus Barbie, Erich Priebke, Gerhardt Bohne, Erich Müller, pour n'en citer que quelques-uns, ont embarqué de Gênes avec les titres de cette institution, qui servent, dans ces temps troublés, de pièces d'identité. Ils sont délivrés avant tout par les délégations du CICR de Rome et de Gênes<sup>111</sup>. Et, comme le dit un représentant du CICR, « les autorités argentines ont toujours été très favorables à ce document [...], elles le reconnaissent officiellement et acceptent de recevoir sur leur territoire des réfugiés qui en sont porteurs »<sup>112</sup>.

Les historiens Irène Herrmann et Daniel Palmieri soutiennent que, dans une crise humanitaire sans précédent qui voit le CICR délivrer environ 120 000 titres de voyage à des réfugiés dans l'après-guerre, il n'était pas possible de contrôler l'identité de tous les émigrants, qui parfois portaient avec une fausse identité. Leur conclusion ? Les dirigeants du CICR ne pouvaient pas savoir que

111. Herrmann Irène et Palmieri Daniel, « Refugees on the Run ». ICRC Travel Documents in the Aftermath of the Second World War », *Contemporanea. Rivista di storia dell'800 e del 900*, XVI/1, janvier-mars 2013, pp. 91-109.

112. ACICR (Genève). Cote : G.68/00/Ti – Titres de voyage pays A-D, 1944-1950. Note d'E. de Ribaupierre pour la délégation du CICR à Buenos Aires, 15 décembre 1947.

des criminels de guerre allemands utilisaient ces documents pour fuir l'Europe<sup>113</sup>. Leur écrit est une réponse au livre de l'historien Gerald Steinacher *Nazis on the Run. How Hitler's Henchmen Fled Justice* (2011). Celui-ci soutient le contraire, à savoir que le CICR était directement complice de leur fuite<sup>114</sup>. Si les archives consultées ne permettent pas de trancher le débat, un élément d'information supplémentaire alimente la thèse de Steinacher.

Revenons une fois de plus à la petite délégation du CICR de Buenos Aires, représentée par les hommes d'affaires Jacques de Chambrier et Jean-Pierre Roulet. En juin 1948, ils reçoivent la visite de Catalina Hoss. Celle-ci travaille pour Caritas Internationalis de Lucerne, ville visitée par Evita lors de son voyage en Suisse. L'antenne argentine de cette association, Caritas Suiza, aide à l'intégration des Allemands qualifiés ayant immigré dans le pays<sup>115</sup>. Madame Hoss demande à ses compatriotes d'intercéder auprès du siège du CICR de Genève afin qu'il autorise la délégation du CICR en Allemagne à octroyer des titres de voyage à de nombreuses personnes qui résident dans ce pays, notamment des nazis en fuite, et qui, bien qu'ayant des permis d'entrée en Argentine, ne peuvent quitter l'Allemagne en raison des contrôles alliés. Jacques de Chambrier, tout à fait favorable à la requête de Madame Hoss, la soumet au siège de Genève<sup>116</sup>. On ne connaît pas la réponse du siège. Toutefois, cet épisode entaille la thèse selon laquelle les dirigeants du CICR ne pouvaient pas savoir que des criminels de guerre allemands utilisaient ces documents pour fuir l'Europe.

Le chapitre précédent a montré que, durant la Seconde Guerre mondiale, la création de *goodwill* fut une carte jouée par les acteurs suisses pour obtenir des avantages de Buenos Aires. Cette tactique réapparaît dans l'immédiat après-guerre avec, notamment, la création de la Société pour le développement des relations

113. *Ibid.*

114. Steinacher Gerald, *Nazis on the Run. How Hitler's Henchmen Fled Justice*, Oxford/New York: Oxford University Press, 2011, pp. 55-100.

115. Van Dongen (2006), p. 145. Plusieurs sociétés d'entraide sises en Argentine, dont la mission humanitaire n'était parfois qu'un paravent, se dotent d'antennes en Europe où, inversement, elles créent une antenne en Argentine. Parmi ces sociétés d'entraide, on trouve des antennes argentines pour les organisations suisses suivantes : aux côtés de Caritas Suiza se tiennent le Comité des Dames auxiliaires de la Croix-Rouge et la Christilche Nothilfe zurichoise.

116. ACICR (Genève). Cote : G.68/00/Ti/20. Lettre de J. de Chambrier, homme de confiance des milieux d'affaires suisses à Buenos Aires et délégué du CICR, au CICR de Genève, 3 juin 1948.

économiques et culturelles avec l'Argentine et l'officine bernoise favorisant, en zone grise, l'émigration de nazis vers l'Amérique latine. Soutenir les efforts argentins pour le recrutement de techniciens allemands en fuite permet d'obtenir, en contrepartie, des conditions favorables pour les industriels suisses concernant les commandes liées au plan quinquennal péroniste. Passons maintenant au tout officiel et penchons-nous sur l'important accord de commerce signé en 1947.

**LE GRENIER DU MONDE FACE AU TAILLEUR DES RÉPARATIONS:  
L'ACCORD DE COMMERCE DU 20 JANVIER 1947**

Au sortir de la guerre, les échanges commerciaux helvético-argentins flottent dans un vide contractuel: l'accord de paiement signé en 1934 a été «largement dépassé par les faits»<sup>117</sup>, rappelle une note du DPF en décembre 1945. En effet, le manque de tonnage pour livrer les céréales argentines, en interdisant le maintien de la proportion entre achats et ventes tel que stipulé en 1934, a eu raison d'un accord qui ne fut d'ailleurs jamais ratifié par le Parlement argentin.

Ce vide contractuel n'empêche pourtant pas le trafic commercial helvético-argentin de se densifier dans l'immédiat après-guerre. La croissance de leurs échanges est même exceptionnelle: entre 1944 et 1946, les exportations suisses vers l'Argentine vont plus que doubler (elles passent de 39 millions de francs constants à 98 millions), alors que les importations en provenance d'Argentine vont presque sextupler (passant de 36 millions de francs constants à 242 millions)<sup>118</sup>. Un chiffre encore permet de prendre la mesure de l'ampleur qu'atteignent les échanges durant cette période: pour l'année 1945, par exemple, l'Argentine s'impose comme le troisième fournisseur de la Suisse, composant une part de près de 10 % de ses importations totales<sup>119</sup>. Pour être plus précis, ajoutons que l'Argentine livre, en 1946, 20 % (en tonnes) de la totalité du froment importé en Suisse, 73 % de l'avoine, 94 % du maïs et

117. AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 652. Note pour R. Hohl, Conseiller de légation et chef de Section à la DAE (DPF), 21 décembre 1945.

118. Voir dans les annexes: Commerce. Graphique 1: Évolution des échanges commerciaux et balance commerciale de la Suisse avec l'Argentine, 1892-1990 (en francs constants, 1950=100).

119. *Ibid.*



93 % de l'orge<sup>120</sup>. En sens inverse, le « petit-grand pays européen » fournit près de 7 % de la totalité des marchandises importées par le grand et prospère marché sud-américain<sup>121</sup>.

Ces données statistiques ne laissent pas indifférents les dirigeants de deux des très rares pays qui, à ce moment, sont gracieusement pourvus en devises permettant d'acheter à l'extérieur sans faire appel au crédit. L'intérêt économique réciproque s'aiguise et la perspective de conclure un nouvel arrangement entre la Confédération et la République se dessine.

À l'automne 1946, une délégation s'envole de Berne pour Buenos Aires. Pour la première fois de l'histoire des relations extérieures de la Suisse, une délégation gouvernementale foule le sol de l'Amérique latine. Il faudra près de deux longs mois de pourparlers pour parvenir à la conclusion, le 20 janvier 1947, d'un important accord de commerce visant l'échange de produits industriels contre des matières premières alimentaires. Les pages qui suivent cherchent à comprendre l'origine de l'accord, ses enjeux, son contenu et son évolution.

#### L'ATTRAIT ÉCONOMIQUE RÉCIPROQUE, 1945-1946

Du côté helvétique, l'intérêt des cercles économiques pour le marché argentin est double comme, l'indique la BNS en octobre 1946 :

Du point de vue de la politique commerciale, le fait que l'Argentine soit un pays de premier plan dans la perspective des possibilités futures d'expansion est un élément essentiel. Mais déjà maintenant l'Argentine a une importance majeure en tant que fournisseur de denrées alimentaires et de matières premières.<sup>122</sup>

L'heure est donc à l'ouverture exceptionnelle de possibilités d'expansion en Argentine. La Suisse se trouve avec un appareil de production intact au milieu d'une Europe détruite. Mais les débouchés pour ses produits sont dérisoires en raison de l'insolvabilité des pays de cette région. La moindre solution de rechange est bonne à prendre. Or, loin des ruines de la guerre, l'Argentine est

120. Administration fédérale des douanes, *Statistiques du commerce extérieur de la Suisse, 1945-1946*.

121. Dirección General Estadística de la Nación Argentina, *Anuario del comercio exterior de la República Argentina, 1945-1946*.

122. ABNS. Procès-verbal du directoire de la BNS, n° 1377, 15/18 octobre 1946.

comme du pain bénit pour les industriels suisses. C'est un marché de substitution providentiel, un espace privilégié pour leur nouvelle offensive exportatrice. Le désir d'Argentine s'exprime d'ailleurs de tous côtés: tel un vœu pour la nouvelle année 1945, l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC) compare ce marché, en janvier, à «un véritable papier buvard»<sup>123</sup> de produits industriels; deux mois plus tard, alors que la fin de la guerre ne fait plus de doute, la légation de Suisse à Buenos Aires ajoute à cette métaphore une dimension quelque peu plus concrète:

On évalue à 4 milliards de pesos (3,9 milliards de francs suisses) les produits qu'elle [l'Argentine] devra faire venir de l'étranger pour combler l'actuelle pénurie de marchandises dans le pays [...]. Je crois également pouvoir affirmer que les perspectives pour la Suisse demeurent excellentes. [...]. Formulons le vœu qu'une large part revienne à la Suisse dans les 4 milliards dont nous venons de parler.<sup>124</sup>

Au printemps, la Fédération horlogère suisse évoque l'aubaine que représente pour ses membres la «véritable famine de marchandise»<sup>125</sup> de l'Argentine; à l'été, la *Tribune de Genève* tempère les peurs de ceux qui craignent une industrialisation envahissante de ce pays de la périphérie en arguant que, loin de limiter les débouchés, ce processus est au contraire une source de richesse locale qui ne peut qu'augmenter la demande de produits suisses<sup>126</sup>.

Les raisons de l'enthousiasme sont fondées. «Ce pays qui se vante que Dieu est argentin»<sup>127</sup> voit son produit intérieur brut croître chaque année de près de 9% en 1945 et en 1946<sup>128</sup>. Le plan quinquennal dressé par les péronistes pour les années 1947 à 1951 promet une demande soutenue de biens industriels. Les montants prévus à leurs achats sont estimés à un milliard par an<sup>129</sup>.

123. ACV, Fond: OSEC. Cote: PP 778.3/17, Résumé de la causerie faite par Monsieur L. F. Ferrari de Buenos Aires au siège de Lausanne de l'OSEC, le 5 janvier 1945.

124. AFB, E 2001 (E) 1000/1572 vol. 651, Lettre de J.-A. Cuttat, Chargé d'affaires de Suisse à la LSBA, à la DC (DFEP), 9 mars 1945.

125. «Politique commerciale: Argentine et Suisse», *La Fédération horlogère suisse*, 26 avril 1945.

126. «Informations financières», *Tribune de Genève*, 1<sup>er</sup> août 1945.

127. AFB, E 2300 1000/716 vol. 99. Rapport politique d'E. Feer, ministre de Suisse à Buenos Aires, à Max Petitpierre, chef du DPÉ, 8 mai 1945.

128. Rapoport *et al.* (2006), p. 381.

129. AFB, E 7110 1967/32 vol. 666. Lettre d'E. Feer, Ministre de Suisse en Argentine, à Walter Stampfli, chef du DFEP, 3 juillet 1946.

Les priorités du plan sont le développement du système de transport, la force hydraulique nationale, l'industrie textile et les forces armées. Ainsi, les produits helvétiques tels que les machines, le matériel électrique et d'armement, en particulier, ont des chances de trouver des niches où se loger. Pour le secteur des machines, une notice du DFEP du 15 juillet 1946 assure que l'enjeu dépasse l'Argentine pour couvrir l'Amérique du Sud tout entière: « Dans son propre intérêt, la Suisse fait déjà tout pour livrer des machines à l'Argentine. Dans les faits, elle a tout intérêt à l'avenir à s'assurer du mieux qu'elle peut les marchés sud-américains. »<sup>130</sup> Notons qu'en 1945, l'Amérique latine capte 20,5 % de la totalité du commerce extérieur de la Suisse (dont près de la moitié concerne uniquement l'Argentine). Pour les années 1946 à 1950, la proportion reste tout à fait significative, puisqu'elle se monte à 13 % en moyenne.

En matière de débouché, l'Argentine se démarque des autres marchés sud-américains aussi pour des raisons sociales et culturelles. Le pouvoir d'achat y est plus élevé qu'ailleurs. Ainsi, les biens dits non essentiels (horlogerie et textile) peuvent y être expédiés plus aisément. Selon le ministre Feer, l'existence d'une population blanche et de classes supérieures est un atout important pour les produits de luxe helvétiques par rapport au reste de l'Amérique latine:

Il n'est pas sans intérêt pour l'exportation suisse, dont on considère que le 60 % est constitué par des produits dits de luxe, de noter que les deux premières classes [classe supérieure et classe moyenne] sont plus importantes que celles de la plupart des pays de l'Amérique latine. L'Argentin aime à dépenser; souvent le citadin dépense plus qu'il ne gagne. Aimant à être bien vêtu, l'apparence extérieure a pour lui beaucoup d'importance et souvent, il n'hésite pas à sacrifier la qualité à l'aspect extérieur. Il est peu précis [...]. Cela ne l'empêche pas d'admirer la ponctualité avec laquelle les maisons suisses tiennent généralement leurs engagements. Il apprécie notre pays dont les ressortissants lui inspirent confiance.<sup>131</sup>

130. AFB, E 7110 1967/32 vol. 666. Notice de J. Vollenweider, Vice-directeur du DC, pour W. Stampfli, chef du DFEP, 15 juillet 1946.

131. *Ibid.*

Les dirigeants suisses sont aussi captivés par les énormes réserves de céréales (le blé avant tout, mais aussi le maïs, l'avoine et l'orge) de leur partenaire, auxquelles il faut ajouter leur attrait pour sa viande, son beurre, son huile et sa graisse. L'Argentine est, il est vrai, l'un des quatre greniers du monde aux côtés des États-Unis, du Canada et de l'Australie. De nombreux pays convoitent ses matières premières alimentaires. Comment pourrait-il en être autrement dans un monde où 260 millions de personnes ne mangent pas à leur faim et où la mortalité infantile dépasse les 20 % dans certaines villes ? L'ex-président des États-Unis Herbert Hoover dresse un tableau alarmant lors de la Conférence internationale des céréales à Londres en avril 1946 : « La faim s'assied à la table trois fois par jour dans des millions de foyers, et le spectre de la famine possible hante également les bureaux des gouvernements et les taudis sordides dans les ruines de la guerre »<sup>132</sup>, s'inquiète-t-il.

L'Europe occidentale est désormais dépendante de l'outre-mer pour son approvisionnement en matières premières. Le conflit a fait reculer la production de céréales du Vieux Continent de 33 % par rapport à la moyenne de 1934-1938<sup>133</sup>. Dans les pays de l'Europe de l'Est, le recul est encore plus important. Ainsi, lorsque s'ouvre la Conférence de Londres qui doit régler le problème urgent du manque de nourriture en Europe, les péronistes, qui viennent d'accéder au pouvoir, peuvent écouter l'allocution de l'ex-président Hoover la tête haute et le regard fier. Ils se savent indispensables sur la scène internationale. Ils possèdent ces denrées rares, ces céréales, dont la disponibilité sur le plan mondial ne permet de répondre qu'à 60 % des besoins totaux<sup>134</sup>.

Les dirigeants helvétiques participant à la Conférence de Londres en avril 1946 espèrent pouvoir se payer une bonne tranche du grenier argentin. Ambition cohérente si on se rappelle que, depuis des décennies, l'Argentine est déjà un fournisseur en céréales de poids pour la Suisse. Entre 1934 et 1946, en moyenne,

132. Cité in « Lutte tragique pour le pain quotidien », *Journal de Genève*, 6 avril 1946.

133. Spahni Walter, *Der Ausbruch der Schweiz aus der Isolation nach dem Zweiten Weltkrieg: Untersucht anhand ihrer Aussenhandelspolitik, 1944-1947*, Zurich: Verlag Huber Frauenfeld, 1977, pp. 55-56.

134. Archive en ligne : Centre de documentation et d'e-research en études européennes [<http://www.cvce.eu/>]. Exposé du Représentant de la Commission des Céréales du Combined Food Board sur la situation actuelle du ravitaillement en céréales (Londres, 3 avril 1946) pp. 16-19. En ligne : [[http://www.cvce.eu/content/publication/2004/2/6/1627b02c-01a2-457c-89c4-3567352578cf/publishable\\_fr.pdf](http://www.cvce.eu/content/publication/2004/2/6/1627b02c-01a2-457c-89c4-3567352578cf/publishable_fr.pdf)], consulté en juin 2014.

22 % de la totalité du blé importé en Suisse est argentin<sup>135</sup>. Mais, certaines années, cette proportion a pu monter bien plus haut : à 44 % pour 1934-1935 ou encore à 51 % en 1940. Pour les douze années en question, 65 % de la totalité des importations helvétiques de maïs vient d'Argentine ; la part est de 70 % pour l'avoine. En avril 1946, la ration alimentaire par habitant en Suisse se monte à 2400 calories par jour, soit à 600 calories de moins qu'avant-guerre<sup>136</sup>. Si cette ration paraît plus qu'enviable au regard de ce que mangent les autres Européens – dans la zone d'occupation britannique de l'Allemagne, par exemple, elle est de 1014 calories par jour<sup>137</sup> –, la Confédération s'en inquiète. À la fin de l'année 1946, la Section du ravitaillement en céréales de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation craint une situation « catastrophique »<sup>138</sup> concernant l'approvisionnement en pain pour l'année à venir.

Les besoins de la Suisse en céréales panifiables (blé et seigle) se montent à 700 000 tonnes par an. La production nationale étant de 200 000 tonnes, ce sont 500 000 tonnes qui doivent être importées<sup>139</sup>. Le pays importe aussi de l'étranger des céréales fourragères (avoine, maïs et orge). Or, des difficultés frappent les chargements depuis le Canada et les États-Unis. L'importance du marché argentin grandit donc encore d'un cran. Berne prévoit d'y importer 255 000 tonnes de blé. En dehors des céréales, les dirigeants helvétiques espèrent également s'approvisionner en viande de la Pampa. En 1946, la production nationale ne représente que 120 000 tonnes, soit les deux tiers de la production d'avant-guerre<sup>140</sup>. Les importations nécessaires en provenance

135. Administration fédérale des douanes, *Statistiques du commerce extérieur de la Suisse*, 1934-1946.

136. « La Suisse s'imposera de nouvelles restrictions », *Journal de Genève*, 4 avril 1946.

137. « Les objectifs de la Conférence internationale du ravitaillement », *Journal de Genève*, 13 mars 1946. D'ailleurs en mai 1946, les pays européens s'expriment sur le fait qu'il apparaît choquant que la Suisse continue de vivre dans une relative abondance au centre d'un continent affamé. Le Conseil fédéral renoncera alors, entre juin et août, aux contingents attribués par la Conférence des céréales et destinés à la Suisse, soit à 10 600 tonnes de denrées alimentaires. Ils doivent être attribués à d'autres pays (Hongrie, Autriche et Allemagne occidentale) au travers du Don suisse. Voir « La part de la Suisse », *Journal de Genève*, 17 mai 1946.

138. AFB, E 7110 1967/32 vol. 666. Lettre de la SRC (OFGA), à J. Hotz, directeur de la DC (DFEP), 11 décembre 1946.

139. Sur ce qui suit : AFB, E 7110 1967/32 vol. 666. Lettre de l'administration fédérale des blés à la DC (DFEP), 15 octobre 1946.

140. AFB, E 7110 1967/32 vol. 666. Lettre de l'administration fédérale des blés à la DC (DFEP), 15 octobre 1946.

d'Argentine sont estimées à 15 000-20 000 tonnes par an. Une quantité de 10 000-15 000 tonnes est attendue du Danemark et d'autres fournisseurs plus petits. Mais il y a un problème avec l'Argentine : les prix très élevés de sa viande<sup>141</sup>. En effet, la viande argentine (comme ses céréales) est vendue par l'intermédiaire de l'Institut argentin de la promotion de l'interchange (IAPI), qui détient le monopole sur le commerce extérieur du pays. Or, la facture qu'il présente à la Suisse est deux fois plus élevée que celle qu'il adresse à la Grande-Bretagne, son acheteuse préférée. Jusque-là, ce problème financier n'existait pas, car la viande argentine importée en Suisse était achetée à la Grande-Bretagne au prix payé par celle-ci. Mais les pénuries changent la donne et Berne doit désormais traiter directement avec les péronistes, durs en affaires compte tenu de leur nouvelle force sur le plan international.

En 1945-1946, les cercles économiques suisses voient donc dans l'Argentine un marché de substitution providentiel pour leurs produits industriels – notamment les biens non essentiels (horlogerie et textile), dont les pays européens ruinés par la guerre n'ont que faire, tout comme les pays sud-américains disposant d'un faible pouvoir d'achat – ainsi qu'un marché d'approvisionnement en céréales et en viande. Mais, sur ces deux aspects, ils sont confrontés à un très gros problème : la concurrence internationale.

Les principaux rivaux de la Suisse en ce qui concerne la livraison de biens industriels sont, en tout premier lieu, les États-Unis (plus particulièrement pour les produits chimiques et pharmaceutiques, les machines, les moteurs diesel et le matériel de transport, mais aussi, dans une moindre mesure, pour le textile et l'horlogerie) et, secondairement, le Royaume-Uni, l'Italie, la France, la Suède, la Belgique et la Hollande<sup>142</sup>. Quant à l'obtention des contingents de céréales du grenier argentin, la bataille est rude elle aussi. C'est avec pas moins de dix-neuf autres délégations étrangères présentes à Buenos Aires à l'automne 1946 que Berne doit se battre. En janvier 1947, les délégués helvétiques font le point sur la position de force acquise par les péronistes :

141. Voir AFB, E 7110 1967/32 vol. 666. Lettre d'E. Feer, ministre de Suisse en Argentine, à la DC (DFEP), 30 novembre 1946.

142. AFB, E 7110 1967/32 vol. 665. Rapport économique d'E. Feer, ministre de Suisse en Argentine, à la DC (DFEP) et à l'OSEC, avril 1948.

Dans le cas de l'Argentine, la moitié de la planète est en concurrence avec nous pour certains produits de son sol (céréales, etc.); l'Argentine a pour la plus grande partie des produits qu'elle recherche encore d'autres fournisseurs, qui, comme la Suisse, cherchent encore plus que par le passé à conquérir le marché sud-américain; elle n'a pas besoin de nos crédits, mais agit elle-même comme un bailleur de fonds de haut niveau (exemple: la Grande-Bretagne durant la guerre, l'Espagne, le Chili, la France, la Belgique, etc.) [...], car l'Argentine pense qu'elle peut s'offrir une politique de prestige, puisque l'écoulement de ses produits ne lui crée aucun souci alors qu'au contraire la répartition des excédents agricoles prévus (en particulier pour les céréales) entre les différents demandeurs sera un casse-tête.<sup>143</sup>

Comment les cercles économiques suisses vont-ils tirer leur épingle du jeu? Pour y répondre, il faut comprendre les raisons du vif intérêt des péronistes pour le marché helvétique. Il y en a au moins cinq.

On se rappelle qu'entre les déchirements de la Seconde Guerre mondiale, les industriels et financiers suisses sont parvenus à avancer leurs pions en terre argentine. Ils ont maintenu un courant d'échange alors que Buenos Aires perdait la majeure partie de ses partenaires européens, entraînés dans le conflit; ils ont, avec succès, augmenté leur part de marché pour certains produits de niche; enfin, les activités du CICR et la politique des bons offices leur ont permis d'accumuler un capital sympathie auprès des dirigeants argentins. En bref, grâce à la guerre, ils ont une longueur d'avance sur leurs concurrents et, en janvier 1945, l'OSEC ne se trompe guère en écrivant :

La Suisse, figurant précisément au nombre des amis de l'Argentine, se trouve dans une situation très favorable sur ce marché, [...] Il est évident que, le moment venu, nous nous heurterons à une vive concurrence de la part de certains grands pays sur le marché argentin. Efforçons-nous donc d'arriver les premiers et

143. AFB, E 7110 1967/32 vol. 666. Rapport de J. Vollenweider, Vice-directeur de la DC (DFEP) et de Rudolf Pfenninger, directeur de la BNS, à la DC (DFEP), 9 janvier 1947, p. 8.

de mettre à profit la grande sympathie dont la Suisse jouit dans ce pays.<sup>144</sup>

Deuxième atout : la Suisse sort de la guerre avec un appareil de production intact. Or, les péronistes se focalisent sur un plan d'industrialisation ambitieux et ils sont persuadés, comme l'écrit la *NZZ* en mars 1945, « que la Suisse, grâce à son industrie restée intacte à la fin de la guerre, sera le plus rapidement, parmi les pays européens, en situation de livrer des marchandises »<sup>145</sup>. À la fin de l'année 1945, les produits suisses bénéficient en Argentine d'une publicité beaucoup plus grande que par le passé. Ils occupent désormais des pages entières dans des journaux et des revues<sup>146</sup>. L'ambassadeur d'Argentine à Berne, en janvier 1947, qualifie la Suisse de « parfait tailleur des réparations et de meilleur arsenal d'outillages pour fabriquer des arsenaux »<sup>147</sup> ou encore de « chaire universelle de cette spécialité primordiale de notre époque qui a pour nom industrie de précision »<sup>148</sup>.

Cette capacité de production helvétique est fort prisée par un gouvernement décidé à vendre aux pays qui sont en capacité d'exporter en retour. Ils sont très peu nombreux. Mais la Suisse fait immédiatement ses preuves. Faut-il rappeler qu'en 1945, 37,7 % de la totalité des machines et moteurs importés en Argentine sont helvétiques ?<sup>149</sup> La Grande-Bretagne et les États-Unis, par exemple, sont loin de pouvoir offrir des contreparties au grand marché sud-américain. Pendant des années, le grenier argentin a été vidé par les achats de la première, mais sans contrepartie aucune. Les seconds, en revanche, se sont érigés en premier fournisseur de biens industriels, mais, là aussi, sans retour, puisqu'ils n'ont jamais eu besoin des matières premières argentines, qu'ils

144. ACV, fonds : OSEC-PP 778.3/17. Résumé de la causerie faite par Monsieur L. F. Ferrari, de Buenos Aires au siège de Lausanne de l'OSEC, 5 janvier 1945.

145. « Die schweizerisch-argentinischen Wirtschaftsbeziehungen », *NZZ*, 26 mars 1945.

146. ACV, fonds : OSEC, PP 778.6/7. Rapport de la Chambre de commerce suisse en Argentine pour l'année 1945.

147. AGC (Buenos Aires), F35/297 Caja 19. Lettre confidentielle de B.P. Llambi, ministre d'Argentine à Berne, à J.A. Bramuglia, ministre des Relations extérieures et du Culte, 30 janvier 1947.

148. *Ibid.*

149. Dirección General Estadística de la Nación Argentina, *Anuario del comercio exterior de la República Argentina*, Buenos Aires, 1945. Catégorie : machines et moteurs (numéros de douane : 1288-1322).



produisent eux-mêmes<sup>150</sup>. En bref, en 1945-1946, le cœur du problème argentin se résume au fait que l'Europe ne peut pas payer et que les États-Unis ne veulent pas acheter<sup>151</sup>. Buenos Aires ne peut donc plus compenser le déficit de sa balance commerciale avec les États-Unis par son excédent avec l'Europe, comme elle le faisait traditionnellement. Les rares devises qu'elle reçoit du Vieux Continent ne sont pas convertibles. Pire encore, les pays européens veulent acheter à crédit<sup>152</sup>. Durant ces deux années, Buenos Aires octroie des crédits pour près de 4000 millions de pesos à divers pays, une somme équivalente à toutes les exportations d'Argentine en 1946<sup>153</sup>.

C'est là qu'intervient la troisième carte en mains helvétiques, celle de cœur: le franc suisse. Le «petit-grand pays européen» peut non seulement vendre, mais aussi acheter sans demander de crédit. Mieux encore, il peut payer avec une devise convertible. Tout fonctionnerait donc à merveille pour les industriels et financiers suisses si la BNS n'était pas si bornée. Comme vu précédemment, l'institut d'émission empêche la pleine exploitation de cet inestimable atout. En 1945 et 1946, il refuse obstinément de fournir à la BCRA de l'or contre des francs suisses. C'est ainsi qu'à l'été 1946 la légation de Suisse à Buenos Aires presse sa hiérarchie d'acheter à l'Argentine afin de lui offrir les moyens financiers nécessaires à l'acquisition de produits industriels helvétiques<sup>154</sup>.

Le quatrième atout en mains suisses est plutôt discret. Il se laisse à peine percevoir au travers des archives et des statistiques helvétiques. C'est la capacité des industriels du secteur de l'armement à exporter<sup>155</sup>. En 1946, le gouvernement péroniste consacre 36% du budget national à la défense militaire<sup>156</sup>. La forte influence des forces armées dans le champ politique argentin n'y est pas étrangère. Mais ce budget énorme s'explique aussi par la conviction que

150. Sur ce problème et la volonté argentine qui en découle de vendre davantage à la Suisse dans l'espoir d'obtenir ses biens industriels, voir: AFB, E 7110 1967/32 vol. 666. Télégramme de la LSBA au DPF, 20 juin 1946.

151. Fodor (2009), p. 186.

152. Entre 1945 et 1947, pour vendre ses marchandises, l'Argentine octroie des crédits aux pays suivants: France (750 millions de pesos); Espagne (750 millions de pesos); Italie (700 millions de pesos) Chili (100 millions de pesos); Belgique (350 millions de pesos); Finlande (65 millions de pesos). Voir Fodor (2009), p. 185.

153. Raanan (2003), p. 130.

154. AFB, E 7110 1967/32 vol. 666. Lettre d'E. Feer, ministre de Suisse à Buenos Aires, à Max Petitpierre, chef du DPF, 3 juillet 1946.

155. Voir Glatz (1991), pp. 227-253.

156. Rouquié (1978), pp. 387-390.

partagent Miguel Miranda et le président Perón d'un imminent affrontement entre les États-Unis et l'URSS. Les tensions politiques entre Buenos Aires et Washington ont raison des ventes d'armes étasuniennes à l'Argentine. Les industriels suisses (essentiellement la firme Hispano Suiza et secondairement Oerlikon-Bührle) en tirent profit et deviennent, aux côtés des Français et des Britanniques, les fournisseurs les plus significatifs de l'Argentine entre 1946 et 1951. Depuis 1947, selon la loi suisse, seule l'exportation d'armes défensives (matériel sanitaire, camions, skis militaires, etc.) est autorisée. Or, l'Hispano Suiza vend également des armes offensives telles que des canons, des armes ou des munitions en jouant sur la nomenclature des biens et en usant de tactiques de camouflage, pratiques tolérées par les autorités<sup>157</sup>.

Enfin, un dernier atout, qui bénéficie cette fois non à l'exportation, mais à l'importation de céréales argentines, réside dans le rôle que joue la Suisse dans le négoce de matières premières alimentaires sur le plan international. Les plus grosses firmes de céréales d'Argentine, filiales des mastodontes du secteur au niveau mondial, ont des succursales en Suisse<sup>158</sup>. C'est le cas de la belge Bunge y Born Lda. (au travers de Bunge AG de Zurich), de la française Louis Dreyfus y Cia Lda. (au travers de CEFAG, Getreidehandels- & Finanzgesellschaft AG. à Zurich), de la suisse La Plata Cereal Co SA (au travers d'André & Cie à Lausanne) et, enfin de l'Argentine, la Compañía Continental de Granos SA (au travers de la Compagnie continentale d'importation SA de Zurich). Les dirigeants suisses peuvent ainsi bénéficier d'informations de première main et de l'influence des représentants de La Plata Cereal, en particulier, sur les institutions de Buenos Aires. Avant guerre, la Junta Reguladoras de Grano contrôlait le commerce de céréales d'Argentine. Or, en 1938, le ministre de Suisse à Buenos Aires disait qu'il s'agissait d'une institution primordiale «où nous avons différents amis»<sup>159</sup>. Par «amis», Jenny pensait aux représentants de La Plata Cereal à Buenos Aires. Il en est toujours ainsi dans l'immédiat après-guerre et la firme a des contacts privilégiés avec l'IAPI. À l'automne 1946, Jean André, copropriétaire de la société André &

157. Glatz (1991), pp. 236-238.

158. Sur ce qui suit, voir: AFB, E 7110 1967/32 vol. 666. Rapport de la Société Coopérative Suisse des Céréales et Matières fourragères à J. Vollenweider, Vice-directeur de la DC (DFEP), 14 octobre 1946.

159. AFB, E 2001 (D) 1000/1551 vol. 229. Lettre de C.C Jenny, ministre de Suisse en Argentine, à la DAE (DPF), 23 novembre 1938.

Cie, fait d'ailleurs un voyage à Buenos Aires afin d'obtenir de sa filiale les conseils nécessaires pour pousser les autorités argentines à favoriser l'exportation de céréales vers la Suisse.

Pour résumer l'intérêt mutuel que se portent les dirigeants suisses et argentins durant les années 1945-1946, disons simplement que les premiers voient dans la faim de biens industriels des seconds une opportunité inespérée pour placer leurs marchandises. Ils sont aussi avides des céréales dont regorge l'un des greniers du monde. S'ils sont loin d'être les seuls à convoiter le marché argentin, ils disposent de certains atouts auxquels Buenos Aires est très sensible, tels que la capacité d'acheter comptant avec une monnaie convertible, un appareil de production intact permettant de livrer dans les plus brefs délais moteurs, machines, matériel d'armement et produits chimiques et pharmaceutiques. On comprend donc qu'au tournant de 1945-1946 la question de l'envoi d'une délégation à Buenos Aires pour renégocier un accord de commerce s'impose avec toujours plus d'insistance au sein des cercles dirigeants de l'économie helvétique.

#### **PREMIERS PAS DE LA DÉLÉGATION BICÉPHALE HELVÉTIQUE EN ARGENTINE**

En août 1946, le temps est venu d'envoyer, pour la première fois de l'histoire, une délégation gouvernementale suisse à Buenos Aires. Pourquoi à ce moment ? Les péronistes, bien décidés à faire table rase de leurs dettes, demandent à rembourser un emprunt international, dit emprunt Rocca 4%, contracté sur le marché suisse des capitaux en 1933. Il arrive à échéance le 1<sup>er</sup> décembre. Le montant dû s'élève à 45 millions de francs. Pour le colonel Perón, c'est une question de prestige. En finir avec les dettes, c'est en finir avec la période de la « dépendance coloniale »<sup>160</sup>, dit-il.

La BCRA se charge de l'affaire, mais, ne disposant pas de suffisamment de francs, elle propose un remboursement en or<sup>161</sup>. La BNS, tant attachée à sa politique monétaire, oppose une fin de non-recevoir tout en faisant un petit geste. Elle se dit d'accord d'échanger des francs suisses contre de l'or, mais uniquement pour la part qui revient aux créanciers helvétiques, soit pour

160. AFB, E 7110 1967/32 vol. 666. Lettre de E. Feer, ministre de Suisse en Argentine, au DPF, 9 août 1946.

161. Sur ce qui suit, voir : AFB, E1004.1 vol. 463, Procès-verbal du Conseil fédéral, n° 2621, 18 octobre 1946.

9 millions de francs. Les 36 millions de francs restants seraient fournis à la BCRA sous la forme d'une avance avec un taux d'intérêt très bas de 1 %. Comment les péronistes pourraient-ils accepter de contracter encore un crédit, alors qu'ils jurent justement de liquider toutes leurs dettes? Ils refusent bien évidemment. S'ils manquent effectivement de francs, ils ont pour eux d'abondantes réserves de céréales que le monde s'arrache. Mieux encore, cette pomme de discorde emprunt Rocca surgit à l'instant où les capacités des États-Unis et du Canada à fournir des céréales se péjorent et que la production nationale suisse est déficitaire<sup>162</sup>. Sans l'Argentine, comment pallier le manque de pain pour l'année à venir? se demande-t-on à Berne.

Le 18 octobre 1946, le Conseil fédéral décide donc d'envoyer une délégation à deux têtes<sup>163</sup>. Rudolf Pfenninger\* (1902-1987), représentant de la BNS, est chargé de mener les pourparlers sur le remboursement de l'emprunt Rocca. Quant à Jakob Vollenweider, vice-directeur de la Division du commerce (DC), il doit négocier la fourniture de matières premières alimentaires ainsi que la livraison de biens industriels suisses. Un troisième objet préoccupe les intéressés helvétiques. Ce sont les transferts financiers en souffrance, qui touchent essentiellement les investissements placés dans les secteurs des assurances et de l'électricité. Sur ce point, les deux délégués n'ont pas mandat pour intervenir. Une délégation financière non gouvernementale est envoyée en parallèle<sup>164</sup>, compte tenu du refus des péronistes à négocier officiellement avec les cercles privés.

La délégation bicéphale pose pied à Buenos Aires le 29 octobre 1946 et rejoint le ministre E. Feer, qui les attend de pied ferme à la légation de Suisse. Les trois hommes sont pleins de doutes en regard des dix-neuf autres délégations étrangères portant des demandes semblables. Les pourparlers vont s'avérer effectivement longs et difficiles. Durant deux mois et demi, les deux délégués font face à des Argentins pleinement conscients de leur position

162. AFB, E 2200.30 (-)/1 vol. 4, Lettre de Werner Laesser, directeur de l'administration fédérale des Blés, à Victor Nef, ministre de Suisse à Ottawa, 30 novembre 1946 (DoDis-133).

163. AFB, E1004. 1 vol. 463, Procès-verbal du Conseil fédéral, n° 2621, 18 octobre 1946.

164. Les documents d'archives restent silencieux sur les pourparlers entrepris par les milieux privés en 1946-1947 à Buenos Aires. Ils nous disent simplement que cette délégation a été envoyée.

de force et usant de méthodes de négociations, aussi peu familières que déroutantes pour les Suisses. En février 1947, Rudolf Pfenninger, résume :

Les négociations furent un bras de fer très intense. Par moments, elles furent dramatiques, proches de la rupture. Les méthodes de négociation argentines ne nous sont pas familières ; elles sont en partie déterminées par le tempérament, en partie par d'autres circonstances dans lesquelles se trouvent momentanément les Argentins.<sup>165</sup>

Et pourtant, malgré ces difficultés, la délégation helvétique s'en sort très bien. La Suisse est le premier pays européen à signer un accord avec Buenos Aires dans le cadre du nouveau plan quinquennal. Cet accord, inspiré de l'accord hispano-argentin signé en octobre 1946<sup>166</sup>, doit servir de modèle pour les traités à venir. Il crée « un émoi qui peut presque être qualifié de sensation »<sup>167</sup> auprès des autres négociateurs qui attendent leur tour. Le ministre E. Feer explique : « De nombreux collègues viennent voir mon collaborateur et moi pour me féliciter – souvent sans cacher leur jalousie – du résultat obtenu et pour se renseigner sur les modalités de l'accord. »<sup>168</sup> Ont-ils raison d'être jaloux ? Comment se déroulent les négociations et quelles sont les modalités de l'accord ?

### NÉGOCIATIONS ET CONCLUSION DE L'ACCORD DE COMMERCE DU 20 JANVIER 1947

À peine arrivés, Rudolf Pfenninger et Jacob Vollenweider se pressent vers la communauté d'affaires suisse de la capitale. Ils rendent visite par exemple à Monsieur Juge, représentant du Crédit suisse, membre de la Chambre de commerce suisse à Buenos Aires ; à Paul Kilcher, banquier et homme de confiance des cercles économiques suisses ; ainsi qu'à d'autres personnalités ayant aussi fait le voyage pour représenter les intérêts électriques helvétiques, tel que le banquier Hans Von Schulthess, de la Banque Leu & Cie, membre du conseil d'administration

165. ABNS, 2093/2.9 (1947). Auszug aus dem Protokoll Bankausschusses der Schweizerischen Nationalbank, 6 février 1947.

166. Pour l'accord hispano-argentin, voir Raanan (2003), pp. 83-88.

167. AFB, E 2300 1000/716 vol. 99. Lettre de E. Feer, ministre de Suisse à Buenos Aires, à la DAE (DPF), 24 janvier 1947.

168. *Ibid.*

de la Motor-Columbus<sup>169</sup>. Cinq jours plus tard, le 4 novembre, ils lancent leur première approche officielle auprès de Miguel Miranda, président de la BCRA, pour régler la pomme de discorde, soit la question du remboursement de l'emprunt Rocca<sup>170</sup>.

Miguel Miranda les fait languir jusqu'au 22 novembre<sup>171</sup>. Quand finalement il les reçoit, c'est pour réitérer les exigences péronistes: pas question de souscrire un nouveau crédit, ni de payer des intérêts aussi bas soient-ils. La totalité du remboursement, soit les 45 millions de francs, sera effectuée en or, sans quoi il n'y aura pas de permis d'exportation de céréales vers la Suisse. L'administration fédérale, mise au courant, fait alors pression sur la BNS. Celle-ci cède le 2 décembre 1946. Rudolf Pfenninger, soulagé, ne tente même pas d'obtenir une garantie écrite sur une contrepartie en céréales<sup>172</sup>. Il se contente d'une vague promesse orale. Pourquoi la BNS baisse-t-elle si rapidement les armes?

L'IAPI, qui détient le monopole sur les exportations argentines, s'apprête à décider de la répartition de ses contingents de céréales auprès des nombreux acheteurs qui s'impatientent devant ses portes. Une course contre la montre s'engage donc pour les délégués suisses. Ils renseignent leur hiérarchie en ces termes:

En cherchant à gagner du temps, on jouerait actuellement un jeu dangereux dans la mesure où l'Argentine a déjà promis de grandes parts de sa récolte de l'an prochain à d'autres pays et qu'il y a encore une série de pays qui disposent depuis bien plus longtemps que nous d'une délégation qui ne progresse pas dans leurs acquisitions de marchandises argentines.<sup>173</sup>

La BNS cède donc. La pomme de discorde a un petit goût amer, mais enfin elle est avalée puis digérée sans trop de mal. La question du remboursement de l'emprunt Rocca fait l'objet d'un

169. AFB, E 7110 1967/32 vol. 666. Rapport de J. Vollenweider, Vice-directeur de la DC, et de R. Pfenninger, directeur de la BNS, à la DC (DFEP), 4 novembre 1946.

170. AFB, E 7110 1967/32 vol. 666. Mémoire de la délégation suisse à Buenos Aires, Miguel Miranda, président de la BCRA, 4 novembre 1946.

171. Sur la rencontre avec M. Miranda, voir AFB, E 7110 1967/32 vol. 666. Rapport de J. Vollenweider, Vice-directeur de la DC, et de R. Pfenninger, directeur de la BNS, à la DC (DFEP), 22 novembre 1946.

172. AFB, E 7110 1967/32 vol. 666. Rapport de J. Vollenweider, Vice-directeur de la DC, et de R. Pfenninger, directeur de la BNS, à la DC (DFEP), 2 décembre 1946.

173. AFB, E 7110 1967/32 vol. 666. Rapport de J. Vollenweider, Vice-directeur de la DC, et de R. Pfenninger, directeur de la BNS, à la DC (DFEP), 22 novembre 1946.

accord spécial. La BCRA dispose d'un délai de deux ans pour racheter l'or qu'elle a échangé contre des francs. Cette question réglée, la seconde étape des négociations, portant sur l'échange de marchandises, peut commencer. Cette étape ne fait pas l'objet de grandes tensions. Quels sont les principaux résultats ?

L'accord de commerce comporte sept chapitres<sup>174</sup>. Outre des clauses générales exprimant la volonté commune de renforcer les échanges entre les deux pays (chapitre I), l'accord, conclu pour cinq ans, contient des dispositions sur l'exportation de produits argentins en Suisse (chapitre II) ; sur l'exportation de marchandises suisses vers l'Argentine (chapitre III) ; sur des sujets d'ordre secondaire, intégrés à la demande de Buenos Aires, tels que la question des transports maritimes et les communications aériennes, des assurances sur les marchandises achetées et vendues, des films cinématographiques ; enfin, il comporte quelques dispositions finales (chapitre IV à VII). On ne s'intéresse ici qu'au cœur de l'accord, soit aux chapitres II et III, qui concernent l'échange de marchandises. Trois points essentiels méritent l'attention.

Tout d'abord, Buenos Aires s'engage à livrer annuellement une quantité déterminée de céréales durant toute la période du plan quinquennal (1947-1951). Pour le froment, par exemple, la quantité est fixée à 250 000 tonnes pour l'année 1947, puis à 100 000 tonnes pour les années suivantes. Ces chiffres sont établis pour correspondre à respectivement 9,5 % puis 4 % de la totalité du solde exportable argentin. Les besoins annuels d'importation en blé de la Suisse étant de 400 000-500 000 tonnes, on voit que l'Argentine en fournit la moitié pour l'année 1947. Concernant les autres céréales, Buenos Aires se montre encore plus généreuse. Les péronistes s'engagent à vendre à la Suisse 24 % (120 000 tonnes) de son solde exportable de maïs en 1947 et 20 % (100 000 tonnes) par an entre 1948 à 1951. Ces pourcentages sont respectivement de 16,5 % (100 000 tonnes) puis 13 % (80 000 tonnes) pour l'orge ; de 33 % (150 000 tonnes) puis 22 % (100 000 tonnes) pour l'avoine ; enfin, de 12 % (20 000 tonnes) pour le seigle. Sûrs

174. Pour le texte de l'accord et ce qui suit voir «XXXIV<sup>e</sup> RAPPORT du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur les mesures prises en application de l'arrêté fédéral du 14 octobre 1933 concernant les mesures de défense économique envers l'étranger. (Du 25 février 1947)», *Feuille fédérale*, vol. 1, cahier 8, 1947, pp. 844-851. En ligne : [<http://www.amtsdruckschriften.bar.admin.ch/viewOrigDoc.do?ID=10090689>], consulté en juin 2014. Pour une présentation de l'accord par le Conseil fédéral voir : AFB, E1004.1 vol. 478, Procès-verbal du Conseil fédéral, n° 293, 4 février 1947.

d'eux, les péronistes acceptent d'introduire une clause selon laquelle Berne pourra se fournir ailleurs si elle trouve des prix inférieures. Les quantités fixées correspondent grosso modo aux desiderata helvétiques. Mais les prix des céréales argentines sont beaucoup plus élevés que sur les autres marchés.

D'autres matières premières alimentaires entrent en jeu. Buenos Aires s'engage à fournir à la Suisse de l'huile, des graisses animales, diverses denrées fourragères, des peaux, du cuir, des extraits de quebracho, de la farine de viande et de poisson, mais aussi, objet d'une attention particulière de la part de la Suisse, de la viande et du beurre. Cependant ces fournitures ne seront exportées qu'à condition que les besoins internes de l'économie argentine soient couverts et, le cas échéant, que ses obligations envers d'autres pays soient remplies.

Le deuxième pilier de l'accord porte sur la livraison de biens industriels suisses à l'Argentine. Berne s'engage à accorder des facilités pour les produits nécessaires au plan quinquennal : des machines et leurs pièces de rechange (à l'exception des machines pour la fabrication de montres), des machines pour le tissage, des moteurs (hydrauliques, à vent, à gaz, à combustion interne), une chaudière à vapeur, du matériel d'électricité, de téléphone, de télégraphe et de radio et, enfin, des produits chimiques et pharmaceutiques<sup>175</sup>.

Le troisième point central de l'accord concerne son article 17, soit le trafic des paiements entre les deux pays. Les dispositions restent globalement les mêmes que jusqu'alors. Le trafic est centralisé auprès des deux instituts d'émissions sans pour autant qu'un clearing ne soit institué pour la compensation des créances réciproques. Plus simplement, le nouvel accord se fonde sur un principe de parité cherchant l'équilibre entre le montant total des transferts argentins vers la Suisse et inversement. Toutes les rubriques du trafic des paiements helvético-argentins sont concernées : livraison de marchandises, frais diplomatiques et consulaires, frais accessoires au trafic des marchandises, frais d'administration, droit de licences, assurances, réassurances, intérêts, services financiers ou n'importe quelle autre rubrique y

175. Les négociations sur ce point font l'objet de quelques tensions, voir AFB, E 7110 1967/32 vol. 666. Rapport de J. Vollenweider, Vice-directeur de la DC, et de R. Pfenninger, directeur de la BNS, à la DC (DFEP), 6 décembre 1946 et 13 décembre 1946 ; AFB, E 7110 1967/32 vol. 666. Rapport de J. Vollenweider, Vice-directeur de la DC, et de R. Pfenninger, directeur de la BNS, à la DC (DFEP), 9 janvier 1947.



relative. Au terme de l'accord, en 1951, les soldes existants devront être liquidés d'un commun accord. Dans ce cadre, Buenos Aires accepte aussi de reprendre les transferts financiers en souffrance sans pour autant en fixer les modalités.

L'accord est signé, à Buenos Aires, le 20 janvier 1947, date à laquelle il entre provisoirement en vigueur. Du côté argentin, les signataires sont M. Miranda, J. C. Picazo Elordy et Rolando Lagomarsino et, du côté helvétique, il s'agit de R. Pfenninger, de J. Vollenweider et d'Edouard Feer.

Globalement, l'accord est jugé positivement par les cercles économiques suisses. Pour le Vorort, principale association d'intérêt suisse du commerce et de l'industrie, il permettra d'accroître l'importance de l'Argentine en tant que fournisseur et en tant que débouché<sup>176</sup>. L'influente firme électrotechnique BBC, par exemple, devrait en bénéficier pour la vente de ses machines, surtout pour les turbines. Aux yeux du Conseil fédéral, cet accord a le mérite d'exister. Compte tenu du nationalisme économique argentin, il offre quelques garanties quant à l'échange de marchandises :

Dans une évaluation d'ensemble de l'accord, il faut répéter que, malgré toutes ses lacunes et ses éléments indésirables, il est sans aucun doute supérieur à une situation sans accord qui ne serait pas restée sans conséquence pour l'approvisionnement du pays et pour nos perspectives de débouchés. S'il n'a pas été possible de parer l'évolution de l'Argentine vers un dirigisme étatique de l'économie, vers une protection de la production indigène par des mesures contre l'importation de certaines marchandises et par le prélèvement de ressources pour l'État sous forme de charges à l'importation et à l'exportation, il faut souligner toutefois qu'une situation sans accord nous offrirait encore moins de garanties.<sup>177</sup>

Pour la *NZZ*, ce traité est important pour l'approvisionnement de la Suisse<sup>178</sup>. Il « apporte le maximum de ce qui pouvait être obtenu par la Suisse dans les circonstances actuelles ; il doit

176. AFB, E 7110 1967/32 vol. 666, Circulaire du Vorort aux sections, 18 février 1947.

177. AFB, E1004.1 vol. 478, Procès-verbal du Conseil fédéral, n° 293, 4 février 1947, p. 6.

178. «Schweizerisch-argentinisches Warenlieferungsabkommen», *NZZ*, 20 janvier 1947.

donc être salué résolument d'un point de vue suisse»<sup>179</sup>. La BNS est plus prudente dans son évaluation, car, en fin de compte, dit-elle, la valeur de l'accord dépendra de son exécution. Rudolf Pfenninger affirme, lors de son retour en Suisse, que «le sort des récoltes ne dépend pas des hommes et la loyauté contractuelle argentine peut être influencée par de nombreux facteurs de politique intérieure et extérieure»<sup>180</sup>.

En bref, disons que, dans les rapports strictement bilatéraux, le bilan des négociations est plutôt bon pour la Suisse, malgré un rapport de force favorable à l'équipe de Miguel Miranda. Sur le plan commercial, les délégués suisses se sont inclinés devant le prix élevé des céréales argentines et ont renoncé aux contingents de viande qu'ils voulaient. Sur le plan financier, ils ont fléchi sur presque tous les desiderata initiaux liés au remboursement de l'emprunt Rocca. La BNS, en effet, plie devant la volonté argentine en acceptant d'échanger 45 millions de francs contre de l'or sans aucune contrepartie, à l'exception d'une vague promesse orale quant à la fourniture de céréales. La perspective bilatérale ne nous permet toutefois qu'une évaluation partielle.

Replaçons donc le bilan des pourparlers dans le cadre plus large des négociations menées par Buenos Aires avec d'autres délégations étrangères. Les résultats obtenus par la Suisse apparaissent beaucoup plus heureux et il va sans dire que les concessions helvétiques sur l'emprunt Rocca valent leur pesant de céréales. Buenos Aires accorde d'importants contingents de blé, de maïs, d'orge, d'avoine et de seigle à l'un des seuls pays qui ne lui demande pas crédit, mais qui, en plus, paie dans une monnaie convertible et rare. Comparons la situation avec ce que Buenos Aires octroie aux autres clients<sup>181</sup>. Pour l'année 1947, la Suisse est le quatrième le plus avantageux pour le blé. En effet, 43% du grenier argentin va au Brésil, 15% à l'Espagne, 15% à l'Italie et 9,5% à la Suisse. Les 17,5% restants sont répartis entre les nombreuses autres délégations. Concernant le maïs, l'avoine et l'orge, la Suisse obtient la part du lion. Rudolf Pfenninger disait que la valeur de l'accord

179. «Das schweizerisch-argentinische Handelsabkommen», *NZZ*, 21 janvier 1947.

180. ABNS, 2093/2.9 (1947). Auszug aus dem Protokoll Bankausschusses der Schweizerischen Nationalbank, 6 février 1947.

181. Pour les chiffres comparatifs relatifs aux autres pays voir, Raanan (2003), p. 129.

dépendrait de son exécution. Il avait tout à fait raison, c'est là que le bât blesse.

### **L'AVENANT À L'ACCORD DE COMMERCE D'AOÛT 1951**

#### **LE REDRESSEMENT DE L'AGRICULTURE EUROPÉENNE, 1947-1949**

Rapidement, l'orage gronde autour de l'application de l'accord de 1947. Il éclate en raison d'une divergence d'interprétation de l'article 17, celui qui ancre le principe de parité dans les échanges helvético-argentins. C'est que les modalités de répartition des devises en possession de la BCRA et de la BNS n'ont, formellement, pas été arrêtées. Berne considère qu'un pourcentage déterminé des francs que détient Buenos Aires doit servir aux transferts financiers et à l'importation de produits non essentiels (textile et horlogerie). Les péronistes ne sont pas d'accord. Ils veulent utiliser cet argent pour payer les produits industriels suisses nécessaires à la mise en œuvre du plan quinquennal et pour s'acquitter des frais diplomatiques à l'étranger. C'est ainsi qu'entre janvier 1947 et septembre 1949 les transferts financiers vers la Suisse sont bloqués, tout comme l'importation de produits textiles et d'horlogerie. Buenos Aires a les moyens de ses desiderata. Mais, dès septembre 1949, tout change en raison d'une forte dévaluation du peso. De nouvelles négociations sont lancées en août 1950.

L'origine des différends entre les deux partenaires prend sa source dans le manque de devises convertibles de la BCRA<sup>182</sup>. Entre 1946 et 1948, ses réserves de change fondent de 60% (passant de 1686 millions de dollars à 673 millions) à cause des dépenses du plan quinquennal : achats de biens industriels aux États-Unis qui creusent la balance commerciale américano-argentine ; sommes d'argent gigantesques écoulés dans le delta qu'est dette extérieure ; et nombreux rachats liés à la nationalisation des services publics.

En dehors de ces dépenses colossales, les péronistes se prennent deux coups de massue dont ils ne se relèveront pas. Le premier coup provient de la Grande-Bretagne. Le 20 août 1947 est décrétée l'inconvertibilité de la livre sterling. Les péronistes

182. Sur ce qui suit, voir Rapoport *et al.* (2000), pp. 418-422 ; sur la fonte des réserves d'or et de devises ; sur les conséquences de l'inconvertibilité de la livre sterling pour l'Argentine, voir pp. 388-390.

voient trente-six chandelles. Les avoirs de la République, bloqués à Londres depuis la guerre, venaient à peine de retrouver leur liberté de mouvement et les ventes massives aux Britanniques permettaient à nouveau de payer les achats à Big Brother. La soudaine inconvertibilité de la livre jette ce système aux orties. Étourdis par ce coup, les péronistes se relèvent, mais avec une soif de devises convertibles qui ne sera pas étanchée, puisque survient un deuxième coup de massue à la fin de 1948 : l'Argentine, pays concurrent des États-Unis dans l'offre internationale de céréales, est bannie du Plan Marshall. Les pays européens qui en bénéficiaient ne peuvent donc pas utiliser les dollars qu'ils reçoivent pour lui acheter des matières premières<sup>183</sup>. Les Anglo-Saxons compromettent ainsi la politique de nationalisme économique de l'Argentine. « Ainsi paie le diable »<sup>184</sup>, résume Perón.

Dans un tel contexte, la Maison Rose cherche à tout prix une balance active avec la Suisse, ce qui signifie économiser ses réserves de francs. Plusieurs mesures allant dans ce sens sont prises entre 1947 et 1949. C'est ainsi que s'ouvrent les hostilités entre Berne et Buenos Aires. Les tensions portent d'abord sur les transferts financiers vers la Suisse. À l'exception des dividendes de la CIAE, ils sont tous bloqués dès février 1947. Ce sont quelque 20 millions de francs de profit par an (sans compter les revenus des holdings industrielles) qui échappent aux capitalistes suisses<sup>185</sup>. Ceux-ci sont sur les nerfs, mais pas au point de rester insensibles au chant des sirènes argentines les invitant à effectuer de nouveaux placements. Conscient d'un possible fléchissement, Jimmy Martin, du DPF, s'adresse aux banquiers en novembre 1947 pour leur demander de résister à tout investissement supplémentaire aussi longtemps que le sort des anciens placements n'a pas été réglé<sup>186</sup>. Le banquier Fritz Richner propose une politique d'expectative, car « l'Argentine, dit-il, aura tôt ou tard besoin de la Suisse et de son appui financier »<sup>187</sup>. Fin 1948, on compte 70 millions

183. Sur l'Argentine et le Plan Marshall, voir Rapoport et Spiguel (2009), pp. 1-27.

184. Descartes (Juan Perón), *Política y Estrategia*, Buenos Aires, 1953, p. 187. Cité in *ibid.*, p. 27.

185. AASB, Classeur 153-154. Procès-verbal de la 28<sup>e</sup> séance du Comité Amérique du Sud, 17 février 1950.

186. AASB, Classeur 153-154. Procès-verbal de la 25<sup>e</sup> séance du Comité Amérique du Sud PVASB, 3 novembre 1947.

187. *Ibid.*

de francs en souffrance<sup>188</sup>. Mais rien ne fait plier Buenos Aires sur les transferts.

Pour économiser leurs francs, les dirigeants argentins refusent aussi de rembourser, en francs, la part suisse de l'emprunt United River Plate Telephone Company Ltd. (Buenos Aires). On se rappelle qu'en juillet 1937, une part de 30,5 millions de francs de cet emprunt international était placé à 5 %, et pour 25 ans, sur le marché suisse des capitaux sous la houlette du Crédit suisse. En avril 1947, le montant dû se monte à 28 millions de francs. Comme à son habitude, la BNS refuse d'échanger des francs contre de l'or comme le désire Miguel Miranda. Ce dernier, en guise de mesure de rétorsion, suspend les exportations de 62 500 tonnes de blés à la Suisse<sup>189</sup>. Dans le même temps, il demande à la BNS d'ouvrir à la BCRA une limite de crédit de 40 millions de francs à 0 % d'intérêt. L'institut d'émissions helvétique n'a pas d'autre choix que d'accepter étant donné la situation très précaire de l'approvisionnement suisse en céréales. La mission de Lässer-Wahlen partie aux États-Unis pour obtenir un contingent supplémentaire de cette denrée rare est à ce moment un échec<sup>190</sup>. Le 18 avril 1947, la Suisse donne donc son consentement à l'ouverture du crédit sans intérêt en contrepartie du déblocage des exportations de blé et du remboursement de l'emprunt United River Plate Telephone Company Ltd.<sup>191</sup> Le compte courant avec dépassement de 40 millions est ouvert à la BNS au nom de la BCRA à la fin de juillet 1947<sup>192</sup>.

Le troisième conflit porte sur les exportations suisses vers l'Argentine. La non-convertibilité de la livre sterling pousse Buenos Aires à réduire, dans la deuxième moitié de l'année 1947, les permis d'importation pour les pays à devises fortes comme les États-Unis et la Suisse. Les produits helvétiques sont alors frappés de restriction : 40 % d'entre eux (soierie, machines, textiles, parfums, moteurs électriques) ne peuvent voguer vers

188. Cette somme comprend : 15 millions pour les obligations 4 % de l'emprunt de la Province de Buenos Aires de 1910 ; 42 millions pour les bons de caisses CHADE ; 13 millions pour les bons de rentes CHADE. Voir « Probleme des argentinisch-schweizerische Finanztransfers », *NZZ*, 20 janvier 1949.

189. AFB, E1004.1, Procès-verbal du Conseil fédéral, 11 avril 1947.

190. ABNS, 2093/2.9. Auszug aus dem Protokoll des Bankausschusses der Schweizerischen Nationalbank, 24 avril 1947.

191. ABNS, 2093/2.9. Lettre du DPF à A. Hirs, directeur général de la BNS, 18 avril 1947.

192. ABNS, 2093/2.9. Vereinbarung mit dem Banco Central de la Republica Argentina, Buenos Aires, 29 juillet 1947.

l'Argentine<sup>193</sup>. L'importation d'horlogerie est quant à elle totalement interrompue.

Enfin, les tensions portent sur le prix du froment vendu à la Confédération. Buenos Aires, profitant de sa position, fait grimper ses prix. Ceux-ci n'avaient pas été fixés dans l'accord de janvier 1947. Alors que Berne payait 38,98 francs le quintal en 1946 (53,25 francs aux États unis), elle doit en déboursier 74,39 en 1947 (52,05 aux États-Unis) et 93,36 (54,23 aux États-Unis) pour 1948<sup>194</sup>. Attaqué sur les prix trop élevés, Miguel Miranda rétorque que «l'Argentine acceptera de vendre du blé aux prix du marché mondial à condition de pouvoir acheter des équipements et du matériel aux États-Unis au même prix que n'importe quel citoyen américain»<sup>195</sup>.

Durant les années 1947 et 1948, les dirigeants suisses se trouvent les bras ballants devant l'autorité de Miguel Miranda. Ils n'ont pas d'arguments solides pour faire opposition tant ils sont dépendants des céréales argentines. En moyenne, 46,7% de la totalité des importations de blé (en tonnes) proviennent d'Argentine durant ces deux ans. Cette part dépasse les 50% pour toutes les autres céréales<sup>196</sup>. Buenos Aires sait utiliser cette dépendance à son avantage pour ne pas lâcher de francs suisses.

L'année 1949 marque un changement majeur et plutôt heureux pour la Confédération. L'heure est enfin venue de s'émanciper de la forte dépendance aux céréales originaires d'Argentine. La production agricole mondiale se relève<sup>197</sup>. Berne peut désormais se fournir ailleurs, comme l'y autorise l'accord de janvier 1947. En 1949, le blé importé en Suisse provient quasiment exclusivement du Canada et des États-Unis. Seul 0,6% arrive du Pays de la Plata<sup>198</sup>. Et pour les céréales fourragères s'ajoutent en plus la Hongrie, la Yougoslavie et l'Afrique du Nord. Sur le volet des exportations,

193. «La visite de Mme Perón et les relations économiques entre l'Argentine et la Suisse», *Tribune de Genève*, 7 août 1947. Sur cette problématique des relations helvético-argentines, voir «Neue argentinische Einfuhrverbote», *NZZ*, 16 juillet 1947; «Die schweizerisch-argentinischen Wirtschaftsbeziehungen», *NZZ*, 4 août 1947. «Die neuen argentinischen Importbestimmungen», *NZZ*, 19 septembre 1947.

194. Direction générale des douanes fédérales, t. 1, 1946, 1947, 1948.

195. Cité in Rapoport et Spiguel, (2009), p. 18.

196. Direction générale des douanes fédérales, t. 1, 1946, 1947, 1948.

197. «Message du Conseil fédéral du 21 avril 1949 à l'Assemblée fédérale concernant l'approbation de l'accord international sur le blé conclu à Washington le 23 mars 1949», *Feuille fédérale*, n° 17, 101<sup>e</sup> année, vol. 1, 28 avril 1949.

198. Direction générale des douanes fédérales, t. 1, 1949.

l'industrie helvétique retrouve ses débouchés européens, notamment celui de l'Allemagne<sup>199</sup>. L'intérêt pour l'Argentine s'estompe. La deuxième bonne nouvelle de l'année 1949 pour les Helvètes, c'est la destitution, sous les pressions américaines, de Miguel Miranda. Alfredo Gómez Morales (1908-1990) est leur nouvel interlocuteur à la BCRA et au Ministère des finances. L'homme est bien plus conciliant que son prédécesseur.

En dépit de ces bonnes nouvelles pour la Suisse, les relations économiques entre les deux pays stagnent dans une impasse, car chaque partie reste campée sur ses positions. Mais les péronistes, qui au sortir de la guerre chantaient à la face du monde que « Dieu est argentin », doivent bien se résoudre au fait que le vent a tourné et que « la fête est finie »<sup>200</sup>, comme l'écrit l'historien argentin Vicente Vásquez-Prasedo. Suite à des dépenses ambitieuses, leurs possibilités de négociation sont très affaiblies par leur besoin urgent de devises convertibles. Comment débloquer la situation helvético-argentine? Le seul moyen serait que la Suisse recommence à acheter des céréales à son partenaire afin que Buenos Aires dispose des francs nécessaires à l'acquisition des produits helvétiques et aux transferts financiers bloqués. Mais pourquoi le ferait-elle, puisque les prix argentins sont jugés excessifs?

#### **NOUVELLE NÉGOCIATION:**

##### **LA FINANCE S'INVITE À BUENOS AIRES, 1950-1951**

La dévaluation de la livre sterling du 18 septembre 1949 apporte la réponse. Elle entraîne avec elle la dévaluation du peso, qui lui est fortement attaché. Les prix des céréales argentines chutent. Alors que 100 pesos correspondaient à 95,5 francs suisses en moyenne pour l'année 1948, ils ne valent plus que 77,95 francs pour l'année 1949 et 47 francs en février 1950<sup>201</sup>. Le peso est aspiré dans une spirale descendante qui semble ne plus avoir de fin. Les 100 pesos tombent à 31 francs en 1951. La chute est sans appel jusqu'à l'atterrissage – anticipons un peu – à 1,2 francs en 1969.

199. Dirlewanger Dominique, Guex Sébastien, Porderone Gian-Franco, *La politique commerciale de la Suisse de la Seconde Guerre mondiale à l'entrée au GATT (1945-1966)*, Zurich: Chronos, 2004, pp. 81-90.

200. Vásquez-Prasedo Vicente, *Auge y decadencia de la economía argentina desde 1776*, Buenos Aires: Estudio Sigma S.R.L, 1992, p. 154.

201. Ritzmann-Blickenstorfer, Heiner (1996). Tableau O.22a. Changes à vue en Suisse de 1913 à 1992 (en francs) et AASB, Classeur 153-154. Procès-verbal de la 28<sup>e</sup> séance du Comité Amérique du Sud, 17 février 1950.

Attendu qu'entre 1918 et 1949 100 pesos valaient, en moyenne, 143 francs suisses, on comprend vite que l'année 1949 marque un sacré point de rupture dans les rapports helvético-argentins. Mais revenons à l'hiver 1949-1950.

L'IAPI perd le contrôle de la fixation du prix des céréales. En deux ans, ceux-ci chutent de 54 % pour se rapprocher, début 1950, des prix mondiaux. Le quintal de blé argentin vaut alors 43 francs contre 38 francs aux États-Unis. Les achats helvétiques reprennent. Compte tenu de ce tournant, les banquiers intéressés à l'Argentine se réunissent à Zurich le 11 janvier 1950<sup>202</sup>. Il y a, pensent-ils, urgence à rapatrier les profits avant que les investissements helvétiques ne soient, eux aussi, trop dévalués. Soutenus par Alfred Zehnder du DPF, ils sont unanimes quant à la nécessité de reprendre des négociations au plus vite. Mais, cette fois, ils exigent d'être représentés dans la future délégation pour éviter les erreurs du passé. Ils dénoncent l'absence des leurs lors des négociations de 1947, absence fâcheuse puisque, ce à quoi ils aspiraient – qu'une quote-part de 7 % des avoirs en francs suisses détenus par la BCRA soit destinée aux transferts financiers – ne put être imposé à Buenos Aires. Ils considèrent que les intérêts des créanciers financiers doivent être défendus au même titre que ceux de l'industrie, attendu que les investissements en Argentine ont créé des occasions d'exportation pour les produits suisses. Alfred Zehnder fait son mea culpa et leur confie que « si la compréhension à l'égard des créanciers financiers a manqué autrefois, au sein de la Division du commerce, il n'en est plus de même aujourd'hui »<sup>203</sup>.

Le Conseil fédéral décide, le 21 février 1950, d'envoyer une nouvelle délégation en Argentine après que Buenos Aires eut consenti à de nouveaux pourparlers<sup>204</sup>. À sa tête se trouve le ministre de Suisse en Argentine Edouard Feer. À ses côtés, trois hommes : Eugen Roesle, secrétaire du Comité Amérique du Sud de l'ASB ; Plinio Pessina, directeur de la Compagnie suisse de réassurances ; et Edwin Stopper, secrétaire du Vorort, représentant la grande industrie. La délégation s'envole pour Buenos Aires à la

202. Pour tout ce qui suit concernant cette séance, voir : AASB, Classeur 153-154 – Procès-verbal du comité Amérique du Sud de l'ASB, 11 janvier 1950.

203. *Ibid.*

204. Sur ce qui suit, voir AFB, E1004.1 (-) 1000/9 vol. 514. Procès-verbal du Conseil fédéral, n° 359, 21 février 1950.



mi-avril 1950. Quel est l'état des rapports helvético-argentins à ce moment? Et que cherche à obtenir la délégation suisse?

Sur le volet financier, la situation est délicate. Les transferts financiers sont toujours au point mort. Le veto argentin est dû à son manque de francs, mais aussi, et surtout, au fait que plusieurs pays étrangers (États-Unis, Grande-Bretagne, Belgique et France) espèrent la même chose que les créanciers helvétiques. Et, mauvais présage, en mars 1950, les négociations belgo-argentines sur cet objet n'ont pas abouti<sup>205</sup>. Les délégués helvétiques ont en tête de pousser Buenos Aires à garantir que 20 millions de francs, sur les désormais 100 millions du compte courant créé en juillet 1947, soient consacrés aux créanciers financiers suisses. Ce montant servirait au rapatriement des arriérés ainsi qu'au remboursement de l'emprunt à 4 % de la province de Buenos Aires souscrit sur le marché suisse des capitaux en 1910. Sur la question du commerce, l'enjeu concerne l'importation en Argentine de produits non essentiels (textile et horlogerie), importation suspendue depuis mars 1948<sup>206</sup>. Au vu d'une situation économique très fragile et d'un manque de francs, ces produits sont du luxe pour Buenos Aires. Plus généralement, la délégation souhaite abolir la discrimination relative que subissent les industriels suisses en tant que ressortissants d'un pays à monnaie solide.

Les représentants helvétiques atterrissent au bord du Rio de la Plata avec deux cartes en main : la libre convertibilité du franc et une relative liberté de négociation offerte par le Conseil fédéral, qui se rappelle que les pourparlers avec les péronistes peuvent être déroutants. Ceux-ci vont durer trois mois, soit jusqu'au 3 août 1950, où aboutit un accord qui, au dire du *Journal de Genève*, « constitue pour la Suisse un véritable succès »<sup>207</sup>. C'est, plus exactement, un avenant au traité de commerce du 20 janvier 1947. Les nouvelles dispositions doivent rester en vigueur jusqu'au 31 décembre 1951. Les résultats finaux montrent que les Argentins se sont rapprochés des desiderata helvétiques au détriment des leurs.

Le montant réservé aux transferts financiers, fixé à 8 millions par les délégués argentins, est finalement relevé à 16 millions de

205. « Ajournement des négociations avec l'Argentine », *Gazette de Lausanne*, 16 mars 1950.

206. Sur l'horlogerie, voir « Nos importations horlogères en Argentine », *Gazette de Lausanne*, 21 février 1950.

207. « Entre l'Argentine et la Suisse un accord économique est signé », *Journal de Genève*, 4 août 1950.

francs<sup>208</sup>. Ensuite, le quota d'importations de produits non essentiels est lui aussi relevé. Selon la proposition de Buenos Aires, il devait être de 10 % des 120 millions de francs consacrés aux importations suisses en Argentine jusqu'en juin 1951. La délégation helvétique parvient à le pousser à 40 %. Enfin, les Argentins demandaient à ce que 60 millions de francs de son compte placé à la BNS puissent être utilisés librement. Les représentants suisses parviennent à faire baisser cette somme de moitié. En contrepartie, la délégation helvétique garantit l'achat de produits traditionnels argentins pour un montant de 116 millions de francs, produits incluant, en plus des céréales et de la viande, des produits que l'Argentine peine à écouler, tels que l'huile de lin.

Comment expliquer de telles entorses aux desiderata de départ des péronistes? C'est avant tout leur besoin urgent de devises convertibles qui les guide. Ils savent que la voie du rééquilibrage de leur balance commerciale sera difficile en raison de leur exclusion définitive du Plan Marshall, mais aussi à cause de la sécheresse qui frappe le pays. Du côté helvétique, le résultat est jugé très bon. Il l'est d'autant plus si l'on considère que la Suisse réussit, avant les États-Unis, la Grande-Bretagne, la Belgique et la France, à percer la première brèche dans le blocage des transferts financiers pratiqués par l'Argentine. Cette réussite paraissait pourtant exclue avant le départ de la délégation, selon les renseignements qu'avait reçus « de bonne source » l'ASB<sup>209</sup>.

Dressons un rapide bilan des épisodes de négociation de la Confédération avec le gouvernement Perón. Entre l'hiver 1947 et l'été 1950, le rapport de force bilatéral change de main. Lors des premières négociations, les délégués suisses font des concessions importantes sur le plan financier pour obtenir à tout prix des céréales du grenier argentin. À ce moment, elles sont vitales pour l'approvisionnement suisse. Ils ont également besoin d'un débouché de remplacement pour les produits industriels. Avec Buenos Aires, qui dispose d'une solide situation financière, l'arme du crédit ne peut pas être utilisée comme elle l'est avec de nombreux partenaires européens de la Suisse.

208. Pour les résultats des négociations, voir AFB, E 1004.1(-)/1 vol. 520, Procès-verbal du Conseil fédéral n° 1486, 12 août 1950. DoDis-7689.

209. AASB, Classeur 153-154. Procès-verbal du Comité Amérique du Sud de l'ASB, 10 août 1950.

Lors des négociations du printemps-été 1950, la situation internationale, très différente, profite à l'économie suisse. Celle-ci s'émancipe non seulement de la dépendance aux céréales argentines, mais aussi de la nécessité de trouver des débouchés alternatifs pour les produits industriels. C'est alors au tour de Buenos Aires de faire les concessions les plus importantes, notamment en raison de son besoin, désormais urgent, en devises convertibles que peut lui fournir la Suisse. Dans ce deuxième round, les milieux financiers suisses, absents en 1947, s'invitent dans les pourparlers et obtiennent gain de cause pour leurs demandes. Il s'agit des premiers signes de l'influence croissante qu'ils acquièrent dans les relations bilatérales helvético-argentines. Le péronisme a fait surgir un conflit classique au sein de la bourgeoisie suisse, conflit qui avait été peu perceptible durant un demi-siècle de relations avec l'Argentine. En posant des limites strictes à l'utilisation des devises issues de leurs exportations, les péronistes ont déclenché, en effet, des tensions entre secteur industriel et financier pour l'obtention des devises disponibles.

Au-delà de l'évolution de la position de force réciproque des deux partenaires durant ces six années, le constat le plus remarquable est celui des privilèges considérables qu'obtiennent les délégués suisses de la part de la Maison Rose par rapport aux autres partenaires de l'Argentine. Et, dans ces deux temps, c'est avant tout grâce au franc suisse, devise solide et convertible, qu'ils y parviennent, que ce soit sur la levée de contingents considérables de céréales d'abord ou sur la reprise des transferts financiers ensuite. Dès décembre 1951, les relations helvético-argentines retombent dans un vide contractuel. Comment vont-elles donc évoluer jusqu'en 1957?

#### **MAINTENIR QUELQUE VIE DANS LES ÉCHANGES POUR SAUVEGARDER L'AVENIR, 1951-1955**

L'avenant d'août 1950 relance les exportations suisses vers l'Argentine. Elles augmentent de 34 % entre 1950 et 1951 (passant de 69 millions de francs constants à 92,7 millions)<sup>210</sup>. Mais, en sens inverse, les importations en provenance du pays de la Plata chutent de 48 % (passant de 125 millions de francs constants à

210. Sur ce qui suit, voir Annexe. Commerce. Graphique 3: Évolution des échanges commerciaux et balance commerciale de la Suisse avec l'Argentine, 1892-1990 (en francs constants, 1950=100).

65 millions). La garantie d'achat de produits argentins pour un montant de 116 millions de francs n'est donc pas respectée. Cette dissymétrie du flux permet à la Suisse d'inverser la balance commerciale en sa faveur. C'est l'amorce d'une tendance durable et, ici encore, on trouve un indicateur de plus de la rupture de fond qui s'opère dans les relations helvético-argentines dès les années 1950. En effet, jusque-là, la balance commerciale fut quasiment toujours favorable à l'Argentine. L'année 1951 marque un tournant puisque, de là et jusqu'en 1990, elle sera immanquablement en faveur de la Suisse (à l'exception de cinq années dispersées).

Sur le plan financier, Buenos Aires s'acquitte des transferts aux créanciers suisses pour un montant de 35 millions de francs (remboursement de l'emprunt de la province de Buenos Aires de 18,4 millions, intérêts inclus, et paiement des intérêts, revenus et dividendes des investissements arriérés et courants pour 16 millions de francs)<sup>211</sup>. Dès que l'accord prend fin en décembre 1951, les deux parties ont globalement respecté leurs engagements contractuels<sup>212</sup>.

La grave crise économique qui frappe l'Argentine en 1951-1952 met un terme définitif à d'autres négociations sous le deuxième mandat de Perón, malgré le désir qui anime les cercles financiers et industriels helvétiques. Une fois encore, les relations économiques helvético-argentines se retrouvent dans un vide contractuel, vide qui s'étend jusqu'en 1957. Mais les Suisses intéressés ne le savent pas encore. À ce stade, la crise économique de l'Argentine, dont les premiers symptômes étaient apparus en 1949, atteint son point culminant<sup>213</sup> : la sécheresse frappe les campagnes en 1951 et 1952 et accentue les tendances à la récession ; les prix des matières premières sur les marchés internationaux chutent ; les termes de l'échange se détériorent ; la pénurie de dollars grandit encore du fait de l'inconvertibilité de la livre sterling. Bref, Buenos Aires manque de plus en plus désespérément de devises convertibles. Ses réserves de change, qui étaient de 1686 millions de dollars en 1946, ont chuté à 523 millions en 1949 et à 184 millions

211. AFB, E 2001 (E) 1970/217 vol. 434. Procès-verbal de la 21<sup>e</sup> séance du Comité Amérique du sud de l'ASB, 24 mars 1955.

212. AFB, E 1004.1(-)/-1 vol. 531, Procès-verbal du Conseil fédéral n° 1315, 3 juillet 1951 (DoDis-8127).

213. Rapoport et Spiguel (2009), pp. 287-293 et 369-373.

de dollars en 1952<sup>214</sup>. Mais malgré ce délitement, les milieux économiques suisses ne peuvent se résoudre à lâcher un marché qui, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, promettait de si belles choses. Le chef du DFEP, Rodolphe Rubattel, y croit toujours lorsqu'il écrit, en 1952 :

L'Argentine fut notre principal partenaire en Amérique latine jusqu'en 1948, passant depuis au deuxième rang derrière le Brésil. Pays de grandes ressources et sans doute de grand avenir, il reste pour la Suisse un des plus importants marchés de ce continent, une source appréciable aussi de revenus invisibles (investissements, assurances, droits de licence), un fournisseur traditionnel de produits essentiels à notre ravitaillement (céréales, matières fourragères, viande, cuirs, peaux, laine constituent en moyenne 80 % de nos importations d'Argentine depuis la guerre) même s'ils traversent momentanément une phase pénible. [...]. Dans des circonstances plus normales, l'Argentine est pour notre ravitaillement un fournisseur d'une importance indiscutable, un marché qui ne saurait être sous-estimé pour l'écoulement de nos produits et dont dépend le sort d'une colonie de plus de 10 000 personnes. *Nous ne saurions donc, sans sérieux inconvénients tôt ou tard, nous en désintéresser ou nous contenter d'une attitude passive au seuil d'une période difficile* [souligné dans le texte]. Ceci d'autant moins que nous rencontrons sur le marché argentin la concurrence de plus en plus acharnée des pays tiers.<sup>215</sup>

Dans l'attente d'une amélioration, les financiers, industriels et politiques cherchent à maintenir quelque vie dans les échanges afin de sauvegarder l'avenir<sup>216</sup>. Mais ils n'y arrivent pas. Aucune entente ne se noue entre 1951 et 1957. Pourquoi? Buenos Aires veut des facilités de crédit (plus exactement 40 millions de crédits de clearing), de nouveaux investissements dans des secteurs industriels productifs de l'économie argentine, un accord de longue

214. *Ibid.* Tableau 23: «Reservas internacionales y capitales compensatorios de la autoridades monetarias, 1946-1970 (en millones de U\$S)», p. 461.

215. AFB, E 1004.1(-)1000/9 vol. 539. Proposition de R. Rubattel, chef du DFEP, au Conseil Fédéral, 14 mars 1952 (DoDis-8289).

216. AFB, E 2001 (E) 1970/217 vol. 434. Protokoll der 21. Sitzung des Komitees Südamerika des SBV, 24 mars 1955; AFB, E 1004.1(-)1000/9 vol. 543. Procès-verbal du Conseil fédéral, 15 juillet 1952; AFB, E 1004.1(-)1000/9 vol. 539. Proposition de R. Rubattel, chef du DFEP, au Conseil fédéral, 14 mars 1952 (DoDis-8289).

durée (pas inférieur à trois ans et non de douze mois comme le voudraient les Helvètes) et des devises convertibles en échange de ses céréales. En revanche, elle refuse toujours l'octroi de permis d'importation pour les textiles et l'horlogerie afin de ne pas gaspiller ses avoirs en francs pour du luxe<sup>217</sup>.

Du côté helvétique, les milieux financiers sont plus que méfiants vis-à-vis des péronistes. La confiance est à terre. Ils n'ont pas reçu leurs profits. Les transferts financiers ont cessé en 1953. Deux ans plus tard, les montants en souffrance ont grimpé à 27 millions de francs. Et si une brèche s'ouvrait, ce ne serait certainement pas pour les transferts liés aux gros placements du secteur électrique. En novembre 1953, Mario Fumasoli transmet, en un discours rapporté indirect, les explications du Ministère de l'économie :

Depuis de très longues années, les capitalistes étrangers ont reçu de gros dividendes sur les capitaux qu'ils ont placés en Argentine. Or, la rémunération normale et juste du capital ne doit pas dépasser le 8%. Dans ces conditions nous considérons que les pourcentages transférés à l'étranger au-delà du 8% doivent être considérés comme amortissements, autrement dit comme des remboursements des capitaux eux-mêmes. Il en résulte que sur une entreprise étrangère qui avait placé en Argentine, par exemple, une somme de cent millions de francs sur lesquels elle a transféré des dividendes dépassant le 8%, l'Argentine considérera que la somme constituée par le dépassement représente un rapatriement du capital.

Il y ajoute son propre commentaire :

Pour la CADE, par exemple, la mise en vigueur d'une telle disposition équivaldrait – d'après les dirigeants avec lesquels je viens de m'entretenir [notamment avec René Brossens, ancien directeur général de la CADE à Buenos Aires et remplaçant en novembre 1953 de Dannie Heineman à Bruxelles] – à la suppression pour l'avenir de tout droit de transfert d'intérêts et de dividendes. *En effet, mes interlocuteurs m'ont exposé que pendant plusieurs années ils ont transféré des dividendes de*

217. Sur ce qui suit, voir : AFB, E 2001 (E) 1970/217 vol. 434. Protokoll der 21. Sitzung des Komitees Südamerika des SBV, 24 mars 1955 ; Protokoll der 22. Sitzung des Komitees Südamerika des SBV, 23 juin 1955.

*14 et 16 % de sorte que le dépassement en prenant comme base le 8 %, représente probablement le total du capital placé en Argentine [souligné par nos soins].* Tel étant le cas, l'Argentine ne reconnaîtrait plus à la CADE qu'un capital complètement nationalisé, en pesos argentins, sans droit de transfert.<sup>218</sup>

À peine deux ans plus tard, une enquête du gouvernement argentin montre que les investissements de capitaux originaux dans la CIAE et la CADE ont été plus de dix fois transférés à l'étranger<sup>219</sup>. La somme paraît pharaonique. En conséquence, les Argentins estiment qu'ils n'ont plus aucun devoir de transfert.

Aux yeux des banquiers helvétiques, le retour du gouvernement argentin vers le modèle agro-exportateur traditionnel plutôt que la focalisation sur une politique d'industrialisation par substitution des importations est une sage décision<sup>220</sup>. Mais tant que le capital étranger n'est pas choyé, pas question d'effectuer de nouveaux placements. Le banquier Eugene Roesle dit que, « pour les investissements en provenance d'Europe, le pays deviendra notamment intéressant lorsque le gouvernement se décidera enfin à une collaboration empreinte de confiance avec le capital étranger ».<sup>221</sup>

Alors qu'il prononce ces mots, certains investisseurs suisses sont en train de craquer à nouveau pour l'Argentine. « Swiss Investors Back Argentina »<sup>222</sup> titre le *New York Times* en novembre 1954. Le journaliste, George H. Morison, y parle des cercles financiers suisses et du peu d'opportunités attractives qu'ils trouvent dans leur propre pays. Aux États-Unis, au Canada et en Afrique du Sud, ils ont déjà placé des montants conséquents. Cette situation les pousserait donc à reprendre contact avec l'Argentine, délaissée depuis le début de la Seconde Guerre mondiale. Les grandes banques suisses ont affirmé que les nouvelles d'Argentine sont de bon augure : l'état des récoltes s'améliore extraordinairement, laissant un solde positif dans sa balance commerciale ; le gouvernement péroniste délaisse ses rêves de grandeur d'industrialisation ;

218. AFB, E 2200.60 (-) 1968/231 vol. 10. Lettre de M. Fumasoli, ministre de Suisse à Buenos Aires, à A. Zehnder, chef de la DAE (DPF), 17 novembre 1953 (DoDis-9066).

219. AFB, E 2001 (E) 1970/217 vol. 434. ASB, Vertraulich Protokoll der 22. Sitzung des Komitees Südamerika, 23 juin 1955.

220. *Ibid.*

221. Protokoll der 22. Sitzung des Komitees Südamerika des SBV, 23 juin 1955.

222. Sur ce qui suit, voir George H. Morison, « Swiss Investors Back Argentina », *New York Times*, 15 novembre 1954.

mais, surtout, la loi sur les nouveaux investissements de novembre 1953 accroît le nombre de projets prometteurs pour les capitaux étrangers. Dans le sillage des États-Unis, les capitaux helvétiques sont de retour. Mais à une condition, écrit le journaliste : l'Argentine doit élaborer, comme l'Allemagne, une convention acceptable sur ses anciennes dettes.

Les cercles économiques suisses ont les yeux rivés sur les velléités des capitalistes allemands de regagner le terrain perdu depuis la guerre<sup>223</sup>. Ce pays, ainsi que l'Italie, le Japon, la France et la Belgique «font la cour à l'Argentine»<sup>224</sup>, dit Mario Fumasoli en novembre 1954. Les États-Unis, quant à eux, dominent largement. Les propos tenus par Juan Bernardo Becker – ancien attaché commercial d'Argentine à Berne, ex-directeur général du commerce extérieur argentin et homme d'affaires fortement lié aux intérêts helvétiques placés à Buenos Aires – lors d'une visite à M. Fumasoli en février 1955 sont éloquentes (et exacts) :

Nous avons un besoin énorme de matières premières et de biens de production. Plusieurs pays nous font à ce sujet des conditions extrêmement favorables. Vous avez sans doute remarqué qu'un grand nombre de traités de commerce ont été conclus. L'Allemagne, l'Italie nous font des crédits et financent facilement au moyen de paiements échelonnés sur plusieurs années leurs exportations vers l'Argentine, et une institution française vient de nous proposer un prêt important et la «Import & Export Bank» nous donnera un prêt de 70 millions de dollars. Plusieurs pays s'intéressent à l'industrialisation et font des investissements chez nous. [...]. La Fiat, vous savez vous-même, à quel point elle est engagée en Argentine, et les Allemands sont aussi ici non seulement avec la Mercedes-Benz, mais prêts à se mettre dans plusieurs autres affaires. D'autres pays nous font des facilités financières, comme la Belgique par exemple, et d'autres nous donnent des matières premières ou des biens de production (la Tchécoslovaquie, la Pologne, la Finlande, etc.) [...]. Le gouvernement veut

223. Pour des considérations sur les efforts allemands en Argentine en particulier et la concurrence internationale en général, voir AFB, E 2001 (E) 1967/113 vol. 669. Lettre de M. Fumasoli, ministre de Suisse à Buenos Aires, au DPF, 31 août, 1951 ; E 7110 (-) 1967/32 vol. 671. Notice de M. Fumasoli, 11 février 1955 ; E 2001 (E) 1970/217 vol. 434. Lettre de M. Fumasoli à Max Petitpierre, chef du DPF, 23 juin 1955.

224. AFB, E 7110(-) 1967/32 vol.670 14 novembre 1954 (DoDis-9072). Lettre de M. Fumasoli



absolument arriver à sortir de l'impasse et c'est pourquoi il ne fait des facilités et des avances qu'aux pays qui nous aident. Or, on remarque que la Suisse ne cède sur aucun point : elle ne fait aucun geste en matière de devises, elle ne s'intéresse à aucun investissement nouveau dans notre industrie, elle n'exporte [...] que des articles qui en ce moment nous intéressent moyennement.<sup>225</sup>

Pourquoi les principaux intéressés suisses ne sont-ils pas plus inquiets de la concurrence ? En réalité, ils semblent être en très bonne posture. Durant l'année 1954, ils ont discrètement repris leurs placements de capitaux en Argentine, comme l'indique le *New York Times*. En 1955, 12 à 15 % des investissements étrangers argentins proviennent de la Suisse (18 % pour la Grande-Bretagne et 27 % pour les États-Unis et le Canada)<sup>226</sup>. Par tête d'habitant, les capitalistes helvétiques dépassent tous leurs concurrents. À cela il faut ajouter que la bourse de Zurich est le plus important marché étranger pour les valeurs argentines, ce qui donne à ce pays périphérique du prestige à l'international<sup>227</sup>. Mais les suites de cette reprise, laissons-les pour le prochain chapitre de l'histoire des relations helvético-argentines, celui qui débute avec le coup d'État militaire du 6 septembre 1955, que Mario Fumasoli voit comme une libération :

La révolution libère donc l'Argentine du péronisme, qui signifiait pour elle la banqueroute morale et financière, mais elle trouve une situation économique tellement désastreuse qu'il lui sera impossible de créer rapidement un climat satisfaisant. [...] L'avenir ne serait pas trop noir si les militaires argentins étaient suffisamment intelligents et évolués pour me laisser l'espoir qu'ils sont capables de voir les graves problèmes qui se posent et de faire appel à des techniciens pour les résoudre [...] l'Argentine n'a pas fini de souffrir et beaucoup par sa propre faute et par la qualité très moyenne de son peuple [...] au sujet de nos intérêts dans ce pays [...] mon plus grand souci, pour le moment, ce sera de trouver immédiatement les contacts avec les nouvelles autorités.

225. E 7110 (-) 1967/32 vol. 671. Propos retranscrit dans la notice de M. Fumasoli, 11 février 1955.

226. 26 mai 1955 Edwin Stopper (E 7110 [-] 1967/32 vol. 671 voir également E 7110 [-] 1967/32 vol. 665, LSBA, *Nouvelles d'Argentine*, n° 15 du 16 novembre 1955.

227. AFB, E 2001 [E], 1970/217 vol. 434. Procès-verbal du Conseil Fédéral, 24 août 1955.

Malgré tout, il est très heureux que ce pays ait enfin pu écarter la désastreuse hypothèque que le péronisme faisait peser sur lui.<sup>228</sup>

Avant d'ouvrir le prochain chapitre, visionnons la troisième saison de la saga électrique, une saison courte faite de beaucoup de bruit en matière de nationalisation, mais pour pas grand-chose.

### **SAGA ÉLECTRIQUE, SAISON 3: BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN**

De 1946 à 1949, une ombre plane sur les entreprises d'électricité à forte participation suisse, la CADE et la CIAE: leur nationalisation. Inutile de faire durer le suspense, Perón, une fois de plus, n'y touchera pas. Au vu des nombreuses entreprises étrangères, dont les plus importantes du pays, effectivement nationalisées, ce dénouement a de quoi étonner. Glissons-nous pour commencer à la Chambre des députés de la Nation directement après la prise de pouvoir des péronistes. Que disent-ils des entreprises électriques mal-aimées de la population porteniennne ?

Dans l'hémicycle, la minorité de l'Union civique radicale (UCR) souffle sur la majorité péroniste afin de raviver la braise de l'affaire politiquement explosive qu'est l'enquête Condé. Elle apportait, on se le rappelle, les preuves des actes de corruption ayant permis à la CADE et à la CIAE d'obtenir, en 1936, de nouveaux contrats de concession encore plus avantageux que les originaux. Les députés s'invectivent dans des disputes rhétoriques qui ont le mérite de démontrer à quel point le dossier électrique du Grand Buenos Aires pèse lourd dans la vie politique du pays. L'impérialisme des puissances étrangères est au cœur des disputes. Le 27 juin 1946, la première attaque est lancée par Ernesto Sammartino, membre des plus influent de l'UCR. Il fustige l'emprise des capitaux étrangers ainsi que les séquelles de scandales et de corruption qu'elle répand dans la vie politique et administrative du pays :

Dans aucun service public les effets funestes de la trustification n'ont été plus évidents que dans celui de l'électricité. Ce processus de monopolisation du service public de l'électricité par de puissants capitaux étrangers s'est développé dans notre pays

228. AFB, E 2300 1000/716 vol.100. Rapport politique de M. Fumasoli à la DAE du DPF, 22 septembre 1955.

dans une période de temps relativement bref, mais laissant des séquelles de scandales et de corruption sans précédent dans notre vie politique et administrative.<sup>229</sup>

Le député est au diapason avec son allié de parti, Arturo Frondizi, un homme de grand avenir puisque futur président de la République. Le 17 juillet 1946, celui-ci parle de la nécessité de nationaliser la CADE et la CIAE :

La seule chose que nous désirons, c'est que le problème du service électrique trouve une solution et, personnellement, je crois que l'unique chemin pour le résoudre passe par le retrait de la personnalité juridique de l'entreprise, la nullité de la concession et la nationalisation du service.<sup>230</sup>

Plus concrètement, la minorité de l'UCR avance deux exigences sur les entreprises d'électricité : que les rapports d'enquête de la Commission Condé, et leurs annexes, soient remis à la Chambre des députés<sup>231</sup> ; que le service de génération et de distribution de l'énergie électrique du Grand Buenos Aires soit déclaré d'utilité publique<sup>232</sup>, donc nationalisé.

Les 7 et 8 août 1946, les débats sur cette question s'enflamment. L'impérialisme européen actif au sein du secteur électrique est mis en accusation. Oscar Lopez Serrot (UCR) demande des comptes aux héritiers du gouvernement de facto, soit aux péronistes :

Je demande [...] si celle-ci [l'enquête Condé] n'était pas une opportunité pour planter un poignard patriotique dans le cœur d'une forme d'impérialisme et d'une terrible incursion

229. Ministère de l'économie et des finances [MECON], *Diario de sesiones de la Cámara de diputados de la nación*, 27 juin 1946, p. 38.

230. MECON, *Diario de sesiones de la Cámara de diputados de la nación*, 17 juillet 1946, p. 312.

231. On se rappelle que les rapports avaient été réquisitionnés et interdits d'impression et de publication en février 1945 par certains de ceux, dont Juan Domingo Perón en premier lieu, qui avaient été les moteurs de la mise à l'enquête en juin 1943. Voir le texte du projet de résolution qui fut présenté pour la première fois le 17 mai 1946 devant les députés de la nation par cinq membres de l'UCR [Arturo Frondizi, Oscar Lopez Serrot, Luis Dellepiane, Alberto M. Candiott et Ernesto E. Sammartino] dans MECON, *Diario de sesiones de la Cámara de diputados de la nación*, 17 juillet 1946, *op. cit.*, pp. 308-309.

232. Voir le texte du projet de loi présenté le 27 juin 1946 devant les députés de la nation par Ernesto E. Sammartino dans MECON, *Diario de sesiones de la Cámara de diputados de la nación*, 27 juin 1946, *op. cit.*, pp. 37-38.

du capital étranger dans notre République. [...]. Nous croyons que dans ce dossier le gouvernement de facto – et il doit nous dire pourquoi il ne l'a pas fait – avait un magnifique instrument pour en finir avec l'une des manifestations les plus crues, en tous les cas dans la métropole, de cet impérialisme et de cette ingérence du capitalisme étranger.<sup>233</sup>

Arturo Frondizi projette l'affaire relativement loin. Une fois les entreprises d'électricité expropriées, comment «la lutte contre l'impérialisme économique»<sup>234</sup> pourrait-elle continuer? Certainement pas grâce à la solution de type entreprise mixte, avertit-il. Il n'y voit qu'un trompe-l'œil permettant aux capitaux monopolistiques de continuer à dominer un secteur sous couvert de nationalisation :

La société mixte n'est pas, comme on le croit, un moyen de marcher en direction de la nationalisation des services publics: la société mixte est la procédure juridique qu'ont adoptée les capitaux monopolistiques dans la République argentine pour éviter, précisément, la nationalisation de ces services. Nous, les Argentins, ne devons pas nous prêter à cette tromperie. Nous avons supporté un siècle de concessions et nous ne devons pas supporter maintenant un siècle de société mixte, car la société mixte avec le capital de monopole implique de permettre à ce capital de faire partie de l'appareil d'État lui-même.<sup>235</sup>

La meilleure des solutions, il l'a trouvé dans l'autogestion des entreprises par le peuple (représentants des consommateurs, des ouvriers, des employés et des techniciens qui produisent l'électricité). Douze ans plus tard, sous son mandat présidentiel, la CADE deviendra entreprise mixte et la CIAE continuera de vivre sans aucun changement. L'UCR cherche des dividendes politiques. Elle tente de s'approprier de façon quelque peu éhontée la lutte contre les trusts étrangers. Ses membres affirment sans complexe qu'en 1936 ils furent les seuls, aux côtés des socialistes, à s'opposer aux ordonnances visant à octroyer les nouveaux contrats

233. MECON, *Diario de sesiones de la Cámara de diputados de la nación*, 7-8 août, 1946. pp. 1270 et 1272.

234. *Ibid.*, p. 1279.

235. *Ibid.*

de concession favorables aux deux entreprises. Les péronistes ne manquent de leur rappeler que c'est justement douze de leurs membres qui furent achetés pour faire passer les ordonnances.

Certains membres du gouvernement péroniste, dont Perón lui-même, appartenaient à la classe dirigeante argentine en 1943. Ils demandaient alors la nationalisation des trusts électriques au nom de la lutte contre l'impérialisme. Pourquoi ont-ils retourné leur veste? Ils ont besoin des ressources financières, techniques et humaines européennes pour le développement industriel de l'Argentine. C'est tout particulièrement vrai pour le secteur hydroélectrique<sup>236</sup>. Et, dans l'attente de pouvoir exploiter les nouvelles sources d'énergie, ils cherchent à améliorer les capacités de génération de courant des entreprises thermiques déjà existantes. Dans l'immédiat après-guerre, l'une des premières mesures du gouvernement est d'acheter, en Suisse et aux États-Unis, des groupes de générateurs à turbines et de moteurs diesel. De marque Brown Boveri et Sulzer notamment, ces produits gagnent les centrales électriques de Buenos Aires, mais aussi de Rosario, Tucuman, Entre Rios et Mendoza. Ainsi, 20 % de la totalité des générateurs à turbines importés en Argentine en 1946 sont de la marque Brown Boveri<sup>237</sup>.

En bref, l'Argentine est dépendante du savoir technique et du matériel électrotechnique des sociétés financières dominées par des capitalistes suisses, soit la CHADE et la Motor-Columbus. Les péronistes pensent qu'il en sera ainsi tant que les nouvelles centrales hydroélectriques du Salto Grande, qu'ils espèrent construire avec la collaboration du gouvernement uruguayen, ne seront pas en fonction. Mais, pour des raisons politiques, ils ne peuvent pas se montrer complaisants vis-à-vis des trusts. À la Chambre des députés, ils cherchent juste à gagner du temps. Ils balayaient donc la résolution et le projet de loi de l'UCR visant, d'une part, la publication des résultats de la Commission Condé et, d'autre part, la nationalisation de la CADE et de la CIAE.

236. En octobre 1943, le Gouvernement argentin crée, notamment dans le but de développer l'énergie hydroélectrique du pays, la Direction nationale de l'énergie. Puis, par décret du 20 septembre 1945, la Direction Générale de Centrales électriques de l'État est rattachée à la première institution, dans le but de mettre le projet à exécution. Sur les plans du Gouvernement argentin portant sur le développement de l'énergie hydroélectrique, voir MECON – Dirección General de Centrales Eléctricas del Estado, *Memoria de Centrales Eléctricas del Estado Correspondiente al Año 1946*, 31 décembre 1946.

237. *Ibid.*, p. 3.

Comment ces débats parlementaires sont-ils compris depuis la Suisse? Les théories justicialistes du gouvernement péroniste ne visent-elles pas bel et bien la nationalisation des services publics? N'ont-elles pas été effectivement appliquées dans certains secteurs, notamment dans le domaine bancaire? La confusion règne. Celle-ci provoque d'ailleurs une baisse des valeurs de la CADE et de la CIAE sur le marché suisse<sup>238</sup>. En juillet, Hans von Schulthess, président du conseil d'administration de la société Motor-Columbus, se décide à partir en Argentine afin de dissiper les doutes concernant les nationalisations<sup>239</sup> et de convaincre le gouvernement argentin de travailler avec la Motor-Columbus sur ses projets de développement hydroélectrique. Dans sa mallette, il emporte déjà un projet de création d'un bureau de conseil technique<sup>240</sup>. À l'automne 1946, parallèlement à la délégation officielle partie négocier l'accord de commerce, le banquier se rend donc à Buenos Aires. Il rentre en Suisse en janvier 1947 avec une mauvaise et une bonne nouvelle. Il semble peu probable que Motor-Columbus soit intégrée aux projets hydroélectriques en tant que conseillère technique, sans que l'on sache pourquoi. L'heureuse nouvelle, annonce-t-il, c'est que les risques de nationalisation dans le secteur électrique n'ont rien d'imminent. Elles ne risquent pas de se profiler dans les deux prochaines années, soit le temps qu'il faut aux péronistes pour mettre en œuvre des sources d'énergie alternative<sup>241</sup>. Mais que se passe-t-il deux ans plus tard?

En janvier 1949, les menaces de nationalisation de la CADE et de la CIAE reviennent encore sur le tapis. Cette fois par la voie constitutionnelle. Le gouvernement argentin prévoit d'y intégrer un nouvel article de loi, l'article 40, qui stipule la chose suivante: «Toute exploitation des services publics sera argentine et, à telle fin, leur nationalisation sera déterminée par une loi nationale. En l'occurrence, il sera procédé à l'étatisation des services publics qui sont exploités par des particuliers, que ce soit des personnes juridiques ou physiques. Les minéraux, les chutes d'eau, les gisements de pétrole, de charbon, de gaz et d'autres ressources naturelles

238. «Chroniques des bourses», *Journal de Genève*, 8 juin 1946.

239. «Informations», *Journal de Genève*, 19 juillet 1946.

240. AMC, Baden. Cote: U.05.3.02.1. Procès-verbal du Conseil d'administration de la Motor-Columbus, 4 juillet 1946, p. 9.

241. *Ibid.*, p. 4.

d'énergie (les ressources végétales exceptées) sont propriétés inaliénables de la Nation.»<sup>242</sup> Le ministre de Suisse à Buenos Aires s'empresse de transmettre à Berne les éventuelles implications d'une telle modification de la Constitution pour les intérêts helvétiques :

Si ces réformes sont définitivement acceptées, les investissements étrangers en Argentine seront gravement touchés, d'autant plus que des capitaux considérables (entre autres suisses) ont été investis dans ces services à une époque (il y a environ cinquante ans et davantage) à laquelle le peso argentin valait francs suisses 2.20. Depuis lors il a baissé dans les proportions que l'on connaît et il continue à s'effriter. Ce projet de réforme vient confirmer les craintes qui subsistent depuis l'avènement du gouvernement Perón, de voir l'État argentin mettre la main sur un certain nombre de compagnies étrangères sans les dédommager de façon équitable.<sup>243</sup>

C'est bien la question du dédommagement qui pose un inquiétant problème. S'appuyant sur les dispositions de l'article 40, le ministre suisse Edouard Feer évalue que la CIAE, par exemple, pourrait être rachetée par le gouvernement pour une somme sept fois plus basse que sa valeur réelle<sup>244</sup>.

Les cercles économiques nord-américains et britanniques réagissent vivement à l'article 40, un article qui, à leurs yeux, n'aurait pas pu plus léser le crédit de l'Argentine sur le marché des capitaux internationaux<sup>245</sup>. Ils sont réellement inquiets pour la conservation de leurs produits frigorifiques, dans lesquels des centaines de millions de pesos ont été investis. Mais l'ambassadeur des États-Unis ne partage pas ces inquiétudes. L'article 40 a été conçu, selon lui, comme un instrument de chantage pour attirer des prêts plus importants de la part du grand voisin du nord. Les dirigeants de la CIAE sont du même avis. Quoi qu'il en soit, la certitude, c'est que, pour le secteur électrique, l'article 40 ne

242. Cité dans: AFB, E 2001 [E] 1967/113 vol. 266. Lettre de la LSBA à la DAE [DPF], 13 janvier 1949.

243. *Ibid.*

244. AFB, E2001 [E]/1967/113 vol. 266. Lettre de la LSBA au DPF, 15 mars 1949.

245. «Argentinien internationaler Kredit seit Dezennien noch nie auf einen solchen Tiefpunkt gesunken ist». AFB, E2001 [E]/1967/113 vol. 266. Lettre d'E. Feer, ministre de Suisse en Argentine, au DPF, 17 mars 1949.

comporte aucun danger. Le ministre des Affaires étrangères lui-même, Juan Atilio Bramuglia, le dit à Edouard Feer, le 25 mars 1949 :

M. Bramuglia [...] m'expliqua solennellement, à la demande du président Perón, qu'il n'y avait aucune raison de s'inquiéter et qu'il m'autorisait à faire savoir à mon gouvernement que le président Perón n'avait pas l'intention de faire usage du dernier alinéa de l'article 40 [...] que le rachat des usines électriques de la CADE et de l'Italo-Argentina non seulement n'était pas prévu, mais bien impossible, les moyens à cet effet faisant défaut à l'État argentin. Il est bien connu qu'actuellement l'Argentine construit la grande centrale de Salto Grande (Rio Uruguay), dont le courant devrait alimenter Buenos Aires et qui ne devrait pas être terminé avant cinq ans. Avant que le courant puisse aller de Salto Grande à Buenos Aires, l'Argentine n'a aucun intérêt à envisager la nationalisation de la CADE ou de l'Italo-Argentina.<sup>246</sup>

Le président Perón confirme. Nageant à contre-courant de ses nombreuses déclarations publiques contre les trusts étrangers, il confie au diplomate suisse que l'Argentine a fait, du point de vue technique et de la main-d'œuvre, des expériences décevantes en matière de nationalisation d'entreprises étrangères parce que son pays ne dispose pas d'ingénieurs capables pour exploiter les entreprises<sup>247</sup>. Cinq ans plus tard, l'attitude complaisante de Perón à l'égard des compagnies d'électricité n'a pas bougé. En mai 1954, le ministre de Suisse à Buenos Aires peut écrire, à la suite d'un entretien qu'il a avec lui : « M. Perón se moqua du parti radical argentin qui, dans ses campagnes électorales, n'a jamais cessé de l'appeler "cadiste" parce que lui, Perón, favorise la CADE, comme la "Italo", alors que les radicaux en réclament l'expropriation (ce qui est d'ailleurs exact). »<sup>248</sup> Malgré ces confidences rassurantes, les cercles économiques suisses ne dormiront jamais que d'un œil,

246. AFB, E2001 [E]/1967/113 vol. 266. Lettre d'E. Feer, ministre de Suisse à Buenos Aires, au DPF, 28 mars 1949.

247. AFB, E2001 [E]/1967/113 vol. 266. Lettre confidentielle de F. Kappler, Conseiller de légation de la Scipe [DPF], au Crédit suisse [Zurich], à la Société suisse-américaine d'électricité [Zurich], à Motor-Columbus [Baden] et au Groupement des sociétés financières suisses, 21 avril 1949.

248. AFB, E 2001[E] 1969/121 vol. 351. Lettre de M. Fumasoli, ministre de Suisse à Buenos Aires, à A. Zehnder, chef de la DAE du DPF, 28 mai 1954 [DoDis-9070].



guettant l'épée de Damoclès susceptible de s'abattre sur les deux bijoux électriques. En dehors du fait que les chemins de fer, le gaz et les téléphones sont effectivement nationalisés, quelques événements liés au secteur électrique leur donnent des sueurs froides, mais jamais rien de plus, en tout cas jusqu'à la chute du gouvernement Perón.

### CONCLUSION

De 1890 à 1946, le *business as usual* guide la politique extérieure suisse vis-à-vis de l'Argentine. Mais, soudain, ce principe est remis en question avec l'arrivée au pouvoir des péronistes et de leur politique de nationalisme économique. Après un demi-siècle de relations très satisfaisantes, le «business» n'est plus le seul étalon de valeur pris en considération. Les dirigeants helvétiques s'en désespèrent. Mais ils n'ont pas suffisamment de force face à leur partenaire pour changer la donne. Ils comptent sur l'influence politique des États-Unis et attendent. En septembre 1955, le coup d'État arrive enfin, à la grande satisfaction des Helvètes.

Face au péronisme, les dirigeants de l'économie suisse ne reconnaissent plus l'Argentine. Les avancées sociales, l'indépendance économique et l'entrée des femmes en politique vont à l'encontre de ce qu'ils attendent de leur partenaire. Celui-ci sort pleinement renforcé par la guerre. Grand pourvoyeur de céréales dans un monde en prise à la famine et de crédits dans un espace en pleine reconstruction, il a les moyens de son indépendance. Les diplomates suisses gardent une attitude aimable à son égard. Une attitude qui tranche avec les correspondances internes qui montrent leur mépris pour Perón, son épouse et son cabinet, et pour la population argentine dans son ensemble. Ils reçoivent toutefois la première dame dans les formes et offrent leur aide à la fuite de techniciens allemands, nazis, vers une Argentine qui nécessite des cerveaux pour le développement de l'industrie lourde.

L'important accord de commerce de 1947 fait apparaître de façon éclatante la force acquise par l'Argentine durant la guerre. Pour un temps, ses liens de dépendance économique vis-à-vis des États-Unis et de l'Europe se relâchent. Cela se ressent dans les échanges helvético-argentins. La carte maîtresse des Suisses dans toute leur négociation, celle du crédit, ne vaut plus en de telles circonstances. Ils ont un tel besoin de denrées alimentaires qu'ils courbent l'échine sur bon nombre de leurs desiderata

(notamment sur le prix des céréales et la fourniture de francs suisses convertibles contre de l'or). Ces concessions valent leur pesant de céréales. En 1947, en effet, la Suisse se taille une part considérable du « grenier du monde », malgré la forte concurrence de la demande : 9,5 % de la totalité du blé exportable argentin, 12 % du seigle, 16,5 % de l'orge, 24 % du maïs et 33 % de l'avoine. La grande république sud-américaine fournit ainsi plus de la moitié des besoins helvétiques en céréales importées.

La force de l'Argentine n'était qu'une étincelle. En 1949, la « fête est finie ». Le retournement est brutal. Les devises fondent comme peau de chagrin. Le plan quinquennal est ambitieux certes, mais certaines mesures anglo-saxonnes et la reprise sur le plan international jouent en défaveur de Buenos Aires. Berne s'émancipe de son partenaire tant pour son approvisionnement en céréales que comme débouché pour ses biens industriels. Lorsque vient le deuxième round de négociation, au printemps 1950, la Confédération obtient à peu près tout ce qu'elle souhaite parce que la Banque centrale a désormais soif de devises convertibles telles que le franc suisse. La crise qui frappe l'Argentine en 1951-1952 a raison des échanges entre les deux pays.

Sur le plan financier, le gouvernement Perón se montre beaucoup plus conciliant avec les Suisses. Leurs investissements électriques ne sont pas touchés par la vague de nationalisation qui s'abat sur d'autres capitalistes étrangers (américains, allemands, français, italiens, britanniques). Pourquoi Perón protège-t-il la CADE et la CIAE ? Il semble que la dépendance aux savoirs technologiques, aux ingénieurs et aux biens industriels européens est un obstacle. Tant que de nouvelles centrales hydroélectriques ne sont pas construites, le Grand Buenos Aires ne peut pas se passer des deux entreprises. Il est difficile de juger de la pertinence de cet argument. Les trois ingénieurs de la Commission Condé n'y croient pas. La question reste ouverte.

La période péroniste est la seule, entre 1890 et 1979, qui donne véritablement du fil à retordre aux dirigeants suisses, où ils peinent à obtenir ce qu'ils désirent de leur partenaire argentin. Le coup d'État et l'arrivée de libéraux au pouvoir en Argentine en 1955 redonne vie aux échanges, mais avec un nouveau visage.

## 4. ENTRE LA SUISSE, LE CLUB DE PARIS ET LE FMI: L'ARGENTINE PRISE EN TENAILLE PAR LE MULTILATÉRALISME, 1956-1961

Les temps d'une exploitation quasi coloniale des pays de l'Amérique du Sud sont révolus. Aujourd'hui, il s'agit de contribuer au développement d'une économie déjà bien diversifiée en se contentant d'un rendement raisonnable et des possibilités de transfert qui ne peuvent être illimitées parce qu'elles représentent à la longue une lourde charge pour n'importe quelle économie au rythme rapide.<sup>1</sup>

Dès 1955-1956, trois ruptures profondes marquent les relations helvético-argentines par rapport à la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Premièrement, comme on vient de le voir, l'Argentine perd de sa superbe en Amérique latine. Par extension, elle n'a plus la primeur dans la politique extérieure suisse à l'égard de l'Amérique latine. Deuxièmement, les questions commerciales s'effacent. Les problématiques d'ordre financier captent désormais toutes les attentions. Troisièmement, le strict face-à-face entre la Suisse et l'Argentine se délite. Des institutions multilatérales internationales dominées par les États-Unis (Fonds monétaire international essentiellement) et l'Europe (Club de Paris) s'interposent désormais entre les deux partenaires. Elles apportent un soutien fondamental à la Suisse dans ses rapports à l'Argentine.

La période traitée dans ce chapitre est courte. Elle débute avec le coup d'État contre le gouvernement de Perón en 1955. Les relations économiques helvético-argentines, bloquées depuis 1951, redémarrent, mais avec un nouveau visage. Elle s'arrête en 1961, date du premier emprunt de l'après-guerre émis par Buenos Aires sur le marché des capitaux européens. Placé sous la houlette du Crédit suisse, celui-ci symbolise le retour de la confiance des

1. Schweizer Samuel, « Les possibilités d'investissement », *Gazette de Lausanne*, 25 mai 1960.

cercles financiers internationaux et suisses pour l'Argentine. Mais cette confiance a un prix. Autant dire qu'il est cher en termes de concessions pour le pays de la Plata.

Dans la guerre froide, les deux pays s'alignent sans équivoque sur le bloc de l'Ouest. Leur proximité idéologique, interrompue durant le péronisme, reprend le dessus. Sur le plan économique, cette proximité se manifeste par la conclusion d'un accord multilatéral de commerce et de paiement en 1957. Ensuite, la résolution du conflit électrique offre aux cercles financiers suisses les garanties qu'ils attendent de leur partenaire depuis longtemps. La CADE se transforme en une société mixte en 1958. Quant à la CIAE, son contrat de concession est révisé en 1961. Ces changements autorisent l'émission du premier emprunt international de l'après-guerre pour l'Argentine. Il est émis sur le marché des capitaux suisses.

Pour les négociateurs helvétiques, cette période est un succès dans leurs relations avec l'Argentine. Ils obtiennent presque tout ce qu'ils désirent. L'appui des institutions financières internationales n'y est pas étranger. Pourquoi sont-ils à ce point soutenus? La réponse est à chercher du côté du poids grandissant de la place financière helvétique sur la scène internationale. En 1956, la Suisse est le troisième investisseur étranger en Argentine après les États-Unis et la Grande-Bretagne. C'est que dans les années 1950-1960, la place financière suisse est l'un des principaux centres de maniement d'argent de la planète<sup>2</sup>. Les fonds étrangers y affluent massivement. Les activités des banques suisses s'internationalisent. La stabilité monétaire du pays, son secret bancaire et l'absence de contrôle des changes expliquent ce développement. Des liens privilégiés se tissent donc avec le Club de Paris, la Banque mondiale et le FMI (bien que la Suisse n'en soit pas membre). En 1961, par exemple, la Banque mondiale aura placé dix emprunts en Suisse pour un montant total de 620 millions de francs. En outre, elle aura reçu deux prêts directs de la Confédération suisse, l'un de 200 millions de francs en 1957 et l'autre de 100 millions en 1961<sup>3</sup>.

2. Sur l'évolution de la place financière suisse durant les trente glorieuses, voir Guex, Lopez et Mazbouri (2012), pp. 494-499.

3. « Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant l'octroi d'un prêt par la Confédération suisse à la banque internationale pour la reconstruction et le développement (du 27 juin 1961) », in *Feuille fédérale*, vol. 2, 1961, p. 1.

Pour introduire le chapitre, un long extrait d'un discours du délégué aux accords commerciaux de la Division du commerce, Edwin Stopper, permet de saisir avec justesse les atouts et la force de l'économie suisse sur le plan international durant cette période. Ces mots sont prononcés en 1958, lors de la visite en Suisse de hauts fonctionnaires argentins. L'homme n'est pas un habitué des exagérations. Cette allocution est d'une valeur historique certaine. Elle rompt avec l'image en trompe-l'œil de la Suisse comme petit État faible<sup>4</sup>. Edwin Stopper parle d'un pays qui tient un rôle de premier plan dans la division internationale du travail en matière d'exportation de capitaux et de biens industriels. Il met aussi en avant d'autres atouts spécifiques tels que la discrétion et l'intense collaboration entre la Confédération et les cercles privés :

Ce petit pays occupe la troisième position dans les investissements de capitaux privés à l'étranger. Il vient à la suite des États-Unis et de l'Angleterre respectivement. Les avoirs nets à l'étranger sont de la même importance que celle des Britanniques. Les autres pays – même l'Allemagne de l'Ouest – suivent à une distance considérable. On présume que les investissements de capital suisse à l'étranger se montent à 200 milliards de pesos [18 milliards de francs et 4,2 milliards de dollars]. En raison de cela, la Suisse est un centre financier important. C'est avec bon espoir que nous nous rappelons du temps où l'Argentine bénéficiait sur ce marché financier – bien qu'il n'avait pas le même pouvoir qu'aujourd'hui – d'un crédit illimité. Nous espérons que cette situation reviendra. La Suisse est également un des plus grands centres mondiaux des assurances et de la réassurance. La Société suisse de réassurance est l'organisation la plus importante dans ce secteur.

L'économie suisse maintient de fortes relations mondiales. Avec la Belgique, elle détient le commerce le plus étendu par tête d'habitant. Cette économie embrasse l'outre-mer de façon très prononcée. La classification de notre exportation par tête d'habitant est la suivante : pour l'Europe nous figurons seulement à la quatrième place ; en revanche pour l'Amérique latine à la première tout comme pour les États-Unis ; pour l'Asie et l'Australie à la seconde ; pour l'Afrique à la cinquième.

4. Guex (1999), pp. 7-27.

Notre industrie d'exportation la plus importante est celle des machines et des instruments et appareils. Ensuite viennent les montres. Plus de la moitié de la production mondiale de cet article se fabrique dans les vallées du Jura suisse, peu favorisé par la nature. Suit l'industrie chimique. Avec l'Allemagne, la Suisse est le plus grand exportateur de colorants. Les exportations de produits pharmaceutiques sont sans interruption d'importance croissante. Dans beaucoup de pays, nous sommes les premiers fournisseurs. Au quatrième rang, on trouve l'industrie des textiles, en son temps la plus grande et la plus puissante de notre pays. Aujourd'hui, pour se défendre, elle s'est spécialisée. De cette façon, elle peut au moins maintenir le volume actuel de sa production, pendant que la même industrie des autres pays européens continue de reculer. Sans aucun doute, vous savez que l'industrie des chocolats est née dans notre pays, comme fut initiée ici la fabrication de lait condensé. Des noms comme Nestlé ou Suchard sont connus également sur le marché argentin.

De multiples succursales de l'industrie suisse ont leur domicile à l'étranger. En Argentine aussi elles commencent à se développer. Cependant le processus se développe silencieusement. On entend très peu de ceci. Nous les Suisses avons peur de rendre nos intérêts publics. Nous préférons travailler en tranquillité et si possible dissimuler nationalement notre travail. Sur le long terme, les expériences ont été bonnes. Un secteur important de la collaboration entre la Suisse et l'industrie étrangère est le droit des licences.

[...].

La collaboration dans notre pays entre le gouvernement et l'économie est très intense. [...]. On doit cette collaboration entre l'économie et le gouvernement au développement favorable de notre économie. C'est là qu'il faut chercher une des plus grandes sources de notre richesse.<sup>5</sup>

Tels sont les facteurs explicatifs de la réussite de la Suisse dans ses négociations avec l'Argentine entre 1956-1961 : un centre financier de poids sur le plan international, une industrie spécialisée dans les

5. AFB, J.1.177 1984/56 vol. 2. Fonds: Edwin Stopper. Discursos a los Argentinos, 22 novembre 1958.

secteurs de pointe et une organisation fondée sur la collaboration particulièrement forte entre économie et gouvernement.

### **LE CLUB DE PARIS: UN CARTEL DE CRÉANCIERS PUBLICS OPAQUE**

Dans les relations helvético-argentines de 1956-1961, un acteur tiers s'interpose systématiquement: le Club de Paris, club informel de créanciers publics. On y trouve onze États de l'Europe occidentale. Il entretient des liens étroits avec le Fonds monétaire international. Il est créé en mai 1956 à la suite des pourparlers multilatéraux entre l'Argentine et l'Europe. Étant donné son importance pour les relations bilatérales qui nous occupent, une halte sur le Club de Paris n'est pas un luxe. Qui sont ses membres, quels sont ses objectifs et quel est son mode de fonctionnement?

La littérature sur le Club de Paris est relativement pauvre<sup>6</sup>. Ce peu d'information ne reflète pas le poids financier international de l'institution. Le Club de Paris est créé le 16 mai 1956. Son histoire commence le jour où les autorités argentines contactent ses créanciers européens pour régler la question de la dette publique. C'est alors une condition pour intégrer le nouvel ordre international dominé par Washington. Constitué quelque peu fortuitement, le Club ne se défait plus. Peu à peu, il s'impose comme une instance centrale de gestion de la dette des pays du Sud aux côtés du FMI et de la Banque mondiale. Jusqu'à aujourd'hui, l'Argentine est le pays qui a négocié le plus d'accords de refinancement avec cette institution<sup>7</sup>. Elle a mené en tout huit rounds de négociation. Les trois premiers entre 1956 et 1965 et les cinq suivants entre 1985 et 2010. Mais c'est bien durant les années 1956-1957 que les objectifs et les règles de fonctionnement du Club se forment.

Il n'existe pas de définition précise du Club de Paris. Il n'a, de fait, ni existence légale ni statuts. Ses apôtres, comme ses détracteurs, le définissent comme un club informel de créanciers publics

6. Les principaux travaux portant sur le Club de Paris sont Seigny David, *Le Club de Paris vu de l'intérieur*, Ottawa: Institut Nord-Sud, 1990; Chapelle (de la) Bizot Benoît, *Créanciers et débiteurs internationaux. Évolution des concours du Club de Londres, Club de Paris et du Fonds monétaire international*, Thèse de doctorat, Institut d'études politiques Paris: 1997; Holmgren Christina, *La Renégociation multilatérale des dettes: le club de Paris au regard du droit international*, Bruxelles: Établissements Émile Bruylant, 1998; Lawson David, *Le Club de Paris: sortir de l'engrenage de la dette*, Paris: L'Harmattan, 2004.

7. Brenta, «Argentina. Crisis de pagos y sinergia entre programas del FMI y Club de Paris. 1956-2009», *Temas de Historia Argentina y Americana*, XVII, juillet-décembre 2010, p. 61.

et comme une non-institution discrète au contour flou. En l'an 2000, la Banque de France dit de lui :

Le Club de Paris a été créé en 1956, à l'occasion de la première restructuration de la dette de l'Argentine. Il s'est affirmé au cours de ses quarante-quatre années d'existence comme un acteur discret, mais déterminant de la communauté financière internationale, aux côtés des institutions de Bretton Woods. Il n'a pas, pour autant, le caractère d'une institution internationale et ne dispose pas d'un statut juridique officiel. Aucun texte constitutif ne définit ses missions ni ne régit son fonctionnement.<sup>8</sup>

Michel Camdessus – président du Club de 1978 à 1984, puis du FMI de 1987 à 2000, avant de devenir gouverneur honoraire de la Banque de France – le définit comme « une non-institution entièrement paradoxale »<sup>9</sup>. Mario Draghi – qui fut directeur de la Banque mondiale, vice-président de Goldman Sachs, gouverneur de la Banque centrale d'Italie et président de la Banque centrale européenne – le qualifie, en 2006, d'« étrange créature »<sup>10</sup>. L'économiste Alexis Rieffel considère quant à lui, en 1985, alors qu'il est collaborateur au Département du Trésor américain, que le Club de Paris fait partie des « mystères » de l'économie et de la finance mondiale et qu'il semble avoir été « inventé artificiellement par un groupe d'acteurs qui le trouvait commode ou avantageux pour camoufler ses activités »<sup>11</sup>.

Au-delà de son caractère discret et flou, l'un des aspects qui définissent le mieux le Club de Paris est la profonde asymétrie des négociations qui ont lieu en son sein entre débiteurs et créanciers. « Un cartel opaque de pays créanciers du Nord »<sup>12</sup> et une agence de recouvrement de fonds, disent les représentants du Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde (CADTM). Et ce ne

8. Banque de France, « Le Club de Paris : instrument stratégique au sein de la communauté financière internationale », *Bulletin de la Banque de France*, n° 81, septembre 2000.

9. Cité par la Banque de France, *ibid.*

10. *Cinquante ans de restructuration ordonnée de la dette souveraine*, Actes de la Conférence internationale du 14 juin 2006 en l'honneur du 50<sup>e</sup> anniversaire du Club de Paris, Paris, p. 17.

11. Rieffel Alexis, « The Role of the Paris Club in Managing Debt Problems », *Essays in International Finance*, n° 161, Department of Economics, Princeton University Press, 1985, p. 1.

12. Millet Damien et Toussaint Eric, « Des créanciers discrets, unis et tout-puissants », *Le Monde Diplomatique*, juin 2006. Article écrit à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire du club de Paris auquel Damien Millet fut d'ailleurs invité à s'exprimer.



sont pas que les mots d'observateurs critiques de l'institution. La Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), observatrice officielle du Club, va dans le même sens. Elle n'hésite pas, en 2008, à comparer les pratiques du Club de Paris à celles de la diplomatie de la canonnière qui prévalait au XIX<sup>e</sup> siècle, soit à une intervention de l'État visant à forcer le pays endetté à se soumettre à ses obligations contractuelles, par la force des canons si besoin<sup>13</sup>.

Un bref aperçu des acteurs qui composent le Club de Paris, de ses objectifs et de ses règles de fonctionnement met en relief le cadre de compréhension des négociations helvético-argentine qui transitent par cette (non-)institution entre 1956 et 1961.

Trois groupes d'acteurs sont au cœur des activités du Club de Paris. Les États créanciers, les États débiteurs de la périphérie en difficulté et certaines institutions internationales. À l'origine, le Club se compose de onze pays européens. Ils sont tous membres de l'Union européenne des paiements: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, France, Grande-Bretagne, Italie, Norvège, Pays-Bas, Suède, Suisse. Au fil des ans, neuf autres pays, dont certains non européens, vont le rejoindre. C'est le cas notamment des États-Unis et du Japon<sup>14</sup>. Ce sont des créanciers publics dont les créances sont détenues soit par le gouvernement lui-même, soit par un organisme public (agence de crédits à l'exportation et agence d'aide publique au développement)<sup>15</sup>. Dès l'origine, le secrétariat du Club de Paris est situé au Département du Trésor français.

Le second groupe d'acteurs est composé des États de la périphérie endettés. Ce sont eux qui contactent le Club de Paris lorsqu'ils sont proches du défaut de paiement. Les pays débiteurs ne sont pas membres du Club de Paris (à quelques exceptions près ces dernières

13. *Ibid.*

14. Les sept autres membres permanents sont: Australie, Canada, Finlande, Espagne, Irlande, Israël, Russie. En ligne: [<http://www.clubdeparis.org>].

15. Dans l'après-guerre, à l'instar des États-Unis, les États européens instituent des agences nationales de crédit ou de garantie à l'exportation afin de promouvoir leur commerce alors réduit. Il en résulte que, dans le cas d'insolvabilité des États emprunteurs, les autorités publiques sont amenées à intervenir activement dans le règlement des dettes. Ces crédits ou garanties visant à favoriser le commerce extérieur sont utilisés avec plus d'ampleur encore dans les années 1950-1960 où l'on assiste à l'élaboration d'une politique de financement à l'égard des pays en développement comme on l'a vu plus haut dans le cas de la Suisse. Holmgren (1998), p. 55.

années). Lors des négociations, un pays se présente, seul, face à ses multiples créanciers.

Enfin, le troisième groupe d'acteurs est composé des institutions internationales qui participent aux réunions du Club en tant qu'observateurs. Elles assistent aux sessions de négociation, mais ne peuvent ni participer à la négociation elle-même ni signer l'accord qui formalise le résultat. Dès 1958, le FMI assiste, en tant qu'observateur, à tous les pourparlers entre le débiteur et ses créanciers au sein du Club de Paris. Quel est son rôle ?

Le FMI s'assure que le pays endetté a suffisamment de réserves disponibles pour payer ses dettes<sup>16</sup>. Avant de rencontrer le Club de Paris, le pays débiteur doit donc présenter son programme économique au FMI. Celui-ci décide s'il est viable en regard des remboursements de dette. Le FMI a donc une influence considérable sur les orientations économiques du pays en difficulté. Il défend pleinement les intérêts des créanciers au détriment des débiteurs<sup>17</sup>. Son but ? Garantir la stabilité des changes ainsi que la capacité de remboursement et la stabilité politique du débiteur. Le Club de Paris ne s'occupe que des dettes publiques (selon la qualité du créancier et non du débiteur) de moyen et long termes<sup>18</sup>. Il n'octroie pas de nouveaux emprunts. Il se borne à négocier les engagements passés. Institution d'urgence, il ne doit pas concurrencer les organisations internationales comme le FMI ou la Banque mondiale.

Quatre grands principes régissent les activités du Club de Paris. Tout d'abord, il n'entre en négociation que si le défaut de paiement est imminent. Ensuite, il impose des conditionnalités. Celles-ci portent sur la mise en place d'un programme économique préalablement approuvé par le FMI. Troisièmement, le principe de comparabilité entre les créanciers régit les modalités des remboursements. Les dettes sont donc rééchelonnées à des conditions comparables à celles d'autres groupes de créanciers, soit des gouvernements non participants et des banques commerciales. Enfin, la règle du consensus s'impose. Tous les créanciers doivent approuver unanimement chaque élément de l'accord de

16. Lawson (2004), pp. 40-42.

17. Brenta (2010), pp. 64-65.

18. Sur tout ce qui suit, sauf autre mention, voir Lawson (2004); Sevigny (1990); Holmgren (1998), pp. 88-92.

rééchelonnement. En fait, le Club de Paris en tant que tel ne signe pas d'accords internationaux avec le pays débiteur. Il ne fait qu'acter les principes collectifs de base de la renégociation de dette. Ceux-ci sont ensuite négociés bilatéralement entre le débiteur et chacun des créanciers.

À chaque négociation avec le Club de Paris, un pays débiteur passe par plusieurs étapes. Façonnées dès 1956-1957, celles-ci se sont maintenues jusqu'à aujourd'hui. Elles contribuent à l'asymétrie. Pour le débiteur, elles sont longues et éprouvantes. Il doit, en effet, passer par toute une série de négociations, alternant sans cesse entre le multilatéral et le bilatéral.

Pour résumer le rôle du Club de Paris, prêtons l'oreille à Francesco Oddone, qui fut membre de la délégation italienne du Club en 2003 avant de devenir le responsable de la politique de la dette d'Eurodad<sup>19</sup>. Il dit :

Le but déclaré et immuable est la sauvegarde de tout capital prêté et surtout le maintien de l'ouverture des marchés du Sud pour les exportations à crédits en fonction des intérêts géostratégiques du moment. Que cela ait représenté un cercle vicieux est bien illustré par les doses d'allègement de plus en plus puissantes, mais tout indique que cette situation était recherchée. Hélas, il ne s'agit pas d'un simple retard analytique comme semble l'indiquer M. Camdessus, mais d'une volonté délibérée de ne pas consentir une sortie définitive du jeu de la dette pour garder contrôle et influence et, par conséquent, empêcher une réelle autonomie économique des pays du Sud.<sup>20</sup>

19. European Network on Debt and Development est un réseau de 49 organisations non gouvernementales provenant de 19 pays européens. Il s'agit d'un réseau de recherche travaillant sur des questions relatives à la dette, au développement de la finance et à la réduction de la pauvreté.

20. *Cinquante ans de restructuration ordonnée de la dette souveraine*, Actes de la Conférence internationale du 14 juin 2006 en l'honneur du 50<sup>e</sup> anniversaire du Club de Paris, Paris, pp. 64 et 66.

**VERS LA SIGNATURE DE L'ACCORD MULTILATÉRAL DE COMMERCE  
ET DE PAIEMENT ENTRE L'ARGENTINE ET L'EUROPE OCCIDENTALE,  
1956-1957**

Argentine, septembre 1955. Un coup d'État militaire déloge le gouvernement péroniste. La grande bourgeoisie agro-exportatrice et industrielle reprend le pouvoir à Buenos Aires. Elle tourne la page de ce qu'elle qualifie de « décennie de honte »<sup>21</sup>, c'est-à-dire de dix ans de contrôle du commerce extérieur, de nationalisations, de blocage des transferts financiers vers l'étranger, d'augmentation des salaires, mais, surtout, de défiance affichée contre le capital international. En bref, la politique économique nationaliste de l'après-Second Guerre mondiale n'a plus droit de cité en Argentine.

Les milieux économiques et politiques suisses accueillent la déroute de Perón avec grande satisfaction. La fin de « douze ans d'esclavage »<sup>22</sup>, dit le ministre de Suisse à Buenos Aires. Le DFEP, organe central de la gestion des relations avec l'Argentine, salue les derniers jours d'une politique nationaliste qualifiée de « suicidaire »<sup>23</sup>. Et l'influent industriel, Walter Boveri, engagé dans le secteur électrique argentin, est heureux de la débâcle de ce qu'il tient pour un « régime de gangsters »<sup>24</sup>.

Suite au coup d'État, l'économie de la République argentine est réorientée dans le sens d'une libéralisation modérée. Ce travail se fait sous la houlette de l'économiste Raul Prebisch, entouré de la première génération de libéraux argentins de l'après-guerre<sup>25</sup>. La dette extérieure du pays se monte à 800 millions de dollars. Et le pays fait face à une pénurie de devises. Les capacités d'achat de biens d'équipement nécessaires au développement industriel du pays sont donc très affaiblies. Pour surmonter ces difficultés, le nouveau gouvernement provisoire espère obtenir des crédits, attirer des investissements et relancer les exportations. Il opte donc pour un rapprochement avec les États-Unis, l'Europe occidentale et les institutions de Bretton Woods.

21. Rouquié (1978). p. 443

22. AFB, E 2300 1000/716 vol. 100. Rapport politique de M. Fumasoli, ministre de Suisse en Argentine, à la DAE (DPF) 28 septembre 1955.

23. AFB, 1004.1/1000/9 vol. 589, Proposition du DFEP au Conseil Fédéral, 8 mai 1956.

24. AASB, Classeur 159b. Präsidialansparach von Herrn D' W. Boveri, 15 juillet 1958.

25. Sur cette nouvelle élite économique et intellectuelle argentine, voir Neiburg Federico et Plotkin Mariano, « Internationalisation et développement : Les "Di Tella" et la nouvelle économie argentine », *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, n° 151-152 (mars 2004), pp. 57-67.

Dès janvier 1956, le gouvernement provisoire se tourne vers onze pays européens, dont la Suisse. Il leur demande une consolidation de ses dettes commerciales (d'un montant d'environ 500 millions de dollars pour l'Europe) et de nouveaux crédits.<sup>26</sup> Il souhaite aussi créer un système multilatéral de commerce et de paiement entre l'Argentine et l'Europe occidentale. Le Club de Paris se constitue dans la foulée. Après presque deux ans de négociations, oscillant entre l'arène multilatérale et bilatérale, toute une série d'accords est signée, le 20 novembre 1957, entre Buenos Aires et chacun des pays membres du Club. Au centre des négociations avec la Suisse se trouve la question des investissements électriques.

#### **NOUVEAU PROGRAMME ÉCONOMIQUE LIBÉRAL DE L'ARGENTINE**

« Révolution libératrice ». Ainsi est nommée la période qui s'étend du coup d'État de septembre 1955 à l'élection du président Arturo Frondizi en mai 1958. Le régime de facto provisoire qui règne à Buenos Aires a pour président le général Pedro Eugenio Aramburu. Celui-ci adopte plusieurs mesures de politique économique qui vise à<sup>27</sup> : affaiblir le pouvoir syndical, celui de la CGT en particulier ; redistribuer les revenus en sens inverse de ce qui fut fait sous Perón, soit des villes vers les campagnes et du travail vers le capital ; renouer avec les cercles financiers internationaux ; et, enfin, démanteler l'appareil interventionniste du régime déchu (constitué notamment de l'Institut argentin de la promotion du commerce, du contrôle des prix, de la nationalisation des dépôts bancaires, etc.). En bref, autant de mesures qui cherchent à récupérer les capacités exportatrices du pays et son crédit international.

Pour élaborer le nouveau programme économique, les militaires font appel à Raul Prebisch (1901-1986)<sup>28</sup>. Il est à ce moment-là le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Amérique latine des Nations Unies et un économiste de renommée internationale. Il fut l'un des principaux architectes de la politique économique du pays de 1930 à 1943. Doté d'un prestige intellectuel et professionnel, Raul Prebisch est résolument anti-péroniste. Toutefois,

26. Rapoport (2000), pp. 522-524 et 539-546.

27. Sur la politique économique du Gouvernement de la « Révolution libératrice », voir Ferrer (2008), pp. 297-300 ; García Heras (2008), pp. 17-34 ; Rapoport (2010), pp. 199-212.

28. Pour plus d'information sur Raúl Prebisch, voir Gonzalez Norberto y Pollock David, « Del ortodoxo al conservador ilustrado. Raúl Prebisch en la Argentina, 1923-1943 », *Desarrollo económico*, vol. 30, n° 120, 1991, pp. 455-486 et Dosman Edgar J., *The life and times of Raúl Prebisch, 1901-1986*, Montréal : McGill-Queen's University Press, 2008.

il n'adhère pas aux idées libérales orthodoxes portées, par exemple, par l'économiste Adalbert Krieger Vasena, avec lequel il doit travailler. Prebisch, au contraire, interroge les conditions économiques structurelles qui, sur le plan international, ont engendré un déséquilibre prononcé entre les pays situés au « centre » du capitalisme mondial et ceux qui se trouvent à sa « périphérie » et dont l'économie repose sur la monoculture d'exportation. La distribution inégalitaire des fruits du progrès technique est une de ses principales préoccupations. Il veut corriger le tir. L'industrialisation par substitution des importations est son maître mot. Comment faire? User d'un protectionnisme modéré ne devant pas affecter la compétitivité; recourir au capital étranger le temps de pallier le manque de capitaux nationaux; adopter une politique exportatrice agressive (des produits agraires dans un premier temps) de manière à éliminer le déséquilibre des comptes extérieurs; œuvrer à une intégration régionale latino-américaine afin d'exercer des pressions plus efficaces contre le protectionnisme des puissances occidentales.

À peine un mois après le coup d'État, soit en octobre 1955, il dépose son Rapport préliminaire. Il y présente son plan de stabilisation économique. Celui-ci établit la base de la nouvelle politique économique argentine. L'obtention de crédits à l'étranger est le leitmotiv du plan. Il faut urgemment pouvoir acheter du matériel ferroviaire et les machines industrielles essentielles au développement de l'industrie nationale.

Quatre mesures vont dans ce sens. Prebisch préconise l'adhésion de l'Argentine au FMI et à la Banque mondiale. Dénonçant l'impérialisme de ces institutions, Perón s'y était toujours refusé. L'Argentine était le seul pays d'Amérique latine à ne pas en être membre. L'adhésion a effectivement lieu le 30 août 1956. L'économiste cherche aussi à stimuler les investissements étrangers et à libéraliser les importations. Enfin, Prebisch pousse les autorités argentines vers les États-Unis et l'Europe afin de consolider la dette extérieure du pays (qui se monte à 800 millions de dollars), d'obtenir des crédits pour l'achat de biens industriels et de renégocier les anciens accords bilatéraux.

Les créanciers occidentaux leur ouvrent les bras. Ils n'ont aucune envie de voir ce pays s'aligner sur le bloc communiste. Les investissements placés en Argentine sont trop considérables pour prendre le risque de les perdre. Les premières discussions avec les Européens commencent en janvier 1956.

**SOUSSION DU PROJET À L'EUROPE OCCIDENTALE**

Le 25 janvier 1956, la Commission économique du Ministère des affaires étrangères présente son projet de nouvelle zone multilatérale aux représentants étrangers de Buenos Aires. Les aspects financiers sont les suivants.

- Les monnaies servant de base au règlement des transactions avec l'Argentine seront librement transférables au sein de la zone multilatérale comprenant onze pays de l'UEP (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, France, Italie, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse).
- Les dettes contractées par la BCRA dans le cadre des accords de paiement bilatéraux précédents pour un montant total de 500 millions de dollars (2 milliards de francs) seront consolidées et remboursées dans des conditions restant à définir.
- Les pays de l'Europe occidentale mettront à disposition du gouvernement argentin un pool de monnaies transférables de l'ordre de 150 millions de dollars (644 millions de francs), utilisable à sa guise, pendant une durée limitée de deux ans.

Les aspects commerciaux du plan se présentent ainsi :

- Les importations de produits provenant des pays membres de la zone multilatérale seront progressivement libéralisées.
- Les exportations argentines à destination de cette même zone seront complètement libéralisées. Elles bénéficieront du même traitement que celui en vigueur au sein de l'Organisation européenne de coopération économique européenne (OECE, 1948).
- Les revenus tirés des exportations argentines seront utilisés librement pour acheter les biens industriels européens là où les prix sont les plus bas.

Quels sont les avantages du plan pour les pays de la zone multilatérale? Il y en a deux<sup>29</sup>. Il faciliterait le retour à la convertibilité des monnaies. Il permettrait aussi de consolider les anciennes dettes de l'Argentine, ce qui éviterait un moratoire.

29. «Die Wirtschaftsbeziehungen zu Argentinien», *Neue Zürcher Zeitung*, 30 avril 1956.

Comment les Suisses reçoivent-ils ce plan? La proposition est d'autant plus attrayante pour eux que, n'ayant quasiment pas de créances commerciales vis-à-vis de l'Argentine, ils pourraient livrer plus facilement leurs biens d'équipement, mais sans avoir à faire de concessions sur une renégociation de dettes. Ce qu'ils veulent en échange, c'est que l'Argentine importe leurs produits horlogers<sup>30</sup>. L'autre avantage, c'est la reprise d'une régulation des échanges helvético-argentins. Elle est interrompue depuis 1951.

Le ministre Fumasoli reste toutefois très sceptique sur la proposition de multilatéralisation. Elle lui semble trop ambitieuse. Les Argentins sont-ils des génies ou des enfants, demande-t-il, «car on dirait, ajoute-t-il, que par leur proposition ils veulent unifier l'économie européenne, ce que les Européens n'ont pas pu faire eux-mêmes»<sup>31</sup>. Mais, quoi qu'il en soit, il sait que Berne ne pourra pas s'y soustraire. Le risque serait de perdre l'important débouché argentin. Selon lui, la Suisse serait acculée au mur :

Si nous n'acceptons pas ce système, les Argentins disent que nous pourrions être exclus de toute importation en Argentine [...], nous absorberions quand même les marchandises argentines qui nous seraient vendues par des pays tiers comme les Pays-Bas, etc. Ça a donc tout l'air d'un : c'est à prendre ou à laisser. [...] En plus de ça, nous devons accorder à l'Argentine un emprunt [...]. Ce que deviendront nos arriérés financiers, c'est un mystère.<sup>32</sup>

Mais qu'en pensent les autres «petits»? Le ministre Fumasoli profite de son déjeuner bimensuel avec ses homologues scandinaves pour leur poser la question. La vague de scepticisme touche aussi les Suédois, les Norvégiens, les Danois et les Hollandais (bien que la demande de crédit ne leur ait pas été soumise). Le ministre de Hollande s'irrite non seulement de l'arrogance des Argentins, mais aussi des chaînes qui ligotent les «petits» aux mots d'ordre des grandes puissances. Si les «grands» disent oui, les «petits» n'auront pas d'autre choix que de suivre, dit-il :

30. AFB, E 6100 (B) 1973/141 vol. 75. Lettre de M. Fumasoli, ministre de Suisse en Argentine, à la DC (DFEP), 26 janvier 1956.

31. AFB, E 6100 (B) 1973/141 vol. 75. Lettre de M. Fumasoli, ministre de Suisse en Argentine, à E. Stopper, Délégué aux accords commerciaux de DC (DFEP), 25 janvier 1956.

32. *Ibid.*



Je considère la proposition argentine comme une manifestation de l'orgueil typique des gens d'ici. [...] Ce que nous trouvons antipathique, c'est de nous dire: «Voilà notre système, c'est à prendre ou à laisser.» Je pense que nous finirons pas l'accepter parce que les grands pays européens accéderaient à la requête argentine: l'Angleterre par orgueil et aussi par intérêt, l'Allemagne parce que les nécessités de sa pénétration en Amérique latine lui font avaler n'importe quoi et nous suivrons tout comme vous. Seuls les pays qui exportent ici des matières premières comme la Finlande et la Suède, par exemple, pourront renvoyer la question «sine die».<sup>33</sup>

Du côté de Berne, le problème, c'est la demande de Buenos Aires concernant un crédit multilatéral qui pourrait être utilisé librement sur n'importe quel marché<sup>34</sup>. Pour Edwin Stopper de la DC, et cheville ouvrière des rapports entre les deux pays, l'envoi de capitaux en Argentine ne pourra pas avoir lieu sans garantie quant à la stabilité économique et politique du pays. Il ne peut pas non plus admettre que l'octroi de francs suisses puisse bénéficier à d'autres qu'aux industriels helvétiques. Ce qu'attend le gouvernement argentin de son partenaire suisse, c'est de pouvoir placer des emprunts sur son marché des capitaux, pratique interrompue depuis les années 1930<sup>35</sup>.

Quelque peu empruntés sur la position à tenir, les dirigeants suisses adoptent une tactique dilatoire: attendre que les «grands» se prononcent avec de donner une réponse officielle. Car si Berne était le premier pays à refuser un crédit, le risque de subir des discriminations à l'importation deviendrait trop important<sup>36</sup>.

La Grande-Bretagne, partenaire traditionnel le plus important de l'Argentine, donne le ton<sup>37</sup>. Londres veut couper court aux

33. *Ibid.*

34. Sur ce qui suit, voir AFB, E 6100 (B) 1973/141 vol. 75. Notice confidentielle de E. Stopper, Délégué aux accords commerciaux de la DC (DFEP), 1<sup>er</sup> février 1956.

35. AFB, E 2001 (E) 1970/217 vol. 434. Lettre confidentielle de M. Fumasoli, ministre de Suisse en Argentine, à la DC (DFEP), décembre 1955.

36. AFB, E 6100 (B) 1973/141 vol. 75. Lettre de M. Fumasoli, ministre de Suisse en Argentine, à E. Stopper, Délégué aux accords commerciaux de la DC (DFEP), 9 février 1956.

37. AEF, Paris. Fonds: Ministère des finances. Cote: B43734. Rapport de M. Viaud, Attaché financier à l'Ambassade de France en Argentine, à l'Attaché financier pour l'Amérique latine du Ministère des finances et des affaires économiques de France, 17 février 1956.

demandes de crédits supplémentaires. Elle souhaite aussi limiter les négociations au règlement du passé et à la mise au point du système multilatéral de paiement. Enfin, la forme des négociations voulues par Buenos Aires ne lui plaît pas. Les diplomates argentins présentent leur proposition à chaque partenaire européen pris séparément. Ils pensent ainsi obtenir des concessions plus aisément. Londres court-circuite ces manœuvres par la création d'un front commun des pays européens créanciers<sup>38</sup>. Les Britanniques veulent arrêter une ligne de conduite unanime avant toute discussion bilatérale avec Buenos Aires. L'objectif? Empêcher les surenchères, notamment sur la question de nouveaux crédits. Ils imposent aussi que les négociations aient lieu en Europe et non à Buenos Aires. Paris est choisie. Acculée à la solitude, l'Argentine voit ses capacités de négociation affaiblies. La France soutient la position britannique, comme en atteste une note de l'ambassade au début de février :

L'intérêt des pays européens est donc, me semble-t-il, de ne pas agir en ordre dispersé et, à défaut d'une négociation multilatérale, d'établir entre eux des contacts permettant de confronter les différents points de vue et les résultats admis. [...]. L'objet de ces consultations serait de maintenir un minimum de cohésion entre les délégations respectives en vue de parer à une manœuvre argentine de division entre ses partenaires. [...]. À l'égard des crédits nouveaux, nous devrions demander aux Anglais s'il n'y aurait pas lieu, avant d'en venir là, d'orienter les Argentins vers l'adhésion de l'Argentine au Fonds monétaire et à la Banque Internationale.<sup>39</sup>

La République fédérale allemande reçoit la proposition argentine de façon glaciale. Elle est la plus grande des créancières. Et les blocages des transferts financiers de filiales d'entreprises allemandes depuis la guerre n'ont pas encore été résolus. Le règlement de cette

38. Sur ce qui suit, voir AEF, Paris. Fonds: Ministère des finances . Cote: B43734. Lettre de M. Viaud, Attaché financier à l'Ambassade de France en Argentine, à l'Attaché financier pour l'Amérique latine du Ministère des finances et des affaires économiques de France, 7 février 1956.

39. AEF, Paris. Fonds: Ministère des finances . cote: B43734. Rapport de M. Viaud, Attaché financier à l'Ambassade de France en Argentine, à l'Attaché financier pour l'Amérique latine du Ministère des finances et des affaires économiques de France, 10 février 1956.

question est une condition sine qua non de son adhésion au nouveau système multilatéral. Les États-Unis, quant à eux, ne se contentent pas d'observer. Ces tractations concernent leur zone d'influence privilégiée. Andrew Overby, Secrétaire assistant du Trésor et directeur exécutif de la BIRD, craint que le nouveau système multilatéral n'engendre des discriminations à l'encontre de la zone dollar<sup>40</sup>. Il souhaite que cette question soit discutée au sein du FMI et du comité de direction de l'Union européenne des paiements.

Finalement, deux points de la proposition argentine faite aux onze pays de l'UEP sont acceptés par ceux-ci. Un point est refusé. Ils adhèrent à la mise en place d'un système multilatéral de commerce et de paiement ainsi qu'à la consolidation des dettes publiques pour un montant total de 500 millions de dollars (2 milliards de francs). Ils refusent néanmoins d'octroyer un crédit international librement utilisable par l'Argentine. Retenons que les manœuvres de Londres pour créer un front commun de créanciers face à Buenos Aires sont un succès. La structure dissymétrique qui fonde le Club de Paris est née. Les négociations peuvent commencer. Elles débutent par des pourparlers multilatéraux qui se tiennent à Paris en avril 1956. Le but? Accepter officiellement le projet argentin et poser les principes de la mise en œuvre du système multilatéral de commerce et de paiement.

#### **PARIS. AVRIL 1956. PREMIERS POURPARLERS MULTILATÉRAUX**

Roberto Verrier, sous-secrétaire au Ministère des finances d'Argentine, arrive à Paris le 11 avril 1956. Il y reste deux jours. La délégation argentine fait face aux onze pays européens membres de l'UEP: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, France, Italie, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse<sup>41</sup>.

Cette rencontre s'ouvre sur un exposé du délégué R. Verrier. Il présente la situation économique de l'Argentine et la politique

40. AEF, Paris. Fonds: Ministère des finances. Cote: B43734. Compte-rendu des réunions qui se sont tenues à Paris le 28 février et le 2 mars 1956 au sujet de la multilatéralisation des paiements entre les pays membres de l'OECE et certains pays tiers.

41. L'Union européenne des paiements est créée en septembre 1950 sous les auspices de l'OECE. L'objectif est de réduire substantiellement les besoins en devises nécessaires au commerce intra-européen et cela grâce à trois mesures: en levant l'obstacle à l'inconvertibilité des monnaies européennes; en supprimant les restrictions quantitatives; et en mettant un terme aux pratiques commerciales bilatérales. L'UEP est dissoute le 27 décembre 1958, soit au moment où les monnaies sont déclarées convertibles vis-à-vis du dollar.

économique envisagée par son gouvernement. Il demande à pouvoir : consolider les dettes publiques extérieures à un taux d'intérêt raisonnable et avec un délai d'amortissement de dix à quinze ans ; obtenir de nouveaux crédits de long terme ; mettre en place un régime transitoire qui permettra de poursuivre les échanges commerciaux le temps d'abandonner le système bilatéral jusqu'à l'entrée en vigueur du système multilatéral de commerce et de paiement.

Les délégués européens écoutent attentivement. Puis ils se réunissent à huis clos. Là, ils débattent de ce que Roberto Verrier vient de leur proposer. Ils accordent leurs violons sur certains principes<sup>42</sup>. La dette ? Ils veulent tous bénéficier d'un traitement comparable. Ils sont d'accord pour des remboursements d'abord limités puis croissants selon l'état de la balance des paiements de l'Argentine. Ils refusent en revanche le délai de dix-quinze ans. Des dissonances se font entendre sur les taux d'intérêt, les délais d'amortissement et les montants des paiements annuels. Autant d'aspects renvoyés aux pourparlers bilatéraux de l'Argentine avec chacun des pays créanciers. Et la mise en place du système multilatéral de commerce et de paiement ? Ils abordent les questions centrales telles que la convertibilité des monnaies, les taux de change, la mise à disposition des importateurs argentins de devises et de licences, le commerce de transit.

La délégation helvétique perçoit cette première rencontre positivement. Pour la division du commerce, le Vorort et la BNS, le système multilatéral devrait permettre d'activer le trafic au sein de l'UEP et donc stimuler les exportations suisses<sup>43</sup>. Pour les banquiers, représentés par l'ASB, la priorité est de protéger les investissements suisses placés dans le secteur de l'électricité. Ils parviennent à imposer cette question comme le dossier primordial pour la Suisse. Ils envisagent favorablement la collaboration avec les autres pays d'Europe occidentale :

Nos postulats concernent surtout les investissements suisses en Argentine [...] Comme l'Argentine a certainement besoin de nouveaux investissements, elle n'a pas intérêt à mécontenter les milieux étrangers qui sont susceptibles de lui venir en aide par

42. AEF, Paris. Fonds : Ministère des finances. Cote : B43733. Rapport confidentiel du Ministère des finances de France – Réunions de Paris, avril 1956.

43. *Ibid.*

l'apport de capitaux ou d'autres formes de collaborations financières. Nous pensons dès lors qu'elle tâchera, dans la mesure du possible, de tenir compte de nos désirs pour autant que les problèmes communs à plusieurs pays soient soulevés par tous les pays intéressés et non pas individuellement par l'un ou l'autre d'entre eux [...]. Nous n'aurons probablement pas grand-chose à offrir à l'Argentine en contrepartie de concessions éventuelles qu'elle nous ferait.<sup>44</sup>

Mais pourquoi l'ASB se montre-t-elle si préoccupée par la question des investissements? Elle entend les voix qui, une fois encore, s'élèvent à Buenos Aires contre les deux compagnies d'électricité à fortes participations suisses. Les griefs proviennent des socialistes et des radicaux. Ils parlent d'expropriation. Les capitalistes des autres pays sont eux aussi préoccupés par leurs investissements. Plusieurs entreprises avaient été confisquées ou nationalisées sous Perón. Ils espèrent récupérer leurs biens. C'est le cas, en particulier, des Allemands (Mercedes-Benz, Fahr, Deutz, Hanomag et Siemens)<sup>45</sup>, des Français (société du groupe Quilmès, Bemberg et la Société du port de Rosario), des Italiens (Fiat et Someca), et des Britanniques (Compañía Anglo Argentina de Tranvías et Compañía Primitiva de Gas de Buenos Aires)<sup>46</sup>. Ce premier round multilatéral terminé, il reste pour les délégués argentins les pourparlers bilatéraux avec les onze pays européens. En Suisse, ils sont attendus au mois de mai.

#### **BERNE. MAI 1956.**

##### **NÉGOCIATIONS BILATÉRALES HELVÉTIQUE-ARGENTINES**

Le 8 mai 1956, la mission emmenée par Roberto Verrier\* pose pied à Berne. L'homme est un libéral orthodoxe diplômé de l'École des hautes études commerciales de Paris. Il arrive avec quatre questions: la technique de mise en œuvre du système multilatéral; les importations d'horlogerie suisse en Argentine; les transferts de

44. AFB E 2001 (E) 1978/84 vol. 514. Note de la DAE (DPF), 4 juin 1956. Bien qu'il s'agisse d'une note de la DAE du 4 juin 1956, il est clair qu'elle exprime avant tout la prise de position l'ASB élaborée dès mars-avril, tant il est vrai qu'à ce moment les compagnies d'électricité sont, une fois encore, sous le feu des projecteurs de la vie politique d'Argentine.

45. Voir, par exemple, Belini Claudio, «Reestructurando El Estado Industrial: El Caso De La Privatizacion De La Dinie, 1955-1962», *Desarrollo Económico*, vol. 46, n° 181, avril-juin 2006, pp. 89-116.

46. «Der europäische Zahlungsverkehr mit Argentinien», *Neue Zürcher Zeitung*, 18 avril 1956.

revenus courants et des arriérés; et, enfin, sujet primordial, l'attitude des autorités argentines vis-à-vis des deux compagnies d'électricité CADE et Ítalo. À Berne, Roberto Verrier est très apprécié. Ce n'est pas étonnant au vu de sa profonde compréhension pour les desiderata helvétiques. Les résultats sont très satisfaisants pour la Suisse<sup>47</sup>.

Sur la mise en œuvre provisoire du système multilatéral, le délégué argentin approuve les propositions suisses. Les paiements se feront en francs suisses, soit en monnaie forte. Sur le plan commercial, le délégué confirme que l'Argentine accordera des facilités pour l'importation de produits helvétiques, notamment en ce qui concerne les montres. Sur le plan financier, il assure que les transferts des revenus courants vers la Suisse ne seront pas entravés. Quant aux avoirs bloqués avant le coup d'État de 1955, ils seront débloqués. Le montant est relativement modeste: 2 millions de francs.

La question la plus attendue du côté helvétique, soit les velléités de nationalisation de la CADE et de la CIAE, est posée sur la table. Mais, à ce stade, il n'y a pas de tension. Elles ne semblent pas si sérieuses. Edwin Stopper fait plus de la prévention qu'autre chose. En cas d'expropriation, la Confédération défendra les capitalistes suisses. Ceux-ci attendront une indemnité dite «équitable». Il dénonce le contrôle des tarifs dans un pays à tendance inflationniste comme l'Argentine. Il demande que les actifs des deux entreprises soient revalorisés afin d'assurer un rendement «normal» aux capitaux suisses investis, soit un dividende de 8%. Les deux parties en restent là et se serrent la main dans un climat de satisfaction réciproque. Une semaine plus tard, le 15 mai 1956, le Conseil fédéral décide officiellement d'adhérer au régime multilatéral de commerce et de paiement<sup>48</sup>.

Résumons les motifs de cette adhésion. Ils sont d'abord d'ordre économique. Mais les arguments politiques et institutionnels jouent aussi. Les raisons économiques, déjà étayées plus haut, sont au cœur de la décision. Berne souhaite renouer avec une régulation des échanges helvético-argentins. En outre, la Suisse ne peut pas se permettre de rester en dehors d'un régime qui crée une vaste zone d'échanges préférentiels entre l'Argentine et l'Europe,

47. Sur ce qui suit, soit le contenu des pourparlers helvético-argentins du 8 mai 1956, voir E 2001 (E) 1970/217 vol. 434. Lettre du Secrétaire général de l'ASB aux membres du Comité Amérique du Sud de l'ASB, 12 mai 1956 et Lettre d'A. Zehnder, chef de la Direction politique (DPF), à M. Fumasoli, ministre de Suisse à Buenos Aires, 18 mai 1956.

48. AFB, E 1004.1/1000/9 vol. 589. Procès-verbal du Conseil fédéral, 15 mai 1956.

à côté de la zone dollar. Le risque serait trop grand de perdre les positions acquises sur ce marché durant la guerre. Enfin, les dirigeants helvétiques savent que le Club de Paris est une garantie contre un bras de fer strictement bilatéral avec l'Argentine. Dans un moment où la Suisse ne souhaite pas offrir de véritables contreparties, soit les crédits que demande Buenos Aires, cette situation est confortable. Les banquiers suisses n'ont en effet pas encore retrouvé la confiance en l'Argentine.

La raison politique de l'adhésion est d'éviter un retour du péronisme au pouvoir. Le gouvernement de facto est encore fragile. Le Département de l'économie le dit sans détour: « Si l'actuel régime n'est pas soutenu économiquement, il faudra compter avec un retour du péronisme et de sa politique économique suicidaire. »<sup>49</sup> À cela s'ajoute le fait que le nouveau gouvernement argentin, en ce temps de guerre froide, s'aligne sans équivoque sur le bloc occidental et lutte contre le communisme.

D'un point de vue institutionnel, l'entrée de la Suisse dans le système multilatéral voulu par l'Argentine est séduisante. Les relations qui se dessinent au sein du pool européen ne présentent aucune des contraintes qui ont toujours façonné le scepticisme helvétique vis-à-vis du multilatéralisme<sup>50</sup>. Ce regroupement d'États européens a un caractère informel. Il n'y a pas d'acte constitutif. Il n'y en aura d'ailleurs jamais. Ses règles de fonctionnement sont souples. Elles ne visent qu'à fixer communément les grands principes de l'accord avec l'Argentine. Les points litigieux restent dans l'arène bilatérale. Les membres gardent donc une autonomie relativement importante, autonomie à laquelle la Confédération est très attachée.

#### **PARIS. MAI-JUILLET 1956.**

##### **SIGNATURE DE L'ACTE MULTILATÉRAL DE PARIS**

Après les nombreux et éprouvants pourparlers bilatéraux, les représentants argentins retournent à Paris le 16 mai 1956. Les onze pays européens les attendent pour signer l'Acte de Paris. Celui-ci se présente sous la forme d'un procès-verbal agréé<sup>51</sup>. Il contient les

49. AFB, E 1004.1/1000/9 vol. 589. Proposition du DFEP au Conseil fédéral, 8 mai 1956.

50. Sur la position suisse face aux IBW, OECE, UEP, CEE. Dirlwanger, Guex et Prodenone (2004), pp. 96-115 et 163-224; Hug et Kloter (1999).

51. Sur le contenu de l'Acte de Paris et quelques aspects des discussions multilatérales qui l'ont précédé, voir AEF, Paris. Fonds: Ministère des finances. Cote: B43733. Procès-verbal agréé du 16 mai 1956; Exposé fait par M. Sadrin, directeur des Finances •••

décisions de principe validées par tous les partenaires. À l'exception de l'Allemagne, tous acceptent d'entrer dans le système multilatéral en dépit des litiges concernant leurs entreprises privées sur sol argentin. La seule aide que l'ensemble des pays accepte d'octroyer à Buenos Aires est la consolidation des dettes en vigueur.

L'Acte de Paris établit les principes de base du nouveau système multilatéral : les paiements entre les pays participants s'effectuent dans n'importe quelle monnaie qui soit transférable entre eux ; le commerce de transit au sein de la zone multilatérale ne comporte aucune discrimination ; aucun État membre ne peut conclure d'accord susceptible de fausser le fonctionnement du système.

Les pays européens s'engagent à maintenir une politique libérale d'importation à l'égard de l'Argentine (sans pour autant exclure des restrictions sur certains produits particuliers) et à ce que le taux de change effectif pour les transactions avec l'Argentine soit fondé sur la parité déclarée au FMI de la monnaie de chacun des participants.

De leur côté, les autorités argentines s'engagent à n'appliquer aucune discrimination dans leurs échanges et leurs paiements entre les participants, ni entre ceux-ci et d'autres pays non membres. Pour ses importations aussi bien que pour ses exportations, l'Argentine doit accorder aux pays européens un traitement (en ce qui concerne les taux de change, mais aussi l'octroi de devises et de licences) pas moins favorable que celui donné aux pays de la zone dollar.

Comment est réglée la question du remboursement de la dette argentine ? D'une valeur de 500 millions de dollars, elle est due aux gouvernements européens, à leurs banques centrales et à leurs firmes privées. Compte tenu des difficultés de la balance des paiements de l'Argentine, les remboursements seront faibles durant les deux premières années. Ils augmenteront ensuite. Le taux d'intérêt est fixé à 3,5 % en moyenne (2 % pour les premières années, puis 5,5 %). Le délai de remboursement – couvrant à la fois l'amortissement du capital et le service d'intérêt – est fixé à dix ans maximum. Les principaux créanciers reçoivent automatiquement un traitement non moins favorable que celui d'autres pays

••• extérieures au Ministère des finances, à l'intention de Roberto Verrier, Sous-Secrétaire d'État au Ministère argentin des finances, 16 mai 1956 ; Note du directeur des relations économiques extérieures, du directeur des Finances extérieures et du Secrétaire d'État aux affaires économiques de la République de France au président du Ministère des affaires économiques et financières de France, 17 mai 1956. Voir également García Heras (2008).



créanciers hors zone européenne multilatérale. Le problème que pose le remboursement des créances est de trouver un système dit «équitable». En d'autres termes, les devises transférables de l'Argentine ne doivent pas servir trop massivement aux remboursements de dette à des pays dont la créance est disproportionnée par rapport au volume de leurs importations en provenance d'Argentine, donc de leur contribution au pool commun<sup>52</sup>. Cette disposition motive en partie le refus de l'Allemagne d'entrer dans le système multilatéral. Ce pays est le plus gros créancier de l'Argentine, mais un petit acheteur. Au vu de la capacité limitée de paiement de Buenos Aires, le pool de devises qu'elle détient doit être partagé entre tous les créanciers européens. Enfin, toutes les devises acquises par l'Argentine dans le cadre du système multilatéral ne peuvent être utilisées qu'au sein du pool européen.

Le régime multilatéral entre provisoirement en vigueur le 2 juillet 1956. Il reste encore à le traduire en actes selon les particularités de chaque pays. Un nouveau round de négociations bilatérales avec les onze pays du pool commence.

#### **BERNE. FÉVRIER 1957.**

##### **NÉGOCIATIONS BILATÉRALES HELVÉTIQUE-ARGENTINES**

À Berne, les négociations bilatérales se déroulent du 11 au 15 février 1957. Du côté argentin, Andrès M. Lescure, du Ministère des affaires étrangères, mène les pourparlers. Mais il suit les instructions de Roberto Verrier. Il est accompagné de quatre hommes : Roberto Alemann (Ministère des finances), Alberto H. Magé (BCRA), Alberto A. R. Signanini et Angel Sola (Ministère du commerce).

Du côté helvétique, Edwin Stopper mène le bal. La délégation présente à ses côtés est considérable. Onze personnalités l'accompagnent. Sont présents : trois autres fonctionnaires de sa division

52. Les débats ayant eu lieu sur cette question ont essentiellement porté sur une opposition de vue entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne. Contrairement à l'Allemagne, la Grande-Bretagne détient majoritairement des créances commerciales et peu de créances privées. Ses importations annuelles en provenance d'Argentine sont trois fois supérieures à sa créance. Ceci signifie qu'elle alimente fortement le pool de devises dont dispose Buenos Aires pour remplir ses obligations et il apparaît inéquitable à ses yeux que cet argent soit utilisé de façon disproportionnée pour rembourser les créances, essentiellement privées, de l'Allemagne. Sur ces tensions, voir AEF, Paris. Fonds : Ministère des finances. Cote : B43733. Note du directeur des relations économiques extérieures, du directeur des Finances extérieures et du Secrétaire d'État aux affaires économiques de la République de France au président du ministère des Affaires économiques et financières de France, 17 mai 1956.

ainsi que Luciano Musy (DPF), Ernst Colombo (BNS) et Paul Schüle (Office suisse de compensation). Des acteurs privés influents y participent aussi, tels que Fritz Rotenbüler (Vorort), Theodor Faist (Groupement de holdings industrielles), Robert Dunant (ASB), Plinio Pessina (ASCASC) et Louis G. Jeanrenaud (USP).

Une fois de plus, les négociations se déroulent sans heurt<sup>53</sup>. Les contentieux sont faibles. L'objectif principal est de mettre en place rapidement les textes relatifs à la multilatéralisation des échanges et des paiements selon les principes arrêtés dans l'Acte de Paris. La question de la consolidation de dettes n'entre pas en jeu en ce qui concerne les relations helvético-argentines. Le montant des créances suisses est trop marginal. Les postulats helvétiques, outre la situation délicate de la CIAE et de la CADE, portent sur l'importation d'horlogerie suisse en Argentine, les transferts financiers, la garantie des risques à l'exportation et la question des assurances.

Le texte servant de base à l'accord multilatéral de commerce et de paiement a été élaboré en amont par E. Stopper et ses plus proches collaborateurs. Il est accepté en seulement cinq jours par les représentants argentins. Par comparaison, rappelons-nous que les accords conclus entre les deux pays en 1934 et en 1947 avaient mis plus de deux mois à aboutir.

Le gros morceau porte sur le traitement des deux compagnies d'électricité à Buenos Aires<sup>54</sup>. Les exigences helvétiques sont les suivantes : augmentation des tarifs ; revalorisation des actifs ; apaisement de la polémique qui gonfle en Argentine sur une éventuelle expropriation des actionnaires étrangers sans indemnités ; renouvellement des concessions pour une durée suffisamment longue pour que les sociétés puissent procéder à une exploitation rationnelle ou, le cas échéant, rachat par les pouvoirs publics contre paiement comptant des installations au prix du jour ; et, enfin, transfert libre des produits des ventes des deux sociétés en Suisse.

53. AFB, E 2001 (E) 1970/217 vol. 436. Lettre d'E. Stopper, Délégué aux accords commerciaux du Conseil fédéral (DC), à M. Fumasoli, Ambassadeur de Suisse à Buenos Aires, 18 février 1957.

54. Sur ce qui suit voir AFB, E 2001 (E) 1970/217 vol. 436. Aide mémoire de l'ASB à l'intention de la délégation argentine – *Aide mémoire sur la situation des sociétés d'électricité argentines avec participation de capitaux suisses*, 4 janvier 1957 ; Compte-rendu des Négociations suisse-argentines. Berne, 11-15 février 1957, 18 février 1957. (DoDis-11140) ; Lettre de E. Stopper, Délégué aux accords commerciaux de la DC du DFE, à M. Fumasoli, Ambassadeur de Suisse en Argentine, 18 février 1957.

Répondre à ces desiderata est une condition sine qua non pour l'accès au marché des capitaux suisses. À quoi s'ajoute l'octroi de la garantie contre les risques à l'exportation pour les équipements électriques<sup>55</sup>. Edwin Stopper ne manque pas de mettre en avant les atouts de son pays pour obtenir gain de cause. Il insiste sur le fait que la Suisse est pratiquement, avec Londres, le seul marché des capitaux, que la bourse de Zurich est le principal centre de négociation des titres argentins et que la *NZZ* a une diffusion et une résonance internationale. Le chef de la délégation est, comme à son habitude, compréhensif.

Après l'affaire électrique vient la question des importations d'horlogerie suisse en Argentine. Des efforts considérables ont déjà été faits dans le sens d'une libéralisation durant l'année 1956<sup>56</sup>. Mais les représentants helvétiques attendent des actes encore plus soutenus. Ils formulent l'espoir d'une politique d'importation encore plus libérale pour l'horlogerie (mais aussi pour l'industrie textile) au fur et à mesure que la balance des paiements argentine s'améliorera<sup>57</sup>.

Enfin, la garantie des risques à l'exportation est mise sur le tapis<sup>58</sup>. Les Argentins désirent que la clause s'y rapportant soit inscrite dans l'accord sans obligation d'achat de matériel électrique à l'industrie suisse. Les autres partenaires européens ont accepté de le faire. Les délégués suisses sont intraitables sur ce point. La garantie est indissociable de l'achat de produits suisses, comme c'est le cas avec les États-Unis. Les Argentins se montrent ouverts aux demandes helvétiques sur ces trois points principaux.

La composition de la délégation argentine explique en partie sa bonne disposition. Deux hommes en tout cas sont ou seront liés aux intérêts suisses. Le premier est Roberto Alemann, du Ministère des finances<sup>59</sup>. Cet Argentin d'origine helvétique appartient à

55. AFB, E 2001 (E) 1970/217 vol. 436. Lettre de E. Stopper, Délégué aux accords commerciaux de la DC du DFEP, à M. Fumasoli, Ambassadeur de Suisse en Argentine, 18 février 1957.

56. AFB, E 7110 (-) 1967/32 vol. 665. Lettre de la Fédération suisse des Associations de Fabricants d'Horlogerie, à la DC (DFEP), 27 novembre 1956.

57. AFB, E 2001 (E) 1970/217 vol. 435. Exposé présenté par Monsieur F. Henri Lechot de la division du commerce du département fédéral de l'économie publique à l'Assemblée générale ordinaire de la Chambre de commerce argentine pour la Suisse du 8 mars 1957.

58. Sur ce qui suit, voir AFB, E 2001 (E) 1970/217 vol. 436. Lettre de E. Stopper, Délégué aux accords commerciaux de la DC (DFEP), à la LSBA, 12 février 1957.

59. Sur Roberto Alemann, voir AFB E 2001 (E) / 1976/17 vol. 331 – Dossier: Roberto Alemann.

la famille qui détient le journal *Argentinische Tageblatt*, qui a toujours défendu la CADE et l'Ítalo dans ses colonnes. Roberto Alemann entretient des liens étroits avec les cercles financiers et diplomatiques suisses de Buenos Aires. Il est fréquemment invité à l'Ambassade de Suisse pour des dîners en tête à tête avec ses représentants. Il deviendra le représentant de l'UBS à Buenos Aires en 1968. Le second est Angel Solá, du Ministère du commerce<sup>60</sup>. On ne dispose que de peu d'information sur cet homme, si ce n'est qu'il deviendra le conseiller du directeur de l'entreprise d'électricité CIAE, Francisco Soldati, en 1969.

Rien de définitif n'est conclu lors de ces pourparlers. Les délégués argentins quittent Berne avec un texte d'accord, complété par un protocole additionnel qui contient les desiderata helvétiques. Une nouvelle réunion prévue pour la mi-mars est agendée dans le but de parapher les différentes clauses. Celle-ci sera constamment repoussée, car les tensions politiques autour des deux compagnies d'électricité explosent pour de bon.

#### **SAGA ÉLECTRIQUE, SAISON 4:**

##### **COUP DE THÉÂTRE SUR LES NATIONALISATIONS**

Au sein du parlement provisoire, les socialistes et les radicaux soufflent sur les braises de l'affaire de corruption de 1936. Ils ravivent ainsi les flammes destinées à brûler les contrats de 1936. Ceux-ci sont censés prolonger de quarante années supplémentaires les concessions qui devaient se terminer, selon les contrats originels, en 1957 pour la CADE et en 1962 pour l'Ítalo. À Buenos Aires, les attaques parlementaires et médiatiques contre les deux entreprises s'emballent jusqu'à ce que se produise un coup de théâtre le 23 juillet 1957.

À la veille des élections parlementaires, en effet, le gouvernement d'Aramburu cède aux pressions socialistes et radicales. Il promulgue, en ce 23 juillet, un décret d'annulation des concessions de la CADE et de l'Ítalo. C'est donc le contrat originel qui entre en ligne de compte. Il signifie une expropriation de fait pour 1957 concernant la première et 1962 pour la seconde.

Ce décret fait l'effet d'une décharge électrique côté helvétique. La riposte est immédiate. Les principaux intéressés affluent vers le

60. Sur Angel Solá voir AFBE 7110 (-)/ 1980/63/ 115, Lettre de W. Frei, ministre de Suisse en Argentine, à la DC (DFEP), 15 juillet 1969.

Palais fédéral. On y aperçoit les représentants des sociétés financières Motor-Columbus et Soddec, du Crédit suisse et de l'ASB. Ils rejoignent ceux du DPF et de la DC<sup>61</sup>. Les acteurs privés s'adressent à Edwin Stopper. Ils demandent, à l'unanimité, l'intervention des autorités fédérales. Cela est accepté sans aucune discussion et un état des lieux sur les leviers d'action possible peut commencer.

Les participants sont conscients qu'il sera difficile d'exercer des pressions sur les Argentins par la voie bilatérale. Bloquer les avoirs argentins en Suisse serait considéré comme une déclaration de guerre. L'expérience passée a montré que cette mesure était de peu d'effet. Quitter le Club de Paris serait se priver des avantages de la multilatéralisation. La stratégie choisie consiste à multilatéraliser ce problème bilatéral au sein du Club de Paris.

Edwin Stopper s'envole donc vers Rome. Le Club de Paris s'apprête à y faire le point sur l'avancée des négociations avec l'Argentine. Sa mission est d'obtenir le soutien des membres du Club sur l'affaire électrique. Lors de la séance plénière du pool multilatéral du 31 juillet, il cherche donc à multilatéraliser le conflit<sup>62</sup>. Il remet en question l'adhésion de la Confédération au système multilatéral. Puis, de façon alarmiste, Edwin Stopper plaide pour une solidarité européenne sur la question des investissements. Il explique la décision du gouvernement argentin par des motifs purement électoraux :

Un nombre croissant de politiciens qui cherchaient à se gagner les masses ont trouvé dans le mécontentement de la population provoqué par les manquements de l'approvisionnement en électricité un terrain bien propre à accroître leur popularité. Les tracasseries contre les sociétés d'électricité se sont intensifiées [...]. À la veille des élections, le gouvernement a retiré aux compagnies la prolongation de concession accordée en 1936, ce qui revient à introduire une expropriation de fait, [...] à la suite de la décision précitée, Buenos Aires a pavosé, les bâtiments

61. AASB, Classeur 159b. Note relative à la séance concernant les mesures prises contre les sociétés d'électricité par le Gouvernement argentin, Berne, 26 juillet 1957. Cette séance se tient à la DC (DFEP) à Berne sous la direction de E. Stopper. Sont présents des représentants du DPF, de l'ASB, de la Soddec, de la Motor-Columbus, du Crédit suisse et de Suizargel.

62. AFB, E 2001 (E) 1970/217 vol. 436, Rapport du DPF – Les compagnies d'électricité en Argentine et la session de Rome du Club multilatéral de paiements avec l'Argentine, 12 août 1957.

officiels ont été illuminés, ce qui montre bien à quel point on est monté contre le capital étranger. Avant cette campagne de destruction, les capitaux étrangers investis dans les compagnies d'électricité représentaient une valeur de plusieurs centaines de millions de dollars. Y sont intéressés la Suisse, la Belgique, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et les USA. Nous sommes malheureusement les plus engagés. Les difficultés dans le secteur d'investissement abondent sur toute la ligne. [...] la Banque mondiale est consternée [...]. L'avenir de notre Club multilatéral est en péril [...]. Les autorités fédérales sont dès lors de l'avis que le Club devrait s'occuper de ces questions, dans l'intérêt même de la poursuite de son existence. Il ne faut pas oublier que la multilatéralisation du trafic des paiements a restreint les possibilités d'action individuelles des membres envers l'Argentine [...]. La politique argentine menace aujourd'hui les intérêts de certains membres, demain ce sera ceux des autres. [...] Nous devrions faire clairement comprendre à l'Argentine que son attitude inquiète tous les pays membres et que tous ensemble ils s'attaquent à ces problèmes.<sup>63</sup>

La délégation belge réagit immédiatement. Elle fait une déclaration allant dans le même sens remettant aussi en question son adhésion au système multilatéral<sup>64</sup>. On se souvient que le groupe d'actionnaires belges est le second après le groupe helvétique au sein de l'entreprise CADE. Les Britanniques, les Italiens et les Français manifestent également leur appui. Certains de leurs ressortissants ont placé des capitaux dans les sociétés en question. La délégation allemande n'a pas encore pleinement adhéré au régime multilatéral en raison de litiges bilatéraux qu'elle souhaite régler avant. Toutefois, elle donne un accord de principe.

Les représentants argentins sont pris de cours. Ils rétorquent qu'il s'agit d'une affaire entre leur gouvernement et les sociétés d'électricité et que les autorités étrangères n'ont pas le droit d'intervenir tant que les possibilités de recours des deux sociétés aux

63. *Ibid.*

64. Sur ce qui suit, voir *ibid.* et AFB, E 7110 1970/112 vol. 146, Lettre de M. Fumasoli, Ambassadeur de Suisse en Argentine, à la DAE (DPF), 26 août 1957.

instances administratives et judiciaires de Buenos Aires n'ont pas été épuisées.<sup>65</sup>

Durant le mois d'août 1957, les nouvelles ne semblent pas bonnes pour les intérêts helvétiques. À Buenos Aires, le ministre des Affaires étrangères argentin, Alfonso Laferrere, est estomaqué par l'attitude helvétique. Il la qualifie de «violente». Il reproche aux Suisses de menacer les accords de Paris et de mentir éhontément en annonçant publiquement que la signature des accords sera retardée en raison de l'attitude du gouvernement argentin vis-à-vis des compagnies d'électricité<sup>66</sup>. Il invective le ministre Mario Fumasoli pour lui demander si les autorités suisses sont bien conscientes du fait qu'en 1936 les concessions furent prorogées par la corruption des membres du conseil municipal. Le diplomate rétorque que oui, «vaguement», mais «que ce scandale salit beaucoup plus le corps diplomatique argentin que les entreprises»<sup>67</sup>. Il commente cet échange à l'attention de ses supérieurs :

On ne peut pas lui dire que son pays a toujours été, est et sera probablement toujours la patrie idéale de la corruption et que le cas de la CADE n'est qu'un épisode d'une histoire permanente [...]. Nous avons affaire à des hommes qui sont décidés à anéantir la CADE parce qu'elle est le miroir dans lequel ils sont obligés de regarder constamment leur propre honte. La compagnie a naturellement commis des fautes énormes et je suis bien content de ne pas être son avocat, mais les fautes officielles sont plus considérables.<sup>68</sup>

Précisons que les correspondances diplomatiques ne laissent aucun doute sur le fait que les autorités fédérales avaient une connaissance approfondie, et non «vague», comme le dit le diplomate, de l'affaire de corruption de 1936.

Un autre problème se profile. Les dirigeants des compagnies d'électricité déposent, le 13 août, un recours contre le décret du

65. AFB, E 2001 (E) 1970/217 vol. 436. Rapport du DAE (DPF) – Les compagnies d'électricité en Argentine et la session de Rome du club multilatéral de paiements avec l'Argentine, 12 août 1957.

66. Sur ce qui suit, voir AFB, E 7110 1970/112 vol. 146. Lettre de M. Fumasoli, ministre de Suisse en Argentine, à la DAE (DPF), 10 août 1957.

67. *Ibid.*

68. AFB, E 7110 1970/112 vol. 146. Lettre de M. Fumasoli, Ambassadeur de Suisse en Argentine, à la DC (DFEP), 8 novembre 1957.

gouvernement argentin. Mais ils n'y croient pas. Leur esprit est au défaitisme. Sans l'appui des États, suisse et belge avant tout, leur affaire est perdue, disent-ils<sup>69</sup>. Ils semblent donc perdre pied. Mario Fumasoli s'en inquiète :

Il faudrait que les entreprises, et avant tout les créanciers étrangers, agissent avec un peu plus de dynamisme, de fantaisie et de rapidité, avant que ce soit trop tard. Jusqu'ici, seules les autorités suisses on fait preuve d'une grande énergie et peut être même de trop d'énergie, si on se réfère à ce qu'ont fait les Belges et les entreprises elles-mêmes.<sup>70</sup>

Les autorités belges sont, il est vrai, plutôt passives. Elles soutiennent les démarches suisses, mais ne prennent jamais d'initiative. Elles cherchent manifestement à se défilier<sup>71</sup>. Cette attitude nous éclaire d'une manière plus qualitative sur le poids respectif des investisseurs suisses et belges dans la CADE.

Suite aux manœuvres helvétiques auprès du Club de Paris, le gouvernement argentin se lance dans un bras de fer tendu. Il tente de détruire le front commun créé à Rome par Edwin Stopper. Il utilise deux tactiques<sup>72</sup>. Il tente d'abord d'agir auprès des grandes puissances. Si elles signent l'accord multilatéral, les autres suivront. Il tente donc d'accélérer le règlement de la question des dettes commerciales qu'il a envers ses gros créanciers européens par voie de marchandage bilatéral. Il cherche, par exemple, à convaincre les Allemands de signer au plus tôt l'accord définitif en leur donnant satisfaction sur les investissements réquisitionnés sous Perón. Il fait de même auprès de la France en promettant son appui sur des tractations à l'ONU concernant l'Algérie. Deuxième tactique, Buenos Aires continue sa quête de crédits auprès du FMI, de la Banque mondiale ainsi que de l'Import-Exportbank.

Dans un premier temps, ces tentatives portent leurs fruits. Le front commun créé à Rome au début d'août par Edwin Stopper

69. AFB, E 7110 1970/112 vol. 146. Lettre de M. Fumasoli, Ambassadeur de Suisse en Argentine, à la DAE (DPF), 22 août 1957.

70. AFB, E 7110 1970/112 vol. 146. Lettre de M. Fumasoli, Ambassadeur de Suisse en Argentine, à la DAE (DPF), 26 août 1957.

71. AASB, Classeur 153 – Amérique du Sud Procès-Verbaux. Procès-verbal de la séance du Comité Amérique du Sud de l'ASB, 28 août 1957

72. AFB, E 7110 1970/112 vol. 146. Lettre de M. Fumasoli, Ambassadeur de Suisse en Argentine, à la DAE (DPF), 22 août 1957.



présente des fissures un mois plus tard<sup>73</sup>. Ayant obtenu ce qu'ils voulaient dans les gros dossiers qui les opposaient à l'Argentine, Allemands et Français semblent prêts à signer l'accord multilatéral. La Grande-Bretagne est sur le point d'obtenir satisfaction sur l'entreprise Primitiva Gaz. Et l'Italie n'aura plus aucune raison de ne pas signer si les autres le font. Les représentants helvétiques réagissent vite.

Le 28 août, à Zurich, la fragilisation du front commun fait l'objet d'une rencontre entre les représentants des autorités fédérales, de l'Association suisse des banquiers, du Crédit suisse et de Motor-Columbus<sup>74</sup>. Un autre angle d'attaque est mis au point. Les banquiers commencent par remercier vivement la Confédération pour son soutien. Ils engagent ensuite la réflexion sur les possibilités d'actions contre Buenos Aires. Celles-ci s'élaborent sur deux axes: obtenir le soutien des dirigeants du FMI et de la Banque mondiale et ne pas lâcher prise sur les partenaires du Club de Paris, une «*ancree de salut*» disent-ils<sup>75</sup>. En d'autres termes, il s'agit de prendre Buenos Aires en tenaille entre les financiers américains et les créanciers de l'Europe occidentale. Ils n'attendent rien des tribunaux. La seule pression efficace est «d'empêcher par tous les moyens que de nouveaux capitaux s'exportent en Argentine», dit le banquier Albert Linder. Walter E. Boveri, industriel influent à la tête de Motor-Columbus, résume la direction dans laquelle ils doivent désormais tenir la barre:

Les dirigeants actuels de l'Argentine ne comprendront que la force. [...] Une riposte efficace ne peut être déclenchée que sur le marché des capitaux. Non seulement l'Argentine a besoin de capitaux, mais encore les caisses de l'État sont vides. Il importe donc qu'aucune maison suisse n'accorde des crédits à l'Argentine et qu'on s'emploie à dissuader les éventuels bailleurs de fonds d'autres nations de mettre des capitaux à la disposition des Argentins.<sup>76</sup>

73. AFB, E 7110 1970/112 vol. 146. Lettre de M. Fumasoli, Ambassadeur de Suisse en Argentine, à la DAE (DPF), 26 août 1957.

74. Sur ce qui suit, voir AASB, Classeur 153 – Amérique du Sud Procès-Verbaux. Procès-verbal de la séance du Comité Amérique du Sud de l'ASB, 28 août 1957.

75. AFB, E 7110 1970/112 vol. 146. Lettre de M. Fumasoli, Ambassadeur de Suisse en Argentine, à la DAE (DPF), 26 août 1957.

76. AASB, Classeur 153 – Amérique du Sud Procès-Verbaux. Procès-verbal de la séance du Comité Amérique du Sud de l'ASB, 28 août 1957.

En dehors de cette ligne de force, d'autres idées sont lancées : attendre que la pénurie de courant électrique s'aggrave afin d'obliger les Argentins à réviser leur attitude vis-à-vis du capital étranger ; ou encore, faire une campagne de propagande dans la presse suisse et internationale. Comment mettre en œuvre la stratégie proposée par W. E. Boveri ?

Berne se tourne d'abord vers Bruxelles. Elle lui demande d'intervenir à l'Assemblée générale de la Banque mondiale du 23 septembre à Washington pour obtenir le soutien de cette institution dans l'affaire électrique argentine<sup>77</sup>. La Suisse n'est pas membre des institutions de Bretton Woods et ne peut donc pas agir de son propre chef. Le directeur de la banque, Eugene Black, consent à apporter son aide. Les motivations du haut fonctionnaire n'apparaissent pas directement dans les documents d'archives, mais il est à parier que le prêt de 200 millions de francs octroyé à la Banque mondiale par la Confédération une année plus tôt, le 17 septembre 1956, pèse lourd dans l'approbation de E. Black<sup>78</sup>. Mais cette institution n'a pas attendu les demandes explicites pour faire pression en ce domaine sur le gouvernement argentin.

En mars-avril 1957 déjà, lors de l'examen de la balance des paiements de l'Argentine, le chef de mission de la Banque mondiale, M. Sandelin, manifestait son inquiétude concernant les débats politiques en maturation à Buenos Aires sur le renouvellement des concessions à la CADE et à l'Italo<sup>79</sup>. Il ajoutait que tant que l'Argentine n'aurait pas adopté une attitude plus compréhensive envers les intérêts étrangers, il n'y aurait pas de confiance et, donc, pas de crédits. Au début d'août, la Banque mondiale se montrait plus explicite. Il n'y aurait pas de prêt pour le secteur électrique argentin sans « régularisation » du statut des deux compagnies d'électricité<sup>80</sup>. Quinze jours plus tard, à la suite d'un entretien avec le vice-président de la Banque mondiale,

77. AFB, E 2001 (E) 1970/217 vol. 438. Lettre de R. Kohli, Secrétaire général du DPF, à M. Fumasoli, Ambassadeur de Suisse en Argentine, 13 septembre 1957.

78. « Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale relatif à l'approbation de l'accord conclu entre la Suisse et la banque internationale pour la reconstruction et le développement au sujet de l'octroi d'un prêt à cette banque (du 12 octobre 1956) », in *Feuille fédérale*, vol. 2, 1956, pp. 455-467.

79. AEF, Paris. Fonds : Ministère des finances. Cote : B43732. Note pour le Chargé d'affaires de l'attaché financier de l'Ambassade de France en Argentine, 27 mars 1957 et Lettre du Chargé d'affaires de France en Argentine aux Ambassadeurs français des affaires étrangères, 5 avril 1957.

80. AEF, Paris. Fonds : Ministère des finances. Cote : B43732. Rapport confidentiel de la mission de la BIRD sur son travail en Argentine de mars-avril 1957. Transmis par

Burke Knapp, l'ambassadeur de Suisse pouvait affirmer que l'affaire CADE et CIAE avait fait une impression désastreuse dans les milieux financiers américains. Il était alors persuadé que l'Argentine s'était, en tout cas provisoirement, fermé les portes de la banque internationale<sup>81</sup>. Ainsi, début septembre, à la suite de l'entremise de la Belgique sous impulsion de Berne, l'institution financière continue dans sa lignée. Dans les conditions d'octroi d'aide à l'Argentine, il est inscrit la mise en œuvre d'une politique favorable au capital privé dans le secteur électrique<sup>82</sup>.

Les autorités étasuniennes sont également sollicitées par les représentants politiques suisses. Des contacts sont pris notamment avec le sous-secrétaire d'État américain pour les Affaires inter-américaines, Roy R. Rubottom Jr<sup>83</sup>. On ne connaît pas le contenu des discussions. Mais à leur suite, en octobre 1957, les milieux financiers nord-américains, dont l'Import-Exportbank, déclarent qu'il sera difficile d'accorder des crédits à l'Argentine tant qu'elle ne traitera pas la CADE et l'Italo de façon équitable<sup>84</sup>.

Enfin, selon une méthode qui commence à se muer en routine, Edwin Stopper fait de nouvelles interventions au sein du Club de Paris lors d'une réunion officieuse des membres les 3 et 4 octobre 1957 à Londres<sup>85</sup>. Les délégués suisses et belges y présentent un aide-mémoire stipulant que le règlement des questions liées aux investissements étrangers sera une condition à la signature, par chacun des pays membres, de l'accord multilatéral définitif avec l'Argentine. De façon plus large, l'idée est de faire du Club de Paris un forum de discussion pour régler en commun les problèmes liés aux investissements étrangers :

Le mieux serait que les membres du Club de Paris décident de s'occuper en commun des problèmes relatifs aux investissements

l'attaché financier près de l'Ambassade de France aux États-Unis au ministre des Finances de France, 5 août 1957.

81. AFB, E 7110 1970/112 vol. 146. Lettre de M. Fumasoli, Ambassadeur de Suisse en Argentine, à la DAE (DPF), 26 août 1957.

82. García Heras Raúl, «La Argentina y los organismos financieros internacionales (1955-1963)», *Trimestre Económico*, vol. 67, n° 268, octobre-décembre 2000, p. 530.

83. AFB, E 7110 1970/112 vol. 146. Lettre de M. Fumasoli, Ambassadeur de Suisse en Argentine, à la DAE (DPF), 1<sup>er</sup> octobre 1957.

84. AFB, E 2001 (E) 1972/33 vol. C175. Comité Amérique du Sud de l'ASB – Procès-verbal du 9 janvier 1959 de la 25<sup>e</sup> séance du Comité Amérique du Sud de l'ASB, 9 janvier 1959.

85. AFB, E 2001 (E) 1970/217 vol. 436. Note confidentielle sur la Réunion officieuse à Londres les 3 et 4 octobre 1957 des membres européens du Club multilatéral de paiements avec l'Argentine, 11 octobre 1957.

en Argentine. Le capital se sentirait plus en sécurité et les chances de localiser le malaise seraient accrues. Le fait que chacun de ces cas serait examiné par l'ensemble des membres européens semble être la raison qui pourrait le mieux persuader l'Argentine d'observer une attitude constructive et de rechercher des solutions qui soient conformes au droit et à l'équité.<sup>86</sup>

L'aide-mémoire est approuvé et adopté par les membres du Club de Paris. En d'autres termes, ils s'engagent par écrit et solennellement à soutenir les investissements suisses. Mais comment concrètement? Il est décidé qu'au moment de la signature des accords, chaque pays devra exprimer officiellement sa grande inquiétude au sujet du traitement des investissements étrangers en Argentine et menacer de rendre publique cette inquiétude.

La stratégie est un succès. Les pressions parvenant de toute part poussent les autorités argentines à annuler le décret du 23 juillet 1957 qui visait l'annulation des concessions accordées en 1936. En bref, le dossier est transmis à la justice argentine. Le chemin est ainsi balisé pour le troisième et dernier round de négociation bilatérale helvético-argentine avant la signature définitive de l'accord multilatéral de commerce et de paiement entre l'Argentine et onze pays européens.

#### **BUENOS AIRES. NOVEMBRE 1957.**

##### **SIGNATURE DE L'ACCORD MULTILATÉRAL**

Les négociations bilatérales entre la Suisse et l'Argentine se tiennent du 29 octobre au 20 novembre à Buenos Aires. Presque toutes les séances de discussion portent sur la question des investissements électriques<sup>87</sup>.

La délégation argentine est menée par Cueto Rúa (ministre argentin du Commerce et de l'industrie), Krieger Vasena (ministre des Finances), Angel Solà (sous-secrétaire aux Finances) et Roberto Alemann (ambassadeur financier à Londres). Du côté helvétique sont présents Edwin Stopper (délégué aux accords commerciaux

86. AFB, E 2001 (E) 1970/217 vol. 436. Aide mémoire annexé à la note confidentielle sur la Réunion officielle à Londres les 3 et 4 octobre 1957, *op. cit.*, 11 octobre 1957.

87. Pour un résumé de chacune des séances qui ont lieu chaque jour pendant une à deux heures entre le 12 et le 20 novembre et sur ce qui suit sans autres mentions, voir AFB, E 2001 (E) 1970/217 vol. 146. Protokoll über die Sitzungen mit der argentinischen Verhandlungsdelegation, 25 novembre 1957.

du Conseil fédéral), Mario Fumasoli et Emil Stadelhofer (chargé d'affaires de l'ASBA).

Disons-le d'emblée, les séances ne soulèvent pas de tensions. Cueto Rúa accède à l'essentiel des demandes helvétiques. La question centrale est de savoir ce qu'il adviendra du futur statut des entreprises. Les délégués parviennent à se mettre d'accord sur le statut de la CADE. Ils n'abordent pas celui de la CIAE, car sa concession n'arrive à échéance qu'en 1962.

Pour résoudre les problèmes de l'énergie, l'Argentine a besoin de capitaux de l'ordre de 500 millions de dollars (2,1 milliards de francs suisses)<sup>88</sup>. L'État n'a pas ces moyens. L'idée est donc de transformer la CADE en une nouvelle société de droit privé qui reprendrait l'actif et le passif de l'entreprise. Les actions de la nouvelle société seraient remises aux anciens actionnaires. Le gouvernement argentin recevrait une participation minoritaire. Cette solution permettrait d'augmenter les tarifs. Et le financement nécessaire à la construction des installations pourra être recherché en Argentine et à l'étranger.

Ainsi, les investisseurs privés de la CADE qui, pendant des années, on laissé les infrastructures de l'entreprise se dégrader en refusant d'y réinvestir de l'argent trouvent un moyen de se dégager peu à peu de cette entreprise. À long terme, elle risque de ne plus être rentable. Les délégués s'accordent aussi sur les modalités d'un éventuel rachat de la CADE par le gouvernement argentin. Dans ce cas, les dispositions devraient prendre en compte tous les facteurs tels que la valeur de la monnaie et les paiements rétroactifs pour les tarifs considérés comme insuffisants dans le passé par les actionnaires. Enfin, il est décidé que les tarifs seraient augmentés.

Si les concessions de 1936 avaient été annulées au profit des concessions originelles, déjà considérées en leur temps comme très avantageuses pour les sociétés financières européennes, les autorités argentines auraient pu reprendre gratuitement les installations de la CADE en 1957 et celles de la CIAE en 1962. Un fonds de rénovation aurait dû permettre de faire régulièrement des travaux afin que les installations soient dans un parfait état lors de la reprise. Enfin, le prix des tarifs n'aurait pas pu être augmenté si simplement. Il aurait fallu, en effet, les calculer en fonction

88. Pour les discussions sur ce point, voir AASB, Classeur 159b. Résumé du dossier Argentine (société d'électricité depuis juillet 1957), 19 août 1958.

de la clause du progrès technique. On mesure donc l'avantage extraordinaire que tirent les compagnies d'électricité des contrats de concession obtenus par la corruption de quelques conseillers municipaux de l'UCR en 1936.

Les dangers d'expropriation de la CADE et de l'Ítalo semblent définitivement écartés. La première doit être transformée en une corporation mixte à participation étatique. Le gouvernement accepte une augmentation des tarifs et une revalorisation des actifs pour les deux entreprises. Dans un bilan des négociations adressé par l'ambassade de Suisse au DPF, on peut lire les résultats appréciables pour les cercles économiques helvétiques :

Les avocats et les directeurs de la CADE ont exprimé la plus vive reconnaissance envers la Suisse qui, grâce à ses interventions a pu éviter tout d'abord que la CADE fût saisie [...], conformément aux intentions que le gouvernement argentin a eues en promulguant le décret du 23 juillet dernier. C'est là sans doute le résultat le plus important de nos négociations. [...]. Le troisième résultat consiste dans le fait que M. le Ministre Stopper, par son prestige et par la solidité de son argumentation, a pu convaincre le ministre argentin du Commerce et de l'industrie de l'erreur commise par le gouvernement le 23 juillet dernier, ainsi que du bien-fondé de l'attitude suisse. En outre, en faisant allusion aux répercussions que cette affaire a eues dans la presse internationale (avec les conséquences négatives que l'on sait pour ce qui concerne l'obtention de crédits par l'Argentine), M. Stopper a pu convaincre le ministre de l'Industrie et du commerce du fait que si des mesures contraires à l'esprit de nos négociations étaient maintenant prises, la presse précitée reprendrait son activité anti-argentine, avec les répercussions et les conséquences rappelées plus haut.<sup>89</sup>

Mais l'affaire CADE et Ítalo est, en réalité, loin d'être terminée. M. Cueto Rúa est le représentant d'un gouvernement provisoire. Il s'engage, aussitôt les candidats à la présidence de la République argentine connus, à entamer des négociations avec les actionnaires des entreprises pour trouver une solution définitive sur un certain

89. AFB, E 2001 (E) 1970/217 vol. 436. Lettre de M. Fumasoli, Ambassadeur de Suisse en Argentine, au DPF, 22 novembre 1957.

nombre de principes<sup>90</sup>. Tout d'abord, il ne pourra pas y avoir d'expropriation. L'État argentin n'en a pas les moyens. Mais, surtout, les investisseurs étrangers ne donneront pas de crédits pour l'électricité si la production de celle-ci se trouve en mains étatiques. Ensuite, deuxième principe, une corporation mixte pourrait être la solution. Mais la CADE en tant que telle, et sous ce nom, ne pourra plus subsister tant elle a mauvaise réputation. Sur le plan politique, la question risque d'être explosive. Le ministre de Suisse s'attend au pire. Il prévoit une « campagne électorale qui sera violente et qui commencera ces prochains jours »<sup>91</sup> :

Seulement ceux qui vivent en Argentine [...] savent à quel point l'affaire CADE rallie toutes les opinions – à part de rares exceptions – contre ceux qui défendent l'entreprise [...]. Plusieurs partis ont fait de la nationalisation des services publics, un point de leur programme [...]. Il est hors de doute que cette question formera prochainement l'objet d'une campagne de presse organisée. Il est important qu'on ne puisse pas mentionner dans cette campagne des déclarations officielles suisses.<sup>92</sup>

Les résultats des négociations sur les compagnies d'électricité sont insérés dans le protocole de négociation helvético-argentin accolé à l'accord multilatéral de commerce et de paiement entre la Confédération suisse et la République argentine<sup>93</sup>.

Les termes de l'accord proprement dit se fondent sur les principes du régime multilatéral entre l'Argentine et les onze pays européens. Ces principes sont ceux de l'Acte de Paris datant du 30 mai 1956. L'objectif principal est de remplacer le système des règlements bilatéraux qui existait jusqu'alors par un régime multilatéral tel qu'il existe entre pays européens, mais aussi de consolider la dette de l'Argentine vis-à-vis des États européens. L'accord helvético-argentin ne présente que des différences d'ordre technique et d'application par rapport aux dix autres accords signés par l'Argentine.

90. *Ibid.*

91. *Ibid.*

92. *Ibid.*

93. Pour le texte de l'accord et le protocole de négociation, voir AFB, E 2001(E) 1972/33 vol. C175.

Chaque accord contient un protocole additionnel dans lequel est spécifié le règlement des questions purement bilatérales. Dans le protocole additionnel helvético-argentin, outre les résultats des négociations électriques qui viennent d'être présentées, d'autres questions sont consignées. C'est le cas de l'importation de montres suisses en Argentine. Buenos Aires a garanti une libéralisation progressive de ce secteur. Une forte réduction des droits de douane de 10 à 40 % est prévue<sup>94</sup>. Deuxièmement, on y trouve le règlement des transferts des invisibles. Buenos Aires assure qu'il n'y aura pas d'aggravation du régime applicable aux transferts des invisibles et que les comptes encore bloqués et les revenus des invisibles échus avant le 30 juin 1955 seront transférés au plus vite. Enfin, la dernière question de relative importance porte sur l'octroi de la garantie des risques à l'exportation de la Confédération pour des biens d'investissement. Berne se dit prête à octroyer des crédits pour les équipements de centrales électriques, mais sous certaines conditions. Le matériel sous garantie devra être acheté à des firmes suisses. Parmi les onze pays signataires, seuls les délégués helvétiques ont inclus cette condition.

Le 25 novembre 1957, lors d'une cérémonie officielle, l'Argentine d'une part et l'Allemagne occidentale, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse de l'autre établissent définitivement un système multilatéral de commerce et de paiement par la signature de seize accords bilatéraux, douze accords de commerce et de paiements et cinq accords de consolidation de la dette. Cette cérémonie officielle se tient dans la salle de réception du Palais San Martín à Buenos Aires.

Quelles sont les réactions des différents acteurs suisses? Lors de sa séance du 20 décembre 1957, le Conseil fédéral souligne le rôle crucial joué par les autres puissances occidentales dans les résultats obtenus :

94. AFB, E 1004.1 1000/9 vol. 608 – Procès-verbal du Conseil Fédéral, 20 décembre 1957.



Ce succès, on le doit en première ligne au soutien de la Suisse par les différents pays du Club de Paris ainsi que par le gouvernement et les cercles financiers américains.<sup>95</sup>

Les milieux financiers sont plus que satisfaits. Lors de la séance du Comité Amérique du Sud de l'ASB du 11 décembre 1957 à Zurich, le banquier E. Roesle, directeur de la banque Leu SA, dit: «La première manche a été fort bien menée et on ne pouvait guère espérer de meilleurs résultats. Grâce aux efforts de M. le Ministre E. Stopper nous avons en mains un protocole qui ouvre la porte à d'éventuelles négociations.»<sup>96</sup> Le banquier Albert Linder, directeur général du Crédit suisse, va dans le même sens en affirmant: «J'estime qu'une amélioration s'est produite en dépit de tous les problèmes qui n'ont pas été résolus. Il nous fallait une base pour parvenir à une solution. Grâce aux interventions de M. le Ministre D<sup>r</sup> E. Stopper, que je remercie vivement au nom du Comité Amérique du Sud, nous l'avons.»<sup>97</sup> Enfin, W. E. Boveri pense à la suite lorsqu'il dit:

Le peuple argentin entend obtenir la nationalisation des sociétés d'électricité, tandis que nous nous y opposons [...]. À mon sens, nous n'avons qu'une arme, celle que nous donne la pénurie d'énergie dont souffre l'Argentine. Le meilleur moyen de l'utiliser consiste à refuser toute avance de capital à ce pays.<sup>98</sup>

Sur le plan commercial, les représentants des firmes industrielles helvétiques et les milieux commerciaux suisses de Buenos Aires sont «unanimes à se féliciter de l'adhésion de la Suisse au Club de Paris»<sup>99</sup>. Le caractère multilatéral de l'accord a déjà déployé ses effets depuis le mois de juillet 1956 en développant «puissamment» l'expansion commerciale suisse en Argentine.

Le *Journal de Genève* et la *NZZ* évitent les appréciations trop élogieuses. Leurs rédacteurs savent que les milieux financiers ont bouclé un premier chapitre, mais qu'il leur reste à écrire le second,

95. AFB, E 1004.1 1000/9 vol. 608 – Procès-verbal du Conseil Fédéral, 20 décembre 1957.

96. AASB, Classeur 153-154. Procès-verbal du Comité Amérique du Sud de l'ASB, 11 décembre 1957.

97. *Ibid.*

98. *Ibid.*

99. «Les milieux suisses se félicitent de l'accord avec l'Argentine», *Journal de Genève*, 27 novembre 1957.

celui du règlement définitif des questions électriques. Et au *Journal de Genève* de prévenir :

Aussi peut-on considérer l'affaire de la CADE et de l'Italo-Argentine comme un test de la volonté des Argentins de liquider le passé et de s'engager résolument dans la voie de la collaboration positive avec l'Occident. Malgré la signature de l'accord de paiement, il y a là encore une hypothèque qu'il s'agira de lever très bientôt.<sup>100</sup>

### **SAGA ÉLECTRIQUE, SAISON 5: LA VICTOIRE DES ACTIONNAIRES, 1958-1961**

Le 1<sup>er</sup> mai 1958. Buenos Aires. On fête la transmission des pouvoirs présidentiels au nouvel élu de l'Argentine: Arturo Frondizi, de l'Union civique radicale intransigeante (UCRI). Dans le cortège cérémoniel, l'ambassadeur Mario Fumasoli est assis dans la voiture diplomatique suisse. Tout semble radieux. Mais soudain une ombre s'abat sur lui. Un individu inconnu l'invective: «Souviens-toi de la CADE, mon vieux!»<sup>101</sup> L'ambassadeur est traversé par une décharge électrique. Elle le rappelle aux dures réalités de son métier. Bien sûr qu'il se souvient de la CADE. Il n'a même que cela en tête. Ce malheureux incident ne porte pas à conséquence. Dans un souffle de soulagement, il écrit plus tard à sa hiérarchie: «Heureusement il ne se trouva personne d'autre pour faire chœur avec le bonhomme qui venait de m'apostropher. Le contraire m'eût ennuyé à cause de la très mauvaise réputation de l'entreprise dont nous sommes devenus les défenseurs obligés.»<sup>102</sup>

C'est peu dire que la CADE a mauvaise réputation. Une «vergogne nationale»<sup>103</sup> dit la presse argentine. Si tout le monde croyait encore qu'il s'agissait d'une entreprise belge, ça ne serait pas grave pour le diplomate. Mais depuis le décret du 23 juillet 1957, qui mit l'entreprise sur le devant de la scène politique et médiatique, les choses ont changé. «Le "capitalisme aveugle" suisse

100. «La Suisse a finalement adhéré au Club de Paris», *Journal de Genève*, 28 novembre 1957 et voir les différents articles de la *NZZ* parus entre le 25 et le 28 novembre 1957.

101. AFB, E 2300 1000/716 vol. 101. Rapport politique de l'ASA, 3 mai 1958.

102. *Ibid.*

103. Sur ce qui suit, voir AFB, E 7110 (A) 1970/113 vol. 149. Lettre de M. Fumasoli, Ambassadeur de Suisse en Argentine, à E. Stopper, Délégué aux accords commerciaux du Conseil fédéral, 3 janvier 1958.

a été attaqué un peu partout.»<sup>104</sup> Cette mauvaise réputation a poussé le président de la CADE, René Brossens, à la démission en début d'année 1958. Les candidats à sa succession ne se pressent pas, car «lorsque le bateau coule, les rats le quittent»<sup>105</sup>, lance Fumasoli. Cette métaphore est peu flatteuse pour ceux qu'il défend sans compter depuis de nombreuses années.

Rappelons que les banques suisses sont largement prépondérantes dans la société financière, la Sodec, qui contrôle la CADE. Elles gèrent 44 % de son capital-actions et 56 % de ses titres<sup>106</sup>. À la fin des années 1950, le marché de l'électricité du Grand Buenos Aires, sur lequel règnent les deux entreprises CADE et CIAE, représente quelque 5 à 6 millions d'habitants, soit un marché comparable au marché national suisse<sup>107</sup>.

Comment la question électrique, qui cause de si fortes tensions politiques depuis tant d'années, va-t-elle être résolue? Comment «les rats» vont-ils quitter le bateau? Quel est le contenu des nouveaux accords qui lient les entreprises CADE et Ítalo au gouvernement argentin? Disons-le d'emblée, les clauses seront, une fois de plus, très favorables aux capitalistes suisses. La raison? Le gouvernement d'Arturo Frondizi veut à tout prix regagner la confiance des cercles financiers privés et publics internationaux<sup>108</sup>. Il suit la politique économique «développementaliste» de Raul Prebisch. Elle vise une consolidation de l'industrialisation de l'Argentine. Or, soutenir l'activité productive demande de lourdes infrastructures et donc beaucoup de capitaux. Il va sans dire que, dans un tel programme, l'électricité est primordiale. La CADE et la CIAE tiennent la vedette vu qu'elles fournissent du courant à la région industrielle la plus importante de l'Argentine, le Grand Buenos Aires.

104. *Ibid.*

105. *Ibid.* Il faut attendre, le mois de juin 1958, pour que les changements d'effectifs de la direction soient enfin visibles. Le Crédit suisse s'en réjouit. Il considère que, grâce aux nouveaux hommes de la CADE, les relations avec le Gouvernement argentin s'améliorent considérablement. Il fait référence essentiellement au nouveau directeur général, José M. Hernandez, qui est reçu régulièrement par le président Frondizi lui-même, voir AFB, E 7110 (A) 1970/113 vol. 149. Lettre de F. Delachaux, Jurisconsulte du Crédit suisse, à E. Stopper, Délégués aux accords commerciaux du Conseil fédéral, 26 juin 1958.

106. AASB, Classeur 153, 28<sup>e</sup> séance du Comité Amérique du Sud de l'ASB tenue le 28 août 1957 au siège de l'UBS, 28 août 1957.

107. «L'Argentine demande encore l'aide de l'Europe», *Gazette de Lausanne*, 19 janvier 1961.

108. Basualdo Eduardo, *Estudios de Historia Económica Argentina (desde mediados del siglo XX hasta la actualidad)*, Siglo XXI, Buenos Aires, 2006, pp. 53-57; Ferrer (2008), pp. 300-305; Peralta Ramos (2007), pp. 109-125; Rapoport (2010), pp. 199-228.

**NÉGOCIATION SUR LA CADE: UNE ENTREPRISE MIXTE**

Quel est le fil rouge auquel s'accroche Arturo Frondizi? Il «se laisse surtout guider par l'idée que s'il n'obtient pas de gros crédits aux États-Unis, il sera pour ainsi dire impossible pour lui de gouverner»<sup>109</sup>, écrit Mario Fumasoli. Ayant hérité «du fief perdu par la Grande-Bretagne»<sup>110</sup>, les États-Unis dominent désormais le continent américain de tout leur poids. Buenos Aires n'obtiendra du crédit – au sens propre et figuré – de Big Brother qu'en donnant satisfaction aux investisseurs étrangers sur plusieurs questions telles que, par exemple, l'ouverture de l'exploitation du pétrole argentin aux entreprises américaines et le règlement des litiges concernant des entreprises nationalisées sous Perón (sociétés financières électriques américaines du groupe ANSEC, sociétés allemandes, port de Rosario pour la France, etc.)<sup>111</sup>. Mais le président Frondizi sait que les capitaux en provenance des États-Unis ne seront certainement pas suffisants pour réaliser son programme industriel<sup>112</sup>. Il compte donc aussi chercher des capitaux sur le Vieux Continent, notamment en Suisse. Et, là, on l'a bien compris, «le cas test, pour regagner la confiance, est celui de la CADE»<sup>113</sup>, comme le dit Edwin Stopper juste avant l'entrée en fonction du nouveau président.

Pour regagner la confiance des cercles financiers suisses, Arturo Frondizi procède à un grand retournement de veste par rapport à la position qu'il tenait devant la Chambre des députés en juillet 1946<sup>114</sup>. Alors dans l'opposition à Perón, lui et ses partisans, parlant de la CADE et de l'Ítalo, dénonçaient l'impérialisme du capital étranger. Ils mettaient le Parlement en garde contre toute tentative de transformer ces sociétés en entreprises mixtes. «Un trompe-l'œil», disaient-ils, permettant aux capitaux monopolistiques de dominer un secteur sous l'apparat de nationalisation<sup>115</sup>. Mais voilà qu'aux plus hautes fonctions de la nation, discours et

109. AFB, E 2400 1000/717 – Buenos Aires vol. 65. Rapport annuel de la LSBA pour l'année 1958, 20 mars 1959, p. 24.

110. *Ibid.*

111. *Ibid.*

112. E 7110 (A) 1970/113 vol. 149. Lettre de M. Fumasoli, Ambassadeur de Suisse en Argentine, à la DAE (DPF), 31 mai 1958.

113. AFB, E 2001 (E) 1972/33 vol. C174. Notice confidentielle de H. Hofer, chef de la DC (DFEP), 14 avril 1958.

114. Voir la partie «Saga électrique, saison 3» du chapitre 3

115. Sur la création croissante d'entreprises mixtes en Amérique latine dans les années 1950-1960, voir André Gunder Frank, *Capitalisme et sous-développement en Amérique latine*, Paris: Maspero, 1968 (1<sup>re</sup> édition 1967), pp. 271-273.

pratiques virent à 180 degrés. Arturo Frondizi plaide désormais pour les entreprises mixtes, abandonne sa posture anti-impérialiste et va jusqu'à présenter l'Argentine comme un territoire subordonné à l'Europe économique: «L'Argentine, comme toute l'Amérique latine, est la grande réserve de l'Occident»<sup>116</sup> sont bien les mots du nouveau président.

À ce moment, les installations de la CADE et de la CIAE sont insuffisantes pour répondre à la demande de courant électrique dans le Grand Buenos Aires, où se concentrent les industries du pays. Les travaux d'agrandissement nécessaires sont trop coûteux<sup>117</sup>. Le pouvoir exécutif parle d'une véritable crise du système énergétique et du besoin d'investissements et de rénovation<sup>118</sup>. Les nouvelles installations hydroélectriques étant loin d'être opérationnelles, il n'a pas d'autre choix que de s'appuyer sur la CADE et la CIAE.

Ainsi, immédiatement après sa prise de fonction, le président Arturo Frondizi entame, officieusement, des négociations avec les représentants de la CADE. Il poursuit dans le sens de ce qui fut décidé quelques mois plus tôt par le gouvernement provisoire. Il a, à ses côtés, le vice-président de l'entreprise, José M. Hernandez, et l'ingénieur Gregorio Adolfo Meira, secrétaire d'État pour l'Énergie et les Combustibles. Après plusieurs étapes, se passant de toute procédure démocratique, un accord est signé le 31 octobre 1958. Le contenu, comme en 1936, est modelé par la Sofina elle-même. Le règlement de l'affaire est intrinsèquement lié à la recherche de crédits de Buenos Aires en Europe. Suivons le rythme de ces négociations.

Le 14 juillet 1958, la direction de la CADE remet un Mémoire au secrétaire d'État pour l'Énergie et les Combustibles<sup>119</sup>. Ce document contient les propositions des dirigeants de l'entreprise pour la création d'une nouvelle société anonyme à capital privé dont l'État serait actionnaire minoritaire. C'est ce qui avait été prévu lors des négociations de novembre 1957. Le gouvernement argentin est tout à fait d'accord avec les actionnaires de la CADE.

116. Cité in Cresto Juan José, *Presidente Frondizi, La política internacional a través de sus viajes al exterior*, Buenos Aires: Editorial Edivern S.R.L., 2001, p. 154.

117. AFB, E 7110 (A) 1970/113 vol. 149. Lettre de M. Fumasoli, Ambassadeur de Suisse en Argentine, à la DAE (DPF), 9 avril 1958.

118. Pirez (2000), p. 110.

119. Sur ce qui suit, voir AASB, Classeur 159b. Lettre de M. Fumasoli, Ambassadeur de Suisse en Argentine, à la DAE (DPF), 18 juillet 1958.

En deux mois, le Mémorandum se mue en un accord en bonne et due forme. Il est signé provisoirement par les deux parties<sup>120</sup>. Il consacre la nationalisation de l'entreprise dans un délai de dix ans. Le montant du rachat est de 125 millions de dollars (536 millions de francs). Dans un premier temps, le capital de l'entreprise doit être réparti à hauteur de 70 % pour les actionnaires privés et de 30 % pour l'État. Celui-ci s'engage, dans un deuxième temps, à racheter les parts privées en dix ans. Cette convention de base doit rester secrète le temps de convaincre les membres du Parlement de son bien-fondé et d'éviter ainsi une tempête dans la presse, comme ce fut le cas en 1957.

Le Sénat ne comprend aucun membre de l'opposition. Il adopte donc l'accord provisoire, sans esclandre, le 30 septembre 1958<sup>121</sup>. La Chambre des députés, en revanche, est dominée par l'opposition, soit par l'UCRP. « On s'attend à des discussions épiques [...] et peut-être à des manifestations de masse devant le Congrès »<sup>122</sup>, écrit l'ambassadeur de Suisse début octobre. Il se trompe. Aucun grondement ne se fait entendre. Le secrétaire d'État pour l'Énergie a su faire le nécessaire. Avant la votation, Gregorio A. Meira a menacé les membres de l'UCRP de publier le contenu du rapport Condé. On se rappelle qu'ils sont au cœur de l'affaire de corruption de 1936. Ils se tiennent à carreau<sup>123</sup>. Après un débat de vingt-quatre heures, la Chambre des députés accepte le nouveau contrat par 97 voix pour et sans aucune opposition<sup>124</sup>. Mario Fumasoli est satisfait que les discussions à la Chambre se soient maintenues dans « les limites de la politique intérieure et de l'éthique »<sup>125</sup>. Qu'en est-il ?

Pour atteindre l'unanimité, les membres de l'UCRP ont simplement quitté la salle avant la votation. Ils ont laissé aux représentants du parti présidentiel, l'UCRI, la seule responsabilité du vote. Ils se font aussi discrets que leur communiqué de presse était virulent :

120. Sur ce qui suit, voir AFB, E 7110 (A) 1970/113 vol. 149. Lettre de M. Fumasoli, Ambassadeur de Suisse en Argentine, à la DAE (DPF), 3 septembre 1958.

121. AFB, E 7110 (A) 1970/113 vol. 149. Lettre de M. Fumasoli, Ambassadeur de Suisse en Argentine, à la DAE (DPF), 1<sup>er</sup> octobre 1958.

122. *Ibid.*

123. AFB, E 7110 (A) 1970/113 vol. 149. Lettre de M. Fumasoli, Ambassadeur de Suisse en Argentine, à la DAE (DPF), 8 octobre 1958.

124. Pour le texte provisoire du contrat ainsi que les débats de la Chambre des députés, voir Mecon, fonds: Servicios Eléctricos del Gran Buenos Aires. Cámara de diputados de la Nación, « Aprobación del convenio SEGBA ley 14772 », 16-17 octobre 1958, pp. 5556-5748. Voir également « Aprobó diputados el convenio con la CADE », *La Nación*, 18 octobre 1958.

125. AFB, E 7110 (A) 1970/113 vol. 149. Lettre de Jean Schneberger, service économique de la ASBA, à la DAE (DPF), 20 octobre 1958.

« Le contrat est une nouvelle concession au capital monopolistique, il n'apporte pas de solutions au problème électrique et il provoquera une grande augmentation des tarifs »<sup>126</sup>, pouvait-on y lire.

Lorsque la presse se mêle de l'accord, Gregorio A. Meira répète à l'envi que son gouvernement est pieds et poings liés aux pourparlers de novembre 1957. Qu'il ne peut rien faire d'autre que de signer un accord dont est responsable l'ancien ministre de l'Industrie et du commerce, Julio C. Cueto Rúa. Mais celui-ci n'ayant plus de fonction d'envergure, il affirme sans inquiétude, que ce contrat (dont il a posé les bases) est « simplement une mauvaise affaire »<sup>127</sup> et que le gouvernement actuel aurait pu et aurait dû le dénoncer. Le 31 octobre 1958, l'accord définitif est signé. Quelles en sont les clauses ?

Le contrat prévoit la constitution d'une nouvelle entreprise en remplacement de la CADE. Le nom choisi est Servicios Eléctricos del Grand Buenos Aires (SEGBA). Cette entreprise reprend la prestation de services dans la capitale fédérale et dans vingt-huit autres districts de la province de Buenos Aires. Le contrat comporte dix-neuf clauses<sup>128</sup>. Arrêtons-nous sur les quatre principales.

1. Le contrat définit le montant du capital social de l'entreprise et sa répartition entre privé et public. En outre, l'État argentin reprend les dettes de la CADE à son compte en échange des titres de la nouvelle société (article 3). Comment a été calculé le capital-actions ? Il est calculé sur la base d'une réévaluation des actifs de la société, réévaluation faite par la CADE elle-même. Le contrat prévoyait que le gouvernement argentin disposait de 180 jours pour vérifier l'exactitude des montants dans les livres des comptes de l'entreprise. Mais il n'a pas saisi cette opportunité et a choisi de faire confiance aux dirigeants de l'entreprise. Ainsi, le capital social est fixé à 8 milliards de pesos (733 millions de francs), dont 5,4 milliards pour les actionnaires privés (495

126. *Ibid.*

127. Voir l'interview de M. Cueto Rúa immédiatement après le débat de la Chambre des députés, « El D<sup>e</sup> Cueto Rúa y el Problema de la CADE », *La Nación*, 17 octobre 1958.

128. Le contrat définitif signé entre la CADE et le Gouvernement argentin pour la constitution de la nouvelle société mixte SEGBA est disponible aux Archives d'Arturo Frondizi déposées à la Biblioteca Nacional de la República Argentina. Subfondo Presidencia Arturo Frondizi, Política económica, CIADE, caja 983. SEGBA, *Convenio definitivo entre el Gobierno de la Nación y las Compañías Argentina de Electricidad SA y de Electricidad de la Provincia de Buenos Aires autorizado por ley nacional n° 17.772*, non daté.

- millions de francs) de la CADE et 2,6 milliards (238 millions de francs) pour l'État argentin<sup>129</sup>. Selon le directeur de la société financière Motor-Columbus, le capital privé de la CADE a été fortement revalorisé sans justification<sup>130</sup>.
2. Le contrat régleme les modalités de rachat des parts privées par le gouvernement argentin (article 5). Le rachat se fera en dix annuités. La SEGBA deviendra donc une entreprise étatique en 1968. L'important est que, chaque année, il est prévu une réévaluation de l'actif de la société en fonction de l'inflation. Les cercles privés sont ainsi protégés des fluctuations du peso pour le rachat de chacune de leur part. L'État peut anticiper l'acquisition des parts privées et donc les racheter à n'importe quel moment contre paiement effectif. Mais, dans ce cas, il prendra entièrement à sa charge le paiement des amortissements et intérêts de la dette contractée par la société.
  3. La SEGBA s'engage à rétablir la pleine normalité et l'efficacité de la prestation de service électrique dans la zone à sa charge (article 7). Elle a la responsabilité d'acquérir les équipements et le matériel nécessaire à l'exécution du programme d'agrandissement des installations. Celui-ci est défini dans l'annexe 3 du contrat. Il porte sur un montant de 23 millions de dollars plus 1,9 milliard de pesos, soit un total de 2,9 milliards de pesos (266 millions de francs). Les plus gros travaux concernent la centrale de Puerto Nuevo et l'achat, notamment, d'un générateur à turbine de 140 000 kW. Pour les montants en dollars, le financement doit se faire par l'obtention de crédits étrangers; pour les nécessités en pesos, par l'émission d'obligation garantie par l'État et par des apports de celui-ci (article 10).
  4. Le quatrième aspect fondamental touche aux tarifs (article 8). Ils seront fixés annuellement de façon à couvrir les coûts d'exploitation, qui comprennent aussi: les impôts; les taxes de quelque nature que ce soit; les intérêts et amortissements des prêts et autres obligations contractés par SEGBA pour l'accomplissement de ses travaux. Des ajustements de tarifs seront effectués bimestriellement en fonction de la variation

129. *Ibid.* Pour le détail du calcul, voir annexe 2 de l'accord.

130. AMC, Baden. Cote: U.05.3.02.1. Procès-verbal du Conseil d'administration de la Motor-Columbus, 22 octobre 1959.



des prix du combustible et du salaire horaire des employés. Enfin, les tarifs doivent être fixés de façon à assurer un dividende net d'impôt de 8 % annuels aux actionnaires et un transfert des profits à l'étranger calculé sur la base du dollar.

Ajoutons pour terminer que le régime d'imposition reste le même que dans le contrat de concession de 1936, c'est-à-dire que l'entreprise doit s'acquitter d'un impôt annuel unique de 6 % des entrées brutes perçues pour la vente d'électricité dans chaque municipalité couverte.

Les actionnaires de la CADE s'apprêtent à retirer leurs billes d'Argentine avec d'immenses avantages<sup>131</sup>. Ce nouveau et dernier contrat conclu entre l'entreprise et le gouvernement argentin se fonde en réalité sur les clauses du contrat de concession acquis sur des bases frauduleuses en 1936. Ces clauses n'avaient pas été respectées sous Perón (notamment en termes de revalorisation des actifs et de réajustement des tarifs en fonction de l'inflation, de l'augmentation des salaires et du prix du combustible). Si l'annulation du contrat de concession de 1936 avait abouti lors des conflits de 1957, le contrat originel de 1907 aurait fait foi. Et l'État n'aurait payé pour le rachat de la CADE que 1,2 milliard de pesos (125 millions de francs) au lieu des 8 milliards de pesos (733 millions de francs).

Mais qu'en est-il des contreparties, soit l'octroi de crédits et d'emprunts helvétiques? Les dirigeants argentins ne voient rien venir. Les banquiers suisses n'ont toujours pas confiance. Les dirigeants argentins sont déçus. Six mois après la signature du contrat, les capitalistes helvétiques ne contribuent toujours pas au programme d'industrialisation de l'Argentine<sup>132</sup>. Ils se bornent à maintenir leurs exportations dans les limites habituelles et diminuent même leurs achats.

131. Sur ce qui suit, voir Mecon, fonds: Servicios Eléctricos del Gran Buenos Aires. Cámara de diputados de la Nación, «Aprobación del convenio SEGBA (ley 14772)», 16-17 octobre 1958, pp. 5671-5672.

132. AFB, E 2400 1000/717 – Buenos Aires, vol. 65. Rapport annuel de l'ASBA pour l'année 1958, 20 mars 1959.

La presse helvétique accueille l'accord CADE avec froideur<sup>133</sup>. Les articles sont beaucoup moins nombreux après la signature de l'accord qu'avant. En amont de la ratification de l'accord, la *NZZ* ne se lassait pas de répéter qu'il n'y aurait pas de crédits bancaires sans un règlement de cette question. Mais une fois le Graal obtenu, elle se contente d'écrire que la signature du contrat CADE est un pas significatif en direction de la réinstauration de la confiance du capital étranger en Argentine. Reste à voir comment le contrat sera réellement appliqué<sup>134</sup>.

L'ASB est très satisfaite. Emplie de reconnaissance pour Edwin Stopper, elle le remercie sans compter<sup>135</sup>. En toute modestie, le haut fonctionnaire répond qu'il n'a fait que son travail. L'affaire de corruption de 1936 ne pouvait pas faire obstacle à sa mission. C'est ce qu'il écrit aux banquiers peu après la signature de l'accord :

J'ai simplement cherché à faire mon devoir. La défense des investissements concrets paraissait importante. Mais plus importante encore fut la lutte contre les mesures arbitraires des États débiteurs contre les investissements étrangers [...]. Malgré le fait que dans ce cadre une affaire de corruption était en jeu, j'étais trop profondément convaincu de défendre une bonne cause.<sup>136</sup>

L'ambassadeur Mario Fumasoli n'a pas droit aux éloges qu'il attend. Le Crédit suisse, sous la plume de son président Ernst Gamper, lui envoie bien une lettre. Mais elle souligne le rôle remarquable joué par le directeur général de la CADE, José M. Hernandez, dans cette affaire. L'injustice semble insupportable. Il se confie à Edwin Stopper et, par la même occasion, nous indique une fois de plus à quel point l'État suisse sert les intérêts privés :

133. AFB, E 7110 (A) 1970/113 vol. 149. Lettre de M. Fumasoli, Ambassadeur de Suisse en Argentine, à la DAE (DPF), 12 novembre 1958.

134. «Argentinien und die CADE», *NZZ*, 17 octobre 1958; «SEGBA (Servicios Electricos del Gran Buenos Aires) Buenos Aires», *Journal de Genève*, 4 décembre 1958

135. AASB, Classeur 159b, Lettre du président, Arnold Rösselet, et du Secrétaire, Robert Dunant, du Comité Amérique du Sud de l'ASB à E. Stopper, Délégué aux accords commerciaux du Conseil fédéral, 3 novembre 1958.

136. AASB, Classeur 159b, Lettre de E. Stopper, Délégué aux accords commerciaux du Conseil fédéral, à l'ASB, 11 novembre 1958.

Ce grand M. Gamper ignore que j'ai eu ici pendant des mois et des mois, tous les matins à 9 heures, M. Bausili [directeur général] et M. Heriberto Martinez [avocat de la CADE depuis 1956, du parti conservateur]. Vous savez vous-même à quel point ils hantaient l'ambassade à l'époque des négociations! [...] C'est moi qui dois être reconnaissant aux Hernandez, aux Bausili, aux Heriberto Martinez et pour finir au Crédit suisse [...]. Vous avouerez que c'est ignorer d'une façon inadmissible ce que vous avez fait, ce que Berne a fait pour les tirer d'embarras et le fait encore plus grave que l'affaire CADE a nui grandement au prestige suisse en Argentine.<sup>137</sup>

En fin de compte, c'est le peuple argentin qui subit le plus lourdement les conséquences du nouveau contrat. L'augmentation des tarifs, qui doit assurer un dividende de 8% net d'impôts aux actionnaires privés, est tellement forte que «dans certains quartiers populaires l'on s'est refusé purement et simplement à acquitter les factures»<sup>138</sup>, dit l'ambassadeur de Suisse en février 1959. Et d'ajouter: «Il faut avouer que les hausses sont extrêmement brutales; les cas où la facture d'électricité représente le quart ou même le tiers du salaire de l'ouvrier ou de l'employé ne sont pas rares.»<sup>139</sup>

Finalement, c'est en septembre 1961 que la Banque industrielle argentine, selon la disposition prévue dans l'article 5 du contrat, rachète les parts privées et que la SEGBA devient totalement étatique.

Soixante ans après l'arrivée des capitaux suisses dans le secteur électrique d'Argentine, les banques suisses et leur partenaire belge choisissent de se retirer de la CADE. Pourquoi? Le manque d'investissements a rendu les installations obsolètes. La rentabilité n'est ou ne sera plus suffisamment intéressante. Les actionnaires suisses s'intéressent donc de moins en moins à l'électricité. Ils tournent leurs regards vers le secteur hydroélectrique et celui de la chimie et pharmacie. En outre, les tensions politiques s'impriment en permanence sur la vie de l'entreprise. Les investisseurs

137. E 7110 1970/114 vol. 126. Lettre de M. Fumasoli, Ambassadeur de Suisse en Argentine, à E. Stopper, Délégué aux accords commerciaux du Conseil fédéral, 8 mars 1959.

138. E 7110 1970/114 vol. 125. Lettre de M. Fumasoli, Ambassadeur de Suisse en Argentine, à la DC (DFEP), 23 février 1959.

139. *Ibid.*

suisses ont des sueurs froides à un rythme sans doute un peu trop soutenu pour eux. En quête de crédits et d'emprunts, le gouvernement d'Arturo Frondizi a octroyé des avantages inouïs aux actionnaires de la CADE sur le dos de ses citoyens. Et, pour y parvenir, il n'a pas hésité à contourner les instances démocratiques du conseil municipal et du parlement.

La concession de la deuxième compagnie d'électricité, la CIAE, arrive à échéance en 1962. Les intéressés helvétiques ont trois ans devant eux pour préparer le terrain à de nouvelles négociations. Deux étapes marquent cette préparation : la participation des banques suisses à un crédit multilatéral à l'Argentine et le voyage du président Arturo Frondizi en Europe.

#### **LA PARTICIPATION DES BANQUES SUISSES À UN CRÉDIT DE DIMENSION POLITIQUE, 1959**

Au début de novembre 1959, une délégation argentine prend la route de l'Europe en quête de crédits. Elle est menée par Alvaro Alsogaray, ministre de l'Économie. Celui-ci est accompagné de trois experts : Julio Gonzalez del Solar (vice-président de la BCRA), Roberto T. Alemann (conseiller commercial à l'ambassade de Washington) et José Martinez (conseiller économique à l'ambassade de Bonn). L'itinéraire suivi est le suivant : Bonn, Berne, Rome, Londres, Bruxelles, Amsterdam, Paris.

L'objectif des trois hauts fonctionnaires est de réunir sur le Vieux Continent une somme équivalente à 100 millions de dollars (432 millions de francs) devant compléter les 200 à 300 millions (864 à 1296 millions de francs) qu'ils cherchent à obtenir des institutions financières internationales ainsi que des organismes bancaires étatsuniens<sup>140</sup>. Ils désirent des crédits de court terme, de trois ans. Ils les cherchent auprès des banques privées et non des États. Aux yeux du ministre Alsogaray, l'opération doit « rester dans le domaine privé et traduire ainsi la confiance que les banques européennes accordent à son pays et à la politique de son gouvernement »<sup>141</sup>.

Les capitaux européens doivent servir uniquement à compléter les réserves de la BCRA pour exécuter le programme de

140. AEF, Paris. Fonds : Ministère des finances. Cote : B43733. Télégramme du Ministère des affaires étrangères aux affaires économiques, aux Ministère des finances et à la Banque de France, 19 novembre 1959.

141. AEF, Paris. Fonds : Ministère des finances. Cote : B43733. Lettre du Ministère des affaires étrangères à R. Letondot, Conseiller financier de l'AFA, 28 novembre 1959.

stabilisation économique<sup>142</sup>. Les pays qui participent aux crédits seront les premiers à bénéficier des achats que l'Argentine réalisera à l'extérieur: matériel d'équipement notamment dans le domaine des transports (chemins de fer et routes) et de l'énergie.

Aux yeux du Club de Paris, l'octroi d'un tel crédit a un intérêt économique, mais aussi politique<sup>143</sup>. C'est la guerre froide et, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1959, un gouvernement révolutionnaire est en place à Cuba. Un effet domino est à craindre. Pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, l'octroi de crédits à l'Argentine n'aurait pas qu'un but commercial<sup>144</sup>.

Ainsi, les cercles privés de huit pays membres du Club de Paris entrent en considération sur un crédit stand-by, dit aussi crédit de stabilisation. Et, en décembre 1959, des contrats sont signés entre la BCRA et 54 banques européennes<sup>145</sup>. Le montant total des crédits européens s'élève à 75 millions de dollars (324 millions de francs), soit 25 % de moins que ce qu'espérait obtenir la délégation argentine. La répartition entre les différents pays est la suivante (en millions de dollars): Grande-Bretagne, 16,8; Allemagne, 16; Italie, 10,5; France, 10,7; Suisse, 6,5; Belgique, 5,25; Pays-Bas, 5,25; Suède, 4.

Les mêmes clauses valent dans tous des contrats<sup>146</sup>. Seuls les taux d'intérêt varient en fonction des marchés monétaires (art. 6). Chaque banque octroie le crédit dans sa monnaie nationale. Celui-ci doit être remboursé en quatre échéances semestrielles égales entre le 30 juin 1961 et le 31 décembre 1962 (art. 8). Le FMI joue un rôle de garant. Si le concours du FMI au plan de stabilisation de 1960 est retiré, suspendu ou limité, toutes les utilisations du crédit européen cesseront dans le même temps (art. 9d).

142. Sur l'utilisation des crédits, voir AEF, Paris. Fonds: Ministère des finances. Cote: B43733. Lettre de R. Letondot, Conseiller financier de l'AFA, au ministre des Finances et des Affaires économiques de France, 13 novembre 1959.

143. Sur ce qui suit, voir Gassmann Th, «Die Schweiz und die Stabilisierungskredite an Lateinamerika», in Lateinamerikanisches Institut an der Hochschule St. Gallen für Wirtschafts- und Sozialwissenschaftent (éd.), *Lateinamerika: Wirtschaft und Kultur*, Zurich: Orell Füssli Verlag, 1968, p. 142.

144. *Ibid.*, p. 143.

145. Sur les clauses générales du contrat entre la BCRA et les 54 banques européennes, voir AEF, Paris. Fonds: Ministère des finances. Cote: B43733. Protocole entre la BCRA et quatorze banques françaises, 18 décembre 1959.

146. *Ibid.*

Quelle est la part des banques suisses à ce crédit international<sup>147</sup>? Elle se monte à 6,5 millions de dollars (28 millions de francs suisses), ce qui correspond à 8,7% du montant total. Le Crédit suisse, l'Union de banques suisses et la Société de banque suisse s'y engagent de façon équilibrée avec 9,3 millions de francs chacune. Le taux d'intérêt est de 6%. Les autorités fédérales n'octroient pas la garantie des risques à l'exportation (GRE). Le journal argentin *Economic Survey*, l'un des principaux journaux de la droite libérale, trouve le montant helvétique très petit pour le pays « qui est un des centres financiers le plus importants du monde »<sup>148</sup>. Les banques suisses font preuve, en effet, d'une « extrême réticence »<sup>149</sup>, alors même que Buenos Aires compte tout particulièrement sur leur participation.

Croyant à l'influence de la place financière suisse sur le Vieux Continent, les autorités argentines envoient un émissaire privé avant l'envol de la délégation officielle. Du nom de René Bergé, ce financier français doit prendre la température du Palais fédéral et convaincre Edwin Stopper d'influer sur les cercles européens pour l'octroi d'un crédit à l'Argentine<sup>150</sup>. Le haut fonctionnaire répond ne pas pouvoir faire grand-chose, car, en ce qui concerne les crédits, dit-il, les banques suisses n'ont pas l'influence qu'elles possèdent en matière d'émission d'emprunt. Il ajoute que leur potentiel de crédit est limité et qu'elles ne prendront donc pas la tête d'un consortium européen. Les banquiers, poursuit-il, n'ont pas vraiment confiance en l'Argentine. La situation économique et politique est encore trop instable. Il encourage les autorités de Buenos Aires à ne pas se faire trop d'illusion sur les montants qu'elles pourront obtenir en Europe.

La délégation argentine officielle arrive en Suisse le 7 novembre 1959. C'est sa deuxième visite européenne, juste après l'Allemagne. Les pourparlers ont lieu à Berne. Ils n'ont laissé que peu de traces

147. Sur les principaux traits du crédit Stand-by signé entre les trois banques suisses et la BCRA, voir AFB, E 7110 1970/114 vol. 125. Lettre de la BNS au DFFD, au DFEP et au DPF, 18 décembre 1959 et Gassmann (1968), pp. 144-146.

148. AFB, E 7110 1970/114 vol. 125. Cité dans la lettre de J.A Graf, chargé d'affaires de ASBA, à la DC (DFEP), 23 novembre 1959.

149. AEF, Paris. Fonds: Ministère des finances. Cote: B43733. Télégramme du Ministère des affaires étrangères aux affaires économiques aux Ministère des finances et à la Banque de France, 19 novembre 1959.

150. Sur la discussion avec E. Stopper, voir AFB, E 7110 1970/114 vol. 125. Lettre de E. Stopper, Délégués aux accords commerciaux du Conseil fédéral, à O. Seifert, Ambassadeur de Suisse en Argentine, 29 octobre 1959.

dans les archives fédérales. Les Argentins y rencontrent Edwin Stopper, plusieurs hauts fonctionnaires et trois banquiers du Crédit suisse, de la SBS et de l'UBS. Ils s'entretiennent aussi avec des industriels et des négociants. Pour le dire brièvement, ils obtiennent de leur part une acceptation de principe quant à l'octroi d'un crédit, mais à condition que les autres pays entrent d'abord dans la danse. Le ministre Alsogaray tente de rassurer ses interlocuteurs, notamment sur la situation politique et sur les questions électriques :

Je ne puis que répéter ce que j'ai déjà dit hier aux Allemands: pour Perón, c'est terminé pour toujours. Je crois qu'il a moins de possibilités de revenir au pouvoir que Hitler en avait de reprendre le pouvoir en Allemagne [...] cette époque est définitivement révolue et l'Argentine respectera tous ses engagements. Le gouvernement argentin considère que la question des relations avec les sociétés d'électricité CADE, SODEC et Ítalo est définitivement réglée. L'accord créant la SEGBA à la fin de l'année passée ne sera pas mis en cause.<sup>151</sup>

Il ajoute, à l'adresse des industriels, que l'Argentine leur achètera des machines, du matériel électrique et des produits chimiques<sup>152</sup>. Ainsi, après que les autres banques européennes ont accepté de fournir des crédits, les financiers suisses font leur part.

Le Crédit suisse, la SBS et l'UBS présentent l'opération comme une action de «solidarité» en faveur de Buenos Aires, action de solidarité menée aux côtés de l'Europe, des États-Unis et des institutions financières internationales. Plus prosaïquement, l'objectif est de contribuer à la création d'un climat propice aux investissements étrangers en Argentine (sécurité de la propriété, transferts libres des bénéfices en monnaie étrangère et conditions favorables au développement des entreprises, soit salaires flexibles, croissance exogène, etc.)<sup>153</sup>. Leur engagement favorise donc avant tout leurs propres

151. «Erfolgreiche Kreditverhandlungen auch in der Schweiz», *Argentinisches Tageblatt*, 12 novembre 1959.

152. *Ibid.*

153. AFB, E 7110 1970/114 vol. 125. Lettre d'E. Stopper à H. Schaffner, Dir. de la DC (DFEP), à R. Kohli, Secrétaire général du DPF, à H. Homberger, directeur du Vorort et à Victor Hermann Umbricht, directeur du DFFD, 8 décembre 1959. Concernant la réponse favorable donnée aux banques, voir Lettre d'E. Stopper au CS, à l'UBS et à la SBS, 14 décembre 1959.

intérêts. Edwin Stopper ne dit pas autre chose. L'ouverture de crédits doit « permettre au gouvernement argentin de mettre en œuvre avec succès son plan d'assainissement, conçu à partir de principes libéraux. La Suisse aussi, au vu de ses gros investissements et du potentiel considérable de débouchés en Argentine, a intérêt à ce que les efforts d'assainissement soient fructueux. »<sup>154</sup> Les Suisses sont loin d'être les seuls à défendre strictement les intérêts des cercles privés sous le vocable avantageux d'« aide » et de « solidarité » avec l'Argentine. Tous les pays européens utilisent ce langage trompeur<sup>155</sup>.

La quête de crédits internationaux du gouvernement argentin débouche, au total, sur l'obtention de 300 millions de dollars (1287 millions de francs) pour le financement de son programme de stabilisation économique en 1960<sup>156</sup>. Cette somme a été obtenue par les institutions suivantes (en millions de dollars) : FMI, 100 ; banques commerciales nord-américaines, 75 ; banques commerciales européennes, 75 ; Trésorerie des États-Unis, 50.

La participation des banques suisses doit favoriser l'achat, par l'Argentine, de produits industriels suisses : matériel électrique, produits chimiques et machines. Les industries du secteur du matériel roulant semblent bénéficier immédiatement du crédit<sup>157</sup>. Les banques obtiennent aussi l'assurance que le contrat lié à la CADE ne sera pas modifié et que celui de l'Italo, arrivant à échéance en 1961, sera renouvelé.

#### VOYAGE DU PRÉSIDENT FRONDIZI EN EUROPE: DÉSIRES FOUS DE CRÉDITS

Du 14 juin au 10 juillet 1960, Arturo Frondizi entreprend un grand voyage en Europe. Pour la première fois de l'histoire, un président argentin en fonction fait officiellement le déplacement vers le Vieux Continent. Il passe successivement par Rome, Berne, Paris, Bruxelles, Bonn, La Haye, Londres et Madrid. Il est accompagné de son épouse, Elena Faggionato, du ministre des Affaires étrangères, Diogene Taboada, du président du Conseil national pour les recherches scientifiques et techniques, M. Bernardo

154. Lettre d'E. Stopper au CS, à l'UBS et à la SBS, 14 décembre 1959.

155. Pour un aperçu des différentes prises de position par pays sur le crédit, voir AEF, Paris. Fonds: Ministère des finances. Cote: B43733. Lettre de l'AFA au président du Comité interministériel de Coopération Economique Européenne, 20 novembre 1959.

156. « Les crédits étrangers à l'Argentine », *Agefi*, 24 décembre 1959.

157. APAF, Buenos Aires. Fonds: Arturo Frondizi. Cote: 27-1-36. Documentación sobre el acuerdo entre la dirección general de fabricaciones militares y el grupo suizo y sobre la financiación del programa industrial por la banca suiza, 22 février 1960.



Housay, et du chef de la maison militaire de la présidence, le brigadier Baldomero Jorge Llenera. Il s'agit d'une visite de bonne volonté. Le but? Inspirer confiance. Aucune négociation sur des points précis n'est prévue<sup>158</sup>.

Le grand voyage européen est organisé dans le cadre de la reformulation de la politique internationale de l'Argentine<sup>159</sup>. Buenos Aires cherche à se libérer des pressions des États-Unis, à donner plus de flexibilité et d'élasticité à ses relations extérieures. L'adhésion de l'Argentine au GATT doit soutenir l'objectif. Les autorités de la République ont déjà fait des efforts considérables pour libéraliser le commerce extérieur argentin depuis la fin de l'ère Perón. L'accord multilatéral de commerce et de paiement signé avec l'Europe occidentale en 1957 était une première étape. En 1958, deux mesures d'importance allant dans ce sens ont été prises: le retour à la pleine convertibilité du peso (simultanément à la déclaration de convertibilité des monnaies européennes) et la création d'une nouvelle loi sur les investissements étrangers. Arturo Frondizi et ses compagnons espèrent une reconnaissance de ces efforts. Mais qu'attendent-ils concrètement?

Ils veulent d'abord endiguer le protectionnisme européen en matière agricole. Celui-ci a été stimulé par la création du marché économique européen (issu du traité de Rome de 1957) et de l'Association européenne de libre-échange (AELE, qui englobe le Royaume-Uni, la Suède, la Norvège, le Danemark, l'Australie, la Suisse et le Portugal)<sup>160</sup>. Il devient donc difficile pour l'Argentine d'exporter ses produits agricoles (céréales, viande et laine) vers l'Europe<sup>161</sup>. Un document de préparation au voyage du président de l'Argentine en Europe présente les problèmes que posent ces nouvelles alliances régionales:

Les résolutions qu'adoptent les grandes puissances et les autres pays hautement industrialisés, quand ils décident de leur politique

158. APAF, Buenos Aires. Fonds: Política Internacional. Caja 546. Rapport du Ministère des relations extérieures et du culte, Frondizi en Europa: aspectos generales del viaje, 14 de junio al 10 de julio 1960, non daté.

159. Sur la reformulation de la politique extérieure argentine dans ce sens, voir APAF, Buenos Aires. Fonds: Política Internacional. Caja 546. Memorandum de Arnaldo T. Musich, ministre-conseil, à Diógenes Taboada, ministre des Relations extérieures, 9 mars 1960.

160. Sur les problèmes que pose le protectionnisme européen à l'Argentine, voir APAF, Buenos Aires. Fonds: Política Internacional. Caja 546. Memorandums du Ministère des relations extérieures d'Argentine du 27 février 1960 et du 16 mai 1960.

161. *Ibid.*

économique, commerciale et financière dans le monde occidental, fixent les tendances des années à venir. De telles décisions pèseront sur l'économie d'Amérique latine, et par conséquent sur l'économie argentine. Pour cette raison, la tournée du premier mandataire de notre pays est très opportune. [...] L'Argentine ne peut pas regarder avec indifférence les méthodes protectionnistes du marché commun européen, ou l'insatisfaction de la Grande-Bretagne qui construit son propre cercle avec le groupe des « sept » [...]. Il s'agit de créations qui signifient le retour à des formes d'activités économiques qui éliminent plus ou moins le principe essentiel de la libre concurrence, base du libéralisme qui n'est revendiqué que pour être trahi.<sup>162</sup>

Pour se faire entendre, la délégation argentine compte sur deux arguments<sup>163</sup>. L'Europe est sensible à la menace d'une poussée du communisme en Amérique latine. Ne pas soutenir cette région commercialement et financièrement accroît le risque d'un effet domino. Le deuxième argument est l'Association latino-américaine de libre commerce (ALALC), créée le 18 février 1960. Sept pays latino-américains (Argentine, Brésil, Chili, Mexique, Paraguay, Pérou et Uruguay) viennent de constituer une zone commerciale régionale. Et celle-ci pourrait bien limiter les importations de produits industriels européens<sup>164</sup>. Tout au long de son voyage, Arturo Frondizi brandit ces deux arguments pour être entendu.

La deuxième attente de Buenos Aires vis-à-vis de ses partenaires européens est d'obtenir des crédits désormais de long terme. L'enjeu, c'est le développement industriel du pays<sup>165</sup>. Les crédits de

162. APAF, Buenos Aires. Fonds: Política Internacional. Caja 546. Rapport du Ministère des relations extérieures et du culte, Frondizi en Europa: aspectos generales del viaje, 14 de junio al 10 de julio 1960, non daté.

163. AEF, Paris. Fonds: Ministère des finances. Cote: B43734. Lettre de R. Letondot, Conseiller financier pour l'Amérique latine à l'AFA, au ministre des Finances et des affaires économiques de France, 27 mai 1960.

164. Sur les débats de l'époque concernant les risques du marché commun européen pour l'Amérique latine et sur la création de l'ALALC, voir respectivement Gorban Samuel « L'Amérique latine face au marché commun européen », *Tiers-Monde*, 1964, t. 5, n° 19, pp. 345-348; Dagnino Pastore José Maria « Antécédents et perspectives de l'ALALC », *Tiers-Monde*, t. 7, n° 25, 1966, pp. 35-47; et Ferrer Aldo, « Modernisation, développement industriel et intégration latino-américaine », *Tiers-Monde*, 1966, t. 7, n° 25, pp. 25-34.

165. APAF, Buenos Aires. Fonds: Política Internacional. Caja 546. Mémoire du Ministère des relations extérieures d'Argentine, 16 mai 1960 et AEF, Paris. Fonds: Ministère des finances. Cote: B43734. Lettre de R. Letondot, Conseiller financier pour l'Amérique latine à l'AFA, au ministre des Finances et des affaires économiques de France, 27 mai 1960.

court terme obtenus les années précédentes sont trop désavantageux. Le banquier de la SBS, Samuel Schweizer, résume bien ce que veulent les Argentins :

L'Argentine a besoin de capitaux étrangers et ce besoin est à vrai dire immense [...], un milliard de dollars par an. Pourtant, c'est plus la qualité que la quantité que l'Argentine recherche en ce domaine. Elle se défie des capitaux privés à caractère spéculatif, sans pour autant s'opposer aux achats étrangers aux bourses argentines qui, soit dit en passant, présentent un certain attrait. Les crédits bancaires destinés aux financements des importations ou au renforcement des réserves de change intéressent cependant davantage le pays. [...]. Mais plus encore que les prêts bancaires, l'Argentine recherche les placements à long terme. Désireuse de consolider sa dette extérieure à court terme qui a considérablement augmenté ces dernières années, elle envisage d'émettre des emprunts obligataires sur les grands marchés financiers internationaux. Enfin, et surtout, elle est en quête de capitaux susceptibles de s'incorporer d'une manière durable à l'économie nationale sous la forme d'investissements directs.<sup>166</sup>

Il n'est pas possible ici de présenter les résultats obtenus dans chaque pays par la délégation argentine. Seules quelques indications suffiront avant d'en venir à la visite en Suisse<sup>167</sup>. À Paris, le président Frondizi est reçu par le général de Gaulle. Pour les cercles financiers et industriels français, « ce pays et cet hémisphère présentent, pour l'Occident, trop d'importance pour que nous puissions envisager de renoncer à tout effort au bénéfice exclusif des pays de l'Afrique, de l'Orient et de l'Extrême-Orient »<sup>168</sup>. C'est sans doute pour cette raison que Paris signe avec Buenos Aires un traité prévoyant l'octroi d'un crédit franco-allemand d'un montant de 150 millions de dollars (644 millions de francs). Il doit servir à

166. Schweizer Samuel, « Les possibilités d'investissements », *Gazette de Lausanne*, 25 mai 1960.

167. Pour une vue large de son voyage en Europe, voir APAF, Buenos Aires. Fonds: Política Internacional. Caja 546. On trouve dans ce carton des dossiers de presse sur le voyage de Frondizi en Europe qui contiennent de nombreux articles parus dans la presse tant argentine qu'européenne. En outre, les fiches préparées par l'administration sur chacun des pays que le président s'appête à visiter sont également disponibles.

168. AEF, Paris. Fonds: Ministère des finances. Cote: B43734. Lettre de R. Letondot, Conseiller financier pour l'Amérique latine à l'AEA, au ministre des Finances et des affaires économiques de France, 27 mai 1960.

exploiter l'industrie pétrolière argentine<sup>169</sup>. En Allemagne, les industriels proposent d'investir 30 millions de dollars (129 millions de francs) dans une aciérie à San Nicolas et dans la Sierra Grande. Ils ajoutent 50 millions de dollars (215 millions de francs) pour la construction de gazoducs et d'oléoducs. Et mettent encore 50 autres millions de dollars pour l'expansion d'entreprises de gaz, d'énergie et autres entreprises privées<sup>170</sup>. Les industriels de la Ruhr sont à l'avant-poste. Les grands groupes allemands tels que Ferrostahl et Krupp ont de grandes ambitions pour la Patagonie : « L'Argentine compte avec suffisamment de ressources naturelles pour que la Patagonie devienne en dix ans pour ce pays ce que la Ruhr est à l'Allemagne »<sup>171</sup>, disent-ils au président Frondizi. À Londres, on lui promet la réalisation d'investissements en Argentine pour 60 millions de dollars (257 millions de francs). À Madrid, enfin, le président Frondizi signe avec le général Franco un accord migratoire. Celui-ci apporte des garanties aux Espagnols désirant s'établir en Argentine. Si on additionne les principales promesses des Européens en matière d'exportation de capitaux vers l'Argentine sous forme d'investissements directs, on arrive à une somme de 340 millions de dollars (1459 millions de francs). Venons-en à la halte en Suisse, du 20 au 22 juin 1960.

### LES PROMESSES ÉLECTRIQUES DE FRONDIZI

Avant l'arrivée du président argentin, la presse prépare sa venue. Elle est plutôt enthousiaste. Les 32 pages que la *Gazette de Lausanne* du 25 mai 1960, par exemple, sont entièrement consacrées à l'Argentine. C'est un hommage aux 150 ans d'indépendance de la République. Dans l'éditorial, on peut lire que « l'Argentine est sur la bonne voie, dès lors que ses dirigeants ont courageusement renoué avec une tradition de libéralisme qui est la vraie vocation

169. Sur le crédit franco-allemand, voir APAF, Buenos Aires. Fonds : Política Internacional. Caja 546. Rapport : Viage del Presidente argentino, Arturo Frondizi, a Alemania, p. 29 ; « Der französisch-deutsche Bankkredit an Argentinien », *NZZ*, 21 juin 1960 ; « Präsident Frondizi als Botschafter eines neuen Programms », *Basler Nachrichten*, 23 juin 1960. L'accord est conclu entre la Dresdner Bank et neuf banques françaises : Banque Française du Commerce Extérieur, Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque de l'Union Parisienne, Comptoir National d'Escompte, Crédit Lyonnais, Société Générale de l'Union Européenne Industrielle et Financière, Louis Dreyfus & Cie, Lazare Frères & Cie, Rothschild Frères.

170. APAF, Buenos Aires. Fonds : Política Internacional. Caja 546. Rapport : Viaje del Presidente argentino, Arturo Frondizi, a Alemania, non daté.

171. *Ibid.*

du pays»<sup>172</sup>. Certaines colonnes sont laissées à la plume de Roberto Alemann. Il est à ce moment conseiller financier de l'ambassade d'Argentine à Washington<sup>173</sup>. Il y évoque les risques de la CEE et de l'AELE pour les exportations latino-américaines. Il présente l'Association latino-américaine de libre-échange comme un moyen de forcer les Occidentaux à discuter à égalité.

Mais au milieu d'articles enthousiastes sur l'orientation économique et politique du gouvernement de Frondizi, des avertissements sont lancés par la presse financière. Perón n'a pas été le seul à faire des erreurs, lance-t-elle. Les dirigeants qui lui ont succédé ont menacé les investissements suisses du secteur électrique. La confiance a été mise à rude épreuve. Et il manque encore de garanties solides quant à leur sauvegarde. Lisons un extrait de la *Schweizerische Finanz-Zeitung* du 16 juin 1960 :

À elle seule, la confiance ne suffit pas. Elle a trop souvent été déçue. Pour attirer l'investissement de capitaux suisses, après toutes les mauvaises expériences, il faut surtout certaines garanties, à savoir des garanties contre les séquestrations, les confiscations et les nationalisations ou d'autres attaques, si prisées, de l'État contre la liberté économique. Le succès des négociations économiques et financières du président Frondizi devrait dépendre largement *du type de sécurité qu'il peut offrir pour les crédits demandés et les investissements suisses souhaités* [souligné dans le texte].<sup>174</sup>

Mais que représente la Suisse pour Buenos Aires au printemps 1960? Elle est l'un des plus gros investisseurs d'Argentine. Le troisième depuis l'année 1956. Derrière les États-Unis et la Grande-Bretagne, elle capte 12 à 15 % de la totalité des investissements placés en Argentine. En 1960, elle aurait pris la seconde position<sup>175</sup>. Par tête d'habitant, elle occupe le premier rang. Les investissements helvétiques placés en Argentine atteignent

172. René Lombard, «Terre d'avenir et de liberté», *Gazette de Lausanne*, 25 mai 1960.

173. Roberto Alemann, «L'Argentine et la zone de libre-échange latino-américaine», *Gazette de Lausanne*, 25 mai 1960.

174. *Schweizerische Finanz-Zeitung*, 16 juin 1960. Voir aussi «Der Besuch von Präsident Arturo Frondizi», *Finanz und Wirtschaft*, 17 juin 1960.

175. AFB, E 7110 (-) 1967/32 vol. 671. Rapport de E. Stopper, 26 mai 1955 et AFB, E 2001 (E) 1976/17 vol. 335. Bericht über den 2. Zusammentritt des «Pariserklubs» (Argentinien) vom 18./20. Januar 1961, 23 janvier 1961

probablement 600-800 millions de francs (139-185 millions de dollars) en 1960<sup>176</sup>. L'année 1959 s'illustre par un flux de capitaux important : 36,5 millions de dollars (157 millions de francs) vont essentiellement vers les secteurs de la chimie, des automobiles et des camions<sup>177</sup>. Il faut toutefois relativiser ce chiffre. Une part de ces capitaux provient aussi de filiales d'entreprises étrangères, surtout américaines, sises à Genève.

Sur le plan commercial, les exportations suisses vers l'Argentine ont augmenté depuis la mise en place du plan de stabilisation et de développement du gouvernement de Buenos Aires. Entre 1956 et 1960, la croissance est de 22 %, passant de 72 millions de francs constants à 88 millions<sup>178</sup>. Concernant les importations helvétiques en provenance d'Argentine, l'augmentation est de 25 %, avec des achats passant de 52 millions de francs constants à 70 millions. Mais au regard de la croissance générale du commerce extérieur de la Suisse durant la période, la part de l'Argentine tend en fait à diminuer légèrement, de 1 % à 0,9 %. Mais là n'est pas l'essentiel. Ce voyage révèle que ce qui intéresse avant tout Buenos Aires, ce sont les produits de l'industrie chimique, mécanique et électrique helvétique. Ce sont les représentants de ces trois secteurs que le président Frondizi demandait expressément à rencontrer<sup>179</sup>.

Buenos Aires apprécie encore autre chose avec la Suisse : Ce pays ne demande pas de contrepartie politique à l'octroi de crédits contrairement aux autres pays européens<sup>180</sup>. Ce qu'admire le gouvernement argentin, c'est aussi la faiblesse du communisme et la stabilité politique du pays. « En Suisse, [...] le problème communiste

176. Voir Annexe. Investissement. Tableau 1 : Stock d'investissements directs suisses en Amérique latine, 1905-1970.

177. Sur le détail du flux d'investissements de l'année 1959, voir « Nouveaux investissements suisses en Argentine », *Gazette de Lausanne*, 25 mai 1960 ainsi que Consejo Federal de Inversiones, *Las radicaciones de capitales extranjerias*, Serie de Estudios n° 1, Buenos Aires, 1960. Selon cette dernière étude, qui se fonde sur des chiffres que lui ont fourni le Ministère de l'économie d'Argentine, sur les 271 millions de dollars de proposition d'investissement soumis par des pays étrangers entre le 1<sup>er</sup> juillet 1958 et le 30 mai 1960, 58,3 % sont le fait des États-Unis, 13,1 % de la Suisse, 9,7 % de la Hollande, 7,9 % de l'Allemagne, 4 % de l'Italie, 3,2 % de l'Angleterre et 1,8 % de la France.

178. Voir Annexe. Commerce. Graphique 3 : Évolution des échanges commerciaux et balance commerciale de la Suisse avec l'Argentine, 1892-1990 (en francs constants, 1950=100).

179. AFB, 1004.1 1000/9 vol. 636. Procès-verbal du Conseil fédéral, 22 avril 1960.

180. « La visite du président Frondizi en Suisse », *La Libre Belgique*, 23 juin 1960.

ne rencontre pas un terrain propice»,<sup>181</sup> peut-on lire sur la fiche de préparation au tour européen du président. Et s'il existe bien un parti socialiste, les Argentins le considèrent comme étant au centre de l'échiquier politique, au même titre que le parti radical argentin. Enfin, le mouvement ouvrier est considéré comme «tranquille» et il est ajouté «qu'on ne prévoit ni troubles ni manifestation d'aucune sorte. [...]. Le standard de vie suisse est l'un des plus élevés au monde, c'est donc un contresens que de parler de luttes de classes ou de prolétariat.»<sup>182</sup> Au regard de l'implication des syndicats dans la vie politique et économique d'Argentine et des nombreuses grèves et manifestations qu'ils suscitent, le contexte helvétique provoque l'admiration de la Maison Rose.

Le président Frondizi et ses compagnons atterrissent à l'aéroport de Zurich le 20 juin 1960<sup>183</sup>. Ils sont attendus par le conseiller fédéral et chef du DFEP, Friedrich Wahlen, par l'ambassadeur d'Argentine à Berne, Carlos Herrera, par le commandant de la neuvième division de l'armée suisse, Carlo Fontana, et par le chef du gouvernement cantonal de Zurich, Paul Meierhans. Ils filent directement à Berne. Max Petitpierre les accueille avec de hautes personnalités de la vie politique du canton. Aucune tomate, aucune pierre ne vient perturber le trajet. Les membres du Conseil fédéral au grand complet les attendent au Palais fédéral. Max Petitpierre dit que la politique d'austérité de l'Argentine, marquée par une nouvelle ligne libérale, a redonné confiance aux investisseurs. Le président Frondizi rétorque que «l'Amérique latine et l'Argentine sont le lieu naturel pour la future expansion de la puissance européenne»<sup>184</sup>. Suite à cela, il est conduit à son logement, le château de Lohn, qui fut la résidence de Churchill dans l'après-guerre. Le soir un banquet est offert en son honneur au grand hôtel Bellevue Palace de Berne. Les hommages rendus à l'homme sont sans commune mesure avec ceux que reçut Eva Perón en son temps.

181. APAF, Buenos Aires. Fonds: Política Internacional. Caja 546. Rapport: Viaje del Presidente argentino, Arturo Frondizi, a Suiza, non daté.

182. Ibid.

183. Pour ce qui suit, sans autre mention, voir APAF, Buenos Aires. Fonds: Política Internacional. Caja 546. Rapport: Viaje del Presidente argentino, Arturo Frondizi, a Suiza, non daté.

184. «Insto Frondizi en Suiza a Realizar Mayores Inversiones en Argentina», *La Prensa*, 21 juin 1960.

Le lendemain, le 21 juin, le président Frondizi refuse de partir en randonnée dans les Alpes. Il préfère accueillir les hommes d'affaires et les industriels qui se pressent à ses portes. En fin d'après-midi, il rencontre les membres de la Chambre de commerce argentino-suisse. Son président, Henri Tissot, porte l'attention du président argentin sur ce qui les chicane : taxes trop élevées sur certains produits helvétiques ; conséquences fâcheuses que pourrait avoir la zone de libre commerce latino-américaine en gestation sur les relations commerciales helvético-argentines ; obstacles existants à l'importation de montres suisses en Argentine et problèmes de contrebande qui s'ensuivent ; etc. Le président répond, sous les applaudissements, que les taxes de 100 % appliquées par la douane argentine sur les montres suisses sont, en effet, « une épine plantée dans le cœur de nos amis helvétiques »<sup>185</sup> et qu'elles seront supprimées. Ensuite, une table ronde est organisée par les banques suisses et les industriels. Les conversations se concentrent sur le besoin de crédits de long terme de l'Argentine. Enfin, le président se rend à l'hôtel Bellevue pour une conférence de presse. Aux yeux de tous, il donne des garanties concernant la CIAE :

Les problèmes encore pendants dans ce secteur électrique seront résolus avec le même esprit qui a prévalu dans les règlements déjà réalisés dans ce sens. Les négociations sont tellement avancées que pratiquement nous pouvons considérer ces problèmes comme résolus. En conséquence on peut affirmer qu'il n'existe pas de questions pendantes entre l'Argentine et la Suisse.<sup>186</sup>

Tiendra-t-il ses promesses ?

#### **VICTOIRE DE LA CIAE ET LANCEMENT DU PREMIER EMPRUNT ARGENTIN DE L'APRÈS-GUERRE SUR LE MARCHÉ DES CAPITAUX SUISSES, 1961**

Oui, le président Arturo Frondizi tient ses promesses. Le 12 mai 1961, un an après le tour européen, un nouveau contrat de concession est signé entre son gouvernement et l'entreprise CIAE. Les avantages pour les actionnaires sont ici aussi extraordinaires.

185. APAF, Buenos Aires. Fonds : Política Internacional. Caja 546. Rapport : Viaje del Presidente argentino, Arturo Frondizi, a Suiza, non daté.

186. « Garantías para las inversiones », *Clarín*, 22 juin 1960.



Aboutir à cette convention ne fut pas une sinécure. Les fortes tensions politiques autour du secteur de l'électricité argentin sont toujours de rigueur. Les cercles financiers suisses ne lâchent rien pour obtenir ce qu'ils désirent.

Alors que le président Frondizi est en Europe, les négociations sur la CIAE sont en fait déjà en cours depuis plus d'une année. Elles s'effectuent en toute discrétion selon les mêmes modalités que le contrat CADE<sup>187</sup>.

Les dirigeants de l'entreprise sont, à ce moment, fort préoccupés par les syndicats. Fritz Funk, directeur de la Motor-Columbus, dit à son conseil d'administration en septembre 1959: «Le personnel subalterne et les travailleurs sont contaminés par le communisme et le syndicalisme.»<sup>188</sup> Une année plus tard, il précise que le gros problème, c'est Luz y Fuerza (Lumière et Force), le puissant syndicat du secteur<sup>189</sup>. Ses revendications ne se limitent plus à des hausses de salaire; il cherche aussi un droit de regard sur les décisions de l'entreprise<sup>190</sup>. Jusque-là, la direction de celle-ci avait compensé les augmentations de salaire par une croissance des tarifs. Mais, désormais, elle attend aussi un ajustement par une croissance de la productivité des travailleurs. Luz y Fuerza ne l'accepte pas et prépare une grève. La puissance syndicale renforce ainsi la volonté des dirigeants de la Motor-Columbus de se distancier de la CIAE, à moins d'obtenir de gros avantages par de nouveaux contrats.

Le ministre de l'Économie, Alvaro Alsogaray, espérait signer une convention pour septembre 1959. Son optimisme l'aveugle. Ce délai fait fi des tensions politiques qui agitent l'administration argentine en matière d'électricité. Les représentants de la

187. Sur ce qui suit, sans autres mentions, voir AMC, Baden. Cote: U.05.3.02.4. Procès-verbaux du Comité de direction de Motor-Columbus, 25 avril 1961 et Cote: U.05.3.02.1. Procès-verbaux du Conseil d'administration de Motor-Columbus des 17 octobre 1958, 22 octobre 1959, 28 mars 1960 et 13 mars 1961.

188. AMC, Baden. Cote U.05.3.02.1. Procès-verbal du Conseil d'administration de Motor-Columbus, 4 septembre 1959.

189. Sur le syndicat Luz y Fuerza, voir Brennan James P., «Industrial Sectors and Union Politics in Latin American Labour Movements: Light and Power Workers in Argentina and Mexico», *Latin American Research Review*, vol. 30, n° 1 (1995), pp. 39-68; Genta Guillermo, *Política y servicios públicos: el caso del servicio público de electricidad de la ciudad de Buenos Aires (Desde sus orígenes hasta su estatización: 1887-1962)*, Flasco, Octobre 2006, p. 91. Sur l'expérience d'autogestion de l'entreprise Segba (qui succède à la CADE) menée par Luz y Fuerza, voir Guigo Denis, *Ethnologie des hommes des usines et des bureaux*, Paris: l'Harmattan, 1994, pp. 209-216.

190. AMC, Baden. Cote U.05.3.02.1. Procès-verbal du Conseil d'administration de Motor-Columbus, 5 septembre 1959.

Motor-Columbus en sont conscients. Et ils gardent de l'admiration pour le ministre Alsogaray. Les éloges à son égard ne manquent pas. Fritz Funk le présente ainsi à son conseil d'administration :

Il est parvenu à créer un climat apaisé et à faire renaître la confiance de l'étranger dans l'Argentine [...]. Il a déjà licencié 30 000 employés de l'État et ramené le budget de 61 milliards de pesos à 40 milliards. Ses mesures ont eu pour effet la stabilisation du peso. Premier fruit de ses efforts, l'Argentine recevra des États-Unis les crédits supplémentaires dont elle a urgemment besoin.<sup>191</sup>

Malgré toute la bonne volonté d'Alvaro Alsogaray, la signature du contrat est sans cesse repoussée. Le projet n'a aucune chance de passer la rampe du Parlement. Le président et son ministre cherchent donc à contourner l'obstacle. Ils élaborent une nouvelle loi sur l'électricité. Le 15 septembre 1960, celle-ci donne à l'exécutif les pleins pouvoirs quant à l'octroi de concessions d'exploitation du secteur<sup>192</sup>.

En Suisse, les cercles financiers n'en peuvent plus d'attendre. Ils prévoient d'user de quelques moyens de pression qui ont déjà fait leur preuve. Ils s'adressent donc à Edwin Stopper, désormais directeur de l'administration fédérale des finances. Ils lui demandent de renouer avec la tactique d'intervention auprès du Club de Paris lors des réunions multilatérales des 19 et 20 janvier 1961. La dette extérieure de l'Argentine sera en discussion. Le haut fonctionnaire accepte. La délégation helvétique a la haute main sur la question de l'émission d'un emprunt de long terme sur le marché des capitaux européens. Le gouvernement argentin en rêve. Et c'est bien en Suisse qu'il souhaite le placer. Durant les réunions de Paris, Edwin Stopper ne cesse de marteler que rien ne sera obtenu sans

191. AMC, Baden. Cote U.05.3.02.1. Procès-verbal du Conseil d'administration de Motor-Columbus, 22 octobre 1959.

192. Il s'agit de la loi du 15.336 *Ley de Energía Eléctrica* adoptée le 15 septembre 1960. La nouvelle loi précise que, désormais, c'est au pouvoir exécutif, qui exerce les fonctions politiques et ses attributions inhérentes, de décider de l'attribution de concessions ou d'une autorisation concernant les activités des entreprises électriques sises sur le territoire national. Prix et tarifs doivent être donc fixés selon le principe de « juste et raisonnable » en relation avec les coûts du capital et du travail, les frais généraux, les intérêts et frais complémentaires au financement, etc. Dans le cas qui nous occupe, il faut entendre « juste et raisonnable » selon le point de vue des capitalistes étrangers. Pour le texte de loi, voir le site internet du Mecon : [http://mepriv.mecon.gov.ar/Normas/15336-60.htm]. Voir également Pirez (2000), p. 112.

un règlement de l'affaire CIAE<sup>193</sup>. Ajoutons que, une fois n'est pas coutume, les rédacteurs de la presse financière helvétique aiguissent leurs plumes, répétant ce même message en amont de l'arrivée de la délégation argentine<sup>194</sup>.

Après les négociations de Paris, et malgré les assurances données encore une fois du côté argentin, les Suisses ne lâchent toujours pas le morceau. Leur patience est à bout. Ils interviennent donc directement auprès de leurs homologues européens. Ils cherchent à «dissuader les éventuels bailleurs de fonds d'autres nations de mettre des capitaux à la disposition des Argentins». C'est ainsi qu'en février 1961, par exemple, alors que les Argentins demandent un crédit de moyen terme de 25 millions de dollars (108 millions de francs), pour moitié aux Belges et pour l'autre moitié aux Allemands, le Crédit suisse prend les contacts nécessaires pour les inciter à jumeler les crédits à la conclusion d'un contrat sur l'Italo<sup>195</sup>. On ne connaît pas les résultats, mais on sait que la démarche inquiète le ministre de l'Économie<sup>196</sup>.

Un événement semble accélérer le trajet vers la signature du contrat. C'est ce que disent en tout cas les principaux intéressés<sup>197</sup>. En avril 1961, Alvaro Alsogaray démissionne, au grand regret des cercles économiques suisses. Mais il est remplacé par un homme encore plus apprécié: Roberto Alemann, 38 ans. De la quatrième génération de la fameuse famille d'origine suisse, il conclut, en à peine quatorze jours après sa nomination, le contrat tant attendu. Quelques années plus tard, Roberto Alemann aura pour charge de représenter l'UBS et l'entreprise pharmaceutique Ciba à Buenos Aires. Ce libéral orthodoxe a toujours conservé sa citoyenneté suisse, tout comme son épouse. Il a fait une partie de ses études (deux années plus exactement) à la faculté de droit et de sciences économiques de Berne. Depuis 1956, il est engagé au service de

193. AFB, E 2001 (E) 1976/17 vol. 335. Lettre de H. Hofer, chef de la DC, au DPF, 12 janvier 1961 et Lettre de Motor-Columbus à E. Stopper, directeur de l'administration fédérale des finances, 26 avril 1961.

194. «Die Unerledigten Ansprüche der Ítalo-Argentina», *NZZ*, 11 janvier 1961; «Geschädigte Schweizer Interessen in Argentinien», *Schweizerische Finanz-Zeitung*, 11 janvier 1961; «Le problème des dettes argentines revient sur le tapis», *Correspondance politique suisse*, Feuille 76, 10 janvier 1961

195. AFB, E 7110 1972/32 vol. 116. Télégramme de l'ASA à E. Stopper, directeur de l'administration fédérale des finances, 22 février 1961.

196. *Ibid.*

197. *Ibid.*

l'État en tant qu'expert financier. En cette qualité, il a participé aux négociations internationales les plus importantes de l'Argentine: création du Club de Paris; préparation du programme dit de stabilisation; mise sur pied d'une zone de commerce latino-américaine; et, enfin, pourparlers visant une prolongation des délais de paiement de la dette argentine due aux créanciers publics et privés étasuniens et européens. La presse suisse salue sa nomination au poste de ministre de l'Économie<sup>198</sup>. On peut légitimement se demander si sa nomination n'avait pas pour but de faciliter l'accès du pays au marché des capitaux suisses.

C'est le 12 mai 1961 que l'accord entre le gouvernement argentin et la CIAE est effectivement signé. Roberto Alemann craint un scandale médiatique. Mais celui-ci n'éclate pas. La presse argentine (à l'exception de l'*Argentinisches Tageblatt*, le journal de son père) n'a tout simplement pas reçu l'information<sup>199</sup>.

Voyons les clauses principales du nouveau contrat. Cette convention est quasiment identique à celle de la CADE. La seule différence, mais de taille, est que la CIAE reste à 100 % en mains privées<sup>200</sup>. L'entreprise doit continuer de fournir ses prestations dans la capitale fédérale et dans quatre districts de la Province de Buenos Aires. Quatre points centraux caractérisent l'accord.

1. La durée de la concession. Elle est indéterminée. L'État argentin peut reprendre à sa charge la prestation de service en donnant un préavis de trois ans (art. 2). La compagnie, de son côté, a le droit de transférer ses biens à l'État après un préavis de quatre ans déposé au plus tôt en janvier 1976. Dans un cas comme dans l'autre, le gouvernement argentin s'engage à payer à la CIAE la valeur des installations en dollars des États-Unis, ainsi qu'à reprendre les engagements existants à sa charge (art. 9).
2. Les tarifs. Ils sont établis chaque année en prenant pour base la valeur des installations mise à jour en fonction du cours du dollar américain au 31 décembre de chaque année (selon la parité reconnue par le FMI). La valeur des installations

198. «Der Wechsel im argentinischen Wirtschaftsministerium», *NZZ*, 26 avril 1961; «M. Alsogaray démissionne», *Gazette de Lausanne*, 27 avril 1961.

199. Sur ce qui suit, voir E 2001 1976/17 vol. 335. Lettre de O. Seifert, Ambassadeur de Suisse en Argentine, à R. Kohli, Secrétaire général du DPF, 19 mai 1961.

200. Sur les principales clauses du contrat, voir AFB, E 20011976/17 vol. 335. Memorandum – *Compañía Italo Argentina de Electricidad*, 10 juin 1963.

est en fait réajustée si la parité en question oscille de plus de 5 % (art. 10). L'objectif est de fixer les tarifs de façon à garantir un bénéfice net<sup>201</sup> annuel de 8 % sur les biens de la CIAE revalorisés.

3. Les dividendes et les revenus des actions et obligations. Ils seront librement transférables à l'étranger (art. 16).
4. L'agrandissement des installations (art. 14). La CIAE s'engage à entreprendre un programme d'expansion dont le but est de doubler sa capacité de production et de distribution d'ici au 31 décembre 1966. Le montant des investissements à effectuer pour ces travaux d'agrandissement est évalué à environ 6 milliards de pesos (70 à 80 millions de dollars ou 302 à 346 millions de francs), ce qui correspond grosso modo à la valeur des installations déjà existantes. Il ne fait pas de doute, selon les dirigeants de la Motor-Columbus, que la consommation du Grand Buenos Aires va croître fortement durant les prochaines années<sup>202</sup>. En dehors de l'augmentation de la production, le contrat demande également une amélioration du réseau de distribution. La CIAE doit donc connecter ses stations de transformateurs avec les autres installations existantes (SEGBA, Agua y Energia et celles du Dock Sud).

Mais comment financer le doublement de la production? Les dirigeants de Baden prévoient d'obtenir l'équivalent des 6 milliards de pesos pour moitié en pesos et pour moitié en monnaie forte<sup>203</sup>. Comment? Par l'émission d'actions ou d'obligations dès le deuxième semestre de 1962. Ils envisagent de placer, pour commencer, 1 milliard de pesos sur la place de Buenos Aires et 2 milliards à l'étranger (environ 104 millions de francs ou 20-25 millions de dollars). La Banque mondiale semble prête à octroyer le montant en dollars dans la mesure où la CIAE est une firme privée (elle est en effet beaucoup plus réticente en ce qui concerne les entreprises publiques). Mais les actionnaires helvétiques préfèrent éviter cette solution. Elle impliquerait certaines

201. C'est à dire « exempt d'impôts, taxes, contributions, ou surtaxes de toute nature et nets de frais, d'intérêts à payer à l'État et/ou autres, d'amortissements et déductions de toute nature ».

202. Sur ce qui suit AMC, Baden. Cote: U.05.3.02.4. Procès-verbal du Comité de direction de Motor-Columbus, 10 juillet 1961.

203. Sur ce qui suit, voir *ibid.*

contraintes, notamment en matière de commande de matériel. Au cours de son existence, la CIAE a donné une préférence absolue à l'industrie suisse pour ses acquisitions de machines et d'équipements. L'implication de la Banque mondiale risquerait de changer la donne. Pour les actionnaires, il faut solliciter avant tout les banques suisses. Selon le banquier F. W. Schulthess, tant que le gouvernement argentin maintient sa politique économique d'austérité, que l'émission d'actions ou d'obligations continue de profiter à l'industrie helvétique et que la Confédération octroie la garantie des risques à l'exportation, toutes les chances sont réunies pour que les banques se montrent favorables.

Le nouveau contrat est ratifié par décret le 30 juin 1961, après consultation et approbation du Conseil national de l'énergie électrique. La procédure est conforme à toutes les normes légales depuis que la loi sur l'énergie du 15 septembre 1960 dispense le gouvernement d'obtenir l'approbation du Parlement. Le décret porte la signature du président Arturo Frondizi, du ministre de l'Économie Roberto Alemann et du secrétaire d'État aux finances et à l'énergie. Les contrats de concessions de 1912 et de 1936 sont définitivement obsolètes.

Dans un communiqué, le DPF parle sans grande effusion d'un accord qui « règle l'avenir de cette entreprise d'une manière satisfaisante pour les deux parties » et d'une « solution acceptable »<sup>204</sup>. Les commentaires de la presse sont très mesurés. Les procès-verbaux de la Motor-Columbus laissent transparaître la satisfaction des dirigeants de l'entreprise. Mais on n'y trouve aucune remarque triomphale comme on aurait pu s'y attendre compte tenu des avantages considérables obtenus. Cette discrétion est sans doute le reflet d'une volonté délibérée de ne pas trop attirer l'attention. Crier victoire pourrait être interprété comme une provocation.

Avec le nouveau contrat de concession, les investisseurs se prémunissent contre les fluctuations du peso, qui ont toujours été leur hantise. Celui-ci peut bien s'écrouler, ni la valeur des installations ni les tarifs de la CIAE n'en souffriront. Quoi qu'il advienne, les tarifs seront fixés de façon à leur garantir un dividende de 8%. Le rapatriement des profits est garanti. Mais, demandera-t-on,

204. AFB, E 2001 1976/17 vol. 335. Communiqué du DPF, 4 juillet 1961.

doubler la production d'électricité en l'espace d'une dizaine d'années n'est-ce pas là une contrepartie à la hauteur des concessions qui leur sont faites?

Cette contrepartie ne préoccupe aucunement les dirigeants de la Motor-Columbus. L'agrandissement des installations et l'amélioration du réseau de distribution autoriseront, dans le même temps, une réévaluation annuelle en dollars de la valeur de leurs biens et donc de leurs bénéfices. Ils sont convaincus que l'augmentation de la consommation est potentiellement énorme (et donc que le retour sur investissement est garanti). Ils savent aussi qu'ils n'auront pas de difficulté à lever le capital nécessaire pour les travaux. Les banques de leur conseil d'administration sont prêtes à les fournir. La Brown Boveri, actionnaire principal de la Motor-Columbus, bénéficiera des immenses commandes qui se profilent, comme c'est le cas depuis le début du siècle. Cerise sur le gâteau: le gouvernement argentin, s'il rachète l'entreprise, devra de toute façon reprendre les dettes à son compte.

En 1962, le capital de l'entreprise est effectivement revalorisé<sup>205</sup>. Le capital autorisé de la CIAE passe de 300 millions de pesos (15,6 millions de francs ou 3,6 millions de dollars) à 3,3 milliards (171 millions de francs ou 40 millions de dollars), soit onze fois plus. En outre, une réévaluation des installations de 3,6 milliards de pesos est appliquée. Pour ce faire, chaque action de 100 pesos a été augmentée à 1000 pesos. En outre, la distribution de nouvelles actions gratuites a été effectuée: une action gratuite de 1000 pesos offerte pour dix anciennes actions. Pour l'exercice de 1962, un dividende de 12% en actions libérées est distribué.

La question des investissements électriques dans la CADE et la CIAE étant désormais réglée par les deux nouveaux contrats de concession, l'émission d'un large emprunt international est enfin autorisée. Une mission financière menée par Gonzalez del Solar et Roberto Alemann se rend à Zurich en juin.

L'emprunt est conclu le 30 juin 1961, soit le jour même où le contrat CIAE est ratifié<sup>206</sup>. Il s'agit du premier emprunt que l'Argentine peut placer en Europe depuis la fin de la Seconde

205. AFB, E 2001 (E) 1976/17 vol. 335. Memorandum CIAE, 10 juin 1963.

206. Le contrat est disponible à la Banque centrale de la République argentine. Sur tout ce qui suit, voir ABCRA, Buenos Aires. Cote: BCRA-ACU.INT. Prestamos 01. Argentine Republic External Loan, 30 juin 1961.

Guerre mondiale. Il doit servir au remboursement de dettes à court terme contractées par l'État argentin pour financer des investissements productifs. Le montant est de 25 millions de dollars (108 millions de francs) avec intérêt de 6,5 % par an. Les obligations sont émises à 95 %. Le Bulletin financier suisse affirme que le rendement de l'emprunt atteint 7,25 % compte tenu de la prime de remboursement calculée sur douze ans. Il ajoute que ce taux « dépasse de beaucoup celui de la plupart des autres emprunts étrangers émis chez nous ces dernières années, 4,5 % »<sup>207</sup>. Le Crédit suisse est à la tête du syndicat bancaire. La moitié du montant, soit 12,5 millions de dollars (54 millions de francs), est prise ferme par les banques, selon la répartition suivante (en millions de dollars)<sup>208</sup> :

Groupe banques suisses	4,75	38 %	de la prise ferme (dont 3.4 pour le Crédit suisse, soit 27 % de la prise ferme)
Groupe banques allemandes	1,5	12 %	de la prise ferme
Groupe banques belges	2	16 %	de la prise ferme
Groupe banques anglaises	1	8 %	de la prise ferme
Groupe banques françaises	1	8 %	de la prise ferme
Groupe banques italiennes	1,5	12 %	de la prise ferme
Groupe banques hollandaises	750 000	6 %	de la prise ferme

Les autres 12,5 millions de dollars sont tenus à la disponibilité de ces différents groupes bancaires auprès du Crédit suisse. Ils sont répartis et placés selon l'ordre chronologique des demandes.

Le gouvernement argentin paie aux banques une commission de 0,5 % par coupon payé, ainsi que 0,25 sur la valeur nominale

207. « Emprunt extérieur 6.5 % de la République argentine », *Bulletin financier suisse*, 13 juillet 1961.

208. Groupe suisse: Crédit suisse (Zurich), Société de banque suisse (Bâle), Union de banques suisses (Zurich), Banque populaire suisse (Berne), Privatbank und Verwaltungsgesellschaft (Zurich). Groupe allemand: Deutsche Bank A.G, Frankfurt a.M., Berliner Disconto-Bank A.G (Berlin), Saarländische Kreditbank A.G (Saarbrücken), Dresdner Bank A.G (Frankfurt a.M.), Bank für Handel & Industrie A.G (Berlin). Groupe Belge: Banque de la Société Générale de Belgique SA (Bruxelles), Banque Lambert (Bruxelles), Société Belge de Banque SA (Bruxelles). Groupe anglais: Baring Brothers & Co, Limited (Londres), Morgan Grenfell & Co Limited (Londres). Groupe français: Lazard Frères & Cie (Paris), Crédit Lyonnais (Paris). Groupe italien: Banca Nazionale del Lavoro (Rome). Groupe hollandais: Amsterdamsche Bank N.V (Amsterdam), Nederlandsche Handel-Maatschappij N.V (Amsterdam), Hollandsche Bank-Unie N.V (Amsterdam).



des titres rachetés. Il s'engage à rembourser l'emprunt entre 1967 et 1973. Jusqu'en 1972, chaque mois de juillet, la somme de 3 millions de dollars doit être acquittée. En 1973, les 7 millions restants devront être payés (art. 4). Le débiteur s'engage à payer le capital et les intérêts en dollars ou dans la monnaie d'un des six pays dont les banques ci-dessus sont originaires. Une parité fixe est établie entre ces sept monnaies selon leur cours au 30 juin 1961. Le paiement du capital et des intérêts est totalement exempt de taxes ou d'impôts en Argentine. En outre, les paiements doivent être effectués en temps de paix et de guerre à tout créancier, qu'il soit ami ou ennemi (art. 10).

Le gouvernement argentin s'engage à garantir les transferts et donc les fonds disponibles pour le service de la dette (y compris les commissions où les frais liés à la monnaie choisie par les détenteurs de bons) en toute circonstance, sans limitation et en dehors de tout accord bilatéral ou multilatéral ou d'un accord de clearing qui existerait entre l'Argentine et n'importe quel pays impliqué dans cette opération d'emprunt. Enfin, Buenos Aires s'engage à opérer les transferts ou à mettre à disposition les fonds nécessaires, quels que soient la nationalité, la résidence ou le domicile des détenteurs d'obligations et sans demander d'affidavit ou d'autres formalités (art. 11).

La loi suisse gère la bonne marche de l'accord, son interprétation ainsi que les droits et obligations qui y sont liés. Ainsi, toute revendication est sujette à la juridiction des tribunaux suisses, plus spécifiquement à celle du Tribunal du canton de Zurich (art. 14).

## **CONCLUSION**

À l'épreuve de la guerre froide, les relations économiques helvético-argentines reprennent. Elles sont facilitées par l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle génération de dirigeants libéraux en Argentine. L'accord multilatéral de commerce et de paiements du 25 novembre 1957 est un moment charnière. Il renforce la confiance des milieux financiers suisses. Le règlement de la CADE, aux conditions inouïes pour les investisseurs, est une épreuve de force réussie pour les capitalistes suisses. Ainsi, dès 1959, ils actionnent d'un cran le levier du redémarrage de l'exportation de capitaux sous forme de crédits et d'emprunts vers la République. Le nouveau contrat de 1961 portant sur la CIAE, lui aussi plus que

favorable pour les intéressés suisses, actionne le levier de l'exportation de capitaux d'un deuxième cran.

La recherche de crédits du gouvernement d'Arturo Frondizi porte donc ses fruits. Le large emprunt international, émis sous la houlette du Crédit suisse le même jour que la signature du contrat CIAE, est une rampe de lancement pour les suivants. Crédits et emprunts, américains et européens, doivent servir l'industrialisation de l'Argentine et contribuer à l'augmentation de ses réserves de devises. Pourtant, en 1964, le pays de la Plata exporte encore des produits de sa culture et de son élevage dans une proportion de 90 %. En outre, entre 1956 et 1962, le pourcentage du service de la dette publique extérieure par rapport aux recettes d'exportation passe de 1,4 % à 22,1 %<sup>209</sup>. L'octroi de ces crédits a donc un coût. Il représente, à la longue, une lourde charge. Et cela d'autant plus lorsque la valse des crédits s'épanouit à un rythme toujours plus entraînant. Le chapitre qui suit donne quelques indications à cet égard. Avant cela, revenons à la citation placée en exergue du chapitre, celle de Samuel Schweizer, de la SBS.

Le banquier affirme que «les temps d'une exploitation quasi coloniale» de l'Amérique du Sud sont terminés et qu'il va falloir se contenter désormais «d'un rendement raisonnable et des possibilités de transfert qui ne peuvent être illimitées parce qu'elles représentent à la longue une lourde charge pour n'importe quelle économie au rythme rapide»<sup>210</sup>. Il y a là une reconnaissance de la participation de la Suisse à ladite exploitation quasi coloniale de l'Amérique du Sud. Toutefois, la fin du colonialisme n'a pas signifié celle de la domination de l'Amérique du Sud par le capital occidental. Ce chapitre a démontré, en partie, la subordination organisée de l'Argentine aux intérêts des capitaux occidentaux. L'apolitisme des investisseurs suisses est un leurre. Les pressions étasuniennes, européennes et suisses (l'État helvétique étant assez clairement au service des intérêts du capital privé) influent considérablement sur la politique intérieure de l'État argentin. Le cas de l'électricité en a montré toute l'ampleur. Le Club de Paris, dans lequel les représentants helvétiques jouent un rôle important, est la manifestation d'une forme d'«impérialisme collectif européen», selon les mots de l'historien Pierre Chauvin, déjà à l'œuvre dans la première moitié du

209. Léon (1969), pp. 321 et 333.

210. Schweizer Samuel, «Les possibilités d'investissement», *Gazette de Lausanne*, 25 mai 1960.

XX<sup>e</sup> siècle. La différence, c'est qu'il semble s'institutionnaliser. Une dynamique de solidarité du monde capitaliste est donc à l'œuvre dans le contexte de la guerre froide.

Un parallèle pertinent peut être fait entre le Club de Paris et l'International Committee of Bankers Mexico (ICBM), créé en 1919, dans le cadre duquel eurent lieu des négociations avec le gouvernement révolutionnaire mexicain après la Première Guerre mondiale<sup>211</sup>. Les mêmes procédures de négociation hautement dissymétriques étaient en place. Mais les États y étaient bien plus discrets. Pour défendre les intérêts helvétiques menacés par Mexico, l'ASB fut intégrée à l'ICBM, composé majoritairement des grandes banques américaines et, plus marginalement, des banques françaises et britanniques. Ce front commun des capitalistes étrangers permit aux Suisses de sauvegarder en partie leurs avoirs. À ce moment déjà, le soutien de l'État suisse se manifestait sans toutefois atteindre la force qu'il acquiert dans le cadre du Club de Paris. Enfin, il faut relever que l'« exploitation » de l'Amérique du Sud mentionnée par le banquier Schweizer se fait avec la complicité des dirigeants locaux, complicité sans laquelle rien n'est vraiment possible.

Pour terminer, il convient de relativiser la notion de multilatéralisme. Cette notion est utilisée par le gouvernement argentin et par les gouvernements européens pour désigner les négociations qui se déroulent au sein du Club de Paris. Or, il semble, dans les faits, que l'on soit plutôt en présence d'une forme de bilatéralisme entre Buenos Aires, seule, face au bloc européen.

On en arrive à la dernière saison de la saga électrique. Elle nous porte vers les différentes étapes qui aboutissent au rachat définitif de la CIAE par le gouvernement argentin en 1979. On entre de plain-pied dans le contexte des dictatures. Jamais les conditions n'ont été aussi favorables aux capitaux étrangers. Les intéressés suisses s'en réjouissent.

211. Betschart (1984), pp. 66-70.



## 5. DIRIGEANTS SUISSES ET MILITAIRES ARGENTINS: UNE AFFAIRE DE GROS SOUS (1966-1979)

L'«opération Ítalo» ne fut possible que parce qu'elle fut conçue, négociée et exécutée durant la dictature [...]. La politique systématique de destruction de notre économie, réalisée abondamment par la dictature militaire, dont l'une des illustrations est l'«opération Ítalo», est en étroite correspondance avec la politique contemporaine et parallèle de peur, de terreur et de suppression absolue de tous les droits et liberté. Sans la répression politique et sociale destructrice et cruelle qu'a subie le pays durant des années, il n'aurait pas été possible d'exécuter cette politique économique et peut-être que l'opération Ítalo n'aurait pas pu s'accomplir. L'une et l'autre politique – économie de remise et terrorisme d'État – sont inséparables et constituent en vérité les deux faces d'une même et sale médaille.<sup>1</sup>

CONGRÈS DE LA NATION D'ARGENTINE, COMMISSION SPÉCIALE D'ENQUÊTE SUR L'AFFAIRE ÍTALO, BUENOS AIRES, 1985

Ce dernier chapitre porte sur la période 1966-1979, des années marquées par les dictatures en Argentine. Il s'intéresse uniquement à l'affaire CIAE, dite Ítalo. Il suit les étapes qui aboutissent à la vente de l'entreprise au gouvernement argentin. Ce livre s'est ouvert sur les premiers investissements électriques suisses placés dans le Grand Buenos Aires au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Il se clôt sur les circonstances de leur retrait total.

Paradoxalement, le gouvernement argentin rachète la CIAE alors même qu'il privatise frénétiquement tout ce qu'il peut. L'historien et économiste Jorge Schvarzer voit dans le cas Ítalo l'emblème de la complaisance inouïe des militaires pour le capital étranger<sup>2</sup>.

1. Congreso de la Nación, *El caso Ítalo: Informe y conclusiones de la Comisión Especial Investigadora*, Buenos Aires: Impr. del Congreso de la Nación, 1985. (t. 1 et t. 2).

2. Schvarzer (1983), p. 133.

Combien ont-ils payé? Les chiffres exacts sont sujets à interprétation. Mais les données officielles parlent de 92,3 millions de dollars (183 millions de francs) pour les installations. En plus, ils auraient repris à leur compte un passif de long terme de l'ordre de 215 millions de dollars (425 millions de francs). Pour Jorge Schvarzer, ces chiffres sont suffisants pour affirmer que les actifs de cette seule entreprise étatisée sont plus élevés que toutes les ventes du secteur public effectuées entre le 9 juin 1976 et le 9 juin 1981<sup>3</sup>. En d'autres termes, tout le processus de privatisation ne compense même pas l'étatisation de cette seule entreprise du point de vue des dimensions du secteur productif étatique.

En dépit de l'importance du cas Ítalo, la littérature scientifique portant sur les négociations entre la CIAE et l'État argentin de 1966 à 1976 est quasiment inexistante. Sur la base de documents inédits provenant des archives de la Motor-Columbus et des Archives fédérales de Berne, cet ouvrage apporte donc de nombreuses informations restées dans l'ombre. Il enrichit aussi les résultats de la commission d'enquête gouvernementale sur ce rachat, commission mise en place en 1984 avec le retour de la démocratie en Argentine. Celle-ci s'est penchée sur le processus de négociation et ses irrégularités au moment le plus délicat, soit les années 1976-1978<sup>4</sup>. Parmi les importantes questions posées par la commission d'enquête, on trouve le prix du rachat et l'ampleur de sa réévaluation; la répartition réelle du paquet d'actions de la CIAE entre petits et gros actionnaires (groupes suisses et argentins); ou encore les irrégularités commises à l'occasion du transfert des actifs à l'État argentin. Seuls quelques rares auteurs se sont emparés de cette enquête pour la traduire vers le public<sup>5</sup>.

Mes recherches ne permettent pas de répondre à tous les points d'ombre. Les archives de la Motor-Columbus dans lesquelles

3. *Ibid.*

4. La Commission est mise sur pied le 11 avril 1984. Elle est dirigée par Guillermo Tello Rosa membre de l'UCR. Le rapport, en deux volumes, paraît en 1985. Il représente environ 900 pages, mais composées essentiellement des intenses débats de la chambre des députés de la nation qui eurent lieu à l'occasion de cette investigation. L'ampleur de l'enquête elle-même n'a rien à voir avec celle, énorme, de la Commission Condé de 1943. Les résultats sont en effet plus limités. Plusieurs importantes questions, celles que l'on a mentionnées dans le texte, restent dans l'ombre. Voir Congreso de la Nación (1985).

5. Herzog, Roland, *CIAE-Komplott in Argentinien. Eine Auswertung des parlamentarischen Untersuchungsberichtes über die Compañía Ítalo Argentina de Electricidad und die Verwicklung der Schweiz*, Berne: Arbeitsgruppe Dritte Welt, 1986; Calamaro Eduardo S., *Historia de una traición Argentina: Martínez de Hoz y el nacimiento de una maldición*, Buenos Aires: Editorial Sudamericana, 2005.

j'espérais trouver des réponses ont manifestement subi un écrémage. Dans les procès-verbaux des instances dirigeantes de la société financière, en effet, des passages portant sur les moments décisifs des négociations semblent avoir été retirés. Mais des documents subsistent. Ajoutées à certains rapports du vice-directeur de la société sauvegardés aux Archives fédérales, des sources de première main confirment certaines hypothèses posées par la commission d'enquête. J'y reviendrais. Mais, l'essentiel, c'est de retenir qu'elles mettent clairement en évidence la capacité des grandes banques suisses et de la Motor-Columbus (avec le soutien de l'administration fédérale) à obtenir ce qu'elles désirent de Buenos Aires. Comme durant la période 1957-1961, c'est l'atout de cœur, celui des crédits, qui fait courir les militaires. Cet aspect n'est pas ou très peu étayé par la commission d'enquête. Car elle se concentre sur les protagonistes argentins de l'affaire. À l'égal des apports faits à la colossale enquête de la Commission Condé de 1943, ce livre éclaire, ici aussi, les discrètes coulisses helvétiques.

Dans les relations helvético-argentines de cette période, un constat est sans appel : les cercles privés suisses tout autant que l'administration fédérale sont très favorables aux dictatures d'Argentine de ces années. Sur ce point, les sources sont sans ambiguïté. Comme le dit la commission d'enquête, citée en exergue, le rachat de l'Italo à des conditions si avantageuses pour les actionnaires n'aurait sans doute pas pu avoir lieu hors dictature. Avant de passer aux négociations proprement dites, quelques brèves indications quant à la bonne entente entre les dirigeants suisses et les militaires argentins sont nécessaires.

#### **LES DICTATURES AIMANT MARCHANDISES ET CAPITAUX SUISSES**

Dès les années 1960, l'internationalisation croissante des transactions bancaires constitue le soubassement du développement fulgurant de la place financière suisse. Celle-ci conforte son rôle traditionnel de plaque tournante des capitaux internationaux. Le capital sous gestion représentait 86% du PIB suisse en 1948. En 1970, il en représente 237%<sup>6</sup>. En comparaison internationale, la croissance de la place financière suisse est considérable. En 1970, par exemple, les bilans des banques helvétiques représentent 60% des bilans des instituts britanniques, 64% des bilans français et

6. Mazbouri, Guex et Lopez (2012), p. 477.

92 % de ceux des banques allemandes<sup>7</sup>. Il faut donc des aires de rentabilité nouvelles pour placer ces avoirs croissants.

Dans les années 1960-1970, l'Argentine représente un lieu de placement intéressant pour ces volumineux capitaux. Mais sa grande instabilité politique et économique inquiète les milieux financiers suisses. Les avantages considérables qu'ils ont obtenus lors des négociations électriques de 1958 et de 1961 ne leur ont redonné confiance qu'à moitié. L'arrivée au pouvoir de régimes militaires à Buenos Aires comble ce qu'il manquait. Ces forces autoritaires sont, à leurs yeux, une sécurité pour leurs avoirs. Qu'est-ce qui les rassure ? Des politiques poussées de libéralisation du marché, des plans de rationalisation budgétaire et des mesures répressives contre les opposants. Ils y voient des garanties pour le rapatriement de leurs profits, l'achat de leurs marchandises et la lutte contre le communisme en Amérique latine.

De 1963 à 1983, la grande République vit au rythme des coups d'État permanents. Dix gouvernements s'y succèdent. Quatorze années sur vingt-et-une sont occupées par des dictatures militaires. Parmi elles, deux ont été particulièrement brutales. La première, de 1966 à 1973, est celle des militaires dits de la « Révolution argentine », dont la figure marquante est le président Juan Carlos Onganía<sup>8</sup>. La seconde, de 1976 à 1983, est portée par des militaires se réclamant du « Processus de réorganisation nationale ». Le président Jorge Rafael Videla y a laissé des blessures profondes. Son nom est associé aux 30 000 morts et nombreux disparus de la dictature. Autrement dit, entre 1962 et 1983, seuls deux gouvernements sont élus démocratiquement : celui de l'Union civique radicale du Peuple d'Arturo Umberto Illia (octobre 1963-juin 1966) et celui des péronistes (octobre 1973 – mars 1976), deux gouvernements honnis des dirigeants politiques et économiques suisses.

### LES ÉCHANGES COMMERCIAUX ET FINANCIERS

Voyons rapidement comment évoluent les échanges commerciaux et financiers helvético-argentins durant cette période. Au plan

7. *Ibid.*, p. 476. Sur un des aspects très intéressants de cette internationalisation, soit sur l'installation de banques étrangères en Suisse, voir Gidey Thibaud, « The Regulation of Foreign Banks in Switzerland (1956-1972) », in *Foreign Financial Institutions & National Financial Systems*, Annual Conference, 7-8 juin 2013, Varsovie : The European Association for Banking and Financial History, 2013, pp. 450-484.

8. Voir par exemple, Roth Roberto, *Los años Onganía*, Buenos Aires : La Campana, 1980.



commercial, l'exportation de produits suisses vers l'Argentine se rétracte sous les gouvernements démocratiques et augmente sous les dictatures<sup>9</sup>. Lors de la présidence de Juan Carlos Onganía, les ventes suisses à l'Argentine augmentent de 72 %. Elles passent de 96 millions en 1966, à 165 millions en 1970 (en francs constants). Cette impulsion fait à la suite de la rétraction des échanges de la période précédente, celle dominée par le mal-aimé Arturo Umberto Illia. Sous le régime autoritaire dudit « Processus de réorganisation nationale », les exportations suisses vers l'Argentine connaissent une seconde poussée significative, avec une augmentation de 75 %. Les ventes passent, en effet, en termes réels de 105 millions de francs en 1976 à 184 millions en 1982. À nouveau, cette croissance fait suite à la diminution observée durant le gouvernement péroniste précédent, qui avait érigé des restrictions aux importations. Celles-ci sont levées immédiatement après le coup d'État des militaires. Ce sont surtout les exportations suisses de chimie-pharmacie, de machines et de montres qui en profitent<sup>10</sup>. Du côté des exportations argentines en Suisse, les dictatures militaires n'apportent pas de changements significatifs. La balance commerciale entre les deux pays tend donc à se creuser en faveur de la Suisse.

Si l'on se penche maintenant sur l'exportation de capitaux suisses vers l'Argentine, le constat est implacablement le même. Les militaires agissent comme des aimants pour les investissements. Sous le gouvernement démocratique d'Arturo Illia, ils sont quasiment inexistants. Avec les dictatures de ladite « Révolution argentine » (1966-1973), 220 millions de francs (54 millions de dollars) prennent le chemin de l'Argentine, soit une moyenne de 2,7 millions de francs par mois<sup>11</sup>. Sous les péronistes démocratiquement élus (1973-1976), ce chiffre est de 48 millions de francs (17 millions de dollars), soit 1,5 million par mois en moyenne. Avec la dictature de Jorge Rafael Videla (1976-1981), on assiste aux plus grosses opérations financières de toute l'histoire des relations helvético-argentines : 671 millions de francs (335 millions

9. Voir Annexe. Commerce. Graphique 3 : Évolution des échanges commerciaux et balance commerciale de la Suisse avec l'Argentine, 1892-1990 (en francs constants, 1950=100).

10. Nussio (2004), pp. 40-41.

11. Voir Annexe. Investissements. Tableau 4 : Exportation de capitaux suisses en Argentine sous forme de crédits et d'emprunts, 1880-1980.

de dollars, étant donné la baisse importante du dollar), ce qui représente une moyenne de 11,4 millions de francs par mois.

#### L'HYPERACTIVITÉ DES SUISSES DE BUENOS AIRES

Dans le premier chapitre était présenté le réseau d'affaires des Suisses de Buenos Aires. Il réémerge avec force de nos sources durant les périodes de dictature. Ces personnes détiennent des postes de haut rang au sein des gouvernements d'Onganía et de Videla. Les familles Alemann et Soldati sont au cœur du réseau. Et il va sans dire que leur position politique est un atout de poids dans la défense des intérêts suisses dans la CIAE.

Francisco Soldati (1940-1991)\*, petit-fils de Pio (1871-1934)\* – qui quittait le Tessin pour l'Argentine à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle afin d'aider ses frères dans le développement de ce qui devint La Estrella, l'une des plus grandes pharmacies du continent –, est nommé secrétaire d'État aux Finances par Onganía et conseiller du nouveau ministre de l'Économie Krieger Vasena. Il quitte ses fonctions durant les quelques années du régime péroniste. Mais il revient en juin 1976, à la suite de la prise de pouvoir par Videla. Cette fois, il endosse la responsabilité de directeur de la Banque centrale argentine (1976-1980). Durant ces années, d'autres membres de sa famille assument des postes de direction dans l'entreprise Sociedad Comercial del Plata (filiale de Motor-Columbus, appelée aussi Cadelpata). Il prend d'ailleurs lui-même la tête de l'entreprise à la mort de son père, en 1979. Il meurt en 1991 lors d'une partie de polo. C'est alors au tour de son frère, Santiago (1943->)\*, diplômé de sciences économiques de l'Université de Lausanne, d'assumer la direction du groupe Sociedad Comercial del Plata. Les activités de l'entreprise se sont alors diversifiées dans les secteurs du pétrole, des fertilisants, de l'ingénierie, de la communication, des chemins de fer, de la télévision et de l'agriculture.

Détenant la double nationalité, Francisco A. Soldati (1907-1979)\*, père de Francisco et de Santiago, a été une figure centrale de la Chambre de commerce suisse de Buenos Aires. Dans les années 1950, il préside la Droguería Suizo-Argentina et l'entreprise Lepetit, première fabrique d'antibiotiques d'Argentine, inaugurée en 1956. Il est aussi directeur de Inyecta Argentina et de Editorial Lainez. En 1970, l'homme est membre des directoires de pas moins de quinze grandes entreprises, parmi lesquelles on compte la Sociedad inversora Suiza-Argentina (ADCA). En 1967, les liens

privilégiés qu'entretient son fils Francisco avec le régime d'Onganía poussent les dirigeants de la Motor-Columbus à le nommer président, non seulement de la CIAE, mais aussi de deux de ses filiales: Cadelplata et Combustibles. Il est considéré à Baden comme «un homme bon, mais cher»<sup>12</sup>. Suite à ces nominations, Francisco A. Soldati formule la demande d'entrer dans le conseil d'administration de Motor-Columbus à Baden. Cette requête est acceptée au début de l'année 1969.

Neuf ans plus tard, en avril 1978, il participe aux négociations entre le régime militaire et la CIAE dont il est le président. Son fils est, au même moment, directeur de la BCRA. Quelques mois après cette opération financière, Francisco A. Soldati, est tragiquement assassiné par les Motoneros, une organisation péroniste pratiquant la lutte armée. Pourquoi? Selon les suppositions de l'époque, les motivations des Motoneros étaient directement liées aux conditions de rachat de l'Ítalo. Son plus jeune fils, Santiago, avait été kidnappé par les Montoneros en 1973, avant d'être libéré contre une rançon de 1,5 million de dollars payée par son père. La commission d'enquête de 1985 soupçonne que la rançon n'ait été payée, en réalité, par la CIAE. Aujourd'hui encore, le groupe Soldati-Brown Boveri détient un pouvoir significatif en Argentine<sup>13</sup>. Les affaires du groupe comprennent des activités dans le secteur agro-pastoral, de la construction, de la production et de la commercialisation de dérivés de pétrole et des finances.

Voyons maintenant ce qu'il en est de la famille Alemann. Elle est présente en Argentine depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le 27 avril 1969, le conseiller fédéral Hans Schaffner est invité à un dîner dans la maison de campagne des Alemann<sup>14</sup>. Plusieurs membres de la famille sont présents, à commencer par Roberto T. Alemann (1922->)\*. Celui-ci a fait une partie de ses études à Berne et a gardé la double nationalité. Lorsqu'il était ministre de l'Économie sous Frondizi, il avait, on se le rappelle, permis de sortir de l'impasse

12. AMC, Baden. Cote: U.05.3.02.4. Procès-verbal du Comité directeur de Motor-Columbus, 27 février 1967, pp. 26-27.

13. Guillermo Daniel Nández, «Grupos económicos de la Argentina». Site internet du journaliste: [[http://viacuco.blogspot.ch/2011/03/grupos-economicos-de-la-argentina\\_01.html](http://viacuco.blogspot.ch/2011/03/grupos-economicos-de-la-argentina_01.html)] (consulté en mai 2015).

14. AFB, E 2005(A) 1980/82 vol. 88. Rapport confidentiel de Raymond Probst, chef de la DC (DFEP), Argentinienreise von Bundesrat Schaffner, aux Ambassades de Suisse sur le continent américain, 14 juillet 1969 (DoDis-33267).

dans laquelle se trouvaient les négociations sur la CIAE. Il était alors parvenu à faire aboutir le contrat de concession de 1961 aux conditions fantastiques pour les intéressés suisses. Libéral orthodoxe, il donne l'impulsion à des projets industriels de grande envergure tels que El Chocón (création d'une centrale hydro-électrique). Sous Onganía et Videla, ce projet obtient les faveurs des grandes banques suisses, soit des crédits devant financer la livraison de biens industriels de la Brown, Boveri & Cie. Lors du dîner avec Hans Schaffner, Roberto T. Alemann a laissé ses fonctions politiques. Il se consacre à la représentation de l'UBS en Argentine. Il est aussi membre du conseil d'administration de la filiale de l'entreprise pharmaceutique Ciba. Dans le rapport confidentiel datant de juillet 1969, Raymond Probst dit que les cercles économiques helvétiques ont en cet homme un ami de foi :

Argentin de quatrième génération, il est, comme les autres membres de sa famille, resté très lié avec son ancienne patrie suisse. Nous avons en lui un ami sur qui compter. Bien qu'il n'occupe plus de fonction officielle – il est actuellement, entre autres, représentant et homme de confiance de l'Union de banques suisses à Buenos Aires –, il a toutefois conservé une influence de premier plan et soutient le camp économique libéral.<sup>15</sup>

En 1981, durant la dictature, Roberto revient à la politique en tant que ministre de l'Économie. Mais, avant, il aura pris une part active dans les négociations de rachat de la CIAE par l'État argentin. Les autres membres de la famille ont, eux aussi, des postes élevés. Le frère de Roberto, Juan Ernesto<sup>16</sup>, est, en juillet 1976, le collaborateur du ministre de l'Économie dans le secteur des finances. Et Peter Alemann<sup>17</sup>? Il s'active dans le champ des médias. En 1969, il est le correspondant de la *NZZ* en Argentine.

15. AFB, E 2005 (A) 1980/82 vol. 88. Rapport confidentiel de Raymond Probst, chef de la DC (DFEP), aux Ambassades de Suisse sur le continent américain, 14 juillet 1969 (DoDis – 33267).

16. E2001 (E) 1988/16 vol. 589, Note à Monsieur le Conseiller fédéral Brugger, 6 juillet 1976; Quien es quien en la Argentina (1955), p. 28.

17. On ne sait pas quelle est la parenté exacte de Peter Alemann avec les autres membres de la famille. Sur Peter Alemann, voir AFB, E 7110 (-) 1967/32 vol. 665 – *Nouvelles d'Argentine*, n° 2, 31 mars 1955; AFB, E 2005 (A) 1980/82 vol. 88. Rapport confidentiel de Raymond Probst, chef de la DC (DFEP), Argentinienreise von Bundesrat Schaffner, aux Ambassades de Suisse sur le continent américain, 14 juillet 1969 (DoDis-33267); et AFB, J.2.230 1966/431 vol. 401. Lettre de Sylvia Arnold, Secréariat des Suisses de l'étranger de la NSH, à Peter Alemann, 15 novembre 1968.

En 1955, il représentait l'Agence télégraphique suisse alors qu'il était le secrétaire de l'Association de la presse étrangère dans le pays. En 1968, on lui propose d'être le correspondant pour l'Amérique latine de la Correspondance politique suisse (qui succède à la Presse suisse moyenne). Cette agence de presse est très proche des milieux d'affaires. Elle est considérée par l'historien Claude Cantini comme une quasi-filiale de la droite du Parti radical-démocratique<sup>18</sup>. Concernant Ernesto Fernando et Maximo Juan, le lecteur peut se reporter aux notices biographiques de ce livre. Jusqu'à récemment, la responsable de la Chambre de commerce suisse-argentine de Buenos Aires était Norma, fille de Roberto. La famille Alemann s'était opposée de façon virulente au III<sup>e</sup> Reich. Elle est en revanche très proche des dictatures militaires.

Lors de son voyage, le conseiller fédéral Hans Schaffner rencontre aussi Ricardo Grüneisen\* (conseiller principal d'un des ministres de l'Économie d'Onganía, Jorge Néstor Salimei<sup>19</sup>, président de la compagnie pétrolière Astra et président de la Banque centrale argentine, en 1971, sous la dictature militaire menée par Alejandro Agustín Lanusse), Ernesto Boltshauser\* (dont la famille est fortement impliquée dans le milieu entrepreneurial argentin depuis les années 1920), Juan Bernardo Becker\* (attaché économique de la légation d'Argentine à Berne entre 1945 et 1947, membre du conseil d'administration de la CIAE de 1959 à 1975 et représentant de la SBS en Argentine) et José Studer\* (président du Rotary Club, conseiller de l'Union industrielle argentine et président du Club suisse). Ajoutons encore, même si Hans Schaffner ne le rencontre pas lors de son séjour, qu'un certain Juan Carlos de Marchi, d'origine tessinoise (sans doute lié à la famille Demarchi que l'on présentait au chapitre 1), est mis à la tête de l'administration des chemins de fer de l'Argentine immédiatement après le coup d'État du général Onganía, secteur où les coupes budgétaires sont drastiques. L'homme est fortement lié d'amitié à l'ambassadeur de Suisse William Frei, selon les termes même de celui-ci<sup>20</sup>.

18. Cantini Claude, *Les ultras : extrême-droite et droite extrême en Suisse : les mouvements et la presse de 1921 à 1991*, Lausanne: Éditions d'En bas, 1992, p. 45.

19. AMC, Baden. Cote : U.05.5.0.18. Procès-verbal, Diskussion mit Botschafter D<sup>r</sup> Stopper anlässlich Dinner vom 1.9.1966, 2 septembre 1966.

20. AFB, E2001 E-01 1988/16 vol. 586. Lettre de W. Frei, Ambassadeur de Suisse en Argentine, à Roger Desponds, président directeur général des Chemins de fer fédéraux suisses, 28 septembre 1976.

Les hommes d'affaires d'origine suisse ont tissé des liens étroits avec des personnalités argentines haut placées telles que, par exemple, Carlos Coll Benegas\*. Nommé à la tête de la BCRA en 1957, il est le représentant du Crédit suisse dès 1959. Mentionnons aussi César A. Bunge. Celui-ci fait une longue carrière au sein de l'administration argentine. Il fut notamment secrétaire des Finances sous Frondizi. En 1969, il entre dans le conseil d'administration de la CIAE. Ils sont aussi des intimes d'Alfredo Fortabat<sup>21</sup>, un homme influent. Sa fabrique de ciment couvre environ 50 % des besoins totaux de l'Argentine en 1969. Il compte aussi parmi les plus grands producteurs de viande du pays.

Terminons ce tour d'horizon par le Conseil des entrepreneurs argentins (Consejo Empresario Argentino, CEA)<sup>22</sup>. Cette organisation, créée en 1967, regroupe les représentants des couches du capital le plus concentré d'Argentine. On y retrouve des entrepreneurs du secteur agro-industriel (Bunge y Born, Agropecuaria Aguilar), du secteur bancaire (Banco Francés, Banco de Galicia, du Banco Español, Banco de Italia, Banco Alemán), de l'assurance (La Continental Seguros), du pétrole (Astra, Hugues Tool pétrole) ou encore de l'automobile (Ford, Fiat), etc. Dans les années 1960, le CEA est un des piliers sur lequel s'appuie la gestion du ministre de l'Économie Adalbert Krieger Vasena (1967-1969). Dès 1975, ce groupe représente l'un des soutiens importants au coup d'État de mars 1976.

Au sein du CEA, on rencontre les acteurs centraux des négociations de 1966-1979 sur la CIAE: Luis Maria Gotelli, secrétaire à l'Énergie de 1966 à 1969, puis ministre des Œuvres et des Services publics, de 1969 à 1970; José Martinez de Hoz, membre du conseil d'administration de la CIAE de 1969 à 1975, puis ministre de l'Économie sous Videla; et Francisco Soldati, fils du président de la CIAE durant toutes ces années. On y rencontre aussi certains des hommes que l'on vient de présenter, tels que Ricardo Grüneisen et Alfredo Fortabat.

21. AFB, E 2005 (A) 1980/82 vol. 88 Rapport confidentiel de Raymond Probst, chef de la DC (DFEP), Argentinienne von Bundesrat Schaffner, aux Ambassades de Suisse sur le continent américain, 14 juillet 1969 (DoDis-33267).

22. Sur le CEA et ce qui suit, voir: Sanz Cerbino Gonzalo, «El Partido del Orden en la Argentina de los '70. El Consejo Empresario Argentino (CEA), 1967-1976», Working Paper, XI Jornadas de Sociología, Facultad de ciencias Sociales, Universidad de Buenos Aires, 13-17 juillet 2015. En ligne: [<http://cdsa.academica.org/000-061/toc/66>], (consulté le 1<sup>er</sup> mars 2016).

## VERS LE RACHAT DE LA CIAE

### LA DICTATURE D'ONGANÍA: UNE SUPERBE EMBELLIE POUR LES TARIFS, LES DIVIDENDES ET LES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE LA CIAE

Le coup d'État militaire du 29 juin 1966 donne des espoirs à Michael Kohn, directeur de Motor-Columbus. « C'est notre grand espoir de voir les nouveaux hommes de pouvoir montrer plus de compréhension pour les intérêts de la CIA et ce faisant pour le capital étranger privé », dit-il<sup>23</sup>.

À peine un mois après l'installation de la dictature, une délégation suisse s'envole pour Buenos Aires. Elle doit discuter des questions bilatérales en cours, sans pour autant négocier sur quoi que ce soit<sup>24</sup>. Il s'agit plutôt de profiler la Suisse comme le premier pays étranger à manifester sa confiance aux auteurs du coup d'État. Edwin Stopper\* est à la tête de la délégation. Le haut fonctionnaire est tellement impliqué dans les relations avec l'Argentine qu'il prend sur ses vacances – qui marquent une césure entre son mandat de directeur de la Division du commerce et celui de chef du 1<sup>er</sup> Département de la BNS – pour rendre visite aux militaires entre le 5 et le 12 août 1966. La confiance est réelle<sup>25</sup>. Dans un rapport confidentiel, le directeur de la Division du commerce écrit :

L'équipe économique a fait une impression excellente, autant en ce qui concerne les principes desquels elle se revendique, que sur ses capacités intellectuelles et son intégrité personnelle.<sup>26</sup>

23. AMC, Baden. Cote: U.05.3.02.4. Procès-verbal du Comité directeur de Motor-Columbus, 14 juillet 1966, p. 15.

24. Ces questions bilatérales portent sur: le régime d'importation pour les biens de capitaux; le prix des produits pharmaceutiques; l'importation de montres en or et des textiles suisses en Argentine; les questions d'assurance et de réassurance; l'accord sur les investissements, etc. Pour un aperçu de l'état des principales questions bilatérales pendantes, voir: AMC, Baden. Cote: U.05.5.0.17. Anhang zum Bericht über den Argentinien-Besuch 5-12 August 1966, 23 août 1966, pp. 14-16.

25. Plusieurs documents font état de son enthousiasme pour le nouveau régime: AMC, Baden. Cote: U.05.5.0.17. Aide-mémoire confidentiel, Berichterstattung von Herrn Botschafter D' E. Stopper über seine Reise nach Argentinien vom 5. bis 12. August 1966, 23 août 1966 et ses annexes. AMC, Baden. Cote: U.05.5.0.18. Procès-verbal: Diskussionen mit Botschafter D' Stopper anlässlich Dinner vom 1.9.1966, 2 septembre 1966.

26. AMC, Baden. Cote: U.05.5.0.17. Aide-mémoire confidentiel, Berichterstattung von Herrn Botschafter D' E. Stopper über seine Reise nach Argentinien vom 5. bis 12. August 1966, 23 août 1966.

Ce constat n'est pas étonnant. Les poids lourds du régime militaire devancent les attentes des Helvètes<sup>27</sup>. Le président Onganía dit à Edwin Stopper qu'il est pressé de déblayer le terrain boueux de la CIAE. Le ministre de l'Économie et grand entrepreneur, Jorge Néstor Salimei veut supprimer tous les obstacles aux transferts de dividendes et à l'importation de biens et de capitaux. Le secrétaire aux Finances souhaite baisser les impôts. Trop élevés, ils forcent les grands fortunés à exiler leurs avoirs. Enfin, le secrétaire à l'Énergie, Luis M. Gotelli, promet que la CIAE bénéficiera de la garantie du gouvernement pour tous les financements dont elle a besoin.

La délégation suisse est totalement acquise aux orientations de la dictature<sup>28</sup> : libéralisation de l'économie (surtout suppression des restrictions aux importations), démantèlement des entreprises publiques, réduction du déficit budgétaire (notamment par le licenciement des travailleurs des chemins de fer), lutte contre les syndicats, adoption d'une échelle de salaire dégressive pour combattre l'inflation et diminution de l'imposition fiscale. Au milieu de ces mesures qui font briller les yeux de la délégation, un point noir. Les militaires ne tiennent pas suffisamment compte des facteurs psychologiques, s'inquiète Edwin Stopper. Des conflits majeurs avec les syndicats pourraient exploser et « le sang pourrait même couler »<sup>29</sup>, dit-il. Et de poursuivre sur Onganía : « Il a les qualités indispensables du leadership. Il a la poigne de fer nécessaire [...]. Il est le seul homme qui peut, actuellement, diriger l'Argentine. »<sup>30</sup>

Trois ans plus tard, la position de la Suisse officielle vis-à-vis de la dictature n'a pas changé. C'est au tour de Hans Schaffner, chef du DFEP, de rendre visite au militaire. Du 21 au 27 avril 1969, il est à Buenos Aires, non pas pour mener des négociations, mais, une fois encore, pour approfondir les liens entre les deux gouvernements<sup>31</sup>. Le tournant économique impulsé par le président

27. Sur ce qui suit, voir *ibid.*, annexe.

28. AFB, E 2001 (E) 1980/83 vol. 354. Rapport d'E. Stopper, chef BNS, 10 octobre 1967. AFB, E 1004.1 1000/9 vol. 736. Procès-verbal du Conseil Fédéral, 21 août 1968.

29. AMC, Baden. Cote: U.05.5.0.17. Aide-mémoire confidentiel, Berichterstattung von Herrn Botschafter D' E. Stopper über seine Reise nach Argentinien vom 5. bis 12. August 1966, 23 août 1966.

30. *Ibid.*

31. AFB, E 2005(A) 1980/82 vol. 88. Rapport confidentiel de Raymond Probst, chef de la DC (DFEP), Argentinienreise von Bundesrat Schaffner, aux Ambassades de Suisse sur le continent américain, 14 juillet 1969 (DoDis-33267).



Onganía, un homme «clair, sobre, voire même dur»<sup>32</sup>, doit être honoré. Ouvrir le pays aux initiatives et au capital étranger est toujours un gage de confiance. Depuis 1968, la Suisse est le deuxième investisseur en Argentine après les États-Unis. Et d'autres placements sont à l'étude pour des projets dans l'industrie horlogère, l'électromécanique, le bâtiment et les contrats de licences. «Après l'ère protectionniste du président Illia, on apprécie, à Berne, le courage économique du général président Juan Carlos Onganía», peut-on lire dans la *Gazette de Lausanne*<sup>33</sup>.

Mais qu'en est-il de la CIAE depuis le coup d'État de 1966? La Motor-Columbus veut vendre l'affaire à l'État argentin. Le gouvernement Onganía affirme ne pas en avoir les moyens<sup>34</sup>. Les dirigeants de Baden acceptent cette réponse. Ils décident, faute de mieux, d'attendre le moment propice. Dans l'immédiat, les militaires s'emploient à répondre aux demandes formulées antérieurement (et balayées par le gouvernement précédent).

Les faveurs sont des plus remarquables. La question centrale des tarifs (qui conditionne les dividendes) est réglée à la plus grande satisfaction des investisseurs<sup>35</sup>. Dès 1967, ils augmentent, pour assurer un dividende de 8% aux actionnaires, comme le stipulait le contrat de 1961. Le gouvernement précédent les avait gelés, entraînant une baisse des revenus de l'entreprise. Mais avec la dictature, non seulement les tarifs reprennent la tangente, mais en plus les pertes antérieures sont compensées: 7 millions de dollars (30,2 millions de francs) c'est la somme offerte à l'entreprise en guise de dédommagement, dédommagement évalué par la Motor-Columbus elle-même. Le 1<sup>er</sup> janvier 1969, les tarifs repartent à la baisse, mais, compte tenu de l'évolution des comptes de l'entreprise, le dividende de 8% est maintenu<sup>36</sup>. C'est du *win-win*.

32. *Ibid.*

33. «M. Schaffner à Buenos Aires», *Gazette de Lausanne*, 22 avril 1969.

34. *Ibid.*

35. AMC, Baden. Cote: U.05.3.02.4. Procès-verbal du Comité directeur de Motor-Columbus, 11 juillet 1968; et cote: U.05.5.0.33. Aide-mémoire CIAE, mars 1976.

36. En fin d'année 1968, les coûts généraux, les taux d'intérêts de la dette de la CIAE due au gouvernement ainsi que les impôts ont diminué. Après le paiement des amortissements, le chiffre d'affaires net a triplé par rapport à l'année précédente. Il se monte à environ 3 milliards de pesos, soit 36 millions de francs, contre 12 millions de francs l'année précédente. Voir AMC, Baden. Cote: U.05.3.02.1. Procès-verbal du Conseil d'administration de Motor-Columbus, 14 avril 1969, pp. 20-21.

Les actionnaires continuent d'accumuler pendant que le régime accroît sa popularité<sup>37</sup>.

Mais comment diminuer les tarifs sans affecter la rémunération des actionnaires? Des mesures de rationalisation autorisent les licenciements. Le personnel de l'entreprise est amputé de 1546 employés entre 1967 et 1970 (passant de 6134 à 4588 personnes)<sup>38</sup>. Les profits de sont donc transférés du travail au capital.

Le contrat de 1961 n'est pas tout à fait respecté. Il stipule que les dividendes garantis ne doivent pas dépasser 8% du bénéfice distribuable. Or, entre 1967 et 1970, ils s'élèvent, respectivement pour chaque année, à 12%, 18%, 18% et 13%<sup>39</sup>. Et suite aux licenciements massifs, la fin de l'année 1969 autorise, en plus du dividende de 18%, une seconde distribution de dividende de 125% sous forme d'actions gratuites, puis encore une troisième de 5% sous forme de bonus.

Mais la dictature semble ne plus pouvoir s'arrêter d'offrir des cadeaux à la CIAE. Il en est un qui a trait aux travaux d'extension des installations et de leur financement. Souvenons-nous: selon le contrat de 1961, les travaux d'extension devaient se terminer le 31 décembre 1966. Or, faute de financement, les délais n'avaient pas été respectés par l'entreprise. Il est vrai que les banques internationales et suisses faisaient la fine bouche en matière de crédits tant qu'Arturo U. Illia, de l'UCRP, était au pouvoir. Mais là, les vanes s'ouvrent. Et on voit la Banque industrielle argentine (BIA) octroyer sa garantie pour des crédits privés. La Confédération offre, quant à elle, sa garantie des risques à l'exportation (GRE) pour la livraison de biens industriels. Les militaires prolongent le délai des travaux d'extension à décembre 1969.

Ce climat favorable permet de lever du capital auprès des trois Grandes banques suisses, 35 millions de francs (8 millions de dollars) plus exactement. Le taux d'intérêt est de 6,75%. La commission semestrielle est de 0,125%<sup>40</sup>. C'est un emprunt de long terme, quinze ans. Il sert à l'achat d'un groupe turbo de 250 000 kW livrable par la firme helvétique Brown, Boveri & Cie. C'est le plus

37. Sur ce qui suit sans autre mention: AMC, Baden. Cote: U.05.3.02.1. Procès-verbal du Conseil d'administration de Motor-Columbus, 14 avril 1969, pp. 20-21.

38. Voir Annexe. Électricité. Développement de la CIAE, 1911-1978 (dividendes, capital, production d'énergie, abonnés, personnel, bénéfice).

39. *Ibid.*

40. *Ibid.*

grand groupe de turbines d'Amérique latine<sup>41</sup>. L'emprunt reçoit effectivement la garantie de la BIA et la GRE de la Confédération. Le 6 juin 1969, il est lancé sur les bourses de Bâle, Zurich, Genève, Berne et Lausanne. La presse économique argentine est enthousiaste. On est face à la première émission de titres privés d'une entreprise argentine sur les marchés extérieurs après de nombreuses années de blocage<sup>42</sup>.

Un deuxième crédit est octroyé par la firme londonienne Babcock & Wilcox Ltd. De 30 millions de francs (7 millions de dollars), il doit servir à l'achat d'une chaudière<sup>43</sup>. Le taux d'intérêt se situe autour de 5,5 %. L'échéance est à douze ans et demi. Les autorités britanniques octroient leur GRE pour ce crédit. À cela s'ajoutent des crédits pour un montant de 27 millions de dollars (117 millions de francs), octroyés par des banques allemandes, japonaises et américaines. Ils servent à financer le réseau de distribution de l'entreprise<sup>44</sup>.

Enfin, en août 1969, un emprunt de long terme de 15 millions de dollars (64,7 millions de francs) est obtenu auprès de la Banque interaméricaine de développement (BID). Il sert à financer les nouvelles installations de la CIAE<sup>45</sup>. Il est remboursable en quinze ans avec une période de grâce de quatre. Cette opération se fait dans le cadre plus large de l'octroi d'un crédit de la BID à l'Argentine de 144 millions de dollars.

Grâce aux nouvelles installations, la CIAE augmente sa production de façon impressionnante. Entre 1968 et 1972, année de la chute de la dictature, elle aura plus que doublé. L'augmentation est plus exactement de 150 %<sup>46</sup>. Le retour à la démocratie et au pouvoir des péronistes met un terme aux largesses faites à l'entreprise. À Baden, les regards s'assombrissent.

41. Motor-Columbus, *Rapport d'activité 1970*, Baden, 1971, p. 7

42. «Wandelanleihe der Italo Argentina in der Schweiz», *Argentinisches Tageblatt*, 6 juin 1969; «Italo coloca en Suiza títulos por fr. 35 millones», *La Nación*, 6 juin 1969; «CIAE Colocara títulos en el mercado Suizo», *La Prensa*, 6 juin 1969.

43. AMC, Baden. Cote: U.05.3.02.4. Procès-verbal du Comité directeur de Motor-Columbus, 11 juillet 1968.

44. AMC, Baden. Cote: U.05.5.0.52. Bilanz Erfolgsrechnung. CIAE Ausstehende Schulden, 31 décembre 1976.

45. AFB E7110 (-) 1980/63 vol. 114. Lettre de H. Hofer, chef de la DC (DFEP), à la Verein Schweizerischer Maschinen-Industrieller, 10 septembre 1969 et, sur l'emprunt plus large voir également, lettre du chargé d'affaires de l'ASBA à la DC (DFEP), 1<sup>er</sup> septembre 1969.

46. Voir Annexe. Électricité. Développement de la CIAE, 1911-1978 (dividendes, capital, production d'énergie, abonnés, personnel, bénéfice).

**LA PRÉSIDENTE ISABEL PERÓN ET SON PROGRAMME****D'« ARGENTINISATION »**

Le 17 octobre 1974, Maria Estela Martinez de Perón, plus connue sous le nom d'Isabel Perón, vient juste d'être élue présidente d'Argentine. Au balcon de la Maison Rose, devant la foule qui se presse sur la place de Mai, elle annonce l'« argentinisation »<sup>47</sup> des entreprises téléphoniques de la Standard Electric, de la Société Siemens et de la CIAE<sup>48</sup>. Deux mois plus tard, elle n'est toujours pas passée aux actes. Pourquoi ? L'ambassadeur de Suisse explique :

Cette temporisation serait due, semble-t-il, à un certain désaccord existant entre M. Gomez Morales, ministre de l'Économie, qui serait respectueux des formes et partisan d'un arrangement à l'amiable avec les actionnaires suisses, et M. Juan José Taccone, leader de Luz y Fuerza, qui voudrait à tout le moins introduire un syndicaliste – donc un élément perturbateur – dans la délégation argentine appelée à négocier un règlement.<sup>49</sup>

Le leader de Luz y Fuerza ne mâche pas ses mots, en effet. Il veut la nationalisation de la CIAE. Dans une longue interview accordée à *El Cronista Comercial* du 25 février 1975, il dénonce le contrat de concession de 1961 :

Il faut nationaliser l'Ítalo et la payer intégralement en pesos argentins. [...]. Il ne faut pas payer à l'Ítalo un prix qui n'est pas réel. Dans le contrat en vigueur, approuvé en 1961, il est fixé que, en cas d'acquisition du service par l'État, on paiera l'Ítalo selon ses actifs réévalués et en devises fortes. Nous croyons que ce contrat est virtuellement nul. Que ces clauses ne sont pas valides

47. Deux ans plus tard, les cercles économiques suisses ne comprennent toujours pas bien ce que signifie cette notion. L'Ambassadeur de Suisse en Argentine écrira à ses supérieurs : « La signification du terme "argentinisation" ne fut jamais expliquée et il n'a pas été possible de savoir s'il s'agissait là d'un rachat, d'une nationalisation, d'une étatisation ou d'une autre forme de spoliation. » Voir AFB, E2001 (E) 1988/16 vol. 589. Lettre de W. Frei, Ambassadeur de Suisse en Argentine, à la Direction du droit international public du DPF, 9 juin 1976.

48. « El discurso de la señora de Perón en la Plaza de Mayo », *La Prensa*, 18 octobre 1974.

49. AFB, E 7110 (-) 1985/97 vol. 106. Lettre de Marcel Grossenbacher, Ambassadeur de Suisse en Argentine, à la DC, 11 décembre 1974.

et qu'il n'y a pas à les respecter. Il est nécessaire de la nationaliser en urgence et pour des motifs techniques et économiques.<sup>50</sup>

La situation n'est vraiment pas bonne pour la CIAE<sup>51</sup>. Depuis l'arrivée au pouvoir des péronistes en 1973, l'augmentation des tarifs est interdite. En mars 1975, la Motor-Columbus évalue le manque à gagner à 12 millions de dollars (36 millions de francs) et, un an plus tard, à 43 millions de dollars (113 millions de francs)<sup>52</sup>. En plus, les dettes de la CIAE dues à l'État argentin (contractées sous la dictature militaire d'Onganía) ont grimpé à 20 millions de dollars (57 millions de francs). Deux problèmes encore préoccupent les investisseurs suisses: l'augmentation du prix des matières premières et celle des salaires<sup>53</sup>.

Vendre l'affaire à l'État est la seule option pour eux. En novembre 1975, les négociations débutent. Le vice-ministre de l'Économie, Guido Di Tella, fait une offre fondée sur le cours de la bourse. Entre 35 et 50 millions de dollars, pas plus, dit-il<sup>54</sup>. La Motor-Columbus fait une proposition fondée sur la valeur des installations de l'entreprise, comme le stipule le contrat de concession de 1961. Elle en veut 150-160 millions de dollars. Un mois plus tard, en décembre, les négociations sont interrompues. Le procureur du Trésor a réexaminé le contrat de 1961. Il le considère comme non légal. Par décret, il est annulé unilatéralement. Fait terrible pour les dirigeants de Baden, le gouvernement argentin nomme en plus un représentant du syndicat Luz y Fuerza pour intervenir, au nom de l'État, dans la gestion de la CIAE<sup>55</sup>.

Les tensions sont telles que, jusqu'au nouveau coup d'État militaire du 29 mars 1976, aucune négociation ne pourra aboutir. Mais durant cette courte période péroniste, la CIAE ne distribue

50. «Taccone: Autogestión, la Ítalo y la Empresa Nacional de Electricidad», *El Cronista Comercial*, 25 février 1975.

51. *Ibid.*

52. Aide-mémoire de Motor-Columbus, CIA Ítalo-Argentina de Electricidad SA, mars 1976.

53. AMC, Baden. Cote: U.05.3.02.1. Procès-verbal du Conseil d'administration de Motor-Columbus, 11 septembre 1975.

54. Sur ces chiffres, voir AFB, E 2001 (E)-01 1987/78 vol. 435. Note de dossier de la DC (DFEP) adressée à la BNS, au DPF, à l'ASBA et au Bureau de la Garantie des risques d'exportation, 10 décembre 1975.

55. AMC, Baden. Cote: U.05.3.02.4. Procès-verbal du Comité de direction de Motor-Columbus, 22 mars 1976.

pas de dividendes. Le nombre d'employés augmente légèrement<sup>56</sup>. La production d'énergie diminue sensiblement. Elle représente un cinquième des besoins en courant du Grand Buenos Aires, ce qui correspond à la totalité de la production de la ville de Zurich<sup>57</sup>.

Comment réagissent les dirigeants de l'entreprise face aux attaques portées au plus gros investissement suisse d'Amérique latine<sup>58</sup>? Pas de surprise. On ne change pas une recette qui gagne. La stratégie des années précédentes est remise au goût du jour.

Les ingrédients? Rechercher l'appui de l'administration fédérale pour commencer. Le conseiller fédéral Ernst Brugger, chef du DFEP, leur offre le soutien « total »<sup>59</sup> des autorités. Ensuite, prendre l'Argentine en tenaille entre les institutions financières américaines et européennes. Buenos Aires doit renégocier sa dette extérieure. Le délégué aux accords commerciaux de la Confédération en profite. Il se rend à la conférence du FMI et de la BM de septembre 1975, à Washington, pour plaider la multilatéralisation du conflit bilatéral qui oppose les capitalistes suisses au gouvernement argentin. Il fait de même auprès du Club de Paris<sup>60</sup>. Enfin, troisième ingrédient: la corruption. Un « moyen non orthodoxe »<sup>61</sup>, disent les dirigeants de la société. Le comité de direction de Motor-Columbus adopte confidentiellement ce principe lors de sa séance du 10 juillet 1975<sup>62</sup>. Pour obtenir le prix de rachat qu'eux-mêmes désirent, les hommes de Baden prévoient de faire appel à deux intermédiaires disposant d'une forte influence à Buenos Aires. Les noms n'apparaissent pas dans le procès-verbal. Mais on sait que leur service coûte 250 000 dollars (645 000 francs). Le directeur de la société financière, Michael Kohn, ne souhaite pas que la Motor-Columbus assume seule la responsabilité et les risques de l'opération de corruption. Il prévoit donc de demander aux deux banques suisses, Crédit Suisse et Société de banques suisses, qui

56. Voir Annexe. Électricité. Développement de la CIAE, 1911-1978 (dividendes, capital, production d'énergie, abonnés, personnel, bénéfice).

57. AMC, Baden. Cote: U.05.5.0.30. Memorandum de Motor-Columbus, CIAE, 31 juillet 1975.

58. *Ibid.*

59. AMC, Baden. Cote: U.05.3.02.1. Procès-verbal du Conseil d'administration de Motor-Columbus, 11 septembre 1975.

60. *Ibid.*, et AMC, Baden. Cote: U.05.3.02.4. Procès-verbal du Comité de direction de Motor-Columbus, 22 mars 1976.

61. Sur ce qui suit, voir AMC, Baden. Cote: U.05.3.02.4. Notice complémentaire confidentielle au procès-verbal du Comité de direction de Motor-Columbus, 10 juillet 1975.

62. *Ibid.*

représentent à elles deux environ 40% du capital-actions de la CIAE, d'y participer aussi. Les procès-verbaux ne disent rien de la suite. Les intermédiaires ont-ils été payés ou non? La réponse est dans les limbes. Il est probable que l'expectative d'un coup d'État ait incité à la patience. Car ce putsch, les dirigeants de Baden l'attendent. Ils savent, d'après les renseignements qu'ils reçoivent de Buenos Aires, que les jours du régime péroniste sont comptés<sup>63</sup>.

#### LE PRÉSIDENT VIDELA ET SES FAVEURS ÉLECTRIQUES

29 mars 1976. Buenos Aires. Coup d'État. Sous la houlette de Jorge Rafael Videla, les militaires s'emparent à nouveau de la Maison Rose. «Une nouvelle époque a commencé»<sup>64</sup> pour la CIAE, écrit la *Schweizerische Handelszeitung* de Zurich. En effet, les premiers signes donnés en ce sens sont on ne peut plus clairs. Dès les premiers jours de la présidence, et pendant plusieurs semaines, un détachement militaire est posté aux portes de la CIAE. Il doit garantir la sécurité des installations contre d'éventuelles manifestations de l'opposition<sup>65</sup>. Le 7 avril, l'ambassadeur de Suisse à Buenos Aires William Frei écrit à Berne. Bien que les «amis» soient au pouvoir, dit-il, les négociations sur la vente de l'Ítalo seront très délicates au vu de la politique de privatisation qu'ils prodiguent. Les banques ne devraient-elles pas offrir de plus gros crédits?

Le gouvernement militaire adopte une politique extrêmement libérale et s'oppose aux nationalisations et étatisations. La nouvelle équipe économique est très favorable pour Ítalo. Ministre de Hoz [ministre de l'Économie] a été jusqu'à présent membre du Conseil d'administration CIAE [...] Soldati [président de la CIAE] estime que la situation Ítalo est intenable et que cette affaire doit être liquidée le plus tôt possible. CIAE pourrait dénoncer contrat en vigueur qui prendra fin dans 4 années [...] il serait possible que le nouveau Gouvernement exprime le désir qu'Ítalo continue son activité en lui procurant les moyens indispensables, comme augmentation des tarifs et possibilités

63. AMC, Baden. Cote: U.05.3.02.4. Procès-verbal du Comité de direction de Motor-Columbus, 22 mars 1976.

64. «CIAE hat peronistische Wirren überstanden», *Schweizerische Handelszeitung*, 15 juillet 1976.

65. AMC, Baden. Cote: U.05.5.0.39. Rapport de la Motor-Columbus, Wichtigste Entwicklungen und Ereignisse 1957-1976, 7 décembre 1976.

de crédits. Si cette attitude devait se confirmer, les futures négociations seraient encore plus difficiles, devant traiter avec «des amis» [...] nos négociations avec Ítalo devraient être entamées le plus tôt possible et être coordonnées avec offres crédits bancaires suisses. Étant donné la politique positive et libérale du Gouvernement actuel, me demande si consortium banques suisses pouvait envisager d'offrir un crédit maximum de 50 millions de dollars (au lieu de 30 déjà à l'étude) une fois obtenue solution du cas Ítalo (dont les conditions seront négociées par Soldati).<sup>66</sup>

Deux jours plus tard, le 9 avril 1976, un télégramme de l'Union de banques suisses parvient au directeur de la BCRA. La bonne disposition de la banque pour les militaires est sans ambiguïté :

Cher docteur Diz: prenant en considération les excellentes relations existantes depuis de nombreuses années entre ce prestigieux institut que vous présidez et notre banque, nous sommes extrêmement heureux de vous informer que notre organisation est préparée à autoriser à votre institution un crédit à 180 jours pour un capital de 130 millions de dollars. Les récents événements dans le pays nous laissent prévoir une amélioration de la situation économique et il nous serait agréable, par notre collaboration, de pouvoir contribuer à ce développement.<sup>67</sup>

Les poignées de main se resserrent. Pour les militaires argentins, la Suisse est un modèle. La politique financière du régime devient peu à peu une fin en soi<sup>68</sup>. L'équipe économique en place pense que l'Argentine pourrait devenir une sorte de «Suisse du sous-développement»<sup>69</sup>, c'est-à-dire que les activités financières du pays devraient croître grâce à l'afflux de capitaux d'autres pays. Juan Alemann, collaborateur du ministre de l'Économie, a pour mission de faire de l'Argentine le centre financier de toute l'Amérique latine.

66. AFB, E 2001 (E) 1988/16 vol. 589. Télégramme n° 14 de W. Frei, Ambassadeur de Suisse en Argentine à la DC, 7 avril 1976.

67. Congreso de la Nación (t. 1, 1985), p. 441.

68. Schwarzer Jorge, La política económica de Martínez de Hoz, Buenos Aires: CISEA, 1983, p. 72. Disponible en ligne sous: <http://www.jorgeschwarzer.com.ar/> (consulté en novembre 2013).

69. *Ibid.*, p. 72.



Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que la Suisse soit le premier pays européen que visite le ministre de l'Économie José Alfredo Martínez de Hoz, à l'occasion de son voyage inaugural sur le Vieux Continent en juillet 1976. À ce moment, la Suisse est le deuxième investisseur étranger en Argentine après les États-Unis<sup>70</sup>. Mais écoutons plutôt Martínez de Hoz. Interrogé par la Chambre des députés sur l'affaire Ítalo en novembre 1984, soit au retour de la démocratie, il explique pourquoi il avait choisi de commencer son voyage par la Suisse :

La Suisse a été traditionnellement [...] le centre financier d'Europe, surtout pour le lancement d'obligations. Celles-ci ont l'avantage d'être de moyen ou long terme, crédits qui jusque-là étaient plutôt de court terme. Ce fut ainsi jusqu'à ce qu'arrivent les crédits issus des pétrodollars qui vinrent à être placés de 5 à 10 ans. Le marché financier suisse était un marché de placement d'obligations, et un placement d'obligations qui avait du succès sur ce marché obtenait l'assurance d'un résultat identique sur tous les marchés financiers d'Europe. En outre, les trois banques suisses les plus importantes avaient une influence – je dirais d'exemple moral –, car la Suisse fut toujours considérée comme la plus stricte de toutes dans les conditions exigées à l'égard de ceux à qui elle s'apprêtait à octroyer un crédit.<sup>71</sup>

Son voyage en Europe, J. A. Martínez de Hoz le fait avec Adolfo Cesar Diz, président de la BCRA, et Francisco Soldati (fils), directeur de la BCRA et fils du président de la CIAE<sup>72</sup>. La délégation espère lever des fonds pour l'équivalent de 500 millions de dollars sur le Vieux Continent. Des requêtes semblables sont adressées aux banques nord-américaines (pour 500 millions) et au FMI (300-500 millions).

La délégation argentine pose pied en Europe le 8 juillet, à Zurich plus précisément. Les banques helvétiques se montrent disposées à octroyer un crédit de 60 millions de dollars (soit 150

70. « Guter Wille in der Schweiz », *Argentinisches Tageblatt*, 10 juillet 1976.

71. Congreso de la Nación (t. 1, 1985), p. 436.

72. Sur la visite en Suisse et en Europe de la délégation argentine, voir AFB, E2200.60 (-) 1992/209, vol. 20. Télégramme d'Henri Léchoy, chef de la DC (DFEP), à l'ASBA, 12 juillet 1976 et Note à Monsieur le Conseiller fédéral Brugger, 6 juillet 1976 et ses annexes ; « Visite en Suisse du ministre argentin de l'Économie », *Journal de Genève*, 6 juillet 1976 ; « CIAE-Bericht ist "Staatsgeheimnis" », *NZZ*, 26 août 1976.

millions de francs suisses)<sup>73</sup>. Elles posent deux conditions. Le FMI et les banques des autres pays doivent y être favorables. C'est le cas. Et l'affaire Ítalo doit être réglée à la satisfaction des actionnaires suisses. Martinez de Hoz en fait la promesse lors d'une discussion à Berne avec le conseiller fédéral Ernst Brugger<sup>74</sup>. La délégation argentine quitte ensuite la Suisse pour la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique, la Grande-Bretagne, l'Espagne et l'Italie. Au terme de son périple, elle aura obtenu, en promesse, 300 millions de dollars des États et banques européennes.

Cinq mois plus tard, c'est au tour du ministre argentin de l'Économie de recevoir la visite de Suisses. Ils se présentent à Buenos Aires sous la forme d'une *Goodwill mission*. Ils ne restent que trois jours, du 13 décembre au 15 décembre<sup>75</sup>. À la tête de la *Goodwill mission* se tient Edwin Stopper. Il n'est plus fonctionnaire de l'administration fédérale. Cet homme, qui vient d'être nommé docteur honoris causa de l'Université de Bâle, se rend en Argentine en représentant des intérêts privés suisses<sup>76</sup>. Il est accompagné de Sergio Demiéville, directeur général du Crédit suisse, de Hanspeter Enderlin, membre du comité directeur de Motor-Columbus, et de William Frei, l'ambassadeur de Suisse en Argentine. Ils rencontrent les deux hommes forts du régime : le président Videla et Martinez de Hoz. Mais aussi des membres de la communauté d'affaires helvétique de Buenos Aires : Juan E. Alemann, secrétaire d'État aux Finances, Francisco P. Soldati, directeur de la BCRA, et Carlos C. Helbling, président de la Banque nationale de développement. L'entente est parfaite.

À ce moment, le dossier CIAE est toujours au point mort. Quant aux 150 millions de francs des banques suisses, ils n'ont toujours pas dépassé le cap de la promesse. L'objectif pour les Suisses, c'est juste de fertiliser le terrain pour les futures négociations sur la CIAE. Les Argentins se montrent vraiment cordiaux.

73. *Ibid.*

74. AMC, Baden. Cote: U.05.5.0.39. Rapport de Motor-Columbus, Wichtigste Entwicklungen und Ereignisse 1957-1976, 7 décembre 1976.

75. AMC, Baden. Cote: U.05.5.0.36. Rapport de H.P Enderlin, Vice-directeur de Motor-Columbus, Gespräche mit der argentinischen Regierung, 13-15 Dezember 1976, décembre 1976.

76. Il est membre des conseils d'administration de la Société Fiduciaire Suisse, de la Compagnie suisse de réassurances, de Nestlé SA, de Sulzer Frères SA, de la Bank Leu AG, de la Compagnie Financière Michelin, d'Ems-Chemie Holding AG et de The Long-Term Credit Bank of Japan.

C'est le cas en particulier du président Videla, dit Hanspeter Enderlin, à son retour en Suisse :

Tous les Suisses furent très impressionnés par la personnalité du président de l'État argentin, par sa compréhension pour le point de vue suisse et par la manifestation claire de sa disposition à prendre les décisions nécessaires pour résoudre les problèmes.<sup>77</sup>

Le président s'engage en effet pour une solution de rachat qui «respecterait les exigences des investisseurs»<sup>78</sup>. Le ministre de la Justice, Julio A. Gomez, est aussi très rassurant. Le décret péroniste n° 648 (février 1976), qui annulait le contrat de concession de 1961, n'a aucune existence à ses yeux. Ce contrat très avantageux fera donc foi pour les négociations.

Hanspeter Enderlin fait un bilan très positif de cette rencontre<sup>79</sup>. Il met en relief le rôle précieux des (ex-)représentants de l'État suisse dans ce résultat. Les éloges vont d'abord à Edwin Stopper, qui participe aux négociations avec l'Argentine depuis vingt-six ans et qui en connaît tous les rouages. Il salue ensuite l'implication de la Division du commerce, dont certains fonctionnaires (F. Rothenbühler et de E. H. Léchet) appuient sans relâche les intéressés helvétiques à la CIAE depuis des années. Enfin, il remercie l'ambassadeur de Suisse en Argentine William Frei, qui a préparé la visite en amont par ses contacts avec les plus hauts représentants de l'État argentin. On comprend mieux l'engagement de celui-ci dans ce dossier quand on sait qu'il détient, à titre personnel, 900 actions de l'Italo<sup>80</sup>. Ainsi, affirme Enderlin, sans que la rencontre ait un caractère officiel, elle a pu apparaître comme telle. Il n'oublie pas l'appui reçu de la part de l'ambassadeur d'Argentine à Berne, Luis M. de Pablo Pardo. Il a fait un travail «en coulisse», en établissant les liens entre la délégation suisse et les autorités argentines. Il a toujours appuyé le point de vue helvétique. Edwin Stopper, dit d'ailleurs à Videla, «nous le considérons aussi, au moins en partie, comme notre propre

77. *Ibid.*

78. *Ibid.*

79. AFB, E 7110 1988/12 vol. 108. Rapport de H.P. Enderlin, Vice-directeur de Motor-Columbus, Verhandlungen Argentinien/CIAE, 1<sup>er</sup> septembre 1977

80. Congreso de la Nación (t. 1, 1985), p. 101.

ambassadeur»<sup>81</sup>. Certains milieux politiques de Buenos Aires l'accusent de s'être mis à tel point au service des intérêts helvétiques qu'il en aurait oublié de défendre ceux de son propre pays<sup>82</sup>. Au terme de la visite, il est décidé que les négociations sur la vente de l'Ítalo à l'État argentin débiteront en janvier 1977.

Mais en janvier 1977, aucune négociation n'a lieu. En réalité, il va falloir attendre octobre 1978 pour qu'enfin un accord définitif voie le jour. Pourquoi tant de temps alors qu'une telle bonne volonté se manifeste du côté des plus hautes personnalités du régime argentin ?

Trois problèmes principaux et récurrents empêchent toute avancée<sup>83</sup>. Premièrement, J. R. Videla et M. de Hoz sont confrontés à un problème de politique intérieure considérable. La mesure de politique économique centrale du gouvernement est de privatiser le secteur public. Or, le rachat de la CIAE va dans un sens diamétralement opposé. Ainsi émergent des tensions entre les différentes fractions de la dictature. Elles sont d'autant plus fortes que les actes du gouvernement Perón (suspension du contrat de concession de 1961, nomination d'un interveneur et proposition d'un prix d'achat) pèsent encore lourdement dans la vie politique. La nationalisation de la CIAE pose aussi un problème de crédibilité vis-à-vis de l'extérieur. Comment convaincre les bailleurs de fonds internationaux du besoin de nouveaux investissements alors même que tout, dans l'affaire Ítalo, ressemble à du désinvestissement ? Enfin, la position délicate du ministre de l'Économie dans cette affaire l'empêche d'avoir pleinement le contrôle sur l'orientation à donner aux pourparlers avec les investisseurs helvétiques. En effet, Martínez de Hoz, ayant été membre du conseil d'administration de la CIAE de 1969 à 1975, doit officiellement rester à l'écart du dossier. Celui-ci est donc transféré, dès les premiers mois du régime, au ministre de la Justice, qui ne montre que peu d'intérêt pour l'affaire. En réalité, Martínez de Hoz reste sans conteste le personnage central des pourparlers sur la CIAE.

81. AMC, Baden. Cote: U.05.5.0.39. Text der einleitenden Ausführungen von Dr. E. Stopper in der Audienz beim argentinischen Staatspräsident, décembre 1976.

82. AFB, E 7110 1988/12 vol. 108. Rapport de H.P. Enderlin, Vice-directeur de Motor-Columbus, Verhandlungen Argentinien/CIAE, 1<sup>er</sup> septembre 1977.

83. Sur ces quatre principaux problèmes, voir *ibid.*

Comment surpasser ces difficultés? La stratégie helvétique est désormais bien rôdée. Le lecteur pourrait deviner lui-même les moyens de pression utilisés. La position des grandes banques est ferme: aucune facilité financière n'est accordée à Buenos Aires sans un rachat de l'Italo par le gouvernement argentin aux conditions favorables aux investisseurs<sup>84</sup>. Ensuite, un appel à solidarité est lancé auprès des cercles financiers internationaux. Des actions sont menées notamment auprès de Hermann Abs, président d'honneur de la Deutsche Bank<sup>85</sup>, de la Banque mondiale, du FMI<sup>86</sup> et de la Banque interaméricaine de développement (BID)<sup>87</sup>. Comme la Banque mondiale, la BID cherche à placer des emprunts sur le marché des capitaux suisses. Ce fut le cas, par exemple, en 1966 pour 50 millions de francs et en 1968 pour 60 millions de francs<sup>88</sup>. Ces partenaires financiers n'hésitent pas à rappeler au gouvernement argentin que le règlement de la CIAE les préoccupe beaucoup.

#### VENTE DE LA CIAE À L'ÉTAT ARGENTIN

Les négociations sérieuses tant attendues sur la CIAE ont lieu du 6 au 12 avril 1978 à Buenos Aires<sup>89</sup>. Du côté argentin, Alejandro Caride, avocat et ex-ministre de la Cour suprême de justice (1976-1977) a été nommé comme unique négociateur par l'état-major de la Junte militaire en novembre 1977. Pour la CIAE, les négociateurs sont Hanspeter Enderlin et Francisco A. Soldati. Ils bénéficient du soutien de Luis Maria Gotelli, ex-secrétaire à l'Énergie. Un mois plus tôt, celui-ci était pressenti pour succéder à Francisco A. Soldati en tant que président de la CIAE. C'est bien la

84. *Ibid.*

85. AFB, E 7110 1988/12 vol. 108. Note de Motor-Columbus, Intervention von Dr Hermann Abs bei Staatspräsident Videla, 13 septembre 1977.

86. AFB, E 7110 1988/12 vol. 108. Lettre de H. Lécho, chef de la DC, à Edwin Stopper, de la Banque Leu SA, 7 octobre 1977 et AFB, E 7110 1988/12 vol. 108. Procès-verbal de l'entretien entre le Dr Enderlin et le Brigadier Lami Dozo du 12 octobre 1977, 18 octobre 1977.

87. AFB, E 2001 1988/16 vol. 589. Note de F. Rothenbühler, Ministre de la DC (DFEP) à Monsieur le Conseiller fédéral Brugger, 6 juillet 1976.

88. AFB, E 2200.60 1992/209 vol. 19. Lettre de la DC (DFEP) aux représentations diplomatiques et consulaires de l'Amérique latine, 13 février 1970. En 1976, la Suisse devient membre de la BID en 1976. Environ dix ans plus tard, elle aura placé sur le marché des capitaux suisses, des emprunts pour un montant totalisant les 2 milliards de francs, la Suisse devenant ainsi le deuxième marché d'émission pour la BID derrière les États-Unis. Baumer (1984), p. 207.

89. AFB, E2200.36 (-) 1999/100 vol. 100. Rapport de H.P Enderlin, Vice-directeur de Motor-Columbus, Verhandlungen Argentinien/CIAE, 25 avril 1978.

position des représentants de la Motor-Columbus que Gotelli vient appuyer dans ces négociations plutôt que celle de son compatriote A. Caride.

Les sources de la Motor-Columbus ne permettent pas de présenter le contenu des discussions. Un écrémage des archives a été effectué. En outre, la direction de Motor-Columbus tient à la discrétion. En février 1978, Francisco A. Soldati demandait expressément à ce que l'information ne circule pas en dehors des cercles réservés: fonctionnaires de Berne, représentants des grandes banques et quelques actionnaires<sup>90</sup>.

C'est le 31 octobre 1978 qu'est signé le contrat qui règle les conditions de rachat de la CIAE par l'État argentin. Il comprend dix-sept articles et cinq annexes. Il régit la reprise par le gouvernement de tous les actifs mobiliers et immobiliers en possession de la compagnie (installations, immeubles, terrains, machines, outillage, réseaux de distribution, raccordement, compteurs électriques, véhicules, logements sociaux du personnel, services sociaux, fourniture d'énergie, etc.). Et il fixe les conditions de l'indemnisation aux actionnaires de l'entreprise<sup>91</sup>.

Selon l'article 2, l'État reprend toutes les installations et autres biens physiques en bon état de conservation et de service. L'État argentin s'en remet totalement à la bonne foi des dirigeants de l'entreprise. Il n'a, en effet, jamais réalisé d'inventaire des installations, ni d'essai technique visant à vérifier l'état de conservation et d'efficacité des biens en question<sup>92</sup>. Ce qui est transféré ou vendu à l'État n'est pas clairement déterminé. La CIAE semble avoir utilisé une méthode de calcul des actifs et des dégâts de l'entreprise ayant permis des distorsions comptables de proportion considérable.

90. AFB, E7110 1989/32 vol. 123. Lettre de Francisco A. Soldati à Michael Kohn et H.P. Enderlin, respectivement président et Vice-directeur de Motor-Columbus, 2 février 1978.

91. AMC, Baden. Cote: U.05.5.0.52. Cia. Ítalo-Argentina de Electricidad SA, Buenos Aires. Übernahmevertrag CIAE-Staat vom 31 oktober 1978. Il ne s'agit pas du texte original, élaboré en espagnol, mais d'une version traduite, la seule que nous ayons trouvée aux Archives de Baden. Les annexes n'y étaient pas. La première contient le cadre de la méthode adoptée pour arriver au prix de rachat, méthode utilisant les chiffres des livres comptables de l'Ítalo. Selon Commission de 1985, la fixation du prix fut laissée à la libre comptabilité de la CIAE. Le fonctionnaire de la Comptabilité générale de la nation qui devait la contrôler n'a fait un travail que de pure façade (Congreso de la Nación, t. 1, 1985, p. 68). Les annexes 2 et 3 décrivent les caractéristiques des obligations avec lesquelles devront être payés les biens de la société. L'annexe 4 contient le détail de la valeur de chaque catégorie décrite dans l'annexe 1.

92. Congreso de la Nación (t. 1, 1985), p. 65.

L'article 4 du contrat définit le prix du rachat. C'est la disposition la plus contestée, non seulement par la Commission d'enquête de 1985, mais aussi par certains acteurs politiques qui furent impliqués dans les négociations. Le prix net des installations de la compagnie, établi sur la base du bilan de l'entreprise au 12 mai 1978, est fixé à 92,3 millions de dollars (art. 4.1). Le paiement s'effectue au travers d'obligations de l'État argentin sur onze années. Les paiements se font en francs suisses, selon le cours moyen à la bourse de Zurich au 12 mai 1978, soit 1,98 franc pour 1 dollar (art. 9). Cette clause libère les actionnaires du risque de fluctuation des changes. C'est donc 183 millions de francs que l'État argentin accepte de payer pour les installations.

En dehors du montant déboursé pour les installations, le prix du rachat comprend aussi la reprise des dettes de court et long termes de l'entreprise (art 4.2). Le montant total de ces dettes est de 215 millions de dollars (426 millions de francs). Elles comprennent des créances appartenant à l'État argentin et à des instituts étrangers, sans autres spécifications. Buenos Aires s'engage à les rembourser, ainsi que leurs intérêts, selon les dispositions prévues dans les contrats d'origine. La seule dette explicitement mentionnée dans le contrat est l'emprunt convertible de 35 millions de francs, émis en 1969 par les grandes banques suisses sur le marché des capitaux helvétiques, à 6,5 % d'intérêt. On se rappelle qu'il devait financer les nouvelles installations de la CIAE. Cet emprunt ne pouvant pas être transféré à l'État (en raison du droit de conversion des obligataires), une règle spéciale régit son remboursement (art. 4.3 à 4.6).

Parmi les autres clauses du contrat, mentionnons qu'il fixe les modalités de reprise de tout le personnel de la CIAE, à l'exception de la direction (art. 6) ; l'obligation pour l'État de reprendre et de respecter tous les accords passés avec d'autres partenaires dans des domaines tels que l'achat, le montage ou les réparations de machines, la prestation de service, la fourniture de matériel, etc. (art. 7), Motor-Columbus pouvant ainsi, par exemple, rester l'ingénieur-conseil de l'entreprise ; le fait que toutes les transactions comprises dans le contrat sont libres de l'impôt argentin (art. 10) ; les modalités du travail collectif nécessaire à l'application du contrat (art. 13) ; et, enfin, le fait que le contrat de concession de 1961 est annulé et que, donc, tout recours lié à ce contrat est nul.

Le 30 novembre 1978, le contrat est ratifié par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la CIAE à Buenos Aires. Le 20 avril 1979, il est entériné par une loi nationale (loi 21.984). Il entre donc en vigueur. Le 24 mai, l'entreprise est remise formellement à l'État. La CIAE doit être intégrée à la SEGBA (ex-CADE) dans un délai de dix-huit mois. Mais pourquoi le contrat de 1961, pour lequel les dirigeants de Baden ont tant lutté, est-il annulé? Certaines de ces clauses ne semblaient pas suffisamment avantageuses finalement<sup>93</sup>.

Selon l'article 9, la CIAE avait le droit de transférer ses biens à l'État, mais elle devait donner un préavis de quatre ans, déposé au plus tôt en janvier 1976. Or, déjà en 1966, les dirigeants tentaient de vendre l'affaire au gouvernement d'Onganía. Et les pressions effectuées pour conclure le rachat (qui n'aurait pas dû avoir lieu avant janvier 1980) montrent bien que les représentants de la CIAE ne se préoccupaient pas beaucoup du respect de cette disposition. Le plus important, c'est que, dans ce même article, était stipulé que le gouvernement argentin s'engageait à payer à la CIAE la valeur des installations en dollars des États-Unis. En 1961, 1 dollar valait 4,30 francs suisses. La clause était alors très avantageuse pour les investisseurs. Mais la dévaluation continue de cette monnaie entre 1971 et mai 1978 (où le dollar atteint 1,98 franc) enlève tout attrait à la disposition. Le nouveau contrat stipule donc un paiement en francs suisses.

Le deuxième problème que posait l'accord de 1961 était la question de la reprise des dettes par le gouvernement argentin<sup>94</sup>. L'ingénieur Juan Sabato affirme que « ces dettes élevées ne sont pas la conséquence d'une exploitation réellement déficitaire du service, mais elles obéissent à la volonté délibérée de l'Italo de les augmenter [sachant qu'elles ne seraient pas payées par l'entreprise, ajoutons-nous] dans le but d'apparaître dans une situation qui conduit à un règlement complaisant »<sup>95</sup>. Ces dettes sont, indirectement, le fruit du contrat de 1961. Dans son article 14, la compagnie s'engageait, en contrepartie de ce qui lui était offert, à entreprendre un agrandissement de ses installations et une amélioration du réseau

93. Sur les clauses du contrat de concession de 1961, voir p. 334-337 de ce livre.

94. H. P. Enderlin dit, dans la presse, que cette disposition n'était pas prévue dans le contrat de concession de 1961. « CIAE: Akzeptable Lösung nach langem Leidensweg », *Finanz und Wirtschaft*, 17 juin 1978. On peut imaginer que dire le contraire révélerait trop aisément la nature des crédits contractés par l'Italo durant la période précédente.

95. *La Nación*, 29 juillet 1978.



de distribution. Ces travaux, comme on l'a vu, ont été financés par l'endettement et non par des investissements propres de l'entreprise. Ainsi, le gouvernement de Videla, en reprenant les dettes de l'entreprise, s'engage, en quelque sorte, à payer lui-même ces travaux d'agrandissement. Il élimine donc une des seules contreparties que la CIAE offrait au gouvernement argentin contre la nouvelle concession de 1961.

C'est la question du prix du rachat qui a lancé de nombreuses polémiques au moment de la conclusion du contrat, mais aussi en 1985 avec les résultats de la commission d'enquête. En 1979, les bons connaisseurs de l'histoire de l'Italo et de ses négociations, notamment les ingénieurs Juan Sabato et Juan Pablo Oliver (qui avait participé à la Commission Condé de 1943), demandent, par presse interposée, pourquoi le prix est si élevé, pourquoi les dettes ne sont pas clairement définies dans le contrat et quel est le prix réel du rachat ?

En 1985, la commission d'enquête estime, elle aussi, que le prix a été beaucoup trop élevé<sup>96</sup>. Sur la base de son étude comptable, elle estime la valeur des installations à 21,4 millions de dollars. Il y aurait eu, selon elle, une surévaluation de 71 millions de dollars et même plus, car le prix réel du rachat aurait dépassé les 307 millions de dollars (installations et reprise de dettes). La commission d'enquête ajoute en effet à ce prix les coûts liés au financement des obligations (6,9 millions de dollars) ; à l'endettement supplémentaire de la période mai 1978-mai 1979 également repris par l'État (54,3 millions) ; au taux de change dollar/franc suisse (18,9 millions) ; et, enfin, à la perte de revenu liée à l'absence d'imposition fiscale (7,2 millions). Au final, le prix réel du rachat aurait été de 394 millions de dollars (780 millions de francs). La commission d'enquête évalue ainsi le dommage économique pour le peuple argentin à environ 155 millions de dollars<sup>97</sup>.

En dehors du prix de rachat, la Commission d'enquête de 1985 fait état de nombreuses irrégularités dans le processus de négociation entre la CIAE et les militaires<sup>98</sup>. Les documents d'archives consultés les confirment. Le rôle de l'État a été

96. Sur ce qui suit, voir Congreso de la Nación, *El Caso Ítalo*, t. 1, 1985, pp. 23-26. Sur la méthode d'évaluation et le détail des audits comptable et fiscal, voir, pp. 26-38.

97. *Ibid.*, p. 26.

98. Congreso de la Nación (t. 1, 1985), pp. 98-101.

totalemment perverti. Le rachat est, en effet, le résultat d'une décision d'ordre politique voulue avant tout par les dirigeants de la CIAE. Ils sont parvenus à s'attacher la complicité des plus hautes autorités de la dictature. Martinez de Hoz est désigné comme la figure emblématique de cette perversion. Ancien membre du conseil d'administration de la CIAE, il aurait dû rester hors des négociations alors que tout prouve qu'il en a été la pièce maîtresse. Du côté suisse aussi, la commission d'enquête dénonce la perversion de l'État. Celle-ci s'incarne particulièrement en la personne de William Frei, ambassadeur de Suisse en Argentine. Ses pressions sur les autorités argentines ont laissé sous-entendre une implication de la Confédération alors qu'il s'agissait d'un contrat scellé avec les milieux privés suisses. En outre, cet homme possédait 900 actions de l'entreprise. Il aurait retiré 180 000 francs du rachat de l'entreprise.

Parmi les autres irrégularités, la commission d'enquête mentionne encore la mise à l'écart systématique des normes légales applicables à ces négociations. La représentation du gouvernement national, par exemple, fut confiée exclusivement à des fonctionnaires et/ou militaires désignés de façon officieuse. Les procédures de nomination d'experts et de conseillers des organismes institutionnels d'administration nationale n'ont pas été respectées. L'exemple le plus frappant est la nomination d'Alejandro Caride comme unique négociateur. L'homme ne connaissait rien à l'affaire. Cette mascarade visait à donner un semblant de vernis de légalité au processus de négociations. Un autre exemple concerne l'ex-secrétaire à l'Énergie, Luis M. Gotelli. Il fut appelé à servir comme gestionnaire du dossier afin de concilier les deux parties. Mais c'était là une demande des dirigeants de l'Ítalo et dans leur intérêt.

Pour terminer, retenons que si le contrat de rachat stipule que toutes les transactions comprises dans ses dispositions sont libres de l'impôt argentin, il en est de même côté suisse. L'administration fiscale fédérale, considérant qu'il s'agit d'une liquidation, décide de ne pas prélever d'impôt sur les revenus de la vente<sup>99</sup>.

Suite au rachat de l'Ítalo par l'État argentin, les opérations de crédit et d'emprunt tant attendues par Buenos Aires s'épanouissent. En effet, pour les seules années 1979-1980, le montant de ces

99. « Steuerliche Aspekte des CIAE-Verkaufs », *Finanz und Wirtschaft*, 17 février 1979.

transactions s'élève à 661 millions de francs, dont 493 millions rien que pour la Commission nationale de l'énergie. Ces capitaux sont dédiés à la construction d'une centrale nucléaire<sup>100</sup>. Ils doivent permettre à la firme Gebrüder Sulzer de se positionner au mieux sur le marché concurrentiel international de la technologie nucléaire. Les négociations sur ce financement sont très délicates politiquement pour Buenos Aires. Washington est sur le qui-vive dans sa lutte contre la prolifération nucléaire. Et la concurrence est forte. Les firmes allemandes et canadiennes sont aussi sur l'affaire. Mais le gouvernement argentin privilégie les investisseurs helvétiques. «L'intérêt que le gouvernement argentin porte à une collaboration éventuelle avec la Suisse pour la fabrication d'eau lourde aurait joué un rôle dans sa décision de régler le cas de l'Italo Argentina»,<sup>101</sup> affirme le ministre de Suisse au Canada en juin 1978.

La satisfaction des représentants de l'économie suisse concernant le règlement de l'affaire Ítalo est plus que manifeste dans leur correspondance interne, ce qui est beaucoup moins visible dans la presse. La retenue est de rigueur afin d'éviter toute publicité et/ou provocation. Les remerciements aux personnalités argentines qui ont permis cette splendide solution ne peuvent pas, malgré les volontés, s'exprimer officiellement. Le nouvel ambassadeur de Suisse en Argentine, Johann Caspar Bodmer, écrit au DFEP dans ce sens. Compte tenu de la polémique qui se déploie dans la presse argentine sur l'affaire Ítalo, il ne faut ni formuler de remerciements officiels, ni envoyer de délégation diplomatique ou de mission privée<sup>102</sup>.

Pourtant, à ce moment, Edwin Stopper prépare un groupe d'industriels pour une visite aux militaires argentins. Leur départ est repoussé d'une année afin que les liens avec le règlement de l'affaire électrique ne soient pas trop évidents. C'est en juillet 1980 que l'équipe d'industriels arrive à Buenos Aires. Edwin Stopper adresse alors au président Videla un message très élogieux pour l'homme et sa politique économique :

100. Sur les négociations helvético-argentines portant sur ces crédits, voir Nussio Enzo (2005), pp. 87-101.

101. Cité in Nussio (2005), p. 88.

102. AFB, E7115 1990/60 vol. 136. Lettre de Johann Caspar Bodmer, Ambassadeur de Suisse en Argentine, au DFEP, 27 juin 1978.

Nous pensons que l'Argentine peut être fière des progrès que votre gouvernement a accomplis durant ces quatre dernières années grâce à ces efforts pour rétablir l'ordre économique et la prospérité. L'Argentine a ainsi démontré au monde que sur le long terme, un système économique orienté vers le marché libéral peut être supérieur et produire un niveau plus élevé de bien-être économique qu'une économie planifiée centralisée avec une forte intervention de l'État dans de nombreux secteurs. En regardant les relations économiques futures de l'Argentine avec d'autres pays, nous ne pouvons qu'exprimer l'espoir que, quels que soient les changements de personnes, l'Argentine préservera ce plus précieux des éléments de développement économique, à savoir la continuité [souligné dans le texte]. Monsieur le président, nous sommes venus ici non pas seulement en tant que représentants de l'industrie suisse, mais par-dessus tout en tant qu'amis de l'Argentine. Nous souhaiterions voir notre mission comme une nouvelle expression de l'amitié proche et traditionnelle qui a lié nos pays pendant une très longue période. [...] La Suisse est, selon les statistiques, le deuxième investisseur étranger le plus important en Argentine et c'est le but de notre mission de voir qu'il en sera de même dans le futur. Merci beaucoup Monsieur le président.<sup>103</sup>

103. AFB, E7115 (A) 1990/142 vol. 134. Rapport de Hanspeter Enderlin, Vice-directeur de Motor-Columbus – Argentinien: Bericht über den Besuch einer Schweizerischen Unternehmerrgruppe, Juli 1980.

## CONCLUSION

Il est temps de faire le bilan d'un siècle d'histoire de relations entre « la cime insubmersible de l'argent » et la « grande réserve de l'Occident », pour reprendre des qualificatifs que l'on doit aux protagonistes eux-mêmes. Des rapports aussi importants pour la Suisse que pour l'Argentine, mais restés dans l'ombre jusqu'à ce jour. Ce livre en a présenté les principaux aspects : commerce, finance, politique, réseau d'affaires et de sociabilité, mais aussi, un peu, les perceptions réciproques. Je commencerai par poser les constats qui se dégagent d'une vision de longue durée. Ensuite, je reviendrai sur les quatre caractéristiques d'un impérialisme à la Suisse que j'évoquais en introduction. Au terme de ce livre, il est possible de les rassembler et de les faire parler dans le cadre helvético-argentin. Enfin, je terminerai par l'importante question de la place centrale prise par l'État dans l'impérialisme suisse.

### LA LONGUE DURÉE

#### OU LES LOGIQUES STRUCTURELLES DE L'ASYMÉTRIE

La longue durée pour commencer. Que nous montre-t-elle ? Entre 1891 et 1979, les relations entre les deux pays évoluent progressivement dans un sens défavorable à l'Argentine. Au fur et à mesure qu'on avance dans le XX<sup>e</sup> siècle, en effet, l'asymétrie du rapport de force se creuse. Le temps long met en lumière les logiques structurelles sous-jacentes aux relations inégales entre un pays du centre et un pays de la (semi-)périphérie.

Penchons-nous d'abord sur le commerce. Pour l'Argentine, la dégradation des termes de l'échange est claire et nette. Jusqu'en 1955, la balance commerciale avec la Suisse lui était systématiquement favorable. Mais, en cette année, un tournant irrévocable se produit. Et le curseur « négatif » ne cessera plus de pointer en sa direction. En bref, toujours plus d'argent circule dans le sens Argentine-Suisse qu'inversement. Aux yeux des Helvètes, le pays de la Plata était un fournisseur intéressant durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Ce n'est plus le cas par la suite. La création d'une zone européenne de libre-échange s'accompagne, dans les années 1960, d'un fort protectionnisme agricole. Et l'Argentine perd son

attire de producteur de céréales et de viande. Les commerçants suisses ne la regardent désormais plus que comme un débouché. Dans son rôle d'acheteur, l'Argentine sert à la division des risques géographiques comme marchés de substitution en cas de nécessité (crise, guerre et/ou protectionnisme douanier au centre).

Quoi s'il en soit, il est important de retenir que, même en cas d'excédent commercial pour l'Argentine, les échanges économiques bilatéraux ont toujours favorisé la Suisse. En effet, les transferts financiers liés aux revenus du capital, aux profits, aux intérêts sur les emprunts et les crédits, etc. dépassent constamment les soldes commerciaux positifs du grand pays d'Amérique du Sud. Ce phénomène est loin d'être spécifique aux relations helvético-argentes. En tant que producteur de matières premières dont les prix sont fluctuants et complètement hors de contrôle, l'Argentine a un rôle subalterne dans la division internationale du travail. Et les efforts pour en sortir par l'industrialisation du pays, comme on l'a vu durant la période 1946-1961, semblent titanesques. Obtenir des crédits des pays occidentaux se heurte à des conditionnalités aux effets pervers. Les crédits et emprunts obtenus dans les années 1960-1970 par Buenos Aires ont moins servi l'industrialisation que la croissance de la dette.

L'asymétrie se manifeste aussi lorsqu'on observe les différents rounds de négociations helvético-argents du XX<sup>e</sup> siècle. Buenos Aires perd peu à peu sa capacité à faire valoir ses desiderata. En 1934, 1947 et 1950, la conclusion d'accords bilatéraux nécessitent, à chaque fois, près de trois mois de pourparlers. Au sortir de la guerre, Miguel Miranda, le surnommé «dictateur de l'économie» du gouvernement Perón, dit aux Suisses «*El precio lo hago yo!*» («le prix, je le fixe moi!») alors qu'il négocie la vente des précieuses céréales du «grenier du monde». Symboliquement puissante, cette phrase ne retrouvera plus jamais de contexte favorable à son expression. En 1957, les grandes lignes du volet helvético-argentin de l'accord multilatéral de commerce et de paiement sont posées sur le papier en l'espace de cinq jours. Les esquisses tracées par le négociateur suisse Edwin Stopper sont approuvées sans discussion. Enfin, lors des négociations électriques de 1958 (CADE) et 1961 (CIAE), l'arme suisse du crédit atteint une puissance de tir redoutable. Buenos Aires ne négocie plus grand-chose. Car la présidence de Frondizi est prête à toutes les concessions sur son secteur stratégique électrique pour avoir accès au marché des capitaux européens.

Et sans l'approbation des «gnomes de Zurich», il semble que ce vœu ne soit pas réalisable. Enfin, lors des périodes de dictature, il n'y a plus vraiment de négociations puisque les militaires défendent les intérêts des actionnaires suisses. Le ministre de l'économie était membre du conseil d'administration de la CIAE et celui de l'énergie fut à deux doigts d'en prendre la présidence.

Enfin la longue durée montre bien le rôle joué par la communauté d'affaires suisse de Buenos Aires dans les relations qui nous occupent. De génération en génération, les Alemann et les Soldati par exemple, arrivés en Argentine à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, défendent les intérêts suisses dans ce pays qui devient leur. Pratique courante en Argentine dès 1850, ils ont été rapidement intégrés à des groupes d'investissement reposant sur une base familiale et nationale forte. Ainsi, des liens de long terme et de confiance ont pu être créés entre la communauté d'affaires d'origine helvétique de Buenos Aires et les investisseurs de Suisse. Certains d'entre eux acquièrent des positions politiques de haut niveau. Et ils mettent leur influence et leurs réseaux au service des intérêts suisses.

Sur le plan politique enfin, l'histoire longue met en lumière l'atout que représente la stabilité helvétique par opposition aux remous qui caractérisent la vie politique d'Argentine. Dans les départements clés de l'administration fédérale, les fonctionnaires restent en poste pendant de nombreuses années. Ils se forment une expérience solide. Ils élaborent des stratégies de long terme. Que le conseiller fédéral à la tête du Département des affaires étrangères soit radical (1940-1961) ou socialiste (1966-1979) ne change rien non plus. Le cap du *business as usual* se maintient contre vents et marées. On a vu à quel point, au contraire, les changements de gouvernement en Argentine pouvaient transformer la politique économique vis-à-vis de l'extérieur. Et, sur ce point, les années Perón (1946-1955) sont un moment tout à fait exceptionnel des relations helvético-argentines (en fait, tout simplement de l'histoire de l'Argentine). Cette période de nationalisme économique est un des rares moments où le *business as usual* ne peut plus fonctionner.

Comment expliquer la dégradation du rapport de force de l'Argentine dans ses relations avec le «petit» pays capitaliste européen au cours du XX<sup>e</sup> siècle? Il y a de nombreux facteurs. Mais il est clair que chercher une explication dans le cadre strictement bilatéral est insuffisant. Il semble que les rivalités entre pays

occidentaux pour le marché argentin jouent un rôle déterminant. Celles-ci s'exacerbent dans les périodes de crise. Et la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle n'en manque pas. Buenos Aires peut en jouer pour faire valoir ses desiderata. Ce constat est particulièrement vrai durant la période Perón. Dès 1957, ces rivalités, bien qu'elles existent toujours, sont en quelque sorte régulées, notamment au sein du Club de Paris. La Grande-Bretagne a bien insisté en 1956: ne pas laisser l'Argentine négocier séparément avec chacun de ses partenaires afin d'éviter qu'elle ne puisse jouer les rivalités entre eux. C'est bien cette demande qui a donné forme au Club. Une « ancre de salut », disent les fonctionnaires suisses. Cette institution ressemble au syndicat de banquiers du XIX<sup>e</sup> siècle, mais désormais doté de la force de l'État. Dans tous les cas, la Suisse fait pleinement partie de ce Club très fermé.

### UN IMPÉRIALISME EN GANTS BLANCS

L'étude des relations helvético-argentes renouvelles et approfondit la connaissance d'un impérialisme à la Suisse, impérialisme au sens très étroit de mise sous sujétion de tout ou partie d'une économie tierce au profit de certains secteurs du capitalisme du pays dominant. Dans le cas qui nous occupe, l'électricité apparaît comme la tête de pont de l'impérialisme suisse. Les sociétés financières qui développent les activités du secteur sont l'incarnation concrète au sens propre du capital financier tel que l'entendait Lénine, soit un couplage entre capital bancaire et industriel. À Buenos Aires, ces sociétés en mains suisses dominent le secteur électrique hautement stratégique pour l'ensemble de l'économie (production industrielle, éclairage public, transports urbains, etc.). Ainsi, les industriels et banquiers suisses occupent une position très forte dans l'économie nationale et ont les capacités d'influer sur tout ce qui concerne le secteur.

Afin d'avoir une vision plus exhaustive de l'influence réelle des Suisses en Argentine, deux autres secteurs de niche mériteraient toute l'attention de futures recherches. Celui du pétrole d'abord. En 1935, les capitalistes suisses détiennent 60% de l'entreprise Astra (après y être entrés aux côtés des Allemands), la première et la plus importante compagnie privée de pétrole du pays. La famille Grüneisen, d'origine helvétique, est à la tête de son conseil d'administration tout au long du XX<sup>e</sup> siècle. Celui du secteur pharmaceutique ensuite. La Droguería de la Estrella,



une entreprise colossale dédiée à la fabrication et au commerce de médicaments, est fondée en 1896 à Buenos Aires. Mais elle s'implantera dans toute l'Amérique latine. Elle est en mains de la famille d'origine suisse Demarchi. Un autre exemple surtout mériterait d'être creusé: celui de la présence des firmes pharmaceutiques bâloises sur le marché argentin dans les années 1960. Seules les américaines ont plus de poids qu'elles. Et, en 1965, avec la Confédération, les entreprises pharmaceutiques suisses parviennent à torpiller la loi Onativia du gouvernement Illia, une loi qui prévoyait de faire baisser le prix des médicaments, beaucoup trop élevé pour la population argentine.

À l'influence suisse sur des secteurs stratégiques de niche il faut ajouter celle qui s'exerce indirectement sur l'économie argentine tout entière au travers des pressions faites au sein des institutions financières internationales. Et cette influence est forte. Elle provient du rôle de la place financière suisse dans la division internationale du travail. Comme le dit le ministre de l'Économie de la dictature, Martínez de Hoz, la Suisse, dans les années 1960-1970, est le centre financier d'Europe pour le lancement d'obligations de moyen et long termes. Et les trois grandes banques jouent, au sein de ces institutions, une influence qu'il qualifie d'«exemple moral» en raison des conditions très strictes qu'elles exigent des débiteurs, de sorte qu'un placement d'obligations approuvé sur le marché suisse obtenait l'assurance d'un résultat identique sur tous les marchés financiers d'Europe<sup>1</sup>. C'est exactement ce qui a été illustré avec le lancement du premier emprunt argentin d'après-guerre placé en Europe en 1961 sous la houlette du Crédit suisse. On a aussi vu que la Banque mondiale et la BID cherche à placer des emprunts en Suisse.

L'impérialisme façon helvétique en Argentine est fondé sur a) une puissance de frappe économique et surtout financière considérable; b) la discrétion et la capacité d'œuvrer dans les coulisses des grandes puissances; c) des réseaux d'influence denses, notamment au sein de l'oligarchie locale dont de nombreux descendants de Suisses font partie; d) l'utilisation de la neutralité, des bons offices et de l'humanitarisme pour susciter du «goodwill» et accompagner l'expansion économique et financière à l'étranger.

1. Congreso de la Nación (t. 1, 1985), p. 436

La richesse relative de la Suisse permet à ses acteurs privés et publics d'imposer à Buenos Aires leurs intérêts propres. Cette puissance de frappe s'appuie d'abord sur l'accumulation du capital. Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle déjà, les grandes banques sont capables de financer le développement de l'électricité, hyper gourmand en capitaux, en s'alliant avec l'industrie. De là provient la position dominante sur le marché argentin. Une autre dimension de cette richesse s'incarne dans le franc suisse. Monnaie stable et convertible, il est un atout sans égal pendant et après les deux guerres mondiales. En 1919, les capitalistes suisses peuvent, grâce à lui, racheter les parts allemandes et italiennes placées respectivement dans la CADE et la CIAE et donc dominer ces deux grandes entreprises. Après guerre, on voit les dirigeants péronistes courir après cette devise. Ils sont alors prêts à des concessions importantes, sur les transferts financiers par exemple, pour l'obtenir. Enfin, cette richesse relative devient éclatante avec le développement international de la place financière suisse. Dans les années 1960, la Suisse est le deuxième investisseur étranger en Argentine juste après les États-Unis. Et, dans les années 1950-1960, les banquiers suisses et la Confédération ont pour eux une force financière suffisante pour torpiller les demandes de crédits de Buenos Aires faites au monde occidental.

La deuxième caractéristique est celle d'une expansion qui avance dans le sillage des grandes puissances. La discrétion l'accompagne. Focalisons-nous sur le secteur électrique. Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, c'est surtout dans le sillage de l'Allemagne, mais aussi de l'Italie, que les Suisses s'implantent en Argentine. Dans l'entre-deux-guerres, ils s'appuient sur les partenaires belges et américains. Et enfin, dans l'après-guerre, on les voit agir avec onze autres pays européens dans ce qui apparaît comme une forme de multilatéralisation du rapport de domination au sein du Club de Paris. La discrétion accompagne ce mouvement. Que la Suisse domine la CADE, entreprise électrique sur le devant de la scène politique d'Argentine pendant plus d'un demi-siècle, ou qu'elle soit le deuxième investisseur étranger dans le pays dans les années 1960, ni les protagonistes de l'époque, ni les historiens contemporains ne semblent vraiment le voir. Et que dire de ces élites d'Argentine d'origine suisse confondues avec des Italiens (Soldati) ou des Allemands (Alemann)? Et cette discrétion n'est pas fortuite, elle est le fruit d'une stratégie bien choisie. Comme le

dit Edwin Stopper lui-même, en 1958, cette expansion « se développe silencieusement. Nous les Suisses avons peur de rendre nos intérêts publics. Nous préférons travailler en tranquillité et si possible dissimuler nationalement notre travail. Sur le long terme, les expériences ont été bonnes. »<sup>2</sup> Et rien ne semble laissé au hasard. Le nom de la *Compañía Ítalo Argentina de Electricidad (CIAE)*, par exemple, est volontairement choisi pour donner l'impression d'une entreprise d'origine italienne, alors que, dès l'origine, les Suisses dominent son capital.

Grâce aux travaux de Béatrice Veyrassat, on connaissait déjà cette sorte d'engrenage entre l'émigration des gens d'affaires outre-mer et les flux commerciaux et financiers. L'extraordinaire expansion commerciale de la Suisse en zone atlantique « eût été inconcevable sans la dissémination de ses négociants dans cette portion du globe », disait-elle<sup>3</sup>. En Argentine, au XX<sup>e</sup> siècle, on comprend mieux toute l'importance de cette émigration sur le long terme. La colonie d'affaires des Suisses de Buenos Aires joue un rôle fondamental dans la pénétration de cette économie par les capitaux et marchandises helvétiques. À cela s'ajoute le rôle de leurs associations. Elles ont une double fonction : celle d'intégration aux élites locales et celle de lieu de sociabilité où cultiver les affaires, l'entre-soi et la défense des intérêts spécifiques. Et certaines familles semblent patrimonialiser sur des générations les positions acquises tant dans le domaine économique que politique. Ces personnalités ne sont donc pas que des gens d'affaires comme l'affirmait Wilhelm Röpke, cité en introduction. Avec cette sorte de « cinquième colonne » à Buenos Aires même, la bourgeoisie suisse dispose d'un solide et efficace relais dans les plus hauts rouages des institutions argentines dont, en premier lieu, l'État.

Enfin, l'image neutre et humanitaire de la Suisse comme atout de l'expansion est particulièrement vive durant les période de grande brutalité, comme durant la Seconde Guerre mondiale. La neutralité suisse favorise en effet le maintien d'un courant d'échange avec l'Argentine durant cette période difficile, alors que ce pays perd presque tous ses autres partenaires du Vieux continent. Souvenons-nous de ces navires battant pavillon suisse pouvant

2. AFB, J.1.177 1984/56 vol. 2. Fonds: Edwin Stopper. *Discursos a los Argentinos*, 22 novembre 1958

3. Veyrassat (1993), p. 4.

traverser l'Atlantique en échappant aux redoutables attaques sous-marines. Rappelons-nous encore de ces banquiers obtenant des passeports diplomatiques sous le sceau humanitaire de la Croix-Rouge, passeports leur permettant d'échapper aux contrôles alliés et de s'activer d'un pays à l'autre pour développer leurs liens d'affaires. Pensons encore aux bons offices qui permettent à la Suisse de défendre les intérêts allemands en Argentine pendant la guerre et d'en récolter les fruits ensuite, notamment dans le secteur des assurances. Neutralité, humanitaire et pacifisme contrastent fortement avec le soutien helvétique aux deux dictatures les plus brutales que l'Argentine ait connues. Contradiction vraiment? Si l'on suit Albert Wirz<sup>4</sup>, il semblerait que non. Lui voit dans la barbarie et l'humanitaire les deux faces d'une même médaille.

#### **LA CENTRALITÉ DE L'ÉTAT DANS L'IMPÉRIALISME SUISSE**

En introduction, je citais trois auteurs de référence qui ont discuté la question d'un impérialisme à la suisse pour en réfuter en partie l'idée. Richard Behrendt, Willhelm Röpke ou encore Béatrice Veyrassat affirmaient que, sans l'intervention d'un État, il n'était pas possible de parler de véritable impérialisme. Les rares études empiriques qui, par la suite, se sont intéressées à la question ont mis l'accent sur les acteurs privés, les grands, patrons, les multinationales ou encore les missionnaires. Elles ont laissé l'État tranquille.

Pour le XX<sup>e</sup> siècle, dans le cadre des relations helvético-argentines, on constate pourtant qu'il est loin d'être passif, bien au contraire. On a vu à quel point la collaboration entre la haute bureaucratie étatique fédérale et le grand patronat industriel et bancaire suisse est étroite, même intense. Dès la création de la légation de Suisse à Buenos Aires en 1891, l'État se met au service de l'économie privée et de sa quête de profits en Argentine. Et cet appui se renforce au cours du temps, jusqu'à ce qu'il soit difficile, en 1979, de distinguer l'intérêt de la Confédération de celui des cercles financiers.

L'État occupe une place centrale dans la définition et la mise en œuvre de la politique vis-à-vis de l'Argentine. Il a trois fonctions essentielles. D'abord, il coordonne, structure et hiérarchise les intérêts parfois divergents des différentes fractions du capitalisme suisse engagés en Argentine. Au bénéfice d'une vision de long terme,

4. Wirz (1998).

il élabore une stratégie d'ensemble. Ensuite, il parvient à mobiliser l'ensemble des atouts helvétiques pour jouer du rapport de force avec son partenaire: le capital économique bien sûr, mais aussi le capital social, politique, humanitaire et même symbolique. Enfin, il parvient à mobiliser les autres États impérialistes pour faire valoir les desiderata des capitalistes suisses vis-à-vis de l'Argentine. Dans le Club de Paris, la Confédération trouve et négocie la puissance politique qui lui fait défaut. Et elle a les moyens d'y exercer des pressions indirectes sur la politique économique de l'Argentine.

La figure d'Edwin Stopper est une belle incarnation de l'entrelacement entre économie et politique. Toute sa carrière professionnelle consiste en un va-et-vient entre le privé (UBS, Vorort, Nestlé) et le public (DFEP, DC, DFFD et BNS). Pendant vingt-six ans (1954-1980), il est la cheville ouvrière de toutes les rencontres helvético-argentes. Il remplit les trois fonctions que je viens d'évoquer. Et qu'il mène les pourparlers en tant que fonctionnaire de l'administration fédérale ou en tant que représentant des intérêts privés ne change rien à ses prises de position. La défense des actionnaires suisses est sa boussole. «Aucune difficulté n'est insurmontable tant que l'influence de Stopper s'exerce» à Berne, dira la direction de Motor-Columbus en 1966. À sa retraite, il entre dans le conseil d'administration de pas moins de huit multinationales suisses, dont certaines avaient des intérêts placés en Argentine lorsqu'il était en charge des relations entre les deux pays.

\*

Peut-on finalement parler d'un impérialisme suisse en Argentine au XX<sup>e</sup> siècle? Oui, mais avec deux bémols. Il est partiel. Il ne peut pas se passer des autres. La Suisse apparaît comme une puissance moyenne. Elle est capable d'influer sur une économie (semi-) périphérique comme l'Argentine, mais seulement à l'intérieur du jeu et de la logique des grands. Ensuite, cette capacité s'exerce avant tout dans des secteurs de niche. Ceux où les capitalistes suisses sont à la pointe. C'est le cas du secteur de l'électricité mais, comme je le disais, il faudrait aussi se pencher, dans le contexte argentin, sur les secteurs du pétrole et de la chimie-pharmacie. Un impérialisme en gants blancs, pourrait-on dire, fondé sur la puissance de l'argent plus que sur celle des armes

et s'appuyant sur des alliances avec l'oligarchie locale et les autres puissances.

Si ces affirmations manquent encore d'ancrage théorique, le matériel factuel et analytique abondant fourni dans ce livre permettra, je l'espère, de faire progresser le débat scientifique sur l'impérialisme suisse. Une comparaison avec les autres « petits pays économiquement forts » tels que la Belgique et les Pays-Bas, ayant disposé de véritables possessions coloniales permettrait encore d'en ajuster les spécificités.

## ACRONYMES

- AASB: Archives de l'Association suisse des banquiers, Bâle
- ACASC: Association des compagnies d'assurance suisses concessionnées
- ACV: Archives cantonales vaudoises, Lausanne.
- AIEP: Archives économiques et financières, Paris
- AFA: Ambassade de France en Argentine
- AFB: Archives fédérales de Berne
- AGC: Archivo General Cancillería, Buenos Aires
- AGN: Archivo General de la Nación, Buenos Aires
- AGR: Archives générales du Royaume, Bruxelles
- AMA: Asociación Médica Argentina
- APAF: Archivo Presidencia Arturo Frondizi, Buenos Aires
- ASB: Association suisse des banquiers
- ASBA: Ambassade de Suisse à Buenos Aires
- BCRA: Banco Central de la Republica Argentina
- BIA: Banque industrielle d'Argentine
- BIRD: Banque internationale de reconstruction et de développement
- BIRP: Banque d'Italie et du Rio de la Plata
- BNA: Banco de la Nación Argentina
- BPS: Banque populaire suisse
- BT: Barcelona Traction
- CADE: Compañía Argentina de Electricidad ou Compañía Americana de Electricidad

- CATE: Compañía Alemana Transatlántica de Electricidad
- CEPAL: Commission économique pour l'Amérique latine à l'ONU
- CHADE: Compañía Hispano Americana (ou Argentina) de Electricidad
- CCF: Société coopérative suisse des céréales et matières fourragères
- CCSA: Chambre de commerce suisse en Argentine
- CGT: Confédération générale du travail
- CIAE: Compañía Ítalo Argentina de Electricidad, appelée aussi Ítalo
- CIF: Cost, Insurance and Freight
- DAE: Division des affaires étrangères (du DPF)
- DC: Division du commerce (du DFEP)
- DFEP: Département fédéral de l'économie publique
- DFFD: Département fédéral des finances et des douanes
- DHS: Dictionnaire historique de la Suisse
- DoDis: Documents diplomatiques suisses en ligne : [www.dodis.ch]
- DPF: Département politique fédéral
- DÜEG: Deutsch Überseeische Elektrizität-Gesellschaft
- Elektrobank: Banque pour Entreprises électriques
- EPF: École polytechnique fédérale
- FMI: Fonds monétaire international
- FOB: Free on Board
- GRE: Garantie des risques à l'exportation
- IAPI: Institut argentin de la promotion de l'interchange
- Ítalo: voir CIAE



- LSBA: légation de Suisse à Buenos Aires
- MECON: Ministère de l'économie et des finances,  
Buenos Aires
- NZZ: Neue Zürcher Zeitung
- OEA: Organisation des États américains
- OFGA: Office fédéral de guerre pour l'alimentation
- OSEC: Office suisse d'expansion commerciale
- SBS: Société de banque suisse
- SCIPE: Section du contentieux et des intérêts privés  
à l'étranger (du DPF)
- SER: Société d'électricité de Rosario
- SFI: Société financière internationale
- SOFINA: Société financière de transports  
et d'entreprises industrielles
- SRC: Section du ravitaillement en céréales (de l'OFGA)
- SSET: Société suisse d'électricité et de traction
- SUIZARGEL: Compañía Suizo-Argentina de Electricidad SA
- UBA: Universidad de Buenos Aires
- UBS: Union de banques suisses
- UCRI: Union civique radicale intransigeante
- UCRP: Union civique radicale du peuple
- UEP: Union européenne des paiements
- Vorort: Comité directeur de l'Union suisse du commerce  
et de l'industrie



# ANNEXES

## CHIFFRES DU COMMERCE, DES INVESTISSEMENTS ET DES ACTIVITÉS ÉLECTRIQUES

### LE COMMERCE

**Graphique 1 :** Évolution de la part de l'Argentine dans le commerce extérieur de la Suisse, 1892-1990 (en pourcentage).

**Graphique 2 :** Part de l'Argentine, du Brésil et du Mexique dans les échanges commerciaux totaux entre la Suisse et l'Amérique latine, 1921-1990 (en pourcentage).

**Graphique 3 :** Évolution des échanges commerciaux et balance commerciale de la Suisse avec l'Argentine, 1892-1990 (en millions de francs constants, 1950=100).

**Graphique 4a :** Évolution de la structure des principaux produits exportés par la Suisse vers l'Argentine, 1914-1976 (en pourcentage).

**Graphique 4b :** Évolution de la structure des principaux produits en provenance d'Argentine importés en Suisse, 1914-1976 (en pourcentage).

### LES INVESTISSEMENTS

**Tableau 1 :** Stock d'investissements directs suisses en Amérique latine, 1905-1970.

**Tableau 2 :** Investissements étrangers en Argentine, 28 août 1976.

**Tableau 3 :** Filiales des principales entreprises suisses sises en Argentine, 1913-1990.

**Tableau 4 :** Exportation de capitaux suisses en Argentine sous forme de crédits et d'emprunts, 1880-1980.

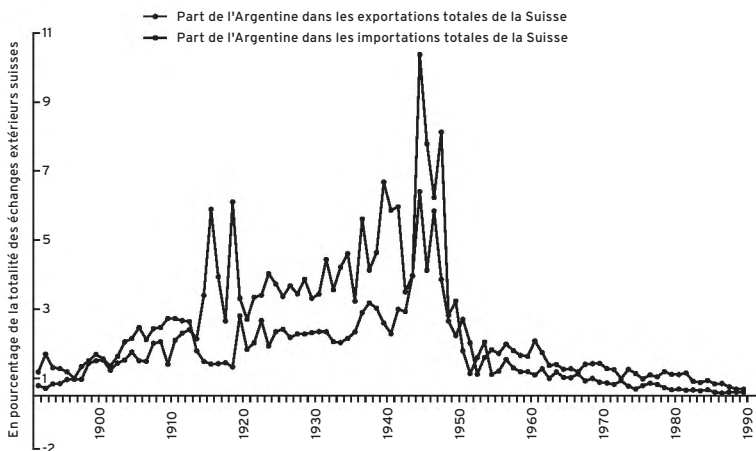
### L'ÉLECTRICITÉ

**Tableau 1 :** Évolution de la production d'électricité en kilowattheures des filiales de la CIAE et de la CADE par rapport à la production d'électricité totale de l'Argentine, 1926-1957.

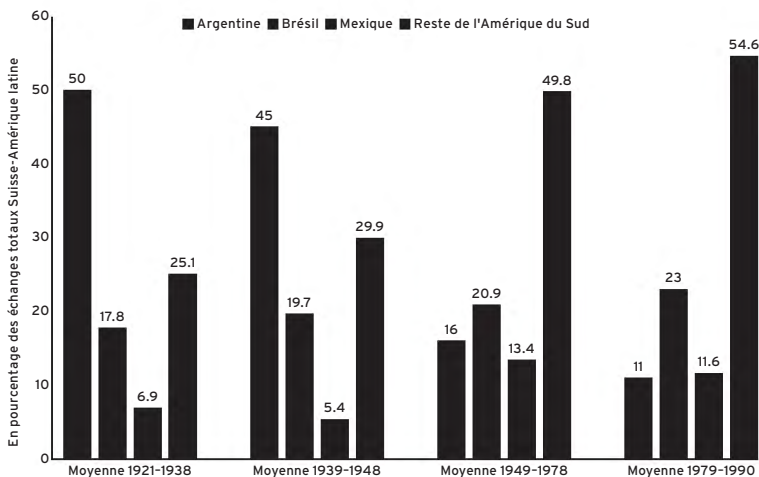
**Tableau 2 :** Développement de la CIAE, 1911-1978 (dividendes, capital, production d'énergie, abonnés, personnel, bénéfice).

## LE COMMERCE

**Graphique 1 :** Évolution de la part de l'Argentine dans le commerce extérieur de la Suisse, 1892-1990 (en pourcentage)<sup>1</sup>.

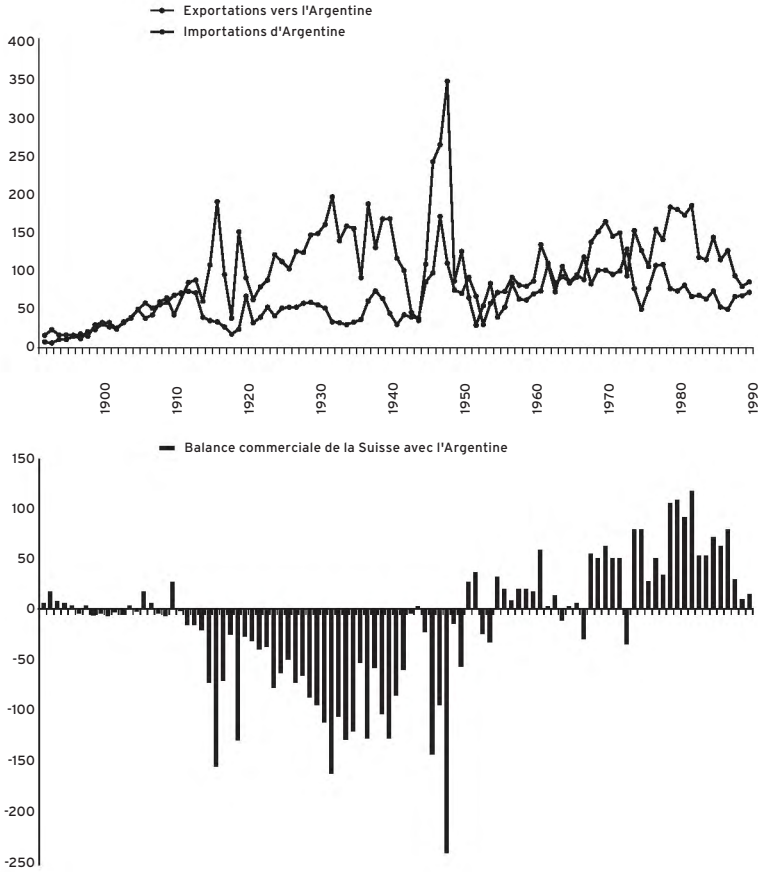


**Graphique 2 :** Part de l'Argentine, du Brésil et du Mexique dans les échanges commerciaux totaux entre la Suisse et l'Amérique latine, 1921-1990 (en pourcentage).

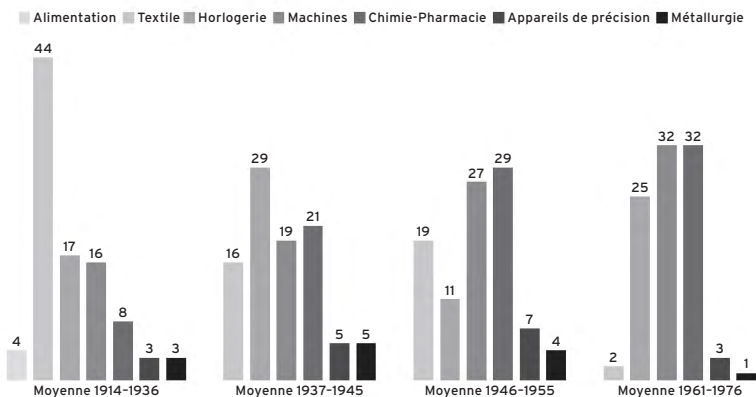


1. Pour toutes les données qui suivent, sauf autres mentions, concernant le commerce extérieur de la Suisse, voir : Ritzmann-Blickenstorfer, Heiner (éd.), *Statistique historique de la Suisse*, Zurich : Chronos, cop., 1996.

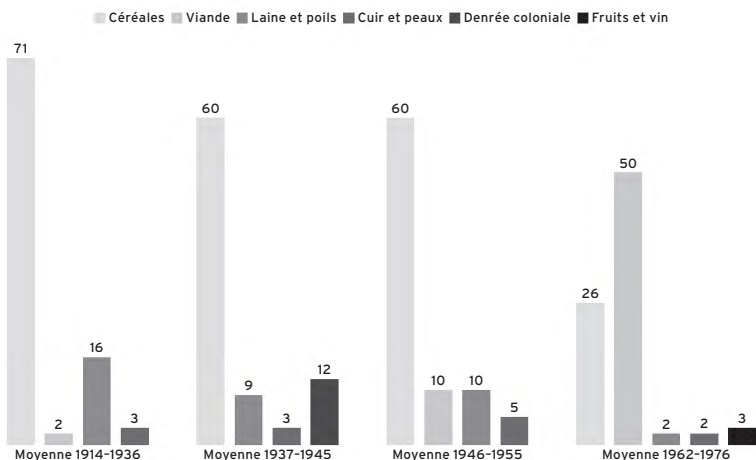
**Graphique 3 : Évolution des échanges commerciaux et balance commerciale de la Suisse avec l'Argentine, 1892-1990 (en millions de francs constants, 1950=100).**



**Graphique 4a:** Évolution de la structure des principaux produits exportés par la Suisse vers l'Argentine, 1914-1976 (en pourcentage)<sup>2</sup>.



**Graphique 4b:** Évolution de la structure des principaux produits en provenance d'Argentine importés en Suisse, 1914-1976 (en pourcentage).



2. Administration fédérale des douanes, Statistiques du commerce extérieur de la Suisse, Berne: Direction générale des douanes, 1914-1976.

**LES INVESTISSEMENTS****Tableau 1 : Stock d'investissements directs suisses en Amérique latine, 1905-1970<sup>3</sup>.**

	1913	1937	1949-1950	1957	1970
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5
Argentine	0,7	450-500	500-800	600-800	1000
Brésil		300-400		600	1500
Mexique	600	700-800		20	600
Pérou		70-80		300-400	
Chili		100		100	
Venezuela				50	
Uruguay				40-50	
Colombie		2		?	
Bolivie		18-20		?	
Nicaragua				8	
Panama				?	
Paraguay		1		?	
Équateur		1,2		?	
<b>Total minimum</b>	<b>607</b>	<b>1650-1900</b>		<b>1873</b>	<b>4500-5000</b>
<b>Estimation de E. Stopper</b>				<b>2000-3000</b>	

**3. Colonne 1 :**

Pour le Mexique: Bulletin Commercial et Industriel Suisse, 10 mars, 1913, p. 139 et Hauser-Dora (1986), p.184. Pour l'Argentine: Loscertales (2002), p. 242.

**Colonne 2 :**

AFB, E 2400 1000/717 vol. 63 – Rapport de gestion de la légation de suisse à Buenos Aires pour l'année 1937. Pour le Chili, voir Perrenoud (2010), p. 103. Les investissements suisses en Amérique latine paraissent donc bien plus élevés que ce qu'estimait Marc Perrenoud, p. 107, avec des montants se situant entre 793 et 1147.7 millions de francs.

**Colonne 3 :**

Investissements en Argentine se répartissent de la façon suivante :

1. Investissements du Groupe MC, SAEG, Südelektra (166 millions).
2. Les avoirs du complexe CHADE/SODEC, dont 30 % est en mains suisse (250 millions).
3. Les installations de la Banque hypothécaire suisse-argentine (20 millions).
4. Les intérêts des holdings industrielles (comme Bally, Wander, Ciba, Elektro-Watt, Geigy, Glaro, Hoffmann-La Roche, Holderbank, Financière Glaris) et les licences et les revenus des sociétés industrielles suisses (100 millions).
5. Les participations du public et le complexe qui s'occupe du paiement de l'emprunt de la Province de Buenos Aires 1910 (70 millions).•••

**Tableau 2:** Investissements étrangers en Argentine, 28 août 1976 (chiffres du Ministère de l'économie d'Argentine)<sup>4</sup>.

Pays	Investissements en dollar US	en %
États-Unis	1 395 388 835	39,84
Suisse	428 975 627	12,25
Grande-Bretagne	272 514 861	7,78
Hollande	219 391 808	6,26
France	206 159 165	5,88
Allemagne de l'Ouest	203 677 357	5,81
Canada	148 062 442	4,23
Italie	128 046 477	3,66
Luxembourg	117 676 699	3,37
Panama	105 144 381	3,00
Suède	82 614 911	2,36
Belgique	52 061 364	1,49
Liechtenstein	23 672 379	0,67
Colombie	22 043 099	0,63
Espagne	17 085 288	0,47
Brésil	16 889 038	0,48
Japon	14 659 410	0,42
Bermudes	14 589 055	0,42
Venezuela	10 090 180	0,29
Uruguay	7 929 562	0,23
Autres	5 849 370	0,17
<b>Total</b>	<b>3 502 629 118</b>	<b>100,00</b>

••• 6. *Participations dans l'entreprise Astra Argentina de Petroleo (15 millions).*

Références: ASB, Classeur 153-154, Amérique du Sud: Procès-Verbal de la 28<sup>ème</sup> séance du Comité Amérique du Sud, 17 février 1950 et «Probleme des argentinisch-schweizerische Finanztransfers», *NZZ*, 20 janvier 1949.

**Colonne 4:**

AFB, J.1.177 1984/56 vol. 2. Rapport d'Edwin Stopper – Hinweise auf die wirtschaftlichen Verhältnisse in den Ländern Lateinamerikas, 30 septembre 1957 ; Évaluation d'E. Stopper dans: AFB, E2800 1967/59 vol. 93. Rapport-Gedanken zum Export nach den Entwicklungsländern, 15 décembre 1960, p. 12 ; Bulletin SBS, 1961.

**Colonne 5:**

Estimation totale: Veyrassat Béatrice, « Les relations entre la Suisse et l'Amérique Latine: un aperçu historique », *Revue PACE*, Genève, avril 1998. Pour l'Argentine, Brésil, Mexique et estimation totale: Enderlin (1973), pp. 44-46. Pour le Mexique: Leibacher Werner, Por ejemplo, México: versión abreviada de un estudio sobre la importancia de las inversiones industriales suizas en México, Basilea: Camara de comercio latinoamericana en Suiza, 1979, p. 14.

4. AFB, E7115(A) 1990/142 vol. 134.



**Tableau 3 :** Filiales des principales entreprises suisses sises en Argentine, 1913-1990<sup>5</sup>.

Nom de l'entreprise suisse	Nom de la filiale	Date de création de la filiale
<b>SECTEUR ALIMENTAIRE</b>		
André & Cie Lausanne	La Plata Céréales	1927
	La Chaqueña	1917
Nestlé	Nestlé Argentina – SA de Productos Alimenticios	1930
Suchard (Interfood)	Suchard Argentina	1933
	Suiza Argentina de Plantaciones, Buenos Aires.	1921
	La Suiza Argentina SA – Estancias y Cantera, Buenos Aires	1922
	La Racional – Oficina Productora Suizo-Platense SA, Buenos Aires	1921
Wander	Wander Argentina	1950
Yerba Mate Aktiengesellschaften Zurich	Plantadora de Yerba mate Suizo-Argentina SA (Misiones)	1927
<b>CHAUSSURES</b>		
Bailly Limitada – Sociedad Comercial	Curtiembre La Federal SA	1920
<b>MACHINES</b>		
Brown Boveri & Cie	Brown Boveri CIA. Sudamericana Electricidad SA	1922
Bührlé & Oerlikon	Fab. Argentina de Engranajes SA	1949
Gebruder Sulzer AG (Winterthur)	Sulzer Hermanos SACI (Buenos Aires)	1925
Gebruder Bühler (Uzwil, Argovie)	Bühler Hermanos	1928
Hasler	Hasler Argentina	1968
Maschinenfabrik Rieter AG	Rieter Sudamericana SA	1969
Schindler Holding AG	Ascensores Schindler SA (Buenos Aires)	
<b>CHIMIE-PHARMACIE</b>		
Ciba	Productos Quimicos Ciba	1931
Firmenich SA	Firmenich Argentina SA	
Geigy	Bossart Limitada	1931

5. Aleman y Dumas (2010); Cámara de comercio Suiza en la Republica Argentina (1964), non numéroté.

Nom de l'entreprise suisse	Nom de la filiale	Date de création de la filiale
Givaudan	Givaudan Argentina	1958
Hoffman Laroche	Productos Roche	1930
Rovapharm AG	Rovafarm Argentina SA	1964
Sandoz (Basel)	Sandoz Argentina SAIC	1955
Sika Finanz AG (Baar, Zoug), Chimie de la construction		1958
<b>CIMENT</b>		
Holderbank	Juan Minetti	1930
Eternit	Eternit Argentina	1937
<b>ÉLECTRICITÉ</b>		
Motor-Columbus	Compañía Ítalo Argentina de Electricidad (CIAE, Buenos Aires)	1911
	Compañía de Electricidad de Dolores	
	Compañía de Electricidad de Corrientes	
	Compañía de Electricidad de Pergamino	
	Compañía Americana de Luz y Tracción (Buenos Aires)	
	Empresas Eléctricas de Bahía Blanca SA (Buenos Aires)	
	Sociedad comercial del Plata (Cadelplata, Buenos Aires)	1927
	Compañía General de Combustibles (Société financière)	1919
Compagnie sud-américaine d'électricité (SÜDELEKTRA, subholding de Motor-Columbus à Zurich)		1926
	Empresas Eléctricas de Bahía Blanca SA (Buenos Aires)	
	Compañía Americana de Luz y Tracción SA (Buenos Aires)	
Société suisse-américaine d'électricité (SAEG, sub-holding de Motor-Columbus à Zurich)		1928
	Compañía Ítalo Argentina de Electricidad (CIAE, Buenos Aires)	
	Sociedad Comercial del Plata (Cadelplata, Buenos Aires)	
	Empresas Eléctricas de Bahía Blanca SA (Buenos Aires)	
	Compañía Americana de Luz y Tracción SA (Buenos Aires)	

Nom de l'entreprise suisse	Nom de la filiale	Date de création de la filiale
Société suisse d'électricité et de traction (SUISELEKTRA, Bâle)	Société Suisse-Argentine d'Électricité (SUIZARGEL, Buenos Aires)	1928
Entreprises électriques et industrielles SA (ELECTRO-WATT, Zurich)	Société d'Electricité SA (société financière CHADE puis SODEC, Madrid puis Luxembourg)	
	Compañía Argentina de Electricidad (CADE, Buenos Aires)	
<b>FINANCE</b>		
Crédit suisse	Banque hypothécaire suisse argentine (BHSA), Buenos Aires	1910
SBS	Banque française et italienne pour l'Amérique latine (Sudameris)	
	Shaw & Strupp	1937
	Société financière générale de responsabilité	1937
	Fidusco Sarl, BA	1948
<b>ASSURANCE</b>		
Schweizerische Rückversicherung Gesellschaft (Crédit suisse position de force)	Suiza de Reaseguros SA	
Zurich Financial Service	Zurich Argentina Compañía de Seguros SA (Buenos Aires)	
	Zurich Iguazu Com (Buenos Aires)	
	Zurich Reaseguros (Buenos Aires)	
Winterthur Schweizerische Versicherungs-Gesellschaft	Winterthur International Argentina SA à Buenos Aires	
La Baloise Assurance	La Baloise – Cía de Seguros contra Incendios	
	La Federal – Compañía Suiza de Seguros	
Helvetia	Helvetia – Cía Suiza de Seguros contra Incendios	
	Sociedad de Socorros Mutuos « Suiza »	
Société Générale de Surveillance SA, Genève	Suizo Argentina Compañía de Seguros SA	1955
<b>PÉTROLE</b>		
Banques investisseurs: SBS (Bâle), Pictet & Cie (Genève) et Luzerner Kantonalbank (Luzern)	Astra – Compañía Argentina de petróleo	1915

**Tableau 4 :** Exportation de capitaux suisses en Argentine sous forme de crédits et d'emprunts, 1880-1980.

	Date	Banques créditrices et/ou à la tête de file de l'émission d'emprunt	Débiteur	Forme de l'investissement
1	1880-1913			20 emprunts
2	1910	SBS et Dresdner Bank	Province de Buenos Aires	Emprunt
3	1931		Empresas Electricas de Bahia Blanca SA Buenos Aires	Emprunt
4	1933	Emprunt international négocié par l'entremise du Crédit suisse	Gouvernement argentin	
5	7 janvier 1937	9 banques suisses: CS, UBS, SBS, BCB, BPS, BF, Leu, Lombard Odier, Sarasin	United River Plate Telephone, Buenos Aires	
6	1924-1938			
7	4 janvier 1938	SBS, CS	Gouvernement argentin	
9	Fin novembre 1959	UBS, SBS, CS	Gouvernement argentin	
10	30 juin 1961	UBS, SBS, CS (faisant partie de 17 banques européennes)	Gouvernement argentin	
11	26 avril 1963	Confédération	Gouvernement argentin	Consolidation de dette
12	30 décembre 1965	Confédération		Consolidation de dette

Objet de l'emprunt ou du crédit	Taux d'intérêt (en %)	Taux d'intérêt sur le marché des capitaux suisses (en % en moyenne annuelle)	Échéance	Valeurs nominales en millions de francs courants
Gouvernement et provinces (14 emprunts); chemins de fer (3 emprunts); entreprises industrielles (3 emprunts)				
	4,50 %			30
	6,00 %			10
Emprunt Rocca	4,00 %			9
Emprunt	5,00 %		1 <sup>er</sup> août 1962	40,5
Les émissions argentines en Suisse de 1924 au milieu de 1938 sont de 57 millions de francs (en valeur nominale). Pour le Brésil, ce chiffre est de 41 millions de francs.				
Crédit	3,50 %		1940 - 1942	40
Crédit stand-by de court terme (pour soutenir le programme de stabilisation du Gouve Frondizi de 1959)	4-6 %	3,07	1962	27,9
Emprunt			1961 - 1973	20,50
Pour des biens d'investissements déjà livrés et pour lesquels la Confédération a accordé la garantie des risques à l'exportation (GRE)	4,50 %	3,24	entre 1963 et 1970	25
Pour des biens d'investissements déjà livrés et pour lesquels la Confédération a accordé la GRE	5,00 %	3,95		12

	Date	Banques créditrices et/ou à la tête de file de l'émission d'emprunt	Débiteur	Forme de l'investissement
13	7 juin 1967	UBS, SBS, CS	BCRA dans le but de stabiliser la monnaie argentine	Crédit stand-by
14	3 novembre 1967	UBS, SBS, CS et BPS	Banco Industrial Argentín - El Chocón	Crédit-cadre de long terme
15	6 juin 1969	UBS, SBS, CS	CIAE avec garrantie du Banco Industrial Argentín et de la GRE de la Confédération	Crédit-cadre de long terme
16	9 février 1970	Banques suisses	Gouvernement argentin (Banco Industrial de la Republica Argentina)	Emprunt
17	22 mars 1971	UBS	Hindronor SA (projet El Chocón)	Crédit

Objet de l'emprunt ou du crédit	Taux d'intérêt (en %)	Taux d'intérêt sur le marché des capitaux suisses (en % en moyenne annuelle)	Échéance	Valeurs nominales en millions de francs courants
Crédit stand-by faisant partie d'un ensemble de crédits mis à la dispositions de l'Argentine par le FMI, le Trésor américain, un groupe de banques commerciales américaines et les banques européennes. Le total des banques européennes, dont les banques suisses sont la tête de file, se montent à 100 millions de dollars. Les banques suisses participent donc à hauteur de 9% du total européen.	Taux arrêté semestriellement. Calculé sur la base de 5% au-dessus du taux de la BNS pour la tranche sans garantie de 25% du crédit et de 3,5% au-dessus du taux de la BNS pour les 75% restants disposant de la garantie de la Confédération.		1971	38,7
Livraison de biens d'investissements suisses et service de bureaux d'ingénieurs helvétiques concernant le projet hydroélectrique El Chocón Colorado avec GRE pour un taux de garantie de 80%.	6,63 %	4,88	1982	45
Nouvelles installations de la CIAE prévues dans le contrat de concession de 1961 (Turbogroupe et autres matériels électriques de provenance suisse) ainsi que pour consolider les dettes de court terme de l'entreprise	6,50 %	4,88	1984	35
Consolidation de crédits à court terme et financement de nouvelles installations dont la livraison incomberait partiellement à l'industrie suisse. Garanti par le BIA.	7,50 %	5,71	1985	50
Pour fourniture de matériel suisse, de la firme BBC notamment, destiné à la construction de la centrale électrique El Chocón. La GRE de la Confédération est octroyée pour un taux de 85%.	6,75 %		1987	11

	Date	Banques créditrices et/ ou à la tête de file de l'émission d'emprunt	Débiteur	Forme de l'investissement
18	18 août 1971	UBS, SBS	BCRA	Crédit stand-by
19	janvier 1973	Bankers Trust AG, Zurich	Fluroruros Patagonicos, Buenos Aires	Crédit
20	juin 1973	UBS	Empresa Nacional de Telecomunicaciones (Entel)	Emprunt
21	janvier 1974	UBS	Hidronor SA (pour projet El Chocón)	Crédit
22	avril 1974	UBS, SBS, CS, Volksbank	Inquiba, Industrias Químicas Basicas SA	Crédit
23	mai 1976	UBS, SBS, CS	Gouvernement argentin. Banco Nacional de Desarrollo Economico	Crédit-cadre
24	avril 1979	SBS + Synd.	Gouvernement argentin	Emprunt
25	juin 1979	CS	Gouvernement argentin	Emprunt
26	février 1980	Zürcher Kantonal-bank	Electricidad de Misiones SA (Posadas, Argentina)	Crédit
27	février 1980	Zürcher Kantonal-bank	Electricidad de Misiones SA (Posadas, Argentina)	Crédit



Objet de l'emprunt ou du crédit	Taux d'intérêt (en %)	Taux d'intérêt sur le marché des capitaux suisses (en % en moyenne annuelle)	Échéance	Valeurs nominales en millions de francs courants
Renforcer les réserves de devises de la BCRA. Tranche suisse de 4,5 millions de dollars sur un crédit international total de 50 millions de dollars.	1,5% au-dessus du taux interbancaire londonien pour 3 mois de dépôts en francs ou 3,5% au-dessus du taux d'escompte de la BNS pour 3 ans.			18,4
Exportation de matériels suisses couverte à 70% par une GRE de la Confédération.	7% pour la part bénéficiant de la GRE et 9% pour le reste.		1978	22
Augmenter les installations de la compagnie téléphonique d'État, Entel.	6,50%		1975	13,1
Financement de matériels suisses de BBC pour la construction de la centrale électrique El Chocón	7,00%			15
Livraison de machines, d'appareils industriels et d'électricité de firmes suisses (dont Sulzer, BBC, Sprecher & Schuh, Maschinenfabrik Burckhardt, Aluminium Schweswerke, Metallwerke, Ateliers de Constructions Mécaniques etc.) pour un complexe pétrochimique à Bahia Blanca.	2% au-dessus du taux d'émission d'obligation de caisses à 5 ans des 4 banques, puis 7,75%.		1982	20
Livraison de matériel à la centrale électrique El Chocón.		5,04	1986	10
Financement de travaux d'infrastructure en Argentine.	5,50%		1989	80
Rachat de la CIAE	5,50%		1984-1987	200
Livraisons de marchandises de Gebruder Sulzer AG.	1,5% au-dessus du taux d'émission d'obligations à 5 ans		1988	17
Acompte et paiement partiel des livraisons de marchandises de Gebruder Sulzer AG.	2,25% au-dessus du taux d'émission d'obligations à 7 ans.		1983	3

	Date	Banques créditrices et/ ou à la tête de file de l'émission d'emprunt	Débiteur	Forme de l'investissement
28	mars 1980	UBS, SBS, CS	Commission nationale d'énergie atomique (Buenos Aires)	Emprunt
29	mars 1980	UBS, SBS, CS	Commission nationale d'énergie atomique (Buenos Aires)	Crédit
30	juin 1980	UBS+Synd	Gouvernement argentin	Emprunt
31	août 1980	UBS	Alparagatas SAI.C (Buenos Aires)	Crédit stand-by
32	dé-cembre 1980	CS	La Plata Cereal (filiale d'André & Cie à Buenos Aires)	Crédit

### Références

1. Hauser-Dora Angela Maria (1986), p. 173.
2. PVASB 26.12.1938.
3. BNS Manuel statistique du marché financier suisse, Zurich, 1944, pp. 24-25.
4. PVASB 26.12.1938.
5. Albrecht et cf brochure du CS de novembre 1941.
6. E 2400/1000/717 – Buenos Aires /Bd 63. E 2001 (D9/ 100/ 1552/ 267 (Bd consacré à cet emprunt) Doc le plus impr: Prospectus CS
7. William E, Rappard, « La Suisse et le marché du monde », p. 71
8. E2400/1000/717 – Buenos Aires /Bd 63/ 1941
9. Article de Th. Gassmann (1968), note L2
10. E 2001 /1976/ 17/ Bd. 335 et E 2001 (E)/1976/84 Bd. 519 (14.6.1965) et contrat récolté à la BCRA
13. ABCRA, Buenos Aires. Fonds: Crédits-emprunts, 1961-1967. BCRA-ACU.INT – Stand by, 1967.
14. E 1004.1 1000/9 vol. 736. Texte du contrat: E2001 (E) 1980/83 vol. 354. Agreement made between BIRA et l'UBS, le CS, la SBS et la BPS, 3 novembre 1967; Rapport présenté à l'Assemblée fédéral par le Conseil fédéral sur sa gestion en 1968, 26 mars 1969, p. 270; E 1004.1 1000/9 vol. 736. Procès-verbal du Conseil Fédéral, 21 août 1968.
15. E 2001 (E) 1980/83 vol. 354. Lettre de la BNS au DFFD, DPF et DFEP, 14 mai 1969. Kohn « argentinien Heute » p. 90. E 2001 (E)/1982/58 Bd. 284 - Lettre de W. Frei au DC, 11.4.1969. « Wandelanleihe der Ítalo Argentina in der Schweiz », AT, 6 juin 1969.
16. ABNS, Zurich, Procès-verbal du directoire de la BNS, n° 128, 5 février 1970; E 2001 1980/83 vol. 354. DFFD, Kapitalexpert, 10 février 1970. « Aprobosa la Emision de Bonos Para su Colocacion en Suiza, Clarin », 18 février 1970 et autres articles... E2001 (E)/1988/16 Bd. 589 (note à Brugger du 6.7.1976)

Objet de l'emprunt ou du crédit	Taux d'intérêt (en %)	Taux d'intérêt sur le marché des capitaux suisses (en % en moyenne annuelle)	Échéance	Valeurs nominales en millions de francs courants
Livraisons de marchandises de Gebrüder Sulzer AG pour un projet de d'installation à eau lourde	1,5 % au-dessus du taux d'émission d'obligation de caisse à 5 ans.		1999	373,6
Crédit de financement des livraisons de marchandises de Gebrüder Sulzer AG pour un projet d'installation à eau lourde.	2,25 % au-dessus du taux d'émission d'obligation de caisse à 5 ans.		1990	65,9
			1990	80
10 millions de dollars faisant partie d'un crédit plus large européen.	0,75 % au-dessus du Libor.		1983	16,7
Crédit fiduciaire de 15 millions de dollars.	14,50 %		1981	25

17. ABNS, Zurich, Procès-verbal du directoire de la BNS, n° 1235, 29 novembre 1970.
18. ABNS, Zurich, Procès-verbal du directoire de la BNS, n° 814, 26 août 1971.
19. AFB, E 2001 (E), 1988/16 vol. 589. Lettre du DFFD à la BNS, 5 janvier 1973.
20. AFB, E 2001 (E), 1988/16 vol. 589. Lettre de l'UBS à la BNS, 6 juin 1973; Lettre de la BNS au DFFD, 14 juin 1973.
21. AFB, E 2001 (E), 1988/16 vol. 589. Lettre du DFFD à la BNS, 22 janvier 1974.
22. AFB, E 2001 (E), 1988/16 vol. 589. Lettre de l'UBS à la BNS, 5 mars 1974; Lettre du DFFD à la BNS, 1<sup>er</sup> avril 1974.
23. AFB, E2001 (E) 1988/16 Bd. 589. Note de F. Rothenbühler au Conseiller fédéral Brugger 6 juillet 1976.
24. ABNS, Zurich, Procès-verbal du directoire de la BNS, n° 286, 3 mai 1979; « Se reabrio el mercado suizo para la emision de titulos argentinos », in *Boletín semanal del Ministerio de Economía: Síntesis de informaciones y comentarios*, N° 292, 2 de julio de 1979, pp. 4-5.
25. ABNS, Zurich, Procès-verbal du directoire de la BNS, n° 347, 7 juin 1979.
26. ABNS, Zurich, Procès-verbal du directoire de la BNS, n° 133, 21 février 1980.
27. ABNS, Zurich, Procès-verbal du directoire de la BNS, n° 133, 21 février 1980.
28. ABNS, Zurich, Procès-verbal du directoire de la BNS, n° 237, 3 avril 1980.
29. ABNS, Zurich, Procès-verbal du directoire de la BNS, n° 237, 3 avril 1980.
30. ABNS, Zurich, Procès-verbal du directoire de la BNS, n° 358, 12 juin 1980.
31. ABNS, Zurich, Procès-verbal du directoire de la BNS, n° 530, 28 août 1980.
32. ABNS, Zurich, Procès-verbal du directoire de la BNS, n° 787, 11 décembre 1980.

**L'ÉLECTRICITÉ**

**Tableau 1 :** Évolution de la production d'électricité en kilowattheures des filiales de la CIAE et de la CADE par rapport à la production d'électricité totale de l'Argentine, 1926-1957.

Année	Filiales argentines de la CHADE		CIAE (Filiale Motor-Columbus)		Part des filiales de la CHADE et de la CIAE dans la production totale d'électricité en Argentine (en %)
	En kWh	En % de la production totale d'Argentine	En kWh	En % de la production totale d'Argentine	
1926	451 000 000	48	107 000 000	9	
1927	499 000 000		114 000 000		
1928			126 000 000		
1929			144 000 000		
1930	829 000 000		159 000 000	9	
1931			159 491 811	9	
1932	932 161 164	51	160 213 730	9	60
1933			175 000 814	9	
1934	942 116 251	47	195 000 000	10	57
1935	1 098 825 000	51	216 000 000	10	61
1936	1 177 965 000	49	241 549 226	10	59
1937	993 982 000	39	300 815 655	12	51
1938			327 030 999	12	
1939	1 141 059 000	39	346 910 161	12	51
1940	1 433 000 000	47	356 512 288	12	59
1941	1 504 912 000	46	371 138 516	11	57
1942	1 593 000 000	46	390 113 038	11	57
1943	1 675 300 339	47	416 668 983	12	59
1944	1 790 576 815	48	447 623 104	12	60
1945	1 728 442 185	48	427 681 507	12	60
1946	1 601 744 000	41	475 654 413	12	53
1947			522 784 278	12	

Année	Filiales argentines de la CHADE		CIAE (Filiale Motor-Columbus)		Part des filiales de la CHADE et de la CIAE dans la production totale d'électricité en Argentine (en %)
	En kWh	En % de la production totale d'Argentine	En kWh	En % de la production totale d'Argentine	
1948	1 953 482 000	42	564 529 228	12	54
1949			613 209 500	13	
1950	2 245 327 000	43	615 530 400	12	55
1951	2 349 941 000	43	717 638 300	13	56
1952			718 778 100	13	
1953	2 378 844 000	42	762 715 000	13	55
1954			811 911 700	13	
1955	3 180 897 000	47	895 630 900	13	60
1956			971 256 700	14	
1957	3 349 467 500	49	1 072 288 100	16	65

### Références

1908-1960: Maria Inès Barbero, Norma Lanciotti et Maria Cristina Wirth, «Capital extranjero y gestión local. La Compañía Ítalo-Argentina de Electricidad», Working Paper, VII Coloquio de Historia de Empresas, Historia del sector eléctrico en la Argentina. Evolución, políticas y empresas, Universidad de San Andrés, 1 de abril de 2009, p. 23. Les données fournies par les auteurs pour la «CHADE/CADE» correspondent à la production non seulement de la CADE mais aussi de sa filiale Compañía de Electricidad de la Provincia de Buenos Aires (CEP).

#### Les données manquantes ont été complétées par :

1936: Pour la CHADE, voir AGR, Archive Groupe Sofina. Dossier 354. CHADE, Memoria, 1936, p. 10.

1942-1944: Pour la CHADE, voir *NZZ*, 29.10.1943 et AGR, Archive Groupe Sofina. Dossier 354. CHADE, Memoria, 1944/1945, p. 10.

1920-1930: Pour la CHADE, voir Loscertales Javier (2002), p. 246; pour la CIAE voir AMC, Baden. Cote: U.05.5.0. Brochure, Evolución y desarrollo de la Compañía Ítalo-Argentina de Electricidad en los primeros veinte años de su actividad, Buenos Aires, 1931, non numéroté.

**Tableau 2 :** Développement de la Compañía Ítalo Argentina de Electricidad, Buenos Aires, 1911-1978.

	Dividendes (en %)	Capital versé (en mios de pesos)	Production d'énergie d'électricité (en mios de kWh)	Nombre d'employés de la CIAE**	Nombre de compteurs installés (nombre d'abonnés) (en milliers)	Bénéfice net (en mios de pesos)
1912	–	1				0,025
1913	–	2				0,007
1914	–	2	0,6		0,9	0,001
1915	–	3	7,3		6	0,109
1916	–	5	18,1		12	0,345
1917	3	5	31,3		19	0,819
1918	6	5	50,8		24	1,001
1919	7	10	67,4		26,8	1,112
1920	7	10	77,9		28,3	1,707
1921	9	20	79,6		28,6	1,922
1922	10	20	83,4		28,8	3,254
1923	10	20	89,0		29,4	2,416
1924	10	35	97,0		30,4	3,239
1925	10	35	100,2		32,2	4,094
1926	10	45	107,6		36,7	4,773
1927	10	50	114,8		40	5,638
1928	10	50	126,3		53,6	6,016
1929	10	60	144,0		68,1	6,294
1930	10	70	159,5		76,3	7,466
1931	8	80	159,5		82,3	7,126
1932	–	80	160,2		87,8	6,119
1933	7	80	175,0		92,1	6,911
1934	7	80	195,5		97,5	6,711
1935	7	80	215,6		103,3	6,590
1936	7	100	241,5		107,9	7,739
1937	7	100	308,2		112,6	8,485
1938	7	100	327,0		117,5	8,487
1939	7	100	346,9		124,2	8,500
1940	7	100	356,5		128,9	8,535
1941	7	100	371,1		135,0	8,541
1942	7	100	390,1		142,2	8,959

	Dividendes (en %)	Capital versé (en mios de pesos)	Production d'énergie (en mios de kWh)	Nombre d'employés de la CIAE**	Nombre de compteurs installés (nombre d'abonnés) (en milliers)	Bénéfice net (en mios de pesos)
1943	7 <sup>1</sup>	100	416,7		150,7	9,456
1944	7,8	100	447,6		157,6	9,567
1945	7,8	100	427,7		166,2	6,471
1946	7,4	100	475,7		178,6	10,145
1947	7,4	100	522,8		188,3	10,172
1948	7,4	100	564,5		197,2	10,644
1949*	7,8	100	613,2	3247	205,4	10,707
1950	8	100	615,5	3511	211,7	10,752
1951	8 <sup>2</sup>	140	717,6	3665	211,7	11,932
1952	7 <sup>3</sup>	143	718,8	3734	221,9	14,315
1953	7 <sup>3</sup>	175	762,7	3740	223,5	17,714
1954	7 <sup>3</sup>	187	812,0	3771	221,5 <sup>5</sup>	16,565
1955	7 <sup>3</sup>	200	895,6	3837	217,5 <sup>5</sup>	16,690
1956	5	214	971,3	3873	214 <sup>5</sup>	2,385
1957	–	214	1072,3	3959		-5,103
1958	5 <sup>3</sup>	214	1069,7	4031		12,047
1959	15 <sup>3</sup>	225	995,1	4491		39,704
1960	15 <sup>3</sup>	260	1002,2	4563		48,990
1961	15 <sup>3</sup>	300	1037,8	4786		144,660
1962	12 <sup>3</sup>	3300 <sup>6</sup>	1061,7	5105		637,171
1963	12 <sup>3</sup>	3696	1015,7	5519		690,345
1964	–	4140	1014,3	5913		518,857
1965	–	4140	1063,7	6076		1186,081
1966	–	4140	1092,3	6125		1998,362
1967	12	4140	1282,9	6134	250	2420,792
1968	18	4140	1087,5	5467	266 <sup>9</sup>	4819,664
1969	18 +5 % bonus +124 % <sup>4</sup>	4140	1759,1	4975	285	6063,850
1970	13	9314 <sup>7</sup>	2314,1	4588	305	7100,900
1971	12,5 <sup>3</sup>	9314	2185,0	4438	335	8171,711
1972	–	10 478	2761,6	4430	363	12733,738
1973	10 <sup>4</sup>	10 478	2792,5	4490	387	6651,047
1974	–	11 526 <sup>8</sup>	2341,6	4695	403	6432,708
1975	–	11 526	2293,0	4749	415	

	Dividendes (en %)	Capital versé (en mios de pesos)	Production d'énergie (en mios de kWh)	Nombre d'employés de la CIAE	Nombre de compteurs installés (nombre d'abonnés) (en milliers)	Bénéfice net (en mios de pesos)
1976	–	11 526	2340,0	4700	423	
1977	–	11 526	2504,0	4246	435	
1978	–	11 526	1480,0	3838	442	

1. Plus 1 action Sociedad Comercial del Plata pour 7 actions CIAE;
2. dont 2 % en actions;
3. en actions;
4. en actions gratuites.
5. Recul dû à la suppression de 21 000 compteurs pour des cuisinières électriques, devenus superflus par suite de l'unification des tarifs.
6. Augmentation du capital au travers d'une augmentation de la valeur des actions de 100 pesos à 1000 pesos ainsi que par la distribution de 10% d'actions gratuites sur le nouveau capital action.
7. Augmentation du capital par l'échange de chaque 10 anciennes actions CIAE à 1000 pesos contre 1 action à 100 dollars.
8. Augmentation du capital par la distribution d'actions gratuites.
9. Répartition de la diffusion par catégorie de client pour l'année 1968 :  
Privé : 34 %  
Industrie : 23 %  
Commerce : 21 %  
Approvisionnement en eau : 9,4 %  
Administration publique : 7,3 %  
Métro : 3,6 %  
Eclairage public : 1,5 %

#### Références

Les données de 1911 à 1956 sont tirées de: AASB, Bâle. Classeur 159b., Rapport de Motor-Columbus remis à l'ASB, 20 octobre 1957.

Les données concernant les dividendes, la production d'énergie et le nombre d'employés pour les années 1964 à 1975, sont tirées de: AMC, Baden. Cote: U.05.5.0.55 . Tableau-Wirtschaftliche Kennziffern der CIAE, 18 novembre 1976.

Les données concernant le cours de l'action CIAE à la bourse de Zurich sont tirées de: AMC, Baden. Cote: U.05.5.0.55. Bilanz Erfolgsrechnung.

Toutes les données complémentaires sont tirées de CIAE, Memoria y Balance, diverses années.



# NOTICES BIOGRAPHIQUES

## LES PERSONNALITÉS SUISSES

**Bindschedler Rudolf Gottfried (1883-1947)**<sup>1</sup>. Né à Männedorf (ZH); frère de Léo (Zurich Assurance); marié à Maria Lauffer; études à Berne et Zurich, docteur en droit. Au cours du temps, R. G. Bindschedler devient une personnalité très influente non seulement au sein de la CHADE, mais, plus largement, dans le domaine de la finance et de l'électricité suisse et internationale. Il commence sa carrière en tant que secrétaire du comité du Vorort (1906-1909). Il la poursuit au sein de la banque zurichoise Leu & Cie dans laquelle il est d'abord secrétaire de direction, puis directeur puis vice-directeur (1909-1919). En 1919, il entre au service du Crédit suisse de Zurich. Il y assume des postes de haut rang (vice-directeur et directeur) jusqu'à sa mort. En 1920, il entre au conseil d'administration de la Banque hypothécaire suisse-argentine, filiale du Crédit suisse à Buenos Aires. Il en devient président en 1936 et cela jusqu'à sa mort. Parallèlement, il assume la vice-présidence de la CHADE (1936-1947) après avoir été membre de son conseil d'administration (1921-1936). En 1945, il préside ou administre dix-huit sociétés, dont douze à l'étranger, parmi lesquelles on retrouve les plus gros trusts électriques internationaux, tels que l'AEG, la Sofina, la CHADE, Sidro Bank für Orientalische Eisenbahn, Cia Sevillana de Electricidad, l'Elektrobank (Berlin, de 1929 à 1947), Licht und Kraft (Berlin).

**Cuttat Jacques-Albert (1909-1989)**<sup>2</sup>. Attaché d'affaires de la légation de Suisse à Buenos Aires, 1938-1946. Né en 1909 à Delémont (Jura). Fils d'Albert Cuttat (directeur du crédit général foncier, Bâle) et de Marie, née Blétry. J.-A. Cuttat obtient une

1. «D<sup>r</sup> R. G. Bindschedler», in *Neue Zürcher Zeitung (NZZ)*, 13 septembre 1947; Pollux 1945, pp. 51-52; Sancey Yves, *Un capitalisme de Gentlemen: émergence et consolidation de l'autorégulation bancaire en Suisse et en Angleterre (1914-1940)*, Thèse, Université de Lausanne, dir. Guex Sébastien, 2004, p. 424.

2. AFB, E 2500 1982/120 vol. 19. Dossier: Jacques-Albert Cuttat; AFB, E 1004.1(-) 1000/9 vol. 557. Proposition de Max Petitpierre, chef du DPF, au Conseil fédéral, 16 novembre 1953. DoDis-9528.

licence en lettres (Sorbonne), une licence en droit (Bâle, Berne et Paris) et un diplôme d'avocat avant de devenir docteur en droit de l'Université de Berne, puis il travaillera comme avocat. Il effectue ensuite un stage au Crédit général foncier (1934), puis un séjour à la London School of Economics. Il entre au Département politique fédéral en 1935. En mars 1938, il est appelé en Argentine en tant qu'attaché d'affaires à la légation de Suisse à Buenos Aires. À la suite d'une rupture des relations diplomatiques entre l'Argentine et l'Allemagne et en raison de la nomination de la Suisse pour défendre les intérêts allemands dans le pays, J.-A. Cuttat est nommé, en février 1944, à la tête de la Division des intérêts étrangers de la légation de Suisse à Buenos Aires. À ce poste, il semble hors de contrôle du ministre de Suisse en Argentine. Il s'occupe de ses affaires privées et évite de consulter son supérieur, C. C. Jenny. Selon ce dernier, J.-A. Cuttat a des désirs de puissance fort développés. Il aurait atteint un degré de connaissance très élevé en astrologie. Il utiliserait ces connaissances pour « satisfaire à son « Machttrieb » ».

**Feer Edouard (1894-1983)**<sup>3</sup>. Ministre résident à la légation de Suisse à Buenos Aires, 1945-1950. Accrédité également pour le Chili, l'Uruguay et le Paraguay. Fils du D<sup>r</sup> Emil Feer (éminent pédiatre), de Bâle, et de Rose Louise née Sulzer. Il est le petit-fils d'un fabricant de soie. Il a deux enfants: Anne Catherine et Hans Beat Conradin. Il se marie trois fois. Docteur en économie publique de l'Université de Zurich (1917), il entre au service de la Confédération la même année. Il fait ensuite un stage au Comptoir d'escompte de Genève (1918-1919), avant de revenir à la Division du commerce en 1920. Il est promu secrétaire de cette division en 1925. Il continue ensuite sa carrière diplomatique à la légation de Berlin (1925-1936), dont il est le conseiller puis s'en va remplir la même fonction à la légation de Washington (1936-1945). C'est en mars 1945, au grand regret de son supérieur, le ministre Bruggman, qui ne s'en sépare que par devoir, qu'il prend ses fonctions à la légation de Buenos Aires, où il reste jusqu'en 1950. Il est nommé président d'honneur de la Chambre de commerce de Suisse à Buenos Aires dès sa prise de fonction. Cet homme passe alors pour être l'un des meilleurs économistes

3. E 2500 1968 / 87 vol. 20. Dossier: Edouard Feer.

du corps diplomatique suisse. Il est ensuite ministre plénipotentiaire de Suisse au Brésil (1950-1955), puis ambassadeur à Athènes, jusqu'à sa retraite en 1959.

**Fumasoli Mario (1901-1989)**<sup>4</sup>. Né en 1901 à Corzoneso, Mario Fumasoli suit les écoles primaire et secondaire au Tessin. Il poursuit ses études supérieures à Fribourg et en Allemagne où il obtient le titre de docteur en droit. Il entre au service du DPF en 1925. Sous diverses fonctions, il passe par les légations d'Istanbul (1926-1929), de La Haye et de Buenos Aires (1929-1935), de Rome (1935-1940), de Madrid (1940-1948) et du Mexique (1948-1950), avant d'être nommé ministre plénipotentiaire en Argentine (en janvier 1950), puis ambassadeur en 1957. Durant un demi-siècle, la légation de Suisse à Buenos Aires fut toujours nomade avec un siège passant d'un appartement à un autre. C'est grâce à Mario Fumasoli que, finalement, elle obtient son palais propre, acquis par la Confédération sous les indications de celui-ci. M. Fumasoli est un connaisseur d'art: sa résidence privée est un musée d'objets anciens de valeur et il possède une riche galerie de tableaux de grands maîtres. C'est en 1959 qu'il est muté à Madrid, où il restera ambassadeur jusqu'en 1966. Dans cette capitale, il a de nombreuses amitiés dans les cercles sociaux et gouvernementaux.

**Jenny Conrad Caspar (1884-1944)**<sup>5</sup>. Ministre résident à la légation de Suisse à Buenos Aires, 1938-1944. Accrédité également pour le Chili, l'Uruguay et le Paraguay. Fils de Conrad, commerçant glaronnais. Marié à Betti Martha Cafilisch, fille d'Alfred, commerçant. Docteur en droit de l'Université de Zurich (1912). Thèse: *Die Lohnpfändung*. D'abord auditeur auprès du Tribunal de commerce de Zurich (1915), puis Associé dans une étude d'avocat de la Bahnhofstrasse (1916), C. C. Jenny entre dans le conseil d'administration de la société Schweizerische Wagonfabrik Schlieren en octobre 1916. Il entre ensuite au service diplomatique de la Confédération en 1917. Il travaille aux légations de Washington (1917-1922), de Berlin (1922-1926), de Vienne (1926-1929), d'Athènes (1930-1934) et de Bruxelles

4. AFB, E 2500 1982/120 vol. 28 – Dossier: Mario Fumasoli; *Journal de Genève*, 30 décembre 1949; Pedrazzini Augusto O., *L'emigrazione ticinese nell'America del Sud*, vol. 1, Locarno: Tipografia Pedrazzini, 1962, pp. 76-77.

5. AFB, E 2500 1000/719 vol. 26. Dossier: Jenny Conrad Caspar.

(1934-1938), avant de devenir ministre plénipotentiaire de Suisse en Argentine. Il est nommé président d'honneur de la Chambre de commerce suisse à Buenos Aires dès sa création en mai 1938 et de l'Institut de culture argentino-suisse en décembre 1939. Il assume ces fonctions jusqu'à sa mort le 18 septembre 1944.

**Rodé Emile (1854-1898)**<sup>6</sup>. Ministre résident à la légation de Suisse à Buenos Aires, 1891-1898. Accrédité également pour l'Uruguay et le Paraguay. Originaire d'Effingen (Argovie). Né à La Neuveville (Jura bernois), où il passe son enfance. Fils de François-Louis, maître au progymnase, et d'Henriette Pradervand, Emile Rodé est marié à une Française, avec qui il a deux enfants. Études de droit à l'Université de Berne. Avocat à Delémont et Porrentruy. Grade de lieutenant-colonel de l'armée. Premier secrétaire du Département politique fédéral (1883-1891). Ministre résident à la légation de Buenos Aires (1891-1898). Il institue la fête nationale du 1<sup>er</sup> Août dans la communauté helvétique en Argentine et il est également le président d'honneur de la Société de tir suisse de Buenos Aires. Il meurt à la suite d'une longue maladie à Clarens, le 21 juillet 1898.

**Schweizer Samuel (1903-1977)**<sup>7</sup>. Samuel Schweizer est né à Bâle en 1903. Il décède à Breganzona (aujourd'hui commune de Lugano) en 1977. Il est le fils d'Ernst et Rosa Lina Schneider. Il fait des études de droit à Bâle et à Genève. Il y obtient un doctorat et son brevet d'avocat. S. Schweizer travaille brièvement dans une étude à Genève. Dès 1929, il est engagé par la Société de banque suisse. Il est d'abord conseiller juridique de la succursale londonienne, puis collaborateur de la direction générale (dès 1934) et directeur à Bâle (1950-1951), membre de la direction générale (dès 1952) et enfin président du conseil d'administration (1962-1972). S. Schweizer est aussi membre du conseil de la Banque nationale suisse, expert financier de la commission consultative des routes

6. Christophe Mauron, « Rodé, Emile », in DHS, vol. 10, 2010, p. 521.

7. Hans Bauer, *Société de Banque Suisse 1872-1972*, Bâle, 1972, p. 480; Marc Perrenoud et al., *La place financière et les banques suisses à l'époque du national-socialisme. Les relations des grandes banques avec l'Allemagne (1931-1946)*, Zurich 2002, Publication de la CIE-UEK, vol. 13 (cf.), pp. 85, 498, 508, 509, 511-515, 518, 525; Togni Carola, *Les intérêts économiques suisses au Brésil de la Seconde Guerre mondiale à la fin des années cinquante. La présence de Nestlé*, mémoire de licence ès lettres, Université de Lausanne, mars 2003, pp. 123-124.

nationales et membre (dès 1962), puis président de la Chambre de commerce de Bâle (1966-1969). Durant sa carrière, il sera aussi président de la Chambre de commerce latino-américaine fondée en 1949. S. Schweizer s'emploie à élargir et approfondir les relations internationales de la Suisse. Il prend une part active à la création de l'institut latino-américain de la haute école de Saint-Gall. Docteur honoris causa de la faculté des lettres de l'Université de Bâle (1968) pour son action en faveur du Musée d'art antique de Bâle et comme spécialiste des questions monétaires. Administrateur de Ciba et d'autres sociétés industrielles<sup>8</sup>.

**Stopper Edwin (1912-1988)**<sup>9</sup>. Edwin Stopper naît à Töss (Winterthour) en 1912. Il est le fils d'Edwin, maître charron, et d'Agnes Bodenmüller. Il restera toute sa vie célibataire. Après un passage au College of the Swiss Mercantile Society de Londres, et à la Haute École de commerce de Saint-Gall, il poursuit ses études d'économie politique à Saint-Gall, Londres, Paris et Genève. Il obtient un doctorat de sciences économiques et sociales en 1943 à Genève. Son parcours professionnel débute par un apprentissage de commerce dans le domaine de l'exportation du fromage. Il se poursuit par plusieurs années d'activité dans la branche de l'exportation, puis dans celle de la finance, notamment à l'UBS.

Il entre ensuite au service de l'administration fédérale. Durant la Seconde Guerre mondiale, E. Stopper travaille pour la Division du commerce (DFEP), où il œuvre en faveur de l'approvisionnement économique du pays et à la recherche de débouchés à l'exportation. Après cette expérience, il retourne mettre ses compétences au service du secteur privé, où il assume les fonctions d'abord de secrétaire du directoire de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, Vorort (1945-1952), puis de vice-directeur des finances de la multinationale Nestlé-Alimentana SA (1952-1954). Après ces mandats privés, il revient vers l'État en tant que délégué (avec le titre de ministre) du Conseil fédéral aux accords commerciaux (1954-1960). C'est durant cette période

8. DoDis.ch. En ligne: [<https://db.dodis.ch/people/926>] consulté en octobre 2014.

9. «Zum Hinschied von Dr Edwin Stopper», *NZZ*, 22 décembre 1988 et «Zum Rücktritt von Nationalbankpräsident Dr Edwin», *NZZ*, 30 avril 1974; Baertschi Christian «Stopper, Edwin», in *DHS*, vol. 12, 2013, p. 138. En ligne: [<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/ff/F8990.php>]; Curriculum Vitae d'Edwin Stopper, site internet de la Banque nationale suisse: [[http://www.snb.ch/fr/mmr/reference/hist\\_bios\\_dm\\_stopper/source/hist\\_bios\\_dm\\_stopper.fr.pdf](http://www.snb.ch/fr/mmr/reference/hist_bios_dm_stopper/source/hist_bios_dm_stopper.fr.pdf)] consulté en janvier 2014.

que E. Stopper devient la véritable cheville ouvrière de la mise en place d'une politique extérieure plus systématique vis-à-vis des marchés périphériques et plus particulièrement de l'Argentine. Il conceptualise cette nouvelle politique à l'aide du professeur de sociologie Richard Behrendt\*. En outre, il est au centre de toutes les négociations helvético-argentines tant sur le plan bilatéral que multilatéral (au sein du Club de Paris). Il poursuit sa carrière de fonctionnaire en tant que directeur de l'Administration fédérale des finances (1960-1961), puis en reprenant le poste de directeur de la Division du commerce (DFEP), avec le rang d'ambassadeur (1961-1966). Il devient un homme de forte influence non seulement sur la politique commerciale helvétique, mais aussi, plus largement, sur l'ensemble de la politique économique et conjoncturelle de la Suisse. À titre indicatif de cette influence, notons par exemple que la Motor-Columbus affirme, parlant de la défense de ses intérêts en Argentine, qu'« aucune difficulté n'est insurmontable tant que l'influence de Stopper s'exerce »<sup>10</sup> à Berne. Il participe en tant que tel à la préparation des négociations pour la CEE et des accords de libre-échange avec elle, mais aussi, à nouveau, à toutes les négociations helvético-argentines. En 1966, il change d'institution pour devenir le président du directoire de la Banque nationale suisse (1966-1974). Il la dirige pendant une période mouvementée qui voit s'accroître considérablement la part de la place financière suisse au niveau mondial et s'effondrer, en 1971, le système monétaire international.

Outre ces activités, il est en charge de nombreux mandats pour des associations et des commissions fédérales entre 1946 et 1951, parmi lesquelles on citera, par exemple, la Commission pour la garantie des risques à l'exportation (1946-1951), la Commission consultative de politique commerciale (1954-1965), l'Office suisse d'expansion commerciale (1961-1964), le Conseil d'administration de la Banque des règlements internationaux (1966-1974); il est également membre de la Commission de la Bourse du canton de Zurich (1967-1974). À l'âge de 62 ans, E. Stopper prend sa retraite.

Il va toutefois continuer à participer à la vie économique de la Suisse en tant que membre des conseils d'administration de nombreuses entreprises : Société fiduciaire suisse, Compagnie

10. «Keine unüberwindlichen Schwierigkeiten, solange Stoppers Einfluss noch vorhanden». AMC, Baden. Cote: U. 05.5.0.18. Diskussion mit Botschafter D' Stopper anlässlich Dinner vom 1.9.1966.

suisse de réassurances, Nestlé Alimentana SA, Sulzer Frères SA, Bank Leu AG, Compagnie financière Michelin, Ems-Chemie Holding AG, The Long-Term Credit Bank of Japan (Suisse) SA. Ajoutons encore que, parallèlement à toutes ces activités au service du capitalisme suisse, E. Stopper est, depuis 1958 et jusqu'à sa mort en 1988, Chargé de cours honoraire en économie politique à l'Université de Bâle, université qui lui octroie le titre de docteur honoris causa en 1975.

Edwin Stopper semble être une personnalité hautement appréciée par ses pairs. La Banque d'Angleterre le qualifie ainsi: «*A pleasant companion [...] A tremendous worker and hard bargainer*<sup>11</sup>.» Le Ministère des relations extérieures de la République d'Argentine souhaite, de son côté, lui offrir une éminente décoration, celle de l'«*Orden de Mayo*», en vertu de la reconnaissance que lui porte Buenos Aires pour l'instauration du système multilatéral de paiement entre l'Argentine et onze pays occidentaux<sup>12</sup>. Ajoutons encore que le principal organe de presse des cercles économiques suisses, la *NZZ*, multiplie les éloges à son sujet: «*Eine Persönlichkeit von ungewöhnlicher Originalität und Schaffenskraft, von brillanter Intelligenz, hoher Kreativität und Eigenwilligkeit*»<sup>13</sup>, peut-on lire par exemple dans un article qui lui est dédié à la suite de son décès à 76 ans.

**Traversini Emile (1883-1943)**<sup>14</sup>. Ministre résident à la légation de Suisse à Buenos Aires, 1932-1938. Accrédité également pour l'Uruguay et le Paraguay et le Chili. Fils de Hortense Genevey, originaire du Châtelard-Montreux. Études de droit aux Universités de Munich, Berlin et Paris. Docteur en droit de l'Université de Lausanne. Embrasse la carrière diplomatique en 1913. D'abord attaché à la légation de Berlin, il devient ensuite secrétaire à Rome, puis chargé d'affaires à Buenos Aires. En 1922, il revient au Département politique fédéral en tant que conseiller de légation. On le retrouve ensuite ministre de Suisse à la légation de Tokyo (1928-1932), puis à celle de Buenos Aires (1932-1938).

11. Bank of England Archives, OV 63/27. Note confidentielle – «Stopper, D<sup>r</sup> Edwin», non datée (probablement écrite entre 1964 et 1966).

12. AFB, E 2200.60 (-) 1975/13 vol. 22. Lettre du Ministère des relations extérieures de la République argentine à la LSBA, février 1959.

13. «Zum Hinschied von D<sup>r</sup> Edwin Stopper», *NZZ*, 22 décembre 1988.

14. E 2005 1000/719 vol. 52. Dossier: Emile Traversini.

**LES PERSONNALITÉS DE LA COLONIE SUISSE D'ARGENTINE**

**Alemann Roberto Teodoro (1922-...)**<sup>15</sup>. R. T. Alemann fait partie de la quatrième génération de la famille Alemann en Argentine. Il fait une partie de ses études universitaires à Berne et garde la double nationalité. Son épouse est Suisse. Il œuvre à la défense des intérêts suisses en Argentine.

Après le coup d'État contre Perón, en tant que libéral orthodoxe, les militaires le nomment ambassadeur d'Argentine à Londres en 1956. Il participe aux négociations qui fondent le Club de Paris, ainsi qu'à la préparation du programme dit de stabilisation économique du gouvernement argentin. En avril 1959, il est nommé sous-secrétaire au Ministère de l'économie sous la présidence d'Arturo Frondizi. E. Stopper, de la DC, lui écrit immédiatement pour lui signifier que cette nomination est un soulagement à Berne. Il ajoute que son expérience des relations économiques internationales ainsi que l'appréciation que lui porte l'étranger facilitera beaucoup de choses dans les relations helvético-argentes<sup>16</sup>. En 1961, à l'âge de 38 ans seulement, Roberto T. Alemann est nommé ministre de l'Économie par le président Frondizi. Cette prise de fonction permet de conclure rapidement le contrat de concession de la CIAE de 1961, contrat qui s'enlisait dans des conflits internes à l'administration argentine. En outre, il donne l'impulsion à des projets industriels auxquels sont intéressés les développementalistes frondizistes, notamment le projet hydroélectrique El Chocón qui recevra des capitaux en nombre des banques suisses et des biens industriels de la firme Brown Boveri. En août de la même année, il signe, à la conférence de Punta del Este, le programme de l'«Alliance pour le progrès». Sous le gouvernement de José María Guido, qui arrive au pouvoir suite au coup d'État contre Frondizi, Roberto T. Alemann continue son chemin professionnel en tant qu'ambassadeur à Washington, où il est confronté à la crise de Cuba de 1962, puis à la mort de Kennedy. Avec l'arrivée au pouvoir d'Illia, de

15. E 2001 (E)/1976/17/Bd. 331 – Dossier: Roberto Alemann/ATS 26 janvier 1961, Feuille 33 (Le nouveau ministre de l'économie d'Argentine); « Wechsel im argentinischen Wirtschaftsministerium », *NZZ*, 26 avril 1961; *Berner Tageblatt* du 3 décembre 1961; *Argentinisches Tageblatt*, 7 juin 1964; Heras Raúl García (2008), pp. 46 et 78; *120 Jahre Argentinisches Tageblatt*, 2009. En ligne: [<http://www.tageblatt.com.ar/>] consulté en mai 2015.

16. E 7110 1970/114 vol. 125, Lettre de E. Stopper à D<sup>r</sup> Roberto Alemann, 22 mai 1959.



l'UCRP, Roberto T. Alemann prend congé de l'État et retourne œuvrer à l'*Argentinisches Tageblatt* aux côtés de son père et de son frère.

En 1970, il fait partie de l'Académie nationale des sciences économiques, qui regroupe bon nombre d'ex-ministres de l'économie de tendance libérale orthodoxe (Alvaro Alsogaray, José Dagnino Pastore, Adalberto Krieger Vasena, Mandez Delfino, Raul Prebisch, Federico Pinedo, Aldo Ferrer, etc.). Durant cette décennie, on trouve Alemann lié aux intérêts suisses par de nombreux biais: représentant de l'UBS en Argentine, membre du conseil d'administration de la filiale de Ciba en Argentine. En 1981, sous la dictature du général Leopoldo Galtieri, R. T. Alemann est nommé ministre de l'Économie.

**Alemann Ernesto Fernando (1893-1982).** Fils de Teodoro Alemann et de Berta Liehti, Ernesto Fernando est le père de Roberto Teodoro\*, de Sylvia et de Juan Ernesto. Il rentre en Suisse pour faire son gymnase à Berne, jusqu'à l'obtention de son baccalauréat. C'est en Allemagne qu'il fait ses études universitaires en sciences économiques: Université de Berlin (1912-1913), de Munich (1913-1914) et de Heidelberg (1914-1915). Ernesto Fernando, docteur en économie, rentre en Argentine. Il travaille en tant que journaliste à l'*Argentinisches Tageblatt* avant d'en devenir le directeur. Il est également correspondant en Argentine du *Berliner Tageblatt* (1927-1932). Ses activités économiques l'amènent à siéger dans plusieurs conseils d'administration: Alemann y Cia SA Gráfica (président); Inmobiliaria y Financiera (président, dès 1930); Hispano Argentina Curtiembre y Charoleria SA (dès 1943). Enfin, l'homme garde des liens avec plusieurs institutions suisses. En 1955, par exemple, il est nommé président de l'association culturelle Pestalozzi à Buenos Aires. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dans le domaine de la littérature de voyage, portant notamment sur l'Allemagne.

**Alemann Maximo Juan (1901-...).** Il est le fils de Theodor Alemann (administrateur du *Argentinisches Tageblatt*) et de Berta Liehti ainsi que le frère d'Ernesto Fernando. Il épouse Perla Bellini Valdés. Maximo Juan fait des études d'économie à l'Université de Buenos Aires (1921-1926). Il entre ensuite au Bureau d'investigation de la Banque nationale argentine, avant de devenir

le directeur du budget et des mouvements de fonds du Ministère de l'économie (1932-1936). Son ami Raul Prebisch fait alors appel à lui pour l'aider à réorganiser les finances du gouvernement. Il se hisse ainsi au poste de directeur général des finances du Ministère de la Nation.

**Alemann Juan Ernesto**<sup>17</sup>. Fils d'Ernesto Fernando\* et frère de Roberto T.\* Alemann. Juan Ernesto devient, en juillet 1976, le collaborateur du ministre de l'Économie dans le secteur des finances.

**Alemann Peter**<sup>18</sup>. Il n'a pas été possible de trouver où se situe Peter dans la famille Alemann. Il est, en 1969, le correspondant de la *NZZ* en Argentine. On sait qu'en 1955, il était le représentant de l'Agence télégraphique suisse en Argentine, dans le même temps qu'il était nommé secrétaire de l'Association de la presse étrangère dans le pays. En 1968, la proposition lui était faite de devenir également le correspondant pour l'Amérique latine de la Correspondance politique suisse, qui succède à la Presse Suisse Moyenne, agence de presse très proche des milieux d'affaires, considérée par l'historien Claude Cantini comme une quasi-filiale de la droite du Parti radical-démocratique<sup>19</sup>

**Becker Juan Bernardo**<sup>20</sup>. Fils de Suisse. Sous Perón, en 1946-1947, J. B. Becker est attaché économique à la légation d'Argentine à Berne. Il est fortement lié aux intérêts suisses en Argentine. Il est marié à Sibyla Sury de Becker, avec qui il a une fille, Sylvia Cristina. Le 26 décembre 1945, J. B. Becker prend possession de son poste d'attaché économique à la légation d'Argentine à Berne.

17. E2001 (E) 1988/16 vol. 589, Rapport du 6 juillet 1976; Quien es quien en la Argentina (1955), p. 28.

18. On ne sait pas quelle est la parenté exacte de Peter Alemann avec les autres membres de la famille. Sur Peter Alemann, voir AFB, E 7110 (-) 1967/32 vol. 665 – Nouvelles d'Argentine, n° 2, 31 mars 1955; AFB, E 2005 (A) 1980/82 vol. 88. Rapport confidentiel de Raymond Probst, chef de la DC du DFEP, aux Ambassades de Suisse sur le continent américain, 14 juillet 1969. DoDis – 33267; et AFB, J.2.230 1966/431 vol. 401. Lettre de Sylvia Arnold, Secrétariat des Suisses de l'étranger de la NSH, à Peter Alemann, 15 novembre 1968.

19. Cantini Claude, *Les ultras: extrême-droite et droite extrême en Suisse: les mouvements et la presse de 1921 à 1991*, Lausanne: Éditions d'en bas, 1992, p. 45.

20. AFB, E 2001 (E) 1000 /1571 vol. 30. Dossier J.B Becker; E 7110 (-)1967/32/671. Notice: *Conversation avec M. Juan Bernardo Becker du 11 février 1955*; E 2200.60 (-) 1981/18 vol. 22, Lettre de W. Frei, chargé d'affaires de l'ASA, à E. Stopper, 14 avril 1965; APAF, Buenos Aires. Fondo: Subf Presidencia – Secretaría de Relaciones Económico Sociales – 03.3.6.2-Caja 3. Dossier: Suisse. 25 janvier 1961.

En novembre 1947, il est nommé par Buenos Aires comme représentant du gouvernement devant l'Institut international du froid, fondé en 1920. Étant donné qu'il s'agit d'un organisme scientifique, dont la charge n'est que peu astreignante pour ses représentants, le statut de J. B. Becker à la légation de Berne n'est pas changé. Fin octobre 1948, il est transféré à la légation d'Argentine à Stockholm. Il rentre ensuite en Argentine pour occuper une place importante dans le Ministère du commerce, où il est chargé de la politique économique argentine vis-à-vis de plusieurs pays, dont la Suisse. M. Becker est intéressé à plusieurs affaires particulières et, surtout, à l'affaire d'importation de montres qu'il a héritée de son père. Il est fils de Suisse, mais il n'a jamais fait état de la nationalité helvétique, probablement, selon l'ASA, parce qu'il veut faire une carrière de fonctionnaire. Après la chute des péronistes, on retrouve J. B. Becker en tant que conseiller de la Fidusco Sàrl. Dès 1961, il devient le représentant de la SBS en Argentine aux côtés d'un certain Diego R. Fattet (en 1969, dans tous les cas, il l'est toujours) et, dès 1963, on le retrouve dans le conseil d'administration de la CIAE.

**Boltshauser Famille**<sup>21</sup>. En 1924, Enrique est président de SA Industrial y Comercial «Bolsalona»; président de SA La Marianita, directeur de la Compañía Suiza Argentina de Plantaciones; vice-président de la SA Comercial y Industrial Bonduel Hnos. En 1924, Boltshauser H. est directeur de la Société Comercial Bally Ltda, représentant de la Banque Hypothécaire Suisse Argentine (BHSA) et président de La Palatina Inmuebles e Inversiones. Ernesto<sup>22</sup>, fils d'Enrique, est un banquier né en 1900 dans la province de Buenos Aires. Il fait ses études à l'Institut linguistique et commercial La Chablère à Lausanne. En 1924, de retour à Buenos Aires, on le retrouve directeur de la SA Watson Gordniz y Cia Ltda. En 1950, il appartient aux conseils d'administration de la Banque Hypothécaire Suisse Argentine (BHSA) et de la Bolsalana SA (depuis 1931). Il est nommé vice-président de la Chambre de commerce suisse de Buenos Aires (1952-1954), puis président. Il est membre du conseil d'administration de la CIAE de 1952 à 1970.

21. Guía sociedades anonima 1924 et 1950.

22. *Quien es quien en la Argentina* (1955), p. 101.

**Chambrier Jacques de (1892-1967)**<sup>23</sup>. Homme de confiance des milieux financiers suisses et de l'administration fédérale en Argentine. J. de Chambrier est avocat, agent financier et économiste, originaire de Neuchâtel. Fils de Jean Alexandre Barón de Chambrier et de Marguerite Anna, Condessa de Pourtales. Il fait des études de droit dans les Universités de Berlin, Vienne, Berne et Neuchâtel (1912-1917), puis obtient son brevet d'avocat à Lugano (1919). Il part ensuite pour la France, où il rejoint un membre de sa famille, Paul de Chambrier (1866-1937), ingénieur-chimiste et directeur de la compagnie pétrolière Mines de Pechelbronn de Strasbourg de 1906 à 1918. Celui-ci reçoit, en 1925, la médaille d'or de Boverton Redenvod de l'Institution of Petroleum Technologist, de Londres. Bref, Jacques de Chambrier devient secrétaire général de cette même compagnie pétrolière de 1919 à 1924, ainsi que l'un des fondateurs de la Société des eaux du Bas-Rhin Nord (1923).

En 1924, il pose pied en Argentine, dans la province de Misiones. Il y rejoint une colonie fondée par de nombreux Suisses issus des familles Gessner, Christ, Trümpler, Haller, Girsberger, Roulet, Giacomi et Bugnion\*. Fortement doté en capital, il y érige une plantation de yerba mate, la Plantadora de Yerba mate Suizo-Argentina SA, avec son compatriote Eugen Lagier. Il s'y consacre jusqu'en 1930. Dans le même temps, il assume, d'un côté, la tâche de correspondant de l'importante banque Tornquist dans la ville de Posada (territoire nord de Misiones) et, de l'autre, celle de correspondant de la légation de Suisse à Buenos Aires pour cette province. Sans doute s'installe-t-il à Buenos Aires en 1930 où il entre dans le comité de direction de l'entreprise pétrolière Astra (1930-1936). Il y rejoint son compatriote le vice-président de l'entreprise, Carlos Otto Grüneisen\*. Notons que le représentant d'Astra en Suisse est Paul de Chambrier, ancien directeur de la compagnie pétrolière Mines de Pechelbronn de Strasbourg. Jacques entre également dans le conseil d'administration de la filiale de BBC

23. AFB, E2001 (E) 1967/113 vol. 802. Dossier: Jacques De Chambrier; AFB, E 2200.79 (-) 1970/171 vol. 19. Dossier: Jacques de Chambrier. Sur Paul de Chambrier, voir AFB E2001(C) 1000/1534 vol. 162. Lettre de C. Grüneisen, Vice-président d'Astra, à la LSBA, 14 mars 1935; Republica Argentina, *Guía de la sociedades anónima*, Buenos Aires, 1950; «Suisse et Argentine», *Journal de Genève*, 27 juillet 1937; Hauser-Dora, Angela Maria, *Die wirtschaftlichen und handelspolitischen Beziehungen der Schweiz zu überseeischen Gebieten 1873-1913*, Berne/Francfort/New York, 1986, pp. 204-205; *Quien es quien en la Argentina: biografías contemporáneas*, Buenos Aires: Editorial Guillermo Kraft, 1955 (6<sup>e</sup> édition), p. 185.

à Buenos Aires, la Brown Boveri Cia. Sudamericana Electricidad SA. En 1938, il est l'un des Suisses que la Motor-Columbus choisit pour intégrer le comité de direction local de la CIAE. En 1939, Jacques de Chambrier entre aussi au service de la Coindu SA du Paraguay (société qui s'occupe du négoce d'exportation de la Cia Comercial del Paraguay basée à Asunción et qui travaille notamment dans les exportations de fruits et d'huile) en qualité de directeur et il est en charge de nombreuses missions tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Parallèlement aux affaires qu'il mène en Argentine, Jacques de Chambrier maintient des liens très serrés avec son pays d'origine. Il est nommé président de la Fédération des sociétés suisses d'Argentine (1937-1938). En 1937, il est choisi par l'administration fédérale pour faire partie de la commission mixte de Buenos Aires chargée d'exécuter la convention au sujet de l'immigration et de la colonisation signée le 6 juillet 1937 entre l'Argentine et la Suisse. Il est également conseiller de la Chambre de commerce suisse à Buenos Aires et membre du comité de direction de l'Institut de culture argentino-suisse. Enfin, durant la guerre, Jacques de Chambrier est nommé délégué principal et permanent du Comité international de la Croix-Rouge pour l'Amérique latine (il le reste en tout cas jusqu'en 1950).

En 1950, il fait partie des comités d'administration de diverses entreprises établies en Argentine : membre du conseil d'administration de la Compañía Ítalo Argentina de Electricidad (1934-1978), Cía Brown Boveri (vice-président), Bühler Hermanos SA (directeur), Cía General de Combustibles, Empresas Eléctricas de Bahía Blanca, Instituto Ítalo Argentino de Seguros Generales, Nestlé Argentina (directeur), Cía de Electricidad de Corrientes (vice-président), Cía de Electricidad de pergamino (vice-président), Productos Roche (vice-président).

**Demarchi Alfredo (1857-1937)**<sup>24</sup>. Alfredo Demarchi, d'origine tessinoise, est le fils du premier consul de Suisse à Buenos Aires (de 1858 à 1867), Antonio, qui était également le directeur du

24. Pedrazzini, *L'emigrazione ticinese nell'America del Sud*, Locarno : Pedrazzini, vol. 1, 1962, pp. 264-267 ; voir élément biographique tiré du site présentant le Fond Demarchi de la Bibliothèque nationale de l'Université de San Andrés. En ligne : [<http://biblioteca.udes.edu.ar/CEyA/Archivos/Alfredo-Demarchi/Alfredo-Demarchi-desarrollo>] ; « Ing. Alfredo Demarchi : su fallecimiento », *Argentina Fabril*, n° 825, septembre 1937.

Musée d'histoire naturelle de la capitale et fondateur de la Société philanthropique suisse à Buenos Aires en 1861. Sa mère est Mercedes Quiroga (fille du *caudillo federal* Juan Facundo Quiroga). En 1867, la famille Demarchi rentre en Suisse. Alfredo y effectue toute sa scolarité, puis obtient, en 1878, le titre d'ingénieur civil de l'EPF de Zurich. Il rentre en Argentine en 1883, se marie avec Clara Marta Loloir Sàens Valitiente, union qui donne naissance à six fils. Il crée l'estancia «El Socorro», dans la province de Buenos Aires, adhère au parti radical, dont il devient le délégué à la municipalité de Buenos Aires. Il poursuit ensuite sa carrière politique en tant que vice-gouverneur de la province de Buenos Aires, puis en tant que député national et, enfin, comme ministre de l'Agriculture sous la présidence de Hipólito Yrigoyen de 1918 à 1922.

Parallèlement à ses activités agricoles et politiques, Alfredo Demarchi se consacre à l'industrie. Il fonde, dans ce secteur, plusieurs sociétés en lien avec les capitalistes de Suisse : la Sociedad de Productos Químicos, la Compañía Industrial de Electricidad, la Compañía del Puerto del Dock Sud ne sont que quelques exemples. À sa mort, en septembre 1937, la revue *Argentina Fabril*, revue de l'Union industrielle argentine (UIA), lui rend hommage. En tant qu'ex-président de l'UIA, il est considéré comme une figure qui incarnait l'industrie nationale.

Il entre dans le directoire local de la Compañía Ítalo Argentina de Electricidad, en mains de la société financière Columbus, dès sa création en 1913. En outre, il reprend la pharmacie que son père avait créée, Antonio Demarchi & Hermanos, qui, en 1896, devient une société anonyme du nom de Droguería de la Estrella. Elle devient une entreprise colossale dédiée à la fabrication et au commerce de médicaments et de produits spécifiques de sa propre marque. Ces activités amènent Alfredo Demarchi à présider plusieurs institutions et entreprises importantes du pays : la Banque nationale argentine, la Banque d'Italie et du Rio de la Plata (que son père avait fondée avec Antonio Devoto et d'autres et dont il est le directeur de 1884 à 1901), l'Union industrielle argentine (dont il est le président à plusieurs reprises), la Compagnie de gaz La Primitiva, la Compagnie de gaz de Buenos Aires, etc. En tant que député national et ministre de l'Agriculture, il est l'auteur de plusieurs projets de lois relatives au secteur pétrolier.

Il meurt le 16 août 1937 à Buenos Aires. Ses frères et ses descendants sont investis, notamment, dans la pharmacie La Estrella ainsi

que dans la Société philanthropique suisse. Après guerre, la famille Demarchi perd peu à peu les liens qu'elle avait avec son pays d'origine. Certains historiens le considèrent aujourd'hui encore comme un homme politique et d'affaires d'origine italienne<sup>25</sup>. Son nom effectivement prête à confusion.

**Demarchi Antonio (18xx-1879).** Antonio Demarchi, après avoir émigré du canton du Tessin, arrive à Buenos Aires dans les années 1840. Il y épouse Mercedes Quiroga, la fille du *caudillo federal* Juan Facundo Quiroga. L'homme devient rapidement le secrétaire du premier représentant du Royaume de Sardaigne en Argentine, le baron Picolet d'Hermilion. Des années plus tard, il est nommé consul de Suisse à Buenos Aires (1858 à 1967). Il est le tout premier homme à endosser cette responsabilité. Parallèlement à ses activités de représentant diplomatique, A. Demarchi assume la charge de directeur du Musée d'histoire naturelle de Buenos Aires. Il est également actif dans le champ économique. Il crée d'abord la pharmacie Antonio Demarchi & Hermanos, vouée à un grand avenir, puis peu à peu s'engage, avec sa famille, dans l'industrie textile et chimique, dans les compagnies immobilières, les sociétés d'assurance et de transport, ainsi que dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage. Avec ses frères Marcos et Demetrio, il fonde également la Compañía Primitiva de Gas. Il engage un certain Antonio Devoto, jeune immigré italien, qui deviendra bientôt l'un des hommes les plus riches d'Argentine en même temps qu'un proche partenaire d'affaires. En effet, les deux hommes fondent, avec d'autres commerçants et trois banques italiennes, la Banque italienne du Rio de la Plata (BIRP) en août 1872, alors qu'ils sont devenus les deux principaux investisseurs que compte Buenos Aires. Le frère, Marcos Demarchi, est nommé président de la BIRP de 1873 à 1874. Mais avant cette grande affaire, en 1861, Antonio Demarchi avait créé la Société philanthropique suisse dans la capitale et était rentré pour un temps dans son pays d'origine. Il s'était en effet installé à Berne avec sa famille en 1867, tant il désirait voir ses enfants effectuer leurs études dans ce pays.

25. Voir, par exemple: Barbero María Inés et al., «Capital extranjero y gestión local. La Compañía Italo Argentina de electricidad», *VII Coloquio de Historia de Empresas, Historia del sector eléctrico en la Argentina. Evolución, políticas y empresas*, Universidad de San Andrés, 1<sup>er</sup> avril 2009, p. 9.

**Grüneisen Carlos Otto (1876-1949)**<sup>26</sup>. Un des hommes les plus influents de la colonie suisse d'Argentine. Né en 1876 dans le canton de Berne (Diemtigen). Il se dédie au commerce et à l'activité bancaire. Il travaille d'abord en France pour la Banque nationale de Paris. En 1907, il part pour l'Argentine, où il rencontre son compatriote Julio Ulises Martin. Les deux hommes s'installent dans la province du Chaco, où une compagnie française a commencé la construction d'un chemin de fer. C. O. Grüneisen y débute comme comptable. En 1910, il se marie avec Maria Teresa Comble, fille d'un ingénieur français d'une compagnie de chemin de fer française de Santa Fé. Ils ont quatre enfants: Ricardo Eduardo\*, Carlos Andrés, Elena et Julia Alfonsa. Ils achètent des terres dans le Chaco, où vivait une population d'indigènes. En 1908, ils possèdent plusieurs camps et 500 têtes de bétail (30 000 en 1925) et créent l'estancia La Suiza. En 1910, ils fondent la ville Villa Angela (aujourd'hui la troisième ville de la province du Chaco), dédiée à la culture de yerba mate. Dans le même temps, le chemin de fer continue sa progression jusqu'à Resistencia, la capitale du territoire du Chaco. En 1917, C. O. Grüneisen fonde l'entreprise La Chaqueña SA, dédiée à l'industrialisation d'extraits de quebracho (tanin). Pendant de nombreuses années, La Chaqueña SA est l'entreprise la plus importante de la ville. C. O. Grüneisen en est le président jusqu'à sa mort. Son fils Ricardo lui succède jusqu'en 1992.

Juste avant la Première Guerre mondiale, C. O. Grüneisen a commencé à travailler chez Astra, première compagnie de pétrole privée d'Argentine. Plus exactement, il participe à sa création en 1912, qui vise à exploiter des gisements récemment découverts en Patagonie. Dans les années 1920, la firme Astra souffre d'une crise financière majeure, résolue grâce à des capitaux suisses. C. O. Grüneisen joue un rôle central dans l'opération et, en 1935, 60 % du capital-actions de l'entreprise est en mains helvétiques.

26. AFB, E2001 (C) 1000/1534 vol. 162. Lettre de C. O. Grüneisen, Vice-président d'Astra, à la LSBA, 14 mars 1935; Aleman Norma y Dumas Pierre (dir.), *El legado suizo en el Bicentenario argentino*, Buenos Aires: Cámara de Comercio suizo Argentina, 2010, p. 145; *Argentine Review, How to invest in Argentina*, Special Report, n° 5, 1997, p. 15; Gaggero Alejandro, «La desaparición de los grupos económicos nacionales de la cúpula empresarial argentina durante la década de 1990. Los casos de Gatic, Astra y Soldati», *H-industri@*, année 7, n° 12, premier semestre 2013, p. 22.; *NZZ*, «Astra CIA. Argentina de Petróleo SA», 24 octobre 1992, p. 54; Zago Manrique (dir.), *Los Suizos en la Argentina*, Buenos Aires: M. Zago ed. SRL, 1995, pp. 66-67 et 128.



Les banques suisses qui participent à son financement font appel à C. O. Grüneisen pour surveiller cette exploitation et il en devient le vice-président, fonction qu'il exerce jusqu'à sa mort en 1949. En 1935, Paul de Chambrier (un parent de Jacques\*, qui est l'homme de confiance de cercles financiers suisses en Argentine), ingénieur-chimiste et ex-directeur de la compagnie pétrolière Mines de Pechelbronn de Strasbourg de 1906-1918, est le représentant en Suisse de l'entreprise Astra. Carlos Saavedra Lamas\* et le président argentin Agustín P. Justo furent également des présidents d'Astra. La famille Grüneisen, très attachée à la Suisse, garde la double nationalité suisse et argentine.

**Grüneisen Ricardo Eduardo (1917-1992)**<sup>27</sup>. À sa mort en 1992, la *NZZ* dit que l'Argentine vient de perdre une de ses personnalités les plus connues et appréciées tant dans le monde de l'industrie, du commerce et des banques que dans celui de la culture et de la politique (*NZZ*, 1992). Fils de Carlos Otto Grüneisen et de Maria Teresa Comble, il épouse Maria Victoria Piano, avec qui il a six enfants: Ricardo A., María Teresa, María Victoria, Eduardo C., María Magdalena et María Isabel. Tous gardent la double nationalité suisse et argentine. Il étudie le droit à l'Université de Buenos Aires (reçu en 1938). Il devient ensuite le directeur du comité de direction de l'entreprise pétrolière Astra (1938-1949), puis il en exerce la présidence de 1949 à 1988. Il cède ensuite la direction du groupe à un conseil de direction dont font partie ses deux fils, Ricardo et Eduardo. La presse parle de lui comme d'un «virtuel ministre du pétrole» (*Journal de Genève*, 1985). Il est également membre du directoire de l'entreprise La Chaqueña SA, fondée par son père en 1917. Il en prend la vice-présidence en 1949. En 1955, il est en outre membre des conseils d'administration des sociétés suivantes: Darkel SA (depuis 1947), Emece Editores SA (depuis 1947), Cia Impresora Argentina (depuis 1948), Inter-Bas SA (depuis 1949). Il intégrera ensuite ceux de Nestlé Argentina,

27. AMC, Baden. Cote: U. 05.5.0.18. Diskussion mit Botschafter D<sup>r</sup> Stopper anlässlich Dinner vom 1 septembre 1966; «L'Argentine cherche son salut dans l'or noir», *Journal de Genève*, 27 avril 1985; «Astra CIA. Argentina de Petroleo SA», *NZZ*, 24 octobre 1992; Gaggero Alejandro, «La desaparición de los grupos económicos nacionales de la cúpula empresarial argentina durante la década de 1990. Los casos de Gatic, Astra y Soldati», *H-industri@*, année 7, n°12, premier semestre 2013, p. 23; *Quien es quien en la Argentina: biografías contemporáneas*, Buenos Aires: Editorial Guillermo Kraft / sexta edición, 1955, p. 311.

Bayer Argentina, Banco de Quilmes. Durant la dictature de Juan Carlos Onganía, il est le conseiller principal du ministre de l'Économie, l'industriel Néstor Jorge Salimei, et transmet des informations de premier ordre à Edwin Stopper\* et à la Motor-Columbus. En 1971, durant la dictature, il est nommé président de la BCRA alors qu'il est l'ami et le conseiller du président de la République argentine Alejandro Agustín Lanusse. Il est encore membre du conseil de l'Association des banques d'Argentine, il préside à deux reprises la Chambre des sociétés anonymes et est membre du conseil de la Bourse de Buenos Aires. En dehors du champ économique, on retrouve R. E. Grüneisen en tant que président de la Fondation du fameux Teatro Colón et à la vice-présidence du Mozarteum Argentino.

**Guyer Roberto (1923-...)**<sup>28</sup>. Il naît à Buenos Aires en 1923 de parents portant la nationalité suisse originaires de Zurich. Après un diplôme de l'Académie de droit international obtenu à La Haye en 1950, il obtient un doctorat en droit et sciences sociales de l'Université de Buenos Aires en 1952. Il passera ensuite par les Universités d'Oxford et de Colombia avant d'entrer au service de la diplomatie argentine. En 1956, alors qu'il est juriste et haut fonctionnaire argentin, la légation de Suisse à Buenos Aires fait appel à lui pour défendre le point de vue helvétique sur la question de l'AVS auprès du gouvernement argentin. Il devient, en outre, le président de l'Institut de culture suisse-argentin. Durant les dictatures argentines d'Onganía et de Videla, il est ambassadeur aux Pays-Bas (1966-1970) et en Allemagne (1978-1984). En outre, il occupe le poste de secrétaire général adjoint aux Nations unies à New York (1971-1978). Dans les années 1990, il exerce la fonction de directeur de l'Institut de sécurité internationale et stratégique du Conseil argentin de relations internationales (1994-2005).

**Kilcher Paul ou Pablo (1889-1962)**<sup>29</sup>. Homme de confiance des milieux financiers suisses et de l'administration fédérale en Argentine. Il naît en 1889 à Zurich, où il fait un apprentissage

28. Manrique Zago, *Los Suizos et la Argentina*, Buenos Aires: Manrique Zago ediciones, 1995, p. 75.

29. Monitor de Sociedades Anónimas, t. LIII, 1932, p. 184; Republica Argentina, Guía de Sociedades anónimas, Buenos Aires, 1950; AFB, E 2001 (E) 1970/217 vol. 434. Lettre de M. Fumasoli à A. Zehnder (DPF), 13 mai 1955; AMC, Baden. Core: U.05.3.02.1. Procès-verbaux du Conseil d'administration de la Motor-Columbus,

de banquier. Après avoir travaillé à Londres, il gagne l'Amérique du Sud en 1913. Il travaille d'abord dans des banques au Brésil et au Chili, puis se rend en Argentine (1927) pour se mettre au service de la Banque française et italienne pour l'Amérique du Sud (principale banque correspondante en Argentine de la SBS), dont il devient le directeur adjoint. En 1931, il participe, aux côtés de Raul Prebisch, aux discussions devant donner lieu à la création d'une banque centrale argentine. En 1932, il est appelé par le ministre des Finances d'alors, Federico Pinedo, afin d'organiser, malgré sa nationalité étrangère, le contrôle des devises de la République, dont il devient le chef. En 1938, il cumule de nombreux engagements dans la vie des affaires de sa société d'accueil : président de Nestlé Argentina, directeur adjoint de la Banque française et italienne pour l'Amérique du Sud, administrateur de la filiale de Ciba, président de la société Nebiolo SA (entreprise argentine placée sur liste noire américaine en 1941), membre du comité directeur de la CIAE dès 1938 et, enfin, conseiller financier de la légation. En 1940, quand la banque française Société Générale décide d'ouvrir une succursale à Buenos Aires, c'est Paul Kilcher qu'elle nomme président, fonction qu'il assume jusqu'à sa mort, le 16 février 1962. En 1950, il est, en outre, vice-président de Bühler Hermanos et membre du conseil d'administration des différentes filiales argentines de Motor-Columbus et, pour la plupart, également membre du comité de direction. Paul Kilcher fait également partie de la Chambre de commerce de Suisse à Buenos Aires dès sa création. Il en est l'un des membres les plus assidus. Paul Kilcher est donc un intermédiaire précieux pour les milieux bancaires de Zurich, auxquels il rend visite régulièrement, puisqu'il connaît à fond, comme le dit le ministre de Suisse en Argentine en 1955, non seulement les problèmes économiques de l'Argentine, mais également ceux auxquels se heurte la Suisse dans ses relations avec ce pays d'outre-mer.

**Roth Carlos**<sup>30</sup>. Fils du célèbre paléontologue suisse-argentin Santiago Roth (1850-1924), Carlos Roth devient l'homme de

22 octobre 1959; «Mort d'une personnalité suisse d'Argentine», *Journal de Genève*, 27 février 1962. «El Baul de Manuel», *Página 12*, 15 mai 2005.

30. Republica Argentina, Guía de Sociedades anónimas, Buenos Aires, 1939 et 1950. Sur son père, Santiago Roth, voir Weigelt, Gertrud, «Santiago Roth 1850-1924: ein Berner als wissenschaftlicher Pionier in Südamerika», *Berner Zeitschrift für Geschichte und Heimatkunde*, vol. 13, 1951, pp. 19-39.

confiance des milieux financiers suisses et de l'administration fédérale en Argentine juste avant la guerre et tout au long de celle-ci. Il est, en 1939, le directeur de la Banque hypothécaire suisse-argentine (filiale du Crédit suisse) et appartient au directoire des filiales de Bally et de Sulzer en Argentine. En 1950, on le retrouve, en outre, directeur de Sulzer Hermanos et président de Zulema.

**Soldati Francisco A. (1907-1979)**<sup>31</sup>. Gros industriel et homme d'affaires argentino-suisse. Francisco A. est le fil de Pio Soldati. Il est le frère d'Agostino Giorgio Soldati (1910-1966), qui fait carrière au sein de l'administration fédérale (dès 1959, par exemple, il est accrédité auprès de la CEE à Bruxelles, ainsi qu'auprès de la Communauté européenne de l'énergie atomique, puis, de 1961 à 1966, il est l'ambassadeur de Suisse à Paris). Francisco A. a deux fils, Francisco et Santiago.

Tout au long de sa vie professionnelle, en plus d'avoir la double nationalité, il maintient des liens d'affaires très étroits avec ses homologues helvétiques. Dans les années 1950, Francisco A. préside la Droguería Suizo-Argentina et l'entreprise Lepetit, première fabrique d'antibiotiques en Argentine, inaugurée en 1956. Il est, en outre, directeur de Inyecta Argentina et de Editorial M. Lainez ainsi que directeur suppléant de la CIAE. Il est également membre de la Chambre de commerce suisse de Buenos Aires. En 1970, l'homme est membre des directoires de pas moins de quinze grandes entreprises, parmi lesquelles on compte la Sociedad inversora Suiza-Argentina (ADCA). En 1967, il est nommé par la société financière Motor-Columbus de Baden – dont il intègre le conseil d'administration en 1969 – président de la CIAE et de ses deux filiales: Compañía General de Combustibles et Cadelpata. En 1973, il est également le directeur du Nuevo Banco Italiano. Il garde ces fonctions jusqu'à sa mort, en novembre 1979, date à laquelle il est assassiné par les Motoneros, une organisation péroniste d'opposition au régime pratiquant la lutte armée. Avant sa mort, il aura négocié le rachat de l'entreprise CIAE par l'État argentin selon des conditions très avantageuses pour l'entreprise.

31. AMC, Baden. Cote: U.05.3.02.4. Procès-verbal du Comité directeur de Motor-Columbus, 27 février 1967, pp. 26-27; AFB, E 2001 (E) 1987/78 vol. 434, ATS Reuter du 4 mai 1973; Zago Manrique (1995), p. 65; *Página 12*, 9 septembre 2000.

**Soldati Francisco (1940-1991)**<sup>32</sup>. Fils de Francisco A\*, frère de Santiago\* Alejandro, Maria Pando et Veronica Montalembert. Francisco est un homme d'affaires suisse-argentin qui fut directeur de la Banque centrale argentine. Francisco est une figure prééminente des cercles économiques argentins et le directeur de la Sociedad Comercial del Plata, une filiale de Motor-Columbus appelée aussi Cadelplata. Il s'agit d'une holding engagée dans le pétrole, les fertilisants, l'ingénierie, la communication, les chemins de fer, la télévision et l'agriculture. Francisco joue un rôle actif dans la privatisation de l'industrie argentine sous les dictatures. Sous Onganía, il est nommé directeur national des finances du Ministère de l'économie. Sous Videla, entre 1976 à 1980, il passe par les postes de sous-secrétaire aux finances et de directeur de la Banque centrale. Il meurt en 1991 d'une chute de cheval lors d'une partie de polo, en laissant trois filles : Sabrina, Victoria et Yasmina

**Soldati Giuseppe, connu en Argentine sous le nom de José Francisco Soldati (1864-1913)**<sup>33</sup>. Né à Neggio. Fils d'Antonio, médecin, et de Giulia Rusca. Giuseppe est le frère de Silvio, de José, d'Agostino (juge au Tribunal fédéral en Suisse de 1892-1936) et de Pio\*. Il est marié à Maria Rizzardi. Il fait ses études secondaires dans le canton de Schwytz et obtient un diplôme de l'école secondaire professionnelle des garçons de Fribourg. C'est en 1886 qu'il quitte la Suisse pour les États-Unis. Il se lance dans le commerce avant d'être appelé à Buenos Aires par ses frères Silvio et José. Dans la capitale d'Argentine, Giuseppe devient le directeur de l'entreprise pharmaceutique Demarchi et Parodi, alors l'une des plus importantes d'Amérique latine. Dans le même temps, il acquiert de grands terrains pour y développer de l'élevage. En 1908, il achète des terrains en périphérie de la capitale pour en faire des lotissements qu'il revendra ensuite. Comme on peut le lire dans un article de Swissinfo qui lui est dédié : « Son intention était d'édifier rapidement une nouvelle cité qui porterait le nom de Lugano [...]. C'est le 18 octobre 1908 que fut créé le

32. E2001 (E) 188/16 vol. 589, Lettre du 15 juin 1976. «Francisco Soldati, 51, Argentine Economist», *New York Times*, 9 mai 1991.

33. Gianmarco Talamona, «Soldati, Giuseppe», DHS. En ligne : [<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/F30535.php>]; «Au pays du tango, la facette argentine de Lugano», *Swissinfo.ch*, 17 avril 2008.

quartier [...]. Il s'agissait de créer une zone résidentielle destinée à la classe moyenne de l'époque. Aujourd'hui, "Villa Lugano", située aux abords de l'aéroport, compte plus de 100 000 habitants et constitue l'une des "communes" (arrondissements politiques et administratifs) qui subdivisent la capitale argentine. Hélas, c'est surtout une zone mal famée, délabrée, où débarquent des cohortes de désespérés en quête d'un avenir meilleur.» Giuseppe a également créé en 1910 le « Campo de aviación », le premier aéroport du pays. De retour à Neggio au début du XX<sup>e</sup> siècle, Giuseppe investit une partie de sa fortune dans des projets d'intérêt général dans le Malcantone, comme la ligne ferroviaire Lugano-Ponte Tresa (1912) ou la route Magliaso-Neggio. En outre, il lègue 150 000 francs à sa région.

**Soldati Pio (1871-1934)**<sup>34</sup>. Né à Neggio. Fils d'Antonio, médecin, et de Giulia Rusca. Frère d'Agostino (juge au Tribunal fédéral en Suisse de 1892-1936), de Giuseppe\*, de Silvio et José\*. Pio est marié à Maria Pia Balli, fille de Francesco Balli, avec qui ils donnent naissance à Francisco A\* et à Agostino Giorgio. Il fait ses études secondaires à Mendrisio et à Ascona, au Tessin, puis ses études universitaires à Fribourg. Pio émigre ensuite en Argentine pour y rejoindre ses frères Silvio et Giuseppe. Ceux-ci se sont fait une situation à Buenos Aires. À son tour, Pio s'oriente dans le domaine de la chimie et dirige dans cette ville La Estrella, l'une des entreprises pharmaceutiques les plus importantes du continent, issue de l'entreprise Demarchi et Parodi, administrée par son frère Giuseppe. Il s'occupe également de diverses charges administratives dans des sociétés financières, commerciales et industrielles. En 1924, par exemple, on le retrouve en tant que directeur de la SA Industria y Comercial « Bolsalona ». De retour au Tessin, il construit la villa Maria Pia à Cassarina (commune de Lugano) et fait un legs en faveur d'œuvres de bienfaisance dans le Malcantone.

**Soldati Santiago (1943-...)**<sup>35</sup>. Fils de Francisco A. Soldati et frère de Francisco. Santiago suit ses études primaires et secondaires dans

34. Gianmarco Talamona, « Soldati, Pio », DHS. En ligne: [<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/d/D30525.php>]; Guía de sociedades anónimas año 1924.

35. Zago Manrique (1995), p. 65 et « Un hombre vinculado al poder y golpeado por las tragedias », *Clarín*, 7 janvier 2013.

une école de sacerdoce anglican à Quilmes. Au début des années 1960, à 17 ans, il part en Suisse pour ses études universitaires. À 23 ans, il est diplômé en sciences économiques de l'Université de Lausanne et il retourne en Argentine pour prendre part aux affaires de la famille. En 1973, Santiago (30 ans) est kidnappé puis libéré par les Montoneros contre une rançon de 1,5 million de dollars payée par son père. C'est à la mort de son frère, Francisco, le 6 mai 1991 (il meurt d'une chute de cheval lors d'une partie de polo), qu'il assume la direction du groupe Sociedad Comercial del Plata. Durant la présidence de Carlos Menem, l'entreprise se transforme en une vaste holding d'entreprises avant tout dans le secteur énergétique. Elle participe aux licitations visant à privatiser les entreprises de service public.

**Soldati José et Silvio**<sup>36</sup>. Nés à Neggio. Fils d'Antonio, médecin, et de Giulia Rusca. Frères de Giuseppe\*, Pio\* et Agostino (juge au Tribunal fédéral en Suisse de 1892-1936). À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, parmi les nombreux immigrants suisses provenant du Tessin, il y a Silvio et José Soldati. José Soldati commence à Buenos Aires en tant qu'employé de la Sociedad Obras del Riachuelo et en faisant des travaux d'administration de la famille Demarchi, d'origine tessinoise également. Les deux frères créent ensuite les entreprises Soldati, Craveri, Tagliabue, Parodi & Cia. Ils acquièrent la pharmacie qui appartenait au premier consul de Suisse, Antonio Demarchi, qui avait également fondé la Société philanthropique suisse en 1861. L'entreprise s'étend avec la Droguería del Aguila (à Rosario), la Droguería Inglesa (à Bahia Blanca) et la Droguería del Indio. Ces pharmacies formeront plus tard la Droguería La Estrella. José Soldati crée en Argentine la fabrique de gallettes Bagley et la Nouvelle Banque d'Italie.

**Zuberbühler Carl (1839-1888)**<sup>37</sup>. Alors âgé de 20 ans, Carl Zuberbühler quitte la commune de Gais, dans le canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures, pour Buenos Aires, en 1859. Il va travailler dans la maison d'exportation Schläpfer, Schlatter et Kursteiner. En 1862, il se marie avec Josefa Petrona Machain (1845-1912). Il change son nom en Carlos et intègre les familles les plus

36. Zago Manrique (1995), pp. 63-65 ; Aleman Norma y Dumas Pierre (coord., 2010), p. 24.

37. Zago Manrique (1995), p. 63.

traditionnelles de la capitale. Ses quatre fils sont envoyés en Suisse afin de compléter leurs études. Carl devient une personnalité prééminente de la Bourse de commerce de Buenos Aires. Par un coup du sort, il meurt d'une crise cardiaque à l'âge de 49 ans lors d'une réunion du directoire de la Bourse. Ses fils acquièrent de hautes fonctions dans la capitale: Carlos est le principal promoteur du Musée des Belles Lettres; Gregorio reprend les entreprises commerciales de son père; Adolfo se lance dans l'élevage et élève des taureaux primés par l'Exposition rurale argentine; enfin, Luis Eusebio aura la carrière la plus considérable de la fratrie.

**Zuberbühler Luis Eusebio (1860-1930)**<sup>38</sup>. Il se marie avec María Zulema Saavedra Lamas (sœur de Carlos Saavedra Lamas); de cette union naissent six filles. Il sera directeur et président de la Banque de la nation argentine. Il a des charges importantes dans le secteur commercial et financier argentin. Il fonde l'une des premières fabriques de textile, forme la compagnie d'assurance Cerres et est membre de la Commission consultative de Correos y Telégrafos. Il est également directeur de la Banque d'Espagne. Il préside, enfin, la Bourse de commerce de Buenos Aires (1903-1904 et 1923-1918).

### LES PERSONNALITÉS ARGENTINES

**Anchorena Joaquín Samuel (1876-1961)**<sup>39</sup>. En tant que gouverneur de la province de Buenos Aires de 1910-1914, Joaquín Samuel Anchorena signe les premiers contrats de concessions octroyées à la CATE en 1908 et à la CIAE en 1911. Il entrera dans le conseil d'administration de la CIAE en 19xx. Il obtient son diplôme d'avocat de la faculté de droit et de sciences humaines de l'Université de Buenos Aires (1898). Il va ensuite administrer les propriétés agricoles de ses parents, notamment celle de sa mère, la Merced, qui devient l'une des estancias les plus renommées de la Pampa. En 1908, débute sa carrière politique. Il entre d'abord à la Chambre des députés puis, en 1910, il est nommé gouverneur de la municipalité de Buenos Aires. Entre 1932 et 1940, l'homme est le président du

38. Zago Manrique, p. 63. En ligne: [<http://www.genealogiafamiliar.net/getperson.php?personID=12091&tree=BVCZ>] consulté en mai 2015.

39. Site internet de l'Académie nationale d'Agronomie et vétérinaire. En ligne: [<http://www.anav.org.ar>].



Parti démocratique de la ville de Buenos Aires. Ses activités économiques le portent ensuite au directoire de l'entreprise Yacimientos Petroliferos Fiscales, avant qu'il devienne le président de la Société Rurale d'Argentine (1916-1922). Il endossera également la charge de président du très sélect Jockey Club (1922-1923 et 1958-1959).

**Brebbia Carlos (1879-?)**<sup>40</sup>. Économiste distingué et ministre plénipotentiaire de la République d'Argentine près de la Confédération suisse (nov. 1942-nov. 1943). Avant de prendre son poste de ministre d'Argentine à Berne en novembre 1942, Carlos Brebbia avait été conseiller économique et commercial à Rome (1922-1933), délégué du Comité économique de la Société des nations, Sous-secrétaire d'État à l'économie nationale et négociateur des accords anglo-argents et, enfin, ministre en Hongrie, aux Pays-Bas et en Turquie. Après un séjour en Suisse, il est chargé en 1941 de diriger la légation d'Ankara. Il ne supporte pas le climat, car il est de santé fragile. Il reçoit alors des offres pour le Mexique, la Suède et la Suisse. Il choisit Berne. Il est de tendance nettement anglophile quoiqu'en bon rapport avec l'Axe. En novembre 1943, C. Brebbia est promu par son gouvernement au rang d'ambassadeur auprès du Saint-Siège.

**Cantilo José María (1877-1953)**<sup>41</sup>. Diplomate de carrière. Ministre plénipotentiaire de la République argentine près de la Confédération suisse (1927-1931). Ministre des Relations extérieures et du Culte de la République argentine (février 1938-septembre 1940). Ce diplomate et écrivain cosmopolite est nommé par son gouvernement, en 1927, membre du conseil d'administration du Bureau international du travail à Genève, représentant argentin au sein de la commission d'arbitrage et de sécurité de la Société des nations et, enfin, ministre d'Argentine à Berne. Il est alors proche de la *Revue de Genève*, à laquelle il confie, en mars 1927, une nouvelle sur le destin d'un médecin de la Pampa. En 1931, il quitte la Suisse pour Rome, où il est nommé ambassadeur. Il est ensuite rappelé en Argentine pour devenir ministre des Relations extérieures sous le gouvernement radical de Roberto M. Ortiz. Antifasciste et libéral.

40. AFB-E 2001 (E)/1000 /1571 vol. 30. Dossier: Carlos Brebbia.

41. Meylan Jean Pierre, *La Revue de Genève miroir des lettres européennes 1920-1930*, Genève: Librairie Droz, 1969, p. 423; Rouquié Alain (1974), p. 267.

**Carosio Juan (1876-1959)**<sup>42</sup>. président de la CIAE de 1911 à 1959. Seule personnalité argentine représentée dans le conseil d'administration de la Motor-Columbus, qui contrôle la CIAE depuis Baden durant cette même période. Né à Arona, en Italie. Juan Carosio est un ingénieur italo-argentin formé à l'EPF de Zurich et un ami de Walter Boveri. Il commence sa vie professionnelle comme employé technique de la fabrique de moteurs Tosi à Milan. En 1899, il émigre à Buenos Aires. Là, il commence par vendre du matériel technique. Peu à peu, il fait sa place dans le secteur de l'électricité et fonde la *Compañía de Electricidad de la Provincia de Buenos Aires* en 1906 (avec des capitaux anglais), puis la *Compañía Industrial de Electricidad del Río de la Plata*. Après les processus de fusion et d'absorption qui ont lieu entre 1900 et 1907, Carosio se retire de la gestion directe des sociétés électriques. En 1912, Carosio est le représentant commercial de l'AEG (c'est-à-dire de la DUEG, société financière allemande qui contrôle la CATE, future CADE) et de la Franco Tosi en Argentine. Son expérience du secteur électrique et son réseau d'affaires lui permettent de sentir les opportunités et de les mettre en œuvre. C'est à son initiative qu'est créée la CIAE en 1911. En 1923, on le retrouve à l'initiative de la création d'une compagnie péruvienne : la *Lima Light & Power Company*, également contrôlée par la Motor-Columbus de Baden. Dès les années 1920, il est le président ou le directeur de quasiment toutes les filiales de la Motor-Columbus en Argentine, charge qu'il gardera jusqu'à sa mort : *Compañía Americana de Luz y Tracción*, *Compañía de Electricidad de Corrientes*, *SA Brown Boveri*, *Compañía Sudamericana de Electricidad*, *Compañía de Electricidad de Pergamino*, *Cia General de Combustible*, *Empresas Eléctricas de Bahía Blanca*, *Cía de Electricidad de Dolores*. Outre le fait de fonder et de présider des compagnies d'électricité, Juan Carosio, en collaboration avec son ami l'ingénieur Herlitzka, introduit en Argentine le service télégraphique. Il est ainsi à la base de la création de l'entreprise de communication *Compañía italiana de Cables Telegraficos Submarinos (Italcable)* en 1920. Juan Carosio étend également ses activités à l'agriculture.

42. Bezza Bruno (1986), pp. 260 et 269; *Guía sociedades anononimas 1924 et 1950*; «Carosio, Juan», in *Diccionario Biográfico Italo-Argentino*.

**Castex Mariano Rafael (1886-1968)**<sup>43</sup>. Médecin clinicien qui occupe une place hégémonique dans le champ médical argentin des années, 1930-1940. Membre fondateur et vice-président de l'Institut de culture argentino-suisse, créé en décembre 1939. Membre du comité de direction local de la CIAE dès 1942. Fils de Mariano Castex et de Susana Torres. Il épouse Clara Ocampo Alvear (fille de Narciso Ocampo, une personnalité centrale de la direction porténienne de la CIAE depuis sa création). Étude de médecine à l'Université de Buenos Aires (1908). Formation clinique à Paris, Berlin et Heidelberg. Professeur et chef de clinique dans différentes universités et hôpitaux. Recteur de l'Université de Buenos Aires (1931). Membre de nombreuses institutions nationales et internationales. Il est notamment le président de l'Asociación médica argentina (1930-1932) et docteur honoris causa des Universités de Paris, Berlin, Athènes, Oxford, Guatemala et La Paz. M. R. Castex a reçu de nombreuses distinctions, dont la Croix de 1<sup>re</sup> classe de l'Ordre de l'aigle allemand, une distinction du III<sup>e</sup> Reich instituée par Hitler, en mai 1937, décernée aux étrangers importants sympathisants du nazisme. Il est également l'auteur de nombreux ouvrages de référence de médecine. Son fils **Mariano Narciso Castex**<sup>44</sup>, après des études de médecine et de philosophie, deviendra, en 1966, le conseiller scientifique du Secrétariat de la dictature de Juan Carlos Onganía et le confesseur du président.

**Devoto Antonio (1833-1916)**<sup>45</sup>. Dès la création de la CIAE en 1913, Antonio Devoto entre dans le Directoire local avec ses frères, Bartolomé et Tomas. Ils sont, à ce moment, les principaux actionnaires et directeurs de la Banque italienne et du Rio de la Plata, et cela entre 1882 et 1919. Antonio Devoto est, au début du XX<sup>e</sup> siècle, un des hommes les plus riches d'Argentine. Il est fortement lié à la communauté d'affaires de Buenos Aires. Avec ses

43. *Quien es quien en la Argentina* (1955), p. 154; Rodriguez Ana María Teresa, «Los médicos católicos argentinos en los años treinta» *Sociedad, antropología e historia de la religión en el Cono Sur*, n° 30-31, 2008, pp. 137-70. AMC, Baden. Cote: U.05.3.02.4. Procès-verbal du Comité de direction de la Motor-Columbus, 17 juillet 1942.

44. Gomes Gabriela, «Las trayectorias políticas de los funcionarios nacional-corporativistas del Onganiato», 2013. En ligne: [[http://www.ungs.edu.ar/ms\\_idh/wp-content/uploads/2014/07/Gómes.pdf](http://www.ungs.edu.ar/ms_idh/wp-content/uploads/2014/07/Gómes.pdf)] consulté en mai 2015, p. 15.

45. Barbero María Inés et al. (2009), p. 9. Pour plus d'information sur le Groupe Devoto, voir Barbero María Inés, «Estrategias de empresarios italianos en Argentina. El grupo Devoto», in Centro de Estudios Económicos de la Empresa y el Desarrollo (CEEED), *Anuario*, n°1, année I, 2009, pp. 9-42.

frères, il réalise des investissements dans le commerce d'importation et d'exportation, dans les activités immobilières, financière et agropastorales et dans diverses firmes industrielles.

**Fronzizi Arturo (1908-1995)**<sup>46</sup>. Président de la République argentine de 1958 à 1963. A. Fronzizi naît en 1908 à Paso de los Libres, dans la province de Corrientes. Ses parents, Julio Fronzizi et Isabel Ercoli, étaient Italiens. Ils étaient arrivés en Argentine en 1890. Ils eurent quatorze enfants, dont le treizième est A. Fronzizi. Son père, Julio, était constructeur de ponts, de routes et de voies ferrées. En 1933, il épouse Elena Faggionato, d'une famille d'immigrants italiens également. Cette union donne naissance, en 1937, à une fille unique, Elena, qui meurt jeune. A. Fronzizi fait des études de droit à l'Université de Buenos Aires. À 22 ans, en 1931, le nouvel avocat s'inscrit au parti politique le plus traditionnel d'Argentine, l'Union civique radicale (UCR). Professionnellement, A. Fronzizi se spécialise dans le droit civil et le droit commercial tout en approfondissant ses connaissances en économie et en sociologie. Dès 1935, il oriente la pensée et l'action de son parti, lequel lui confie la responsabilité de rédiger son programme électoral. Il préside l'Association des avocats de Buenos Aires et devient le directeur de journaux importants appartenant à l'UCR. En 1936, il dénonce avec véhémence les contrats de concession octroyés aux compagnies d'électricité à forte participation suisse, la CADE et la CIAE. Il atteint bientôt les plus hautes responsabilités dans le parti. En 1946, à l'âge de 38 ans, il est député de l'UCR au Congrès national, où il représente le district de la capitale fédérale. Il dénonce au sein de cette arène les pratiques de la CADE et de la CIAE et demande à ce que le Rapport Condé, qui les confond et qui fut séquestré par Perón un an plus tôt, soit publié. Il occupe son siège de député jusqu'en 1952. Il s'oppose énergiquement au gouvernement péroniste. En 1954, il est élu président du Comité national de l'UCR, organe le plus important du parti. Les divergences au sein de l'UCR en matière de politique nationale provoquent une scission.

46. Rouquie Alain, *Le mouvement Fronzizi et le radicalisme argentin*, Paris : Presse de la Fondation nationale de sciences politiques, 1967 ; *The Army & Politics in Argentina, 1945-1962. Perón to Fronzizi*, Stanford : Stanford University Press, 1980 ; Ricardo Vicente, « El gobierno de la « Revolución Libertadora » y un nuevo relacionamiento económico internacional argentino, 1955-1958 », *Ciclos*, année XIC, vol. XIV, n° 28, 2004.

A. Frondizi crée alors l'Union civique radicale intransigeante (UCRI). Lors des élections présidentielles du 23 février 1958, A. Frondizi triomphe à une grande majorité.

**Mainini Carlos (1879-1943)**<sup>47</sup>. Médecin hygiéniste et spécialiste de la tuberculose. Membre fondateur et président de l'Institut de culture argentino-suisse, créée en décembre 1939. Études de médecine à l'Université de Buenos Aires (1904). Il poursuit ensuite sa formation à Paris, Pavie, Berlin, Munich, mais aussi en Suisse. Il est ensuite chef de service dans plusieurs cliniques argentines. Il est président de plusieurs associations médicales et, notamment, président de l'Asociación médica argentina (1936-1942), vice-président de la Ligue argentine contre la tuberculose et membre de l'Académie nationale de médecine. Il appartient également à plusieurs institutions étrangères en Allemagne, en Italie, au Brésil, au Paraguay et en Uruguay. En plus de son activité médicale, cet homme est actif dans le champ culturel. Il fut conseiller culturel à Paris alors qu'il s'intéresse fortement à la haute culture bourgeoise, particulièrement aux œuvres d'art. En riche mécène, il a financé, en 1932, le Laboratoire du Musée du Louvre à Paris, destiné à l'étude scientifique des peintures et œuvres d'art faisant partie des collections nationales françaises.

**Martinez de Hoz José Alfredo (1925-2013)**<sup>48</sup>. Avocat et professeur universitaire, il débute sa carrière politique comme ministre de l'Économie de la province de Salta dans les années 1957-1958. Il devient ensuite secrétaire à l'Agriculture et à l'élevage, ainsi que ministre de l'Économie sous la présidence du gouvernement de facto de José Maria Guido (pour quelques mois entre 1962 et 1963). Il poursuivra en tant que ministre de l'Économie de la dictature militaire de Jorge Rafael Videla (1976-1981). Dans l'histoire d'Argentine, il est considéré comme un représentant de l'ultralibéralisme. C'est lui qui, après avoir été membre du conseil d'administration de la CIAE de 1969 à 1975, est aux commandes

47. Asociación Médica Argentina, «Carlos Mainini». En ligne: [[http://web.archive.org/web/20080510185831/http://www.ama-med.org.ar/institucional\\_historia5.asp?id=31](http://web.archive.org/web/20080510185831/http://www.ama-med.org.ar/institucional_historia5.asp?id=31)]; Centre de recherche et de restauration des musées de France. En ligne: [[http://www.c2rmf.fr/pages/page\\_id18165\\_u112.htm](http://www.c2rmf.fr/pages/page_id18165_u112.htm)].

48. Rapoport Mario, «La saga de los Martínez de Hoz y el banquero arrepentido», *Diario El Argentino*, 5 mai 2010. Sur la politique économique menée par J.A. Martínez de Hoz durant la dictature, voir Schvarzer (1983).

de l'économie lors de son rachat par l'État en 1979. Il vient d'une famille d'estancieros, présidents de la Société rurale d'Argentine. Les activités agropastorales de Martinez de Hoz se développent au sein des estancias Comalal et Mala Hue. Parallèlement, il est lié, en tant qu'actionnaire et avec des charges de directions à de nombreuses entreprises. On le trouve en tant que président de l'entreprise pétrolière Petrosur SA, membre de Acindar Industria Argentina de Aceros SA de la Buenos Aires Compañía de Seguros, directeur de la Edificadora SA, au conseil d'administration de la Compañía Ítalo Argentina de Electricidad SA (CIAESA), la société financière Rosafín SA, et membre des directoires SA Western Telegraph Co, Pan American Argentina, Constructora Columbus Argentina y Paraná SA de Seguros. Il est également le président du Centre sucrier régional du Nord argentin et du Conseil d'entrepreneurs argentins au moment où cette entité joue un rôle protagoniste dans la préparation du coup d'État civil-militaire de 1976. En dehors des irrégularités qui entachent le rachat de la CIAE en 1979 par l'État argentin, A. J. Martinez de Hoz est impliqué dans d'autres cas semblables durant la dictature.

**Ocampo Narciso Marcelo (1873-1942).** Membre du directoire de la CIAE dès sa fondation en 1913, il le reste jusqu'à sa mort en 1942. Son beau-fils, Mariano R. Castex, reprend son poste à ce moment. Membre du directoire des entreprises d'électricité en mains suisses que sont la Empresas Eléctricas de Bahía Blanca et la Compañía Americana de Luz y Tracción (vice-président). Narciso M. Ocampo crée un village en Argentine en hommage à Georges Claraz, naturaliste et explorateur suisse, en 1909. Le nom du village est Jorge Claraz.

**Pinedo Federico (1895-1971)<sup>49</sup>.** Conseiller de la société financière CHADE dans les années 1930, Federico Pinedo fut ministre de l'Économie des gouvernements conservateurs de Justo et de Castillo en 1933-1935 et 1940-1941. Pour son calibre intellectuel, et surtout pour les résultats de sa gestion de la crise des années 1930, il est considéré comme le représentant le plus important du libéralisme économique de l'Argentine pré-péroniste. Il est appelé par

49. Lanciotti Norma 2008, p. 524; Heras Raúl García (2008), p. 97.

le gouvernement de facto de Guido pour prendre le Ministère de l'économie en 1963.

**Ruiz Guiñazú Enrique (1884-1967)**<sup>50</sup>. Juriste, historien et homme politique argentin. Ministre plénipotentiaire de la République argentine près de la Confédération suisse (1931-1939). Ministre des Relations extérieures et du culte de la République argentine (de juin 1941 à juin 1943). Études de droit et d'histoire à l'Université de Buenos Aires. Professeur de finance et d'économie politique aux Universités de Buenos Aires et de La Plata (1912-1930). Secrétaire à l'économie de la municipalité de Buenos Aires (1906-1914). Il se dédie à la carrière diplomatique dès 1930. Il est d'abord ministre d'Argentine à Berne (1931-1939), en même temps qu'il exerce la fonction de délégué permanent auprès de la Société des nations à Genève (1935-1939). Le *Journal de Genève* lui consacre plusieurs articles élogieux. Il quitte ensuite la Suisse pour devenir ambassadeur d'Argentine auprès du Vatican (1939-1941). Rappelé dans son pays natal en 1941 par le président Ramón S. Castillo (droite conservatrice, proche des militaires), il devient ministre des Relations extérieures (1941-1943). Catholique, conservateur, anti-américain et hispanophile profranquiste, il défend vigoureusement la neutralité argentine durant son mandat. Avec le coup d'État de juin 1943, E. Ruiz Guiñazú quitte à nouveau l'Argentine pour devenir l'ambassadeur d'Argentine en Espagne (1943-1944).

**Saavedra Lamas Carlos (1878-1959)**<sup>51</sup>. Il est le beau frère, par le mariage de sa sœur María Zulema, de Luis Eusebio Zuberbühler\* (1860-1930), personnalité d'influence de la colonie suisse d'Argentine. Avec un penchant fort appuyé pour les intérêts suisses placés dans le pays, il a signé le contrat de concession très favorable à la CATE en 1907, a appuyé celui encore plus lucratif de la CADE de 1936 et signé l'accord de devises helvético-argentin de 1934. Dès la création, juste avant la Seconde Guerre mondiale, de la Chambre de commerce suisse de Buenos Aires, il en devient l'avocat-conseil. En outre, il est membre fondateur, en 1939, de l'Institut de culture

50. *Quien es quien en la Argentina* (1955), p. 556; Raanan Rein (2003), p. 8; Rouqué Alain (1974), pp. 285 et 295; «M. Ruiz-Guiñazú: ministre argentin des Affaires étrangères», *Journal de Genève*, 20 mars 1941; «Que fera l'Amérique du Sud?», *Journal de Genève*, 24 mai 1941; «Un entretien avec M.E. Ruiz Guiñazú», *Journal de Genève*, 6 mai 1942.

51. *Quien es Quien en la Argentina* (1955), pp. 559-560.

argentino-suisse. Carlos Saavedra Lamas compte parmi les personnalités les plus influentes de la vie politique et économique d'Argentine de l'époque. Issu d'une famille aristocratique, beau-fils d'un ancien président (Roque Sáenz Peña, 1910-1914), ce docteur en droit devient le premier Sud-Américain à obtenir le prix Nobel de la paix en 1936. Il fut ministre de la Justice et de l'instruction publique (1915-1916), participa à la création de l'Organisation internationale du travail en 1919, dont il devint le principal représentant pour l'Argentine, puis fut ministre des Relations extérieures (1932-1938) avant d'endosser la haute fonction de directeur de l'Université de Buenos Aires (1941-1943). En 1950 en tout cas, selon les données disponibles, on le retrouve en tant que membre d'une des plus importantes industries d'extrait de quebracho (principal produit nécessaire au tannage du cuir) du pays en mains suisses, La Chaqueña SA, mais aussi de l'entreprise Astra, dirigée par le Suisso-Argentin Carlos Grüneisen\*.

**Storni Segundo Rosa (1876-1954)**<sup>52</sup>, Le vice-amiral Segundo R. Storni, dont le père est originaire du Tessin (Lugano), est ministre des Relations extérieures et du culte de la République d'Argentine de juin à septembre 1943, sous le gouvernement de Pedro Pablo Ramírez, issu du coup d'État de juin 1943. Il montre à plusieurs reprises des signes de bienveillance à l'égard des intérêts économiques suisses placés en Argentine. Durant la décennie des années 1930, S. R. Storni fait partie du groupe de militaires qui impulse le développement de l'industrie nationale considéré comme fondamental pour la défense du pays. En tant que ministre des Relations extérieures, il fait partie des rares dirigeants argentins à montrer de la sympathie pour les États-Unis. Bien que nationaliste, il est aussi alliophile.

52. Site: Archivo de política y desarrollo: [<http://www.ara.mil.ar/Archivos/051213.pdf>. E 2400 1000/717] – Buenos Aires vol. 64 – Rapport de la légation de Suisse à Buenos Aires sur sa gestion durant l'année 1943; E2001(D) 1000/1553 vol. 64, Télégramme n° 2034 de la LSBA au DPF, 18 juin 1943.



# BIBLIOGRAPHIE

## SOURCES

### SUISSE

#### ARCHIVES PUBLIQUES

##### ARCHIVES FEDERALES DE BERNE (AFB)

###### Procès-verbaux du conseil fédéral

E 1004.1 - 1937-1976

###### Département politique fédéral, Division des affaires étrangères

E2001 (C) 1000/1534 vol. 162.

E 2001 (D) 1000/1551 vol. 17, 26, 63, 79, 93, 121, 224-230,  
236, 255.

E 2001 (D) 1000/1552 vol. 17, 25-28, 45, 54, 61, 69, 74-75, 89,  
92, 109, 173, 183, 193, 213, 257, 260,  
267, 268, 282, 294, 313, 319.

E 2001 (D) 1000/1552 vol. 64, 67, 72, 99, 102, 106, 114, 127,  
147, 183, 227, 292, 250, 354, 425.

E 2001 (D) 1000/1552 vol. 52, 254.

E 2001 (D) 1968/74 vol. 31.

E 2001 (E) 1000/1571 vol. 25, 30, 45, 78, 86, 89, 93, 286.

E 2001 (E) 1000/1572 vol. 651-653.

E 2001 (E) 1967/113 vol. 33, 148, 164, 266, 354, 451, 390,  
471, 514, 669, 671-675, 802, 982.

E 2001 (E) 1968/78 vol. 62, 128, 142, 161, 167, 178.

E 2001 (E) 1970/1 vol. 229.

E 2001 (E) 1969/121 vol. 67-68, 94, 128, 351-352.

E 2001 (E) 1970/217 vol. 75, 122, 207, 434-440.

E 2001 (E) 1972/33 vol. 274, 173, C174, C175, 176, 233.

E 2001 (E) 1978/84 vol. 511-521.

E 2001 (E) 1980/83 vol. 351-354, 282-284.

E 2001 (E) 1987/78 vol. 433-435.

E 2001 (E) 1988/16 vol. 585-589.

###### Division des intérêts étrangers

E2001-02 1000/110 vol. 15, 53.

E2001-02 1000/116 vol. 46-47.

E2001-02 1000/119 vol. 2.

**LÉGATION DE SUISSE EN ARGENTINE, BUENOS AIRES**

E2200.60 -/9001 vol. 1121-1124, 1127-1128/1460,  
1481-1482, 1493-1496, 1516.

E2200.60 (-) 1975/13 vol. 22-25.

E2200.60 (-) 1981/18 vol. 19-25.

E2200.60 (-) 1981/59 vol. 11-19.

E2200.60 (-) 1986/157 vol. 4-9.

E2200.60 (-) 1992/209 vol. 15-20.

E2200.60 (-) 1968/232 vol. 14.

E2200.60 (-) 1981/18 vol. 13, 23.

E2200.60 (-) 1992/209 vol. 20.

**Représentation suisse au Paraguay, Asunción**

E2200.79 (-) 1970/171 vol. 19.

**Représentation suisse en Bolivie et au Pérou**

E2200.191 (-) 1970/111 vol. 2.

**Rapports politiques de la légation de Suisse à Buenos Aires**

E2300 1000/716 vol. 96, 99, 100-101.

E2300-01 1973/156 vol. 2, 23.

E2300-01 1977/28 vol. 2, 10.

E2300-01 1977/29 vol. 2.

E2300-01 1977/30 vol. 2.

E2300-01 1988/91 vol. 2.

**Rapport d'activité de la légation de Suisse à Buenos Aires**

E2400 1000/717 vol. 62-65.

**Organisations suisses de l'étranger, Argentine**

J2.230 1996/432 vol. 401 – Instituto de Cultura  
Suizo-Argentino.

**Département fédéral des finances et des douanes**

E6100 (B) 1973/141 vol. 75-76.

E 6100 B-01 1981/29 vol. 8.

**Département fédéral de l'économie publique, Division  
du commerce**

E7110-02 1000/1065 vol. 132.

E7110 (-) 1973/135 vol. 1.

E7110 (-) 1967/32 vol. 419, 661-66, 673-679, 692, 704, 1722.

E7110 (-) 1970/112 vol. 144-146.

E7110 (-) 1970/113 vol. 148-149.

E7110 (-) 1970/114 vol. 125-126.

E7110 (-) 1970/304 vol. 125.

E7110 (-) 1972/32 vol. 116.

E7110 (-) 1973/41	vol. 127-128.
E7110 (-) 1974/31	vol. 150-152.
E7110 (-) 1975/31	vol. 158-160.
E7110 (-) 1976/21	vol. 149-151.
E7110 (-) 1977/9	vol. 154-155.
E7110 (-) 1978/50	vol. 121-122.
E7110 (-) 1979/14	vol. 121-123.
E7110 (-) 1980/63	vol. 114-115.
E7110 (-) 1981/41	vol. 115.
E7110 (-) 1982/108	vol. 109-110.
E7110 (-) 1983/13	vol. 111.
E7110 (-) 1984/70	vol. 111.
E7110 (-) 1985/79	vol. 106.
E7110 (-) 1986/24	vol. 1975.
E7110 (-) 1987/20	vol. 111.
E7110 1988/12	vol. 108.
E7110 1989/32	vol 122-123.
E7115 1990/142	
E7115 1990/60	vol. 36.

**Dossiers personnels**

E2500 1000/719	vol. 52.
E2500 1000/719	vol. 26.
E2500 1968/87	vol. 20.
E2500 1982/120	vol. 19.
E2500 1982/120	vol. 28.

**Correspondance de Max Petitpierre**

E2800 1967/59	vol. 85.
E2800 1967/59	vol. 86.
E2800 1967/60	vol. 7.
E2800 1967/61	vol. 94.
E2800 1990/106	vol. 19.
E2800 1967/59	vol. 93.

**Fond personnel**

J.1.177-Edwin Stopper vol. 1-3.

**ARCHIVES CANTONALES VAUDOISES, LAUSANNE (ACV)****Fonds : Office Suisse d'expansion commerciale (OSEC)**

PP 778.2/32

PP 778.3/17

PP 778.3/23

PP 778.3/42

PP 778/5/17/5

PP 778.6/7

PP 778.6/8

**Fonds: Amérique du Sud**

PP 921/215 Amérique du Sud.

PP 952/541 Compagnie Italo-Argentine d'Électricité  
à Buenos Aires, 1927-1964.

PP 966/321 Pavillons étrangers, Argentine 1955.

**ARCHIVES D'ÉTAT DE GENÈVE (AEG)**

**Fonds: Archives de la Chambre de commerce argentine  
pour la Suisse**

L. 349 Chambre de commerce suisse en Argentine.

L. 356 Chambre de commerce suisse en Argentine.

19.D.189.1 République argentine 1944-1953.

**ARCHIVES DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE, ZURICH (ABNS)**

Protokolle des Direktoriums der Schweizerischen Nationalbank,  
1939-1978.

Protokolle des Bankausschusses der Schweizerischen Nationalbank,  
1939-1978.

**Fonds: Argentinien, 1939-1951**

2.9/2091

2.9/2092

2.9/2093

2.9/2094

2.9/2095

2.9/2096

**ARCHIVES D'ENTREPRISES OU D'ASSOCIATIONS**

**ARCHIVES DE L'ASSOCIATION SUISSE DES BANQUIERS, BÂLE (ASB)**

**Fonds: Procès-verbaux des organes directeurs de l'ASB**

Procès-verbaux du Conseil d'administration de l'Association  
suisse des banquiers (Verwaltungsrat).

Procès-verbaux du Comité de l'Association suisse des banquiers  
(Ausschuss).

**Fonds: Comité Amérique du Sud de l'Association suisse des banquiers, 1943-1959**

Classeurs: 150, 150-154, 159, 159b.

Classeur: «Circulaires Comité Amérique du Sud».

**ARCHIVES MOTOR-COLUMBUS AG, BADEN (AMC)**

**Fonds: Procès-verbaux des organes directeurs**

**de la Motor-Columbus, 1924-1978**

U.05.3.02.1 Procès-verbaux du Comité de direction de la Motor-Columbus (Ausschuss), 1924-1978.

U.05.3.02.4 Procès-verbaux du Conseil d'administration de la Motor-Columbus (Verwaltungsrat), 1924-1978.

**Fonds: Compañía Ítalo Argentina de Electricidad CIAE,**

**Buenos Aires**

U.05.3.92.8

U.05.5.0

U.05.5.20.2

**Fonds: Curriculum Vitae et Notices nécrologiques**

U.05.3.94.48 Soldati, Francisco: Korrespondenz.

U.05.3.94.46 von Schulthess, Hans: Nachruf.

U.05.3.94.40 Richner, Fritz: Lebenslauf, Nachruf.

U.05.3.94.39 Reverdin, Jean: Lebenslauf.

U.05.3.94.32 Kohn, Michael: Lebenslauf.

U.05.3.94.19 Gruebler, Hermann: Lebenslauf.

U.05.3.94.15 Funk, Fritz: Nachruf, Trauerrede.

**MINUTES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SBS<sup>1</sup>**

**GHA UBS AF, fonds SBS**

Minutes de la Direction générale de la SBS concernant l'Argentine, 1936-1950.

1. À la suite d'une demande que j'ai faite pour consulter les archives de la SBS, en spécifiant que je m'intéressais en particulier à un crédit de 40 millions octroyé en 1938 par le CS et la SBS au gouvernement argentin, M. Urs A. Müller-Lhotska, responsable des archives de la banque, m'a communiqué, à titre confidentiel, des extraits, sélectionnés par lui, des Minutes de la Direction Générale de la SBS. Bien que brefs (20 pages A4 en tout et pour tout), ces extraits sont d'une très grande richesse et je remercie vivement M. Lhotska de me les avoirs transmis. Toutefois, malgré deux demandes ultérieures, visant à consulter ce type d'extraits sur d'autres points spécifiques des relations helvético-argentines, je n'ai jamais reçu de réponse.

**ARCHIVES DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE,  
GENÈVE (ACICR)**

- BG 003 34-01 Mission d'Édouard Chapuisat en Amérique latine.  
 BG 003 34-02 Mission en Amérique latine de  
 Georges Dunand, 1947.  
 BG 003 34-03 Mission en Amérique latine de Georges, 1947  
 BG 003 34-04 Mission en Amérique latine de  
 Georges Dunand, 1947.  
 BG 003 34-05 Mission en Amérique latine de  
 Georges Dunand, 1947.  
 BG 003 34-11 Mission en Amérique latine de  
 Georges Dunand, 1947.  
 BG 003 34-35 Collecte de fonds par George Dunand en  
 Amérique du Sud.  
 G.68/00/TI Titres de voyages.  
 G.47/IV Émigration sauf cas particulier.

**SCHWEIZERISCHES WIRTSCHAFTSARCHIV, BÂLE (SWA)**

- Banken-1043 Rapports annuels de la Schweizerisch-  
 Amerikanische Elektrizitätsgesellschaft  
 (SAEG, Zurich), 1928-1981.  
 Banken-1281 Rapports annuels de la Südamerikanische  
 Elektrizitätsgesellschaft (Südelektra), Zug,  
 1926-1968.  
 Banken-1249 Compañía Hispano-Americana de Electricidad,  
 Madrid, 1920-1947.  
 Statuts, divers, Brochures.  
 Banken-1554 Rapports annuels de la Compañía Argentina de  
 Electricidad, Buenos Aires, 1920-1962.  
 Bi 1322 Rapports annuels de la Sodec (Société d'électricité  
 SA), Luxembourg, 1947-1961.  
 Bi 1401 Rapports annuels de la Compañía de Electricidad  
 de Corrientes SA, Buenos Aires, 1915-1955.  
 Bi 1403 Rapports annuels de la Compañía Ítalo Argentina  
 de Electricidad (Buenos Aires), 1914-1979.  
 Statuts, divers.  
 C 1005 Rapports annuels de la Sociedad Comercial del  
 Plata SA (Cadelplata), Buenos Aires, 1927-1981.

Urproduktion Ac1006 Rapports annuels de la Compañía  
General de Combustibles SA,  
Buenos Aires, 1920-1981.

## ARGENTINE

### ARCHIVO GENERAL CANCELLERIA, BUENOS AIRES (AGC) (ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES ET DU CULTE DE LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE)

#### División política

F 35/154 Caja 3361, 3844.

F 35/251 Caja 18.

F35/297 Caja 19.

F35/393 Caja 27.

F36B/64 Caja 128.

#### Serie 44 - Segunda guerra mundial

Caja AH/0004

Caja AH/0015

Caja AH/0040

Caja AH/0079

Caja AH/0081

Caja AH/0099

Caja AH/0101

#### Serie 50 - Europa occidental

Caja AH/0013

Caja AH/0014

### ARCHIVO GENERAL DE LA NACION, BUENOS AIRES (AGN)

Fonds: Relaciones exteriores de la Republica Argentina

Caja 456, 458, 468, 664.

### ARCHIVO DEL BANCO CENTRAL DE LA NACION ARGENTINA, BUENOS AIRES (ABCRA)

Memoria del Banco Central de la Republica Argentina, 1936-  
1978 (digitalisé sur CD).

Fonds: Crédits-emprunts, 1961-1967

BCRA-ACU.INT. Prestamos 01.

BCRA-ACU.INT. Prestamos 02.

BCRA-ACU.INT. Prestamos 09.

BCRA-ACU.INT. – Stand by, 1967-01.

**ARCHIVO PRESIDENCIA ARTURO FRONDISI (APAF) BIBLIOTHÈQUE  
NATIONALE D'ARGENTINE, BUENOS AIRES**

**Fonds: Arturo Frondizi, 1956-1961**

Política económica Caja 983

Política económica total Caja 14, 15, 17

Política internacional Caja no 497, 540, 546, 556, 565, 585

**Ministère de l'économie et des finances (Mecon), Buenos Aires**

Fonds: Cuestiones relacionadas con la electricidad tratadas durante los períodos legislativos de los años 1946, 1947, 1948, 1958, 1959, 1960, 1961, 1963 y 1964. Buenos Aires: 1946-1964.

Fonds: Servicios Eléctricos del Gran Buenos Aires.

La electricidad en el Concejo Deliberante 1958-1966.

Buenos Aires: s.e., 1958-1966.

**BELGIQUE**

**ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME, BRUXELLES (AGR)**

**Fonds: Brion R. et Moreau J.-L., Inventaire des archives du Groupe Sofina (Société Financière de Transports et d'Entreprises industrielles), 1936-1957.**

Dossiers 730-734 Procès-verbaux des sessions du directoire et des Assemblées générales ordinaires de la CADE, 1936-1957.

Dossier 354 Rapport annuel (Memoria) de la CHADE 1930-1947.

Dossiers 701-707 CADE.

Dossiers 712-720 Affaires CHADE-SODEC.

**FRANCE**

**SERVICE DES ARCHIVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES, PARIS (AEF)**

**Fonds: Ministère des Finances, 1957-1965.**

B 43732 – 43 736

**ARCHIVES EN LIGNE**

Documents diplomatiques suisses: [[www.dodis.ch](http://www.dodis.ch)].



Centre de documentation et d'e-research en études européennes: [<http://www.cvce.eu/>].

Central Intelligence Agency Library. Collection: Nazi War Crimes Declassification Act. En ligne: [<http://www.foia.cia.gov/>].

University of Delaware Library. Diplomatic and professional papers of George S. Messersmith (1883-1960). Collection: MSS 109 – George S. Messersmith papers. En ligne: [<http://udspace.udel.edu/handle/19716/5973>].

## **DICTIONNAIRES ET OUTILS STATISTIQUES**

ADMINISTRATION FÉDÉRALE DES DOUANES, *Statistiques du commerce extérieur de la Suisse* (le titre varie), Berne: Direction générale des douanes, diverses années.

BANQUE NATIONALE SUISSE, *Manuel statistique du Marché financier suisse*, Zurich: Schulthess & Co, 1944.

DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE LA SUISSE En ligne: [[www.hls-dhs-dss.ch/fr/](http://www.hls-dhs-dss.ch/fr/)].

DIRECCIÓN GENERAL ESTADÍSTICA DE LA NACIÓN ARGENTINA, *Anuario del comercio exterior de la República Argentina*, Buenos Aires, diverses années.

*Quien es quien en la Argentina: biografías contemporáneas*, Buenos Aires: Editorial Guillermo Kraft/sexta edición, 1955.

RITZMANN-BLICKENSTORFER, Heiner (éd.), *Statistique historique de la Suisse*, Zurich: Chronos Verlag, 1996.

## **DOCUMENTATION CONCERNANT LA SUISSE**

### **DOCUMENT D'ÉPOQUE ET SOURCES PUBLIÉES**

AHRENS Werner, *Installations frigorifiques pour le commerce des viandes dans la République Argentine, exécutées par MM. Sulzer Frères, à Winterthour, et Geiger, Zublin & Co, à Buenos Aires*, Paris: H. Dunod & E. Pinat, 1912.

ALEMANN Juan, «Ultimas Informaciones sobre la República Argentina», 1882. Texte reproduit sous le titre de «1882: El país según Juan Alemann», *Todo es historia*, n° 182 (jul. 1982).

ALEMANN Moritz, *Argentiniens Bedeutung für Handel, Kapitalanlagen und Niederlassung: Vortrag gehalten in der Kaufmännischen Gesellschaft zu Basel, am 28. März 1908*, Bâle: A. Geering, 1908.

BADER Ernst, *Die argentinische Devisenbewirtschaftung*, Dissertation, Berne, 1937-1938.

BAER Heinrich, *Argentinien. Eine Reise nach und durch Argentinien. Land, Leute und wirtschaftliche Verhältnisse*, Separatdruck aus dem Schweiz. Kaufmännischen Zentralblatt, Zurich, 1901.

*Bulletin commercial suisse*, diverses années.

CAMARA DE COMERCIO SUIZA EN LA REPUBLICA ARGENTINA, *Bodas de plata, 1938-1963*, Buenos Aires, 1964.

CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN ARGENTINE, «Les intérêts économiques de la Suisse en Argentine», *Étude et problème*, n° 1, Buenos Aires, 1937.

CHAMBRIER Jacques de, «Chronique de la cinquième suisse», *Le mois suisse*, 1<sup>re</sup> année, n° 5, août 1939, pp. 111-118.

CHAMBRIER Jacques de, «Émigrants suisses», *Le mois suisse*, 1<sup>re</sup> année, n° 9, décembre 1939, pp. 62 - 78.

CHENEVIÈRE André, «La représentation des intérêts économiques de la Suisse à l'étranger», *Revue économique et sociale*, Lausanne, 2<sup>e</sup> année, juillet 1944, pp. 210-215.

CONSEIL FÉDÉRAL, *Rapport présenté à l'Assemblée fédérale par le Conseil fédéral sur sa gestion* (le titre varie), Berne, diverses années.

CORTHÉSY Jean-Constant (Administrateur-délégué de Nestlé-Alimentana S.A), «Certains aspects économiques et industriels de l'Amérique latine», *Revue économique et sociale*, Lausanne, 20<sup>e</sup> année, février 1962.

CRÉDIT SUISSE, «Tendance de l'économie électrique internationale», *Bulletin financier du Crédit suisse*, année 1930, n° 4, 30 avril, pp. 79-83.

CRÉDIT SUISSE, «Le problème international de l'or», *Bulletin financier du Crédit suisse*, année 1937, n° 3/5, fin juin, pp. 31-40.

CRÉDIT SUISSE, *L'Argentine*, novembre 1941.

DOCUMENTS DIPLOMATIQUES SUISSES (DDS), Zurich: Chronos Verlag/Locarno: Armando Dadò/Genève: Zoé, vol. 13 (1939-1940), 14 (1941-1943), 15 (1943-1945), 16 (1945-1947), 17 (1947-1949),

18 (1949-1952), 19 (1952-1955), 20 (1955-1958) et 21 (1958-1961). De nombreux documents d'archives concernant les relations extérieures de la Suisse sont également disponibles en ligne sur [www.dodis.ch].

ÉTIENNE Gilbert (Chargé de cours à l'Institut universitaire de hautes études internationales, Genève), «La Suisse et le tiers-monde», *Revue économique et sociale*,...

*Feuille fédérale*, Berne, diverses années.

FREYMOND Jacques (directeur de l'Institut universitaire de hautes études internationales, Genève), «Avant-Propos», *Revue économique et sociale*, Lausanne, 20<sup>e</sup> année, février 1962.

*Gazette de Lausanne*, diverses années.

GFELLER Jules, «Étude économique sur la République Argentine au point de vue spécial des intérêts suisses», *Schweizerische Zeitschrift für Statistik*, 1888, pp. 56-101.

*Globe (Le): organe de la société de géographie de Genève*, 1885-1905.

HAFNER Kurt, *Die schweizerischen Finanzierungsgesellschaften für elektrische Unternehmungen*, Zurich: Institut Orell Füssli, 1913.

HOMBERGER M. H., «La politique commerciale suisse sous le signe de la guerre économique», in *Le commerce extérieur suisse et l'économie mondiale*, Rapports présentés lors de la 17<sup>e</sup> assemblée générale de l'O.S.E.C, 13 septembre 1944.

HOMBERGER M. H., *Schweizerische Handelspolitik im Wandel der Zeiten: Eine Standortbestimmung*, Schweizerische Zentrale für Handelsförderung, Spezialbericht, n° 69, Série B, Zurich/Lausanne, 1965.

HOTZ Jean (directeur de la Division fédérale du commerce, Berne), «Problèmes actuels de la politique commerciale», *Revue économique et sociale*, Lausanne, 8<sup>e</sup> année, avril 1950, pp. 77-100.

*Informations économiques*, diverses années.

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES, «Les Investissements Privés Suisses dans le tiers-monde». Colloque - Séminaire 2 et 3 juillet 1971.

JÖHR Adolf, *Le Problème de la défense du capital*, Conférence faite à la Journée des Banquiers suisses à Bâle le 4 septembre 1937.

*Journal de Genève*, diverses années.

*La Vie économique*. Revue de politique économique, Berne, diverses années.

LANDMANN Julius, « Der schweizerische kapitalexport », *Journal de statistique suisse*, année 52, 1916, pp. 389-417.

LEIBACHER Werner, *Investir au Brésil. Présentation d'une étude sur le rôle des investissements suisses au Brésil. (Chambre de commerce latino-américaine en Suisse, Bâle/Société des amis d'Espagne, Portugal et Amérique latine)*, Bâle/Zurich, 1974.

LIENERT M. G., « La reconstruction de notre organisation de vente à l'étranger », in *Le commerce extérieur suisse et l'économie mondiale*, Rapports présentés lors de la 17<sup>e</sup> assemblée générale de l'O.S.E.C, 13 septembre 1944.

LONFAT Germain, *Les colonies agricoles de la République argentine décrites après cinq années de séjour*, Lausanne: Imprimerie Veuve S. Genton & fils, 1879.

MALABARD Jean (D<sup>r</sup> en droit de l'Université de Paris, diplômé des hautes études commerciales de Paris), « Perspectives économiques de l'Amérique latine » *Revue économique et sociale*, Lausanne, 9<sup>e</sup> année, avril 1951, pp. 77-92.

MASNATA Albert, « Les rapports réciproques entre l'émigration industrielle et l'exportation suisse sous l'action de la politique douanière étrangère, 1925-1939 », in *Schweizerische Wirtschaftsfragen*, Festgabe für Fritz Mangold, Bâle, 1941.

MASNATA Albert, « Conjonctures, projets, perspectives », in *Le commerce extérieur suisse et l'économie mondiale*, Rapports présentés lors de la 17<sup>e</sup> assemblée générale de l'O.S.E.C, 13 septembre 1944.

MASNATA Albert, *L'exportation suisse face à l'économie internationale*, Rapport spécial, n° 70, Série A, Juin 1959.

MORAX Robert, « Les États-Unis, l'Europe... et la Suisse sur les marchés sud-américains », *Revue économique et sociale*, Lausanne, 3<sup>e</sup> année, avril 1945, pp. 136-145.

*Neue Zürcher Zeitung*, diverses années.

OFFICE SUISSE D'EXPANSION COMMERCIALE (OSEC), *Informations économiques*, Zurich et Lausanne: OSEC, diverses années.

OFFICE SUISSE D'EXPANSION COMMERCIALE (OSEC), « La reconstruction de notre organisation de vente à l'étranger », in *Le*

*commerce extérieur suisse et l'économie mondiale*, Rapport présenté lors de la 17<sup>e</sup> assemblée générale de l'OSEC, septembre 1944.

PETITPIERRE Max, «Politique étrangère», in Gruner Erich (éd.), *La Suisse depuis 1945. Études d'Histoire contemporaines*, Berne: Francke, 1971, pp. 154-174.

REYNOLD Gonzague de, *Impressions d'Amérique*, Lausanne: Marguerat, 1950.

RIST Léonard, (Conseiller spécial du président de la BIRD), «L'assistance au développement et l'action de la Banque Mondiale», *Revue économique et sociale*, Lausanne, n° 24, 1966, pp. 97-110.

RÖPKE Wilhelm, «Capitalisme et Impérialisme» (traduit par Michaël Girod; 1<sup>re</sup> publication allemande: «Kapitalismus und Imperialismus», in *Zeitschrift für schweizerische Statistik und Volkswirtschaft*, 1934, pp. 370-386.

RÖPKE Wilhelm, «L'Afrique du Sud: Essai de jugement objectif», *Schweizer Monatshefte*, Zurich, 44 (1964), cahier 2.

RÖPKE Wilhelm, ROUGEMONT Denis de, *Suiza corazon de Europa*, Buenos Aires: Ed. del Instituto americano de investigaciones sociales y económicas, 1942.

RUBATTEL Rodolphe (Conseiller fédéral et chef du Département de l'Économie publique), «Problème de notre exportation», *Revue économique et sociale*, Lausanne, 11<sup>e</sup> année, avril 1953, pp. 73-81.

SCHAFFNER Hans (directeur de la DC du DFEP) «La Suisse et les grandes organisations économiques internationales», *Revue économique et sociale*, Lausanne, n° 13, 1955, pp. 241-259.

SCHWEIZER Samuel, «Le développement et le financement des échanges commerciaux entre la Suisse et l'Amérique latine», *Bulletin de la Société de Banque suisse*, n° 1, Bâle, février 1961, pp. 1-11.

SCHWEIZERISCHE ZENTRALE FÜR HANDELSFÖRDERUNG, *Argentinien: der Absatzmarkt für Elektromaterial*, Spezialbericht, n° 38, Serie A, März 1942.

SCHWEIZERISCHE ZENTRALE FÜR HANDELSFÖRDERUNG, *Südamerika: Gegenwartsfragen des schweizerischen Exportes*, Spezialbericht, n° 36, Serie A, Januar 1942.

SCHWEIZERISCHE ZENTRALE FÜR HANDELSFÖRDERUNG, *Argentinien: Aussichten für den Absatz von Erzeugnissen der Maschinenindustrie*, Spezialbericht, n° 47, Serie A, November 1944.

STOPPER Edwin, *Über einige Aspekte der Wirtschaft Lateinamerikas*, Schweizerische Zentrale für Handelsförderung, Spezialbericht, n° 51, Serie B, Zurich, 1956.

TAPERNOUX Marc (chef de la section à l'Administration fédérale des blés), « Le régime du blé après la guerre », *Revue économique et sociale*, Lausanne: 2<sup>e</sup> année, avril 1944, pp. 87-105.

TOWNSHEND William, « Warum schwankt der goldene Thron Eva Perons », *Schweizer Illustrierte Zeitung*, 9 mars 1949.

*Tribune de Genève*, diverses années.

VORORT (éd.), *Rapport sur le commerce et l'industrie de la Suisse*, Zurich (diverses années).

#### LITTÉRATURE SECONDAIRE

ALBRECHT Nicole, *Controverse sur un « principe de parité ». Accord commercial entre la Suisse et la République Argentine conclu à Buenos Aires le 20 janvier 1947*, Mémoire de licence, Prof. H.-U. Jost, Université de Lausanne 1986.

ALEMAN Norma y DUMAS Pierre (dir.), *El legado suizo en el Bicentenario argentino*, Buenos Aires: Cámara de Comercio suizo Argentina, 2010.

ALTERMATT Claude, *1798-1998, Deux siècles de représentations extérieures de la Suisse*, Berne, DPF, 1998.

AQUILLON Daniel et MONNERON Eric, *Dans la trace des impérialistes: les Suisses en Orient 1890-1914*, Mémoire de licence, Université de Genève, 1980.

ARBEITSGRUPPE DRITTE WELT, *Motor-Columbus entdeckt Amerika: 66 Jahre elektrokolonialismus in Argentinien*, Berne: Funk-Helio-Service, 1977.

ARLETTAZ Gérald, « L'émigration Suisse outre-mer de 1815 à 1920 », *Études et Sources*, vol. I, 1975, pp. 36-96.

ARLETTAZ Gérald, « Émigration et colonisation suisses en Amérique 1815-1918 », *Études et Sources*, Archives Fédérales Suisses, 5, Berne, 1979, pp. 5-236.

ARLETTAZ Gérald, « Une nouvelle Suisse à La Plata? (1857-1914) », *Revue suisse d'histoire*, 29, 1979, pp. 330-355.

ARLETTAZ Gérald, « La Nouvelle Société Helvétique et les Suisses à l'étranger (1914-1924). Aspects de la construction d'un nationalisme de type ethnique », *Études et Sources*, vol. 28, 2002, pp. 37-64.

BÄHLER Georges (dit Pollux), *Trusts in der Schweiz? Die schweizerische Politik im Schlepptau der Hochfinanz*, Zurich : Verein für wirtschaftliche Studien, 1944.

BÄHLER Georges, *Die schweizerische Elektrizitätswirtschaft*, Zurich : Verein für wirtschaftliche Studien, 1945.

BAIROCH Paul et KÖRNER M. (éds), *La Suisse dans l'économie mondiale (15<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> s.)*, Zurich : Chronos Verlag, 1990.

BAIROCH Paul et Körner M., « La Suisse dans le contexte international aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », in Bairoch Paul et Körner M. (éd), *La Suisse dans l'économie mondiale (15<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> s.)*, Zurich : Chronos Verlag, 1990, pp. 103-141.

BAYARD Olivier, *Die Schweiz und das «Neue Argentinien» Juan Perón 1946-1951. Warenhandel, Finanzverkehr und Diplomatische Beziehungen*, Lizentiatsarbeit, Berne, Prof. B. Studer, 2000.

BAYARD, Olivier, « Nazi-Fluchthelferzentrale Schweiz? Schweizer Behörden und deutsche Transmigration nach Argentinien 1947-1949 », in *Traverse*, 2001/1, pp 105-114.

BEHRENDT F. Richard, *Die Schweiz und der Imperialismus. Die Volkswirtschaft des hochkapitalistischen Kleinstaates im Zeitalter des politischen und ökonomischen Nationalismus*, Leipzig/Stuttgart : Rascher & Cie, 1932.

BELLOTA Carla, *Les relations économiques de la Suisse avec le Pérou (1945-1970)*, Université de Lausanne, Mémoire de licence, Prof. Sébastien Guex, 2002.

BERNECKER Walter L., FLEER P., SOMMAVILLA A., *Akten zu Lateinamerika Übersicht über den Bestand E 2001 1896-1965*, Archives fédérales suisses, Berne, 1991.

BERNECKER Walter L., FISCHER Thomas (dir.), *Unheimliche Geschäfte: Schweizer Rüstungsexporte nach Lateinamerika im 20. Jahrhundert*, Zurich : Chronos Verlag, 1991.

BERNECKER Walter L., *Die Schweiz und Lateinamerika im 20. Jahrhundert. Aspekte ihrer Wirtschafts- und Finanzbeziehungen*, Francfort, 1997.

BERTHOUD Luc, *Les emprunts étrangers en Suisse depuis 1945*, P. G. Keller, Zurich, 1967.

BETSCHART Pius, *Zum Einfluss privatschaftlicher Interessengruppen auf die schweizerische Aussenpolitik nach dem Ersten Weltkrieg: Die diplomatische Anerkennung des revolutionären Mexiko, 1919-1926*, Université de Bâle, Mémoire de licence, 1980.

BETSCHART Pius, « Kapitalschutz und schweizerische Aussenpolitik: Die diplomatische Anerkennung des revolutionären Mexiko, 1919-1926 », *Studien und Quellen*, vol. 10, Berne, 1984, pp. 57-162.

BOLLER Boris, *Misiones hin und zurück. Die Geschichte einer gescheiterten Wanderung aus der Sicht von Remigrierten Schweizern aus Misiones in Argentinien*, Université de Fribourg, Mémoire de licence, 1990.

BOTT Sandra, *La Suisse et l'Afrique du Sud, 1945-1990: commerce, finance et achats d'or durant l'apartheid*, Thèse, Lausanne, 2008.

CAMBIN Gastone, « I Soldati di Neggio », in *Codice genealogico ticinese*, vol. 1, Lugano: Ed. Istit. araldico e..., cop. 1968-1972.

CANTINI Claude, *Les ultras: extrême-droite et droite extrême en Suisse: les mouvements et la presse de 1921 à 1991*, Lausanne: Éditions d'en bas, 1992.

CASTELMUR Linus von, *Schweizerisch alliierte Finanzbeziehungen im Übergang vom Zweiten Weltkrieg zum Kalten Krieg: die deutschen Guthaben in der Schweiz zwischen Zwangsliquidierung und Freigabe (1945-1952)*, Zurich: Chronos, 1992

CERUTTI Mauro, « Les premières années de la guerre froide (1945-1950): entre neutralité armée et solidarité avec les occidentaux », in Kreis Georg (dir.), *La Suisse dans le système international de l'après guerre*, Bâle: Schwabe, 1996.

CERUTTI Mauro, « Le blocage des avoirs suisses aux États-Unis en 1941 et ses conséquences », in Guex Sébastien (éd.), *La Suisse et les Grandes puissances 1914-1945*, Genève: Droz, 1999, pp. 185-237.

CODIGNOLA Luca et TONIZZI M. Elisabetta, « The Swiss community in Genoa from the Old Regime to the late nineteenth century », *Journal of Modern Italian Studies*, 13(2), 2008, pp. 152-170.



COMMISSION INDÉPENDANTE D'EXPERTS SUISSE-SECONDE GUERRE MONDIALE (CIE), *La Suisse et les transactions sur l'or pendant la Seconde Guerre mondiale*. Rapport intermédiaire, Berne, 1998.

(CIE), Rapport final, *La Suisse, le national-socialisme et la Seconde Guerre mondiale*, Zurich: Pendo Verlag, 2002.

(CIE), *Die Schweiz und die Goldtransaktionen im Zweiten Weltkrieg*, vol. 16, Zurich: Chronos Verlag, 2002, pp. 250-253.

CURAT Christian, *L'accord commercial entre le Mexique et la Suisse en 1950*, Mémoire de licence, Prof. Etemad, Lausanne, 1991.

DAVID Thomas, « Croissance économique et mondialisation: le cas suisse (1870-1914) », in Hans-Jörg Gilomen *et al.*, *La globalisation – chances et risques: La Suisse dans l'économie mondiale 18<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles*, Zurich: Chronos Verlag, 2003.

DAVID Thomas, ETEMAD Bouda, SCHAUFELBUEHL Janick Marina, *La Suisse et l'esclavage des Noirs*, Lausanne: Antipodes, 2005

DEJUNG Christof, *British Wartime Protectionism and Swiss Trading Companies in Asia During The First World War, The Past and Present Society*, Oxford, 2010, pp. 181-213.

DIRLEWANGER Dominique, GUEX Sébastien, PORDERONE Gian-Franco, *La politique commerciale de la Suisse de la Seconde Guerre mondiale à l'entrée au GATT (1945-1966)*, Zurich: Chronos Verlag, 2004.

DOERING J. A., « Die Schweizerische-Argentinischen Beziehungen », in *Argentinien Heute: Wirtschaft und Kultur*, Zurich: Orel Füssli Verlag, 1970, pp. 141-150.

DOMAINE PUBLIC, *Essai sur le capitalisme suisse*, Renens: Fawer, 1970.

EGLI Jean Rudolf, *Die Schweiz und die südamerikanische Elektrizitätswirtschaft*, Munich, UNI-Druck, 1962

ENDERLIN Hanspeter, *Motor-Columbus antwortet: schweizerische Elektrizitäts-Investitionen in Argentinien*, Baden: Geschäftsleitung der Motor-Columbus-AG, 1978.

ENDERLIN Hanspeter H., *Strukturelle Wandlungen in den Wirtschaftsbeziehungen der Schweiz mit Lateinamerika*, Dissertation, Zurich, 1973.

ETEMAD Bouda et DAVID Thomas, *La Suisse sur la ligne bleue de l'Outre-mer*, Lausanne: Les Annuelles, 1994.

ETEMAD Bouda et DAVID Thomas, « Un impérialisme suisse? », *Traverse*, 1998, n° 2, pp. 7-27.

ETEMAD Bouda, « Le commerce extérieur de la Suisse avec le tiers-monde aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Une perspective comparative internationale », in *Les Annuelles*, n° 5, Lausanne, 1994, pp. 43-94.

ETEMAD Bouda et HUMBERT Mathieu, « La Suisse est-elle soluble dans sa “postcolonialité” ? », *Revue suisse d’histoire*, n° 2, 2014, pp. 279-291.

FISCHER Thomas, « Schweizerische Kriegsmaterialausfuhr nach Lateinamerika in der Zwischenkriegszeit und nach dem Zweiten Weltkrieg », *Studien und Quellen*, 23, 1997, pp. 171-207.

FLEER Peter, « Die wirtschaftswissenschaftliche Forschung über Lateinamerika », in Bernecker Walter L. *et al.*, *Die Lateinamerikanistik in der Schweiz*, Francfort, 1993.

FLEURY Antoine, « La Suisse et le défi du multilatéralisme », in *Itinera*, fascicule 18, 1996, pp. 68-83.

FRISCH Max, *Homo Faber*, Paris: Gallimard, 1982.

GARBELY Frank, *Evitas Geheimnis: Die Europareise der Evita Perón*, Rotpunktverlag, Zurich, 2003.

GASSMANN Th, « Die Schweiz und die Stabilisierungskredite an Lateinamerika », in Lateinamerikanisches Institut an der Hochschule St. Gallen für Wirtschafts- und Sozialwissenschaftent (éd.), *Lateinamerika: Wirtschaft und Kultur*, Zurich: Orell Füssli Verlag, 1968, pp. 141-154.

GERARDI Dario, « La création de l’Associazione svizzera per i rapporti culturali ed economici con l’Italia: entre culture, propagande et intérêts économiques », in Jost Hans Ulrich et Prezioso Stéphanie, *Relations internationales, échanges culturels et réseaux intellectuels*, Lausanne: Antipodes, 2002, pp. 81-95.

GERARDI Dario, « Un aspect des relations économiques italo-suissees au XX<sup>e</sup> siècle: la Suisse et l’utilisation du port de Gênes (1914-1950) », *Relations internationales*, n° 113, 2003.

GERARDI Dario, *La Suisse et l’Italie 1923-1950. Commerce, finance et réseaux*, Neuchâtel: Alphil, 2007.

GIDEY Thibaud, « The Regulation of Foreign Banks in Switzerland (1956-1972) », in *Foreign Financial Institutions & National Financial Systems*, conference annuelle, 7-8 juin 2013, Varsovie:

The European Association for Banking and Financial History, 2013.

GIRARD Pierre-Louis, «La politique économique extérieure de la Suisse à l'égard des pays en voie de développement», in Haug Hans, Probst Raymonde, Riklin Alois, *Nouveau Manuel de la politique extérieure suisse*, Berne: Paul Haupt, 1992, pp. 813-826.

GLATZ Markus, «Schweizer Waffen im «Handelskrieg» mit Argentinien (1946-1955)», in Bernecker Walter L., Fischer Thomas (dir.), *Unheimliche Geschäfte: Schweizer Rüstungsexporte nach Lateinamerika im 20. Jahrhundert*, Zurich: Chronos Verlag, 1991, pp. 227-274.

GLATZ Markus, *Schweizerische Einwanderer in Misiones: Ein Beispiel ausländischer Siedlungskolonisation in Argentinien im 20. Jahrhundert*, Francfort/Berne: Peter Lang, 1997.

GONI Uki, «The Swiss Connection», in *The real Odessa: how Perón brought the Nazi war criminals to Argentina*, Londres: Granta Books, 2002, pp. 136-162.

GRAF Christophe, «Die Schweiz und die Dritte Welt. Die Anerkennungspraxis und Beziehungsaufnahme der Schweiz gegenüber dekolonisierten aussereuropäischen Staaten sowie die Anfänge der schweizerischen Entwicklungshilfe nach 1945», *Études et Sources*, vol. 12, 1986, pp. 37-112.

GUÉX Sébastien, *La politique monétaire et financière de la Confédération suisse, 1900-1920*, Lausanne: Editions Payot, 1993.

GUÉX Sébastien, «Les origines du secret bancaire suisse et son rôle dans la politique de la Confédération au sortir de la Seconde Guerre mondiale», in *Genève* 34, mars 1999, pp. 4-27.

GUÉX Sébastien, «Place financière suisse et politique humanitaire au XX<sup>e</sup> siècle: quelques aspects», *Cahiers de l'Université ouvrière de Genève*, n° 1, 1999, pp. 35-45.

GUÉX Sébastien, *La Suisse et les Grandes puissances, 1914-1945*, Genève: Droz, 1999.

GUÉX Sébastien, «De la Suisse comme petit État faible: jalons pour sortir d'une image en trompe l'œil», in *La Suisse et les Grandes puissances, 1914-1945*, Genève: Droz, 1999, pp. 7-27.

GUEx Sébastien, «Le négoce suisse en Afrique subsaharienne. Le cas de la société Union Trading Company (1859-1918)», in Bonin Hubert et Cahen Michel, *Négoce blanc en Afrique noire. L'évolution du commerce à longue distance en Afrique noire du 18<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècles*, Paris: Société française d'histoire d'outre-mer, 2001, pp. 225-253.

GUEx Sébastien et HUBER Peter (éds), *La Suisse et l'Espagne de la République de Franco (1936-1946): relations officielles, solidarités de gauche, rapports économiques*, Lausanne: Antipodes, 2001.

GUEx Sébastien et Huber Peter, «L'impérialisme suisse ou les secrets d'une puissance invisible», *CADTM*, janvier 2008.

GUEx Sébastien et HUBER Peter, Lopez Rodrigo, Mazbouri Malik, «Finanzplatz Schweiz», in Patrick Halbeisen, Margrit Müller et Béatrice Veyrassat (dir.), *Wirtschaftsgeschichte der Schweiz im 20. Jahrhundert*, Bâle: Schwabe, 2012, pp. 467-518.

GUEx Sébastien et HUBER Peter, et Mazbouri Malik, «De l'Association des représentants de la banque en Suisse (1912) à l'Association suisse des banquiers (1919). Genèse et fonctions de l'organisation faîtière du secteur bancaire suisse», in Fraboulet Danièle et Vernus Pierre (dir.), *Genèse des organisations patronales en Europe: XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2012, pp. 205-226.

GUEx Sébastien, HUBER Peter et MAZBOURI Malik, «Une grande association patronale dans la sphère publique: l'exemple de l'Association suisse des banquiers (de 1912 à nos jours)», in Fraboulet Danièle et al. (dir.), *Les organisations patronales et la sphère publique: Europe XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2013, pp. 205-235.

GUT Caterina, *Schweizer und Schweizerinnen in Buenos Aires, 1919-1939*, Université de Zurich, Mémoire de licence, Prof. Béatrice Ziegler-Witschi, 2005.

HAAG Erich, *Motor-Columbus, 1895-1995*, Baden: Motor-Columbus AG, 1995.

HALBEISEN Patrick, MÜLLER Margrit et VEYRASSAT Béatrice (dir.), *Wirtschaftsgeschichte der Schweiz im 20. Jahrhundert*, Bâle: Schwabe, 2012.

HAUMER Hans, «Die Stabilisierungspolitik des Internationalen Währungsfonds unter besonderer Berücksichtigung Lateinamerikas», *Aussenwirtschaft*, 26, 1971, pp. 393-427.

HAUSER-DORA Angela M., *Die Wirtschaftlichen und handelspolitischen Beziehungen der Schweiz zu überseeischen Gebieten (1873-1913)*, Berne: Lang 1986.

HERMANN Irène and Palmieri Daniel, «Refugees on the Run». ICRC Travel Documents in the Aftermath of the Second World War», *Contemporanea. Rivista di storia dell'800 e dell'900*.

HERTNER Peter, «Les sociétés financières suisses et le développement de l'industrie électrique jusqu'à la Première Guerre mondiale», in Fabienne Cardot (éd.), *1880-1980. Un siècle d'électricité dans le monde*, Paris: PUF, 1987.

HERZOG Roland, *CIAE-Komplott in Argentinien. Eine Auswertung des parlamentarischen Untersuchungsberichtes über die Compañía Ítalo Argentina de Electricidad und die Verwicklung der Schweiz*, Berne: Arbeitsgruppe Dritte Welt, 1986.

HOFER Hermann, «Der Handelverkehr zwischen der Schweiz und Argentinien», in *Argentinien heute, Wirtschaft und Kultur, Lateinamerikanisches Institut*, Hochschule St Gall/Zurich: Orell Füssli Verlag, 1970, pp. 13-27.

HÖPFLINGER François, *L'empire suisse*, Genève: Editions Grounauer, 1978.

HUG Peter et KLOTER Martin (éds.), *Aufstieg und Niedergang des Bilateralismus. Schweizerische Aussen- und Aussenwirtschaftspolitik, 1930-1960: Rahmenbedingungen, Entscheidungsstrukturen, Fallstudien*, Zurich: Chronos Verlag, 1999

HUMAIR Cédric, «Commerce extérieur et politique commerciale aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles», *Traverse*, 2010, pp. 184-202.

JEGHER Annina, *Die Handelspolitik der Schweiz gegenüber Brasilien in der Nachkriegszeit 1945-64*, Lizentiatsarbeit, Berne, Prof. Bernecker, 1995.

JOST Hans Ulrich, «Switzerland's Atlantic Perspectives», in Milivojevic M., Maurer P. (éd.), *Swiss Neutrality and Security. Armed Forces, National defence and Foreign Policy*, New York/Oxford/Munich: Berg, 1990.

JOST Hans Ulrich, *Le salaire des neutres*, Paris: Denoël, 1999.

JOST Hans Ulrich et PREZIOSO Stéphanie, *Relations internationales, échanges culturels et réseaux intellectuels*, Lausanne: Antipodes, 2002.

JOST Hans Ulrich et PREZIOSO Stéphanie, «La Suisse dans le sillage de l'impérialisme américain», in *À tire d'ailes*, Lausanne: Antipodes, 2005, pp. 537-547.

JOST Hans Ulrich et PREZIOSO Stéphanie, «Pour une histoire européenne de la Suisse», in *À tire d'ailes*, Antipodes, Lausanne, 2005, pp. 511-535.

KARMIN Doris, *La politique commerciale suisse de 1932 à 1939: contingents et accords de clearing*, Thèse, Université de Genève, 1943.

KLOTTER Martin, *Schweizerisch-chilenische Finanzbeziehungen 1888-1948. Chilenische Staatsverschuldung, Zahlungsfähigkeit und Schuldenmanagement*, Lizentiatsarbeit, Berne, Prof. Bernecker, 1995.

KUPPER Patrick and WILDI Tobias, *Motor-Columbus from 1895 to 2006*, Baden: Motor-Columbus, 2006.

LAUBACHER E., *Die Geschichte der Schweizerisch-Amerikanischen Elektrizitätsgesellschaft Zug: Rückblick auf die Entwicklung anlässlich des fünfzigjährigen Bestehens der Gesellschaft*, 1978.

LEIMGRUBER Matthieu, DIRLEWANGER Dominique, PORDENONE Gian Franco, «L'Allemagne a-t-elle encore besoin de la Suisse? Le capitalisme helvétique en Europe (1890-1970)», in *Bienvenue en Euroland! De l'Europe de Maastricht à l'euro*, Lausanne: Antipodes, 1998, pp. 97-136.

LOAIZA Arley, *Les relations suisses – Colombie au XX<sup>e</sup> siècle*, Mémoire de licence, Fribourg, Prof. Python, 1999.

LOPEZ Rodrigo, *Relation Suisse-Chili durant l'entre-deux-guerres*, Mémoire de licence, Lausanne, Prof. Etemad Bouda, Lausanne, 1999.

LUCAS Isabelle, «Des francs suisses pour soutenir une Argentine libérale non péroniste – relations économiques helvético-argen-tines durant les trois premières décennies de la Guerre froide», *Itinera*, fasc. 30, Bâle: Schwabe Verlag, 2011, pp. 101-115.

LUCAS Isabelle, «Un tango de neutres sur fond de guerre: les relations économiques entre la Suisse et l'Argentine (1938-945)», *Relations internationales*, n° 150, avril-juin 2012, pp. 37-52.

LUSSY Hanspeter *et al.*, *Schweizerische Wertpapiergeschäfte mit dem «Dritten Reich»*, Publication de la CIE, vol. 14, Zurich : Chronos Verlag, 2001.

LÜTZELSCHWAB Claude, *La Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif (1853-1956) : un cas de colonisation privée en Algérie*, Berne : Peter Lang, 2006

MAGAT Yves, « *Les citrons étaient amers* ». *Émigration suisse à Misiones (Argentine) dans l'entre-deux-guerres*, Université de Genève, Mémoire de licence, 1982.

MARBET Peter, *Die Handelspolitik der Schweiz gegenüber Brasilien in den dreissiger Jahren : Auf der Suche nach neuen Absatzmärkten*, Lizentiatsarbeit, Bern, Prof. Bernecker, 1995.

MARTI Nicole, *Carne suiza, pero corte argentino. Ya algo es algo! Stellenwert der Schweiz und Argentinien im Leben argentinisch-schweizerischer Migrantinnen. Eine Oral- History- Studie*, Zurich, Mémoire de licence, Prof. B. Ziegler, 2007.

MATTHEY-DE-L'ENDROIT Nora, *Les relations économiques entre la Suisse et le Mexique, 1880-1914*, Université de Lausanne, Mémoire de Master, Prof. Sébastien Guex, 2014.

MATTIOLI Aram, *Gonzague de Reynold : idéologue d'une Suisse autoritaire*, Fribourg : Éditions universitaires, coll. « Religion, politique, société en Suisse », no 21, 1997.

MAURON Christophe, *La réincarnation d'Helvetia : histoire et mémoire des émigrés suisses à Baradero/Argentine (1856-1956)*, Fribourg : Association Baradero-Fribourg, 2006.

MAZBOURI Malik, *L'émergence de la place financière suisse (1890-1913) : Itinéraire d'un grand banquier*, Lausanne : Antipodes, 2005.

MAZBOURI Malik, PERRENOUD Marc, « Banques suisses et guerres mondiales », in *Kriegswirtschaft und Wirtschaftskriege = Économie de guerre et guerres économiques*, Zurich : Chronos Verlag, 2008, pp. 233-253.

MEIER Martin *et al.*, *Schweizerische Aussenwirtschaftspolitik 1930–1948*, Commission Indépendante d'Experts Suisse – Seconde Guerre mondiale, vol. 10, Zurich : Chronos Verlag, pp. 58-72.

MIRELMAN Joseph, *Die wirtschaftlichen Beziehungen zwischen Argentinien und der Schweiz*, Dissertation, Universität Zürich, 1926.

MORAWITZ Caroline, *Implantations d'entreprises suisses en Argentine pendant la première moitié du XXe siècle*, Mémoire de licence, Université de Genève, 1974.

MOTOR-COLUMBUS, *Schweizerische Elektrizitäts-Investitionen in Argentinien: Motor-Columbus antwortet*, Baden: Motor-Columbus AG, 1978.

MÜLLER Anita, *Schweizer in Alexandrien 1914-1963: zur ausländischen Präsenz in Ägypten*, Stuttgart: F. Steiner, 1992.

MÜLLER Philipp, «Les investissements électriques suisses en Argentine face à la nationalisation (1943-1961)», in Jost Hans Ulrich *et al.*, *Relations internationales et affaires étrangères suisses après 1945*, Lausanne: Antipodes, pp. 113-128.

NUSSIO Enzo, *Die Beziehungen der Schweiz zu Argentinien während der Militärdiktatur von 1976 bis 1983 – Norm und Praxis der schweizerischen Aussenpolitik. Unter besonderer Berücksichtigung der Menschenrechtspolitik*, Lizentiatsarbeit, Prof. Kreis, Bâle: Georg, 2005.

ORELLI Alfredo F., «Argentina y la banca suiza», in *150 años de relaciones suizo-argentinas 1834-1984*, Buenos Aires: Federación de Asociaciones Suizas de la Republica Argentina, 1984, pp. 52-54.

PACCAUD Isabelle, «Les relations financières entre la Suisse et la Grande-Bretagne (1940-1944)», in Müller Philipp, Paccaud Isabelle et Schaufelbuehl Janick Marina, *Franc suisse, finance et commerce*, Lausanne: Antipodes, 2003, pp. 147-240.

PAQUIER Serge, *Histoire de l'électricité en Suisse. La dynamique d'un petit pays européen (1875-1939)*, Genève: Passé Présent, 1998.

PEDRAZZINI Augusto O., *L'emigrazione ticinese nell'America del Sud*, Locarno: Pedrazzini, vol. 1, 1962.

PERRENOUD Marc *et al.*, *La place financière et les banques suisses à l'époque du national-socialisme: Les relations des grandes banques avec l'Allemagne (1931-1946)*, Commission Indépendante d'Experts Suisse – Seconde Guerre Mondiale, vol. 13, Zurich: Chronos Verlag, 2002.



PERRENOUD Marc *et al.*, «Aperçu sur les Suisses de l'étranger et la décolonisation en Afrique», *Études et Sources*, vol. 28, 2002, pp. 327-344.

PERRENOUD Marc *et al.*, «La place financière suisse en tant qu'instrument de la politique étrangère suisse», *Relations internationales*, n° 121, 2005, pp 25-42.

PERRENOUD Marc *et al.*, «Guerres, indépendances, neutralité et opportunités: quelques jalons historiques pour l'analyse des relations économiques de la Suisse avec l'Afrique (des années 1920 aux années 1960)», in *Suisse-Afrique (18<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles): de la traite des Noirs à la fin du régime de l'apartheid*, Münster: LIT, 2005.

PERRENOUD Marc, *Banquiers et diplomates suisses: (1938-1946)*, Lausanne: Antipodes, 2011.

POUS Jacques, *Henri Dunant l'Algérien ou le mirage colonial*, Genève: Ed. Grounauer, 1979.

RAPPARD William E., «La Suisse et le marché du monde», in *Die Schweiz als Kleinstaat in der Weltwirtschaft*, St Gall: Schweizerischen Institut für Aussenwirtschafts- und Marktforschung an der Handels-Hochschule St. Gallen, 1945, pp. 35-76.

RODRIGUEZ Mari Carmen, *1936-1939: La Suisse face aux «deux Espagnes», un cas d'étude des relations internationales de la Suisse au XX<sup>e</sup> siècle*, Mémoire de licence, Prof. H.-U. Jost Lausanne, 2001.

RÖPKE Wilhelm, «Capitalisme et Impérialisme» (traduit par Michaël Girod; 1<sup>re</sup> publication allemande: «Kapitalismus und Imperialismus», *Zeitschrift für schweizerische Statistik und Volkswirtschaft*), 1934, pp. 370-386.

ROSSINELLI Fabio, *La Société de géographie de Genève et l'impérialisme suisse (1858-1914)*, Mémoire de licence, dir. Sébastien Guex, Université de Lausanne, 2013.

ROSSOZ Sylvie, *La coopération technique suisse en Équateur, 1967-1975*, Mémoire de licence, Lausanne, Prof. Jost, 2003.

RUCKSTUHL Jörg, *Les relations financières entre la Suisse et l'Espagne (1945-1966): De la fin de la Deuxième Guerre mondiale à la convention de double imposition hispano-suisse*, Mémoire de licence, Prof S. Guex, Université de Lausanne, 2005.

SANCEY Yves, *Quand les banquiers font la loi*, Lausanne: Antipodes, 2015.

SANTI Flavio, *Structure par produits du commerce entre la Suisse et le Tiers-Monde dans l'entre-deux-guerres*, Mémoire de licence, Prof. Etemad, Lausanne, 1993.

SCHAUFELBUEHL Janick Marina, *La France et la Suisse ou la force du petit: Évasion fiscale, relations commerciales et financières (1940-1954)*, Paris: Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2009.

SCHAUFELBUEHL Janick Marina et KÖNIG Mario (éds.), *Suisse-USA dans la guerre froide*, Zurich: Chronos Verlag, 2009.

SCHNEIDER Lukas M., *Die Politik des Bundes gegenüber projektierten Kolonisationsunternehmen in Argentinien und Brasilien: ein Beitrag zur organisierten Auswanderung aus der Schweiz (1880-1939)*, Berne: P. Lang, 1998.

SCHNEIDER Lukas M., «Les temps ne sont point roses pour les colons...Schweizer Präsenz im Argentinien der Zwischenkriegszeit», *Études et sources*, n° 28, 2002, pp. 249-275.

SCHOBINGER Juan, *Inmigración y colonización suizas en la República argentina en el siglo XIX*, Buenos Aires: Instituto de cultura suizo-argentino, 1957.

SCHWARZENBACH Anne Marie, *La quête du réel*, La quinzaine Louis Vuitton, 2010.

SCOGNAMIGLIO Paolo, *Die schweizer-mexikanischen Handel Beziehungen in der Zwischenkriegszeit. Aspekte wirtschaftlicher, politischer und sozialer Entwicklungen Mexikos und deren Einflüsse auf den Handel*, Université de Fribourg, Mémoire de licence, Prof. Claude Altermatt, 1996.

SCOGNAMIGLIO Paolo, «Exportinteressen und politisch-ideologische Ablehnung: Handelsbeziehungen der Schweiz mit dem revolutionären Mexiko in der Zwischenkriegszeit», in Peter Hug et Marin Kloter (dir.), *Aufstieg und Niedergang der Bilateralismus*, Zurich: Chronos Verlag, 1999, pp. 175-202.

SEGRETO Luciano, «Le nuove strategie delle società finanziarie svizzere per l'industria elettrica (1919-1939)», in *Studi Storici*, 1987, n° 4, pp 861-907

SEGRETO Luciano, «Du Made in Germany au Made in Switzerland, les sociétés financières suisses pour l'industrie électrique dans l'entre-deux-guerres», in Monique Trédé-Boulmer (éd.),

*Électricité et électrification dans le monde (1880-1980)*, Paris: Actes du deuxième colloque international de l'histoire de l'électricité, 1992, pp. 347-367.

SEGRETO Luciano, « Financing the Electric Industry Worldwide: Strategy and Structure of the Swiss Electric Holding Companies, 1895-1945 », in *Business and Economic History*, vol. 23, No 1, 1994, pp. 162-175.

SIEGENTHALER Hansjörg, « Switzerland 1920-1970 » in Cipolla Carlo M (éd.), *The Fontana Economic History of Europe: Contemporary Economies Part Two*, Collins/Fontana Books, 1976, pp. 530- 574.

SLOBODIAN Quinn, « The world economy and the color line: Wilhelm Röpke, Apartheid, and the white Atlantic », *Bulletin of the German Historical Institute / Supplement*, 10(2014), pp. 61-87.

SOLCHANY Jean, *Wilhelm Röpke, l'autre Hayek: Aux origines du néolibéralisme*, Paris: Publications de la Sorbonne, 2015.

SOMMAVILLA, Antonio, « L'accord commercial et financier de 1934 entre la Suisse et l'Argentine », *Les Annuelles*, n° 5, 1994, Lausanne, pp. 95-103.

SPAHNI Walter, *Der Ausbruch der Schweiz aus der Isolation nach dem Zweiten Weltkrieg: Untersucht anhand ihrer Aussenhandelspolitik, 1944-1947*, Zurich: Verlag Huber Frauenfeld, 1977.

STEINACHER Gerald, *Nazis on the Run. How Hitler's Henchmen Fled Justice*, Oxford/New York: Oxford University Press, 2011.

STUCKI Lorenz, *L'empire occulte: les secrets de la puissance helvétique*, R. Laffont, 1970.

STUDER Elena (éd.), *150 años de relaciones suizo-argentinas 1834-1984*, Buenos Aires: Federación de Asociaciones suizas en la Republica Argentina, 1984.

THEINTZ Gregory, *Du sucre pour Nestlé: négociations autour de la nationalisation des biens helvétiques à Cuba par le régime castriste, 1960-1967*, Mémoire de Licence, Prof. Mazbouri, Lausanne, 2010

THELER René, *Die Institutionen von Bretton Woods in schweizerischer Sicht*, Bâle, Dissertation, Kreis & Co, 1965.

TOGNI Carola, *Les intérêts économiques suisses au Brésil: de la Deuxième Guerre mondiale à la fin des années cinquante: la présence de Nestlé*, Mémoire de licence, Prof. H.U. Jost, Lausanne, 2003.

UDRY Charles André, «L'impérialisme suisse au Brésil. Aider à exploiter», *Critiques de l'économie politique*, octobre-décembre, 1973, pp. 263-281.

UDRY Charles André, «Impérialisme suisse et "aide" au tiers-monde», *Critiques de l'économie politique*, octobre-décembre, 1973, pp. 230-262.

UDRY Charles André, «L'impérialisme suisse au Brésil. Aider à exploiter», *Critiques de l'économie politique*, octobre-décembre, 1973, pp. 263-281.

VAN DONGEN LUC, «L'émigration : au-delà de la fuite des criminels de guerre», in *Un purgatoire très discret. La transition «helvétique» d'anciens nazis, fascistes et collaborateurs après 1945*, Thèse de doctorat, Université de Genève.

VAN DONGEN LUC, *Un purgatoire très discret. La transition «helvétique» d'anciens nazis, fascistes et collaborateurs après 1945*, Paris: Editions Perrin, 2008.

VEYRASSAT Béatrice, «La Suisse sur les marchés du monde. Exportations globales et répartition géographique au XIX<sup>e</sup> siècle. Essai de reconstitution», in Bairoch Paul et Körner M. (éds.), *La Suisse dans l'économie mondiale (15<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> s.)*, Zurich: Chronos Verlag, 1990, pp. 287-316.

VEYRASSAT Béatrice, *Réseaux d'affaires internationaux, émigrations et exportations en Amérique latine au XIX<sup>e</sup> siècle: le commerce suisse aux Amériques*, Genève: Droz, 1993.

VEYRASSAT Béatrice, «Les Suisses et la Suisse au Brésil (1817-1930): le renouvellement des communautés d'affaires ou le recul de l'influence économique de la Suisse française», in *Études et sources*, 21(1995), pp. 11-44.

VEYRASSAT Béatrice, «Les relations entre la Suisse et l'Amérique Latine: un aperçu historique», *Revue PACE*, 1998, Genève, avril 1998.

WIRZ Albert, «Die humanitäre Schweiz im Spannungsfeld zwischen Philanthropie und Kolonialismus: Gustave Moynier, Afrika und das IKRK», *Traverse* (2) 1998, pp. 95-111.

WITSCHI Beat, *Schweizer auf imperialistischen Pfaden. Die schweizerischen Handelbeziehungen mit der Levante 1848-1914*, Stuttgart: Steiner 1986.

WYLIE Neville, «The Swiss Franc and British policy towards Switzerland 1939-1945», in Guex Sébastien (éd.) *La Suisse et les grandes puissances: 1914-1945*, Genève: Droz, 1999, pp. 461-480.

ZAGO Manrique (éd.), *Los Suizos en la Argentina*, Buenos Aires: Manrique Zago ediciones, 1995.

ZBINDEN Karl, *Die schweizerische Auswanderung nach Argentinien, Uruguay, Chile und Paraguay*, Affoltern am Albis: J. Weiss, 1931.

ZICHICHI Lorenzo, *Il colonialismo felpato. Gli svizzeri alla conquista del Regno delle due Sicilie (1800-1848)*, Palerme: Sellerio, 1988.

ZIEGLER, Jean, *Une Suisse au-dessus de tout soupçon*, Paris: Seuil, 1977.

## **DOCUMENTATION CONCERNANT L'ARGENTINE**

### **DOCUMENT D'ÉPOQUE ET SOURCES PUBLIÉES**

*Argentinisches Tageblatt*, diverses années.

BRADEN Spruille, *Blue Book on Argentina: Consultation Among the American Republics With Respect to the Argentine Situation*, Memorandum of the United States Government, delivered on February 11, 1946, to the representatives of the other American Republics engaged in the consultation of the Argentine situation, 1946.

CIAE, *Evolución y desarrollo de la Compañía Ítalo Argentina de electricidad en los primeros veinte anos de su actividad*, Buenos Aires, 1931.

COMISIÓN INVESTIGADORA DE LAS CONCESIONES ELECTRICAS (superior decreto 7.963/45), Tercer Informe, Buenos Aires: Imprenta de al Cámara de Diputados, 1945.

COMISIÓN INVESTIGADORA DE LOS SERVICIOS PÚBLICOS DE ELECTRICIDAD DE LA CIUDAD DE BUENOS AIRES, *El informe Rodriguez Conde: informe de la Comisión Investigadora de los Servicios Públicos de Electricidad (1943)*, Buenos Aires: Editorial Universitaria de Buenos Aires, 1974.

*Concesion otorgada por la Municipalidad de la Ciudad de Buenos Aires a la Compañía Argentina de Electricidad*. Contrato de concesion de 1907, de 1928, de 1936.

CONGRESO DE LA NACIÓN, *El caso Ítalo: Informe y conclusiones de la Comisión Especial Investigadora*, Buenos Aires: Impr. del Congreso de la Nación, 1985. (t. 1 et 2)

DEL RIO Jorge, *Como se forma el capital extranjero: el aporte vecinal para el pago de los cables a las compañías de electricidad*, Buenos Aires: 1937.

DEL RIO Jorge, *Recuperación del servicio público de electricidad: conferencia pronunciada el 18 de Junio de 1946*, Buenos Aires.

DEL RIO Jorge, *Política argentina y monopolios eléctricos. Investigación Rodríguez Conde*, Buenos Aires: Cátedra Lisandro de la Torre, 1957.

DEL RIO Jorge, *Electricidad y Liberación Nacional el caso Segba*, Buenos Aires: A. Peña Lillo, 1960.

DIRECCIÓN NACIONAL DE LA ENERGIA, *Memoria de la Dirección de centrales eléctricas del estado correspondiente al año 1946*, Buenos Aires: pas de date.

*Economic Survey*, diverses années

ESPEJO José G., «Perón et l'humanisation du capital», *Informations Ouvrières Argentines*, n° 3, Janvier 1950.

GONZÁLEZ Carlos Emérito, *Irregularidades en el rescate CADE*, Buenos Aires: Editorial Pregón, 1960.

GUÍA DE SOCIEDADES ANÓNIMAS, Buenos Aires, 1924; 1939-40 et 1950.

INTZAURGARAT Alfredo *et al.*, *Comisión investigadora de las concesiones eléctricas*, Tercer Informe, Buenos Aires: imprenta de la cámara de diputados, 1945.

KATZ Jorge M., *La industria farmacéutica argentina. Estructura y comportamiento*, Documento de trabajo, Instituto Torcuato Di Tella: Centro de Investigaciones Económicas, Julio 1973.

*La Cade y la Revolución: Proclama al Pueblo de las Fuerzas Armadas, el día 4 de junio de 1943*, Buenos Aires: 1945.

*La Nación*, diverses années.

*La Prensa*, diverses années.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES (MECON), Buenos Aires. Republica Argentina, *Diario de sesiones de la Cámara de diputados de la nación*, Cuestiones relacionadas con la electricidad

tratadas durante los períodos legislativos de los años 1946, 1947, 1948, 1958, 1959, 1960, 1961, 1963 y 1964. Buenos Aires: s.e., 1946-1964. 6 vol.

MECON, *Servicios Eléctricos del Gran Buenos Aires. La electricidad en el Concejo Deliberante 1958-1966*. Buenos Aires: s.e., 1958-1966. 5 vol.

MECON, Dirección General de Centrales Eléctricas del Estado, *Memoria de Centrales Eléctricas del Estado Correspondiente al Año 1946*, 31 décembre 1946.

MONITOR DE SOCIEDADES ANÓNIMAS, 1933-1948.

MORENO Luis, «La energía eléctrica en la Republica Argentina», *Ingeniería industria*, febrero de 1945.

PERÓN Juan Domingo, «Exposé [et discours] sur la réforme de la Constitution fait devant les membres péronistes de l'Assemblée constituante à la réunion préliminaire, convoquée par le parti,» Buenos Aires, 11 janvier 1949, Berne, 1949.

PERÓN Juan Domingo, (sous le pseudonyme de Descartes), *Politique et stratégie: (je n'attaque pas, je juge)*, Buenos Aires: S.I.P.A., 1952.

PRESIDENCIA DE LA NACION SUBSECRETARIA DE INFORMACIONES, *La energía eléctrica en el 2º Plan quinquenal*, Buenos Aires, 1952 .

REPUBLICA ARGENTINA, *Libro negro de la segunda tiranía: Decreto Ley nº 14.988/56*, Buenos Aires: Comisión Nacional de Investigaciones, 1958.

ROLDAN Emilio, *Historia de la Cade a través de sus negociados*, Buenos Aires: 1946.

SABATO Juan, *Planificación nacional de la energía: conferencia pronunciada en el Instituto popular de conferencias*, el 6 de agosto de 1943, Buenos Aires, 1944.

*Todo es historia*, diverses années.

UNIÓN UNIVERSITARIA; PARTIDO REFORMISTA DE ARQUITECTURA, *SOFINA-CADE el Estado y SEGBA: el problema energético*, Buenos Aires: La Plata: Tall. Graf. 1963.

UNIÓN UNIVERSITARIA et al. (éd.), *Sofina-Cade: el estado y Segba, el problema energético*, La Plata: (entre 1958 et 1962).

## LITTÉRATURE SECONDAIRE

ARAOZ Maria Florencia, *La calidad institucional en Argentina en el largo plazo*, Working Papers in Economic History, Universidad Carlos III de Madrid, décembre 2011, pp. 1-40.

ARAUJO Roberto, *El caso Chade-Cade-Ítalo y la complicidad de empresarios, políticos y decanos*, Working Paper: Universidad de Buenos Aires. Facultad de Ciencias Económicas, *Jornadas de Historia de la Industria y los Servicios*, n° 1, Buenos Aires, 9-10 août 2007.

ARAUJO Roberto, *Perón y la CADE: las enseñanzas de la historia son mandatos para el presente*, Buenos Aires: Punto de Encuentro, junio 2009.

BAILY Samuel L., *Immigrants in the lands of promise: Italians in Buenos Aires and New York City, 1870-1914*, Ithaca: Cornell University Press, 2003.

BARBERO María Inés, LANCIOTTI Norma et WIRTH María Cristina, «Capital extranjero y gestión local. La Compañía Ítalo Argentina de electricidad», *VII Coloquio de Historia de Empresas, Historia del sector eléctrico en la Argentina. Evolución, políticas y empresas*, Universidad de San Andrés, 1<sup>er</sup> avril 2009.

BARBERO María Inés, «Grupos empresarios, intercambio comercial e inversiones italianas en la Argentina. El caso Pirelli (1910-1920)», *Estudios Migratorios Latinoamericanos*, vol. 5, 1990, pp. 267-340.

BARBERO María Inés, «Stratégies des entrepreneurs italiens en Argentine: le groupe Devoto», *Migrations Société: Pratiques migratoires et cultures d'entreprise dans la longue durée*, vol. 18, n° 108, 2006, pp. 125-153.

BARBERO María Inés, «Estrategias de empresarios italianos en Argentina. El grupo Devoto», in Centro de Estudios Económicos de la Empresa y el Desarrollo (CEEED), *Anuario*, n° 1, année 1, 2009, pp. 9-42.

BASUALDO Eduardo, *Estudios de Historia Económica Argentina (desde mediados del siglo XX hasta la actualidad)*, Siglo XXI, Buenos Aires, 2006.

BÉARN George, *La décade péroniste*, Paris: Editions Gallimard (collection archives), 1975.



BELINI Claudio, «Reestructurando El Estado Industrial: El Caso De La Privatizacion De La Dinie, 1955-1962», *Desarrollo Económico*, vol. 46, n° 181, avril-juin 2006, pp. 89-116.

BELINI Claudio, «Industrial Exports and Peronist Economic Policies in Post-War Argentina», *Journal of Latin American Studies*, vol. 44, n° 2, mai 2012, pp. 285-317.

BEZZA Bruno, «L'intervento del capitale italiano nell'industria elettrica argentina (1910-1920)», in Bezza, *Energia e Sviluppo L'industria elettrica italiana e la Società Edison*, Turin: Einaudi, 1986, pp. 175-210.

BLINN REBERM Vera, *British Mercantile Houses in Buenos Aires, 1810-1880*, Cambridge: Harvard University Press, 1979.

BOURDÉ Guy, *Urbanisation et immigration en Amérique latine: Buenos Aires (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris: Aubier, 1974.

BRENNAN James P., «Industrial Sectors and Union Politics in Latin American Labor Movements: Light and Power Workers in Argentina and Mexico», *Latin American Research Review*, vol. 30, n° 1, 1995, pp. 39-68.

BRENTA Noemí Liliana, «El FMI y las crisis de argentina 1956-2007», *Nación-Región-Provincia*, 2007, n° 1, pp. 1-5.

BRENTA Noemí Liliana, *El rol del FMI en el financiamiento externo de la Argentina y su influencia sobre la política de ajuste del balance de pagos en el periodo 1956-2003*, Tesis doctoral, Facultad de Ciencias Economicas, Universidad de Buenos Aires, 2008.

BRENTA Noemí Liliana, «Argentina. Crisis de pagos y sinergia entre programas del FMI y Club de París. 1956-2009», *Temas de Historia Argentina y Americana*, XVII, Julio-Diciembre, 2010, pp. 53-76.

CALAMARO Eduardo S., *Historia de una traición Argentina: Martínez de Hoz y el nacimiento de una maldición*, Buenos Aires: Editorial Sudamericana, 2005.

CELTON Dora Estela, «Plus d'un siècle d'immigration internationale en Argentine», *Revue européenne de migrations internationales*, vol. 11, n° 2, 1995, pp. 145-165.

CISNEROS Andres *et al.*, *Historia general de las relaciones exteriores de la Republica Argentina*, Centro de Estudios de Política Exterior, Buenos Aires, 1998-2000.

COMISIÓN PARA EL ESCLARECIMIENTO DE LAS ACTIVIDADES DEL NAZISMO EN LA ARGENTINA (CEANA), *Informe final*, 1999. En ligne: [<http://www. .org.ar/PDFs/CEANAINFORMEFINAL.pdf>]

CONTE René le, «Les débuts de l'immigration allemande en Argentine», *Journal de la Société des Américanistes*, t. 14-15, 1922, pp. 236-239.

CORNBLIT Oscar, «Inmigrantes y empresarios en la política argentina», *Desarrollo Económico*, vol. 6, n° 24, 1967, pp. 641-691.

CRESTO Juan José, *Presidente Frondizi: la política internacional a través de sus viajes al exterior*, Buenos Aires: Edivérvn, 2001.

DALLA-CORTE CABALLERO Gabriella, «Empresas, instituciones y red social: La Compañía Hispanoamericana de Electricidad (CHADE) entre Barcelona y Buenos Aires», *Revista de Indias*, 2006, vol. LXVI, n° 237, pp. 519-544.

DAVIS Pablo Julian, *La cuestión eléctrica de Buenos Aires en la década de 1930: aspectos económicos y sociales de un escándalo político*, Documento de Trabajo, n° 2, Centro de investigaciones de historia económica y social, Facultad de ciencias económicas, Universidad de Buenos Aires, 1989.

Di Tella Guido et PLATT D. C. M., (éds.), *The political economy of Argentina, 1880-1946*, New York: St Martin's Press, 1986.

DOSMAN Edgar J., *The life and times of Raúl Prebisch, 1901-1986*, Montreal: McGill Queen's University Press, 2008.

ESCUEDA Carlos, *Gran Bretaña, Estados Unidos y la declinación argentina 1942-1949*, Buenos Aires, 1988.

FERRER Aldo (avec la collaboration de Marcelo Rougier), *La Economía argentina: desde sus orígenes hasta principios del Siglo XXI*, Buenos Aires: Fondo de cultura económica, 2008.

FODOR Jorge G., «La política de exportación agrícola de Perón, 1946-1948: dogmatismo o sentido común?», in Rock David, *Argentina en el siglo veinte: Economía y desarrollo político desde la élite conservadora a Perón-Perón*, Buenos Aires: Letra gamma, 2009, pp. 168-173.

FRID Carina y LANCIOTTI Norma (coord.), «Empresarios inmigrantes, redes sociales y la formación de comunidades de negocios en Argentina, siglos XIX y XX», *Estudios Migratorios Latinoamericanos*, n° 65, 2009, pp. 3-121.

GAGGERO Alejandro, «La desaparición de los grupos económicos nacionales de la cúpula empresarial argentina durante la década de 1990. Los casos de Gatic, Astra y Soldati», in *H-industri@*, année 7, n°12, premier semestre 2013.

GALASSO Norberto, *La compañera Evita*, Buenos Aires: Colihue, 2012.

GALASSO Norberto, *La larga lucha de los argentinos y cómo la cuentan las diversas corrientes historiográficas*, Buenos Aires: Ediciones del Pensamiento Nacional / Ediciones Colihue, 2006.

GARCÍA HERAS Raúl, «Argentina y el Club de París: Comercio y pagos multilaterales con la Europa occidental, 1955-1958», *El Trimestre Económico*, Mexico, vol. 63, n° 252, octubre-décembre 1996, pp. 1277-1308.

GARCÍA HERAS Raúl, «La Argentina y los organismos financieros internacionales (1955-1963)», *Trimestre Económico*, vol. 67, n° 268, octubre-décembre 2000.

GARCÍA HERAS Raúl, «El Plan de Estabilización Económica de 1958 en la Argentina», *Estudios Interdisciplinarios de América Latina y el Caribe*, vol. 11, n° 2, 2000-2001.

GARCÍA HERAS Raúl, *El Fondo Monetario y el Banco Mundial en la Argentina: liberalismo, populismo y finanzas internacionales*, Buenos Aires: Ediciones Lumiere, 2008.

GENTA Guillermo, *Política y servicios públicos: el caso del servicio público de electricidad de la ciudad de Buenos Aires (Desde sus orígenes hasta su estatización: 1887-1962)*, Buenos Aires: Flasco, 2006.

GOMEZ-IBANEZ, *The Future of private infrastructure. Lessons from the Nationalization of Electric Utilities in Latin America, 1943-1979*, Discussion Paper, Taubman Center for State and Local Government, Cambridge MA: Harvard University, 1999.

GONI Uki, *The real Odessa: How Perón brought the Nazi war Criminals to Argentina*, Londres: Granta Books, 2002.

GONZALEZ Norberto y POLLOCK David, «Del ortodoxo al conservador ilustrado. Raúl Prebisch en la Argentina, 1923-1943», *Desarrollo económico*, vol. 30, n° 120, 1991, pp. 455-486.

GORBAN Samuel, «Développement industriel argentine», *Tiers-Monde*, t. 7, n° 25, 1966, pp. 97-112.

GUIGO Denis, *Ethnologie des hommes des usines et des bureaux*, Paris, L'Harmattan, 1994, pp. 191 – 235.

INFIELD Glenn I., *Skorzeny, chef des commandos de Hitler*, Paris: Pygmalion/Gérard Watelet, 1984.

KANNAPIN Klaus, «Sobre la política de los nazis en Argentina de 1933 a 1943», in *Hitler sobre América Latina*, Mexico: Editorial Fondo de Cultura Popular, 1968.

LA ESCALEIA Luis Rodrigo, «Origen y desarrollo del servicio público eléctrico en Buenos Aires (1880-1945)», *Historia de la ciudad. Una revista de Buenos Aires*, n° 50, mai 2009.

LANCIOTTI Norma Silvana, «Estrategias de inversión, cambio tecnológico y rentabilidad de las empresas de electricidad en Argentina. La Sociedad de Electricidad de Rosario, 1910-1956», Working Paper, *XX Jornadas de Historia Económica*, Mar del Plata, octubre 2006.

LANCIOTTI Norma Silvana, «Ciclos de vida en empresas de servicios públicos. Las compañías norteamericanas y británicas de electricidad en Argentina, 1887–1950», *Revista de Historia Económica/Journal of Iberian and Latin American Economic History*, 3(26), 2008.

LANCIOTTI Norma Silvana, «Foreign Investments in Electric Utilities: A Comparative Analysis of Belgian and American Companies in Argentina, 1890-1960», *Business History Review*, Boston, vol. 82, n°3, automne 2008.

LLUCH Andrea, «From Local to Global Markets: Notes on the Role and Function of Commercial Networks in the Export Boom of Argentina, 1890-1930», *Business and Economic History On-Line*, vol. 1, 2003, pp. 1-16.

LOSCERTALES, Javier, *Deutsche Investitionen in Spanien 1870-1920*, Stuttgart: F. Steiner, 2002.

LUNA Félix, *Perón y su tiempo. La Argentina era una Fiesta*, Buenos Aires: Sudamericana, 1984.

LUNA Félix, *Alvear. Las luchas populares en la década del 30.*, Buenos Aires: Hyspamérica, 1986.

MAC DONALD Callum, «The Politics of Intervention: The United States and Argentina, 1941-1946» *Journal of Latin American Studies*, vol. 12, n° 2, novembre 1980, pp. 365-396.

- MAC DONALD Callum, «The US, the Cold War and Perón, 1946-1950», in Abel Christopher et Lewis Colin M., *Latin America, economic imperialism and the State*, Londres : Athlone Press, 1985.
- MARICHAL Carlos, «La Gran Burguesía Comercial y Financiera de Buenos Aires, 1860-1914 : Anatomía de Cinco Grupos», Papier présenté au XIV Economic History Congress de l'Asociación Argentina de Historia Económica, Quilmes, Septembre, 1998.
- MARTIN, Jean-Marie, «Blocage de développement et industrialisation par substitution d'importations (cas de l'Argentine)», *Revue tiers-monde*, t. VIII, n° 3, avril-juin, 1967.
- MOREAU Jean-Louis, «Grupos belgas y servicios públicos en Argentina», in Bart De Groof *et al.* (éds.), *En los deltas de la memoria: Bélgica y Argentina en los siglos XIX y XX*, Louvain : Leuven University Press, 1998, pp. 115-132.
- MOUTOUKIAS Z. et VIGNAL-RAMOS A., «Réseaux personnels et autorité coloniale: les négociants de Buenos Aires au XVIII<sup>e</sup> siècle», *Annales Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 47, n° 4, mai 1992, pp. 889-915.
- MUSACCHIO Andrés, «La Alemania nazi y la Argentina en los años 30, crisis económica, bilateralismo y grupos de interés», *Ciclos en la historia, la economía y la sociedad*, n° 2, premier semestre de 1992, pp. 39-67
- MUSACCHIO Andrés, «Los capitales alemanes en la Argentina en la década del 30», in *Jahrbuch für Geschichte Lateinamerikas*, Cologne : Boehla, 2000, pp. 245-270.
- NAVARRO Marysa, «The Case of Eva Perón», *Women and National Development: The Complexities of Change*, vol. 3, n° 1, automne 1977, pp. 236-240.
- NAVARRO Marysa, *Evita*, Buenos Aires : Planeta, 1994.
- NEIBURG Federico et PLOTKIN Mariano, «Internationalisation et développement: Les "Di Tella" et la nouvelle économie argentine», *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 151-152, mars 2004, pp. 57-67.
- NEWTON Ronald C., «The United States, the German-Argentines, and the Myth of the Fourth Reich, 1943-47», *The Hispanic American Historical Review*, vol. 64, n° 1, février, 1984, pp. 81-103.

NEWTON Ronald C., *El Cuarto lado del Triángulo: La «amenaza nazi» en la Argentina (1931-1947)*, Buenos Aires: Sudamericana, 1995.

ORTIZ DUJOVNE Alicia, *Eva Perón*, Paris: Grasset & Fasquelle, 1995.

PERALTA RAMOS Mónica, *La economía política argentina: poder y clases sociales (1930-2006)*, Buenos Aires: Fondo de Cultura Económica, 2007.

PIREZ Pedro, «Relaciones de poder y modelos de gestión: la energía eléctrica en la ciudad de Buenos Aires. 1900-1960», *Desarrollo Económico y Social*, vol. 40, n°157, avril-juin 2000, pp. 97-120.

POMMEREIN Reiner, *Das Dritte Reich und Lateinamerika: die deutsche Politik gegenüber Süd- und Mittelamerika 1939-1942*, Dusseldorf: Droste, 1977.

POTASH Robert A., *The army and politics in Argentina, 1945-1962: Perón to Frondizi*, Stanford CA: Stanford University Press, 1980.

POTASH Robert A. et RODRÍGUEZ Celso, «El empleo en el ejército argentino de nazis y otros técnicos extranjeros, 1943-1955, in CEANA, *Informe final*, Buenos Aires, 1999.

RAANAN Rein, *Entre el abismo y la salvación: El pacto Franco-Perón*, Buenos Aires: Ediciones Lumiere, 2003.

RAPOPORT Mario, «Argentina and the Soviet Union: History of Political and Commercial Relations (1917-1955)», *The Hispanic American Historical Review*, vol. 66, n° 2 (mai 1986), pp. 239-285.

RAPOPORT Mario, «Argentina y la Segunda Guerra Mundial: mitos y realidades», *Estudios Interdisciplinarios de América Latina y el Caribe*, vol. VI, n° 1, janvier-juin 1995, pp. 5-21.

RAPOPORT Mario, *El Laberinto Argentino: Política Internacional en un mundo conflictivo*, Buenos Aires: Editorial Universitaria de Buenos Aires, 1997.

RAPOPORT Mario, y MUSACCHIO Andrés, «Transacciones del Banco Central de la República Argentina en oro y divisas con países del Eje y neutrales y su relación con el comercio internacional en la Argentina», in Comisión para el Esclarecimiento de las Actividades del Nazismo en Argentina, *Informe final*, 1999. En ligne: [<http://www.bnaibrith.org.ar/website/contenido.asp?sys=2&cid=187>].

RAPOPORT Mario y SPIGUEL Claudio, *Les États-Unis et l'Argentine de Perón*, Paris: L'Harmattan, 1998.

RAPOPORT Mario y MUSACCHIO Andrés, «El Banco Central de la República Argentina y el oro nazi: certezas e interrogantes sobre un mito histórico.», *Revista Ciclos en la Historia, la Economía y la Sociedad*, 1<sup>er</sup> semestre, année X, vol. X (19), 2000, pp. 77-102.

RAPOPORT Mario y MUSACCHIO Andrés, CONVERSE Christel, «La inversiones alemanas en Argentina entre 1933 y 1945», *Iberoamericana*, VI, 21, 2006, pp. 45-69.

RAPOPORT Mario y SPIGUEL Claudio, «La Argentina y el Plan Marshall: promesas y realidades», *Revista Brasileira de Política Internacional*, vol 52/1, 2009, pp. 5-28.

RAPOPORT Mario y SPIGUEL Claudio, *Relaciones tumultuosas. Estados Unidos y el primer Peronismo*, Buenos Aires: Emecé Editores, 2009.

RAPOPORT Mario y SEOANE María, *Buenos Aires. Historia de una ciudad*, t. 1, Buenos Aires: Planeta, 2007, pp. 539-549.

RAPOPORT Mario et al., *Historia económica, política y social de la Argentina (1880-2003)*, Buenos Aires: Ariel, 2006.

RAPOPORT Mario, *Las políticas económicas de la Argentina. Una breve historia*, Buenos Aires: Grupo Editorial Planeta, 2010.

REGALSKY Andrés, «Exportation des capitaux et groupes investisseurs: les investissements français en Argentine, 1880-1914», *Histoire, économie et société*, n° 4, 2001, pp. 499-524.

REGALSKY Andrés, *Mercados, inversores y elites: Las inversiones francesas en la Argentina, 1880-1914*, Buenos Aires: Eduntref, 2002.

RIPPY Fred, «German Investments in Latin America», *Journal of Business*, avril 1948, pp. 62-73.

ROCK David, *Argentina en el siglo veinte: Economía y desarrollo político desde la élite conservadora a Perón-Perón*, Buenos Aires: Letra gamma, 2009.

ROMERO Luis Albert, *A History of Argentina in the Twentieth Century*, Pennsylvania University, 2002.

ROTH Roberto, *Los años Onganía*, Buenos Aires: La Campana, 1980.

ROUQUÉ Alain, *Pouvoir militaire et société politique en République d'Argentine*, Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1978.

SABATO Ernesto, *Héros et tombes*, Paris : Seuil, 1996 (1<sup>re</sup> édition : 1961).

SANTANDER Silvano, *El nazismo en la Argentina: La conquista del ejército*, Montevideo : Ediciones Pueblos Unidos, 1945.

SANZ Cerbino Gonzalo, «El Partido del Orden en la Argentina de los 70. El Consejo Empresario Argentino (CEA), 1967-1976», *Working Paper, XI Jornadas de Sociología, Facultad de Ciencias Sociales*, Université de Buenos Aires, 13-17 juillet 2015.

SCENNA Miguel Ángel, «CHADE: el escándalo del siglo», *Todo es Historia*, n° 52, août, 1971.

SCHVARZER Jorge, Los avatares de la industria argentina, *Todo es Historia*, 1971.

SCHVARZER Jorge, «La empresas industriales más grandes de la Argentina. Una evaluación», *Desarrollo Económico*, vol. 23, n° 91, 1983 pp. 395-422.

SCHVARZER Jorge, *La política económica de Martínez de Hoz*, Buenos Aires : CISEA, 1983. En ligne : [<http://www.jorgeschvarzer.com.ar/>] consulté en novembre 2013.

SKUPCH Pedro R, «La crisis externa británica de 1947, el Plan Marshall y la Argentina», *XXI Jornadas de Historia Económica*, Caseros (Buenos Aires), 23-26 septembre 2008.

SOMMI Luis Víctor, *Los capitales alemanes en la Argentina: historia de su expansión*, Buenos Aires : Claridad, 1945.

TRASK Roger R., «Spruille Braden versus George Messersmith: World War II, the Cold War, and Argentine Policy, 1945-1947», *Journal of Interamerican Studies and World Affairs*, vol. 26, n° 1, février 1984, pp. 69-95.

VACS Aldo César, *Discreets partners: Argentina and the URSS since 1917*, University of Pittsburg Press, 1984.

VASQUEZ PRESEDO Vicente, *Consecuencias económicas de la guerra para un país neutral – Argentina 1939-1945*, Buenos Aires : Academia nacional de ciencias económicas, 1992.

VASQUEZ PRESEDO Vicente, *Auge y decadencia de la economía argentina desde 1776*, Buenos Aires : Estudio Sigma S.R.L, 1992.

VICENTE Ricardo, «El gobierno de la «Revolución Libertadora» y un nuevo relacionamiento económico internacional argentino, 1955-1958», *Ciclos*, année XIC, vol. XIV, n° 28, 2004.



VITAL SOURROUILLE Juan, *La posición de activos y pasivos externos de la Republica Argentina entre 1946 y 1948*, Oficina de la CEPAL en Buenos Aires, Buenos Aires : Naciones Unidas, 2005.

ZAGO Manrique, *Deutsche Präsenz in Argentinien*, Buenos Aires : Manrique Zago Ediciones, 1992.

ZALDUENDO Eduardo A., *La deuda externa : aspectos económicos, jurídicos, diplomáticos y políticos con motivo de suspensiones de pagos, moratorias y repudios*, Buenos Aires : Depalma, 1988.

ZANATTA Loris, *Eva Perón : una biografía política*, Soveria Mannelli : Rubbettino, 2009.

#### LITTÉRATURE GÉNÉRALE

ABEL Christopher and LEWIS Colin M. (éds), *Latin America, economic imperialism and the State : the political economy of the external connection from independence to the present*, Londres/Atlantic Highlands N. J. : The Athlone Press, 1985.

BOUKHARINE Nicolai, « L'économie mondiale et l'État national », in *L'économie mondiale et l'impérialisme : esquisse économique*, Paris : Anthropos, 1967 (1<sup>re</sup> édition : 1917), pp. 101-108.

BOUVIER Jean, GIRAULT René et THOBIE Jacques, *L'impérialisme à la française*, Paris : La Découverte, 1986.

BRODER Albert, « Banking and the Electrotechnical Industry in Western Europe », in Cameron R. et Bovykin V.I. (éds.), *International Banking, 1870-1914*, New York, 1991, pp. 468-484.

BRODER Albert, « Les investissements internationaux européens. Réflexions sur la valeur analytique des quantifications », *Revue économique*, vol. 51, n° 2, 2000, pp. 245-256.

BROWN Richard P. C., BULMAN Timothy J. « The evolving roles of the clubs in the management of international debt », *International Journal of Social Economics*, vol. 33 n° 1, 2006, pp. 11-32.

CARDOSO Fernando Henrique, FALETTO Enzo, *Dépendance et développement en Amérique latine*, Paris : PUF, 1978.

CASSON Mark, « Entrepreneurial networks in international business », *Business and Economic History*, 26 (2), 1997, pp. 3-17

CHAPPELLE BIZOT Benoît de la, *Créanciers et débiteurs internationaux. Évolution des concours du Club de Londres, Club de Paris*

*et du Fonds monétaire international*, Thèse de doctorat, Paris: Institut d'études politiques, 1997.

CHAUNU Pierre, *Histoire de l'Amérique latine*, Paris: PUF (1re édition, 1949) 2012.

DAGNINO PASTORE José Maria «Antécédents et perspectives de l'ALALC», *Tiers-Monde*, t. 7, n° 25, 1966, pp. 35-47.

DELVAUX Bernard et REIFFERS Edmond, *Les sociétés «holding» au Grand-Duché de Luxembourg: étude théorique et pratique de la loi du 31 juillet 1929*, Paris: Librairie du Recueil Sirey/Luxembourg: V. Buck, 1948.

DORIA M. and HERTNER Peter, «Urban growth and the Creation of integrated systems of electrification: the cases of Genoa and Barcelona, 1894-1914», in Giuntini A. *et al.*, *Urban growth on two continents in the 19th and 20th centuries. Technology, networks, finance and public regulation*, pp. 234-244.

FERRER Aldo, «Modernisation, développement industriel et intégration latino-américaine», *Tiers-Monde*, 1966, t. 7, n° 25, pp. 25-34

GIRAULT René, *Diplomatie européenne: Nations et impérialismes, 1871-1914*, Paris: Payot/Rivages, 2004.

GORBAN Samuel «L'Amérique latine face au marché commun européen», *Tiers-Monde*, 1964, t. 5, n° 19, pp. 345-348.

GUNDER Frank André, *Capitalisme et sous-développement en Amérique latine*, Paris: Maspero, 1968 (1<sup>re</sup> édition 1967).

HAUSMAN William J., HERTNER Peter, WILKINS Mira, *Global Electrification: Multinational Enterprise and International Finance in the History of Light and Power, 1878-2007*, Cambridge: Cambridge University Press, 2008.

HERTNER Peter, «Financial Strategies and Adaptation to Foreign Markets. The German Electro-Technical Industry and Multinational Activities: 1890s to 1939», in Teichova Alice, Lévy-Leboyer Maurice, Nussbaum Helga (éds.), *Multinational Enterprise in Historical Perspective*, Cambridge/Paris, 1986, pp. 145-159.

HERTNER Peter, «Les sociétés financières suisses et le développement de l'industrie électrique jusqu'à la Première Guerre mondiale», in Fabienne Cardot (éd.), *1880-1980. Un siècle d'électricité dans le monde*, Paris: PUF, 1987, pp. 341-355.

HOBBSBAWN Eric, *L'âge des extrêmes: Histoire du court vingtième siècle*, Bruxelles: Complexe, 1994.

HOBSON John Atkinson, *Imperialism. A Study*, Londres: Allen & Unwin, 1961 (1<sup>re</sup> édition 1902).

HOLMGREN Christina, *La Renégociation multilatérale des dettes: le club de Paris au regard du droit international*, Bruxelles: Émile Bruylant, 1998.

KEYNES John Maynard, *The economic consequences of the peace*, Londres: Macmillan, 1920.

LAWSON David, *Le Club de Paris: sortir de l'engrenage de la dette*, Paris: L'Harmattan, 2004.

LÉNINE Vladimir Ilitch, *L'impérialisme stade suprême du capitalisme: essai de vulgarisation*, Paris: Éditions sociales, 1971 (1<sup>re</sup> édition: 1917).

LÉON Pierre, *Économies et sociétés de l'Amérique latine: Essai sur les problèmes du Développement à l'époque contemporaine, 1815-1967*, Paris: Société d'édition d'enseignement supérieur, 1969.

LUXEMBOURG Rosa, *Introduction à l'économie politique*, Œuvres complètes, t. I, Marseille/Toulouse: Agone/Smolny, 2009 (1<sup>re</sup> édition allemande 1925).

LUXEMBOURG Rosa, *L'accumulation du capital*, 2 vol., Paris: Maspero, 1969.

MANDEL Ernest, «L'impérialisme», in *Traité d'économie marxiste*, t. III, Paris: René Julliard, 1962, pp. 147-180.

MARICHAL Carlos, *Historia de la Deuda Externa de America Latina*, Madrid: Alianza Editorial, 1988

PLATT Desmond Christopher Martin, *Business Imperialism, 1840-1930: An Inquiry Based on British Experience in Latin America*, D. C. M. Platt (éd.), Oxford: Clarendon Press, 1977

RIEFFEL Alexis, *Sovereign Debt Restructuring: the Case for Ad Hoc Machinery*, Washington D.C: Brookings Institution Press, 2003.

RIEFFEL Alexis, «The Role of the Paris Club in Managing Debt Problems», *Essays in International Finance*, n° 161, Department of Economics, Princeton University Press, 1985.

RIQUER I PERMANYER Borja de «Francesc Cambó: una biografia necesaria y compleja», *CAHIERS DE CIVILISATION ESPAGNOLE CONTEMPORAINE*, n° 8, 2012, pp. 1-13 (en ligne).

ROLLAND Denis, *L'Amérique latine et la France: acteurs et réseaux d'une relation culturelle*, Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2011.

ROUQUIÉ Alain, *Amérique latine: introduction à l'Extrême-Occident*, Paris: Seuil, 1987.

RUL Sabater Alberto: *Diccionario sucinto de Ministros de Hacienda (s. XIX-XX)*, Madrid: Instituto de Estudios Fiscales, 1991.

SAÏD Edward W., *Culture et impérialisme*, Paris: Fayard, 2000.

SEVIGNY David, *Le Club de Paris vu de l'intérieur*, Ottawa: Institut Nord-Sud, 1990.

WALLERSTEIN Immanuel, *Le Capitalisme historique*, Paris: La Découverte, 2002.

WELLES Sumner, *L'heure de la décision*, New York/Paris: Brentano's, 1946.

## INDEX DES PERSONNES

### A

Abs, Hermann 365  
Alemann, Ernesto Fernando  
53, 54, 349, 417, 418  
Alemann, Francisco 56  
Alemann, Johann Jakob 52,  
53, 54  
Alemann, Juan 36, 449  
Alemann, Juan Ernesto 55,  
361, 362, 418  
Alemann, Max 154, 187  
Alemann, Maximo Juan 54,  
349, 417  
Alemann, Moritz 29, 449  
Alemann, Norma 42, 55, 349  
Alemann, Peter 348, 418  
Alemann, Roberto Teodoro  
53, 291, 291, 293, 301, 316,  
325, 331, 332, 334, 335,  
347, 348, 416, 417  
Alemann, Santiago 56  
Alemann, Theodor 417  
Alsogaray Álvaro, Carlos 316,  
319, 329, 330, 331, 417  
Anchorena (de) Joaquin,  
Samuel 177, 432  
Aramburu, Pedro Eugenio 51,  
277, 292  
Aubert, Théodore 104

### B

Barbie, Klaus 222  
Barth, Edmond 66, 164  
Bausili, Andrés 160, 167, 317  
Becker, Bernardo Juan 256,  
349, 418, 419  
Belelli, Ezio 70  
Benegas, Carlos Coll. 350  
Bergé, René 318  
Bernasconi 52  
Bezzola, Ricco 153, 154  
Bindschedler, Rudolf G. 65,  
66, 160, 162, 164, 178, 409  
Black, Eugène 298  
Bodmer 47  
Bodmer, Johann Caspar 371  
Bohne, Gerhardt 222  
Boltshauser 47, 52, 419  
Boltshauser, Ernesto 39, 40,  
349, 419  
Bon, Primus 218  
Bosshardt 47  
Boveri, Walter E. 69, 80, 133,  
149, 166, 177, 276, 297, 434  
Braden, Spruille 191, 469, 480  
Bramuglia, Juan Atilio 264  
Brosens, René 177, 182  
Brugger, Ernst 358  
Bruggmann, Charles 157  
Bühler, Otto 46, 47  
Bunge, César A. 350

**C**

- Cambo y Batle, Francisco A.  
165, 484  
Camdessus, Michel 272, 275  
Cantilo, José María 102, 433  
Caride, Alejandro 365, 366, 370  
Carosio, Juan 69, 71, 74, 80,  
163, 166, 177, 434  
Castex, Mariano 119, 435, 438  
Castillo, Ramon S. 102, 104,  
105, 438, 439  
Chambrier (de), Jacques 46,  
47, 52, 101, 113, 114, 120,  
153, 176, 223, 420, 421,  
425, 450  
Chiesa 52  
Collet, Léon-William 121  
Colombo, Ernst 290  
Comble, Maria Teresa 51, 424,  
425  
Conde, Matías Rodríguez 174,  
176, 178, 183  
Cuttat, Jacques-Albert 210,  
212, 220, 409, 410

**D**

- Del Rio, Jorge 30, 85, 470  
Demarchi 47, 55, 349, 377  
Demarchi, Alfredo 50, 70, 80,  
421, 422  
Demarchi, Antonio 49, 55,  
422, 423, 431  
Demiéville, Sergio 362  
Devoto, Antonio 70, 422, 423,  
435  
Devoto, Federico 177  
Draghi, Mario 272  
Dunant, Robert 290  
Dunkel, William 217

**E**

- Eichmann, Adolf 222  
Enderlin, Hanspeter 362, 363,  
366, 457  
Espejo, José G 193, 470  
Etter, Philipp 211

**F**

- Faggionato, Elena 320, 436  
Faist, Theodor 290  
Farell, Edelmiro J. 107, 216  
Feer, Edouard 101, 107, 108,  
149, 184, 194, 195, 197, 216,  
221, 227, 236, 237, 241,  
248, 263, 264, 410  
Fernandez, Ricardo 70  
Fonjallaz, Arthur 213  
Fonjallaz, René 213  
Fortabat, Alfredo 351  
Franco, Francisco 164, 192,  
206, 207, 217, 324  
Frei, William 350, 359, 362,  
363, 370  
Freitag, Fritz 212  
Frisch, Max 205  
Fronzizi, Arturo 23, 259, 260,  
277, 306, 307, 308, 309, 316,  
320-329, 334, 338, 348,  
350, 374, 416, 436, 437  
Fuldner, Carlos 221  
Fumasoli, Mario 196, 197, 199,  
200, 202, 205, 213, 254,  
256, 257, 280, 295, 294,  
301, 306, 307, 308, 310,  
314, 411

**G**

- Gamper, Ernst 314, 315  
Général de Gaulle 323  
Gómez, A. Julio 363

Gómez Morales, Alfredo 245,  
356  
González del Solar, Julio C.  
316, 335  
Gotelli, Luis Maria 350, 352,  
366, 370

Grandjean, Henri 164, 177,  
218, 220  
Grüebler, Hermann 166  
Grüneisen, Carlos Otto 51,  
101, 420, 424, 425, 440  
Grüneisen, Ricardo 349, 351,  
425, 426  
Gsell 47  
Guiñazú, Enrique Ruiz 102,  
439  
Guyer, Roberto 52, 426

## H

Haase, Félix 128  
Heineman, Dannie 64, 159,  
168, 254  
Helbling, Carlos C 363  
Helferich, Herbert 221  
Hernandez, José M 307, 309,  
314, 315  
Hoss, Catalina 223  
Housay, Bernardo 321  
Hoz (de) Martinez, José  
350, 360-362, 364, 365,  
370, 377, 437, 438

## I

Illia, Arturo Umberto 344,  
345, 353, 354, 377  
Imsand, Emmanuel 49

## J

Jaccard, Louis-Ulysse 33

Jeanrenaud, Louis G. 290  
Jenny, Conrad Caspar 100,  
103, 117, 131, 139, 151,  
152, 155, 180, 182, 185,  
234, 410, 411  
Jöhr, Adolf 164, 451

## K

Keller 47  
Keynes, John Maynard 64  
Krieger, Vasena Adalbert 277,  
300, 346, 350, 417  
Kilcher, Paul 47, 52, 101, 120,  
123, 187, 237, 426, 427  
Knapp, Burke 299  
Kohli, Robert 154, 156, 177

## L

Lachenal, Adrien 120  
Laferrere, Alfonso 295  
Lagier, Eugène 46, 420  
Lagomarsino, Rolando 241  
Lanusse, Alejandro Agustin  
52, 349, 426  
Lescure, Andrès M. 289  
Linder, Albert 297, 305  
Llambi, Benito P. 208, 211,  
215, 216, 219, 220  
Llenera, Baldomero J. 321  
Lombard, Albert 66, 164  
Lopez, Serrot Oscar 259

## M

Magé, Alberto H. 289  
Martin, Jimmy 244  
Martinez, Heriberto 315  
Mayer, Carlos M. 165  
Meira, Gregorio Adolfo 309-311  
Mengele, Josef 222  
Mérrou, Enrique Garcia 165

Mezger 47  
 Miranda, Miguel 194, 195,  
 234, 238, 241, 242,  
 245-247, 374  
 Morison, George H. 255  
 Moss, Enrique 211, 220, 221  
 Müller, Erich 222  
 Müller, Pierre 47, 218  
 Musy, Luciano 290

## N

Niesz, Henri 79, 163  
 Nizzola, Agostino 74, 166

## O

Ocampo, Narciso M. 177, 435,  
 438  
 Oliver, Juan Pablo 174, 371  
 Onganía, Juan Carlos 344,  
 346, 348, 349, 352, 353,  
 426, 429, 435  
 Ortiz, Roberto M. 104, 433  
 Overby, Andrew 282

## P

Pardo (de), Pablo Luis M. 364  
 Peluffo, Orlando 103, 178  
 Perlinger, Luis César 178, 180  
 Perón, Juan Domingo 25,  
 105-107, 115, 175, 178-185,  
 189-202, 205-207, 209-212,  
 214-216, 219, 234, 235, 244,  
 246, 250, 252, 258, 261,  
 263-266, 267, 276-278, 285,  
 296, 308, 315, 319, 321, 325,  
 364, 374-376, 416, 418, 436  
 Perón, María Estela Martínez  
 (Isabel) 356  
 Pessina, Plinio 113, 218, 248,  
 290

Petitpierre, Max 209-211, 327  
 Pfenninger, Rudolf 236-238,  
 241, 242  
 Pinedo, Federico 101, 187, 417,  
 427, 438  
 Pirelli, Alberto 71, 163, 166  
 Poli, Julio 70  
 Prebisch, Raul 154, 276-278,  
 307, 417, 418, 427  
 Priebke, Erich 222  
 Probst, Raymond 348

## Q

Quiroga, Juan Facundo 422, 423  
 Quiroga, Mercedes 50, 422, 423

## R

Ramirez, Pedro Pablo 174, 440  
 Rappard, William Emmanuel  
 6, 32, 121  
 Reverdin, Jean 218  
 Reynold (de), Gonzalez 48, 204  
 Richner, Fritz 244  
 Rieffel, Alexis 272  
 Rivas, Nelly 205  
 Roca Paz, Alejo Julio  
 Argentino 35  
 Rodé, Emil 38, 43, 412  
 Roesle, Eugène 248, 255, 305  
 Röpke, Wilhelm 18, 19, 204,  
 379, 380  
 Roth, Carlos 47, 52, 102, 120,  
 427  
 Rothenbühler, Fritz 363  
 Rothmund, Heinrich 221  
 Rougemont (de), Denis 121  
 Roulet, Jean-Pierre 114, 120,  
 153, 223  
 Rúa, Cueto 300-302, 311  
 Rubottom, Roy R. 299



**S**

Saavedra Lamas, Carlos 51, 84,  
117, 119, 121, 187, 425, 432,  
439, 440  
Sabato, Ernesto 93, 185  
Sabato, Juan 173, 186, 368,  
369  
Salimei, Jorge Néstor 352, 426  
Sammartino, Ernesto 258  
Santamarina, Jorge M. 154  
Schaffner, Hans 55, 347-349,  
352  
Schaufelberger, Paul 221  
Schmidheiny, Peter 218  
Schüle, Paul 290  
Schulthess (von), Edmond 164  
Schulthess (von), Hans 166,  
177, 237, 262  
Schwarzenbach, Annemarie  
205  
Schweizer, Samuel 7, 155, 156,  
218, 323, 338, 339, 412, 413  
Signanini, Alberto A. R. 289  
Sola, Angèl 289, 292, 300  
Soldati, Francisco A. 56, 292,  
346, 347, 360, 366, 428  
Soldati, Francisco 56, 346,  
347, 351, 361, 362, 429  
Soldati, Giuseppe (ou José) 55,  
429, 432  
Soldati, Pio 55, 346, 428, 430  
Soldati, Santiago 56, 346, 430  
Soldati, Silvio 55, 431  
Stadelhofer, Emil 301  
Stauffacher, Werner 218  
Stoppiani, Onorio 52, 70  
Stopper, Edwin 248, 269, 281,  
286, 289-291, 293, 296, 299,  
301, 302, 305, 308, 314,  
318-320, 330, 351, 352,

362-365, 371, 372, 374, 379,  
381, 413-415, 426  
Straessle, Joseph 66, 164  
Studer, José O. 52, 349

**T**

Taboada, Diogene 320  
Taccone, Juan José 356  
Tissot, Henri 494  
Traversini, Emil 83, 87, 115, 415

**V**

Valdani, Vittorio 70  
Vallotton, Henri 120  
Vela, César M. 123, 165, 187  
Ventosa, Calvell Juan 160,  
164, 182  
Verrier, Roberto 283-286, 289  
Videla, Jorge Rafael 56, 344-  
346, 348, 351, 359, 362-364,  
369, 372, 426, 429, 437  
Vollenweider, Jakob 236, 237,  
241.

**W**

Walter, Pablo E. 200.  
Weiss, Georg 221.  
Wilmers, Robert 182.

**Z**

Zehnder, Alfred 248.  
Zuberbühler, Carl 51, 431  
Zuberbühler, Ignacio 51  
Zuberbühler, Luis 51, 84, 432,  
439  
Zulema Saavedra Lamas, María  
51, 84, 119, 121, 187,  
425, 432, 439, 440

# INDEX DES ENTREPRISES, ASSOCIATIONS ET INSTITUTIONS

## A

A. Iselin & Co 73, 156  
Adler & Cie 65  
Agropecuaria Aguilar 350  
Alemann y Cia SA Grafica  
54, 417  
Allgemeine  
Elektrizitätsgesellschaft  
(AEG) 62-65  
American & Foreign Power  
179  
André & Cie 31, 117, 234, 235,  
293  
ANSEC 182, 308  
Argentinisches Tageblatt 47,  
49, 52-54, 292, 332, 417  
Argentinisches Wochenblatt  
49  
Asociación Médica Argentina  
119  
Association culturelle et  
économique Suisse-Italie  
119, 219  
Association culturelle suisse  
Pestalozzi 54, 417  
Association suisse des banquiers  
(ASB) 24, 72, 87, 99, 132,  
148, 149, 151, 152, 154, 155,  
166, 248, 285, 290, 297,  
305, 314, 339

Association suisse des  
constructeurs de machines  
116  
Astra 31, 51, 52, 101, 349, 350,  
376, 392, 395, 420, 424,  
425, 440

## B

Bagley 56, 431  
Bally & Co 10, 31, 36, 46,  
102, 116, 117, 218, 391, 419,  
428  
Bâloise assurance 87, 117, 395  
Banco Alemán Transatlántico  
110, 350  
Banco Germánico de la  
América del Sur 110, 128  
Bank für Elektrische  
Unternehmungen  
(Elektrobank) 60, 62, 63,  
65, 66, 164, 409  
Banque A. Sarasin & Cie 71,  
72, 127, 163, 166, 396  
Banque cantonale de  
Schaffhouse 65  
Banque centrale de la  
République d'Argentine  
(BCRA) 23, 52, 112, 128,  
134, 139, 145-147, 152, 154,  
155, 187, 233, 235, 236,

- 238, 239, 243, 245, 247,  
248, 279, 289, 316, 317,  
347, 350, 360, 361, 363,  
398-401, 426
- Banque commerciale de Bâle  
59, 65, 127
- Banque de Bruxelles 165
- Banque d'Italie et du Rio de la  
Plata 56, 70, 422, 423
- Banque espagnole du Rio de la  
Plata 51,
- Banque fédérale 59, 65, 127
- Banque française et italienne  
pour l'Amérique du Sud  
(Sudameris) 102, 123, 395,  
427
- Banque hypothécaire suisse-  
argentine (BHSA) 31, 66,  
102, 164, 391, 395, 409,  
419, 428
- Banque interaméricaine de  
développement (BID) 355,  
365, 377
- Banque internationale du  
Luxembourg 165
- Banque mondiale 26, 268,  
271, 272, 274, 278, 294,  
296, 297, 298, 299, 333,  
334, 365, 377
- Banque Nationale Argentine  
(BNA) 54, 123, 165, 187,  
417, 422, 432
- Banque nationale suisse (BNS)  
23, 88, 99, 122, 127, 129,  
132, 137, 139, 144-150, 152,  
159, 225, 233, 235, 236, 238,  
242, 245, 250, 284, 290, 351,  
381, 399, 401, 414
- Banque Suisse des Chemins  
de fer 69, 71
- Barclay's Bank 165
- Bemberg 124, 129, 158, 285
- Berliner Tageblatt 54, 417
- Berner Blatt 52
- Bracht & Cie 129
- Brown Boveri & Cie 10, 31,  
54, 60, 65, 68, 117, 124, 133,  
160, 163, 261, 335, 347, 348,  
355, 393, 416, 421, 434
- Brown Brothers & Co 73
- Bunge y Born 158, 234, 350
- ## C
- C. J. Brupbacher & Cie 71, 72
- Chambre de commerce de  
Suisse à Buenos Aires 39, 55,  
102, 116-118, 120, 133, 136,  
187, 237, 328, 346, 349, 410,  
412, 419, 421, 427, 428, 440
- Chambre suisse de l'Horlogerie  
116, 212
- Ciba 10, 31, 102, 117, 119, 120,  
165, 197, 218, 333, 350, 393,  
395, 415, 419, 429
- Club de Paris 23, 26, 267, 268,  
271-275, 277, 283, 287, 293,  
296, 297, 299, 300, 305, 317,  
330, 332, 338, 339, 376,  
378, 381, 414, 416
- Club Suisse de Buenos Aires  
48, 49, 349
- Comité central de l'Union  
suisse du commerce et de  
l'industrie (Vorort) 24, 99,  
148, 241, 248, 284, 290,  
381, 409, 413
- Comité international de la  
Croix-Rouge (CICR) 49, 96,  
109, 113, 114, 120, 138, 153,  
222, 223, 380, 421

- Commission pour l'annulation de la dette du tiers-monde (CADTM) 272
- Compagnie suisse de Réassurance de Zurich 113, 218, 248, 269, 362, 415
- Compañía Alemana Transatlantica de Electricidad (CATE) 62, 64, 84, 432, 434, 439
- Compañía Americana de Luz y Traccion 75, 163, 394, 434, 438
- Compañía Anglo Argentina de Tranvías 285
- Compañía Argentina de Electricidad (CADE) 17, 61, 64, 66-68, 71, 75, 77, 79-81, 84, 88, 94, 123, 158-160, 162, 165, 169-179, 181-183, 186, 187, 190, 254, 255, 258-260, 262, 264, 266, 268, 286, 290, 292, 294-296, 298, 299, 301-303, 306-316, 319, 320, 332, 335, 337, 368, 374, 378, 387, 395, 404, 405, 434, 436, 439
- Compañía Continental de Granos SA 234
- Compagnie continentale d'importation SA 234
- Compañía de Electricidad de Dolores 74, 163, 394, 434
- Compañía de Electricidad de la Provincia de Buenos Aires 67, 162, 405, 434
- Compañía de Electricidad de Pergamino 72, 75, 163, 176, 394, 421, 434
- Compañía de Gas de la Plata 67, 162
- Compañía Explotadora de Usina de Gas 67, 162
- Compañía General de Combustibles (CGC) 75, 163, 347, 394, 421, 428
- Compañía General de Industrias y Transportes (CITRA) 67, 84, 162
- Compañía Hispano Americana (Argentina) de Electricidad (CHADE) 62-68, 75-77, 79-81, 101, 110, 158-160, 162, 164-172, 177, 182, 183, 187, 261, 391, 395, 404, 405, 409, 438
- Compañía Industrial Sud-Americana 75, 163
- Compañía Ítalo Argentina de Electricidad (CIAE ou Italo) 50, 61, 68-72, 74, 75, 77, 80, 81, 88, 94, 101, 102, 113, 114, 120, 132, 158, 160, 161, 163, 166, 167, 169-177, 179, 183, 186, 190, 244, 255, 258-260, 262-264, 266, 268, 286, 290, 292, 299, 301, 302, 307, 309, 316, 319, 328, 329, 332-335, 338, 339, 341, 342, 346, 348-371, 374, 375, 378, 379, 394, 398, 399, 401, 404-408, 416, 419, 421, 422, 427, 428, 432, 434-436, 438
- Compañía Primitiva de Gas de Buenos Aires 67, 162, 285, 297, 422, 423
- Compañía Sevillana de Electricidad 65, 66, 409
- Comptoir d'escompte de Genève 101, 410

- Conférence des Nations Unies  
sur le commerce et le  
développement (CNUCED)  
273
- Correos y Telégrafos 51, 432
- Courrier suisse du Rio de la  
Plata 49, 111
- Crédit Suisse 31, 62, 64-66,  
68, 71, 102, 124, 125, 127,  
128, 143, 147, 148, 154, 159,  
162-166, 186, 218, 220,  
237, 245, 267, 293, 297,  
305, 314, 315, 318, 319, 331,  
336, 338, 350, 362, 377,  
395, 396, 409, 428
- Credito Italiano 70, 71
- Cronista Comercial 356
- Curtiembres La Federal 46,  
117
- D**
- Deutsche Bank 62, 110, 165,  
336, 365
- Deutsche Überseische  
Elektrizitätsgesellschaft  
(DÜEG) 60-65, 69, 162, 434
- Deutz 287
- Dresdner Bank 32, 110, 128,  
324, 336, 396
- Drogueria de la Estrella 50, 56,  
346, 375, 422, 430, 431
- Drogueria Suizo-Argentina SA  
56, 346, 428
- E**
- Ecole polytechnique fédérale  
de Zürich (EPFZ) 216, 217,  
218
- Economic Survey 318
- Editorial Lainez 346, 428
- Empresas Eléctricas de Bahia  
Blanca 72, 75, 163, 176,  
394, 396, 421, 432, 438
- Escher Wyss & Cie 68
- F**
- Fédération des Sociétés Suisses  
dans la République argentine  
49, 120, 200, 421
- Fiat 256, 285, 350
- Fonds monétaire international  
(FMI) 26, 194, 267, 269,  
271, 272, 274, 278, 282, 283,  
288, 296, 297, 317, 320, 332,  
358, 362, 399
- Ford 350
- Franco Tosi 68-71, 434
- G**
- Georg A. Fischer 218
- Getreidehandels-&  
Finanzgesellschaft AG 234
- Grütlianer 52
- H**
- Hanomag 285
- Hoffmann-La Roche 10, 31,  
119, 120, 391
- I**
- Industria y Comercial  
Bolsalona SA 56, 419, 430,  
Institut de culture argentino-  
suisse 116, 119
- J**
- J. Henry Schröder Corp. 73,  
163
- Johann Wehrli & Cie 65, 122,  
124

**L**

La Chaquena SA 51, 393,  
424, 425, 440  
Lepetit 348  
Leu & Cie 59, 65, 69, 71, 127,  
163, 166, 237, 305, 396,  
409, 415  
Lombard Odier & Cie 65, 66,  
127, 162, 164, 396  
Louis Brandt et Frère 218  
Louis Dreyfus Cia 234, 324  
Lüscher & Co 65

**M**

Maison Suisse de Buenos Aires  
49  
Mendelssohn & Co 165  
Mercedes Benz 256, 285  
Mexican Electric Works Ltd.  
60  
Mexican Light & Power 60  
Mexifinanz 60  
Midland Bank 165  
Morgan Stanley 127  
Motor-Columbus 24, 60, 61,  
68-75, 79, 81, 99, 120, 122,  
124, 125, 132, 158, 160, 161  
163, 164, 166, 167, 169, 172,  
176, 177, 182, 218, 238, 261,  
262, 264, 293, 297, 312,  
329-331, 333-335, 342, 343,  
346, 347, 351, 353-355, 357-  
359, 362-367, 372, 381, 394,  
404, 405, 408, 414, 421,  
426-428, 434, 435

**N**

Nautilus 138  
Nebiolo SA 102, 427  
Nestlé 10, 31, 36, 102, 117,

197, 270, 362, 381, 393,  
413, 415, 421, 425, 427  
Nouvelle société helvétique  
(NSH) 48

**O**

Oerlikon 116, 234, 393  
Office suisse d'expansion  
commerciale (OSEC) 116,  
226  
Omega Watch & Co 116, 218  
Oswald & Cie 65

**P**

Pirelli 68-71, 163  
Plantadora de Yerba Mate  
Suizo-Argentina SA 45,  
101, 393, 420  
Plata Cereal 31, 117, 234, 393,  
402  
Productos Roche 86, 117, 394,  
421

**R**

Royal Dutch 158

**S**

San Juan SA 124  
Sandoz 120, 218, 394  
Saurer 116  
Schweizerische Amerikanische  
Elektrizitätsgesellschaft  
(SAEG) 73, 74, 117, 124,  
132, 133, 161, 163, 166,  
177, 391, 394  
Schweizerische Reederei SA  
138  
Schweizerische  
Südamerikanische  
Elektrizitätsgesellschaft

- (Südelektra) 72-74, 124,  
161, 163, 391, 394
- Securitas SA 124
- Servicios Eléctricos del Gran  
Buenos Aires (SEGBA) 311,  
312, 315, 319, 329, 333, 368
- Shaw, Strupp & Cia 127, 128,  
165, 395
- Siemens 62, 285
- Sociedad Comercial del Plata  
(Cadelplata) 75, 163, 346,  
347, 394, 428, 429
- Sociedad inversora Suiza-  
Argentina (ADCA) 347, 428
- Société anonyme des  
Engrenages MAAG 117, 218
- Société d'électricité (SODEC)  
162, 168, 169, 293, 307,  
319, 391, 395
- Société de Banque suisse (SBS)  
7, 32, 59, 65, 69, 71, 73, 102,  
122, 123, 127-129, 143, 147,  
155-157, 163, 165, 166, 186,  
218, 318, 319, 323, 336, 338,  
349, 359, 395, 396, 398, 400,  
402, 412, 419, 427
- Société de Géographie de  
Genève 28, 35, 120
- Société des amis d'Espagne, du  
Portugal et d'Amérique  
latine 120, 217-219
- Société des nations (SDN) 102,  
433, 439
- Société du port de Rosario 285,  
308
- Société Financière de  
Transports et d'Entreprises  
industrielles SA (Sofina)  
24, 63, 64, 66, 159, 162, 164,  
167, 170, 182, 183, 311, 409
- Société Générale 72, 102, 163,  
324, 336, 395, 427
- Société philanthropique suisse  
49, 50, 55, 176, 422, 423, 431
- Société rurale 51, 433, 438
- Société Suisse Atlantique SA  
138
- Société suisse pour l'industrie  
électrique 60
- Société suisse pour le  
développement des relations  
culturelles et économiques  
avec l'Argentine 212,  
216-220
- Soldati, Craveri, Tagliabue et  
Parodi & Cie. 55, 394, 431
- Someca 285
- Sovalles 162, 168, 169
- Standard Oil 158
- Stella SA 124
- Sulzer (et Sulzer Hermanos)  
10, 31, 36, 47, 102, 114, 116,  
117, 217, 261, 362, 371, 393,  
401, 403, 415, 428
- Suvretta House 212, 219
- U**
- Union de banques suisses  
(UBS) 59, 69, 71, 22, 127,  
163, 166, 336, 381, 396,  
398, 400, 402
- Union des techniciens suisses  
de Buenos Aires 49
- United River Plate Company  
Ltd. 127, 245, 396
- W**
- Weck Aeby & Cie 65
- Winkler, Fallert & Co 53.





# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>9</b>
Une histoire encore méconnue .....	13
Peut-on parler d'un impérialisme suisse en Argentine? .....	17
Méthodes et fonds d'archives .....	22
Structure de l'ouvrage .....	25
<b>1. JETER L'ANCRE EN ARGENTINE, 1891-1937</b> .....	<b>27</b>
Les échanges commerciaux et financiers en bref .....	29
Une légation de Suisse à Buenos Aires, 1891 .....	33
Le réseau d'affaires helvétiques de la grande capitale sud-américaine .....	38
Buenos Aires, un cœur battant qui aime les Européens .....	42
Qui sont les Suisses de Buenos Aires? .....	44
Les riches familles suisses d'Argentine .....	49
Saga électrique, saison 1 : l'ancre à Buenos Aires .....	57
La Suisse économique au début du XX <sup>e</sup> siècle .....	57
Les premiers pas suisses dans le secteur électrique d'Argentine .....	61
DÜEG et CHADE : dans le sillage du capitalisme allemand .....	62
Motor-Columbus : alliance avec les capitalistes italiens et argentins .....	68
Les scandales électriques sur le devant de la scène politique .....	75
L'accord de devises helvético-argentin de 1934 .....	81
Conclusion .....	89
<b>2. CONSOLIDER LES POSITIONS ACQUISES, 1937-1946</b> .....	<b>93</b>
L'évolution des relations politiques entre Berne et Buenos Aires .....	94
<i>Business as usual</i> et impérialisme .....	94
La belle entente .....	99
Primat des affaires et anticommunisme partagés .....	103
Bons offices et CICR .....	109

L'Argentine: marché de substitution par excellence, 1937-1941	115
Chambre de Commerce et Institut de culture argentino-suisse . . . . .	116
Évacuation de titres et poussée des investissements . . . . .	122
La guerre en toile de fond: l'industrie suisse avance ses pions, 1938-1941 . . . . .	130
La révision de l'accord de 1934 . . . . .	130
Prendre racine en terre de la Plata . . . . .	133
La Guerre touche les Amériques: l'avantage du franc suisse, 1942-1946 . . . . .	139
Avancées suisses dans le commerce extérieur argentin, 1942-1945 . . . . .	140
Transports, crédit et or . . . . .	142
Des affidavits de pacotille: contourner l'œil de Big Brother	150
Saga électrique, saison 2: échapper aux nationalisations . . . . .	158
Les parts suisses dans la CADE et la CIAE durant la guerre.	158
Évolution des activités électriques . . . . .	167
La Commission Condé: enquête sur les concessions de 1936	173
Conclusion . . . . .	184
<b>3. À L'ÉPREUVE DU PÉRONISME, 1946-1955 . . . . .</b>	<b>189</b>
Les relations politiques à grands traits . . . . .	190
Le nationalisme économique honni de Berne . . . . .	190
Vision méprisante des péronistes, des femmes et des <i>descamisados</i> . . . . .	196
La visite de la «jeune dame» . . . . .	206
Société pour le développement des relations économiques et culturelles avec l'Argentine . . . . .	216
Le grenier du monde face au tailleur des réparations: l'accord de commerce du 20 janvier 1947 . . . . .	224
L'attrait économique réciproque, 1945-1946 . . . . .	225
Premiers pas de la délégation bicéphale helvétique en Argentine . . . . .	235
Négociations et conclusion de l'accord de commerce du 20 janvier 1947 . . . . .	237
L'avenant à l'accord de commerce d'août 1951 . . . . .	243
Le redressement de l'agriculture européenne, 1947-1949 . .	243
Nouvelle négociation: la finance s'invite à Buenos Aires, 1950-1951 . . . . .	247

Maintenir quelque vie dans les échanges pour sauvegarder l'avenir, 1951-1955 . . . . .	251
Saga électrique, saison 3: beaucoup de bruit pour rien . . . . .	258
Conclusion . . . . .	265

#### **4. ENTRE LA SUISSE, LE CLUB DE PARIS ET LE FMI: L'ARGENTINE**

<b>PRISE EN TENAILLE PAR LE MULTILATÉRALISME, 1956-1961 . . .</b>	<b>267</b>
Le Club de Paris: un cartel de créanciers publics opaque . . . .	271
Vers la signature de l'accord multilatéral de commerce et de paiement entre l'Argentine et l'Europe occidentale, 1956-1957	276
Nouveau programme économique libéral de l'Argentine . .	277
Soumission du projet à l'Europe occidentale . . . . .	279
Paris. Avril 1956. Premiers pourparlers multilatéraux . . . .	283
Berne. Mai 1956. Négociations bilatérales helvético-argentes . . . . .	286
Paris. Mai-juillet 1956. Signature de l'Acte multilatéral de Paris . . . . .	288
Berne. Février 1957. Négociations bilatérales helvético-argentes . . . . .	289
Saga électrique, saison 4: Coup de théâtre sur les nationalisations . . . . .	292
Buenos Aires. Novembre 1957. Signature de l'accord multilatéral . . . . .	300
Saga électrique, saison 5: la victoire des actionnaires, 1958-1961 . . . . .	306
Négociation sur la CADE: une entreprise mixte. . . . .	308
La participation des banques suisses à un crédit de dimension politique, 1959 . . . . .	316
Voyage du président Frondizi en Europe: désirs fous de crédits . . . . .	320
Les promesses électriques de Frondizi . . . . .	324
Victoire pour la CIAE et lancement du premier emprunt argentin de l'après-guerre sur le marché des capitaux suisses, 1961 . . . . .	328
Conclusion . . . . .	337

#### **5. DIRIGEANTS SUISSES ET MILITAIRES ARGENTINS: UNE AFFAIRE**

<b>DE GROS SOUS (1966-1979) . . . . .</b>	<b>341</b>
Les dictatures aimantant marchandises et capitaux suisses . . .	343
Les échanges commerciaux et financiers . . . . .	345

L'hyperactivité des Suisses de Buenos Aires .....	346
Vers le rachat de la CIAE .....	351
La dictature d'Onganía: une superbe embellie pour les tarifs, les dividendes et les travaux d'agrandissement de la CIAE. ....	351
La présidente Isabel Perón et son programme d'« argentinisation » .....	356
Le président Videla et ses faveurs électriques .....	359
Vente de la CIAE à l'État argentin .....	365
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>373</b>
La longue durée ou les logiques structurelles de l'asymétrie ..	373
Un impérialisme en gants blancs .....	376
La centralité de l'État dans l'impérialisme suisse .....	380
<b>ACRONYMES .....</b>	<b>383</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>387</b>
Le commerce .....	388
Les investissements .....	391
L'électricité .....	404
<b>NOTICES BIOGRAPHIQUES .....</b>	<b>409</b>
Les personnalités suisses .....	409
Les personnalités de la colonie suisse d'Argentine .....	416
Les personnalités argentines .....	432
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>441</b>
<b>INDEX DES PERSONNES .....</b>	<b>485</b>
<b>INDEX DES ENTREPRISES, ASSOCIATIONS ET INSTITUTIONS ...</b>	<b>490</b>

# AUX ÉDITIONS ANTIPODES

CATALOGUE COMPLET SUR [WWW.ANTIPODES.CH](http://WWW.ANTIPODES.CH)

## HISTOIRE ET SOCIÉTÉ

### CONTEMPORAINES

Hadrien Buclin, *Les intellectuels de gauche. Critique et consensus dans la Suisse d'après-guerre (1945-1968)*, 2019.

Bruno Corthésy, *La Tour Bel-Air. Pour ou contre le premier «gratte-ciel» à Lausanne*, 1997.

Sabine Christe, Nora Natchkova, Manon Schick, Céline Schoeni, *Au foyer de l'inégalité. La division sexuelle du travail en Suisse pendant la crise des années 30 et la Deuxième Guerre mondiale*, 2005.

Stéphanie Chouleur, *Les fêtes du peuple jurassien. Films amateurs et séparatistes (1949-1982)*, 2013.

Dominique Dirlwanger, *Les Services industriels de Lausanne. La révolution industrielle d'une ville tertiaire (1896-1901)*, 1998.

Jean-Claude Favez, Hans Ulrich Jost et Francis Python (dir.), *Les Relations internationales et la Suisse*, 1998.

Virginie Fracheboud, *L'introduction de l'assurance invalidité en Suisse (1944-1960). Tensions au cœur de l'état social*, 2015.

Cédric Humair et Laurent Tissot (éds), *Le tourisme suisse et son rayonnement international (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, 2011.

Hans Ulrich Jost, Monique Ceni, Matthieu Leimgruber, *Relations internationales et affaires étrangères suisses après la Seconde Guerre mondiale*, 2006.

Hans Ulrich Jost et Stéfanie Prezioso (éds), *Relations internationales, échanges culturels et réseaux intellectuels*, 2002.

Matthieu Leimgruber, *Taylorisme et management en Suisse romande (1917-1950)*, 2001.

Olivier Longchamp, *La politique financière fédérale (1945-1958)*, 2014.

Malik Mazbouri et François Vallotton, *Scandale et histoire*, 2016.

Philipp Müller, *La Suisse en crise (1929-1936). Les politiques monétaire, financière, économique et sociale de la Confédération helvétique*, 2009.

Philipp Müller, Isabelle Paccaud et Janick Marina Schaufelbuehl, *Franc suisse, finance et commerce*, 2003.

Sophie Pavillon, *L'Ombre rouge. Suisse-URSS 1943-1944 – Le débat politique en Suisse*, 1999.

Marc Perrenoud, *Banquiers et diplomates suisses (1938-1946)*, 2011.

Yves Sancey, *Quand les banquiers font la loi. Aux sources de l'autorégulation bancaire en Suisse et en Angleterre, de 1914 aux années 1950*, 2015.

Céline Schoeni, *Travail féminin : retour à l'ordre ! L'offensive contre le travail des femmes durant la crise économique des années 1930*, 2012.

Julien Wicky, « *On ne monte pas sur les barricades pour réclamer le frigidaire pour tous* ». *Histoire sociale et politique du Parti socialiste vaudois (1945-1971)*, 2007.

#### **HISTOIRE MODERNE**

Daniel Tröhler, *Pestalozzi et le « tournant pédagogique »*, 2016.

#### **HISTOIRE.CH**

Alain Clavien, *La presse romande*, 2017.

Cédric Humair, *1848. Naissance de la Suisse moderne*, 2009.

Damir Skenderovic et Christina Späti, *Les années 68*, 2012.

#### **MÉDIAS ET HISTOIRE**

Michaël Meyer (dir.), *Médiatiser la police. Policer les médias*, 2012.

Dominique Vinck, *Les métiers de l'ombre de la Fête des vigneron*s, 2019.

Alexandra Walther, *La Suisse s'interroge ou l'exercice de l'audace*, 2016.

#### **UNIVERS VISUELS**

Gianni Haver, Jean-François Fayet, Valérie Gorin et Emilia Koustova, *Le spectacle de la Révolution. La culture visuelle des commémorations d'Octobre*, 2017.

#### **GRHIC**

Alain Clavien et Nelly Valsangiacomo, *Politique, culture et radio dans le monde francophone*, 2018.

Carine Corajoud, *La librairie, un univers en mutation. Histoire de la Librairie Payot (1877-1986)*, 2021.

Alexandre Elsig, *Les shrapnels du mensonge. La Suisse face à la propagande allemande de la Grande Guerre*, 2016.

## HISTOIRE

Korine Amacher, Éric Aunoble et Andrii Portnov, *Histoire partagée, mémoires divisées. Ukraine, Russie, Pologne*, 2021.

Thierry Delessert, « *Les homosexuels sont un danger absolu* ». *Homosexualité masculine en Suisse durant la Seconde Guerre mondiale*, 2012.

Sébastien Farré, *La Suisse et l'Espagne de Franco. De la guerre civile à la mort du dictateur (1936-1975)*, 2006.

Francesco Garufo, *L'emploi du temps. L'industrie horlogère suisse et l'immigration (1930-1980)*, 2015.

Jacqueline Heinen... et 110 autres, *1968... des années d'espoirs*, 2018.

Geneviève Heller, *Ceci n'est pas une prison. La maison d'éducation de Vennes. Histoire d'une institution pour garçons délinquants en Suisse romande (1805-1846-1987)*, 2012.

André Holenstein, Marianne Enckell et Diane Gilliard (trad.), *Au cœur de l'Europe. Une histoire de la Suisse entre ouverture et repli*, 2018.

Hans Ulrich Jost, *À tire d'ailes. Contributions de Hans Ulrich Jost à une histoire critique de la Suisse*, 2005.

Sarah Kiani, *De la révolution féministe à la Constitution. Mouvement des femmes et égalité des sexes en Suisse (1975-1995)*, 2019.

Georges-Louis Liengme, Éric Morier-Genoud (éd.), *Convertir l'empereur?*, 2020.

Olivier Pavillon, *Des Suisses au cœur de la traite négrière. De Marseille à l'Île de France, d'Amsterdam aux Guyanes (1770-1840)*, 2017.

Pascal Roman et Sisvan Nigolian, *Sauver les enfants, sauver l'Arménie. La contribution du pasteur Anthony Krafft-Bonnard (1919-1945)*, 2020.

Nic Ulmi, *Une vie électrique*, 2020.

Nic Ulmi et Peter Huber, *Les combattants suisses en Espagne républicaine (1936-1939)*, 2001.

Carole Villiger, *Le choix de la violence en politique. Témoignages*, 2019.

Carole Villiger, *Usages de la violence en politique (1950-2000)*, 2017.

Impression  
Pulsioprint – Sophia  
Septembre 2021



**UN IMPÉRIALISME ÉLECTRIQUE**  
**UN SIÈCLE DE RELATIONS ÉCONOMIQUES**  
**HELVÉTIQUE-ARGENTINES (1890-1979)**

Entre une émigration marchande qui donne naissance à la colonie suisse de Buenos Aires, des échanges de céréales contre des produits industriels, des investissements électriques, des relations d'affaires de tout ordre et des interventions politiques, les relations entre la Suisse et l'Argentine furent intenses au XX<sup>e</sup> siècle et, sans conteste, tout aussi importantes pour l'un que pour l'autre pays. Pourtant, l'histoire de ces relations n'avait encore jamais fait l'objet d'une étude systématique.

Analysant les différents rounds des négociations dans lesquels sont forgées les relations helvético-argentines, cet ouvrage donne aux acteurs tant privés que publics qui s'y impliquent une attention appuyée. Il suit les mécanismes qui conduisent à des échanges toujours plus inégaux entre les deux pays au fur et à mesure que se développe la place financière suisse. De là émerge la question de l'existence d'un impérialisme helvétique, une question encore en germe dans le champ de l'historiographie.

Ce livre apporte des éléments d'analyse nouveaux permettant de mieux dessiner les caractéristiques impérialistes d'une «petite» puissance industrielle et financière en terre argentine.

Isabelle Lucas est licenciée en sciences sociales et docteure en histoire. Elle travaille actuellement au service de la recherche pour la Haute école spécialisée de Suisse occidentale.

ISBN 978-2-88901-186-5

